This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600034782U

ADOUR

UIS XV

SIÈCLE

ORIGINAUX

MADAME DE POMPADOUR

DE CURIOSITÉ

NY

S

ABINETS

TEL DE LA TOUR

ON

HEC

R

MADAME DE POMPADOUR

ET

LA COUR DE LOUIS XV

AU MILIEU DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

L'auteur et l'éditeur déclarent réserver leurs droits de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (direction de la librairie) en juin 1867.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
8, RUE GARANCIÈRE.

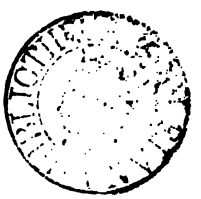

MADAME DE POMPADOUR

d'après le grand Pastel de Latour du musée du Louvre

MADAME DE POMPADOUR

ET

LA COUR DE LOUIS XV

AU MILIEU DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

OUVRAGE SUIVI

DU CATALOGUE DES TABLEAUX ORIGINAUX

DES DESSINS ET MINIATURES VENDUS APRÈS LA MORT DE MADAME DE POMPADOUR

DU CATALOGUE DES OBJETS D'ART ET DE CURIOSITÉ

DU MARQUIS DE MARIGNY

ET DE DOCUMENTS ENTIÈREMENT INÉDITS

SUR LE THÉATRE DES PETITS CABINETS

AVEC UN PORTRAIT GRAVÉ D'APRÈS LE PASTEL DE LA TOUR

et le *fac-simile* d'une lettre

PAR ÉMILE CAMPARDON

PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

10, RUE GARANCIÈRE

1867

Tous droits réservés

237. e. 115.

AVANT-PROPOS.

On dit le siècle de Louis XIV, mais, quoi qu'en ait écrit Voltaire, on ne dira jamais le siècle de Louis XV : c'est que Louis XV n'est pas un type, il ne donna pas l'impulsion, il la reçut, et pour caractériser sa vie on est obligé de la partager en plusieurs époques, marquées chacune par une femme dont l'influence est souveraine sur la cour, la politique et le gouvernement. Madame de Mailly, madame de Châteauroux, madame de Pompadour et madame du Barry ont attaché leur nom à chacune de ces périodes, qui forment pour ainsi dire autant de règnes dans le règne de Louis XV.

De toutes les maîtresses, madame de Pompadour fut celle dont le pouvoir fut à la fois le plus long et le plus étendu; elle eut surtout de l'ambition et fut un ministre en jupons; elle protégea par politique les arts, qu'elle cultivait par goût; elle voulut régner moins sur les lettres que sur les gens de lettres, qu'elle vit à ses pieds; elle contribua à changer le système de la politique française

à l'étranger, et exerça un empire souverain sur la mode, qu'elle gouverna pendant vingt ans.

On peut la regarder comme la personnification du milieu du dix-huitième siècle.

C'est en effet un spectacle nouveau que de voir une jeune femme arrivant à la suite de longues intrigues au poste brillant sans doute, mais peu enviable au point de vue de la morale, de maîtresse du Roi. Quelle différence avec madame de Mailly et même avec madame de Châteauroux! Madame de Mailly aimait l'homme et ne demandait rien au roi; madame de Châteauroux aimait le Roi à condition qu'il se conduisît en roi, elle l'arrachait aux plaisirs de Versailles et l'envoyait à la tête de ses armées, elle réchauffait ce qu'il y avait en lui de généreux, de royal. Ce qui caractérise madame de Pompadour, c'est l'amour du pouvoir; elle mit tout en œuvre pour le garder. Devenue la maîtresse déclarée du Roi, elle fit preuve d'un tact exquis en entourant de ses respects publics la Reine, le Dauphin et Mesdames, filles de Louis XV. Sa beauté, son esprit, ses talents de toutes sortes, captivèrent complétement le cœur du monarque et la rendirent bientôt toute-puissante. Elle eut le grand art d'amuser Louis XV, qui n'était guère plus amusable que son aïeul Louis XIV.

C'est dans cette tâche délicate qu'elle montra les ressources inépuisables de son esprit; elle rappelle cet homme qui à la cour des empereurs romains avait reçu le nom d'arbitre des élégances. Elle organisa le théâtre des petits

appartements, qui comptait parmi ses acteurs tout ce que Versailles avait de plus distingué et de plus spirituel, et sur lequel elle-même se fit justement applaudir.

Mais ces distractions intelligentes, auxquelles il faut ajouter encore les petits soupers où le Roi oubliait dans une société libertine et polie les soucis du pouvoir, et de fréquents voyages dans de charmantes retraites, telles que la Celle, Crécy et Bellevue, ne suffirent bientôt plus pour dissiper l'incurable ennui du monarque.

Pour garder le pouvoir qui allait lui échapper, madame de Pompadour eut alors recours à la création du Parc-aux-Cerfs, encourageant ainsi les mauvaises passions de Louis XV, qu'elle amena bientôt par une pente insensible à oublier toute pudeur et à placer madame du Barry sur ce trône qui avait été celui de la vertueuse Marie Leckzinska et qu'allait occuper Marie-Antoinette.

Si nous envisageons maintenant la part que madame de Pompadour prit au gouvernement, nous voyons qu'elle changea les relations traditionnelles de la France, en faisant contracter une intime alliance avec la maison d'Autriche, qu'elle coopéra à l'expulsion des Jésuites et qu'elle se montra l'ennemie des parlements. M. de Choiseul, qu'elle fit arriver au ministère, fut le représentant et l'éditeur responsable de cette politique.

Amie des arts et artiste elle-même, elle fonda la manufacture de Sèvres, et fut la protectrice dévouée des peintres, des sculpteurs, des poëtes et des musiciens, et sur cette matière on n'a que des éloges à lui donner.

Nous avons essayé de montrer sous ses différents aspects cette femme, qui a eu sur les destinées de la France une influence si incontestée. Nous nous sommes livré aux recherches les plus étendues, nous avons compulsé les archives et les bibliothèques, parcouru les musées et les collections d'objets d'art pour faire revivre tout entière cette figure qui, à quelque point de vue que l'on se mette, est en droit d'exciter l'attention du philosophe, l'intérêt de l'historien et la curiosité de l'homme de goût.

MADAME DE POMPADOUR

ET

LA COUR DE LOUIS XV

AU MILIEU DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance de madame de Pompadour. — François Poisson son père. — Sa vie. — Il est condamné à être pendu. — Il s'enfuit. — Son existence à l'étranger. — Il revient à Paris. — Nouvel examen de son affaire. — Sa condamnation à mort cassée. — Son physique. — Son caractère. — Ses propos. — Madeleine de la Motte, mère de madame de Pompadour. — Elle est maîtresse de M. le Blanc et de le Normant de Tournehem. — Celui-ci passe pour être le père des enfants de Poisson. — Gentillesse d'Antoinette Poisson. — Prédiction de la sorcière. — Éducation soignée de la jeune fille. — Sa rencontre avec madame de Mailly. — M. le Normant d'Étiolles en devient amoureux. — Il veut l'épouser. — Opposition du père du jeune homme. — Il finit par céder. — Le mariage se fait. — Le mari de mademoiselle Poisson. — La femme de M. d'Étiolles. — Ses espérances dans l'avenir. — Sa vie dans le présent. — M. de Bridge passe pour son amant. — Conversation du Roi avec lui sur ce sujet. — Madame d'Étiolles cherche à plaire à Louis XV. — Madame de Châteauroux en prend l'alarme. — Madame de Chevreuse. — Mort de madame de Châteauroux. — Madame d'Étiolles espère de nouveau. — Binet. — Le bal de l'hôtel de ville. — Premières entrevues du Roi avec la jeune femme. — Elle est installée à Versailles. — Désespoir de M. d'Étiolles. — Il écrit à sa femme. — On le fait voyager. — Il tombe malade à Avignon. — Aventure qui lui arrive en voyage. — Madame d'Étiolles se fait séparer de biens. — Ses enfants. — Elle prend le titre de marquise de Pompadour. — Louis XV lui écrit de l'armée. — Bernis répond pour elle. — Vers de Voltaire. — Madame de Pompadour présentée à la cour. — Le Roi. — La Reine. — Le Dauphin.

Jeanne-Antoinette, qui devait porter plus tard le titre de marquise de Pompadour, naquit à Paris, sur la paroisse Saint-Eustache, le 29 décembre 1721 [1]. Elle était la fille légitime d'un sieur François Poisson, fils d'un paysan de la Ferté-sous-Jouarre [2], et d'une demoiselle Madeleine de la Motte, fille de l'entrepreneur des provisions de l'hôtel des

[1] Archives de la ville de Paris. — *Causeries du lundi*, par M. Sainte-Beuve, 3e édit., II, 511.

[2] Voltaire, *Mémoires*, édit. Beuchot, XL, 80.

Invalides. M. Poisson était le principal commis des frères Paris; sa vie fut assez agitée. Les financiers dont il était l'agent avaient été chargés d'une entreprise considérable pour la subsistance des troupes, et devaient rendre compte au gouvernement des sommes qui leur avaient été remises. L'intendant des finances, Fagon, fils du célèbre médecin de Louis XIV, était chargé d'examiner leurs comptes : ils lui parurent fort irréguliers et susceptibles d'observations; mais les Paris avaient des protecteurs puissants, l'intendant eut les mains liées à leur égard; cependant comme il désirait que justice fût faite, il se rabattit sur Poisson, leur principal commis.

Celui-ci fut renvoyé devant une commission dont la sévérité fut extrême, puisque, par jugement rendu en 1726, il fut condamné à être pendu. Le condamné ne sauva sa vie que par la fuite. Plusieurs années durant il habita l'étranger; en 1733, il résidait à Hambourg, où il rencontra le commandeur de Thianges, qui remplissait alors une mission diplomatique au nom de la France. M. de Thianges, charmé de faire connaissance avec un Français dont l'esprit lui plaisait, et qui pouvait lui rendre quelques services à cause de la connaissance qu'il avait de la langue allemande, entra en relations avec lui et lui offrit ses services. Poisson accepta avec reconnaissance un appui qui pouvait lui être si utile; il désirait revenir à Paris, mais le jugement rendu contre lui, bien que remontant déjà à plusieurs années, l'en empêchait. Il accompagna donc M. de Thianges jusqu'à Bruxelles; seulement, et en lui faisant ses adieux, il le pria de demander au contrôleur général s'il pourrait sans danger rentrer dans sa patrie. La réponse du contrôleur général ne tarda pas à arriver; elle était favorable, et l'exilé se hâta de regagner la capitale, où tous ses soins tendirent à obtenir un nouvel examen de son affaire. Le cardinal de Fleury, auquel il s'adressa plusieurs fois à ce sujet, resta sourd à ses instances, et le commis des frères Paris, perdant tout espoir,

se préparait déjà à regagner l'étranger, quand tout à coup la fortune se montra plus favorable pour lui.

Madame Poisson, dont nous allons parler tout à l'heure, connaissait depuis longtemps et fort intimement une dame de Saissac dont le salon était fréquenté assez assidûment par M. de Grevenbroch, envoyé de l'électeur palatin. Ce fut à ce diplomate que les deux femmes s'adressèrent; elles le prièrent d'insister encore une fois auprès du ministre Fleury; mais le cardinal, prévenu contre Poisson, fatigué d'ailleurs des sollicitations dont il était accablé à ce sujet, refusa de nouveau de s'en occuper. M. de Grevenbroch ne se découragea pas; trois ou quatre fois il revint à la charge, et, de guerre lasse, Fleury céda. L'affaire de Poisson fut examinée à nouveau par une commission formée à cet effet, et la sentence qui le condamnait à être pendu fut cassée en l'année 1741 [1], sur le rapport de l'abbé de Salaberry. On décida même que la compagnie dans laquelle Poisson avait été employé, et lui-même en particulier, étaient dans le cas d'obtenir des dédommagements [2].

Le père de la future marquise de Pompadour était un homme absolument dénué de sens moral; il était, de plus, d'un physique ignoble, et son langage ne rachetait pas l'aspect grossier de sa personne. Cynique dans ses propos, il fit bien souvent, plus tard, monter sur le front de sa fille la rougeur de la honte; ne disait-il pas impudemment à un valet de chambre nouveau qui refusait de l'introduire chez la maîtresse de Louis XV, à cause de son extérieur peu avantageux : « Maraud, apprends que je suis le père de la p.... du Roi! » A tous ces défauts, il joignait le goût du vin, et l'ivresse lui rendait encore la langue plus terrible; un jour qu'il dînait en compagnie de plusieurs gros financiers, il éclata tout à coup de rire, et quand on lui en demanda la cause, il s'écria : « Ce qui me fait rire, c'est de

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 67.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 211.

nous voir tous ici, avec le train et la magnificence qui nous entourent. Un étranger qui surviendroit nous prendroit pour une assemblée de princes; et vous, monsieur de Montmartel, vous êtes le fils d'un cabaretier; vous, monsieur de Savalette, fils d'un vinaigrier; toi, Bouret, fils d'un laquais... moi, qui l'ignore[1]? »

Cet homme, qui étalait si magnifiquement le déshonneur de sa fille et le sien, devait être et était en effet un mari peu scrupuleux; au reste, sa femme était sa digne compagne.

Fille, comme nous l'avons dit, d'un entrepreneur des provisions de l'hôtel des Invalides, mademoiselle de la Motte épousa, jeune encore, le sieur Poisson. Elle était belle, plus belle même, dit-on, que ne le fut sa fille. M. le Blanc, secrétaire d'État de la guerre, fut son premier entreteneur. Ce ministre, se trouvant un jour dans l'appartement du père de madame Poisson, aperçut un portrait qui le frappa; il demanda quelle était la personne qu'il représentait, on lui répondit que c'était la fille du maître de la maison et qu'elle était mariée. M. le Blanc se la fit présenter, et elle devint sa maîtresse. Au ministre succéda un ambassadeur, à l'ambassadeur un fermier général[2].

Charles-François-Paul le Normant de Tournehem, le fermier général dont il s'agit ici, passait pour le père des deux enfants de Poisson, Jeanne-Antoinette et Abel-François, devenu plus tard, grâce à sa sœur, marquis de Vandières, puis marquis de Marigny, et enfin marquis de Ménars; il les aima du moins comme s'ils eussent été à lui, et ce fut sous ses yeux et sous sa direction que fut élevée, avec le plus grand soin, la jeune Antoinette[3].

Jamais enfant, d'ailleurs, ne présenta de plus heureuses dispositions; à la gentillesse, à la grâce et à la beauté, elle

[1] *Vie privée de Louis XV*, III, 14.

[2] *Journal de Barbier*, édit. Charpentier, IV, 32.

[3] *Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France pendant la faveur de madame de Pompadour*, 2.

joignait une intelligence d'une vivacité remarquable et un esprit plein d'à-propos. M. le Normant de Tournehem, qui présidait à son éducation avec une sorte de passion, en était enchanté, et madame Poisson, heureuse de posséder une si charmante fille, et désireuse de connaître avant le temps le sort qui lui était réservé dans l'avenir, la conduisit chez une tireuse de cartes qui lui annonça qu'elle serait un jour la maîtresse de Louis XV; Jeanne-Antoinette était alors âgée de neuf ans [1].

La protégée de M. de Tournehem grandit au milieu des maîtres de toutes sortes; le fameux Jélyotte lui enseigna le chant et le clavecin; Guibaudet, la danse; Crébillon et Lanoue, la déclamation; de plus, elle montait à cheval dans la perfection, et gravait avec un joli talent d'amateur sur cuivre et sur pierres fines.

Mademoiselle Poisson, très-recherchée à cause de tous ces mérites, allait beaucoup dans le monde, où elle obtenait les plus grands succès. Un soir, chez madame d'Angervilliers, on la pria de jouer du clavecin; l'auditoire était composé de gens distingués, délicats et difficiles : un jeu ordinaire n'eût excité que des applaudissements de commande; le sien fut si parfait qu'il excita un véritable enthousiasme, et que l'une des dames se jeta dans ses bras en versant des larmes; c'était madame de Mailly, qui était alors aimée par Louis XV [2].

Cette musicienne si distinguée était encore l'une des jolies femmes de Paris, peut-être même la plus jolie; elle était grande, bien faite, blanche de peau; ses yeux étaient bruns, ses dents et ses mains très-belles; ses lèvres, qui plus tard devinrent pâles et flétries, par suite de l'habitude qu'elle prit

[1] *Curiosités historiques*, par J. A. le Roi, 222, « Pension de 600 liv. faite à madame Lebon, pour avoir prédit à madame de Pompadour qu'elle seroit un jour maîtresse de Louis XV. »

[2] *Les maîtresses de Louis XV*, par MM. de Goncourt, I, 192. — *Madame de Pompadour*, par M. Albert de la Fizelière (*Gazette des beaux-arts*, année 1859).

de les mordre fréquemment, étaient alors rouges et fraîches [1], et par-dessus tout cela, gracieuse au possible, sage, ayant du bon sens, un peu de cœur [2], toutes les séductions de la figure et de l'esprit, sachant tout enfin, tout, excepté la morale [3].

Telle était Jeanne-Antoinette Poisson à l'âge de dix-neuf ans, telle la connut Charles-Guillaume-Borromée le Normant d'Étiolles, que son oncle, M. le Normant de Tournehem, introduisit dans la famille Poisson. M. le Normant d'Étiolles ne tarda pas à devenir éperdument amoureux d'Antoinette Poisson et à demander sa main. M. et madame Poisson ne se firent pas prier, comme on peut le penser, pour accorder leur consentement à cette union, mais le père de M. d'Étiolles se montra plus difficile. La réputation crapuleuse du père et la galanterie proverbiale de la mère ne lui paraissaient pas suffisamment effacées par les charmes de la fille; dans les entretiens qu'il eut à ce sujet avec M. de Tournehem, son frère, il élevait objections sur objections; mais tout cet édifice de sagesse d'un père prudent céda bientôt devant la grande, la vraie, nous dirions presque la seule raison de ce monde, devant l'argent. M. de Tournehem promit à son frère de donner, par contrat de mariage, la moitié de ses biens au jeune époux, et de lui assurer l'autre moitié après sa mort. Le père de M. d'Étiolles, ébloui, fasciné, craignant d'ailleurs, en contrariant son frère, de le voir disposer de sa fortune en faveur d'étrangers; touché enfin par les sollicitations et les larmes de son fils qui le suppliait, finit par céder, et il accorda son consentement [4]. Plût au ciel que, pour la tranquillité de son fils, il l'eût toujours refusé!

Le contrat fut passé le 4 mars 1741, devant le notaire

[1] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 358. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 154.

[2] Voltaire, *Mémoires*, XL, 80 et 81, édit. Beuchot.

[3] *Causeries du lundi*, par M. Sainte-Beuve, 3e édition, II, 487.

[4] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 6.

Perret, et le 9 du même mois le mariage fut célébré dans l'église Saint-Eustache, à Paris[1].

Si M. le Normant d'Étiolles était amoureux de sa femme, en revanche, mademoiselle Poisson était fort peu éprise de son mari; il n'était pas beau, il est vrai, mais il était jeune, il avait à peine vingt-quatre ans[2], d'un caractère aimable, d'un esprit facile, d'un cœur excellent, et était surtout honnête homme; il entourait sa jeune femme d'attentions, et sa grande fortune les lui permettait toutes; il n'était ni fatigant par ses démonstrations de tendresse, ni jaloux[3]; c'eût été enfin, pour toute autre femme que la sienne, le mari le plus aimable et assurément le plus digne d'être aimé. Mais madame d'Étiolles ne s'était pas mariée pour aimer son mari. La prédiction de la tireuse de cartes lui était restée dans l'esprit. N'avait-elle pas, d'ailleurs, entendu répéter à satiété, par sa mère et par M. le Normant de Tournehem, qu'elle était un morceau de roi, qu'un roi seul était digne de tant de beauté et de talents? Aussi son mariage ne lui parut-il qu'une transition pour arriver à son but. Devenir la maîtresse du Roi quand on s'appelle mademoiselle Poisson, ce n'était pas facile, c'était même presque impossible; mais quand mademoiselle Poisson est devenue madame le Normant d'Étiolles, que grâce au nom de son mari elle a pénétré dans les salons des plus riches financiers de Paris, qu'elle est citée parmi les plus jolies femmes de la capitale, qu'à la cour même on répète qu'elle est charmante, elle peut espérer qu'il en reviendra quelque chose aux oreilles du Roi, et dès lors les difficultés ne semblent-elles pas diminuer? Il en reste encore beaucoup à surmonter, il est vrai, mais nous allons voir madame d'Étiolles travailler à les faire disparaître.

[1] Archives de la ville de Paris. — *Causeries du lundi*, par M. Sainte-Beuve, 3e édit., II, 511.

[2] Il était né à Paris le 8 mai 1717. *Généalogie de la famille le Normant*, par M. le Normant des Varannes; Orléans, 1853.

[3] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 6.

Et cependant la vie qu'elle menait n'était-elle pas, indépendamment de toute considération morale, bien préférable à celle de maîtresse du Roi? Elle avait maison de ville à Paris, rue Croix des Petits-Champs, et maison de campagne à Étiolles, près de Corbeil; son mari l'entourait de gens spirituels : Voltaire, Montesquieu, Fontenelle, Bernis, Maupertuis, Cahusac; des diplomates étrangers se pressaient dans son salon [1]. Elle-même faisait l'ornement de la société parisienne. « Je trouvai chez M. de Montigny une des plus jolies femmes que j'aie jamais vues : c'est madame d'Étiolles; elle sait la musique parfaitement bien, elle chante avec toute la gaieté et le goût possibles, fait cent chansons et joue la comédie à Étiolles, sur un théâtre aussi beau que celui de l'Opéra, où il y a des machines et des changements, » écrivait le président Hénault à madame du Deffand, au mois de juillet 1742 [2].

A Étiolles, sur le théâtre qu'avait fait construire M. de Tournehem, son oncle, madame d'Étiolles obtint en effet les plus brillants succès; à Chantemerle, chez son amie madame de Villemur, mariée comme elle à un financier, elle jouait également la comédie au milieu des applaudissements que lui prodiguait sa société habituelle, à laquelle s'étaient joints le duc de Richelieu, le duc de Nivernois et le duc de Duras, attirés par le bruit de son talent et de sa beauté [3].

Comme on peut le penser, les hommages ne manquèrent pas à la belle actrice; de nombreux adorateurs l'entouraient. Mais madame d'Étiolles visait plus haut; le Roi seul, disait-elle, pourrait toucher son cœur, qu'elle gardait tout entier pour lui, et ce propos faisait sourire le pauvre M. d'Étiolles,

[1] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 3.

[2] *Madame du Deffand*, etc., par M. de Lescure, 1, 70.

[3] Laujon, *Essai sur les spectacles des petits cabinets*, à la suite des *Mémoires de madame du Hausset*.

qui se croyait dès lors invulnérable [1]. Cependant la chronique scandaleuse disait tout bas qu'il y avait un préféré, qui n'était autre qu'un écuyer du Roi, M. de Bridge, surnommé *le bel homme,* à cause de ses avantages physiques. Peut-être n'était-ce là qu'une calomnie, et si madame d'Étiolles paraissait plus aimable avec M. de Bridge qu'avec les autres hommes qui lui faisaient la cour, n'était-ce pas simplement pour se faciliter les moyens d'arriver à l'accomplissement de ses secrets désirs, à ce qui était le but de sa vie : l'amour du Roi? Quoi qu'il en soit, Louis XV lui-même crut à cette intimité, car il dit un jour à son écuyer, à ce propos : « Convenez-en avec moi, vous avez été son amant; elle me l'a avoué, et j'exige cette preuve de votre sincérité. » M. de Bridge répondit que la marquise était la maîtresse de dire, pour s'amuser ou pour tout autre motif, ce qui lui plaisait, mais que lui ne pouvait pas mentir; qu'il avait été son ami, qu'elle était charmante et avait beaucoup de talents, qu'il se plaisait dans sa société, mais qu'il n'y avait rien au delà de l'amitié dans le commerce qu'il avait eu avec elle. Il ajouta que M. d'Étiolles était au surplus présent à toutes leurs parties de plaisir, qu'il avait les yeux d'un jaloux, et n'aurait pas souffert qu'il eût été si souvent avec elle s'il eût eu quelque soupçon. Louis XV ne fut pas convaincu par les raisons que lui donna son écuyer, et lui dit qu'il avait tort de vouloir cacher une chose dont il était sûr [2].

Au surplus, madame d'Étiolles ne se bornait pas à compter sur autrui pour parvenir jusqu'au Roi; elle sut très-bien y travailler par elle-même, en s'offrant à ses regards et en essayant de piquer sa curiosité. Chaque fois que Louis, partant du château de Choisy, allait chasser dans la forêt de Senart, il était certain de rencontrer une jeune femme coquettement habillée de bleu ou de rose, qu'on eût dit la gracieuse apparition

[1] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour,* 9.

[2] *Mémoires de madame du Hausset,* édit. Baudouin, 208.

d'une nymphe des bois[1]. Ces rencontres fréquentes finirent par intriguer le Roi; mais il n'en laissa rien paraître, et se borna à demander quel était le nom de cette charmante personne[2].

Louis XV aimait alors la belle duchesse de Châteauroux, et son cœur était assez occupé d'elle pour ne ressentir aucun autre amour; mais la maîtresse alors en titre ne vit pas avec autant d'indifférence les petits manéges de madame d'Étiolles; elle en conçut même assez de jalousie pour se laisser aller à un acte de violence envers la duchesse de Chevreuse, qui parlait au Roi de *la petite d'Étiolles*, comme on disait alors : elle s'approcha doucement d'elle et lui marcha sur le pied avec tant de force et de brutalité, que la pauvre madame de Chevreuse tomba en syncope, et le lendemain, madame de Châteauroux, en allant lui rendre visite, se borna, au lieu d'excuses, à lui dire : « Savez-vous qu'on parle en ce moment de donner au Roi la petite d'Étiolles, et qu'on n'en cherche plus que les moyens? » Madame de Châteauroux fit plus encore, elle défendit à celle qui menaçait de devenir sa rivale d'assister désormais aux chasses du Roi[3].

Madame de Pompadour n'oublia jamais ce que madame de Chevreuse s'était attiré en parlant pour elle; plus tard, elle lui fit obtenir la survivance de la charge de dame d'honneur de la Reine, qu'exerçait la duchesse de Luynes, sa belle-mère; et comme la Reine, désireuse de donner cette place à la maréchale de Belle-Isle, montra quelque opposition, elle fit intervenir l'autorité du Roi, qui donna à Marie Leczinska un délai de cinq jours, au bout desquels elle dut accepter madame de Chevreuse[4]. L'année suivante, elle lui fit obtenir la pension de survivancière[5], et le 1er avril 1751, dans une

[1] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 154.

[2] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 9.

[3] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VII, 9. — *Les maîtresses de Louis XV*, par MM. de Goncourt, I, 98.

[4] *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, édit. Rathery, VI, 328.

[5] *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 464.

lettre adressée à madame de Lutzelbourg, elle s'exprimait ainsi : « Je ne doute pas que vous n'ayez été fort aise de madame de Chevreuse; c'est une très-bonne femme, et de mes amies depuis que je suis au monde [1]. »

Mais à l'époque où nous sommes, madame d'Étiolles n'était rien moins que puissante; elle se résigna donc et attendit tout du temps et des événements. Le sort la servit à souhait, car le 8 du mois de décembre 1744, Marie-Anne de Nesle, marquise de la Tournelle, duchesse de Châteauroux, mourut subitement à Paris. Cette mort plongea Louis XV dans un violent désespoir, car il se voyait frappé dans ses affections les plus chères au moment où, vaincu par l'amour et oubliant les promesses faites pendant sa maladie à Metz, il venait de rappeler près de lui sa maîtresse, la seule qu'il eût jamais aimée [2].

Cette mort ranima toutes les espérances de madame d'Étiolles, et lorsque le temps eut un peu calmé la douleur du Roi, elle recommença ses intrigues, avec plus de chance cette fois, sous la direction de l'habile madame de Tencin, « qui, ayant vu se briser en madame de Châteauroux un premier instrument, songea et concourut à la remplacer par madame d'Étiolles [3] » ; de plus, elle s'appuyait sur l'un de ses parents, nommé Binet [4], à qui sa place de valet de chambre du Roi permettait de la servir utilement et de déjouer les projets de mesdames de la Popelinière et de Rochechouart, mises également en avant pour occuper la place que la mort de madame de Châteauroux laissait vacante [5].

Ce fut à un bal masqué donné par la ville de Paris, à l'occasion du mariage du Dauphin avec une infante d'Espagne, que madame d'Étiolles l'emporta sur ses rivales. Louis XV et sa

[1] *Premiers mélanges de la Société des bibliophiles français*, VI.

[2] C'est Louis XV qui le dit lui-même à madame de Séran; *Mémoires de Marmontel*, III, 74.

[3] *Causeries du lundi*, par M. Sainte-Beuve, 3e édit., II, 490.

[4] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 152.

[5] *Les maîtresses de Louis XV*, I, 200.

cour assistaient à cette fête. Au milieu de toutes ces femmes en domino rose ou bleu qui l'intriguaient, le Roi en remarqua surtout une dont les propos agaçants et spirituels le charmèrent; il la supplia à plusieurs reprises de lui laisser voir son visage; elle finit par y consentir : mais par une manœuvre pleine de coquetterie, aussitôt qu'elle se fut démasquée et que le Roi eut pu reconnaître en elle la jolie femme qui suivait la chasse dans la forêt de Senart, elle se rejeta dans un groupe de monde, sans toutefois se laisser perdre de vue. En exécutant cette habile retraite, madame d'Étiolles laissa tomber un mouchoir qu'elle tenait à la main. Louis XV, empressé et galant, se hâta de le ramasser, et ne pouvant le mettre dans la main de la jeune femme, alors assez loin de lui, il le lui lança avec le plus de politesse qu'il put. Aussitôt, de tous côtés, on murmura ces mots : *Le mouchoir est jeté!* Et toutes les intrigantes qui étaient venues au bal avec des intentions pareilles à celles de madame d'Étiolles se retirèrent, passablement désappointées[1]. Le dénoûment de l'intrigue fut confié aux soins du valet de chambre Binet. Plusieurs fois il conduisit sa parente à Versailles[2], et Louis XV lui-même vint, assure-t-on, visiter sa nouvelle maîtresse à Paris, dans une maison située rue Croix des Petits-Champs, et donnant par derrière sur la rue des Bons-Enfants[3]. Cependant, soit par caprice, soit pour éprouver madame d'Étiolles, soit à cause de son origine commune, le Roi ne paraissait pas désireux d'en faire sa maîtresse déclarée. Binet la servit encore dans cette circonstance en instruisant Louis XV des soupçons que M. d'Étiolles commençait à concevoir des larmes et de la malheureuse situation de sa femme[4], et vers le milieu d'avril 1745,

[1] *Vie privée de Louis XV*, II, 182. — *Journal de Barbier*, IV, 24.

[2] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 152.

[3] *Biographie* Michaud, article *Pompadour*.

[4] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 40.

madame d'Étiolles était installée à Versailles, dans l'appartement de madame de Mailly, et le Roi y soupait avec la duchesse de Lauraguais, la marquise de Bellefonds, les ducs d'Ayen, de Richelieu et de Boufflers[1].

Pour mener à bonne fin une intrigue aussi compliquée, il avait fallu se débarrasser pendant quelque temps du mari, qui prenait ombrage des fréquents voyages de sa femme à Versailles. M. de Savalette, celui à qui le père Poisson rappela un jour, ainsi que nous l'avons dit, qu'il était le fils d'un marchand de moutarde, M. de Savalette avait invité M. le Normant d'Étiolles à venir passer dans sa terre de Magnanville les fêtes de Pâques. Lorsque le moment de regagner Paris fut venu, M. le Normant de Tournehem vint chercher son neveu, et en route il lui annonça que sa femme était la maîtresse déclarée du Roi. A cette nouvelle, M. d'Étiolles tomba évanoui; revenu à lui, il s'abandonna à une douleur tellement extrême qu'on fut obligé de faire disparaître toutes les armes qui auraient pu lui tomber sous la main, de peur qu'il ne se tuât. Passant brusquement d'une résolution à l'autre, tantôt il voulait aller à Versailles et arracher lui-même sa femme d'entre les bras du Roi, tantôt il voulait lui écrire pour la supplier de revenir près de lui; ce fut à ce dernier parti qu'il s'arrêta. Il chargea M. de Tournehem de porter une lettre à sa femme; madame d'Étiolles la lut sans être émue du désespoir d'un homme qui l'aimait si tendrement, et la fit lire au Roi, pensant peut-être que le prince trouverait là matière à rire; mais Louis XV, à qui ses faiblesses, même les plus inexcusables, n'ôtèrent jamais son jugement sain, lui répondit froidement : « Vous avez, madame, un mari bien honnête homme. »

Cependant, si honnête homme que fût M. d'Étiolles, on jugea à propos de l'éloigner pour quelque temps de Paris. Il était associé à la place de fermier général de M. de Tournehem, et ce fut en cette qualité qu'on le chargea de

[1] *Journal de Barbier*, IV, 32.

faire en Provence la tournée habituelle des fermiers généraux. A Avignon, l'excès du chagrin le rendit sérieusement malade; la force de son tempérament le sauva, et une année passée loin de Paris le guérit entièrement de sa passion pour une femme qui en était si peu digne[1].

Ce fut pendant ce voyage qu'il lui arriva une aventure qui mérite d'être racontée. Dans chaque ville qu'il traversait, M. le Normant d'Étiolles recevait, en sa qualité de fermier général, de nombreuses invitations à dîner. A l'un de ces repas, un personnage qui ignorait complétement ce qu'était M. d'Étiolles et ce qu'était madame de Pompadour (elle venait de prendre ce nom), frappé de l'air d'empressement avec lequel tous les convives accueillaient l'étranger, s'avisa de demander à l'un de ses voisins comment se nommait ce monsieur avec lequel tout le monde était si poli. « Pouvez-vous l'ignorer? répond le voisin; c'est le mari de la marquise de Pompadour! » Notre maître sot s'empresse de retenir le nom, et lorsque le moment lui paraît favorable, voulant lui aussi se montrer aimable avec le voyageur, il se lève, réclame un moment de silence, et s'écrie : « Monsieur le marquis de Pompadour, voulez-vous bien me permettre d'avoir l'honneur de saluer votre santé[2]? » Il n'est pas besoin de dépeindre l'effet que produisit un pareil toast.

Après un exil de douze mois, passé à Avignon, M. le Normant d'Étiolles, parfaitement calme et parfaitement maître de lui-même, revint habiter Paris. Dès le 15 juin 1745, sa femme s'était fait séparer de biens par le Châtelet, et son mari avait été condamné à lui restituer une somme de 30,000 francs par lui reçue pour partie de sa dot.

De son mariage, Antoinette Poisson eut deux enfants,

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VI, 423. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 154. — *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 40. — *Journal de Barbier*, IV, 32.

[2] *Vie privée de Louis XV*, II, 219.

l'un, Guillaume-Charles le Normant, né le 27 décembre 1741, mourut à l'âge de six mois[1]; l'autre, Alexandrine, née en 1743, mourut au mois de juin 1754. Nous reparlerons d'elle un peu plus loin[2].

Madame le Normant d'Étiolles ne pouvait garder à la cour un nom qui rappelait sans cesse à tous son origine obscure. Louis XV le comprit, et il s'occupa de lui trouver un titre quelconque. Après avoir hésité quelque temps entre le marquisat de la Ferté et le marquisat de Pompadour[3], le Roi se décida pour ce dernier, qu'il acheta au prince de Conti. Les Pompadour étaient alors à peu près éteints, et les souvenirs des courtisans ne leur en rappelaient guère que deux célèbres à différents titres : l'un, le marquis de Pompadour, à cause de la part active qu'il avait prise, sous la Régence, à la conspiration de Cellamare; l'autre, l'abbé de Pompadour, à cause de l'habitude qu'il avait de faire lire chaque matin son bréviaire par un laquais et qui s'en croyait quitte[4]. Ce fut de ce pieux ecclésiastique que madame d'Étiolles prit le nom.

Louis XV venait de partir pour se mettre à la tête de ses armées, et pendant son absence il avait prié la nouvelle favorite de se retirer à Étiolles, où elle vivait au milieu d'un petit cercle d'intimes, parmi lesquels on distinguait surtout Voltaire et l'abbé de Bernis[5]. Ce fut là qu'elle apprit la vic-

[1] *Généalogie de la famille le Normant*, par M. le Normant des Varannes.

[2] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 154.

[3] *Journal de Barbier*, IV, 33.

[4] *Mémoires de Dangeau*.

[5] C'est à Étiolles que l'abbé de Bernis fit ces jolis vers pour madame de Pompadour :

Les Muses dans Cythère
Faisaient un jour
Un éloge sincère
De Pompadour.
Le trio des Grâces sourit,
L'Amour applaudit
Et Vénus bouda.
O gué lan la lan laire,
O gué lan la!

toire de Fontenoy, ce fut là que Voltaire lui adressa à ce sujet les vers suivants :

Quand Louis, ce héros charmant
Dont tout Paris fait son idole,
Gagne quelque combat brillant,
On doit en faire compliment
A la divine d'Étiolle[1].

Les préoccupations de la guerre n'empêchaient pas le Roi de songer à sa maîtresse; une correspondance active s'était établie entre eux : Bernis tenait la plume pour madame d'Étiolles[2], et l'esprit qu'il lui prêtait enchantait le monarque, qui répondait lettres sur lettres, au point que dans les premiers jours de juillet 1745, la favorite pouvait montrer avec orgueil quatre-vingts épîtres amoureuses de Louis XV, toutes cachetées avec une devise galante, autour de laquelle on lisait ces mots : *Discret et fidèle;* l'une d'elles portait pour suscription : *A la marquise de Pompadour,* et renfermait le brevet qui lui conférait ce titre[3].

La nouvelle marquise le reçut avec une joie qu'elle ne chercha pas à dissimuler, et, se hâtant de répudier un passé qui ne lui rappelait que d'odieux souvenirs, elle quitta de suite les armes de son mari, leur substitua trois tours, et fit porter une grande livrée à ses gens[4]. Témoin de cette satisfaction, Voltaire, qui s'était institué son poëte, s'empressa de célébrer en vers un aussi heureux événement :

Il sait aimer, il sait combattre,
Il envoie en ce beau séjour
Un brevet digne d'Henri quatre,
Signé : Louis, Mars et l'Amour.
Mais les ennemis ont leur tour,
Et sa valeur et sa prudence
Donnent à Gand, le même jour,

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* VI, 493.
[2] *Mémoires de Marmontel,* II, 54.
[3] *Mémoires du duc de Luynes,* VII, 5. — *Les maîtresses de Louis XV,* I, 203.
[4] *Mémoires du maréchal de Richelieu,* VIII, 160.

Un brevet de ville de France[1].
Ces deux brevets si bien venus
Vivront tous deux dans la mémoire.
Chez lui les autels de Vénus
Sont dans le temple de la Gloire[2].

Antoinette Poisson voyait ainsi sa position se consolider, et cette faveur royale faisait taire ceux qui prétendaient que la passion du Roi n'était pas sérieuse, qu'elle ne durerait pas, et qu'il n'y avait vraisemblablement là qu'une galanterie[3]; de plus, on travaillait à accommoder pour elle l'appartement de madame de Châteauroux, et enfin elle devait être présentée au Roi, à la Reine et au Dauphin[4].

Ce fut le 15 septembre 1745 qu'eut lieu cette scandaleuse cérémonie. La princesse de Conti avait sollicité l'honneur de conduire madame de Pompadour, tout en assurant à la Reine que c'était le Roi qui l'avait priée de faire cette présentation, mais qu'elle espérait bien qu'il changerait de sentiment[5]. Madame de Lachau-Montauban et madame d'Estrades, cousine germaine par alliance de la favorite et présentée elle-même quelques jours auparavant, l'accompagnaient.

On se rendit d'abord chez le Roi : la conversation fut courte; Louis XV était très-rouge, et madame de Pompadour fort embarrassée[6]. De là on passa chez la Reine : une foule énorme se pressait dans l'appartement, chacun désirant voir quel accueil ferait cette princesse à la nouvelle maîtresse[7]. Dans Paris, on avait arrangé d'avance la conversation que Marie Leckzinska aurait avec madame de Pompadour; elle ne devait lui parler, assurait-on, que de sa

[1] La ville de Gand fut prise par l'armée française le 11 juillet 1745.
[2] Voltaire, édition Beuchot.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, VI, 354.
[4] *Mémoires du duc de Luynes*, VI, 492.
[5] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 59.
[6] *Mémoires de Maurepas*, IV, 174.
[7] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 162.

robe, thème ordinaire aux femmes qui n'ont rien à se dire. La Reine n'ignorait pas qu'on l'avait fait parler avant qu'elle eût encore rien dit; aussi résolut-elle de tromper l'attente générale. Toujours bonne et douce, et surtout soumise aux volontés de son mari, elle reçut gracieusement la marquise, et se rappelant fort à propos qu'elles connaissaient toutes deux une dame de Saissac, elle lui en demanda des nouvelles, en ajoutant qu'elle avait été heureuse de faire sa connaissance à Paris. Madame de Pompadour, très-interdite, assura la Reine de son respect et du désir qu'elle avait de lui plaire; ces protestations de dévouement eurent l'air de faire quelque plaisir à la princesse.

Après la Reine, ce fut le tour du Dauphin. Ce prince, élevé dans des idées de morale et de dévotion, désapprouvait fortement la conduite de son père; il n'aimait pas la nouvelle maîtresse, et le lui témoigna avec toute la franchise et toute la vivacité du jeune âge, en lui tirant la langue pendant qu'il lui donnait l'accolade officielle. La marquise ne put rien voir, mais tous les assistants remarquèrent le geste dédaigneux du jeune prince; on raconta le fait au Roi, et le Dauphin reçut l'ordre d'aller pour quelque temps en punition au château de Meudon. Les larmes de la famille royale parvinrent cependant à apaiser le courroux de Louis XV; il révoqua l'ordre d'exil lancé contre son fils dans un moment de mauvaise humeur ridicule, à la condition toutefois qu'il irait chez madame de Pompadour et qu'il se disculperait d'avoir commis une pareille inconvenance. Le Dauphin se soumit, fit la démarche, et, en signe de réconciliation, la marquise grava elle-même le portrait de l'héritier de la couronne [1].

[1] *Vie privée de Louis XV*, III, 7. — *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 83 et suiv.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Conduite de madame de Pompadour avec la Reine. — De la Reine avec elle. — Lettre de la duchesse de Luynes. — Réponse de la marquise. — Elle monte dans les carrosses de la Reine. — Elle veut porter un plat à la Cène et quêter. — Elle éprouve un refus. — Attentions inusitées du Roi pour sa femme. — Il l'invite à dîner à Choisy. — Lui donne des étrennes. — A qui elles étaient destinées d'abord. — Mort de madame Poisson. — Son épitaphe. — Conduite de madame de Pompadour avec son père. — Une lettre d'elle. — Elle le fait anoblir pour services rendus dans les fournitures. — Elle paye ses dettes. — Lui fait avoir la terre de Marigny. — Comment. — Mort de Poisson père. — Poisson frère. — Le marquis de Vandières. — Ses débuts à la cour. — Louis XV l'aime. — Il est directeur général en survivance des bâtiments. — Il n'est pas vaniteux. — Sa sœur le fait voyager en Italie. — Il en rapporte de curieux dessins. — Correspondance échangée entre eux. — M. de Vandières revient à Paris. — Il se querelle avec sa sœur à propos de mariage. — Le jeune homme refuse tous les partis. — Il se brouille avec sa sœur. — Ils se réconcilient. — Il est fait cordon bleu et marquis de Marigny. — Il refuse de hautes places. — Les services qu'il a rendus aux arts. — Exposition de tableaux en 1754 et 1755. — Il protége les artistes. — Alexandrine le Normant d'Étiolles, fille de madame de Pompadour. — Elle est élevée à l'Assomption. — Sa familiarité avec le Roi. — Sa hauteur avec ses jeunes camarades. — Sa mère veut lui faire épouser un fils de Louis XV. — Histoire de la rencontre de Bellevue. — Peu de succès de ce projet. — Elle veut l'unir au fils de Richelieu. — Celui-ci décline l'honneur. — Négociations sérieuses avec la famille de Chaulnes. — Mort d'Alexandrine. — Désespoir de madame de Pompadour. — Sa fille est enterrée dans la nouvelle sépulture achetée par elle à la famille de la Trémouille. — La comtesse d'Estrades. — Qui elle était. — Nommée dame d'atour de Mesdames. — Comment. — Sa conduite avec madame de Pompadour. — Histoire arrivée à Choisy. — Chanson sur madame d'Estrades. — M. et madame de Baschi. — La marquise fait inviter cette dernière aux fêtes pour le mariage du Dauphin. — Comment. — Les Poisson. — Ils sont protégés par la marquise. — L'*outil* et l'*engin* de madame de Pompadour. — Les charités qu'elle faisait. — Fameuse chanson sur l'air des *Trembleurs*. — Contrepartie.

Devenue maîtresse du cœur de Louis XV et par conséquent toute-puissante, la marquise tint à la Reine les promesses qu'elle lui avait faites le jour de sa présentation. Attentive et respectueuse, elle ne laissa jamais échapper une occasion de lui plaire; elle se vantait même de ne pas lui être inutile auprès du Roi, en détruisant chez ce prince des préventions mal fondées contre sa femme, dont on calomniait même la conduite [1].

[1] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 158. — *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 226.

Marie Leckzinska, touchée des égards que madame de Pompadour lui témoignait, et entièrement soumise, d'ailleurs, aux ordres de son époux, se montra pour elle pleine de bontés [1]. Quelques jours après la cérémonie que nous venons de raconter, elle dîna avec elle à Choisy, et pendant le repas lui fit beaucoup de politesses [2]; un autre jour elle l'invita à assister à une assemblée qu'elle tenait dans son appartement et qui devait être suivie d'un sermon de charité; la marquise ne pouvant s'y rendre à cause d'une indisposition, envoya à la Reine son offrande en même temps que ses excuses [3].

Quelque temps après, la maîtresse crut s'apercevoir d'un changement dans les manières de la Reine; elle craignit qu'on ne lui eût nui dans l'esprit de cette princesse, et rencontrant madame de Luynes, sa dame d'honneur, elle la pria de la rassurer à cet égard; madame de Luynes remplit la commission, et écrivit à ce sujet à madame de Pompadour la lettre suivante : « Je viens de parler à la Reine, madame, et l'ai suppliée avec instance de me dire naturellement si elle avoit

[1] La Reine avait beaucoup d'esprit et était portée naturellement à la plaisanterie. Malgré tous les ménagements qu'elle gardait d'habitude avec madame de Pompadour, elle ne put résister, un jour, à l'envie de lui faire sentir son infériorité; mais la présence d'esprit de la favorite la sauva de ce mauvais pas en mettant les rieurs de son côté; voici l'anecdote : « Un jour que la marquise était entrée chez la Reine portant une grande corbeille de fleurs qu'elle tenait avec ses deux beaux bras sans gants, par signe de respect, la Reine admira tout haut la beauté de la marquise, et par des éloges détaillés qui auraient convenu autant à une production des arts qu'à un être animé, elle semblait vouloir justifier le goût du Roi. Le teint, les yeux, les beaux bras de la favorite, tout avait été le sujet d'éloges faits avec le ton de supériorité qui les rend plus offensants que flatteurs, lorsque la Reine pria la marquise de chanter dans l'attitude où elle était, désirant entendre cette voix et ce talent dont toute la cour et le Roi avaient été charmés au théâtre des petits appartements, et réunir à la fois le plaisir des oreilles à celui des yeux. La marquise tenant toujours son énorme corbeille, sentait parfaitement ce que cette invitation avait de désobligeant, et cherchait à s'excuser sur l'invitation de chanter. La Reine finit par le lui ordonner; alors elle fit entendre sa belle voix, en choisissant le monologue d'Armide : *Enfin, il est en ma puissance*. Toutes les dames présentes à cette scène eurent à composer leur visage en voyant l'altération de celui de la Reine. » (*Mém. de madame Campan*, édit. Didot, 395.)

[2] *Journal de Barbier*, IV, 84. — *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 64.

[3] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 92.

quelque peine contre vous ; elle m'a répondu du meilleur ton qu'il n'y avoit rien, et qu'elle étoit même très-sensible à l'attention que vous avez de lui plaire en toutes occasions ; elle a même désiré que je vous le mandasse. »

La marquise répondit en ces termes : « Vous me rendez la vie, madame la duchesse ; je suis depuis trois jours dans une douleur sans égale, et vous le croirez sans peine, connoissant comme vous le faites mon attachement pour la Reine. On m'a fait des noirceurs exécrables auprès de M. et madame la Dauphine ; ils ont eu assez de bonté pour moi pour me permettre de leur prouver la fausseté des horreurs dont on m'accusoit. On m'a dit quelques jours avant ce temps qu'on avoit indisposé la Reine contre moi ; jugez de mon désespoir, moi qui donnerois ma vie pour elle et dont les bontés me sont tous les jours plus précieuses. Il est certain que plus elle a de bontés pour moi, plus les monstres de ce pays-ci seront occupés à me faire mille horreurs, si elle n'a la bonté d'être en garde contre eux et vouloir bien me faire dire de quoi je suis accusée ; il ne me sera pas difficile de me justifier. La tranquillité de mon âme à ce sujet m'en répond. J'espère, madame, que l'amitié que vous avez pour moi, et plus encore la connoissance de mon caractère, vous seront garants de ce que je vous mande. Sans doute je vous aurai ennuyée par un long récit, mais j'ai le cœur si pénétré, que je n'ai pu vous le cacher. Vous connoissez mes sentiments pour vous, madame, ils ne finiront qu'avec ma vie [1]. »

Mais si la Reine consentait à montrer quelque bienveillance à madame de Pompadour à cause du Roi, et à lui permettre, par exemple, de monter dans ses carrosses pour se rendre à Fontainebleau, il est d'autres points sur lesquels sa juste susceptibilité se manifesta davantage. Pour plaire à son mari, elle se sentait capable d'oublier à la fois sa qualité d'épouse et de reine ; mais lorsqu'on voulut blesser ses sentiments religieux, elle se montra intraitable.

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 223.

La marquise commit à cet égard la plus grande inconvenance, en priant madame de Luynes de demander pour elle à la Reine la permission de porter l'un des plats à la cérémonie de la Cène. Marie Leckzinska ne voulut pas céder cette fois, et elle chargea sa dame d'honneur de mander à madame de Pompadour qu'elle était extrêmement touchée de son empressement à chercher à lui plaire en toute occasion, que son offre pour la Cène en était une nouvelle preuve; mais qu'elle en aurait le mérite sans en avoir la peine, les dames pour cette cérémonie étant en nombre suffisant [1].

Madame de Pompadour, malgré ce refus si net, ne se tint pas pour battue; elle voulut quêter le jour de Pâques et s'adressa encore à madame de Luynes, qui transmit sa demande à la Reine. Cette princesse se montra aussi ferme sur cet article que sur le précédent; ce fut en vain qu'on lui fit observer que sans doute la marquise ne s'était hasardée à faire cette demande que parce que le Roi l'y avait autorisée, que ce serait le blesser que de refuser; elle soutint qu'il ne serait pas décent que madame de Pompadour quêtât, et nomma madame de Castries pour remplir cet office [2]. La marquise ne garda pas rancune à la Reine de ces deux affronts, et cette princesse, pour les lui faire oublier sans doute, l'admit quelque temps après à son jeu [3].

La conduite de la Reine avec madame de Pompadour toucha le Roi, et dès lors on put remarquer, par les égards dont il entoura sa femme, combien il en était charmé; le public des courtisans, habitué à tout noter, signala comme un fait extraordinaire que, le 11 octobre 1746, pendant que la Reine jouait à cavagnole, le Roi s'approcha du jeu et s'assit pendant quelque temps. « C'est ce que nous n'avions pas vu depuis assez longtemps, » ajoute le duc de Luynes [4].

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 267.
[2] *Ibidem*, VII, 276.
[3] *Ibidem*, VII, 439.
[4] *Ibidem*, VII, 439.

Mais ce qui occupa surtout la cour, ce fut l'invitation que fit le Roi à la Reine de vouloir bien accepter à dîner chez lui à Choisy, où il se rendit d'avance pour l'attendre. Dès que Louis XV fut averti que Marie Leckzinska arrivait au château, il se porta à sa rencontre et la reçut avec toutes les grâces possibles. Il la conduisit d'abord dans sa chambre, pour lui faire voir un meuble nouveau dont l'appartement venait d'être décoré. C'était un satin blanc bordé de chenille et entouré d'une broderie d'or au dessin riche et agréable ; le cabinet attenant à la chambre avait été également meublé à neuf en velours à parterre assorti au mobilier de la chambre. Cette visite faite, le Roi et sa femme entrèrent au salon, et Louis, qui resta toujours debout, fit asseoir son épouse. Vers cinq heures, le dîner-souper fut servi dans la salle à manger ordinaire, dans laquelle on entrait par une porte tout en glaces. Le Roi et la Reine s'assirent au bout de la table en face de la porte; du côté de la cheminée prirent place mesdames de Pompadour, de Bellefonds, de Sassenage, et toutes les autres dames, sans garder aucun des rangs assignés par l'étiquette. A gauche de la Reine étaient assises mesdames de Luynes et de Villars. Le comte de Coigny servait le Roi, et le concierge du château la Reine. Le dîner était servi en maigre ; il se prolongea jusqu'à sept heures, et tout le monde fut frappé de l'air de bonne humeur de Louis XV. Le repas fini, on revint dans le salon et le jeu commença; ce fut le Roi qui composa celui de Marie Leckzinska, et lui-même fit une partie de piquet avec MM. de Luxembourg et de Soubise. Lorsque Louis eut cessé de jouer, la Reine s'approcha de lui et causa quelques instants; on l'entendit s'écrier : « Je ne m'en irai d'ici que quand on me chassera. » Elle eut ensuite un court entretien avec madame de Pompadour, et celle-ci l'écouta respectueusement, mais sans servilité; enfin, après une demi-heure de causerie, le Roi reconduisit la Reine jusqu'à son carrosse, où elle monta suivie de plusieurs dames qui l'avaient accompagnée, et qui étaient toutes en robes

abattues, suivant un usage récemment établi, puis elle regagna Versailles [1].

Enfin, les attentions du Roi pour sa femme parurent portées à leur comble le premier jour de l'année 1746. Depuis longues années déjà, Louis XV, troublé par des préoccupations personnelles, laissait passer cette époque sans offrir aucun cadeau d'étrennes à Marie Leckzinska. Ce jour-là, au contraire, le monarque fit présent à la princesse, étonnée tout à la fois et charmée, d'une petite tabatière d'or émaillée et sur l'un des côtés de laquelle il y avait une montre [2].

On s'extasia généralement sur le don du Roi; la Reine en était heureuse et fière, et croyait y voir une marque d'affection; mais son bonheur dura peu de temps, car quelques jours après on lui apprit que cette tabatière avait été commandée pour madame Poisson, mère de madame de Pompadour, et que c'était seulement à la mort inattendue de cette femme qu'elle était redevable de ce souvenir de son mari [3].

La mère de la marquise était morte, en effet, le 24 décembre 1745; elle succomba à une indigestion, et la malignité publique, qui s'égayait déjà sur le compte de la fille, n'épargna pas la mémoire de la mère; on lui fit une épitaphe satirique ainsi conçue :

Ci-gît qui, sortant d'un fumier,
Pour faire fortune entière,
Vendit son honneur au fermier [4],
Et sa fille au propriétaire [5].

Cette fin prématurée, madame Poisson n'était âgée que de quarante-six ans, affecta beaucoup madame de Pompadour. Pendant plusieurs jours elle s'enferma et ne voulut voir personne; son chagrin était tel que le Roi voulut suspendre un voyage que la cour devait faire à Marly, voyage annoncé

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 128.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 188.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 202.
[4] M. le Normant de Tournehem, fermier général.
[5] Louis XV. — *Recueil Maurepas*, XXXIV, 189.

depuis longtemps déjà et pour lequel les femmes avaient fait des dépenses considérables de toilette; mais madame de Pompadour eut, dans cette circonstance, plus de bon sens que son royal amant : elle s'opposa à ce qu'on suspendît le voyage, en disant que la mort de sa mère n'était pas un événement assez important pour déranger la cour, et que toutes les dames qui avaient fait à ce sujet des emplettes en auraient, avec raison, beaucoup trop de regret [1].

Si l'on a beaucoup de reproches à faire à madame de Pompadour, au moins n'a-t-on pas à lui faire celui d'avoir oublié, dans sa haute fortune, les intérêts de ses parents. Elle se montra, au contraire, toujours excellente pour eux, et tous les Poisson qui pouvaient établir les liens de famille qui les unissaient à elle étaient sûrs de sa protection et de ses bienfaits [2]. C'est là une qualité que nous nous plaisons à lui reconnaître, et qui efface, selon nous du moins, bien des défauts.

Quelque ignoble que fût son père, la marquise fut toujours pleine de tendresse pour lui, et cependant un pareil homme, grossier, sans aucun respect humain et sans mœurs, ne pouvait que l'humilier profondément, en la faisant rougir d'être sa fille; elle se bornait à le tenir autant que possible loin d'elle et de la cour, car ses audaces, et nous en avons rapporté quelques-unes plus haut, la faisaient frémir [3]. Voici une lettre d'elle qui permettra au lecteur d'apprécier le ton de ses relations avec lui : « Je scais, mon cher père, plusieurs cordons rouges promis, ainsy je doute fort qu'il soit possible d'en obtenir un pour M. de Petit. Il n'a jamais été question de la prévôté de Paris pour mon frère, ny lui ni moy n'avons de fonds à placer : cette charge est très-chère et rapporte peu, et ne le rendroit pas plus grand seigneur

[1] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 172. — *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 155.

[2] *Mémoires de madame du Hausset*, 216.

[3] *Vie privée de Louis XV*, III, 14.

qu'il est; mais il est bien sûr que tout ce qui vaquera luy sera donné par le public. Il a été accoutumé aux gens insatiables ; *je serois bien fâchée d'avoir ce caractère infâme* et que mon frère l'eût. Je suis bien fâchée qu'il ne veuille pas se marier ; il ne trouvera jamais un party comme celui que j'espérois lui procurer. Je suis ravie que vous vous amusiés à Crécy ; restés-y, mon cher père, tant que cela vous conviendra, et rendés justice à mon tendre attachement [1]. »

En 1747, madame de Pompadour fit donner à son père des lettres de noblesse, dans lesquelles elle fit insérer qu'elles lui étaient accordées pour les services qu'il avait rendus dans les fournitures des vivres [2]. On le consolait ainsi de ses mal-

[1] *Les maîtresses de Louis XV*, I, 245. — Lettre tirée de la collection de M. Fossé d'Arcosse.

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 211. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 166. Voici le préambule de ces lettres : « Les connoissances que le sieur François Poisson avoit acquises depuis mil sept cent trois, par une application continuelle à tout ce qui concerne l'approvisionnement des vivres pour les armées, nous ayant engagé à nous servir de lui en mil sept cent vingt-un et mil sept cent vingt-deux, afin de procurer à la Provence, alors affligée d'une maladie contagieuse, et aux provinces limitrophes menacées de la même contagion, les secours qui leur étoient nécessaires, nous eûmes d'autant plus de sujet de nous applaudir de ce choix que ledit sieur Poisson, sans être retenu par les dangers auxquels sa vie fut sans cesse exposée, s'acquitta avec distinction de la commission qui lui avoit été confiée. Cette expérience nous ayant fait connoitre combien il pouvoit être utile à la prompte exécution des ordres que nous donnâmes en mil sept cent vingt-cinq pour prévenir les maux que la disette des blés pouvoit causer dans notre royaume, nous crûmes ne pouvoir mettre en de meilleures mains le soin de l'approvisionnement de la ville de Paris et de plusieurs magasins des places frontières, pour lequel il ne ménagea ni sa fortune, ni son travail, ni le crédit qu'il pouvoit avoir; cependant, et malgré le succès qu'avoient eu ses talents, sa vigilance et son zèle, il ne put obtenir la justice même qui lui étoit due sur le remboursement de ses avances et sur les emprunts qu'il avoit faits, en sorte qu'il se vit pendant plus de vingt années exposé aux poursuites les plus rigoureuses, qui l'obligèrent de quitter son établissement et sa famille, et de vivre pendant huit années dans la retraite, qu'il ne put trouver que dans le pays étranger. Enfin, la conduite dudit sieur Poisson, examinée par des commissaires les plus équitables et les plus éclairés, le jugement qu'ils ont rendu a fait connoitre toute l'exactitude et la fidélité de son service; les emprunts qu'il avoit faits ont été justifiés, ses avances établies et liquidées, et il a recouvré son état et sa liberté; mais ce qu'il a souffert dans sa fortune et plus encore dans sa réputation, ne pouvant être réparé que par les témoignages de satisfaction que nous devons à ceux de nos sujets qui s'emploient au service de notre État avec autant de désintéres-

heurs passés. On effaçait jusqu'au souvenir de la condamnation à la potence qu'il avait encourue en 1726, et la brillante marquise n'avait plus pour père un vil roturier.

Mais si des titres nobiliaires satisfaisaient l'amour-propre de la fille, il fallait d'autres aliments à la cupidité du père, et madame de Pompadour tâcha de le contenter de son mieux. Elle paya d'abord ses dettes, qui montaient à la somme de 400,000 livres [1], ensuite elle lui fit donner par le Roi de belles terres et de grands domaines, à l'indignation générale [2]. Parmi ces terres, il en est une, celle de Marigny, que Poisson acheta avec l'argent de Louis XV, en 1751. Le duc de Luynes nous a conservé le détail de cette négociation; elle est assez divertissante pour être donnée ici ; on y verra le père Poisson créancier du Roi pour une somme de *deux cent mille livres pour fournitures et avances par lui faites*, et donnant quittance à Sa Majesté de ces deux cent mille livres, moyennant quoi on lui adjuge le domaine :

« Je n'ai appris que depuis peu que c'est M. Poisson, père de madame de Pompadour, qui a la terre de Marigny, de feu M. de la Peyronie, qui est en Brie. Cette terre relève en entier de M. le duc de Gesvres. Lorsque M. de la Peyronie l'acheta, M. le duc de Gesvres lui remit la totalité des droits. M. de la Peyronie a donné cette terre par son testament à la maison de Saint-Côme ; elle vaut sept ou huit mille livres de rentes. La maison de Saint-Côme a toujours joui de cette

sement et de zèle que l'a fait le sieur Poisson, nous croyons devoir lui accorder ces témoignages de satisfaction, préférables, suivant lui-même, à tout ce qu'il auroit à prétendre de dédommagement et de récompense, et, pour cet effet, nous voulons l'honorer d'un titre qu'il puisse transmettre à ses descendants, et qu'il soit pour eux, comme il doit l'être pour tous nos sujets, un motif d'émulation et le moyen de les engager à servir l'État et la patrie avec l'avantage que peuvent procurer leurs talents et leur expérience... »

D'Hozier régla comme suit les armoiries des Poisson : *un écu de gueules, à deux poissons en forme de barbeaux d'or adossés.* Cet écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or et de gueules.

[1] *Curiosités historiques*, par M. le Roi. — *Dépenses de madame de Pompadour*, 218.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 92, 156.

terre, mais sans en tirer un profit considérable, parce que, sous le prétexte de veiller à l'administration de cette terre et d'y donner les ordres nécessaires, deux députés de Saint-Côme y alloient tous les ans passer quinze jours ou trois semaines, pendant lequel temps ils s'y divertissoient et y dépensoient au moins le tiers de la terre. Ainsi c'étoit l'avantage de la communauté de vendre ladite terre, et M. Poisson désiroit de l'acheter. La question étoit de donner une forme à cette acquisition. On a cru que le meilleur moyen étoit que ce fût le Roi qui achetât la terre. Le Roi devoit 200,000 livres à M. Poisson pour fournitures et avances par lui faites. M. Poisson a donné quittance des 200,000 livres, au lieu desquelles le Roi a donné ladite terre. On dit que Sa Majesté a acheté les mêmes 200,000 livres de la communauté de Saint-Côme, pour lesquelles il a constitué 10,000 livres de rente au profit de cette communauté. Ainsi M. Poisson a payé; il possède la terre qu'il désiroit; il la possède sûrement, parce que c'est le Roi qui est son garant. La communauté de Saint-Côme y gagne aussi considérablement; elle jouit de 10,000 livres de rente, tous frais faits, au lieu de 5 ou 6,000 livres qu'elle touchoit peut-être pendant son administration; et un tiers qui y gagne beaucoup est M. le duc de Gesvres, à qui il a été payé 41,000 livres pour les droits seigneuriaux sans aucune remise [1].»

Le père Poisson, anobli et enrichi par le déshonneur de sa fille, vécut encore quelques années, en véritable philosophe, prenant tout en plaisantant et raillant même la marquise de Pompadour qui lui avait fait ce doux loisir; malheureusement pour lui il était devenu hydropique, et comme il traitait cette maladie par le vin, sans doute pour la mieux combattre, il ne tarda pas à passer doucement de vie à trépas.

Ce modèle des maris et des pères décéda au mois de juin 1754, à l'âge de soixante-dix ans [2], laissant sa terre de Marigny à son fils, le marquis de Vandières.

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 86.

[2] *Journal de Barbier*, VI, 37. — *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 287.

Abel-François Poisson, frère de madame de Pompadour, n'eut pas non plus à se plaindre de sa sœur lorsqu'elle fut arrivée au pouvoir. Il sortait à peine du collége quand elle l'introduisit à la cour; sa figure était charmante [1], et son âge lui permettait encore de rougir de la platitude des courtisans en cordon bleu qui se disputaient l'honneur de ramasser son mouchoir. Louis XV le traitait avec amitié, l'appelait *petit frère*, et un jour que le jeune homme dînait en tête-à-tête avec sa sœur, le Roi étant survenu et la marquise voulant renvoyer son frère, le monarque s'écriait avec bonhomie: « Non, votre frère est de la maison; au lieu d'ôter le couvert qui est préparé pour lui, il n'y a qu'à en ajouter un de plus, nous dînerons tous les trois ensemble [2]. »

Il est superflu d'ajouter que le frère de la maîtresse ne s'appelait déjà plus Poisson, mais bien marquis de Vandières: *marquis d'avant-hier*, murmuraient tout bas et par derrière les mêmes courtisans qui briguaient par devant l'honneur de lui servir de domestiques. Il était en outre directeur général des bâtiments, en survivance de M. le Normant de Tournehem, titulaire de cette charge [3], qui en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée au mois de novembre 1751 [4]. Enfin, *petit frère* possédait la capitainerie de Grenelle par la grâce de Louis XV, qui paya de sa poche les 100,000 livres du brevet de retenue dont était frappée cette capitainerie [5], qu'il revendit peu après au prince de Soubise moyennant 180,000 livres [6].

Au reste, M. de Vandières avait de la tenue et de la modestie; il ne s'abusait pas sur son mérite et n'attribuait

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 102.

[2] *Vie privée de Louis XV*, II, 289.

[3] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 151, 200.

[4] *Ibidem*, XI, 287.

[5] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 174. — *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 139.

[6] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 437. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 477.

pas à ses talents les faveurs qui pleuvaient sur lui ; il ne se donnait même pas la peine d'en déguiser l'origine, et causant un jour avec Marmontel, il lui racontait en revenant du spectacle qu'il y avait passé un assez vilain moment ; qu'assis tranquillement au balcon, il ne pensait qu'à rire d'une petite pièce assez drôle, il avait tout à coup entendu l'un des personnages s'écrier : « Quoi ! j'aurais une jolie sœur et cela ne me vaudra rien, lorsque tant d'autres font fortune par leurs arrière-petites-cousines ! » Cette saillie l'avait fait frémir, mais heureusement personne ne l'avait remarqué, et il en fut quitte pour la peur [1].

La marquise ne se faisait pas illusion sur son frère ; elle savait que ce n'était pas un homme supérieur, mais elle voulut du moins qu'il devînt véritablement instruit des connaissances indispensables à l'exercice de sa charge de directeur des bâtiments. Elle résolut donc de l'envoyer en Italie, pour le familiariser un peu avec les beautés artistiques dont est rempli ce pays privilégié. M. de Vandières partit au mois de décembre 1749, accompagné par l'architecte Soufflot, le dessinateur Cochin, et par un homme de lettres, historiographe des bâtiments et auteur de tragédies aujourd'hui oubliées, l'abbé le Blanc [2]. Avant son départ, M. de Vandières éprouva encore une fois les effets de la libéralité du Roi, qui lui fit présent d'une terre située près du domaine de Marigny, possédé déjà par le père Poisson [3].

Le voyage dura deux ans, et ce furent deux années de sérieuses études pour le jeune homme, qui, sous l'habile direction de savants compagnons, acquit dans leur commerce et dans leurs leçons une connaissance approfondie des arts [4]. Par ordre de sa sœur il devait tenir table ouverte

[1] *Mémoires de Marmontel*, II, 6.

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 53. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 91. — *Éloge du marquis de Marigny*, par Cochin, dans le *Journal de Paris* du 1er juin 1781.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 113.

[4] *Éloge du marquis de Marigny*, par Cochin.

à Rome, y vivre splendidement et rapporter dans ses portefeuilles les dessins des plus beaux théâtres de l'Italie, afin qu'on en construisît de semblables en France[1].

Pendant l'absence de son frère, madame de Pompadour entretint avec lui une correspondance pleine de cordialité et d'amitié. Deux de ces lettres ont été publiées déjà ; nous les reproduirons cependant, et le lecteur y verra régner le même ton affectueux que dans le billet adressé à son père que nous avons donné plus haut[2].

« Mon tableau vous est surement parvenu, mon cher frère, ainsy il n'y a plus d'impatience que pour celuy du Roy. Je ne scais sy vous avez donné ordre au sieur Verney pour les deux que je luy demande ; le parent de madame du Haussey peut par hasard être un homme de bien, mais il en existe bien peu dans cet état-là. Mandés moy donc votre marche, cher bonhomme. M. de Saint-Germain m'a dit que Lefort arriveroit à Turin le 2 ou 3 juin, ainsy vous devés estre en marche. J'espère que vous continuerés à faire aussy bien qu'à votre premier voyage dans cette cour. Faites mes compliments à mylord Lismore. Je devois aller demain à Crécy, mais j'ay rompu le voyage, y ayant dans le païs des maux de gorge comme ceux qui sont depuis un an à Paris. Je suis trop attachée au Roy pour risquer seulement la plus légère inquiétude sur sa personne. Je désirois aller y passer vingt-quatre heures, Sa Majesté n'a pas voulu me le permettre. Bonsoir, cher frère, le portrait de Vanloo[3] n'est pas

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 113. — M. de Vandières rapporta en effet d'Italie une curieuse suite de dessins dus à Cochin; on peut en voir la description dans le Catalogue de ses objets d'art, si rare aujourd'hui, et que nous reproduisons à la fin de ce volume.

[2] Ces deux lettres viennent des collections de MM. Boutron et de Panisse; ce sont MM. de Goncourt qui les ont publiées pour la première fois dans *les Maîtresses de Louis XV*, I, 242 et 243. — Nous demanderons aux spirituels auteurs de ce curieux ouvrage de nous pardonner cet emprunt; ils savent bien qu'il est impossible de toucher à un point quelconque de l'histoire du dix-huitième siècle sans les rencontrer, et par conséquent sans les citer.

[3] Madame de Pompadour a été peinte deux fois par Vanloo, en belle jardinière et en sultane. Nous décrirons le premier portrait un peu plus loin,

finy. Il a eu la rougeolle chez luy. M. de T.[1] n'a pas osé le voir pour lui donner ses avis. »

Et plus tard : « 16 mars. — Sy la lettre que j'avois adressé au maître de poste de France à Turin ne vous parvient pas, mon cher frère, c'est une perte légère ; l'infante[2] a tant de raisons pour aimer le Roy, que je ne suis pas étonné de l'empressement quelle vous a témoigné pour scavoir de ses nouvelles. Il est difficile de trouver un père aussy unique dans tous les points. La dame de Lède est de son naturel assés haute, cependant elle m'a assés d'obligations et est trop politique dailleurs pour n'avoir pas eu envie de vous bien faire. Mais elle est haboré dans le païs dou vous venés. Ainsy tout le mal quon vous en a dit ne me surprend pas, principalement sur de Maulevrier qui la deteste. Je le feray remercier des attentions qu'il a eu pour vous. Le dessein que vous mavez envoyé de lautel de saint Fidel ma paru aussy ridicule qua vous. La princesse Trivulce a connu presque tous les hommes de la cour pendant la guerre d'Italie, ainsy je ne suis pas étonné qu'elle vous en ait parlé, vous avez bien fait de repondre sagement. Jay eu depuis huit jours dans la teste une fluxion fort considérable, elle va beaucoup mieux et jay été aujourd'hui à l'Hermitage. On vous mandera cependant de Paris que je crache le sang ; cela est aussy vray que toutes les fois qu'on l'a dit. Madame la Dauphine a passé quatre mois, par conséquent grosse de trois et demie ; vous deves juger de ma joye. Bonsoir, cher bonhomme, je vous embrasse de tout mon cœur. Jespère vous envoyer dici à quinze jours les portraits. Mandés moi donc pour vos habits. »

dans la liste des portraits gravés de la marquise; quant au second, il est détaillé au n° 131 du *Catalogue des objets d'art de M. de Marigny*, placé à l fin de ce volume.

Peut-être M. de Tournehem.

[2] Louise-Élisabeth, fille de Louis XV, mariée en 1739 à don Philippe, duc de Parme et de Plaisance, infant d'Espagne, et fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse. — L'infante, fille de Louis XV, mourut en 1759.

M. de Vandières était de retour à Paris au mois de septembre 1751[1]. La bonne intelligence qui avait jusqu'alors régné entre le frère et la sœur semble diminuer à dater de ce moment; ils avaient de fréquentes querelles, et l'intervention de madame du Hausset, qui avait toute la confiance de madame de Pompadour, fut souvent nécessaire pour rétablir entre eux la bonne harmonie[2].

C'est qu'il se débattait une grave question entre eux deux, et que le marquis de Vandières refusait de se soumettre aux idées un peu absolues que sa sœur avait à son endroit. Elle voulait qu'il se mariât, et lui ne le voulait pas. Jeune et riche, il préférait à tout son indépendance, et disait hautement qu'il ne consentirait à en faire le sacrifice que pour une femme qu'il aimerait réellement[3], mais non pas assurément pour s'engager dans les liens d'un mariage de convenance. La marquise cependant ne se rebutait pas et faisait briller aux yeux de son frère, insensible à tant d'honneur, l'éclat des plus brillantes alliances; elle lui offrait une fille du maréchal de Lowendal, une fille du duc de la Vallière[4], une fille de la princesse de Chimay[5], une fille du garde des sceaux Berryer[6], mais toujours en vain. Elle promettait de lui assurer en dot la propriété du splendide hôtel d'Évreux, qu'elle venait d'acquérir dans le faubourg Saint-Honoré[7], elle s'engageait à le faire nommer par le Roi duc à brevet et même duc héréditaire[8], rien n'y faisait. M. de Vandières s'obstinait à demeurer célibataire. Les événements vinrent lui donner raison contre sa sœur, car, longtemps après la mort de la marquise, s'étant décidé enfin à se marier, les que-

[1] *Éloge de M. de Marigny*, par M. Cochin.
[2] *Mémoires de madame du Hausset*, 59.
[3] *Mémoires de madame du Hausset*, 175.
[4] *Journal de Barbier*, VI, 69.
[5] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 398.
[6] *Journal de Barbier*, VI, 533.
[7] *Journal de Barbier*, VI, 69.
[8] *Mémoires de madame du Hausset* 175.

relles fréquentes et les chagrins qu'il eut dans son ménage le conduisirent au tombeau [1].

Madame de Pompadour harcelait tellement son frère à ce sujet, que, de guerre lasse, il finissait quelquefois par avoir l'air de se laisser convaincre : la marquise se hâtait alors d'aller de l'avant et engageait aussitôt une affaire; mais alors M. de Vandières lui échappait et trouvait un moyen de retirer sa parole, à la grande désolation de sa sœur, compromise par des démarches trop significatives. C'étaient alors des colères terribles de la favorite contre son frère; elle le prenait en horreur pendant quelque temps, puis, comme au fond elle l'aimait tendrement, elle s'apaisait, et recommençait bientôt de nouvelles tentatives qui aboutissaient toujours au même résultat.

Un jour que la marquise se faisait lire quelque livre nouveau par madame du Hausset, on apporta une lettre; elle en prit connaissance et parut vivement contrariée; enfin, n'y tenant plus et éprouvant le besoin d'épancher son dépit, elle dit à sa femme de chambre : « C'est de monsieur mon frère, qui n'aurait pas osé me dire cela, il me l'écrit; j'avois arrangé pour lui un mariage avec la fille d'un homme titré, il paraissait s'y prêter et je m'étais engagée. Aujourd'hui, il me mande qu'il a pris des informations, que le père et la mère sont d'une hauteur insupportable, que la fille est fort mal élevée, et qu'il sait, à n'en pas douter, qu'ayant eu quelque connaissance du mariage dont il est question, elle s'était exprimée avec le dernier mépris sur nous; qu'il en est sûr et qu'on m'a encore moins ménagée que lui; enfin il me prie de rompre le mariage, mais il m'a laissée aller trop avant, et voilà des ennemis irréconciliables qu'il me fait. Ce sont quelques-uns de ses complaisants qui lui ont mis cela dans la tête, parce qu'ils ne voudraient pas qu'il changeât de vie et que la plupart ne seraient pas admis chez

[1] *Mémoires de Marmontel*, III. — *Les fastes de Louis XV, de ses ministres, de ses maîtresses*, II.

sa femme. » Le dimanche suivant, madame de Pompadour fut de glace avec son frère; mais peu de temps après, la demoiselle en question s'étant mariée, elle tint deux mois après son mariage une conduite telle que la marquise fut obligée de convenir que M. de Vandières avait eu raison de ne vouloir pas l'épouser[1].

Ces dissentiments n'empêchèrent pas, du reste, madame de Pompadour de faire à son frère le plus de bien possible. Un instant elle eut l'idée de lui acheter la charge de premier maître d'hôtel du Roi, que le titulaire, M. de Livry, désirait beaucoup vendre[2], mais cette négociation ne réussit pas; plus tard, elle voulut le décorer du cordon bleu, mais Louis XV trouva la prétention un peu forte, et les bons mots des courtisans, qui prétendaient que *le poisson n'était pas encore assez gros pour être mis au bleu,* le décidèrent à refuser, pour le moment du moins[3]. Ces deux échecs ne découragèrent pas la marquise, et, grâce à ses instances, le Roi érigeait le 14 septembre 1754 la terre de Marigny en marquisat, en faveur de M. de Vandières; deux jours après, le nouveau marquis de Marigny avait l'honneur de monter dans les carrosses du Roi[4], et deux ans plus tard il était nommé secrétaire de l'ordre du Saint-Esprit, ce qui lui permettait de porter le cordon bleu. « C'est un gros garçon de bonne mine et jeune, disait à ce propos un contemporain, cela le décorera bien[5]. »

Tant de faveurs ne rendirent pas M. de Marigny plus vaniteux, et à propos de sa nouvelle appellation il disait : « On m'a appelé *marquis d'avant-hier,* on m'appellera maintenant *marquis des Mariniers,* sachant que je suis né Poisson[6]. » Le mot assurément n'est pas très-spirituel, mais il

[1] *Mémoires de madame du Hausset,* 144.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson,* VII, 410.
[3] *Vie privée de Louis XV,* III, 11.
[4] *Mémoires du duc de Luynes,* XIII, 372, 374. — *Journal de Barbier,* VI, 69.
[5] *Journal de Barbier,* VI, 26. — *Mémoires du duc de Luynes,* XV, 134.
[6] *Biographie* Michaud, article *Marigny.*

dénote du moins un homme modeste et qui entendait la plaisanterie. Lorsque grâce à sa charge de secrétaire de l'ordre il put se parer du cordon bleu, il répondit aux compliments que lui adressait Marmontel à ce sujet : « Monsieur Marmontel, le Roi me décrasse[1]. »

Le bon sens naturel dont il était doué le portait même à refuser les positions trop en vue où sa sœur voulait le placer. Madame de Pompadour désirait lui faire obtenir la surintendance de M. de Saint-Florentin et le département de la marine, lors de la retraite de M. de Machault; mais M. de Marigny refusa et dit à la marquise ces propres paroles : « Je vous épargne bien des chagrins en vous privant d'une petite satisfaction : le public seroit injuste envers moi, quelque bien que je fisse dans ma place; quant à celle de M. de Saint-Florentin, il peut vivre encore vingt-cinq ans, et cela ne m'avanceroit de rien. Les maîtresses sont assez haïes par elles-mêmes sans qu'elles s'attirent encore la haine qu'on porte aux ministres[2]. »

Comme directeur général des bâtiments, M. de Marigny rendit de véritables services aux arts et aux artistes; il secondait en cela les intentions de sa sœur, qui accueillait volontiers les hommes de talent dans tous les genres. Il protégea l'Académie de peinture et de sculpture et l'Académie d'architecture, placées toutes deux sous sa direction, et y institua des prix destinés à exciter l'émulation des jeunes étudiants. Les lauréats étaient envoyés à Rome aux frais du gouvernement, pour y apprendre les secrets de l'art antique[3], et les œuvres qui leur avaient procuré cette récompense étaient présentées au Roi.

Ce fut ainsi que M. de Marigny présenta à Louis XV, en 1754, les peintures et les sculptures suivantes :

L'Enlèvement de Céphale par l'Aurore, par Deshayes;

[1] *Mémoires de Marmontel,* II, 26.
[2] *Mémoires de madame du Hausset,* 175.
[3] *Vie privée de Louis XV,* II, 289.

Psyché montrant à ses sœurs les présents qu'elle a reçus de l'Amour, par Fragonard ;

Un sacrifice à Bacchus, par Monet ;

Laban qui cherche ses idoles, par Brenet ;

Un modèle de ronde bosse représentant : *Le Roi à cheval habillé à la gauloise ;* deux bas-reliefs représentant, l'un *un cheval nu,* l'autre *un cheval avec son équipement,* par Guyard ;

Quatre petits bas-reliefs représentant *les Saisons* figurées par des enfants, et un modèle de ronde bosse dont le sujet était *Une Bacchante qui enivre des enfants,* par la Rue, cadet[1].

L'année 1755 vit s'accomplir pareille cérémonie ; cette fois, les ouvrages exposés dans l'appartement du Roi étaient :

Le Sauveur lavant les pieds à l'apôtre, par Fragonard, âgé de vingt-deux ans et depuis deux ans dans l'école ;

Armide prête à poignarder Renaud et arrêtée par l'Amour, par Monet, âgé de vingt-trois ans, depuis dix-huit mois dans l'école ;

Mercure qui endort Argus pour enlever Io métamorphosée en génisse, par Brenet l'aîné, âgé de vingt-six ans, dans l'école depuis quinze mois ;

Saint Jérôme en méditation, par le même ;

Un modèle représentant *le Temps qui enchaîne l'Amour,* par Brenet jeune, âgé de vingt ans, depuis six mois dans l'école ;

Alexandre s'endormant avec une boule d'or dans la main afin de s'éveiller au bruit qu'elle fera en tombant, par Chardin[2], âgé de vingt-deux ans, depuis cinq mois dans l'école ;

Mathathias tuant un Juif qui avait sacrifié aux idoles et le ministre d'Antiochus qui l'y avait forcé, par le même[3].

M. de Marigny ne borna pas là les services qu'il rendit aux arts ; il fit venir de Lyon Soufflot, qu'il chargea de la

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* XIII, 209.

[2] Ce jeune peintre, qui promettait de devenir un artiste d'un talent égal à celui de son père, se noya quelque temps après à Venise.

[3] *Mémoires du duc de Luynes,* XIV, 134.

construction de l'église dédiée à sainte Geneviève, et fit décorer ce grand architecte, le dessinateur Cochin, le peintre Pierre et le sculpteur Pigalle, du cordon de Saint-Michel. Grâce à lui, Carle Vanloo fut nommé premier peintre du Roi, et lorsqu'il le présenta en cette qualité au Dauphin, ce prince dit gracieusement à l'artiste : « Il y a longtemps qu'il l'est ! » Et plus tard, lorsque Vanloo fut mort, M. de Marigny fit donner sa place au célèbre Boucher.

Nous l'avons dit, en agissant ainsi, le frère de madame de Pompadour secondait les goûts et les désirs de sa sœur, qui lui fit concevoir différents projets pour l'embellissement de Paris. Si tous ceux qu'ils rêvèrent ne se réalisèrent pas, M. de Marigny en exécuta du moins quelques-uns, tels que l'achèvement d'une partie considérable du Louvre et la construction sur le quai d'un guichet qui s'appela longtemps le *guichet Marigny*[1].

Enfin, ce fut encore lui qui fit ouvrir aux amateurs la superbe galerie de Rubens, que l'on admirait autrefois au Luxembourg, et qui fit ordonner par le Roi que tous les tableaux appartenant à Sa Majesté seraient successivement exposés aux yeux du public dans le même palais[2].

Le médecin Quesnay avait-il donc tort lorsqu'en parlant de ce zélé protecteur des arts et des artistes il disait :

« C'est un homme bien peu connu ; personne ne parle de son esprit et de ses connoissances, ni de ce qu'il a fait pour l'avancement des arts ; aucun depuis Colbert n'a fait autant dans sa place ; il est d'ailleurs fort honnête homme, mais on ne veut le voir que comme frère de la favorite, et parce qu'il est gros, on le croit lourd et épais d'esprit. » Et madame du Hausset se trompait-elle en ajoutant : « Ce que Quesnay disoit étoit très-vrai. M. de Marigny avoit voyagé avec d'habiles artistes en Italie, et avoit acquis du goût et beaucoup plus d'instruction que n'en avoient eu ses prédécesseurs. Quant

[1] *Éloge de M. de Marigny*, par M. Cochin.
[2] *Vie privée de Louis XV*, II, 289.

à son air épais, il ne l'avoit que depuis quelque temps qu'il étoit engraissé, et sa figure auparavant étoit charmante. Il avoit été aussi beau que sa sœur étoit belle, ne faisoit la cour à personne, n'avoit aucune vanité, et se bornoit à des sociétés où il étoit à son aise[1]. »

Tel était le frère de la marquise, auquel un contemporain a appliqué l'épithète *d'arbiter elegantiarum*[2], épithète dont la postérité ne l'a pas jugé indigne.

Ce fut au milieu de cette vie facile, qu'il devait tout entière à la tendresse de sa sœur, que M. de Marigny fut frappé violemment par un malheur domestique; madame de Pompadour perdit sa fille, la jolie Alexandrine. La douleur de cette perte, qui plongea la marquise dans un profond chagrin, fut vivement ressentie par son frère, qui, s'il faut en croire quelqu'un de généralement bien informé, voulait renoncer en faveur de sa nièce à ses idées de célibat[3].

La fille de M. et de madame le Normant d'Étiolles avait suivi la fortune de sa mère; elle était charmante, d'un caractère vif, et les traits de son visage rappelaient, dit-on, beaucoup ceux de la marquise[4]. Madame de Pompadour la fit élever avec soin au couvent de l'Assomption, où on lui fit construire un appartement somptueux qu'elle habitait avec une femme de qualité qui lui servait de gouvernante[5]. Dans ce couvent, Alexandrine fut traitée avec les mêmes égards et le même respect que si elle eût appartenu aux plus grandes familles du royaume; on l'appelait par son nom de baptême[6], comme on en usait alors avec les princesses du sang; elle-même en parlant au Roi lui disait : *Papa*[7].

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 102.

[2] *Vie privée de Louis XV*, II, 289.

[3] *Mémoires de madame du Hausset*, 102.

[4] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 114. — *Vie privée de Louis XV*, III, 11.

[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 185.

[6] *Mémoires de madame du Hausset*, 100.

[7] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 114.

Il était impossible que, dans une situation pareille, cette enfant ne devînt pas fière et hautaine; en même temps qu'elle se trouvaient à l'Assomption beaucoup de filles de grands seigneurs qu'on y avait placées, soit pour plaire à la marquise, soit pour échafauder sur une liaison d'enfants l'espoir d'une élévation future[1]. Mademoiselle de Soubise, la future épouse du prince de Condé, était de ce nombre; un jour Alexandrine lui disputa le pas et prétendit passer la première; grand émoi dans le couvent ; on en parle à madame de Pompadour, qui, au lieu de blâmer cette inconvenance, répond seulement : « Elle a manqué de politesse[2]. »

Entre autres manies, la marquise avait celle de faire des mariages; on a vu plus haut à combien d'attaques matrimoniales elle exposa son frère; aussi, à peine Alexandrine eut-elle sept ou huit ans, qu'elle se mit à chercher de tous côtés un époux pour sa fille; assurément les partis ne lui manquaient pas, mais elle ne voulait rien de vulgaire, et désirait surtout trouver dans cette alliance un appui qui consolidât définitivement sa position à la cour. De cet ensemble de réflexions naquit un projet audacieux; Louis XV avait eu de madame de Vintimille un fils adultérin qui était tout son portrait; il s'appelait le comte du Luc. Madame de Pompadour trouva moyen de faire venir cet enfant à Bellevue et de le faire rencontrer avec Alexandrine dans une figuerie que le Roi devait visiter. En arrivant, Louis XV demanda qui était le petit garçon; on le lui dit, et la marquise, saisissant l'occasion au vol, dit en riant et en montrant sa fille : « Ce serait un beau couple. » Le Roi n'eut pas l'air d'entendre, et, sans s'occuper de son fils qui mangeait des brioches, il joua quelque temps avec Alexandrine; à un certain moment le petit comte du Luc fit un geste si semblable à ceux qui étaient habituels à Louis XV, que madame de Pompadour

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 185.

[2] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 114.

ne put s'empêcher de s'écrier : « Ah! Sire, voyez... — Quoi? répondit-il. — Rien, si ce n'est qu'on croit voir son père. — Je ne savais pas, reprit en souriant le monarque, que vous connaissiez le comte du Luc si particulièrement. — Vous devriez bien l'embrasser, repartit madame de Pompadour, car il est fort joli. — Je commencerai donc par la demoiselle, » dit alors Louis XV; et il embrassa froidement les deux enfants. Le soir, la marquise se plaignit du Roi à madame du Hausset. « Il est comme cela, murmurait-elle, mais n'est-ce pas que ces deux enfants ont l'air faits l'un pour l'autre? Si c'était Louis XIV, il ferait du jeune enfant un duc du Maine. Je n'en demande pas tant : une charge et un brevet de duc pour son fils, c'est bien peu, et c'est à cause que c'est son fils que je le préfère, ma bonne, à tous ces petits ducs de la cour. Mes petits-enfants participeraient en ressemblance au grand-père et à la grand'mère, et ce mélange, que j'ai l'espoir de voir, ferait mon bonheur un jour[1]. »

Madame de Pompadour renonça à grand'peine à cette idée; cette union de sa fille avec un fils de Louis XV ne la choquait nullement; au contraire, c'eût été le bonheur de sa vie; mais devant l'opposition manifestée par le Roi, elle dut songer à autre chose. Après l'enfant d'un roi, le fils du duc de Richelieu, le jeune duc de Fronsac, lui parut encore un parti assez sortable; elle connaissait Richelieu, elle savait combien il était empressé de faire quelque chose qui plût au Roi, et bien que ce courtisan n'eût pas pour elle toutes les complaisances serviles qu'il avait habituellement pour les maîtresses du monarque, il était assez habile pour envelopper la haine qu'il portait à la favorite sous tant de politesse, qu'elle ne douta pas un instant de son consentement à une pareille proposition. Elle lui fit donc faire quelques ouvertures à ce sujet, et, à son grand étonnement, Richelieu répondit par un refus déguisé; son fils, dit-il, avait l'honneur d'appartenir par sa mère à la maison de Lorraine, il ne pou-

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 100.

vait donc en disposer sans l'agrément de cette famille; mais il allait le demander avec empressement, si toutefois la marquise persistait dans ses intentions. Madame de Pompadour comprit, et n'en reparla plus[1].

D'autres se montrèrent moins difficiles, et des négociations sérieuses furent entamées avec la famille de Chaulnes, dont le chef fut dès lors traité familièrement de *mon cochon* par la favorite[2].

Alexandrine épouserait M. de Picquigny, et le duc et la duchesse de Chaulnes, père et mère de ce dernier, devaient obtenir l'un la place de gouverneur du duc de Bourgogne, fils du Dauphin, l'autre la place de gouvernante des Enfants de France, en remplacement de madame de Tallard[3]. Telles étaient les conditions de ce mariage, qui devait avoir lieu lorsque la fille de madame de Pompadour aurait atteint sa treizième année[4].

La Providence en décida autrement; le 14 juin 1754, Alexandrine fut prise de vomissements violents, à la suite desquels elle fut en proie à une fièvre terrible et à des convulsions qui l'emportèrent le lendemain. Dès que la maladie se fut déclarée, un exprès courut en porter la nouvelle à Choisy, où se trouvait alors la cour : Louis XV se hâta d'envoyer le médecin Senac et le chirurgien la Martinière, mais ils arrivèrent trop tard, l'enfant était morte. Les deux hommes de l'art firent l'autopsie du cadavre et trouvèrent que le péritoine était gangrené[5].

Nous n'avons trouvé nulle part que madame de Pompadour fût présente aux derniers moments de sa fille, mais

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 3. — *Vie privée de Louis XV*, III, 11.

[2] Journal *l'Autographe* du 1er août 1864. — Lettre de madame de Pompadour au duc de Chaulnes, datée du 26 juin 1760, appartenant à madame de Lassabathie.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 39.

[4] *Journal de Barbier*, VI, 36.

[5] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 282.

nous savons en revanche que M. le Normant d'Étiolles vint embrasser son enfant pendant sa maladie [1].

« C'est un événement bien triste pour la marquise, s'écrie un contemporain; c'étoit un appui pour elle dans les événements d'avoir sa fille duchesse, et dans la maison de Chaulnes et de Luynes, qui est en grand crédit à la cour, surtout avec les biens considérables qu'a madame de Pompadour, au lieu que la voilà isolée. Les grandeurs ne mettent pas à l'abri des grands chagrins [2]! »

La tendresse maternelle l'emporta cependant sur l'ambition, et la marquise pleura, non ses rêves de fortune évanouis, mais la mort prématurée et cruelle de son unique enfant.

Enfermée à Bellevue, elle répandit ses larmes dans la solitude, et cette nouvelle, qui vint la frapper dans un moment critique [3], lui causa une indisposition assez sérieuse pour qu'on fût obligé de la saigner au pied. Le Roi la consola de son mieux, et la Reine, s'associant à une douleur qu'elle comprenait, envoya un page lui faire des compliments de condoléance [4].

La dépouille mortelle d'Alexandrine ne resta pas longtemps inhumée dans le chœur du couvent des Dames de l'Assomption, où on l'avait provisoirement déposée : on la transporta bientôt dans la sépulture de famille où reposait déjà le corps de madame Poisson.

« Le samedi 19 octobre 1754, mademoiselle Alexandrine-Jeanne le Normant a été, en conséquence de la permission de M. le cardinal de Soubise, exhumée du chœur des religieuses de l'Assomption, qui relève immédiatement du grand aumônier de France, par M. le curé de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, son grand vicaire et supérieur de cette maison,

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 282.
[2] *Journal de Barbier*, VI, 36.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VIII, 308.
[4] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 282.

assisté de tout le clergé de la paroisse ; a été ensuite, en vertu de la permission de M. l'archevêque de Paris, portée à Saint-Roch par M. le vicaire de ladite paroisse, en l'absence de M. le curé de cette paroisse, aussi accompagné de tout son clergé, et ensuite transportée en l'église des Capucines, dans une chapelle que M. le duc de la Tremoille [1], comme descendant de M. le duc de Créqui, a cédée à madame de Pompadour et à toute sa famille. — Cette chapelle était partagée en deux parties, sous les invocations de saint Ovide et de Notre-Dame de Tongres. C'est cette dernière portion qui a été cédée à madame de Pompadour [2]. »

L'épitaphe qu'on mit sur la tombe de mademoiselle le Normant d'Étiolles était ainsi conçue : « Ci-gît Alexandrine-Jeanne, fille de messire Charles-Guillaume le Normant et de Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, dame de Crécy, etc. [3]. »

Ce ne fut pas seulement envers son père, sa mère et son frère que madame de Pompadour se montra pleine de générosité. Ceux des parents de son mari qui voulurent bien ne pas la renier ne furent pas oubliés dans la distribution de ses bienfaits.

Le lecteur se souvient que parmi les dames qui présentèrent la marquise, en 1745, se trouvait la comtesse d'Estrades. Cette femme, en son nom Huguet de Sémonville, était veuve, depuis 1743, de Charles-Jean, comte d'Estrades, tué à la bataille de Dettingen. Le comte d'Estrades était le fils d'une dame Charlotte le Normant, sœur de M. de Tour-

[1] « 13 mai 1749. — La fortune de la maison de la Trémouille vient aujourd'hui de l'emplette du caveau aux Capucins dont j'ai parlé, pour en faire la sépulture des Poisson. Cela a lié la duchesse de la Trémouille avec madame de Pompadour. De là, elle a obtenu le duché-pairie pour M. de Taillebourg... De plus, elle a demandé que la charge de premier gentilhomme de la chambre revînt à son frère quand il serait en âge de l'exercer; on assure que cela est promis, et que M. le duc de Fleury a des dégoûts qui y tendent et qu'il a une espèce d'ordre de se défaire de sa charge incessamment. » (*Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 471.)

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 379.

[3] *Vie privée de Louis XV*, III, 11.

nehem et de M. le Normant, beau-père de madame de Pompadour. Madame d'Estrades était donc la cousine germaine, par alliance, de la favorite [1]; c'était une jeune femme, assez grasse, petite et ayant de fort grosses joues [2]; vilaine dans tous les sens, du côté de la figure et du côté de l'âme, ajoute un homme de lettres qui l'a connue [3]. Sous prétexte de parenté, elle s'insinua auprès de la marquise et parut bientôt lui porter tant d'affection, que celle-ci voulut l'en récompenser en lui faisant obtenir une place de dame d'atour auprès de Mesdames. Ce fut toute une affaire, et il fallut tout le désir que madame de Pompadour avait d'obliger la comtesse d'Estrades pour la faire aller jusqu'au bout. La place que convoitait sa parente était occupée par madame de la Lande, qui avait été autrefois sous-gouvernante du Roi et du Dauphin. Cette vieille dame avait vu naître toute la famille royale et lui portait le plus tendre attachement; elle tenait beaucoup à ses fonctions, et pour rien au monde elle ne les eût abandonnées; il fallait cependant qu'elle le fît, car madame d'Estrades voulait la remplacer. Il y eut donc conciliabule à ce sujet chez madame de Pompadour, et l'on y discuta les moyens de réussir; tout le monde connaissait le respect profond qu'inspiraient à madame de la Lande les volontés du Roi. Ce fut donc par là qu'on résolut de la prendre, et le baron de Montmorency, qui était du complot, se chargea de la faire céder. Il alla trouver cette dame, se présenta comme envoyé près d'elle par le Roi, en ajoutant que le prince désirait qu'elle cédât sa place à madame d'Estrades, et finit en lui mettant sous les yeux un tableau effrayant des inconvénients que son refus pourrait avoir pour sa famille. La pauvre vieille femme, touchée du désir de plaire à son roi, céda [4], et ce fut ainsi que madame d'Estrades fut nommée

[1] Lachesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, au mot *d'Estrades*.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 59.
[3] *Mémoires de Marmontel*, II, 31.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 60.

dame d'atour de Mesdames [1]. L'intervention du baron de Montmorency dans cette affaire fut récompensée par le cordon bleu, dont il se para sans la moindre honte [2].

Madame d'Estrades ne tarda pas à oublier tout ce qu'elle devait à sa cousine en se liant intimement avec le comte d'Argenson, ennemi particulier de madame de Pompadour; mais elle était assez habile pour que celle-ci ne s'en aperçût pas et continuât à lui donner des preuves d'une confiance qu'elle ne méritait plus [3]. Malgré le peu d'avantages physiques dont la nature avait doué madame d'Estrades, elle alla même jusqu'à chercher à supplanter la marquise auprès du Roi. Un jour que Louis XV s'était un peu grisé à Choisy, ce qui ne lui arriva qu'une fois, prétend madame du Hausset, il monta dans une barque pour faire une promenade sur l'eau; madame de Pompadour, malade d'une indigestion, ne l'accompagna pas. Madame d'Estrades saisit l'occasion et se plaça avec le Roi dans la barque. Au retour, il était presque nuit, elle le suivit dans un cabinet retiré et *fit plus que des avances* à Louis XV, que tout le monde croyait endormi sur un lit de repos. Plus tard, elle prétendit au contraire que c'était le Roi qui avait voulu la violer. « Elle pouvoit dire tout ce qu'elle vouloit, ajoute madame du Hausset, car le Roi ne savoit ni ce qu'il avoit dit ni ce qu'il avoit fait [4]. »

Laide et ingrate, madame d'Estrades était de plus intrigante et avide; elle passait pour vendre à prix d'argent le crédit dont elle jouissait auprès du ministre de la guerre. Ce bruit même était si public qu'on chansonnait tout haut la rapacité de cette femme :

Si vous voulez faire
Dans le temps présent

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 285.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 60.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 493. — *Mémoires de Marmontel*, II, 31.

[4] *Mémoires de madame du Hausset*, 117.

La plus mince affaire,
Il faut de l'argent;
Parlez à d'Estrade, elle reçoit un écu,
Lanturelu!

Si vous voulez être
Sûr de la trouver
Et la reconnoître
Sans la demander,
Cherchez le visage le plus semblable au c...
Lanturelu[1]!

Nous retrouverons plus tard madame d'Estrades, au moment où, levant enfin le masque, elle devint en face l'ennemie acharnée de madame de Pompadour.

M. le Normant d'Étiolles avait une sœur, Charlotte-Victoire le Normant, mariée vers 1740 à M. de Baschi. La scandaleuse fortune de leur belle-sœur n'effraya pas M. et madame de Baschi, et la conduite qu'elle tint avec son mari ne leur parut pas un motif suffisant pour cesser de la voir; au contraire, ils se rapprochèrent d'autant plus d'elle qu'elle était plus puissante, et la marquise les en récompensa de son mieux. Le mari, qui, au dire du marquis d'Argenson, était un automate et le plus grand nigaud du royaume, fut d'abord chargé des affaires de France à Munich[2], puis ambassadeur en Portugal[3]. Pour la femme, madame de Pompadour la conduisit partout, la fit présenter à la cour[4], et lors des fêtes qui eurent lieu à Choisy, à l'époque de l'arrivée de la seconde Dauphine, elle la fit inviter, bien qu'on ne dût choisir que les femmes, filles et sœurs des personnes en charge et quelques dames du palais. Le duc de Gesvres était chargé de dresser la liste des femmes qui devaient figurer à ces fêtes, et malgré toutes les instances de madame de Pompadour, il refusait

[1] *Journal de Barbier*, IV (Appendice).
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 237.
[3] *Ibidem*, V, 492.
[4] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 90.

d'y placer madame de Baschi, se retranchant derrière les ordres du Roi. Louis XV désirait faire plaisir à la marquise, mais d'un autre côté il ne voulait pas revenir sur ce qu'il avait décidé, pour ne pas être accablé de demandes pareilles. Madame de Pompadour ne se décourageait pas facilement; elle revint toujours plus pressante près du duc de Gesvres, et comme celui-ci persistait dans ses dénégations : « Le Roi, lui dit-elle, veut inviter à la fête toutes les femmes, filles et sœurs des grands officiers du royaume et gens en charge, n'est-il pas vrai? — Oui, madame. — Invitez dès lors madame de Baschi; je puis être comptée parmi les grands officiers de la couronne! » Le lendemain, à sa toilette, madame de Pompadour raconta tout haut cette plaisanterie, et Louis XV la trouva si drôle qu'il ajouta de sa main sur la liste le nom de madame de Baschi [1].

Au milieu de ce déluge de faveurs, les Poisson n'étaient pas oubliés non plus; la marquise savait les trouver dans les conditions les plus humbles et leur faire une position enviable. Tel fut M. Poisson de Malvoisin, qui n'était que simple tambour au régiment de Piémont lorsque madame de Pompadour devint toute-puissante, et qui, à l'époque de sa mort, était parvenu au grade de maréchal de camp [2] et assez bien posé dans le monde pour que sa fille épousât un la Galissonnière [3].

La favorite ne reniait aucun membre de sa famille. Madame du Hausset raconte que la femme d'un premier commis de la guerre vint un jour la trouver et lui dit : « Je suis bien embarrassée de vous parler d'une chose qui vous embarrassera peut-être aussi. Voici le fait : une femme très-pauvre et que j'oblige quelquefois, prétend être parente de madame la marquise; elle sait que je vous connais et me persécute pour que je vous parle d'elle et que vous en par-

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 105.
[2] *Vie privée de Louis XV*, IV, 26.
[3] *Les fastes de Louis XV*, II.

liez à madame la marquise ; voici son placet. » Madame du Hausset lut la lettre et répondit que cette femme devrait écrire directement à madame de Pompadour, et qu'elle pouvait assurer que si les liens de parenté dont elle se vantait existaient réellement, elle n'aurait pas à se repentir de sa démarche. Le conseil donné par madame du Hausset fut suivi, et la parente pauvre écrivit à la marquise. Celle-ci commença par faire donner six louis à la solliciteuse par son intendant, et chargea ce dernier de prendre des renseignements sur la vérité de ce qu'elle annonçait. Ce fut précisément à M. Poisson de Malvoisin, dont nous venons de parler, qu'on s'adressa. Il confirma les allégations de la femme, et madame de Pompadour lui envoya aussitôt cent louis et l'assurance d'une pension de 1,500 livres. Quelques jours après, la pauvre femme s'étant habillée décemment se hâta de venir remercier la marquise et de lui exprimer toute la reconnaissance qu'elle avait de ses bienfaits ; comme elle sortait de l'appartement elle croisa le Roi, dont on n'attendait pas la visite. Louis XV en entrant chez madame de Pompadour lui demanda quelle était la personne qu'il venait de rencontrer : « C'est une de mes parentes fort pauvre, répondit-elle. — Elle venoit donc pour vous demander ? — Non, Sire. — Eh ! pourquoi donc alors ? Pour me remercier d'un petit service que je lui ai rendu, fit-elle en rougissant. — Eh bien, reprit Louis XV, puisque c'est votre parente, permettez-moi aussi de l'obliger ; je lui donne cinquante louis sur ma cassette, et vous savez qu'elle peut envoyer toucher la première année demain [1]. »

Une autre fois, madame de Pompadour apprenant qu'un de ses cousins germains était dans les ordres religieux, le fit venir pour le connaître et pour voir en quoi elle pourrait lui être utile ; mais le moine se trouva être un homme tellement borné qu'elle le renvoya au plus tôt, comprenant bien qu'elle n'en pourrait jamais rien faire. Et elle disait à ce propos :

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 216.

« C'est un plaisant outil que mon cousin ! Que peut-on faire d'un engin comme celui-là [1] ? » Sur quoi les méchantes langues s'emparaient de ces mots, et, par une assimilation un peu grivoise, on ne cessait plus de parler de l'*outil* et de l'*engin* de madame de Pompadour [2].

Enfin, elle faisait à sa tante du côté maternel, madame de Sainte-Perpétue, supérieure des Ursulines de Poissy, une rente annuelle de trois mille livres, et à une autre parente, mademoiselle de Longpré, six cents livres [3].

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 109.

[2] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 167.

[3] *Curiosités historiques*, par M. le Roi, 225. — Madame de Pompadour était très-aumônière, et le manuscrit de ses dépenses, publié pour la première fois par M. le Roi, nous en fournit une preuve éclatante. Nous demandons au savant bibliothécaire de Versailles la permission de citer d'après lui la liste des charités qu'elle faisait :

A mademoiselle Clergé, ancienne femme de chambre de sa mère, 600 liv. — Aux Capucines de Paris (où étaient enterrées sa mère et sa fille), 720 liv. — Aux filles de l'*Ave Maria*, 240 liv. — A madame Becker, religieuse de Saint-Joseph, 240 liv. — A madame Plantier, nourrice de sa fille, 200 liv. — A madame Pin, son ancienne fille de garde-robe, 50 liv. — A Dablon, son père nourricier, 300 liv. — Au fils de sa première femme de chambre, 212 liv. — Au fils de Douy, 300 liv. — Au fils de madame du Hausset, seconde femme de chambre, 400 liv. — Pour le petit Beaulieu, gentilhomme, 150 liv. — Pour le petit Capon, gentilhomme, 300 liv. — Pour la fille Manoyé, 380 liv. — Pour mademoiselle Guillier, 300 liv. — Pour mademoiselle de Pontavici, 250 liv. — Pour madame la baronne de Rhône, âgée de quatre-vingt-dix ans, 3,000 liv. — Pour mesdemoiselles de Fargès, 2,000 liv. — Pour la petite nymphe de Compiègne, 400 liv. — Pour le petit Jean Simon, 300 liv. — Elle faisait distribuer dans les greniers de Versailles, par son homme de confiance, tous les ans, 12 à 13,000 liv. — Au petit Sans-bras, 144 liv. — A un pauvre boiteux, 36 liv. — A madame Questier, 72 liv. — A madame de Gosmond, pour être religieuse, 1800 liv. — A mademoiselle Dulaurent, pour être religieuse, 1800 liv. — A mademoiselle du Hausset, 400 liv. — A madame de la Croix, 300 liv. — A madame Trusson, pour remettre à quelqu'un de Paris, 240 liv. — Elle donnait tous les ans, dans le carême, à plusieurs maisons religieuses, 600 liv. — A tous les curés de ses maisons, 1452 liv. — Aux deux curés de Versailles, à chacun dix louis, 480 liv. — Au curé de Fontainebleau, 120 liv. — Au curé de Choisy, 120 liv. — Aux Sœurs grises de Choisy, 120 liv. — A tous les curés de Compiègne, 600 liv. — A toutes les maisons religieuses de Compiègne, 1200 liv. — A un pauvre abbé de Compiègne aux Carmélites, 48 liv. — A madame de Villars pour ses pauvres, tous les ans, 1200 liv. — Aux Frères de la forêt de Sénart, 46 liv. — A la bouquetière du château de Versailles, suivant la cour, 120 liv. — La fondation d'une grand'messe aux Carmélites de Compiègne, 600 liv. — Le jour de l'an, à tous les officiers des petits appartements du Roi et garçons

Les protestations ne manquèrent pas à cette élévation subite d'une famille si obscure peu de temps auparavant. Les pamphlets et les satires pleuvaient sur la marquise et sur les Poisson ; on les chansonnait sur tous les tons, et la cour et la ville répétaient les couplets suivants, sur l'air des *Trembleurs* d'*Isis* :

Les grands seigneurs s'avilissent,
Les financiers s'enrichissent
Et les Poisson s'agrandissent;
C'est le règne des vauriens, rien, rien.
On épuise la finance,
En bâtiments, en dépense;
L'État tombe en décadence,
Le Roi ne met ordre à rien, rien, rien

Une petite bourgeoise
Élevée à la grivoise,
Mesurant tout à la toise,
Fait de la cour un taudis, dis, dis.
Louis, malgré son scrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris, ris, ris.

Cette catin subalterne
Insolemment le gouverne,
Et c'est elle qui décerne
Les honneurs à prix d'argent, gent, gent.
Devant l'idole tout plie,
Le courtisan s'humilie;
Il subit cette infamie,
Et n'est que plus indigent, gent, gent.

du château, à chacun une très-belle veste, 1000 liv. — A tous les autres domestiques du Roi, suisses des appartements, grands et petits, valets de pied, frotteurs, cochers, postillons et palefreniers du Roi, et à tous métiers travaillant au château, 1200 liv. — A la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne, elle donna 3,000 liv. à distribuer aux pauvres de Versailles. — Ainsi qu'aux autres naissances, trois autres fois, 9,000 liv. — Elle fit donner aux pauvres de la Trappe, en deux fois, 15,000 liv. — Elle fit à Crécy, en deux fois, quarante-deux mariages à l'occasion de la naissance des princes. Elle dota mari et femme à raison de 300 liv. et 200 liv. pour habit, 21,000 liv. (*Curiosités historiques*, par M. le Roi, 225 et suiv.)

La contenance éventée
Et chaque dent tachetée,
La peau jaune et truitée,
Les yeux froids et le cou long, long, long.
Sans esprit, sans caractère,
L'âme vile et mercenaire,
Le propos d'une commère,
Tout est bas chez la Poisson, son, son.

Si dans les beautés choisies
Elle était des plus jolies,
On pardonne des folies
Quand l'objet est un bijou, jou, jou.
Mais pour si sotte créature
Et pour si plate figure
Exciter tant de murmure,
Chacun juge le Roi fou, fou, fou.

Ce n'est pas que pour lui plaire
Le beau soit bien nécessaire :
Vintimille sut lui faire
Trouver son minois joli, li, li;
On dit même que d'Estrade,
Si vilaine et si maussade,
Aura bientôt la passade,
Elle en a l'air tout bouffi, fi, fi[1].

Que si ces vers injurieux qui sifflaient aux oreilles de madame de Pompadour lui faisaient répandre des larmes amères, elle n'avait pour les sécher et pour sourire qu'à écouter ceux-ci :

L'Amour, entouré de Ris,
Jouait avec la pomme accordée à sa mère
Par l'équitable Paris.
Sa main folâtre et légère
La jetait, l'attrapait, la rejetait en l'air,
Quand tout à coup l'oiseau qui porte le tonnerre
S'élance, la saisit, et fuit comme un éclair.
L'Amour, désespéré, parcourt toute la terre;

[1] *Mémoires de Maurepas*, IV, 266. — *Les maîtresses de Louis XV*, I, 208.

Vénus ne le verra jamais
Qu'il n'ait trouvé le prix qu'obtinrent ses attraits.
L'aigle, planant sur nos rivages,
L'avait laissé tomber dans ces riants bocages
Où nos rois ont fixé leur cour.
Un héros parcourant cet auguste séjour
La voit, la prend; il lit ces mots : A la plus belle!
« Cette pomme, dit-il, regarde Pompadour; »
Il la lui porte devant elle;
A l'instant se montre l'Amour.
A peine il aperçoit cet objet qui l'enchante,
Que transporté de joie il se jette à son cou :
« Maman! s'écria-t-il, vous êtes bien méchante,
De m'avoir fait chercher si longtemps ce bijou [1]. »

[1] *Journal de Barbier*, IV, 392.

CHAPITRE TROISIÈME.

Pastel de madame de Pompadour par la Tour. — Liste de ses portraits gravés. — Empire qu'elle prend sur Louis XV. — Il passe ses journées chez elle. — Elle sait le distraire. — Soupers des cabinets. — Comment ils étaient composés. — Difficulté d'y déranger le Roi. — Retour de Louis XV sur lui-même. — Le sermon de Bourdaloue. — Les conversations sur la mort. — Histoire du cimetière sur la route de Crécy. — Le Roi manque de périr étouffé dans le lit de sa maîtresse — Chagrins de la marquise à cause de la froideur de son tempérament. — Elle cherche à se ranimer au moyen d'un régime échauffant. — Conversation avec madame de Brancas et avec Quesnay à ce sujet. — Satisfactions d'amour-propre de la marquise. — Elle va à l'hôtel de ville avant d'avoir été présentée à la cour. — Elle dîne chez le duc de Luynes. — Va à la Muette, à Trianon et à Choisy avec le Roi. — Reçoit de belles étrennes et un superbe diamant. — Triomphe de la famille royale à propos d'un appartement à Versailles. — Du Dauphin pour un régiment, pour un survivancier à l'emploi de garde des dessins du cabinet du Roi. — Colère du Dauphin. — Mesdames l'emportent une fois sur la marquise. — Toute-puissance de celle-ci. — Sa conduite avec les grands seigneurs. — Sa bonté envers ses complaisants. — Madame de Mirepoix. — Madame de Pompadour victorieuse de l'étiquette et des lois. — Elle fait aller le Roi chez M. de Belle-Isle. — Fait rappeler M. de Châtillon. — Ses avances à M. du Barailh. — Elle s'occupe de tout. — Fait nommer aux emplois de toute sorte. — N'est pas désintéressée. — Sa fortune. — Son écuyer. — Ses femmes de chambre. — Son intendant. — Elle le fait décorer de l'ordre de Saint-Louis. — Énumération et appointements des gens attachés à sa maison. — Évaluation de sa dépense annuelle.

Maintenant, si le lecteur désire connaître madame de Pompadour à l'époque où sa beauté brillait de son plus vif éclat, nous mettrons sous ses yeux les lignes suivantes de M. Sainte-Beuve, décrivant le célèbre portrait de la marquise par la Tour[1]. C'est un véritable tableau où la plume de l'écrivain a rivalisé d'exactitude avec le crayon du peintre.

[1] Voici la liste des portraits gravés de madame de Pompadour qui se trouvent au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale :

1° Une tête sans épaule, de profil, tournée à gauche, avec un collier de perles autour du col; le médaillon est entouré de fleurs, avec une torche allumée au bas, et cette inscription : M^de d'E., marq^se de Pompadour. Schenau delin. Littret sculps. 1764. — A Paris, chez Quillau, libraire, rue Christine, au Magazin littéraire;

2° La marquise vue de profil et à droite; elle a la gorge un peu découverte. Dessiné par Cochin, gravé par Aug. de Saint-Aubin, 1764. Au bas sont ces vers de Marmontel :

Avec des traits si doux l'Amour en la formant
Lui fit un cœur si vrai, si tendre et si fidèle,
Que l'Amitié crut bonnement
Qu'il la faisoit exprès pour elle.

« Tous les maîtres de l'école française d'alors firent le portrait de madame de Pompadour : on a celui de Boucher, celui de Drouais, que Grimm préférait à tous; mais le plus admirable est certainement le pastel de la Tour, que possède le Musée; c'est là qu'il faut aller voir la marquise avant

3° Portrait vu de trois quarts; la tête est tournée à droite, la robe est ouverte sur la poitrine. F. Boucher pinxit. J. Watson fecit. Au bas on lit : Madame la marquise de Pompadour, morte en 1764;

4° Portrait vu de trois quarts; la tête est tournée à gauche, la poitrine est découverte, et la robe fixée par un camée sur l'épaule gauche. F. Boucher pinxit, avec cette inscription : Madame la marquise de Pompadour, morte en 1764;

5° En déesse, vue de face, le sein gauche découvert, le droit à peu près caché par une draperie retenue par une bande d'étoffe qui part de l'épaule gauche; Queverdo delineavit. Lebeau sculpsit. Au bas : Madame la marquise de Pompadour;

6° En déesse, le sein droit découvert, le gauche à peu près caché par une draperie retenue par une bande d'étoffe qui part de l'épaule droite. Le médaillon est entouré d'une guirlande de fleurs. Au bas, on voit une couronne, une branche de cyprès et une torche enflammée sur le point de s'éteindre. Le portrait repose sur un fût de colonne sur lequel sont ces vers :

Une beauté non loin du noir cyprès
Et ce flambeau qu'hélas ! on voit s'éteindre,
D'aimables fleurs se flétrissant auprès.
Diront assez qui l'on a voulu peindre.

J. D. S.

Nattier pinxit. Cathelin sculpsit. Bligny, peintre doreur et lancier du Roi, cour du Manége, aux Thuilleries, et rue Saint-Antoine, près la vieille rue du Temple;

7° En déesse, avec une coiffure élevée et des fleurs dans les cheveux; la tête un peu inclinée à gauche, la poitrine découverte et entourée d'une draperie retenue par une bande d'étoffe qui traverse l'épaule droite. Ce médaillon est entouré de fleurs, ayant au bas une torche enflammée, une couronne et une branche de cyprès. Le portrait repose sur un fût de colonne sur lequel on lit : Madame la marquise de Pompadour;

8° En déesse, le sein droit découvert, et la draperie retenue par une bande d'étoffe qui traverse l'épaule droite;

9° En jardinière; elle est placée de trois quarts et tournée à droite; la gorge est découverte. Elle a sur la tête un chapeau tenu par des brides nouées sous le menton. Son bras droit, à moitié nu, est orné d'un bracelet; de la main droite elle tient un panier plein de fleurs, de la gauche, elle tient aussi une fleur. C. Vanloo pinxit. J. L. Asselin sculpsit. — La *Belle Jardinière*, madame de Pompadour, gravé d'après le tableau original qui était au château de Bellevue, et qui se trouve aujourd'hui en la possession de M. Fontanel, associé honoraire et garde des dessins de l'Académie de Montpellier. A Paris, chez Basan et Poignant, rue et hôtel Serpente;

10° La marquise vue à mi-corps, avec une robe ornée d'un fichu dont les bouts se perdent dans une ceinture; coiffure à panaches, tête un peu inclinée à droite. Au bas : La marquise de Pompadour;

de se permettre de la juger et de se former la moindre idée de sa personne.

« Elle est représentée assise dans un fauteuil, tenant en main un cahier de musique, le bras gauche appuyé sur une table de marbre où sont posés une sphère et divers volumes. Le plus gros de ces volumes, qui touche à la sphère, est le tome IV de l'*Encyclopédie;* à côté se trouvent rangés un volume de l'*Esprit des lois, la Henriade* et le *Pastor fido,* témoignages des goûts à la fois sérieux et tendres de la reine de ces lieux. Sur la table encore, au pied de la sphère, se voit un volume bleu renversé qui porte inscrit au dos : *Pierres gravées;* c'est son œuvre. Une estampe se détache et pend, qui représente un graveur en pierres fines au travail avec ces mots : *Pompadour sculpsit.* A terre, au pied de la table, est un carton de gravures et de dessins, marqué à ses armes; on a là tout un trophée. Au fond, entre les pieds de la console, s'entrevoit un vase en porcelaine du Japon; pourquoi

11° Vue de trois quarts, avec un costume qui lui laisse la poitrine découverte et une coiffure à l'antique. Boucher pinxit. Landon direxit;

12° La tête poudrée et entourée d'une fanchon, une cravate autour du col nu; la robe décolletée en carré. Au bas : Madame de Pompadour; publié par Furne, à Paris;

13° Même portrait que le précédent, sauf que le corps est posé un peu différemment. Au bas : Madame de Pompadour, et un fac-simile de sa signature. Lithographie de Delpech;

14° En déesse, une boucle de cheveux tombant sur l'épaule droite, la poitrine découverte, le bras droit porté vers le sein gauche, des fleurs dans la main, et la draperie retenue par une bande d'étoffe passant sur le sein gauche. Au bas : Poisson (Jeanne-Antoinette), marquise de Pompadour. Gravé par Bernardi, Galeries historiques de Versailles;

15° En grande toilette Louis XV, assise près d'une table. Elle tient à la main un cahier de musique. Ses pieds, chaussés de mules, dépassent un peu sa robe. Elle a les cheveux un peu courts et poudrés. La tête incline légèrement à droite. Au bas : Mme de Pompadour. H. Pauquet del. et sculpsit. Paris, Pauquet, éditeur, rue d'Enfer, 19. Imprimé par Drouart, rue du Fouarre, 17.

Ajoutons à cette liste deux gravures de Beauvarlet, *la Sultane* et *la Confidente,* qui ne se trouvent pas dans le portefeuille de la Bibliothèque impériale, et qui ont été faites d'après Vanloo. Voici ce qu'en dit le Catalogue du marquis de Marigny, que nous donnons plus loin : « N° 131 : Deux sujets faisant pendant. L'un représente une femme habillée en sultane, à laquelle une esclave noire présente une tasse de thé; la tête est un portrait très-ressemblant de madame de Pompadour; l'autre, la même sultane travaillant à la tapisserie, accompagnée d'une autre femme. »

pas de Sèvres? Derrière son fauteuil et du côté opposé à la table, est un autre fauteuil ou une ottomane avec une guitare. Mais c'est la personne même qui est de tout point merveilleuse de finesse, de dignité suave et d'exquise beauté. Tenant en main le cahier de musique avec légèreté et négligence, elle en est tout à coup distraite; elle semble avoir entendu du bruit et tourne la tête. Est-ce bien le Roi qui vient et qui va entrer? Elle a l'air d'attendre avec certitude et d'écouter avec sourire. Sa tête ainsi tournée laisse voir le profil du cou dans toute sa grâce, et ses petits cheveux, très-courts, délicieusement ondés, dont les boucles s'étagent et dont le blond se devine encore sous la demi-poudre qui les couvre à peine; la tête nage dans un fond bleu clair qui, en général, est celui de tout le tableau. L'œil est partout satisfait et caressé, c'est de la mélodie plutôt encore que de l'harmonie. Une lumière tamisée et bleuâtre descend et glisse sur tous les objets. Il n'est rien dans ce boudoir enchanté qui ne semble faire sa cour à la déesse, rien, pas même l'*Esprit des lois* et l'*Encyclopédie*. La robe de satin à ramages laisse place dans l'échancrure de la poitrine à plusieurs rangs de ces nœuds, qu'on appelle, je crois, *des parfaits contentements,* et qui sont d'un lilas très-clair. Elle a même les chairs et le teint d'un blanc lilas légèrement azuré. Ce sein, ces rubans, cette robe, tout cet ensemble se marie harmonieusement ou plutôt amoureusement. La beauté brille dans tout son éclat et dans sa fleur épanouie. La figure est jeune encore, les tempes ont gardé leur jeunesse et leur fraîcheur; la lèvre est fraîche également et n'a pas encore été flétrie, comme on dit qu'elle le devint pour s'être trop souvent froncée et mordue en dévorant la colère ou les affronts. Tout dans la physionomie, dans l'attitude, exprime la grâce, le goût suprême, l'affabilité et l'aménité plutôt que la douceur, un air de reine qu'il a fallu prendre, mais qui se trouve naturel et qui se soutiendra sans trop d'efforts[1]. »

[1] *Causeries du lundi*, 3e édit., II, 506.

Oui, c'est bien là la marquise, voilà bien le charme qu'elle répandait autour d'elle et cette grâce de toute sa personne qui faisait oublier à Louis XV la naissance commune de sa maîtresse et son ton quelquefois déplacé[1]. Au reste, madame de Pompadour était aussi habile qu'elle était jolie; au lieu d'imposer ses propres goûts au Roi, elle ne chercha qu'à flatter les siens; elle fit une étude toute particulière du caractère de son amant, et quand elle l'eut pénétré, elle sut si bien profiter de ses découvertes, caresser les manies du maître, distraire son désœuvrement, combattre et même quelquefois dissiper son ennui, que Louis XV, persuadé que jamais aucune autre femme ne saurait lui faire une vie plus tranquille et des journées aussi bien remplies, s'abandonna tout entier à elle[2]. On vit alors le Roi donner tout son temps à la marquise; dès le matin il entrait chez elle, y demeurait jusqu'à l'heure de la messe, puis y revenait, se faisait servir un potage ou une côtelette, et ne se retirait qu'à six heures du soir; encore y soupait-il les jours de chasse[3]. Madame de Pompadour avait au plus haut degré l'art de lui faire trouver court tout le temps qu'il passait avec elle; d'abord, elle avait infiniment d'esprit et contait à ravir les petites anecdotes de Versailles et de Paris, ce qui intéressait vivement le Roi, très-avide de scandales et de bavardages; de plus, elle était excellente musicienne et jouait dans la perfection de divers instruments; enfin elle avait surtout le talent de déployer ses grâces à propos et de deviner quand le monarque voulait qu'on l'amusât ou quand il fallait causer un peu sérieusement[4]. Lorsque tous les genres de distraction étaient épuisés, Louis XV et la marquise descendaient dans les minutieux détails des petits ménages bourgeois, on s'occupait

[1] *Mémoires de Maurepas*, IV, 175.

[2] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 44.

[3] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 166.

[4] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 44.

des choses de l'intérieur, et si par hasard un domestique avait volé quelques dentelles, le Roi interrogeait lui-même le valet soupçonné et le tenait deux ou trois heures sur la sellette [1].

Cette vie *à pot et à rôt,* comme la qualifiait le marquis d'Argenson, cette société constante du Roi et de sa maîtresse avaient fini par rendre Louis XV plus indulgent pour le langage commun de la marquise; et si les ennemis de la favorite, le duc de Richelieu, Maurepas ou madame de Lauragais en plaisantaient ou s'en choquaient, il répondait en riant : « C'est une éducation à faire dont je m'amuserai [2]. »

Lorsqu'il soupait dans ses cabinets, c'est-à-dire chez madame de Pompadour, c'était elle qui invitait. En femmes, on remarquait mesdames d'Estrades, de Sassenage, du Roure et de Bellefonds; en hommes : le duc d'Ayen et le prince de Soubise très-souvent, Richelieu quelquefois, et M. de Vandières de temps en temps [3]. Dans ces repas, où la chère était exquise, car le cuisinier de la marquise était un maître [4], et où le champagne que Louis XV aimait tant coulait à flots, la majesté royale était déposée, l'étiquette n'existait plus; on y parlait de tout si librement, qu'on raillait même le monarque [5].

Il était interdit de déranger le Roi lorsqu'il soupait dans ses cabinets; les ministres eux-mêmes ne pouvaient pénétrer jusqu'à lui, et il fallait un événement bien extraordinaire, l'arrivée d'un courrier venant de l'armée par exemple, pour qu'ils pussent entrer. En dehors de ces cas exceptionnels, s'ils avaient quelque chose de pressé à dire au Roi, ils l'écrivaient [6]. Les plus grands personnages étaient soumis aux mêmes règles, et le fils du duc du Maine, le prince de

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson,* V, 471.
[2] *Mémoires du maréchal de Richelieu,* VIII, 167.
[3] *Mémoires du duc de Luynes,* VII, 199, 240, 263.
[4] *Ibidem,* VII, 83.
[5] *Mémoires du marquis d'Argenson,* V, 102.
[6] *Mémoires du duc de Luynes,* VII, 429.

Dombes, ayant quelque chose de pressé à communiquer à Louis XV, fut obligé comme les autres de demander la permission avant de pouvoir être introduit [1].

Madame de Pompadour avait, au surplus, besoin d'employer sans cesse toutes les ressources de son esprit pour amuser le Roi; bien souvent elle n'y réussissait pas, et le prince retombait dans les accès de tristesse qui lui étaient habituels. Il faisait alors des retours sur lui-même, se repentait de sa conduite, et s'astreignait pendant quelque temps à faire des lectures pieuses. C'est ainsi qu'après avoir lu un sermon de Bourdaloue il montait un jour chez la marquise, lui faisait part des réflexions sérieuses que ce morceau lui avait inspirées, et lui proposait de le relire avec elle; madame de Pompadour, toute tremblante des paroles du Roi, qui paraissait vouloir entrer dans la voie du repentir, refusait énergiquement et se hâtait de changer le sujet de la conversation; mais Louis insistait toujours et finissait par se retirer en disant : « Eh bien, je m'en vais donc chez moi continuer ma lecture; » et la favorite, restée seule et sentant son influence chanceler, versait des larmes amères [2].

D'autres fois, il lui fallait subir de longs entretiens dans lesquels il n'était question que de la mort, et ces propos, comme on le pense, ne plaisaient guère à la marquise, qui avait alors toutes sortes de raisons pour la craindre. Louis XV, au contraire, mettait une sorte d'acharnement à s'étendre sur cette matière; il y revenait à chaque instant, et tout lui était prétexte pour reprendre constamment ce désagréable sujet de conversation.

Dans un voyage que le Roi et la marquise faisaient à Crécy, le monarque ordonna d'arrêter la voiture à un certain endroit, appela un écuyer et lui dit : « Vous voyez bien cette petite hauteur; il y a des croix, et c'est certainement un cimetière : allez-y et voyez s'il y a quelque fosse nou-

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 430.
[2] *Ibidem*, VII, 309.

vellement faite. » L'écuyer fit la commission, et revint dire qu'il y en avait trois fraîchement creusées. Le Roi ne dit rien, mais madame de Pompadour détourna la tête avec horreur, et la maréchale de Mirepoix, qui était avec eux, ne put s'empêcher de s'écrier : « En vérité, c'est à faire venir l'eau à la bouche! » Le soir, seule avec ses femmes, madame de Pompadour, que cette scène avait vivement impressionnée, en parlait ainsi : « Quel singulier plaisir que de s'occuper de choses dont on devrait éloigner l'idée, surtout quand on mène une vie aussi heureuse! Mais le Roi est comme cela, il aime à parler de la mort, et il a dit il y a quelques jours à M. de Fontanieu, à qui il a pris un saignement de nez à son lever : « Prenez-y garde! à votre âge, » c'est un avant-coureur d'apoplexie! » Le pauvre homme est retourné chez lui tout effrayé et fort malade[1]. »

Louis XV, qui aimait tant à parler de la mort, faillit périr suffoqué par une indigestion dans le lit même de madame de Pompadour. Une nuit la marquise entra subitement dans la chambre de madame du Hausset, voisine de la sienne, et lui dit d'une voix entrecoupée : « Venez vite, le Roi se meurt! » La fidèle femme de chambre se hâta de passer une robe et de courir auprès de Louis XV. Il était couché, haletant, et avait presque perdu connaissance. Les deux femmes, éperdues, lui jetèrent de l'eau au visage : il recouvra le sentiment; quelques gouttes d'Hoffmann le soulagèrent un peu et il put parler : « Ne faisons pas de bruit, dit-il à madame du Hausset; allez seulement chez Quesnay lui dire que c'est votre maîtresse qui se trouve mal, et dites à ses gens de ne pas parler. » Quelques minutes après, Quesnay, dont l'appartement était proche, se présenta, et fut un peu étonné de voir le Roi dans cet état. Il lui prit le pouls et rassura tout le monde en disant : « La crise est finie, mais si le Roi avait eu soixante ans, cela aurait pu être sérieux. » Puis le médecin alla chercher un flacon et le vida tout entier sur le Roi, qui

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 84.

revint bientôt complétement à lui; on lui fit prendre plusieurs tasses de thé, et le monarque, ayant passé ses bas et sa robe de chambre, put, appuyé sur le bras de Quesnay, regagner son appartement et achever de se guérir dans son propre lit. Le lendemain Louis XV ne ressentait plus rien, et il fit remettre par Quesnay à madame de Pompadour, qui, elle, n'était pas encore remise de sa frayeur, un petit billet ainsi conçu : « Ma chère amie doit avoir eu grand'peur; mais qu'elle se tranquillise, je me porte bien, et le docteur vous le certifiera. » Les trois personnes qui avaient donné des soins au Roi durant cette nuit furent généreusement récompensées. Le médecin eut mille écus de pension et la promesse d'une place pour son fils; la femme de chambre, un acquit patent de 4,000 livres sur le trésor royal, et la maîtresse une très-belle pendule et une tabatière dans laquelle était enchâssé le portrait de Louis XV[1].

Outre les soucis que le soin d'amuser le Roi causait à madame de Pompadour, elle en avait encore d'une autre nature et qui faisaient son désespoir. La pauvre marquise avait fort peu les qualités nécessaires à l'emploi qu'elle occupait à la cour et qu'elle appelait elle-même l'un des grands offices de la couronne; en d'autres termes, elle n'avait pas de sens, et un jour ou l'autre la froideur de son tempérament pouvait éloigner d'elle son royal amant. Elle voulut donc remédier à ce malheur, car c'en était un dans sa position, par des moyens factices, et elle se mit à suivre un régime tellement échauffant que sa santé, naturellement délicate, en ressentit quelques atteintes; ses familiers s'en aperçurent: l'une de ses amies, la duchesse douairière de Brancas, lui en parla la première, un jour qu'elle assistait à sa toilette. Aux premiers mots de madame de Brancas, madame de Pompadour se prit à pleurer, et, après quelques instants de silence, elle répondit en ces termes : « Ma chère amie, je suis troublée de la crainte de perdre le cœur du Roi

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 82.

en cessant de lui être agréable ; les hommes mettent, comme vous pouvez le savoir, beaucoup de prix à certaines choses, et j'ai le malheur d'être d'un tempérament très-froid. J'ai imaginé de prendre un régime échauffant pour réparer ce défaut, et depuis deux jours un élixir que je prends m'a fait assez de bien, ou du moins j'ai cru m'en apercevoir. Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé il y a huit jours? continua-t-elle : le Roi, sous prétexte qu'il faisoit chaud, s'est mis sur mon canapé et y a passé la moitié de la nuit... Il se dégoûtera de moi et en prendra une autre. — Vous ne l'éviterez pas, lui répondit madame de Brancas, en suivant votre régime, et ce régime vous tuera. Rendez au Roi votre société précieuse de plus en plus par votre douceur ; ne le repoussez pas dans d'autres moments, et laissez faire le temps : les chaînes de l'habitude vous l'attacheront pour toujours. »

De si sages représentations firent renoncer madame de Pompadour à ce régime insensé ; elle eut recours à l'expérience de Quesnay, son médecin, et celui-ci lui conseilla, pour parvenir au but qu'elle se proposait, d'avoir soin de se bien porter, de tâcher de bien digérer et de faire de l'exercice. « Je crois que le docteur a raison, disait-elle au bout de quelque temps ; je me sens tout autre. J'adore le Roi ; je voudrois lui être agréable ; mais, hélas ! quelquefois il me trouve froide comme une macreuse ; je sacrifierois ma vie pour lui plaire[1]. »

La vie de madame de Pompadour avait donc aussi ses aspérités ; mais, en revanche, que de compensations ! que de jouissances pour une ambitieuse comme elle ! que de satisfactions pour sa vanité ! Au théâtre de la cour, n'avait-elle pas une loge grillée dans laquelle elle s'enfermait avec le Roi[2] ? A la chapelle, ne lui gardait-on pas pour elle et sa suite une travée dans la grande tribune[3] ? Ne dominait-elle

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 92.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 111.
[3] *Ibidem*, VII, 280.

pas tout le monde? ne voyait-elle pas les plus grands seigneurs à ses pieds?

Lorsque Louis XV revint à Paris, après la campagne pendant laquelle il avait remporté la victoire de Fontenoy, l'hôtel de ville, voulant s'associer aux réjouissances publiques, invita le Roi à une grande fête composée d'un concert, d'un feu d'artifice et d'un souper. La marquise n'y pouvait alors accompagner le Roi, car elle n'était pas encore présentée; mais elle désirait y assister. On prit un biais, et madame de Pompadour se rendit incognito dans une chambre située en haut de l'hôtel de ville; là on lui servit un magnifique souper, ainsi qu'à mesdames de Sassenage et d'Estrades et à MM. de Tournehem et de Vandières, qui l'accompagnaient. Pendant la soirée, les courtisans se succédèrent près d'elle et vinrent lui donner tous les détails de cette fête à laquelle elle n'était pas admise; le duc de Richelieu, M. de Gesvres et M. de Bouillon furent des plus assidus, et le prévôt des marchands se présenta deux fois pour prendre ses ordres[1].

Plus tard, quel triomphe pour cette femme qui, au fond, n'était qu'orgueil, lorsque le Roi la conduisit chez le duc et la duchesse de Luynes, où elle dîna assise à la droite de Louis XV, tandis que madame de Luynes n'était qu'à sa gauche, et où elle joua à la comète avec le Roi pour partenaire contre MM. de Soubise et de Luxembourg[2].

Et ces voyages à la Muette, où elle s'enfermait plusieurs jours avec le Roi[3]; à Trianon, où Louis XV se trouvait si heureux, parce que son appartement communiquait de plain-pied avec celui de la marquise[4]; à Choisy, où ce prince, retrouvant toute sa gaieté et son esprit, ajoutait un couplet ainsi conçu à une chanson faite sur notre premier père Adam par le duc d'Ayen :

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 55.
[2] *Ibidem*, IX, 43.
[3] *Ibidem*, VII, 150.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 199.

Il n'eut qu'une femme avec lui,
Encor c'étoit la sienne;
Ici je vois celles d'autrui,
Et n'y vois point la mienne[1]....

et où, assis aux côtés de sa maîtresse, il causait avec elle des heures entières en présence de toute la cour[2]; à Marly, où elle jouait un jeu d'enfer, gagnait quelques milliers de louis[3], et paraissait au salon avec une robe garnie de dentelles d'Angleterre du prix de vingt-deux mille cinq cents livres[4].

Et ces premiers jours de l'an, où le Roi lui donnait pour étrennes tantôt des tablettes garnies de diamants portant au milieu les armes de France, aux quatre coins les tours, armoiries de la marquise, et renfermant un billet de cinquante mille livres payables au porteur[5]; tantôt le beau diamant de la feue duchesse d'Orléans, magnifique joyau estimé quatre-vingt mille livres[6].

Mais que tout cela était peu de chose encore auprès de l'immense victoire qu'elle remporta sur la Reine et surtout sur Mesdames, en obtenant du Roi l'appartement du duc et de la duchesse de Penthièvre, à Versailles, appartement que les filles de Louis XV désiraient pour elle-mêmes, et que son cœur devait tressaillir de joie en écrivant ces mots à madame de Lutzelbourg : « Le Roi m'a donné le logement de M. et de madame de Penthièvre, qui me sera très-commode; ils passent dans celui de madame la comtesse de Toulouse, qui en garde une petite partie pour voir le Roi tous les soirs. *Ils sont tous très-contents et moi aussi, et c'est par conséquent une chose agréable.* Je ne pourrai y être qu'après Fontainebleau, parce qu'il faut l'accommoder[7]. »

[1] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres.*
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 356.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 172.
[4] *Ibidem*, VI, 406.
[5] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 76.
[6] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 113.
[7] *Premiers mélanges de la Société des bibliophiles français*, VI. — Le

Enfin, n'était-il pas question de lui donner, comme autrefois à madame de Montespan, deux gardes du corps [1] ?

duc de Luynes donne sur cette affaire de curieux détails que nous transcrivons ici :

« Il est fort question depuis quelques jours d'un changement d'appartements, et même ce nouvel arrangement est certain, quoiqu'on ne le dise pas encore tout haut. Madame de Pompadour va loger où logent actuellement M. et madame de Penthièvre. Les appartements de M. et de madame de Penthièvre, et de madame la comtesse de Toulouse, comprennent tout ce qui est depuis la voûte de la chapelle jusqu'à l'encoignure du château, sur la terrasse faisant face au parterre du nord, et dans le retour, sept croisées sur la face du château, du côté de la terrasse, c'est-à-dire tout le dessous de l'appartement du Roi, depuis la grande pièce, qui se trouve la seconde après le salon d'Hercule, jusqu'au salon de la Guerre, et en retour les trois croisées du salon qui sont de la face du château, et quatre de la galerie. C'est dans ce terrain que l'on arrange un appartement pour M. et madame de Penthièvre, sur le double duquel il y aura un petit appartement complet pour madame la comtesse de Toulouse, qui ne l'habite plus; elle loge dans une petite maison près de la paroisse, et ne vient au château que pour voir le Roi, qui descend chez elle les jours de grand couvert, après souper. Elle vient aussi voir la Reine de temps en temps, dans ses cabinets. La partie la plus proche de la voûte va être accommodée pour madame de Pompadour, et dans celle entre M. de Penthièvre et madame de Pompadour, on va faire des petits cabinets où le Roi ira souper. Voilà le projet, jusqu'à présent; on n'en dit pas la raison, mais il n'est pas difficile d'en juger. Madame de Pompadour connoît le Roi; elle sait qu'il a de la religion et que les réflexions qu'il fait, les sermons qu'il entend, peuvent lui donner des remords et des inquiétudes; qu'il l'aime, à la vérité, de bonne foi, mais que tout cède à des réflexions sérieuses, d'autant plus qu'il y a plus d'habitude que de tempérament, et que s'il lui arrivoit de trouver dans sa famille une compagnie qui s'occupât avec douceur et gaieté de ce qui pourroit l'amuser, peut-être que n'ayant pas une passion violente à vaincre il feroit céder son goût présent à son devoir. Elle a remarqué le goût du Roi pour Mesdames; le séjour de Madame Infante dans l'appartement de madame la comtesse de Toulouse a fait connoître encore davantage au Roi la facilité de faire usage de cet appartement par un petit escalier dérobé qui avoit été fait du temps de madame de Montespan; c'est par cet escalier que le Roi descendoit souvent chez Madame Infante, avec laquelle il avoit de fréquentes conversations. Comme il est vraisemblable que Madame Sophie et Madame Louise ne seront pas longtemps sans revenir de Fontevrault, et que cela fera une augmentation de logements, il était aisé de prévoir que le Roi, qui a pris l'habitude de faire revenir, depuis environ quatre mois, Mesdames sans paniers, chez lui, après souper, et les jours de chasse, dans ses cabinets, faire une espèce de retour de chasse, pourroit bien loger Madame et Madame Adélaïde dans cet appartement, et s'accoutumer à y descendre et même à y souper. Voilà précisément ce qu'elle a voulu éviter.

» J'ai su depuis que madame de Pompadour dit que c'est le Roi qui a voulu cet arrangement.

» Le bel appartement que madame de Pompadour occupe au haut du château, près des cabinets, est destiné à M. le duc et à madame la duchesse d'Ayen. » (*Mémoires du duc de Luynes*, X, 173.)

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 114.

Tant de faveurs, qui faisaient envie aux valets de cour et pitié aux gens de cœur et d'honneur, excitaient particulièrement l'indignation de la partie jeune de la famille royale. La Reine, habituée depuis longtemps à mettre ses douleurs au pied de la croix, n'en était que faiblement touchée; mais Mesdames, et surtout le Dauphin, montraient infiniment moins de résignation. Pleins de cette fougueuse intolérance qui est le propre de la grande jeunesse et qu'on perd si vite au contact des hommes et des choses, ils blâmaient hautement la conduite de leur père, ne craignaient pas, en parlant de la favorite, de l'appeler publiquement *maman p....*[1], et cherchaient toutes les occasions de la mortifier, comme par exemple de suivre toute une chasse dans la même calèche qu'elle sans lui adresser une seule fois la parole [2].

Plus calme, en apparence du moins, que ses jeunes ennemis, la marquise ne témoignait jamais directement le déplaisir que ces mortifications lui faisaient éprouver. Tenue d'ailleurs envers eux à des témoignages de respect qu'ils ne lui devaient pas, elle ne s'en départit jamais, et politiquement eut toujours l'air de vivre en bonne harmonie avec eux; mais au fond elle leur rendait haine pour haine, et chaque fois qu'elle pouvait leur nuire, elle n'y manquait pas. Lorsque le Dauphin sollicitait une grâce pour quelqu'un, il était toujours sûr de se heurter contre un obstacle, et cet obstacle c'était madame de Pompadour. Voulait-il un régiment pour M. de Marbeuf, le ministre de la guerre lui répondait que la place était promise à un protégé de la marquise, et il fallait que le Dauphin se fâchât sérieusement pour que M. de Marbeuf l'emportât; encore madame de Pompadour trouvait-elle moyen de se venger en faisant payer à M. de Marbeuf un prix exorbitant, quatre-vingt mille livres, pour ce régiment [3]. Voulait-il nommer M. de Rohan survivancier d'un de ses

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 455; VII, 403.
[2] *Ibidem*, V, 73.
[3] *Ibidem*, V, 76.

gentilshommes, le Roi lui répondait : « Bon ! nous verrons, » et la place était donnée à M. de Sassenage, « grand dévot et dont la femme est grande p.... et grande amie de madame de Pompadour [1]. » Son maître à dessiner, Sylvestre, demandait-il l'emploi de garde des dessins du cabinet du Roi, vacant par la mort de Coypel, M. de Vandières le donnait aussitôt à Cochin le fils, et comme Sylvestre, exaspéré, avait écrit une lettre injurieuse à M. de Vandières à ce sujet, on le mettait au For-l'Évêque, malgré les démarches et les réclamations du Dauphin [2].

Quelquefois cependant la favorite était battue, car le prince perdait patience, et alors il traitait vertement la marquise. L'héritier du trône sollicitait une place de fermier général, et, comme de juste, madame de Pompadour la demandait aussi, mais avec plus de titres que le Dauphin, car depuis longtemps elle lui avait été promise : c'était encore et toujours pour l'un de ses parents ; c'est ce que le contrôleur général essaya de faire comprendre au fils du Roi. Mais le Dauphin ne voulut rien entendre et lui dit : « Monsieur de Machault, dans cette petite famille de la Pompadour on peut tolérer quelquefois de ces successions ; mais, ajouta-t-il en lui montrant le doigt, que cela n'arrive pas davantage et que mon candidat passe le premier ; je le veux et je l'ordonne [3]. »

Les filles de Louis XV l'emportèrent également une fois sur elle en empêchant la nomination de la duchesse de Brancas, grande amie de la marquise, à une place de dame d'honneur auprès d'elle [4].

Mais ce n'étaient là que de rares exceptions, et madame de Pompadour savait fort bien que son influence sur l'esprit du Roi était supérieure à toute autre. Cette certitude avait exalté

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 60.
[2] *Ibidem*, VII, 272.
[3] *Ibidem*, VII, 451.
[4] *Ibidem*, VI, 193.

son orgueil au plus haut degré. Ceux qui rampaient devant elle étaient certains de ses bonnes grâces, et elle faisait accorder au duc de Chartres, qui la flattait, un brevet de retenue de 900,000 liv. sur son gouvernement du Dauphiné [1]. Ceux, au contraire, qui gardaient à son endroit le maintien que leur commandait leur propre dignité, étaient exposés à ses impertinences. Ce fut ainsi qu'elle en usa avec le prince de Conti, dont elle n'ignorait pas les mauvaises dispositions à son égard, et qui était venu chez elle pour quelque affaire ; elle le reçut avec une sotte hauteur et ne lui fit même pas avancer un siége ; le prince, sans se déconcerter, s'assit tranquillement sur le lit en lui disant : « Voilà, madame, un excellent coucher [2]. » Cette épigramme, qui emportait la pièce, vexa la marquise sans la rendre plus circonspecte, car quelque temps après elle laissait également debout devant elle l'époux d'une princesse de la maison de Courtenay, M. de Beaufremont, qui, peu habitué à être traité de la sorte, prit tranquillement un fauteuil dans lequel il s'installa [3]. Un autre jour, elle fit une semblable insulte au marquis de Souvré, l'un des plus spirituels courtisans qu'il y eût alors ; sans se déconcerter il s'assit sur l'un des bras du siége de la marquise, tout en continuant la conversation. Choquée au dernier point d'une pareille familiarité, madame de Pompadour s'en plaignit au Roi, qui crut, maladroitement, devoir faire quelques représentations à M. de Souvré ; celui-ci lui répondit en plaisantant : « Sire, j'étois diablement las, et ne sachant où m'asseoir, je me suis aidé comme j'ai pu. » Louis XV comprit le ridicule de ses reproches, et rit tout le premier de la réponse [4].

Si la marquise était pleine de morgue avec ceux qui ne pliaient pas le genou devant elle, et si elle se montrait par-

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 120.

[2] *Vie privée de Louis XV*, III, 8.

[3] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 100.

[4] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 79.

fois dure envers ceux dont elle croyait avoir à se plaindre, comme avec madame de Ségur, qui, cherchant à se justifier de quelques propos, la priait de se faire renseigner sur son caractère, et à qui elle répondait sèchement, une fois les informations prises, qu'*elles étaient bonnes* [1], elle n'hésitait pas, d'un autre côté, à combler de bienfaits ses complaisants ou ses flatteurs.

La maréchale de Mirepoix, qui, dès le principe de sa faveur, s'était glissée dans son intimité, obtint par elle, à la mort de son mari, vingt mille livres de pension, la charge de capitaine des gardes pour M. de Beauvau, son père, et le gouvernement de Brouage pour M. de Lévis-Lérans, héritier de M. de Mirepoix [2]. Il est vrai qu'on répétait partout que madame de Pompadour récompensait en elle une sorte de domestique ; on l'accusait d'avoir reçu, dans ses belles petites mains, les noyaux des cerises que la marquise mangeait quelquefois dans sa voiture ; enfin on prétendait qu'oublieuse de ce qu'elle se devait à elle-même et à son nom, elle se plaçait sur la banquette du devant du carrosse, alors que la favorite était seule assise au fond ; mais c'étaient là des calomnies, et les mauvaises langues envenimaient des faits fort simples en eux-mêmes, dont on peut lire les détails dans les Mémoires de madame du Hausset [3].

Tout pliait sous la marquise, l'étiquette de la cour et les lois du royaume : l'étiquette, ne la violait-elle pas en faisant conserver à madame Desmarets, veuve du grand fauconnier de la couronne, les prérogatives attachées à la charge de son premier mari, alors qu'elle était remariée à un simple enseigne des gardes du corps [4] ? Ne s'élevait-elle pas au-dessus des lois du royaume en faisant nommer une commission pour juger de nouveau un procès en séparation de corps entre

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 213.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, XVI, 304.
[3] *Mémoires de madame du Hausset*, 152.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 190.

M. et madame d'Anisy, procès déjà jugé par le Parlement; et cela parce que l'arrêt donnait gain de cause au mari, et que la femme, amie de la marquise, voulait avoir raison [1]?

Toutefois, les bienfaits de madame de Pompadour ne furent pas tous accordés par le caprice, et les faveurs royales dont elle était la dispensatrice ne furent pas toujours obtenues par l'intrigue.

Lorsque le maréchal de Belle-Isle eut perdu son fils unique, le comte de Gisors, tué à la bataille de Crevelt, ce fut la marquise qui engagea le Roi à aller voir ce vieux général, qui ne devait pas tarder à rejoindre son fils dans le tombeau; elle savait combien alors était estimée une pareille visite, et comptait, en lui donnant cette petite satisfaction d'amour-propre, calmer un instant sa douleur; mais Louis XV ne parut pas trop satisfait de la démarche qu'on exigeait de lui; il s'y refusait presque, lorsque madame de Pompadour lui dit d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant :

Barbare, dont l'orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil!

Le Roi sourit et comprit : « D'où sont ces beaux vers? demanda-t-il. — De Voltaire, répondit la marquise. — Je suis un barbare, reprit le Roi, qui lui ai donné une charge de gentilhomme ordinaire et une pension. » Et, accompagné de toute sa cour, il se rendit chez le maréchal. Madame de Pompadour l'avait bien pressenti, cette visite combla de joie M. de Belle-Isle et le consola un peu de la perte de son fils [2].

Ce fut aussi la marquise qui fit révoquer l'exil de l'ancien gouverneur du Dauphin, le duc de Châtillon. Depuis dix ans M. de Châtillon était éloigné de la cour pour avoir contrevenu aux ordres du Roi en amenant le Dauphin à Metz, à l'époque où Louis XV y tomba si gravement malade; depuis ce moment il avait en vain fait diverses tentatives pour reve-

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 67.
[2] *Mémoires de madame du Hausset*, 184.

nir à Versailles, mais ces tentatives avaient toujours été inutiles : le Roi ne révoquait jamais un ordre d'exil, puis il en voulait personnellement au duc, qu'il accusait de l'avoir desservi dans l'esprit de son fils. Ce prince aimait tendrement son ancien gouverneur et souffrait de son absence ; lorsque la duchesse de Châtillon voulut écrire à madame de Pompadour pour la prier d'intercéder auprès du Roi en faveur de son mari, elle dut en demander la permission au Dauphin ; celui-ci savait par expérience que rien ne se faisait sans la volonté de la marquise, et approuva la démarche. Le baron de Montmorency servit d'intermédiaire entre madame de Châtillon et madame de Pompadour. La favorite ne vit pas sans une grande satisfaction d'amour-propre un homme de mœurs aussi sévères et dont les principes religieux étaient connus de tout le monde demander son appui ; elle le lui promit pleinement, et en effet ce ne fut pas sans peine qu'elle obtint du Roi qu'il pardonnerait à M. de Châtillon ; trois fois elle parla, trois fois le Roi resta sans répondre ; enfin elle l'emporta et obtint de Louis XV la permission d'écrire, en son nom, à M. de Châtillon que le passé était oublié. Le gouverneur du Dauphin ne jouit pas longtemps du retour des bonnes grâces de son Roi, car il mourut quelques jours après la lettre de la marquise [1].

Désireuse d'augmenter sans cesse le nombre de ses amis, madame de Pompadour n'attendait pas toujours qu'on vînt la chercher, elle se mettait elle-même quelquefois en avant. Un jour, après avoir assisté à la toilette de la Reine, elle avait suivi cette princesse à la chapelle du château ; au retour elle vit dans la galerie un vieil amiral, M. du Barailh, dont tout le monde vantait alors le dévouement, parce que, quoique fort avancé en âge, il avait proposé au Roi de s'embarquer et d'aller tenir la mer contre les Anglais, avec qui nous étions en guerre. Elle le fit approcher et lui dit gracieuse-

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 157, 425. — *Vie privée de Louis XV*, IV, 17.

ment que Sa Majesté avait été extrêmement contente des nouvelles preuves qu'il venait de donner de son zèle, et qu'elle l'en remerciait. M. du Barailh s'inclina, et lorsque la marquise se fut retirée, ce vieux marin, qui était fort peu courtisan, demanda quelle était cette charmante femme. Il y avait dix ans que madame de Pompadour était la maîtresse du Roi [1].

Comme on peut le penser, les solliciteurs ne manquaient pas chez la marquise. On attendait l'heure de sa toilette sur son escalier comme on attend dans une antichambre une audience ministérielle ; l'un des cabinets de son appartement était rempli de placets. Elle touchait à tout ; au militaire, en faisant faire des promotions d'officiers généraux, presque tous nommés par elle [2], en donnant à l'un de ses favoris, le baron de Montmorency, le gouvernement de Salins, au détriment de ceux qui y avaient droit par l'ancienneté de leurs services [3] ; aux finances, en déclarant, lors du renouvellement des fermes, qu'elle voulait douze fermiers généraux de sa façon et deux cents nouveaux sous-fermiers [4] ; à la police, en procurant à un sieur Bayle, son cousin, le gouvernement du château de la Bastille, ce qui lui permettait d'être bien renseignée sur les secrets de cette prison d'État [5].

S'il faut en croire les contemporains, tous les dons de la marquise n'étaient pas gratuits ; elle vendait des régiments [6], trafiquait avec le duc de la Vallière pour faire obtenir, moyennant cinquante mille écus, à M. de Bercy la survivance de la place d'intendant des finances [7] ; acceptait du célèbre Dupleix cinq cent mille francs en échange du cordon rouge qu'elle lui procurait [8] ; recevait cent mille écus d'un

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XIV, 372.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 339.
[3] *Ibidem*, VII, 324.
[4] *Ibidem*, V, 339.
[5] *Ibidem*, VI, 30.
[6] *Ibidem*, V, 206.
[7] *Ibidem*, VI, 77.
[8] *Ibidem*, VIII, 8.

jeune homme de la Rochelle pour le faire rentrer dans des sommes considérables que lui devait l'État [1]; et enfin livrait, moyennant finances, des passe-ports pour faire sortir des blés du royaume [2].

Quoi qu'il en soit de ces accusations plus ou moins exactes, il est certain que madame de Pompadour était fort riche, et qu'en arrivant à la cour elle n'avait pour toute fortune que sa beauté. Dès le commencement de sa liaison avec elle, le Roi lui assura une rente de soixante mille livres, dans laquelle étaient compris les revenus du marquisat de Pompadour, qui s'élevaient seulement à treize ou quatorze mille livres; quelques mois plus tard cette rente était portée à cent quatre-vingt mille livres [3]. Bientôt les libéralités du monarque augmentant toujours, on lui connaissait, en 1748, cent mille écus en fonds de terre [4] et six ou sept cent mille livres de dettes que le contrôleur général lui payait avec l'argent de l'État [5]; enfin, en 1751, elle était si riche qu'elle prêtait cinq cent mille livres au duc de Chaulnes, et on prétendait qu'elle possédait alors plus de vingt millions en terres, mobilier, pierreries et bijoux [6], les plus beaux de France, assurait-on [7].

Elle avait trouvé un homme de la plus haute noblesse, le chevalier d'Hénin, qui consentit à lui servir d'écuyer, qui ne rougissait pas de porter son mantelet, de suivre à pied sa chaise auprès de la portière, et d'attendre, dans une antichambre, sa sortie quand elle était entrée quelque part et qu'il n'y avait pas d'autre pièce où il pût se tenir [8].

Deux femmes de condition, madame du Hausset et une

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 128.
[2] *Ibidem*, V, 125.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 109.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 308.
[5] *Ibidem*, VI, 113.
[6] *Ibidem*, VI, 437.
[7] *Ibidem*, 5, 425.
[8] *Mémoires de madame du Hausset*, 99.

autre, que la honte d'appartenir à une telle maîtresse contraignit à changer de nom, lui servaient de femmes de chambre [1], et son intendant était un ancien procureur au Châtelet de Paris, nommé Collin. En 1748, Collin était âgé de quarante ans environ; c'était un homme spirituel, aimable, très-recherché à Paris et très-employé, que madame de Pompadour avait connu chez ses parents dont il avait été longtemps le procureur, et qui avait occupé pour elle-même lorsqu'elle s'était fait séparer de biens d'avec son mari. Sa probité et sa capacité le recommandèrent au choix de la marquise lorsqu'elle eut besoin d'un intendant. Elle le fit venir et lui demanda de vouloir bien faire pour elle le sacrifice de la position qu'il occupait; elle ajouta qu'elle s'était déjà fait à elle-même toutes les objections qu'il pourrait lui faire, et que c'était là un service qu'elle le priait de lui rendre. Collin, séduit par l'espoir d'une fortune brillante et par la promesse d'une indemnité, vendit sa charge, et de procureur au Châtelet devint le premier domestique de la maîtresse du Roi [2]. Il y perdit peut-être un peu en considération, mais il y gagna certainement sous le rapport pécuniaire, car il devint fort riche et possesseur d'une belle maison située rue Saint-Louis, à Versailles [3]. Quelques années plus tard, moins pour plaire à son intendant que pour satisfaire sa propre vanité, la marquise fit acheter à Collin la charge de maître des comptes de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ce qui lui permettait d'en porter la croix. Et de même qu'elle avait un gentilhomme à sa portière, deux femmes de condition dans son antichambre, elle eut derrière sa chaise, à ses repas, un chevalier de Saint-Louis, la serviette sous le bras [4].

[1] *Curiosités historiques*, par M. le Roi, 221.

[2] *Journal de Barbier*, IV, 338.

[3] *Histoire des rues de Versailles*, par M. le Roi, II, 219.

[4] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 81.

Voici, avec le taux de leurs appointements, l'énumération de toutes les personnes attachées à la maison de madame de Pompadour [1].

Nesme, premier intendant	8,000 liv.
Colin, chargé des domestiques et lui servant de secrétaire	6,000
Quesnay, médecin, entretenu de tout	3,000
Sauvant	2,000
Gourbillon	1,800
Aunay	200
Tréon	150
Neveu	100
La du Hausset, femme de chambre	150 [2]
La Couraget	150
La Neveu	150
Jeanneton, femme de charge	400
La Duguesnay, fille de garde-robe	100
Lignès, maître d'hôtel	600
Benoît, chef de cuisine	400
Charles, aide de cuisine	400
Deux garçons de cuisine	400
Pâtissier	400
Rôtisseur	400
Garçon	200
Deux garçons de cuisine	400
Chef d'office	400
Autre chef d'office	400
Aide d'office	200
Garçon d'office	150
Sommelier	400
Garçon sommelier	150
Piqueur	800
Suisse	600
Quatre laquais	1,800

[1] D'après le *Manuscrit des dépenses de madame de Pompadour*, publié par M. le Roi. — *Les maîtresses de Louis XV*, I, 235.

[2] Que le lecteur ne s'étonne pas de la modicité des gages de madame du Hausset. Les avantages qu'elle retirait de sa place étaient considérables, car la marquise était généreuse pour ses domestiques, et le Roi lui donnait de temps en temps des sommes assez importantes, lorsqu'elle lui rendait quelque service.

Porte-flambeaux	300
Deux nègres	1,800
Un concierge	400
Un portier	400
Deux premiers porteurs	1,118
Deux porteurs de barquette	768
Trois cochers	2,574
Trois postillons	1,566
Quatre palefreniers	1,766
Trois brodeuses	1,500
Total	42,492 liv.

Nous ferons remarquer que cette somme, considérable eu égard au prix des choses à cette époque, représente seulement les gages de la domesticité de la marquise. Si l'on y ajoute les frais de toilette, de table, de chauffage, d'écurie, d'entretien des hôtels et châteaux, les voyages fréquents, les fêtes et les aumônes abondantes que nous avons indiquées plus haut, on peut évaluer au bas mot à plus d'un million par an la dépense ordinaire de madame de Pompadour.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Théâtre des petits cabinets. — Point de départ. — Les concerts spirituels. — Statuts du théâtre. — Composition de la troupe. — Directeur, sous-directeur, souffleur. — Chef d'orchestre. — Orchestre. — Danse. — Ballets. — Habilleuses. — Peintres. — Costumiers. — Perruquier. — Accessoires. — Billets. — Public. — Première représentation : *Tartuffe*. — *Le Préjugé à la mode* et *l'Esprit de contradiction*. — *Les Trois cousines*, personnages. — *Erigone*. — *Le Préjugé à la mode*, personnages. — Améliorations introduites dans le théâtre des petits cabinets. — Réouverture. — Prologue joué par MM. de Nivernois et de la Vallière. — *Le Mariage fait et rompu*. — *Ismène*. — Costumes dans cette pièce. — *L'Enfant prodigue*, personnages. — *Zénéide*. — *Tartuffe*, personnages. — Anecdote relative au rôle de l'*Exempt*. — *Les Dehors trompeurs*, personnages. — *Églé*, personnages. — *Le Méchant*, personnages. — *L'Oracle*, personnages. — *Le Pédant*. — *Almazis*, personnages. — Costumes. — *Ragonde*. — Madame de Pompadour en *travesti*. — Personnages. — *La Vue*, personnages. — *Cléopatre*. — Récompenses données à Moncrif, à Dehesse, aux musiciens amateurs. — Reconstruction du théâtre. — Il est mobile. — Où il est situé. — Ce qu'il a coûté. — *Les Surprises de l'amour*, personnages. — Costumes dans cette pièce. — *Tancrède*, personnages. — *La Mère coquette*, personnages. — *Le Père respecté* ou *l'Opérateur chinois*, pantomime. — Le prologue des *Éléments*, *le Feu*, *l'Air*, *Philémon et Baucis*, personnages. — On démolit le théâtre pour les fêtes du 1er janvier. — Accidents. — Querelle des gentilshommes de la chambre avec le duc de la Vallière. — Détails. — L'affaire se calme. — Madame de Pompadour et Richelieu. — *La Terre*, personnages. — Costumes. — *Phaéton*, personnages. — *Acis et Galathée*, personnages. — Costumes. — *Jupiter et Europe*, personnages. — *Les Saturnales*, personnages. — *Zélie*, personnages. — *Silvie*, personnages. — *Le Prince de Noisy*, personnages. — Les répétitions. — Aventure de madame de Brancas. — Récompenses aux musiciens. — *Issé*, personnages. — *Le Philosophe marié*, personnages. — Le ballet des *Quatre âges*. — Nouvelle représentation des *Dehors trompeurs*. — *Les Fêtes de Thétis*, personnages. — *Le Préjugé à la mode*, personnages. — *La Journée galante*, personnages. — *Alzire*, personnages. — Reprise de cette pièce devant Voltaire. — Mot de Louis XV. — Reprise du *Méchant*. — Clôture du théâtre des petits cabinets. — Un pamphlet. — Dépenses. — Le Recueil imprimé du théâtre des petits appartements.

Comme autrefois madame de Maintenon, madame de Pompadour s'apercevait à chaque instant de la difficulté d'amuser un prince inamusable. Le Roi s'ennuyait, et pour conserver son pouvoir, la marquise avait besoin qu'il n'eût pas un seul moment à donner à la réflexion[1] et aux remords. Elle chercha donc des plaisirs qui pussent l'attacher à elle davantage, et le souvenir des succès qu'elle avait remportés en jouant la comédie à Étiolles et à Chantermerle l'excita à importer à la cour ce sujet nouveau de distraction pour son

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 146.

royal amant. Déjà, à l'époque de la semaine sainte, elle avait donné dans son appartement des concerts spirituels, où on avait exécuté devant Louis XV émerveillé le *Miserere* à grands chœurs, de Lalande, le *Jubilate Deo omnis terra*, le *Venite excellemus* et le *Magnus Dominus*, de Mondonville; elle-même, madame de l'Hôpital, madame de Marchais, madame Trusson, M. d'Ayen le fils, M. de Clermont-Tonnerre, M. de la Salle et le vicomte de Rohan y avaient chanté ou joué leur partie, soutenus par les belles voix de mesdemoiselles Demetz et Fel, et par le chant magistral de Jélyotte, de l'Opéra[1]; mais ce n'était pas encore assez, et madame de Pompadour résolut de faire construire un petit théâtre dans le palais de Versailles et d'y jouer elle-même la comédie devant le Roi et un petit cercle d'intimes. Elle réalisa son projet avec une rapidité qui tenait de la féerie, et une galerie du palais près de laquelle se trouvait situé le cabinet des médailles, fut en un clin d'œil transformée en une salle de spectacle qui prit le nom de *Théâtre des petits cabinets*[2].

De concert avec le Roi, elle s'occupa immédiatement de rédiger les statuts de ce théâtre, et au bout de quelques jours elle promulgua le règlement suivant, approuvé par Louis XV.

I.

Pour être admis comme sociétaire, il faudra prouver que ce n'est pas la première fois que l'on a joué la comédie, pour ne pas faire son noviciat dans la troupe.

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 334; IX, 8, 11. — *Les maîtresses de Louis XV*, I, 220. — *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 213.

[2] Laujon, *Essai sur les spectacles des petits cabinets*, à la suite des *Mémoires de madame du Hausset*. M. Jules Cousin, bibliothécaire à l'Arsenal, prépare depuis longtemps une histoire du théâtre des petits appartements. Quelques extraits de son intéressant travail ont déjà paru en 1860 dans le journal *l'Entr'acte*.

Nous publions plus loin toute une série de documents inédits sur les costumes des acteurs du petit théâtre des cabinets. Ces documents proviennent de la bibliothèque du duc de la Vallière, directeur de la troupe de madame de Pompadour, et nous ont été gracieusement communiqués par notre savant et obligeant ami M. Jules Cousin.

II.

Chacun y désignera son emploi.

III.

On ne pourra, sans avoir obtenu le consentement de tous les sociétaires, prendre un emploi différent de celui pour lequel on a été agréé.

IV.

On ne pourra, en cas d'absence, se choisir un double (droit expressément réservé à la société, qui nommera à la majorité absolue).

V.

A son retour, le remplacé reprendra son emploi.

VI.

Chaque sociétaire ne pourra refuser un rôle affecté à son emploi sous prétexte que le rôle est peu favorable à son jeu ou qu'il est trop fatigant.

Ces six premiers articles sont communs aux actrices comme aux acteurs.

VII.

Les actrices seules jouiront du droit de choisir les ouvrages que la troupe doit représenter.

VIII.

Elles auront pareillement le droit d'indiquer le jour de la représentation, de fixer le nombre des répétitions, et d'en désigner le jour et l'heure.

IX.

Chaque acteur sera tenu de se trouver à l'heure très-précise désignée pour la répétition, sous peine d'une amende que les actrices seules fixeront entre elles.

X.

On accorde aux actrices seules la demi-heure de grâce,

passé laquelle l'amende qu'elles auront encourue sera décidée par elles seules.

Copie de ces statuts sera donnée à chaque sociétaire, ainsi qu'au directeur et au secrétaire, qui sera tenu de les apporter à chaque répétition [1].

En hommes, la troupe se composait du duc d'Orléans, alors duc de Chartres, du duc d'Ayen, du duc de Nivernois, du duc de Duras, du comte de Maillebois, du marquis de Courtenvaux, du duc de Coigny, du marquis d'Entraigues, de M. de la Salle et de quelques autres [2].

Parmi les femmes, on comptait la marquise de Pompadour, la charmante duchesse douairière de Brancas, une douairière de trente-huit ans, bien moins âgée que sa belle-fille, et qui fit perdre un jour à la duchesse de Lauragais des boucles d'oreilles valant 24,000 livres qu'elle lui avait empruntées pour une représentation [3]; madame Trusson, femme de chambre de la Dauphine; mesdames de Pons, de Sassenage et de Livry, et enfin une cousine de la marquise, la ravissante madame de Marchais, fille du fermier général de Laborde, mariée en premières noces à Marchais, fils de Binet, valet de chambre du Roi [4], et plus tard à M. d'Angevilliers, la *Pomone* de madame du Deffand [5], dont Marmontel nous a laissé un charmant portrait, que nous allons reproduire :

« Madame de Marchais n'étoit pas seulement à mon gré la plus spirituelle et la plus aimable des femmes, mais la meilleure et la plus essentielle des amies, la plus active, la plus constante; imaginez-vous tous les charmes du caractère, de l'esprit, du langage, réunis au plus haut degré, et même ceux de la figure, quoiqu'elle ne fût pas jolie; surtout dans ses manières une grâce pleine d'attraits : telle étoit cette jeune fée. Son âme, active au delà de toute expression, don-

[1] Laujon, *Essai sur les spectacles des petits cabinets.*
[2] Laujon, *Essai sur les spectacles des petits cabinets.*
[3] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 431.
[4] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 261.
[5] *Madame du Deffand,* par M. de Lescure, I et II.

noit aux traits de sa physionomie une mobilité éblouissante et ravissante. Aucun de ses traits n'étoit celui que le pinceau auroit choisi, mais tous ensemble avoient un agrément que le pinceau n'auroit pu rendre. Sa taille, dans sa petitesse, étoit, comme on dit, faite au tour, et son maintien communiquoit à toute sa personne un caractère de noblesse imposant. Ajoutez à cela une culture exquise, variée, étendue, depuis la plus légère et brillante littérature jusqu'aux plus hautes conceptions du génie; une netteté dans les idées, une finesse, une justesse, une rapidité dont on étoit surpris; une facilité, un choix d'expressions toujours heureuses coulant de source et aussi vite que la pensée : ajoutez une âme excellente, d'une bonté intarissable, d'une obligeance qui, la même à toute heure, ne se lassoit jamais d'agir, et toujours d'un air si facile, si prévenant et si flatteur, qu'on eût été tenté d'y soupçonner de l'art, si l'art jamais avoit pu se donner cette égalité continue et inaltérable qui fut toujours la marque distinctive du naturel et le seul de ces caractères que l'art ne sauroit imiter. Sa société étoit composée de tout ce que la cour avoit de plus aimable et de ce qu'il y avoit parmi les gens de lettres de plus estimable du côté des mœurs, de plus distingué du côté des talents. Avec les gens de cour, elle étoit un modèle de la politesse la plus délicate et la plus noble. Les jeunes femmes venoient chez elle en étudier l'air et le ton. Avec les gens de lettres, elle étoit au pair des plus ingénieux et au niveau des plus instruits. Personne ne causoit avec plus d'aisance, de précision et de méthode. Son silence étoit allumé par le feu d'un regard spirituellement attentif. Elle devinoit la pensée, et ses répliques étoient des flèches qui jamais ne manquoient le but. Mais la variété de sa conversation en étoit surtout le prodige; le goût des convenances, l'à-propos, la mesure, le mot propre à la chose, au moment et à la personne, les différences, les nuances les plus fines dans l'expression, et à tous, et distinctement à chacun, ce qu'il y avoit de mieux à dire. Telle étoit la

manière dont cette femme unique savoit animer, embellir et comme enchanter sa maison. Grande musicienne, avec le goût du chant et une jolie voix, elle avoit été du petit spectacle de madame de Pompadour, et lorsque cet amusement avoit cessé, elle étoit restée son amie[1]. »

La troupe du théâtre des petits cabinets avait pour directeur le duc de la Vallière; pour sous-directeur, le lecteur de la Reine, l'académicien Moncrif, l'*historiogriffe* des chats; l'abbé de la Garde, bibliothécaire de la marquise, servait à la fois de secrétaire et de souffleur[2].

[1] *Mémoires de Marmontel*, II, 34. — On trouve dans les *Mémoires de madame Campan*, édit. Didot, p. 385, d'autres détails sur madame de Marchais. Ils sont ainsi conçus : « J'ai beaucoup vu en société, dans ma jeunesse, madame de Marchais, femme du premier valet de chambre du Roi, et qui avoit eu les bonnes grâces de Louis XV, étant parente de madame de Pompadour. M. de Marchais, riche, fort considéré, étoit chevalier de Saint-Louis, et réunissoit à la charge de premier valet de chambre le gouvernement du Louvre. Madame de Marchais recevoit chez elle toute la cour; les capitaines des gardes y venoient habituellement, et beaucoup d'officiers des gardes du corps. Les auteurs célèbres dans tous les genres se faisoient présenter chez elle comme chez madame Geoffrin. Elle avoit du crédit, surtout de l'influence lorsqu'elle sollicitoit des voix pour les prétendants aux fauteuils de l'Académie. J'ai vu chez elle tous les gens célèbres du siècle : la Harpe, Diderot, d'Alembert, Duclos, Thomas, etc. Elle avoit autant d'esprit que son mari avoit de bonhomie, autant de recherche qu'il affectoit de simplicité. Il aimoit à la déjouer dans ses prétentions les plus légitimes. Personne ne résumoit un discours académique, un sermon ou le sujet d'une pièce nouvelle avec autant de précision et de grâces que le faisoit madame de Marchais; elle avoit aussi l'art d'amener à sa volonté la conversation sur un ouvrage nouveau ou ancien, et souvent son mari se plaisoit à dire à ses voisins, dans le cercle : « Ma femme a lu cela ce matin. » Le comte d'Angevilliers, épris de la grâce de son esprit, lui faisoit une cour assidue, et l'épousa quand elle devint veuve de M. de Marchais. Elle vivait encore, à Versailles, dans les premières années du règne de Napoléon, mais ne sortoit plus de son lit. Elle avoit conservé son goût pour la parure, et étoit, quoique couchée, frisée et poudrée comme on l'étoit vingt ans avant cette époque. Une prodigieuse quantité de blanc et de rouge déguisoit le ravage du temps, pour ne laisser voir, à la faible clarté des jalousies et des rideaux tirés par-dessus ces jalousies, qu'une espèce de poupée dont les discours étoient encore pleins de charme et d'esprit. Elle avoit conservé de fort beaux cheveux dans l'âge le plus avancé; on prétendoit que le fameux comte de Saint-Germain, qui avoit paru à la cour de Louis XV comme un des plus célèbres alchimistes, lui avoit donné une liqueur qui conservoit les cheveux et les préservoit de blanchir avec les années. »

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 416. — Laujon, *Essai sur les spectacles des petits cabinets*.

Le chef d'orchestre ordinaire était le fameux Rebel, l'un des *petits violons;* mais, dans les opéras, chaque auteur de la musique avait le droit de conduire la musique de son ouvrage[1].

L'orchestre était composé tout à la fois d'amateurs et d'artistes de profession. Parmi les premiers, on remarquait un cousin de madame de Pompadour, M. Ferrand, intéressé pour un huitième dans la ferme des postes[2]; ce financier jouait du clavecin, le prince de Dombes du basson, M. de Dampierre, gentilhomme ordinaire des plaisirs du Roi, et M. de Sourches, grand prévôt de l'hôtel, de la viole, et M. de Courtaumer, porte-manteau de Sa Majesté, du violon[3]. Les artistes de profession étaient Jélyotte, de l'Opéra, l'heureux et discret vainqueur des plus jolies femmes de Paris[4]; Chrétien, de la musique du Roi; Duport, huissier de l'antichambre, Dubuisson, l'abbé Lainé et Antonio, violoncelles; Marlière et Blaise, bassons; Bussillet, secrétaire du duc d'Ayen, et Blavet, musicien de la chapelle et de la chambre, flûtes; Desselles et Desjardins, hautbois; Mondonville, maître de la musique de la chapelle, Desselles, Busillet et Mayer, valet de chambre du duc d'Ayen, violons premier dessus; Guillemain, ordinaire de la musique du Roi, Caraffe aîné, Marchand, Fauchet et Belleville, violons deuxième dessus; Caraffe cadet, trompette; Caraffe troisième, cor de chasse[5].

Les chœurs étaient dirigés et surveillés par Bury et se divisaient en deux parties : le *côté du Roi* et le *côté de la Reine*. Les choristes étaient : *dessus :* mesdames de Selle, Godonesche, Canavas, Francisque; *haute-contre :* Lebègue, Poirier, Bazire et Dupré; *dessus :* Camus, Gérôme, Falco et Francisque; *tailles :* d'Aigremont, Richer, Cardonne et Tra-

[1] Laujon, *Essai sur les spectacles des petits cabinets.*

[2] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 261.

[3] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 169.

[4] *Mémoires de Marmontel,* I, 355.

[5] Laujon, *Essai sur les spectacles des petits cabinets.* — *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 169.

versier; *basses :* Benoit, Ducros, Godonesche, Dupuis, Joguet et Dubourg [1].

La danse était représentée par le marquis de Courtenvaux, premier danseur; le comte de Langeron, en double et deuxième danseur; M. le duc de Beuvron et le comte de Melfort, l'amant de la belle duchesse d'Orléans.

Les ballets étaient dirigés par Dehesse, de la Comédie italienne, si bon dans les rôles de valet, renommé pour son talent chorégraphique, et composés de jeunes gens, filles et garçons de neuf à douze ans inclusivement, qui avaient le droit d'entrer à cet âge, sans débuts, soit à l'Opéra, soit dans la troupe dansante du Théâtre-Français ou du Théâtre-Italien.

Les garçons étaient : MM. la Rivière, Béat, Gougis, Rousseau, Berteron, Lepy, Caillau, Barrois, Balletti, Piffet et Dupré.

Les filles : mesdemoiselles Puvigné, Dorfeuille, Marquise, Chevrier, Astraudi, Durand, Foulquier et Camille, dont quelques-unes sont devenues depuis célèbres dans les annales du théâtre et de la galanterie [2].

Mesdemoiselles Gaussin et Dumesnil, de la Comédie française, donnaient aux actrices des conseils soit pour leur jeu, soit pour leurs costumes [3].

Pérot avait peint les décorations, et les machines ou trucs étaient dus à Arnould et à Tremblin. Perronnet avait dessiné les costumes, que Renaudin et Mériotte préparaient pour les hommes, Supplis et Rommin pour les dames. Le perruquier des Menus-Plaisirs, Notrelle, était chargé des coiffures; c'était lui qui accommodait les acteurs et actrices au moment de leur entrée en scène [4].

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 416. — Laujon, *Essai sur les spectacles des petits cabinets.*

[2] Laujon, *Essai sur les spectacles des petits cabinets.* — *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 416. — Bachaumont, I, 52.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 150.

[4] *La comédie à la cour de Louis XV*, documents inédits sur les spectacles des petits appartements, par M. Jules Cousin.

Les accessoires étaient nombreux; il y avait masques, guirlandes, bouquets de fleurs artificielles, crosses garnies de feuillage, massues de géants, de faunes, de chœur et de danse; chaînes de fer-blanc, cassolette, patère, faucille de tôle; plats de fer-blanc garnis de poulardes et dindons en carton peint; deux quenouilles, un caducée, un foudre modelé et doré, deux flambeaux d'Amour, un flambeau de Discorde de bois doré; quatre couronnes de laurier, la couronne du Destin; un javelot d'argent; une baguette de magicienne; un sceptre de bois doré fin et bruni; quatre cornets d'abondance argentés et peints; une roue de fortune; deux flûtes allemandes; un tambour de basque blanc; quatre bêches et râteaux; un grand arc; une massue modelée en carton; un arc et un carquois; quatre tambours de basque; une grande lyre modelée en carton doré fin et bruni, une plus petite en or, d'Allemagne, et une trompette dorée [1].

Enfin, le théâtre des petits cabinets avait jusqu'à des billets d'entrée : « Dans une carte grande comme une carte à jouer, où étoit écrit le mot *parade*, la pointe spirituelle de Cochin avoit jeté sur un balcon de tréteaux une Colombine au corps de robe agrémenté de nœuds de ruban, comme la robe de Silvia dans le portrait de la Tour; elle minaude l'étonnement et joue de l'éventail, tandis qu'à côté d'elle Léandre, en manchettes, le coude à la rampe de bois et la main sur son cœur, lui déclare son amour au nez de Pierrot, qui passe la tête par le rideau du fond [2]. » Ces jolis billets ne s'obtenaient pas aisément, et, dans le principe, l'auteur même de la pièce que l'on jouait ne pouvait assister à la représentation de son ouvrage; mais madame de Pompadour, toujours désireuse de se faire des amis parmi les gens de lettres,

[1] Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, provenant du duc de la Vallière. Inventaire général des habits et ustensiles du théâtre des petits appartements. — *Magasin pittoresque*, année 1842, 107.

[2] *Les maîtresses de Louis XV*, I, 227. — On conserve l'un de ces billets d'entrée au département des estampes de la Bibliothèque impériale; le *Magasin pittoresque* en a donné une reproduction exacte, année 1842, 48.

fit lever cette interdiction par trop sévère, et fit même accorder les entrées perpétuelles à tous les auteurs dont les ouvrages avaient été représentés déjà ou qui devaient l'être dans la suite.

Les spectateurs étaient spécialement désignés par le Roi, et c'était une grande faveur que d'avoir été choisi par lui [1], surtout quand on voyait le maréchal de Noailles et le comte de Noailles, son fils, le duc de Gesvres et le prince de Conti ne pouvoir être admis à la représentation de *Tartuffe*, donnée au mois de janvier 1747 [2]. Le plus habituellement, le public se composait du Roi d'abord, assis sur une simple chaise à dos, de MM. de Vandières, de Tournehem, de Bernis, de Grimberghen, de Champcenetz, du président Ogier, du président Hénault, du maréchal de Saxe et des secrétaires d'État. Les acteurs, qu'ils jouassent ou ne jouassent pas, entraient librement; et bien que, en droit, il ne dût y avoir dans la salle d'autres femmes que les actrices, qui se plaçaient dans une loge située près des coulisses, et la maréchale de Mirepoix, en faveur de qui on avait fait une éclatante exception, quelquefois cependant mesdames d'Estrades, du Roure ou autres, amies de la marquise, parvenaient à forcer la consigne et triomphaient du règlement.

Après le spectacle, le Roi donnait l'ordre, et allait souper dans ses cabinets [3].

Ce fut Molière qui eut l'honneur d'inaugurer le théâtre des petits cabinets. Le 17 janvier 1747, on y représenta *Tartuffe*, que l'on avait répété à Choisy [4]. Mesdames de Pompadour, de Sassenage, de Brancas et de Pons, MM. de Nivernois, d'Ayen, de Meuse, de la Vallière et de Croissy

[1] Laujon, *Essai sur les spectacles des petits cabinets.*

[2] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 180.

[3] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 451. — *Journal de Barbier*, IV, 231. Laujon, *Essai sur les spectacles des petits cabinets.* — *La comédie à la cour de Louis XV*, documents inédits sur les spectacles des petits appartements, par M. Jules Cousin.

[4] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 78.

interprétèrent cette comédie devant un public composé de quatorze personnes, parmi lesquelles, comme nous venons de le dire, ni le maréchal de Noailles ni son fils le comte n'avaient été admis : « Sire, dit à ce sujet ce dernier au Roi, je vais à Paris chercher à calmer ma douleur. — Vous ferez fort bien, » répondit ce prince. Puis, quelques instants après, Louis XV dit au Dauphin : « Le comte de Noailles va à Paris se consoler entre les bras de sa femme d'un dégoût qu'il a eu à la cour. — Quel dégoût? demanda le Dauphin. — C'est un secret! » répliqua le Roi, qui ne voulait pas encore mettre son fils dans la confidence [1].

Le 24 du même mois, on joua deux pièces : *le Préjugé à la mode,* de la Chaussée, et *l'Esprit de contradiction,* de Dufresny. Madame de Pompadour, M. de Nivernois, M. de Duras et M. de Croissy remplirent leurs rôles avec un véritable talent. Quant aux autres acteurs, madame de Brancas, madame de Pons et M. de Gontaut, ils parurent excessivement médiocres. Après le souper qui suivit le spectacle, il y eut un petit bal où le Roi dansa plusieurs contredanses et la marquise un menuet avec M. de Clermont d'Amboise [2].

Le lundi 27 février, le Dauphin et la Dauphine assistèrent pour la première fois à une représentation de ce petit théâtre; on donnait *les Trois Cousines,* de Dancourt, et les principaux rôles étaient ainsi distribués :

Le bailli.	M. DE LA VALLIÈRE.
M. de l'Orme.	M. LE DUC DE VILLEROI.
Blaise..	M. LE DUC DE DURAS.
Colette.	Mme DE POMPADOUR.
La meunière.	Mme DE BRANCAS, douairière.
Une fille de la meunière. . . .	Mme DE LIVRY.
Une autre fille de la meunière.	Mme DE PONS.

Madame de Pompadour fut ravissante dans *Colette* et parfaitement secondée par les trois hommes, qui jouèrent très-

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 86.
[2] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 90.

bien; madame de Brancas fut correcte; mais trop froide, mesdames de Livry et de Pons se montrèrent tout à fait mauvaises.

Après *les Trois Cousines*, on représenta un petit opéra en un acte, paroles de Fuzelier, musique de Bourgeois [1], que les jolies voix du duc d'Ayen et de la marquise, ainsi que les danses de MM. de Courtenvaux et de Luxembourg, ne purent préserver d'un insuccès [2].

La comédie de Dancourt, *les Trois Cousines*, fut reprise quelques jours après, suivie de la première représentation d'*Érigone*, opéra en un acte, paroles de la Bruère, musique de Mondonville, qui obtint un tel succès d'applaudissements, car à ce théâtre il était permis d'applaudir malgré la présence du souverain, que le Roi le fit rejouer une semaine après devant la Reine, qu'il avait priée de vouloir bien assister au spectacle des petits cabinets [3].

Cette soirée du 22 mars 1747 fut brillante. Le Roi, la Reine, le Dauphin et Mesdames, étaient présents; la Dauphine, indisposée, n'avait pu les accompagner; l'étiquette semblait bannie : Louis XV et Marie Leckzinska étaient assis sur des chaises à dos, leurs enfants sur de simples pliants, et derrière eux il n'y avait ni officiers ni capitaine des gardes; outre la famille royale, l'auditoire se composait du maréchal de Noailles et du comte, son fils, plus heureux tous deux cette fois que précédemment, du maréchal de Saxe, de M. de Grimberghen, du duc et de la duchesse de Luynes, de M. et de madame de Baschi, de M. de la Mothe, de la maréchale de Duras et du duc d'Aumont.

Avant *Érigone*, on représenta pour la deuxième fois *le Préjugé à la mode*, de la Chaussée, monté comme il suit :

[1] Sans doute *les Amours déguisés*, ballet-opéra joué en l'année 1713, et dont la marquise avait un exemplaire dans la belle collection de musique que renfermait sa bibliothèque.

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 135.

[3] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 143, 146.

Durval.	Le duc de Duras.
Damon	Le comte de Maillebois.
Argant..	M. de Croissy.
Clitandre.	M. d'Argenson le fils.
Damis.	M. de Coigny le fils.
Henri.	Le marquis de Gontaut.
Constance.	Mme de Pompadour.
Sophie.	Mme de Pons.
Florine.	Mme de Livry.

Le duc de Duras et madame de Pompadour remportèrent tous les suffrages, pour le talent avec lequel ils remplirent deux rôles si difficiles. MM. de Maillebois et de Croissy furent également applaudis; madame de Livry parut avoir fait quelques progrès, les autres acteurs furent insignifiants.

A la comédie succéda l'opéra, dont voici la distribution :

Érigone. . .	Mme de Pompadour.
Antonoé. . .	Mme de Brancas, douairière.
Bacchus. . .	M. le duc d'Ayen.

Madame de Pompadour n'avait pas un grand volume de voix, mais elle était excellente musicienne et pleine de goût; elle sut remplacer par l'art et le talent ce qui lui manquait de dons naturels, et partagea les applaudissements avec M. d'Ayen, dont la basse-taille flexible et étendue charma les spectateurs, quoiqu'il parlât un peu gras et que ses cadences ne fussent pas toujours agréables. Madame de Brancas, douée d'un bel organe, mais ne s'en servant pas trop bien, n'obtint qu'un succès de politesse.

Après l'opéra, il y eut un divertissement, et la marquise, qui venait de jouer Constance et de chanter Érigone, dansa avec intrépidité plusieurs pas. M. de Courtenvaux, qui, s'il l'eût voulu, eût été le premier danseur de l'Opéra, le duc de Chartres, le duc de Villeroi, M. de Luxembourg, M. de Coigny le fils, M. de Guerchy, Champcenetz le fils, et M. de Clermont d'Amboise père, avec différents costumes et différentes attributions, prirent part à ce divertissement, qui finit le spectacle[1].

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 147.

Telle fut la soirée qui termina la première saison théâtrale des petits cabinets, saison dont la marquise fut sans contredit l'héroïne : comédienne exquise, savante cantatrice, ravissante danseuse, ce fut sous ce triple aspect qu'elle apparut au Roi, dont tant de grâces réveillèrent l'amour un peu assoupi. Madame de Pompadour avait donc encore une fois atteint son but et raffermi son pouvoir ébranlé. Louis XV était plus que jamais sous le charme, et en complimentant sa maitresse sur les talents qu'elle avait déployés comme artiste, il ajoutait ces mots, qui durent caresser agréablement l'orgueil de l'ambitieuse favorite : « Vous êtes la plus charmante femme qu'il y ait en France[1] ! »

Les spectacles des petits cabinets ne recommencèrent qu'à l'hiver. Ce temps de relâche ne fut pas d'ailleurs perdu, car il fut employé à faire quelques améliorations indispensables dans la salle ; ce fut ainsi que l'orchestre des musiciens, trop étroit et mal placé, fut agrandi et disposé d'une manière plus heureuse, et que derrière le théâtre furent établis des manières de cabinets où pouvaient se costumer les artistes ; ce qui nous permettrait de supposer qu'auparavant ils étaient obligés de s'habiller dans quelque appartement du palais, ce qui ne devait pas laisser que d'être fort incommode ; enfin on affecta l'ancien cabinet des médailles au même usage, et ce fut là que se travestirent plus tard les figurants[2].

Le mercredi 21 décembre, le théâtre ainsi restauré ouvrit ses portes à son public d'élite ; le programme, car nous avons oublié de dire qu'il y avait aussi des programmes, imprimés sur papier de soie rose et encadrés de charmantes arabesques, le programme annonçait une comédie : *le Mariage fait et rompu,* par Dufresny, et une pastorale, *Ismène,* paroles de Moncrif, musique de Rebel et Francœur.

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 308.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 355.

Au moment où l'orchestre jouait l'ouverture et où la toile allait se lever sur l'œuvre de Dufresny, MM. de Nivernois et de la Vallière représentèrent le prologue suivant, impromptu fait pour le Roi et auquel Sa Majesté ne s'attendait nullement :

PROLOGUE.

Acteurs : M. DE NIVERNOIS, M. DE LA VALLIÈRE.

M. DE NIVERNOIS *à l'orchestre qui joue.*

Un moment, s'il vous plaît. (*Appelant*). Monsieur le directeur!
(*A l'orchestre qui continue.*)
Messieurs, arrêtez donc! (*Appelant.*) Monsieur de la Vallière!

M. DE LA VALLIÈRE *derrière le théâtre.*

Eh bien?

M. DE NIVERNOIS.

Hé! venez donc.

M. DE LA VALLIÈRE.

Que voulez-vous, monsieur?

M. DE NIVERNOIS.

Ce que je veux? Question singulière!

M. DE LA VALLIÈRE.

Mais expliquez-vous donc!

M. DE NIVERNOIS.

Je ne vous conçois pas;
Pour un grand directeur, la faute est bien grossière!

M. DE LA VALLIÈRE.

Quelle faute?

M. DE NIVERNOIS.

Je veux vous le dire tout bas.

M. DE LA VALLIÈRE.

Parlez, monsieur, criez, je meurs d'impatience.

M. DE NIVERNOIS.

Seigneur, qu'est devenu' votre auguste prudence?

M. DE LA VALLIÈRE.

Comment?

M. DE NIVERNOIS.

Hé! que vous sert ce maintien effaré?
Vous oubliez...

M. DE LA VALLIÈRE.

Quoi donc?

M. DE NIVERNOIS.

Soyez désespéré.

M. DE LA VALLIÈRE.

Pourquoi?

M. DE NIVERNOIS.

Vous oubliez... distraction funeste!

M. DE LA VALLIÈRE.

J'oublie... Eh bien! j'oublie...

M. DE NIVERNOIS.

Un devoir manifeste.

M. DE LA VALLIÈRE.

Moi!

(*Successivement tous les acteurs viennent être spectateurs de cette scène entre M. le duc de la Vallière et M. le duc de Nivernois.*)

M. DE NIVERNOIS.

Rouvrant un théâtre, on doit premièrement
Signaler ce grand jour par un beau compliment;
Toujours le directeur, chargé de la harangue...
Pensez, imaginez, déployez votre langue.

M. DE LA VALLIÈRE.

Que dirois-je, seigneur! mon tort est avéré.

M. DE NIVERNOIS.

Commencez donc!

M. DE LA VALLIÈRE.

Eh quoi! sans être préparé?

M. DE NIVERNOIS.

N'importe, il faut du moins signaler votre zèle.

M. DE LA VALLIÈRE, *après un silence et de grandes révérences à l'assemblée.*

Essayons, car...

M. DE NIVERNOIS.

Fort bien!

M. DE LA VALLIÈRE.

Ma frayeur est mortelle.

M. DE NIVERNOIS.

La troupe attend de vous un discours enchanteur.

M. DE LA VALLIÈRE *s'adressant au Roi.*

Le désir de briller n'a rien qui nous inspire;
Ici, nous pouvons tous le dire,
Le zèle et les talents sont l'ouvrage du cœur.

(*M. de la Vallière et le reste de la troupe font la révérence, et le prologue finit*[1].)

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 416.

Madame de Pompadour ne joua pas dans *le Mariage fait et rompu*, où se distinguèrent M. de Clermont d'Amboise dans le rôle du notaire, M. de Duras, à qui on reprocha cependant un débit un peu précipité, et surtout le duc de Nivernois, qui rendit d'une façon supérieure le caractère du gascon Glacignac. Pendant l'entr'acte, la marquise alla s'habiller pour la pastorale, dans laquelle elle représentait Ismène, et où l'auteur Moncrif n'avait pas manqué de célébrer ses louanges par des compliments tels que celui-ci :

Dans les jeux que pour vous on prend soin de former,
Vos talents enchanteurs vous font mille conquêtes;
Ce fut pour couronner votre art de tout charmer
Que l'Amour inventa nos fêtes [1].

Cette petite pièce réussit fort bien, et madame de Pompadour fut admirablement secondée par le duc d'Ayen et par la jolie madame Trusson, qui doublait ce soir-là la duchesse de Brancas douairière, légèrement indisposée [2].

Le mémoire du costumier Péronnet a permis de reconstituer l'habillement des principaux acteurs d'*Ismène*. Madame de Pompadour était ainsi vêtue : « Corps, jupe et mante de taffetas bleu doublé de blanc, garnis de gaze brochée et de blonde ; manches de cour de gaze à plusieurs rangs de blonde ; nœuds de manches, bracelets et collier de ruban bleu brodé de blonde ; chapeau de paille doublé de taffetas blanc et couronné de fleurs. » Ce travestissement coûtait 475 liv.

Le duc d'Ayen, en Daphnis, portait le costume suivant : « Le corps et les tonnelets de taffetas blanc, garnis de découpures bleues avec chenille et réseau d'argent ; la mante drapée de taffetas bleu, garnie de bouffettes de taffetas blanc glacé d'argent, rehaussée de réseaux et de chenille bleu et argent, la panetière de même. »

Enfin les figurants, déguisés en faunes, portaient un

[1] *La comédie à la cour de Louis XV*, par M. Jules Cousin.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 355.

justaucorps de taffetas feuille morte, des tonnelets de taffetas blanc brodé d'argent, chargés de feuillage de lierre, et une draperie de taffetas tigré glacé d'argent; le tout rehaussé de réseaux et de chenille vert et argent[1].

Le samedi 30 décembre, la troupe des petits cabinets représenta *l'Enfant prodigue,* de Voltaire, *Zénéide,* petite pièce en un acte de Cahusac, et comme intermède, le marquis de la Salle chanta le prologue des *Éléments*[2].

Voici le nom des acteurs dans *l'Enfant prodigue :*

Rondon.	Le duc de Chartres.
Fierenfat.	M. de Croissy.
Euphénion père.	M. de la Vallière.
Euphénion fils.	M. de Nivernois.
Jasmin	Le marquis de Gontaut.
Lise.	Mme de Pompadour.
La baronne de Croupillac.	Mme de Brancas.
Marthe.	Mme de Livry.

Dans *Zénéide :*

Zénéide. . . .	Mme de Pompadour.
La fée.	Mme de Brancas.
Guidie	Mme de Livry.
Olinde	M. de Nivernois.

Danseurs : MM. de Courtenvaux, de Langeron, soutenus par le corps de ballet[3].

Après Voltaire on revint à Molière, et *Tartuffe* fut joué, comme suit, le 10 janvier 1748 :

Tartuffe.	M. de la Vallière.
Orgon.	M. de Croissy.
Damis.	M. de Maillebois.
Valère.	M. de Duras.

[1] Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal. — *La comédie à la cour de Louis XV,* par M. Jules Cousin.

[2] Le catalogue de la belle collection de musique que renfermait la bibliothèque de madame de Pompadour donne comme auteurs des *Éléments,* Roy pour les paroles, et Destouches pour la musique.

[3] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 364.

Cléante	M. DE GONTAUT.
M. Loyal	M. DE MEUSE.
L'Exempt. . . .	M. LE MARQUIS DE VOYER, fils du comte d'Argenson.
Elmire.	Mme DE BRANCAS.
Mme Pernelle. . .	Mme DE SASSENAGE.
Mme Orgon. . . .	Mme DE BRANCAS, douairière.
Marianne. . . .	Mme DE PONS.
Dorine, suivante de Marianne. .	Mme DE POMPADOUR.
Phlipote.	Une femme de chambre [1].

Veut-on savoir quel prix les courtisans attachaient à un rôle au théâtre des petits cabinets, et comment ils témoignaient leur reconnaissance à la personne qui leur en avait fait obtenir un, si insignifiant qu'il fût, le rôle de l'Exempt par exemple, dans *Tartuffe?* Madame du Hausset va nous le dire : elle raconte dans ses *Mémoires*, que pressée par les instances de sa famille qui sollicitait un petit commandement pour un vieux militaire, elle se rendit un jour chez le ministre de la guerre, le comte d'Argenson, pour le lui demander. Le ministre détestait madame de Pompadour, la demande de sa femme de chambre fut donc reçue assez froidement; comme madame du Hausset se retirait, le marquis de V..., qui se trouvait dans le cabinet de M. d'Argenson, la suivit et lui dit : « Vous désirez un commandement; il y en a un de vacant qui m'est promis pour un de mes protégés, mais si vous voulez faire un échange de grâce et m'en faire obtenir une, je vous le céderai. Je voudrais être *exempt de police*, et vous êtes à portée de me procurer cette place. » Et comme madame du Hausset paraissait ne pas comprendre il reprit : « Voici ce que c'est : on va jouer le *Tartuffe* dans les cabinets, il y a un rôle d'exempt qui consiste en très-peu de vers; obtenez de madame la marquise de me faire donner ce rôle, et le commandement est à vous. » Madame de Pompadour, informée de cette conversation, fit donner le rôle de l'Exempt à

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 423.

M. de V..., et madame du Hausset eut son commandement[1], d'autant plus facilement que ce M. de V..., dont elle nous a caché discrètement le nom et qui désirait tant monter sur les planches du petit théâtre de la marquise, fût-ce même sous le costume d'un officier de police, n'était autre, ainsi que vient de nous l'apprendre le duc de Luynes, que le marquis de Voyer, fils du comte d'Argenson.

Le 13 janvier, on représenta *les Dehors trompeurs ou l'Homme du jour,* par Boissy[2], et un divertissement intitulé *Églé,* paroles de Laujon, musique de Lagarde.

Acteurs dans la comédie :

Le baron	M. DE DURAS.
Le marquis. . .	M. DE NIVERNOIS.
M. de Forlis . .	M. LE DUC DE CHARTRES.
Champagne. . .	M. DE GONTAUT.
Un laquais . . .	M. DE CLERMONT D'AMBOISE.
Lucile.	Mme DE POMPADOUR.
Céliante.	Mme DE PONS.
La comtesse. . .	Mme DE BRANCAS, douairière.
Lisette	Mme DE LIVRY.

Acteurs dans la pastorale :

Églé.	Mme DE POMPADOUR.
La Fortune.	Mme DE BRANCAS.
Apollon sous la figure de Mysis.	M. LE DUC D'AYEN.

Danseurs : MM. DE COURTENVAUX et DE LANGERON[3].

Comme on l'a déjà vu par les représentations de *Tartuffe,* madame de Pompadour et ses excellents artistes ne craignaient pas d'aborder quelquefois la haute comédie, mais ce n'était qu'après de longs soins et de fréquentes répétitions, qui habituaient l'acteur au personnage qu'il devait

[1] *Mémoires de madame du Hausset,* 167.

[2] Madame de Pompadour sauva Boissy de la misère en lui faisant avoir le privilége du *Mercure,* vacant par la mort de la Bruère. (*Mémoires de Marmontel,* II, 75.)

[3] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 427.

représenter ; c'est ainsi que la comédie du *Méchant*, par Gresset, ne fut jouée qu'après deux mois entiers d'étude [1]. Cet ouvrage, donné le 5 février sur le théâtre de la marquise, était, comme on le sait, composé tout entier de caractères peints d'après nature. Cléon était à la fois le portrait du comte de Maurepas, du duc d'Ayen et du comte d'Argenson, Géronte et Valère celui de Louis XV lui-même, Frontin était le président Hénault, et plusieurs femmes de la cour, trompées dans leurs affections, pouvaient se reconnaître dans Florise [2].

C'était, indépendamment des allusions si faciles à saisir, une entreprise un peu téméraire pour des amateurs que de s'essayer dans un ouvrage joué au milieu des applaudissements par les habiles comédiens du Théâtre-Français, et cependant, malgré le succès récent obtenu à Paris par l'œuvre de Gresset, malgré des comparaisons qui pouvaient lui être dangereuses, la troupe des petits cabinets remporta une brillante victoire, et le duc de Nivernois interpréta en artiste tellement consommé le rôle de Valère, qu'on le déclara supérieur à l'acteur Roselly, qui l'avait créé.

Voici quelle était la distribution des personnages :

Cléon.	M. LE DUC DE DURAS.
Géronte.	M. LE DUC DE CHARTRES
Ariste.	M. DE MAILLEBOIS.
Valère.	M. DE NIVERNOIS.
Frontin.	M. DE GONTAUT.
Un laquais . . .	M. DE CLERMONT D'AMBOISE.
Florise	Mme DE BRANCAS.
Chloé.	Mme DE PONS.
Lisette.	Mme DE POMPADOUR.

[1] Madame de Pompadour avait promis à Gresset de faire représenter sa pièce sur le théâtre des petits cabinets; elle tint parole, comme on le voit. Le poëte la remercia en ces termes d'avoir accompli sa promesse :

On ne trace que sur le sable
La parole vague et peu stable
De tous les seigneurs de la cour;
Mais sur le bronze inaltérable
Les Muses ont tracé le nom de Pompadour,
Et sa parole invariable.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 131.

Après *le Méchant,* qui dura deux heures entières et qui fut extrêmement goûté, on joua *l'Oracle,* par Sainte-Foix, petite pièce dans laquelle il n'y avait que trois acteurs :

Lucinde	Mme DE POMPADOUR.
La fée	Mme DE BRANCAS.
Alcindor ou Charmant.	M. DE NIVERNOIS.

La soirée fut terminée par une pantomime fort gaie, arrangée par Dehesse et intitulée *le Pédant;* c'était l'histoire d'un maître d'école livré, par suite de diverses circonstances, aux plaisanteries de ses élèves, qui se vengent, en lui jouant les tours les plus pendables, de ses leçons et de ses coups de férule. M. de Courtenvaux faisait le maître d'école et les enfants du chœur de ballet les élèves[1]. Parmi eux on remarquait, habillé en marmot, le marquis de Langeron, coiffé d'un bonnet gigantesque et conduit par la petite Durand, déguisée en nourrice au moyen « d'un corset garni de fausse gorge[2] » du prix de six livres.

Deux reprises signalèrent seulement le spectacle du jeudi 16 février suivant, *le Mariage fait et rompu,* de Dufresny, et la pastorale d'*Églé*. Madame de Pompadour, qui lors de la première représentation de l'ouvrage de Dufresny n'avait pas eu de rôle dans la pièce, joua celui de l'hôtesse, et le duc d'Ayen, empêché à cause de la mort de la maréchale de Grammont, sa tante, céda à M. de la Salle le personnage d'Apollon sous la figure de Mysis dans *Églé*.

Le lundi gras, 26 février, nouvelle représentation des *Dehors trompeurs* de Boissy, avec madame de Marchais dans le rôle de Céliante, très-mal interprété la première fois par madame de Pons, et le comte de Maillebois, qui lut celui de Forlis à la place du duc de Chartres indisposé.

Après la comédie, la troupe donna *Almazis,* divertissement en un acte, paroles de Moncrif, musique de Royer, ainsi représenté :

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 443.
[2] *La comédie sous Louis XV,* par M. Jules Cousin.

Almazis	Mme DE POMPADOUR
L'ordonnatrice des fêtes.	Mme TRUSSON.
Zamnis	M. LE DUC D'AYEN.
Un Indien.	M. DE LA SALLE.

Danseurs : M. DE LANGERON; Indiens et Indiennes; les enfants du chœur de ballet [1].

Almazis avait un costume asiatique d'une valeur de six cent soixante-quatre livres et que le fournisseur décrit ainsi : « Le corsage échancré de taffetas rose garni de réseaux d'argent, la jupe de même, brodée en découpures d'argent, ouverte sur une seconde jupe de taffetas blanc brodée en découpures roses lisérées d'argent ; la mante, drapant sur le tout, de taffetas blanc glacé d'argent, brodée de fleurs de couleur naturelle et rehaussée de réseaux d'argent. »

Les Indiens et Indiennes se divisaient en plusieurs peuplades, dont deux, les Africains et les Scythes, étaient ainsi vêtus ; les premiers avaient le corps et la culotte de taffetas noir, les tonnelets d'étoffe brillantée d'argent, garnis en mosaïque de plumes aux couleurs variées, et les seconds avaient le corps, les manches et l'armure de satin feu garni d'or, la culotte et la draperie de peau de tigre, et la coiffure en forme de casque avec panaches de crins feu [2].

Le lendemain, madame de Pompadour aborda pour la première fois ce qu'on nomme au théâtre *les travestis,* dans *Ragonde,* paroles de Néricault-Destouches, musique de Mouret. Cette pièce fut apprise, répétée, montée et jouée en quarante-huit heures, et l'exécution ne laissa pas soupçonner le peu de temps que les artistes avaient eu pour se préparer.

Madame de Pompadour joua Colin ; elle était costumée en homme, « comme les dames le sont quand elles montent à cheval : c'étoit un habillement très-décent [3]. »

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 457.

[2] Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.— *La Comédie sous Louis XV,* par M. Jules Cousin.

[3] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 460. — Elle avait une veste rose garnie en découpures blanches et deux jupes, l'une de taffetas blanc, l'autre de taffetas rose. (Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.)

Colin.	Mme DE POMPADOUR.
Lucas	M. DE LA SALLE.
Blaise	M. DE LANGERON.
Thibault.	M. LE VICOMTE DE ROHAN.
Ragonde.	M. DE SOURCHES (début).
Colette.	Mme DE MARCHAIS.
Mathurine. . . .	Mme TRUSSON.

Avant *Ragonde* on avait représenté le divertissement de la veille, *Almazis*[1].

Différentes causes jetèrent pendant quelque temps un certain désarroi dans la troupe et firent changer, souvent même contremander le spectacle. Ce fut d'abord une indisposition de M. de Meuse qui fit remettre la représentation de *la Mère coquette,* de Quinault; puis la nouvelle de l'étrange mort de M. de Coigny, tué, disait-on tout bas, en duel par le prince de Dombes, occasionna un relâche le jour même où on allait donner la reprise de *l'Enfant prodigue*[2]. Tout était prêt, on allait lever la toile, quand tout à coup ordre vint d'ajourner le spectacle. Le perruquier Notrelle s'exprime ainsi à ce propos dans son Mémoire : « Ce jour-là, dans le moment qu'on étoit prêt à jouer et que les acteurs étoient coiffés et préparés, il y a eu contre-ordre. Mais comme l'ouvrage a été fait et que Notrelle a été pour cela deux jours à Versailles, il espère qu'on ne lui refusera pas de lui passer en compte ce qui suit[3]. » Ensuite une indisposition de M. de Nivernois fit remplacer, le 11 mars, *le Méchant* par les deux divertissements d'*Almazis* et d'*Ismène,* assez mal exécutés par MM. de la Salle et d'Ayen, tous deux fort enrhumés[4]. Quelques jours plus tard ce fut madame de Pompadour, atteinte d'une violente migraine, qui ne put jouer ni dans *le Méchant* ni dans *le Fat puni,* de Pont de Veyle[5]; enfin,

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 460.

[2] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 464.

[3] Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.— *La Comédie sous Louis XV,* par M. Jules Cousin.

[4] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 472.

[5] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 473.

malgré son état de souffrance qui s'était prolongé, elle parut dans le rôle de Zénéide, le 21 mars; mais le même soir, quand elle voulut chanter Érigone, dans la pièce de ce nom, elle fut obligée d'y renoncer et de céder la place à un jeune homme nommé Lecamus, ancien page de la musique du Roi, qui, le papier à la main et pris ainsi à l'improviste, dut faire, malgré sa jolie voix de dessus, assez triste figure dans l'une des plus gracieuses créations de la marquise[1]. Elle n'était pas encore complétement rétablie quand on donna, le 26 mars, la deuxième représentation du *Pédant* et le prologue et l'acte de *Cléopâtre*, des *Fêtes grecques et romaines*, paroles de Fuzelier, musique de Blamont; on joua donc sans elle[2], et la duchesse de Brancas fut chargée de remplir le rôle de Cléopâtre. Le duc d'Ayen, qui interprétait Antoine, était ainsi vêtu : « Habit à la romaine, cuirasse d'étoffe d'argent, tonnelets de satin bleu, le tout brodé en découpures d'étoffe d'or; mante de satin bleu garnie de réseaux, casque et brodequins bleu et or[3]. »

Ce ne fut que le 28 du même mois que la marquise reparut sur le théâtre dans l'acte de *la Vue* du *Ballet des Sens*, paroles de Roy, musique de Mouret; quatre acteurs seulement étaient en scène dans ce petit opéra, c'étaient :

L'Amour.	Mme DE POMPADOUR.
Zéphire.	Mme DE MARCHAIS.
Iris.	Mme TRUSSON.
Aquilon	M. DE LA SALLE[4].

Roy avait ajouté au poëme de l'opéra quelques vers à la louange de madame de Pompadour; ils étaient ainsi conçus :

Quand Psyché lui rendit les armes,
Ce n'étoit qu'un essai du pouvoir de l'Amour;

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 477.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 484.
[3] Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.— *La Comédie sous Louis XV*, par M. Jules Cousin.
[4] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 484.

Avoit-il rassemblé, comme dans ce beau jour,
Tant de talents et tant de charmes[1]?

Enfin, le samedi 30 mars, eut lieu la clôture de la saison théâtrale ; après un prologue adressé au Roi par le marquis de la Salle, travesti en Apollon, la troupe donna *Églé, la Vue* et *Cléopâtre* des *Fêtes grecques et romaines,* avec un vaisseau plus beau que celui de l'Opéra et un arc-en-ciel parfaitement imité[2]. La veille, ces trois pièces avaient été répétées avec les costumes et les machines, et madame de Pompadour avait admis à la répétition plusieurs dames de Paris de ses amies et des hommes à qui leur position ne permettait pas l'entrée du théâtre des petits cabinets[3].

Le lendemain de la fermeture du spectacle, on distribua des récompenses à quelques-uns de ceux qui avaient pris part aux divertissements. Le maître de ballets Dehesse, l'auteur du *Pédant,* eut, dit-on, deux mille écus[4]; Moncrif, qui, quoique lecteur de la Reine, aimait fort à faire des pièces pour la marquise, et à qui Marie Leckzinska avait dit, un jour qu'il l'entretenait d'un de ses ouvrages récemment applaudi : « Voilà qui est fort bien, mais en voilà assez[5] », Moncrif eut une belle montre à répétition, MM. de Dampierre, Ferrand et Duport une tabatière avec le portrait du Roi, et les autres musiciens amateurs, soit une montre, soit une tabatière[6].

Enfin, il est à croire que les auteurs ne furent pas oubliés non plus, car dans un moment de mauvaise humeur le marquis d'Argenson s'écrie : « On a donné deux mille livres à chacun des auteurs pour les paroles et la musique d'un mauvais ballet qui s'est donné à la louange de madame de Pompadour[7]. »

[1] *La Comédie sous Louis XV,* par M. Jules Cousin.
[2] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 2.
[3] *Mémoires du duc de Luynes,* VIII, 485.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson,* V, 78.
[5] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 186.
[6] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 2.
[7] *Mémoires du marquis d'Argenson,* V, 78.

Puis tout rentra dans le calme, jusqu'à la réouverture, qui n'eut lieu qu'au commencement de l'hiver suivant.

Le théâtre des petits cabinets tel qu'il était construit présentait plusieurs inconvénients : il était d'abord trop petit pour contenir tous ceux qu'on eût voulu y inviter; de plus, la scène était trop éloignée des spectateurs, et les acteurs ou actrices dont la voix était faible ne se faisaient entendre que difficilement[1].

Pour remédier à ces défauts, on profita du voyage annuel de la cour à Fontainebleau pour construire une salle nouvelle, que l'on plaça dans la cage du grand escalier de marbre ou des ambassadeurs. Ce théâtre était mobile et s'enlevait ou se remettait à volonté. Il suffisait de vingt-quatre heures pour le rétablir et de quatorze heures pour le défaire[2]. Ces changements ne se firent pas sans causer de grandes dépenses, et l'on disait tout bas qu'ils avaient coûté deux millions. Ces bruits parvinrent jusqu'à la marquise, et un soir, à sa toilette, elle les démentit en ces termes : « Qu'est-ce que l'on dit que le nouveau théâtre que le Roi vient de faire construire sur le grand escalier lui coûte deux millions? Je veux bien que l'on sache qu'il ne coûte que vingt mille écus, et je voudrois bien savoir si le Roi ne peut mettre cette somme à son plaisir[3]! » Madame de Pompadour en disant vingt mille écus diminuait un peu le prix de cette nouvelle construction, car Louis XV rappelait quelques jours après au contrôleur général qu'il lui avait donné cinq fois quinze mille livres, c'est-à-dire soixante-quinze mille livres, pour cet objet[4].

Quoi qu'il en soit, le nouveau théâtre ouvrit ses portes le 27 novembre 1748; il pouvait contenir environ quarante spectateurs et autant de musiciens. En face de la scène se trouvaient les siéges réservés au Roi, à la famille royale et à leur suite; à droite et à gauche, les deux balcons réservés

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 355.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 94.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 291.
[4] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 132.

aux courtisans les plus favorisés, et au-dessous de cette galerie principale, également en face de la scène, on avait établi des gradins où prenaient place les autres personnes admises au spectacle.

La pièce d'inauguration était due pour les paroles à Gentil-Bernard et à Moncrif, et pour la musique à Rameau ; elle était intitulée *les Surprises de l'Amour,* et se divisait en trois, un prologue et deux ballets.

Le prologue s'appelait *le Retour d'Astrée,* représentait les forges de Lemnos, et était joué de la manière suivante :

Astrée.	Mme DE BRANCAS.
Un Plaisir.	Mme DE MARCHAIS.
Vulcain.	M. LE DUC D'AYEN.
Le Temps.	M. DE LA SALLE.

Le premier ballet était intitulé *la Lyre enchantée :*

Uranie.	Mme DE POMPADOUR.
L'Amour.	Mme DE MARCHAIS.
Linus, fils d'Apollon.	M. DE LA SALLE.

Et le second, *Adonis,* avait pour acteurs :

Vénus.	Mme DE POMPADOUR.
L'Amour	Mme DE MARCHAIS.
Diane.	Mme DE BRANCAS.
Adonis.	M. LE DUC D'AYEN.
Un suivant de Diane. .	M. LE VICOMTE DE ROHAN [1].

Voici quelques-uns des costumes portés dans cette pièce : Adonis avait un habit de taffetas rose, un tonnelet et des manches de moire d'argent peinte en feuilles ; une mante de taffetas tigré et une culotte de satin blanc. Vulcain portait un habit de satin feu garni de galons d'or et pompons de galons d'or garnis de paillettes, une culotte de satin feu et un tablier d'acier galonné d'or. Quant à Vénus-Pompadour, voici le détail de son habillement : Corps et basques d'étoffe bleue en mosaïque argent, garnis de réseau argent chenillé de bleu ; mante de taffetas peint, garnie de réseau argent

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 132.

chenillé bleu; grande queue d'étoffe bleue à mosaïque argent, garnie de réseau argent chenillé bleu; jupe de taffetas blanc avec grands festons de taffetas peint garni de réseau argent chenillé bleu et enroulements de double réseau argent chenillé bleu, avec rosettes de rubans bleus chenillées d'argent et garnies de franges d'argent.

Les petites danseuses, travesties en *Plaisirs*, avaient des corps et des jupes de taffetas blanc tamponnées de gaze d'Italie, garnies et bordées de guirlandes de fleurs artificielles[1].

Si la nouvelle salle de spectacle fut admirée sans restriction, si les décorations, les costumes et les machines plurent aux spectateurs, il n'en fut pas de même de ce divertissement, qui obtint d'autant moins l'approbation qu'on y vit le Roi bâiller ouvertement et qu'on l'entendit dire à l'un de ses voisins : « J'aimerois mieux la comédie[2]. »

Malgré cet insuccès, la troupe des petits cabinets ne se tint pas pour battue, et le 4 décembre elle donna une seconde représentation du même ouvrage, qui se releva un peu, grâce à M. de Clermont d'Amboise qui remplaça le duc d'Ayen dans le rôle de Vulcain[3].

Le 10 du même mois on donna devant le Roi, la Reine, le Dauphin et la Dauphine, le grand opéra de *Tancrède*, paroles de Danchet, musique de Campra.

Herminie[4].	Mme DE POMPADOUR.
Clorinde	Mme DE BRANCAS.
Une guerrière, — une nymphe.	Mme DE MARCHAIS.
Tancrède.	LE DUC D'AYEN.
Argan	M. DE LA SALLE.
Isménar	LE CHEVALIER DE CLERMONT.
Un guerrier, — un sylvain, — la Vengeance.	LE VICOMTE DE ROHAN.

[1] Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal. — *Magasin pittoresque* de 1842, 107.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 291.

[3] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 149.

[4] Voici le costume de madame de Pompadour dans cette pièce : « Habit oriental, grande robe en doliment de satin cerise, corset pareil, le tout garni

Malgré tout le talent que déploya madame de Pompadour, l'ouvrage de Campra fut reçu assez froidement; la Reine remarqua qu'il renfermait huit monologues, et la soirée se passa d'autant plus tristement qu'on apprit pendant la représentation même que le prince Édouard, réfugié en France, avait été, au mépris des droits sacrés du malheur, saisi et garrotté par ordre du Roi au moment où il entrait au théâtre de l'Opéra [1].

Autant cette représentation avait paru ennuyeuse et longue, autant la suivante parut courte et gaie; on donnait *la Mère coquette*, de Quinault, ainsi montée :

Creniante. . . .	LE MARQUIS DE MEUSE.
Acanthe.	M. DE DURAS.
Le marquis. . .	M. DE CROISSY.
Champagne. . .	M. DE GONTAUT.
Un page.	LE CHEVALIER DE CLERMONT.
Isabelle.	Mme DE LIVRY.
Ismène.	Mme DE MARCHAIS.
Laurette.	Mme DE POMPADOUR.

Cette comédie, fort bien exécutée par toute la troupe, surtout par madame de Pompadour-Laurette et par le duc de Duras-Acanthe, fut suivie de la plus divertissante pantomime qui ait jamais été représentée sur le théâtre des petits cabinets : *le Père respecté ou l'Opérateur chinois*, tel était le titre de cette farce, dont les paroles étaient de Moncrif, la musique de M. de Courtenvaux et de Guillemain, de la musique du Roi, et les danses de Dehesse. La scène se passait en Chine, dans une foire de village; au milieu de boutiques de toutes sortes, de pâtissiers, de bouquetiers, de marchands de café, circulaient M. de Courtenvaux, costumé en Chinois [2] et fai-

d'hermine découpée, appliquée en dessin de broderie; jupe de satin bleu peinte en broderie d'or avec paillettes et frisé d'or, bordée d'un milleray d'or, ladite jupe doublée de toile. » (Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.)

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 147, 157.

[2] Voici le costume du Chinois : « Habit de Chinois, fond de toile blanche, peinte en pékin, retroussis en pointes et armures des manches de gaze rayée argent et cerise; pourpoint et amadis de gaze rayée argent et vert, tout l'ha-

sant le métier d'opérateur en plein vent, au grand déplaisir d'un niais à qui il arrachait une dent formidable, et M. de Langeron, déguisé en philosophe, pêchant à la ligne des jeunes filles, qui entre autres couplets lui adressaient celui-ci :

Quant à nous autres jeunesses,
Nous écoutons vos raisons;
Mais dans la belle saison
Nous nous en battons les fesses!

Le tout se terminait par des danses, où brillaient surtout Dehesse et la petite Camille [1].

A la comédie succéda l'opéra, et, le 23 décembre, on représenta le prologue des *Élements* et deux actes de cet ouvrage, *le Feu* et *l'Air*, puis l'acte de *Philémon et Baucis*, tiré du ballet de *la Paix*, paroles de Roy, musique de Rebel et Francœur.

Acteurs dans le prologue des *Éléments :*

Vénus . . . . . Mme DE MARCHAIS.
Le Destin. . . . M. DE LA SALLE.

Dans l'acte du *Feu :*

Émilie. . . . . Mme DE POMPADOUR.
Valère . . . . . LE DUC D'AYEN.
Un page . . . . LE CAMUS, page de la musique.

Dans l'acte de *l'Air :*

Junon . . . . . Mme DE BRANCAS.
Une Heure. . . Mme DE MARCHAIS.
Ixion. . . . . M. DE LA SALLE.
Mercure . . . . LE VICOMTE DE ROHAN.
Jupiter. . . . . BENOIT, de la musique.

bit garni de glands à franges de laine de différentes couleurs; large ceinture de moire d'or galonnée en réseau d'argent, avec une lune d'argent au milieu sur laquelle est peint un singe; empattements de moire d'argent garnis de chenille et frange de laine feu; culotte de toile bleue peinte en pékin, avec bandes de toile blanche peintes en mosaïque d'or, bordées de chenille feu; une chaîne de col de cuivre jaune, à laquelle pend un gros rat modelé. » (Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.)

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 152.— *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 191.— *Les Maîtresses de Louis XV*, I, 223.

Dans *Philémon et Baucis :*

Baucis	Mme DE POMPADOUR.
Jupiter.	LE DUC D'AYEN.
Philémon. . . .	LE VICOMTE DE ROHAN.
Mercure	LE CHEVALIER DE CLERMONT.

« Cette soirée fut plus agréable que celle de *Tancrède,* écrivait en sortant de cette représentation l'un de ceux qui y avaient assisté[1]. »

Quelques jours après, on défit le théâtre afin de laisser libre l'escalier des ambassadeurs, pour les cérémonies du premier jour de l'an; ainsi que l'avaient promis les entrepreneurs, cette opération se fit très-vite; dix-sept heures suffirent pour tout faire disparaître; malheureusement, si l'exécution fut rapide, elle fut dangereuse aussi, car un ouvrier se tua et deux autres furent blessés[2].

Ce fut au commencement de l'année 1749 qu'éclata la querelle entre le duc de Richelieu et la marquise, à propos du théâtre des petits cabinets. Ce théâtre, construit comme on sait sur l'escalier des ambassadeurs, faisait partie du grand appartement, et les premiers gentilshommes de la chambre prétendaient que dès lors il était soumis à leur juridiction, et que par conséquent M. de la Vallière, directeur de ce petit théâtre, empiétait sur leurs droits. Cette prétention, mise en avant par le duc de Richelieu, ennemi personnel de la marquise, fut soumise à l'appréciation du Roi, qui garda le silence et ne voulut pas se prononcer[3]. Comme premier gentilhomme de la chambre, Richelieu était de service pour l'année 1749 tout entière, et il se promit bien de ne pas laisser échapper une occasion aussi favorable d'être désagréable à madame de Pompadour.

Dès les premiers jours de janvier, il fit défendre aux musiciens de la chambre, qui composaient presque tout l'orchestre

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 160.
[2] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 163, 165.
[3] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 245.

du théâtre des petits abinets, d'aller jouer en quelque lieu que ce fût sans son ordre formel[1]; puis, rencontrant M. de la Vallière, il le traita avec une hauteur insoutenable. « Auriez-vous, par hasard, lui dit-il, une cinquième charge de gentilhomme de la chambre? Combien avez-vous payé pour être l'ordonnateur de ces petits spectacles? Sachez que je ne me départirai pas des droits de ma charge; je n'ai pas reçu, comme le duc de Gesvres, 35,000 livres pour souffrir un pareil abus; on ne m'a pas donné un écu, mais me donnât-on un million, je ne céderai pas d'un pouce! » Et comme M. de la Vallière, interdit, restait sans dire une parole, il le quitta en s'écriant : « Vous êtes une bête! » et en lui faisant les cornes[2].

Le pauvre directeur se hâta d'aller tout raconter à la marquise, dont l'indignation fut extrême; elle se plaignit vivement au Roi, et le Roi parut accueillir ses doléances, car à son débotté, il fit quelque temps après à Richelieu cette significative question : « Combien de fois avez-vous été à la Bastille? — Trois fois, Sire, » répondit le courtisan décontenancé[3].

Dès lors, soit qu'il ne voulût pas aller trop loin dans la voie où il s'engageait, soit que les paroles du Roi l'eussent fait réfléchir, Richelieu prétendit partout que s'il avait soulevé cette difficulté, ce n'était certes pas par des motifs d'animosité personnelle contre madame de Pompadour, mais pour l'honneur de la charge de premier gentilhomme de la chambre; que les empiétements successifs finissaient par produire les abus, et qu'il eût désiré qu'il ne s'en présentât pas, mais qu'il était bien loin de sa pensée de vouloir faire quelque peine, soit à la marquise, soit au duc de la Vallière.

A ces explications, dictées par la prudence, succéda de part et d'autre une paix armée. Il fut convenu que tout res-

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 79.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 350.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 361.

terait dans l'état, seulement qu'il faudrait dorénavant un ordre du premier gentilhomme de la chambre pour prendre ce qui serait nécessaire au spectacle dans les magasins des Menus[1], et que les musiciens de la chambre ne pourraient jouer au théâtre des petits cabinets sans une permission ainsi conçue : « *Un tel se rendra à telle heure, pour jouer l'opéra de madame de Pompadour*[2]. »

Ainsi se termina cette grande querelle entre la marquise et Richelieu; le seul qui y gagna quelque chose fut le duc de la Vallière, qui reçut le cordon bleu[3], sans doute pour lui faire oublier les insolences qu'il avait reçues en pleine figure et qu'il avait subies avec un rare sang-froid.

Pendant toute la durée de cette discussion, madame de Pompadour avait, pour ridiculiser son ennemi, engagé la police à laisser vendre partout, même dans les théâtres, des bijoux nommés *plaques de cheminée,* avec une chanson dans laquelle on plaisantait à outrance l'heureux vainqueur de madame de la Popelinière[4]; et celui-ci pour s'en venger trépignait avec fureur toute une nuit au-dessus de l'appartement de la marquise incommodée[5].

Au reste, les difficultés soulevées par le premier gentilhomme de la chambre n'avaient pas interrompu un seul instant le cours des représentations du théâtre des petits cabinets.

Dès la première semaine de janvier, on avait repris le prologue des *Éléments,* les actes du *Feu* et de *l'Air* et *Philémon et Baucis,* avec les mêmes artistes que le 23 du mois de

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* X, 84.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson,* V, 361.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson,* V, 382.

[4] *Mémoires du marquis d'Argenson,* V, 358. — On trouve dans le catalogue des curiosités de M. de Marigny, curiosités qui avaient presque toutes appartenu à sa sœur, sous le n° 751, ces mots : « Un modèle de cheminée tournante en bois d'acajou d'environ deux pieds, avec la plaque en cuivre. » C'est une réduction de ce fameux ouvrage qui excita tant l'admiration de Vaucanson et la fureur de M. de la Popelinière.

[5] *Mémoires du marquis d'Argenson,* V, 366.

décembre précédent, moins madame de Brancas, remplacée par madame Trusson.

Le 15 janvier, il y eut encore même spectacle, sauf qu'à l'acte du *Feu* on substitua celui de *la Terre,* ainsi monté :

Pomone.	Mme DE POMPADOUR.
Une bergère. . .	Mme DE MARCHAIS.
Pan	LE CHEVALIER DE CLERMONT.
Vertumne. . . .	LE VICOMTE DE ROHAN [1].

La marquise avait un costume composé d'une jupe de taffetas blanc peinte en grandes guirlandes de fleurs et de fruits, une mante de taffetas blanc garnie et chamarrée d'un grand réseau argent chemillé vert, recouvert de bouffettes de satin cerise [2].

La Reine assistait à cette représentation, ainsi qu'à celle qui eut lieu le lendemain et où l'on rejoua *la Mère coquette,* de Quinault, et la farce du *Père respecté;* MM. de la Vallière et de Richelieu, réconciliés, assistaient tous deux au spectacle derrière le fauteuil du Roi [3].

Ce ne fut que le 23 janvier que la troupe donna une nouveauté. On joua devant Mesdames le prologue de *Phaéton,* paroles de Quinault, musique de Lully, et l'opéra d'*Acis et Galathée,* paroles de Campistron, musique de Lully.

Le prologue de *Phaéton* était interprété ainsi :

Astrée. . . .	Mme DE BRANCAS.
Saturne. . .	LE DUC D'AYEN.

Et l'opéra d'*Acis et Galathée :*

Galathée	Mme DE POMPADOUR.
Aminthe.	Mme DE MARCHAIS.
Acis.	LE VICOMTE DE ROHAN.
Polyphème	M. DE LA SALLE.
Tircis, — Neptune	LE CHEVALIER DE CLERMONT.
Le grand prêtre de Junon.	BASIRE, de la musique du Roi [4].

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 287.

[2] Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal. — *Magasin pittoresque* de 1842, 108.

[3] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 287.

[4] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 293.

Madame de Brancas-Astrée portait un corps et une jupe de satin blanc, le tout garni de grands volants de gaze rayée argent et blanc, bordés de réseaux d'argent entrelacés de grandes guirlandes de fleurs artificielles. Sa mante était de satin blanc, chamarrée et bordée de réseau argent, doublée de florence bleue, et la queue de sa robe était doublée et chamarrée comme la mante et garnie comme la jupe.

Madame de Pompadour-Galathée était mise ainsi : « Grande jupe de taffetas blanc peinte en roseau, coquillages et jets d'eau avec broderie et frisé d'argent, bordée d'un réseau argent chenillé vert; corset de taffetas rose tendre; grande draperie drapée de gaze d'eau argent et vert à petites raies, avec armures d'autre gaze d'eau, bracelets et ornements du corps de la même gaze d'eau garnis de réseau argent chenillé vert; la mante, de gaze verte et argent à petites raies, bordée de bouffettes d'une autre gaze d'eau; la mante et la draperie doublée en plein de taffetas blanc; tout le vêtement orné de glands et barrières de perles. »

Enfin M. de Langeron, qui, dans le divertissement, représentait *un ruisseau,* avait le costume suivant : « Corps de satin vert, pointes, tassettes et bracelets de moire d'Angleterre argent peint en coquillage garni de réseau argent chenillé vert, tonnelet de taffetas blanc peint en roseau et corail, bordé de bouffettes de gaze rayée argent et vert [1]. »

Il y eut quelques jours après une seconde représentation d'*Acis et Galathée,* mais on retrancha le prologue de *Phaéton,* à cause des quatre vers suivants qui n'étaient pas de circonstance, madame la Dauphine venant de faire une fausse couche :

Il calme l'univers, le ciel la favorise;
Son auguste rang s'éternise.
Il voit combler ses vœux par un héros naissant.
Tout doit être sensible au bonheur qu'il ressent [2].

[1] Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal. — *Magasin pittoresque* de 1842, 108.

[2] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 314.

Le jeudi 13 février, on joua trois actes : *Jupiter et Europe*, paroles de Fuzelier, musique de Duport, huissier de la chambre, et de Dugué, musicien du Roi :

Europe.	Mme DE POMPADOUR.
Palès, déesse des bergers.	Mme TRUSSON.
Jupiter, travesti	M. DE LA SALLE.
Danseur	M. DE LANGERON.

Les Saturnales, acte tiré des *Fêtes grecques et romaines*, paroles de Fuzelier, musique de Blamont :

Délie	Mme DE BRANCAS.
Plautine.	Mme DE MARCHAIS.
Tibulle	LE CHEVALIER DE CLERMONT.

Et enfin *Zélie*, paroles de Cury, intendant des Menus, musique de M. Ferrand.

Zélie, nymphe de Diane.	Mme DE POMPADOUR.
L'Amour.	Mme DE MARCHAIS.
Lymphée, silvain	M. LE DUC D'AYEN [1].

Ces trois actes furent repris quelques jours après devant la Reine, et, le 18 février, on donna la seconde représentation de *Ragonde*, ainsi exécutée :

Colette.	Mme DE MARCHAIS.
Mathurine.	Mme TRUSSON.
Colin.	Mme DE POMPADOUR.
Ragonde.	M. DE SOURCHES.
Lucas	M. DE LA SALLE.
Thibaud, magister. . . .	M. LE VICOMTE DE ROHAN.

Le spectacle se termina par une pantomime composée et jouée par Dehesse, et dans laquelle dansait un petit garçon de cinq ans, prodige de grâce et d'agilité [2].

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 326. — Dans le catalogue de la collection musicale de madame de Pompadour, la musique de *Jupiter et Europe* est attribuée non à Duport, mais à Dugué. — Madame de Pompadour, en Zélie, était ainsi costumée : « Jupe de taffetas blanc peinte en feuillages et argent, avec campanne de mosaïque en peintures et paillettes. » (Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.)

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 335.

Le 26 du même mois eut lieu la première représentation de *Silvie,* pastorale héroïque en trois actes, précédés d'un prologue, paroles de Laujon, musique de Lagarde et ballets de Dehesse. Le sujet de cette pièce est extrêmement simple. Le prologue représente les forges de Lemnos, résidence de Vulcain et des Cyclopes, et où l'Amour, n'ayant plus de flèches dans son carquois, vient en demander de nouvelles au dieu. Dans la pièce, Silvie, nymphe de Diane, est aimée à la fois par un chasseur nommé Amintas et par un Faune qui veut l'enlever; mais la nymphe a donné son cœur à Amintas et refuse de suivre le Faune; puis, toute tremblante de ressentir une passion qui lui fera encourir la colère de Diane, elle se décide à quitter la vie et à se percer d'une flèche; malheureusement, cette flèche n'est autre qu'une de celles que l'Amour a fait forger dans le prologue pour en remplir son carquois, et il se trouve qu'au lieu de mourir, la pauvre Silvie devient plus amoureuse que jamais du beau chasseur Amintas.

Cette pastorale obtint un grand succès, grâce à une musique charmante et au talent des artistes; elle était ainsi montée :

PROLOGUE.

Diane[1]	Mme TRUSSON.
L'Amour	Mme DE MARCHAIS.
Vulcain.	LE CHEVALIER DE CLERMONT.

PIÈCE.

Silvie, nymphe de Diane[2]. .	Mme DE POMPADOUR.
Daphné, nymphe de Diane.	Mme TRUSSON.
L'Amour	Mme DE MARCHAIS.

[1] Costume de Diane : « Grande jupe de moire d'Angleterre argent peinte en cornemuse et feuillages verts, bordée d'un réseau argent, doublure et derrière de ladite jupe de taffetas blanc, draperie volante du corps et grande draperie de jupe de taffetas tigré, avec armures et montants de gaze d'argent en bouffettes chenillées argent et bordées d'un grand réseau argent, doublée de taffetas chair; corset de taffetas rose garni de réseau argent. » (Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.)

[2] Le costume de Sylvie était le même que celui que portait madame de Pompadour dans *Zélie*.

Amintas, chasseur	LE DUC D'AYEN.
Hylas, faune	LE MARQUIS DE LA SALLE
Un chasseur.	LE VICOMTE DE ROHAN[1].

La reprise des actes de *la Terre*, du *ballet des Éléments*, de *Tibulle* ou des *Saturnales*, des *Fêtes grecques et romaines* et de *Zélie*[2], précéda la première représentation d'un opéra qui passa pour le plus beau, sous le rapport des décorations, qu'on eût joué sur le théâtre des petits cabinets; c'était *le Prince de Noisy*, paroles de la Bruère, musique de Rebel et Francœur.

Les personnages de cette pièce, qui avait quelque rapport avec le conte du *Bélier* d'Hamilton, étaient :

Le prince de Noisy, — le petit Poinçon[3]. . .	Mme DE POMPADOUR.
Alie, fille du druide. . .	Mme DE MARCHAIS.
Le druide.	LE DUC D'AYEN.
Moulineau, géant. . . .	M. DE LA SALLE.
Un grand prêtre.	LE VICOMTE DE ROHAN.

Le premier acte représentait la fête du gui sacré adoré par les druides, ce qui avait permis à Dehesse d'intercaler plusieurs ballets qui furent exécutés avec le plus grand ensemble. Au deuxième acte, un jeu de machine faisait descendre du haut du théâtre des masses de fleurs dont le parfum avait la vertu d'endormir le géant Moulineau, que le petit Poinçon tuait pendant son sommeil avec un glaive sacré, parce qu'il croyait voir en lui un rival. Au troisième acte, on voyait le temple de la Vérité, où se rendaient

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 345.

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 352.

[3] Voici le costume de madame de Pompadour dans cette pièce : « Habit à la grecque en long de brillant d'argent peint en dessin courant, armures de gaze d'or bouillonnée garnie de plumes nuée, manches et pièces de dessous de moire d'Angleterre argent avec agréments d'or, mante de gaze d'or chamarrée et bordée de réseau d'argent, doublée de taffetas vert d'eau; écharpe en ceinture de même taffetas, garnie en réseau d'argent et franges à graine d'épinards; chaussure et brodequins. » (Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.)

Poinçon et Alie pour consulter l'oracle et savoir le nom de l'heureux mortel aimé par la jeune fille. L'oracle répondait :

L'amant qu'Alie a choisi
Est le prince de Noisy.

Alie, surprise de cette réponse puisqu'elle aimait Poinçon, cherchait en vain à faire comprendre à ce malheureux, qui se désolait, que l'oracle avait menti, quand tout à coup survenait le druide, qui leur annonçait que Poinçon et le prince de Noisy n'étaient qu'un seul et même personnage. Un changement à vue avait lieu alors, et au temple de la Vérité succédait un magnifique palais; puis Alie et le petit Poinçon, devenu le prince de Noisy, prenaient place sur un trône étincelant de lumières et de pierreries. La toile tombait sur cette apothéose[1].

Tous les honneurs de la soirée furent pour la marquise, qui rendit d'une façon véritablement supérieure le caractère du petit Poinçon; malheureusement, ce rôle était si long et si fatigant, qu'après la première représentation elle cracha le sang[2]; et cependant, le succès même qu'elle avait obtenu la força à rejouer deux fois encore avant la clôture annuelle l'opéra du *Prince de Noisy,* dont les décorations, la musique et les paroles méritaient bien, assure un contemporain, d'être vues et entendues plusieurs fois[3].

Tant de succès ne mettaient cependant pas les acteurs à l'abri de certaines mortifications d'amour-propre. On admettait aux répétitions des ballets et des opéras non-seulement des étrangers de distinction, tels que le prince de Wurtemberg, M. de Centurione ou M. de Bernstorff[4], mais encore des personnes d'un rang moindre, comme par exemple des employés du château, et le goût du public des répétitions n'était pas toujours celui du public des représentations. A

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 354.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson,* V, 414.
[3] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 362, 363.
[4] *Mémoires du duc de Luynes,* X, 99.

un bal masqué qui se donna à Versailles, madame de Brancas, l'une des actrices du théâtre des petits cabinets, intrigua pour se distraire une femme revêtue d'un domino, et que l'on sut plus tard être la fille d'un officier du gobelet; elle lui demanda si par hasard elle avait assisté aux opéras des petits appartements, et comme le domino avait entendu quelques répétitions, qu'il avait de l'esprit et qu'il reconnut madame de Brancas pour l'avoir vue répéter, il s'amusa à critiquer avec une verve si mordante acteurs, actrices et opéras, que la duchesse, dépitée, s'abstint pendant près d'un an de remonter sur le théâtre[1].

La fermeture du spectacle des petits cabinets fut, comme l'année précédente, le moment choisi par la marquise pour récompenser ceux des artistes qui lui avaient été les plus utiles pendant tout le cours de l'année. Tribou, l'ancien disciple du P. Porée, devenu acteur à l'Opéra et maître à chanter de madame de Pompadour, eut d'abord 800 livres de pension sur le trésor royal, ensuite on partagea entre lui et Dehesse les revenus annuels d'une place assez importante dans les sous-fermes; enfin Lagarde, l'auteur d'*Églé*, et maître de composition de la marquise, eut 1,500 livres de gratification[2].

Le directeur du théâtre, le duc de la Vallière, avoua que les sommes dépensées pour la construction de la salle, pour les habits, pour les décorations, et pour les gratifications accordées aux musiciens, s'étaient élevées pour l'année seulement au chiffre de cent mille écus, et encore avait-on tiré du magasin des Menus une infinité d'objets. Quelque considérable que paraisse la somme énoncée par le duc de la Vallière, il est probable qu'elle était encore au-dessous de la réalité : c'est ce qu'assuraient du moins les gens sensés de l'époque[3].

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 403.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 4, 73.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 167.

Au mois de novembre 1749 eut lieu la réouverture du théâtre, avec la première représentation d'*Issé*, pastorale, paroles de la Mothe, musique de Destouches; voici comment était monté cet ouvrage :

Issé, nymphe, fille de Macarée.	Mme DE POMPADOUR.
Doris, sœur d'Issé.	Mme DE MARCHAIS.
Un grand prêtre	LE DUC D'AYEN.
Hylas.	M. DE LA SALLE.
Pan.	LE CHEVALIER DE CLERMONT.
Apollon, — Philémon.. . . .	LE VICOMTE DE ROHAN.

Deux nouveaux danseurs, M. le marquis de Beuvron et M. de Melfort, débutèrent dans *Issé*, dont les décorations, et surtout le magnifique soleil empruntant son éclat à la lumière de treize cents bougies, excitèrent l'admiration générale [1].

Après *Issé*, on donna le *Philosophe marié*, de Destouches.

Ariste.	LE DUC DE DURAS.
Damon.	M. DE MAILLEBOIS.
Géronte	LE DUC DE CHARTRES.
Le marquis du Lauret. . .	LE CHEVALIER DE PONS.
Lysimon.	M. DE GONTAUT.
Picard	LE CHEVALIER DE CLERMONT.
Céliante	Mme DE POMPADOUR.
Mélite	Mme DE MARCHAIS.
Finette.	Mme DE LIVRY [2].

La comédie de Destouches obtint un si grand succès, qu'elle fut reprise quelques jours après avec le divertissement des *Quatre Ages*, composé par Dehesse, et représentant des enfants, des jeunes gens, des hommes et des vieillards, dansant d'abord seuls puis tous ensemble, et finissant par jouer à un colin-maillard général avec accompagnement de musettes et de tambourins [3].

Le même jour, le théâtre des petits cabinets inaugura un nouveau balcon situé au-dessus des places du Roi, ce qui permit d'admettre un plus grand nombre de personnes aux

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 42.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 44.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 52.

représentations et de rejouer deux fois la pastorale d'*Issé* devant des spectateurs nouveaux [1].

Le spectacle fut interrompu comme l'année précédente à cause des cérémonies du premier de l'an; le théâtre une fois reconstruit on reprit, le 10 du mois de janvier 1750, la comédie intitulée *les Dehors trompeurs ou l'Homme du jour*, par Boissy; cette pièce était montée comme suit:

Le baron.	M. DE DURAS.
Le marquis.	LE CHEVALIER DE PONS, au lieu de M. DE NIVERNOIS.
Le baron de Forlis.	LE DUC DE CHARTRES.
Champagne	LE COMTE DE FRISE, neveu du maréchal de Saxe, au lieu de M. DE GONTAUT.
Un laquais.	LE COMTE DE CLERMONT.
Lucile	Mme DE POMPADOUR.
Céliante	Mme DE MARCHAIS, au lieu de Mme DE PONS.
Lisette	Mme DE LIVRY [2].

Quatre jours après on représenta *les Fêtes de Thétis*, opéra en deux actes, précédés d'un prologue, paroles de Roy, et musique, pour le prologue et le premier acte, de M. de Blamont, et pour celle du second, de M. de Bury.

Dans le prologue jouaient:

Thétis	Mme DE MARCHAIS.
La Seine. . . .	Mme TRUSSON.
Mercure . . .	LE DUC D'AYEN.

Dans le premier acte, *Sisyphe amoureux d'Égine :*

Égine.	Mme DE POMPADOUR.
Jupiter. . . .	M. DE LA SALLE.
Sisyphe. . . .	LE CHEVALIER DE CLERMONT.

Et dans le second acte, *Titon et l'Aurore :*

L'Aurore. . .	Mme DE POMPADOUR.
Hébé.	Mme DE MARCHAIS.
Titon.	LE VICOMTE DE ROHAN.
Le Soleil. . .	LE MARQUIS DE LA SALLE [3]

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 55, 56.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 185.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 187.

Malgré tout le talent de madame de Pompadour, qui joua « avec des grâces qu'elle seule a possédées[1] », et malgré le succès qu'elle obtint dans l'ariette qu'elle chantait à la fin du second acte, *les Fêtes de Thétis*, qui furent pourtant reprises le 21 janvier, réussirent fort peu; on trouva cet opéra froid et long comme s'il eût eu cinq actes[2]. La troupe se hâta donc de remonter une comédie, et sept jours après elle donnait une nouvelle représentation du *Préjugé à la mode* de la Chaussée avec les acteurs suivants :

Durval . .	M. DE DURAS.
Damon . .	M. DE MAILLEBOIS.
Argant. . .	M. LE DUC DE CHARTRES, au lieu de M. DE CROISSY.
Clitandre .	M. DE PONS, au lieu de M. DE VOYER D'ARGENSON.
Damis. . .	M. DE VOYER, au lieu de M. DE COIGNY.
Henri. . .	M. LE COMTE DE FRISE, au lieu de M. DE GONTAUT.
Constance.	Mme DE POMPADOUR.
Sophie. . .	Mme DE MARCHAIS, au lieu de Mme DE PONS.
Florine . .	Mme DE LIVRY[3].

Le mardi 3 février, reprise d'*Érigone* et de *Zélie*.

Dans *Érigone* :

Érigone.	Mme DE POMPADOUR.
Antonoé.	Mme TRUSSON, au lieu de Mme DE BRANCAS.
Bacchus.	LE DUC D'AYEN.
Un suivant de Bacchus.	LE CHEVALIER DE CLERMONT.

Dans *Zélie* :

Zélie	Mme DE POMPADOUR.
L'Amour. . .	Mme DE MARCHAIS.
Lymphée. . .	M. DE LA SALLE[4].

A ces deux reprises succédèrent trois premières représentations : une ancienne comédie de Palaprat assez peu amusante, une autre de Dancourt, appelée *la Foire Saint-Germain*,

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 126.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 187.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 190.
[4] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 197.

et une pantomime intitulée *Mignonnette*, due à la collaboration de Dehesse, Lanoue et Tribou, jouée par eux, et dont l'exécution coûta, assure-t-on, cinquante mille écus [1].

Dans les deux comédies jouaient :

M. le duc de Chartres.
M. de Duras.
Le chevalier de Clermont.
M. de Pons.
Le comte de Frise.
Mme de Pompadour.
Mme de Brancas.
Mme de Livry.
Mme Trusson [2].

Après une nouvelle reprise d'*Érigone* et de *Zélie* [3] avec les acteurs que nous venons d'indiquer, la troupe des petits cabinets donna *la Journée galante*, paroles de Laujon, musique de la Garde.

Les trois actes de cet opéra avaient des titres différents : le premier, *la Toilette de Vénus*, n'était joué que par deux personnages :

Vénus. . . Mme de Pompadour.
Mars. . . . M. de la Salle.

Le second, *les Amusements du soir ou la Musique*, avait déjà été représenté le 15 février 1748 :

Églé. . . . . Mme de Marchais, au lieu de Mme de Pompadour.
La Fortune . . . . Mme Trusson, au lieu de Mme de Brancas.
Apollon, — Mysis. Le duc d'Ayen, au lieu de M. de la Salle.

Le troisième, *la Nuit ou Léandre et Héro :*

Héro. . . . . Mme de Pompadour.
Léandre. . . M. de Rohan.
Neptune. . . M. de Clermont.

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 147.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 199.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 212.

Au troisième acte il y avait une tempête, mais les machines nécessaires ne fonctionnèrent pas bien, et cela suffit pour compromettre un instant le succès de *la Nuit; Églé* et *la Toilette de Vénus* obtinrent infiniment plus d'applaudissements [1].

Madame de Pompadour et ses acteurs avaient abordé déjà la comédie, l'opéra, les ballets, la pantomime, il ne manquait à leur couronne dramatique qu'un fleuron, la tragédie. La marquise ne voulut pas que la troupe eût l'air d'avoir reculé devant une difficulté, et le samedi 28 février on représenta *Alzire,* par Voltaire, ainsi montée :

Don Alvarès.	M. DE PONS.
Don Gusman	M. DE MAILLEBOIS.
Montès	M. DE LA SALLE.
Zamore	M. DE DURAS.
Un Américain.	M. DE CLERMONT.
Alonze.	M. DE FRISE.
Alzire.	Mme DE POMPADOUR.
Émire, — Céphane. . .	Mme DE MARCHAIS.

Malgré leur talent, les artistes craignaient de ne pas réussir, et les portes du théâtre ne s'étaient ouvertes que pour un petit nombre de spectateurs ; le succès qu'ils obtinrent tous, et particulièrement madame de Pompadour-Alzire et M. de Duras-Zamore [2], leur rendit le courage, et le 6 mars ils donnèrent une seconde représentation de cette tragédie devant Voltaire lui-même. La pièce et la troupe réussirent pleinement, à la grande satisfaction de l'auteur de *la Henriade,* qui aimait infiniment les applaudissements ; malheureusement pour son amour-propre, il put entendre le Roi dire tout haut qu'il était bien étonnant que celui qui avait fait *Alzire* eût fait aussi *Oreste.*

Un ballet, *les Marmottes* [3], finit cette soirée, où les comédiens des petits cabinets surent s'élever, dit-on, à la hauteur de ceux du Théâtre-Français.

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* X, 219.
[2] *Mémoires du duc de Luynes,* X, 222.
[3] *Mémoires du duc de Luynes,* X, 227.

La troupe obtint son dernier succès dans *le Méchant*, de Gresset. Cette comédie fut interprétée de la manière suivante :

Cléon. . . .	Le duc de Duras.
Géronte. . .	Le duc de Chartres.
Ariste. . . .	Le chevalier de Pons, au lieu de M. de Maillebois.
Valère. . . .	M. de Monaco, au lieu de M. de Nivernois.
Frontin. . .	M. de Maillebois, à la place de M. de Gontaut.
Lisette. . . .	Mme de Pompadour.
Chloé. . . .	Mme de Marchais, au lieu de Mme de Pons.
Florise . . .	Mme de Livry, au lieu de Mme de Brancas.

Danseurs : Mlles Puvigné et Camille, MM. de Langeron, de Courtenvaux, de Melfort et de Beuvron [1].

Ce fut là la dernière soirée du théâtre des petits cabinets, Louis XV ayant décidé qu'il n'y aurait plus de comédies ni de ballets à Versailles, et que les spectacles particuliers seraient désormais transportés au château de Bellevue, récemment construit pour la marquise [2].

Deux motifs décidèrent le Roi à prendre cette résolution, d'abord la dépense excessive que causaient ces divertissements, puis le mauvais effet qu'ils faisaient dans le public, effet qui se traduisait par des pamphlets où l'on trouvait des phrases pareilles à celle-ci : « Lindor, trop gêné dans sa grandeur pour prendre une fille de coulisses, se satisfait en prince de son sang : on lui bâtit une grande maison, on y élève exprès un théâtre où sa maîtresse devient danseuse en titre et en office ; hommes entêtés de la vanité des sauteuses, insensés Candaules, ne pensez pas que le dernier des Gygès soit mort en Lydie ! [3] »

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 244.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 282.

[3] *L'École de l'homme, ou Parallèle des portraits du siècle et des tableaux de l'Écriture sainte*, par Dupuis, selon l'abbé Sepher, et par Genar, selon Barbier.

Quant à la dépense, voici ce que nous trouvons dans le *Livre rouge*, à l'article des spectacles des petits cabinets, pour l'année 1750 seulement :

A M. de la Vallière pour les spectacles,	le 22 février 1750. . .	20,000 liv.
—	le 22 mars — . . .	20,000
—	le 19 avril — . . .	20,000
—	le 17 mai — . . .	30,000
—	le 7 juin — . . .	30,000
—	le 12 juillet — . . .	30,000
—	le 9 août — . . .	30,000
—	le 20 sept. — . . .	25,000
A Hébert, pour différentes fournitures de bijoux donnés à ceux qui ont représenté sur le théâtre des petits appartements, le 16 mai 1751.		25,203[1]
	TOTAL.	230,203 liv.

Il faut avouer que les distractions inventées par madame de Pompadour pour amuser le Roi étaient bien onéreuses pour les finances de l'État[2].

[1] *Livre rouge*, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 11 et 24.

[2] Nous avons oublié de mentionner que le talent de chanteur déployé par le marquis de la Salle sur le théâtre des petits appartements fut récompensé par le don du gouvernement de la Marche. Voici ce qu'en dit le marquis d'Argenson dans ses Mémoires : « Le gouvernement d'une petite province nommée la Marche, qui vaquoit par la mort du marquis de Saint-Germain, vient d'être donné au marquis de la Salle. Des maréchaux de France et quantité de plus anciens lieutenants généraux le demandoient, mais la Salle est très-agréable dans les cabinets et chante supérieurement bien dans les petits opéras qu'on y a donnés. 31 mai 1752. » (D'Argenson, VII, 241.)

Quelques-uns des opéras et ballets joués sur le théâtre des petits cabinets ont été imprimés et forment un recueil spécial sous ce titre : *Théâtre des petits appartements;* Paris, année 1748 et suiv., in-8°. Madame de Pompadour en avait un exemplaire relié en maroquin rouge dans sa bibliothèque, dont le curieux catalogue est devenu si rare, et le volume portait le n° 1279 dans la liste de ses livres. A propos de cette publication, le marquis d'Argenson s'exprime ainsi : « On vient d'imprimer un recueil fort ridicule des divertissements du théâtre des cabinets ou petits appartements de Sa Majesté, ouvrages lyriques misérables et flatteurs. On y lit les acteurs dansant et chantant, des officiers généraux et des baladins, de grandes dames de la cour et des filles de théâtre. En effet, le Roi passe ses journées aujourd'hui à voir exercer la marquise et les autres personnages par tous les histrions de profession, qui se familiarisent avec le monarque d'une façon sacrilége et impie. 1er mars 1748. » (D'Argenson, V, 206.)

CHAPITRE CINQUIÈME.

Propriétés de madame de Pompadour. — Son goût pour les bâtiments. — L'état de gêne où il la réduit. — Crécy. — Réparations. — Augmentations de ce domaine. — Compte des travaux. — Linge de Crécy. — Description de Crécy par la duchesse de Luynes. — Louis XV à Crécy. — Le Roi et la marquise en partent pour aller au Havre. — Le Roi et l'archevêque de Rouen. — Suite du Roi. — On s'arrête à Navarre. — Histoire du dessert monté. — Arrivée au Havre. — Dépenses de ce voyage. — Presque toute la cour à Crécy. — Uniforme des invités. — A quoi s'occupaient les invités. — Madame de Pompadour marie des paysans à propos de la naissance du duc de Bourgogne. — Feu d'artifice à ce sujet contremandé par la mort de M. le Normant, beau-père de la marquise. — Cessation des voyages de Crécy. — Montretout. — La Celle ou *le petit château*. — Dépenses qu'elle y fait. — Fête que le Roi lui donne en cet endroit. — Elle rend à Louis XV surprise pour surprise. — Description de la fête par le duc de Luynes. — Mauvaise humeur du Roi. — La Reine plaint madame de Pompadour. — Elle revend le *petit château*. — Bellevue. — Constructions. — Difficultés vaincues en peu de temps. — Ce qu'était ce château. — Bon mot d'un étranger à ce propos. — Première visite du Roi. — Elle se passe mal. — Pourquoi. — Le *Taudis*. — Théâtre de Bellevue. — Nouveaux spectacles. — Première soirée théâtrale. — Représentations suivantes : *Vénus et Adonis*, personnages. — *L'Impromptu de la cour de marbre*. — *Zélindor, roi des Sylphes*, personnages. — *Le Devin du village*, personnages. — J. J. Rousseau et madame de Pompadour. — Feux d'artifice à Bellevue. — Celui qu'on tira pour le rétablissement de la santé du Dauphin. — Mariages faits en cet endroit par la marquise. — Babiole. — Bellevue est revendu au Roi. — La Reine y vient. — L'Ermitage. — Lettre à madame de Lutzelbourg. — Description de l'Ermitage par le duc de Luynes. — Accident arrivé près de cette maison au duc de Chartres. — Ce que devint l'Ermitage après madame de Pompadour. — Elle a un hôtel à Versailles. — Son appartement à l'hôtel Pontchartrain. — Elle achète l'hôtel d'Évreux. — Les réparations qu'elle y fait faire. — Mécontentement du peuple. — Inscriptions injurieuses. — Les tapisseries de cette maison. — Inauguration de la statue de Louis XV. — Épigramme. — Injures. — L'Ermitage de la marquise à Fontainebleau. — Autre Ermitage à Compiègne. — Fête donnée à propos de la prise de Mahon. — Madame de Pompadour loue des maisons de campagne. — L'argent qu'elle y dépense. — Elle achète Ménars. — Passe sur le pont d'Orléans. — Epigramme. — Elle veut, dit-on, acquérir la principauté de Neufchâtel. — Un passage des *Mémoires* de madame d'Épinay.

Mais ces prodigalités, si considérables qu'elles fussent d'ailleurs, n'étaient rien encore en comparaison des millions que madame de Pompadour dépensa en achats de domaines et en constructions inutiles. Cette passion des bâtiments, qu'elle poussait jusqu'à la manie, la réduisit souvent à une gêne extrême, et en 1764, pendant sa dernière maladie, Collin, son intendant, fut obligé, pour faire face à des obligations indispensables, de contracter un emprunt de 70,000 liv.,

d'autant plus nécessaire qu'après sa mort on ne trouva que trente-sept louis d'or dans son secrétaire [1].

La première propriété qu'acheta la marquise fut la belle terre de Crécy, située près de Dreux. Louis XV lui en fit faire l'emplette en 1746 moyennant 650,000 liv. [2], qu'on se procura en créant une seconde charge de trésorier des écuries du Roi et en augmentant considérablement le prix de celle qui existait déjà [3].

A peine madame de Pompadour fut-elle propriétaire de ce domaine qu'elle s'empressa d'y faire faire d'importantes réparations; les ailes du château ne lui paraissant pas suffisamment belles, furent reconstruites entièrement, et les jardins, qui n'étaient pas plantés selon son goût, furent complétement bouleversés [4].

M. de l'Assurance, contrôleur des bâtiments de Marly et homme d'une rare intelligence, fut placé par elle à la tête des travaux; elle avait une telle impatience de les voir terminés qu'elle le fit partir instantanément pour Crécy, bien que d'autres affaires l'appelassent ailleurs [5].

Les réparations furent conduites activement, et deux ans après on avait déjà dépensé dans cette terre une somme de 700,000 liv., dans laquelle la charpente seule figurait pour 100,000 livres [6].

Bientôt madame de Pompadour voulut arrondir sa propriété; elle y ajouta d'abord Aunay, qu'elle paya 140,000 liv., Magenville, estimé 25,000 liv., la baronnie de Tréon, valant 40,000 liv. et enfin Saint-Remy, qui coûta 24,000 livres [7].

[1] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 220.

[2] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 211.

[3] *Journal de Barbier*, IV, 149. — *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 203.

[4] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 405; VIII, 203.

[5] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 208.

[6] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 147.

[7] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 298. — *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 219. — *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 158.

Le compte total des travaux qu'elle fit faire dans ces différents domaines pendant les années 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753 et 1754 s'élève au chiffre effrayant mais réel de 3,288,403 liv. 16 s. 6 d.[1].

Et pour que tout fût à l'avenant dans un château où des sommes si folles avaient été englouties, le seul linge de Crécy coûtait 600,452 liv.[2]; puis, quand tant d'argent était dépensé en choses frivoles, la marquise n'en avait plus lorsqu'il s'agissait de l'employer en choses utiles, et ce n'était qu'en vendant pour cinq ou six cent mille livres de ses propres diamants qu'elle parvenait à fonder une maison pour le soulagement des malades et des pauvres du pays, dans laquelle trente-deux hommes et seize femmes soignés par des sœurs grises pouvaient trouver place[3].

Maintenant, si l'on désire savoir comment était construit ce château, comment étaient disposés ces jardins que le célèbre d'Ille avait dessinés, si l'on veut enfin avoir la physionomie de ce Crécy, qui coûta si cher au Roi que depuis qu'on commença à le réparer les recettes de Dreux et de Verneuil n'envoyèrent plus un sou à Paris[4], laissons la parole à la duchesse de Luynes, qui le visita en 1752, et qui nous en a donné la description suivante :

« D'Anet à Dreux il y a trois lieues, de Dreux à Crécy il y a deux lieues et demie, par le grand chemin qu'on vient de finir et qui laisse celui de Nonancourt à droite ; il est fort grand et fort large, et donne dans une des avenues du château, il y en a plusieurs, toutes fort longues. Celle par où on arrive n'est pas en face du château. Ce château est fort beau; il est, pour la grandeur et pour la forme, tel qu'il avoit été bâti par M. de Crécy; c'est aussi lui qui avoit planté les avenues. Le

[1] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour,* par M. le Roi, 211.

[2] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour,* par M. le Roi, 217.

[3] *Mémoires du duc de Luynes,* XV, 243.—*Mémoires du maréchal de Richelieu,* VIII, 177.

[4] *Mémoires du marquis d'Argenson,* VI, 34.

bâtiment du château s'étant trouvé en mauvais état, on a été obligé de le reprendre par sous-œuvre, et c'est ce qui a coûté beaucoup d'argent.

« De chaque côté en entrant, il y a deux basses-cours, à droite pour les écuries et à gauche pour les cuisines. On entre dans le château, d'abord dans un vestibule et ensuite dans un salon sur le jardin ; à gauche de ce salon il y a trois pièces, dont une est un cabinet d'assemblée, qui a 49 pieds 8 pouces de long sur 26 de large ; il y a trois croisées sur la largeur et trois de même sur la longueur ; il y a deux cheminées du même côté dans ce salon et huit trumeaux de glaces en comptant ceux des cheminées ; les autres trumeaux sont en tableaux ou en panneaux de menuiserie fort sculptée. Mais cette menuiserie, qui est de sapin, s'est trouvée si mauvaise qu'on va en faire de nouvelle. A droite du salon qui donne sur le jardin est l'appartement du Roi, et sur le retour celui de madame de Pompadour, qui n'est composé que d'une chambre, d'un cabinet en bibliothèque, et d'une antichambre de dégagement. Il n'y a point de grand escalier, mais plusieurs petits qui conduisent à un corridor dans lequel il y a plusieurs appartements bien distribués et bien meublés. Il y a encore plusieurs logements dans les bâtiments des deux basses-cours. Le jardin n'est pas fort grand ; il consiste dans un parterre en face de la maison, qui conduit à une terrasse, et deux parties de bois à droite et à gauche de la maison et du parterre planté nouvellement par M. d'Ille en salles et bosquets. C'est M. d'Ille, gendre de M. Desgots, qui a été chargé des jardins, et M. de l'Assurance, contrôleur de Marly, des bâtiments. Cette terrasse, du temps de M. de Crécy, donnoit presque à pic sur un vallon large d'une grande portée de fusil, et assez ouvert à droite et à gauche, dans lequel se répandoit dans une prairie la petite rivière de Blaise, qui prend sa source à Maillebois et va tomber dans la rivière d'Eure à Dreux. Elle passe par Aulnay, où il y a un château sur la gauche de la terrasse. Aulnay est une terre dont

madame de Pompadour a fait l'acquisition. Elle a fait faire un bassin en demi-cintre en face de la terrasse, avec une petite nappe d'eau que forme la rivière et qui paroît sortir de dessous la montagne qui est vis-à-vis le château. L'eau de ce bassin se communique à un canal assez large en face de la terrasse; le canal tombe dans un autre dont je vais parler. La montagne qui est en face du château, et qui par elle-même est assez aride, est ornée par un vertugadin ou glacis de gazon en amphithéâtre à double cintre bordé de terre blanche, et elle est plantée de bois des deux côtés. J'ai dit que le château d'Aulnay est sur la gauche de la terrasse, sur la droite et un peu plus près est un moulin ; de ce moulin on a tiré deux canaux avec des retenues de pierre de taille qui forment des nappes ; l'un de ces canaux vient tomber d'équerre dans le bassin qui est au pied du vertugadin ; l'autre, partant du même moulin et formant un angle aigu avec le premier canal, vient du côté de la terrasse, d'où il se replie ensuite parallèlement jusque vis-à-vis le château d'Aulnay ; alors il prend une diagonale qui le conduit audit château, lequel paroît avoir été fait pour terminer ledit canal. Auprès du château d'Aulnay est un bouquet de bois où il y a des promenades, et entre les canaux sont des prairies qui forment un coup d'œil agréable. Le terrain qui est entre le bas de la terrasse et le premier canal est occupé sur la droite par deux potagers. C'est auprès d'un de ces potagers qu'on construit une machine pour élever l'eau à 165 pieds de hauteur. J'oubliois de marquer que l'allée la plus près du château en entrant dans le parterre qui est terminé par deux grilles, l'une à droite, l'autre à gauche, est prolongée dans la campagne par des avenues qu'on a plantées ; celle de gauche conduit à un petit bois de 4 ou 500 arpents, au milieu duquel on a fait un obélisque. Dans l'avenue à droite se trouvoit le village de Crécy, qui n'est pas considérable. Les maisons de ce village qui se sont trouvées boucher l'avenue ont été détruites, et on en a construit d'autres à droite et à gauche. Madame de Pompadour vient

d'y faire bâtir une maison pour le chapelain de Crécy, une infirmerie, une écurie pour près de deux cents chevaux. Outre cela, elle vient de faire réparer le pavé de la paroisse et y a fait construire un autel fort beau et fort orné de sculptures. J'ai expliqué que le vallon qui est au delà de la terrasse n'est pas fort large; c'est ce qui fait qu'on ne le voit point du tout de la maison. On ne voit que la montagne et le vertugadin.

» De Crécy à Navarre, il y a dix lieues; on passe d'abord par Saint-Remy, terre que madame de Pompadour vient d'acheter pour joindre à Crécy, et qui vaut environ 12,000 liv. de rente[1]. »

Louis XV se déplut d'abord à Crécy, mais peu à peu, soit qu'il prît plaisir à surveiller les travaux qui s'y faisaient, soit qu'il s'habituât au pays, il finit par y faire de fréquents voyages[2] et par y tenir même le conseil d'État[3]. Il y employait généralement la plus grande partie de son temps à la chasse, et un jour qu'il était atteint d'un accès de goutte rhumatismale, on le vit, pour ne pas se priver de son divertissement favori, se faire traîner dans un fauteuil à roulettes, et dans cet équipage abattre deux cents pièces de gibier[4].

Ce fut de Crécy que le Roi et la marquise partirent pour aller voir le Havre et la mer. Quelques jours avant cette partie de plaisir, Louis XV dit à l'archevêque de Rouen, grand aumônier de la Reine, qu'il irait en passant lui rendre une visite à Gaillon. Le prélat trouvant qu'il n'était pas de sa dignité de recevoir dans la maison archiépiscopale la maîtresse du Roi, se contenta de répondre par une profonde révérence. Le monarque croyant n'avoir pas été entendu, reprit: « M'entendez-vous, j'irai chez vous? » Mais l'archevêque persistant à rester muet, Louis fit quelques pas pour se retirer

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XII, 20.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 34.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 491.
[4] *Journal de Barbier*, V, 109.

et ajouta d'un ton dépité : « Non, monsieur, je me ravise, je n'irai pas chez vous[1]. »

Les courtisans furent loin d'imiter l'exemple que leur donnait M. de Tavannes, et ce fut à qui briguerait l'honneur d'accompagner la marquise. Les élus furent, en femmes : mesdames de Brancas, de Livry et d'Estrades ; en hommes, le duc de Chartres, M. de Clermont (le Prince), le duc de Penthièvre, le duc de Richelieu, M. de Soubise, M. de Villeroi, M. de Luxembourg, M. de Duras, le duc d'Ayen, M. de la Vallière, M. de Gontaut, M. de la Salle, M. de Sourches, le comte de Maillebois, mylord Clare, le marquis de Puysieulx, le comte d'Argenson, M. de Saint-Florentin, le comte de Noailles et le marquis de Vandières[2].

De Crécy le Roi se rendit à Navarre, chez le duc de Bouillon[3], où une superbe collation fut servie à l'auguste visiteur, à madame de Pompadour et à leur suite ; mais malheureusement l'une des plus belles pièces, un dessert monté qui avait coûté plus de quatre mille livres, ne parut même pas sur la table, Louis XV ayant déclaré qu'aux desserts montés il préférait les desserts sur clayons[4].

Au Havre, on représenta en l'honneur de la marquise, qui n'avait jamais vu la mer, le spectacle imposant d'un combat naval[5], et elle voulut bien poser elle-même la première cheville d'un vaisseau marchand alors en construction, et qu'on nomma, parce qu'elle y avait touché, *le Gracieux*[6] ; puis, après un court séjour, le Roi et sa maîtresse revinrent à Crécy.

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 41.

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 506.

[3] *Journal de Barbier*, IV, 390.

[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 47.

[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 44.

[6] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 47. — Le séjour du Roi au Havre a donné lieu à une publication intitulée : *Relation de l'arrivée du Roi au Havre de Grâce, et relation des fêtes qui se sont données à cette occasion.* Paris, Guérin et de la Tour, 1753, in-folio avec figures. — La marquise en avait un exemplaire sur grand papier dans sa bibliothèque.

Ce voyage coûta, dit-on, un million, et bien des gens trouvèrent avec raison que c'était encore une prodigalité bien inutile, car il était fort peu nécessaire que madame de Pompadour vît la mer, surtout à ce prix-là. Mais s'il y eut des pessimistes à ce sujet, il y eut aussi des optimistes, et ceux-là déclarèrent que «cela étoit très-naturel et ne pouvoit être critiqué que par des gens de mauvaise humeur [1].»

La marquise recevait quelquefois presque toute la cour à Crécy, et sa maison alors offrait une parfaite ressemblance avec un château royal, Choisy ou Compiègne par exemple. Au mois de juin 1751, le Roi arriva chez madame de Pompadour avec une suite ainsi composée : mesdames de Brancas, de Livry, d'Estrades et de Choiseul-Romanet; MM. le duc de Chartres, le comte de Clermont (le Prince), de Turenne, de Brionne, de Sponheim, de Soubise, de Belle-Isle, de Saint-Florentin, d'Argenson, de Puysieulx, de Chevreuse, de Luxembourg, de la Vallière, de Duras, de Chaulnes, de Villeroi, d'Estissac, d'Ayen, milord Thormont, de Castries, de Gontaut, d'Armentières, de Croissy, de Ségur, de Sourches, de Langeron, de Pons, de Baschi et de Frise [2].

Tous les hommes portaient l'uniforme de Crécy, c'est-à-dire un costume spécial désigné par le Roi et composé d'un habit vert à boutonnières d'or [3]. Le voyage dura six jours, et la marquise fit avec une grâce parfaite les honneurs de sa demeure; on joua gros jeu, et bien des bourses se remplirent ou se vidèrent, suivant les caprices du sort, au quinquenove, au mormonithe et au passe-dix, où le duc de Chartres perdit six cents louis: ceux qui préféraient aux émotions du jeu les exercices plus salutaires du corps, faisaient, comme des écoliers, tout bonnement de nombreuses parties de barres, et M. de Langeron, l'intrépide danseur du théâtre des petits

[1] *Journal de Barbier*, IV, 390.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 157.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 491.

cabinets, y disputait la palme de l'agilité à M. d'Estissac, bien qu'ils fussent tous les deux plus que quinquagénaires [1].

A l'époque de la naissance du duc de Bourgogne, madame de Pompadour éprouva une grande joie de cet heureux événement; nous en avons la preuve par une lettre qu'elle écrivit le 29 septembre 1751 à madame de Lutzelbourg; elle est ainsi conçue: « Vous pouvez juger de ma joie, grande femme, par mon attachement pour le Roi; j'en ai été si saisie que je me suis évanouie dans l'antichambre de madame la duchesse. Heureusement on m'a poussée derrière un rideau, et je n'ai eu de témoins que madame de Villars et madame d'Estrades. Madame la Dauphine se porte à ravir, M. le duc de Bourgogne aussi; je l'ai vu hier, il a les yeux de son grand-père, ce n'est pas maladroit à lui. Je vais lundi à Crécy pour cinq jours et tout de suite à Fontainebleau. Je marie les filles dans mes villages, j'en donne le divertissement au Roi. Ils viennent le lendemain manger et danser dans la cour du château. Ceux que le Roi a ordonnés sont dignes de sa bonté [2], mais en province ils feront encore plus de bien. Bonsoir, grand'femme, en voilà bien long pour être éternellement sur les grands chemins, car nous y sommes [3]. »

La marquise disait la vérité; elle maria en effet seize jeunes filles de Crécy ou des environs, à seize jeunes gens du même pays, donna en dot à chaque couple trois cents livres et deux cents livres pour les habits [4]; de plus, elle avait commandé un magnifique feu d'artifice, mais on ne le tira pas, car au moment où l'on allait l'allumer, on apprit la mort de M. le Normant, père de M. d'Étiolles [5], à l'occasion de laquelle

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 159.

[2] Les mariages ordonnés à Paris par Louis XV en l'honneur de la naissance de son petit-fils. Voir, à ce sujet, le *Journal de Barbier*, V, 104, 105, 116, 117 et 118.

[3] *Premiers Mélanges de la Société des bibliophiles français*, VI.

[4] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 228.

[5] *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 256.

madame de Pompadour prit le deuil « comme toute autre personne pour un beau-père [1] ». Enfin, au mois de septembre 1752, il y eut à Crécy, à l'occasion du rétablissement de la santé du Dauphin, une fête à laquelle assista le Roi. Tout le château fut brillamment illuminé, et on tira un splendide feu d'artifice sur le vertugadin de gazon que la duchesse de Luynes nous a fait connaître [2].

Mais tous les voyages que le Roi faisait au domaine de madame de Pompadour ne laissaient pas que de coûter fort cher : on les estimait, pour trois ou quatre jours seulement, à cent mille livres [3], et comme Louis XV se décidait à réformer son train de maison, il résolut de supprimer ses visites à Crécy. En effet, à partir du mois d'août 1755, on ne le voit plus s'y rendre [4], et la marquise seule y fait encore quelques courtes apparitions, tantôt pour visiter l'hôpital qu'elle y a fondé [5], tantôt pour conférer avec MM. de Belle-Isle, de Bernis, de Moras et Berryer, au sujet du Parlement exilé, si l'on en croit les uns, ou pour négocier le mariage de mademoiselle Berryer avec M. de Marigny, si l'on s'en rapporte aux autres [6].

Outre le château de Crécy et les terres que nous avons citées plus haut, madame de Pompadour avait encore beaucoup d'autres propriétés; elle avait possédé à Montretout, près de Saint-Cloud, une petite maison [7] qu'elle garda peu de temps. « J'ai abandonné Tretou, écrivit-elle à madame de Lutzelbourg, et ai acheté la Celle, petit château près d'ici, assez joli [8]. »

Le *petit château*, ce nom lui resta, était situé à une lieue

[1] *Journal de Barbier*, V, 108.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, XII, 140.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 486.
[4] *Mémoires du duc de Luynes*, XIV, 214.
[5] *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 240.
[6] *Journal de Barbier*, VI, 533.
[7] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 131.
[8] *Premiers Mélanges de la Société des bibliophiles français*, VI.

de Versailles, sur la droite du chemin de Marly. Il appartenait à Bachelier [1], valet de chambre de Louis XV, qui le vendit à la marquise 260,000 livres [2].

Malgré l'importance de la somme consacrée à cette acquisition, la Celle ne fut considérée que comme une campagne provisoire; le projet de madame de Pompadour était de se faire construire une maison près de Meudon, dans un emplacement qu'elle avait désigné elle-même, et qui lui avait particulièrement plu à cause de la vue magnifique qu'on y avait. Mais les circonstances n'étaient pas alors favorables à la réalisation de ce plan, et la marquise dut se borner pour l'instant au *petit château*, qu'elle ne regarda jamais que comme une petite campagne bonne tout au plus pour y venir souper de temps en temps et pour un court séjour pendant l'été [3]. Toutefois, elle y fit faire, pendant les années 1749 et 1751, des travaux pour une valeur de 68,114 liv. 15 s. 4 d. [4], et cette maison, qu'elle traitait avec tant de dédain, ne renfermait pas moins de seize ou dix-sept appartements de maître [5].

Ce fut au *petit château*, où Louis XV venait fréquemment souper et coucher [6], qu'il donna au mois de juin 1748 une fête à sa maîtresse. La marquise devait y venir souper comme à l'ordinaire; elle s'y rendit, et au milieu du repas quatre petites filles et quatorze musiciens costumés en bergers et en bergères entrèrent dans la salle à manger, et l'une des bergères offrit à madame de Pompadour un magnifique bouquet; ensuite des musiciens jouèrent quelques sérénades, puis, au moment où l'on quitta la table, un beau feu d'artifice fut tiré en l'honneur de saint Jean, patron de la marquise. Cette

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 473. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 194.

[2] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 211.

[3] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 194.

[4] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 211.

[5] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 473.

[6] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 49, 55, 266, 281, 346, 463.

soirée parut si agréable au Roi qu'il voulut la prolonger longtemps; il devait revenir à Versailles après le souper, mais il resta, et envoya un courrier annoncer qu'il passerait la nuit au *petit château* [1].

Deux mois plus tard, ce fut madame de Pompadour qui fit une surprise à Louis XV. Après un souper auquel avaient assisté mesdames de Brancas douairière, d'Estrades, de Livry, de Roure, de Belzunce, de Pons, de Castries, et MM. le duc de Chartres, de Luxembourg, de Soubise, de Croissy, de Duras, de Nivernois, de Noailles, de Villeroi et de Saulx [2], tous revêtus de l'habit vert brodé d'or, uniforme de la Celle [3], elle donna à Louis XV une fête splendide dont les détails nous ont été conservés comme il suit par l'un des invités :

« Avant-hier le Roi partit de Versailles après le salut et alla à la petite maison de la Celle, qui est à madame de Pompadour. Il y joua avant souper et y coucha. Le long de la maison il y a d'abord une terrasse, ensuite une seconde et enfin une troisième à droite et à gauche de laquelle sont deux petits bois en berceaux couverts et en arcades. Un peu plus bas que le petit bois, qui est à gauche en sortant de la maison, est un petit canal entouré de treillages, avec une petite chaloupe au milieu. Le Roi en arrivant voulut descendre dans le petit bois, mais madame de Pompadour le pria de se promener d'un autre côté. Le Roi se douta qu'il pouvoit être question de quelque divertissement après le souper, mais il ne savoit pas la fête qu'on avoit préparée. Madame de Pompadour avoit envoyé des billets à M. d'Argenson, M. de Maurepas, M. de Puysieulx, M. de Saint-Florentin, M. le contrôleur général, et à quelques autres du nombre desquels j'étois. Il n'y avoit sur ces billets que : *Bon pour entrer*. Elle avoit fait dire qu'on se trouvât à dix heures à la Celle. A la

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 216.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 225.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 393.

fin du repas, le Roi étant encore à table, nous vîmes entrer un grand nombre de musiciens, tous vêtus d'habits différents et chacun jouant de son instrument : violons, bassons, hautbois, musettes, violoncelles. Lorsqu'ils se furent rangés autour de la table, madame de Pompadour se leva, et représentant le rôle de *la Nuit,* elle chanta quelques vers à la louange du Roi, accompagnée par toute la musique ; le commencement et la fin de ces vers étoient : *Venez, venez, suivez-moi tous.* A ces paroles, le Roi se leva de table ; tous les musiciens jouèrent de leurs instruments, marchèrent devant le Roi, et toute la compagnie les suivit ; ils descendirent les deux terrasses et entrèrent dans le bosquet qui est à droite de la maison. Ce bosquet étoit couvert et fermé de toile, et on y avoit élevé trois ou quatre marches au haut desquelles on trouvoit une grande place pour les spectateurs, ensuite un orchestre et plus loin un théâtre, que l'on avoit élevé autant qu'il convenoit et orné d'une manière agréable. M. le duc d'Ayen y parut sous la figure du dieu Pan, madame de Marchais jouoit le rôle de Flore et madame Trusson celui de la Victoire. On exécuta un fort joli ballet qui dura environ une demi-heure, les paroles faites par Lélio-Riccoboni, de la Comédie italienne, la musique par le sieur Blaise et les danses par le sieur Dehesse. Ceux qui dansèrent furent les petits enfants qui dansoient l'hiver dernier dans les cabinets, et M. de Courtenvaux. Dans le moment que le ballet fut fini, les musiciens sortirent en jouant la marche et ensuite chantant le chœur du second acte de *Scanderbeg,* paroles de Lamotte et Laserre, musique de Rebel et Francœur, qui commence par ces mots : *De nos sultans obscurcis la mémoire;* ils étoient suivis du Roi et de toute la compagnie. Au lieu d'aller tout droit à l'autre bois qui est pareil à celui d'où ils sortoient, ils prirent un peu à droite et allèrent gagner le petit canal et en firent le tour. Au bout de ce canal on monte un peu pour aller gagner l'extrémité du bois dont j'ai parlé. Le canal, la petite gondole étoient illuminés, et l'on avoit suspendu des lanternes de

verre dans le milieu des arcades que forment naturellement les deux petits bois. En entrant dans le petit bois, à l'extrémité du canal, le Roi trouva M. de la Salle habillé en berger, qui paroissant surpris de voir arriver le Roi dans les demeures champêtres qu'il habitoit, lui adressa un compliment qu'il chanta fort bien, dont le sens étoit : qu'à l'exemple du soleil, qui veut bien quelquefois cacher la splendeur de ses rayons en se couvrant de nuages, le Roi voulût bien aussi cacher l'éclat de sa majesté. En même temps, on présenta à M. de Maillebois, qui étoit auprès du Roi, un domino que le Roi prit; tous les hommes et femmes prirent en même temps des dominos et des masques, sans excepter les ministres, M. de Grimberghen lui-même. Pendant ce temps, quelques-uns des petits enfants qui avoient dansé au ballet et qui étoient habillés en pierrots, exécutèrent une petite danse, après laquelle le Roi s'étant un peu avancé trouva une salle de bal qu'on avoit formée avec des toiles dans le bois à gauche de la maison et au-dessus du canal. La décoration de cette salle étoit fort agréable et ingénieuse. L'orchestre étoit placé assez élevé pour voir commodément les danseurs, et l'on avoit mis en bas des banquettes pour les spectateurs et ceux qui dansoient; on y dansa jusqu'à près de quatre heures du matin. Le Roi ne dansa point, mais il resta jusqu'à trois heures et demie [1]. »

Quelque agréable que parût cette fête nocturne à la plupart de ceux qui s'y trouvèrent, le Roi s'y montra d'assez méchante humeur. Selon les uns, il avait été choqué par les paroles du ballet ou par les chœurs de *Scanderbeg;* selon les autres, il avait été mécontent qu'on ne l'eût pas averti d'avance; enfin on interpréta de mille manières son air maussade et ennuyé : on en parla même devant la Reine, et cette princesse, qui se montrait généralement bienveillante pour la favorite, qu'on avait même entendue répéter que puisqu'il y avait une maitresse elle aimait mieux que ce fût madame

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 88.

de Pompadour qu'une autre [1], la Reine blâma fort son mari de n'avoir pas pris plus de part à une aussi charmante soirée, et ajouta même qu'elle en était fâchée pour la marquise, qu'elle plaignait sincèrement à ce propos [2].

Peu après cette époque, madame de Pompadour songea à se défaire du *petit château* [3], et au mois de septembre 1750 elle le revendit à peu près le prix qu'elle l'avait acheté [4].

La Celle n'avait été pour la marquise qu'une distraction d'un moment; d'ailleurs, comme on a pu le voir par sa lettre à madame de Lutzelbourg, cette maison ne lui avait jamais beaucoup plu. Ce qu'elle désirait, c'était un domaine dont les jardins eussent été plantés suivant ses indications et les bâtiments construits d'après ses plans; elle voulait de plus avoir devant ses yeux un agréable horizon, et sous ce rapport aucun endroit ne lui semblait plus charmant que le coteau qui domine la Seine entre Sèvres et Meudon. Ce fut là, sur des terrains appartenant au Roi [5], qui les lui abandonna en échange de six maisons possédées par elle à Compiègne, qu'elle résolut de faire élever un château, baptisé d'avance du nom de *Bellevue*.

Aussitôt il fallut que les travaux commençassent; rien ne l'arrêta, ni la nature sablonneuse du terrain, qui obligeait à creuser à plus de cent vingt pieds de profondeur pour poser solidement les fondations [6], ni l'écroulement subit d'un des côtés de la construction nouvelle [7].

Plus de huit cents ouvriers [8] payés par madame de Pompadour elle-même, *sur ses épargnes,* à ce qu'assurait sans rire

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* X, 170.
[2] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 225.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson,* V, 419.
[4] *Mémoires du duc de Luynes,* X, 340.
[5] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour,* par M. le Roi, 212.
[6] *Mémoires du marquis d'Argenson,* VI, 140.
[7] *Mémoires du marquis d'Argenson,* VI, 173.
Mémoires du marquis d'Argenson, VI, 173.

M. de Tournehem[1], travaillèrent sans relâche à réaliser ce caprice de jolie femme. Enfin, après mille difficultés vaincues, Bellevue, commencé le 30 juin 1748, fut inauguré le 25 novembre 1750[2].

Comme on peut le penser, ces travaux gigantesques, exécutés à peu de distance de la capitale, donnaient lieu à bien des commentaires; on criait au gaspillage, et l'on faisait monter à six millions[3] une dépense qui se solda tout simplement par deux millions cinq cent vingt-six mille neuf cent vingt-sept livres dix sols onze deniers[4].

Il est vrai qu'il était difficile de voir quelque chose de plus joli que cette maison, dont l'antichambre renfermait des statues d'Adam et de Falconnet, dont la salle à manger avait été peinte par Oudry, la salle de musique par Pierre, et le salon par Vanloo. C'était encore Vanloo qui avait décoré l'appartement du Roi; Boucher s'était réservé celui de la marquise, et Boulogne et Vernet s'étaient surpassés eux-mêmes dans ceux du Dauphin et de la Dauphine. Ajoutez à ces splendeurs artistiques un escalier dû à Brunetti père, des sculptures de Verbeck, une série de tableaux de Boucher placés dans une galerie dessinée par madame de Pompadour, un mobilier payé 208,000 liv., des jardins avec des bosquets, des grottes, des eaux jaillissantes, des statues de Pigalle et de Coustou[5], et vous aurez devant les yeux le château de Belle-

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 2.

[2] *Journal de Barbier*, IV, 484.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 20.

[4] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 212.

[5] *Les Maîtresses de Louis XV*, I, 250. — *Livre rouge*, 138. — Les œuvres de Pigalle qui se trouvaient à Bellevue se composaient : 1° d'une statue de Louis XV, détruite en 1793; 2° d'une statue représentant madame de Pompadour revêtue d'une robe flottante fermée par devant et découvrant une partie du sein droit, presque tout le gauche et le haut du bras gauche. Relevée et fendue du côté droit, cette robe laissait voir le bas de la jambe. La main droite s'appuyait sur le cœur, et la gauche était avancée gracieusement. Cet ouvrage, qui, outre le fini de l'exécution, avait encore l'avantage d'offrir la ressemblance parfaite de la marquise, fut acheté en 1786 par le duc d'Orléans, et, après avoir appartenu à différents amateurs, passa vers 1839 dans

vue, que la marquise ne trouvait sans doute pas encore assez luxueux, puisqu'elle écrivait à madame de Lutzelbourg : « C'est un endroit délicieux par la vue ; la maison, quoique pas bien grande, est commode et charmante, *sans nulle espèce de magnificence*[1]. »

La marquise était heureuse lorsqu'on lui demandait à voir son nouveau château : « N'est-ce pas, disait-elle un jour à un grand seigneur étranger, n'est-ce pas que c'est la plus belle propriété que l'on puisse avoir? — Oui, madame, car cela est vu non-seulement de Paris, mais encore de toute l'Europe[2]. »

Le célèbre de l'Assurance, qui avait déjà dirigé les embellissements de Crécy et que madame de Pompadour avait chargé d'élever Bellevue, fut récompensé de ses services par la décoration de l'ordre de Saint-Michel[3].

La première visite que le Roi fit au nouveau château de la marquise se passa assez malencontreusement. Il s'y était rendu en compagnie de plusieurs seigneurs de son entourage en uniforme, c'est-à-dire vêtus d'un habit de velours pourpre brodé d'or ; le velours, fabriqué exprès à Lyon, avait été donné par la marquise, et chacun avait dû y faire appliquer à ses frais une broderie dont le dessin était le même pour tous et qui coûtait environ mille ou douze cents livres[4].

Ce costume n'obtint pas l'effet qu'on en avait attendu, il parut désagréable aux yeux[5], bien que les habits verts des valets de chambre pussent lui servir de contraste[6] ; ensuite il devait y avoir le soir illumination et feu d'artifice, mais

la belle collection de M. le marquis d'Hertford. 3° D'un groupe représentant l'Amour et l'Amitié, actuellement possédé par le ministère des affaires étrangères. (*La vie et les œuvres de J. B. Pigalle*, par M. Tarbé. Paris, 1859, in-8°, 57, 72, 233 et 236.)

1 *Premiers Mélanges de la Société des bibliophiles français*, VI.

2 *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 263.

3 *Mémoires du duc de Luynes*, X, 340.

4 *Journal de Barbier*, IV, 484. — *Mémoires du duc de Luynes*, X, 380. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 295.

5 *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 298.

6 *Mémoires du duc de Luynes*, X, 388.

madame de Pompadour ayant appris que beaucoup d'habitants de Paris comptaient se rendre dans la plaine de Grenelle pour jouir de là de ce spectacle, et craignant peut-être, vu l'état des esprits, que cette espèce de réjouissance ne fît un mauvais effet dans le public, se hâta de la décommander; enfin, pour dernier contre-temps, il fut impossible aux invités de rester dans les nouveaux salons, car les cheminées fumaient énormément : quoiqu'il fît grand froid, on dut se passer de feu. On ne put donc demeurer à Bellevue, et toute la compagnie se transporta pour souper dans une petite maison située au bas du jardin et appelée *le Taudis*, ce qui fit dire à un homme de la cour : « Voilà encore un nouveau domicile royal, *le Taudis*[1] ! »

Toutes ces misères firent que ce voyage, dont le Roi s'était promis tant de plaisir, lui parut en somme assez désagréable; ceux qui le suivirent ne furent pas plus heureux, car Louis XV eut encore à y souffrir du froid, de la fumée des cheminées, et surtout de l'ennui[2].

La marquise n'eut pas de peine à s'apercevoir des impressions du Roi, et elle se hâta de les combattre de son mieux par le moyen qui lui avait déjà si bien réussi, par les spectacles.

Le théâtre de Bellevue, qui devait remplacer celui des petits cabinets du palais de Versailles, était très-petit et décoré à la chinoise[3]. La société intime de Louis XV et de madame de Pompadour y pénétrait seule : c'étaient les acteurs ordinaires qui ne jouaient pas dans la pièce, puis quelques favoris du monarque, comme MM. de Soubise, de Luxembourg et de Richelieu. Ce dernier avait fini par s'imposer à la marquise, qui de guerre lasse avait été obligée de supporter sa présence : le Roi ne lui avait-il pas dit, un jour qu'elle ne voulait pas inviter le duc à un voyage au *petit château* : « Vous

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 298.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 302.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 185.

ne connaissez pas M. de Richelieu ; si vous le chassez par la porte, il rentrera par la cheminée [1]. »

Distrait par les soins de sa maîtresse, Louis reprit bientôt sa bonne humeur, et on ne l'entendit plus murmurer entre ses dents, comme il l'avait fait après une de ses précédentes visites à Bellevue : « Enfin, m'en voilà quitte ! [2] »

La première représentation donnée sur le nouveau théâtre parut amuser infiniment le Roi. On joua d'abord *l'Homme de fortune,* par la Chaussée, puis un ballet allégorique, *l'Amour architecte,* avec changements à vue. La scène représentait, au commencement, une montagne dans les flancs de laquelle grondait un bruit semblable à celui du tonnerre; cette montagne était en mal d'enfant : tout à coup elle s'entr'ouvrait, et l'on voyait surgir le château de Bellevue lui-même. Des danseurs habillés en jardiniers et en jardinières se groupaient devant la maison et exécutaient des pas qu'on trouva charmants ; puis la scène changeait encore, et on se trouvait sur le grand chemin de Versailles ; l'une de ces voitures qu'on appelait alors des *pots-de-chambre* traversait le théâtre et versait subitement, jetant pêle-mêle les hommes et les femmes qui la remplissaient, et qui se consolaient de ce malheur en dansant avec frénésie [3].

Un autre jour on donna *la Mère coquette,* de Quinault, à laquelle succédèrent *les Trois Cousines,* de Dancourt, et *Pourceaugnac* [4].

Puis ce fut la visite du duc de Deux-Ponts à Bellevue, qu'on célébra par la représentation de *Zélevka* et du *Préjugé à la mode* [5].

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 355. — Le mot *cheminée*, qui se trouve dans cette phrase, n'a probablement pas été dit sans intention par Louis XV, et en le prononçant il pensait sans doute à la Popelinière.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 353.

[3] *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 10. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 348.

[4] *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 61.

[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 407. — *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 123.

Enfin, ce fut le Roi qu'il fallut consoler de la mort de sa fille chérie, Madame Henriette, morte à l'âge de vingt-quatre ans, et en l'honneur duquel on monta deux pièces, un ballet héroïque, *Vénus et Adonis,* paroles de Collé, musique de Mondonville, et un divertissement comique, *l'Impromptu de la cour de marbre,* paroles de Favart, musique de Lagarde et danses de Dehesse.

Un concert, donné par deux hautbois italiens d'une rare habileté, servit d'intermède entre le ballet et le divertissement.

Les acteurs de *Vénus et Adonis* étaient :

Vénus. . . .	Mme DE POMPADOUR.
Carite	Mme DE MARCHAIS.
Mars. . . .	M. DE CLERMONT.
Adonis. . . .	LE VICOMTE DE CHABOT.

L'Impromptu de la cour de marbre, dans lequel dansaient MM. de Courtenvaux, de Beuvron et de Melfort, se termina par une magnifique apothéose et par des illuminations « ondoyantes et transparentes », dit un contemporain, ce qui nous prouve que le théâtre de Bellevue ne manquait ni de trucs ni de machinistes habiles [1].

Les spectacles de Bellevue touchaient à leur fin, et ce fut par deux opéras que la clôture se fit. Au mois de mars 1753, les acteurs de la troupe représentèrent *Zélindor, roi des Sylphes,* paroles de Moncrif, musique de Rebel et Francœur, et *le Devin de village,* paroles et musique de J. J. Rousseau.

Dans *Zélindor* jouaient :

Zélindor. . .	Mme DE POMPADOUR.
Zirphé. . . .	Mme DE MARCHAIS.
Zulim	LE COMTE DE CLERMONT.

Et dans le *Devin :*

Colette. . . .	Mme DE MARCHAIS.
Colin.	Mme DE POMPADOUR.
Le devin. . .	M. DE LA SALLE [2].

[1] *Mémoires du duc de Luynes,* XI, 502. — *Vie privée de Louis XV,* III, 3.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson,* VII, 419. — *Mémoires du duc de Luynes,* XII, 371.

Cette soirée, qui coûta, dit-on, plus de cinquante mille écus[1], fut terminée par un feu d'artifice tiré sur le théâtre même. Le succès obtenu par *le Devin de village* et par la marquise dans le rôle de Colin la décida à envoyer à l'auteur une somme de cinquante louis en témoignage de sa satisfaction. Jean-Jacques accusa réception de l'argent en ces termes :

Paris, 7 mars 1753.

» MADAME,

» En acceptant le présent qui m'a été remis de votre part, je crois avoir témoigné mon respect pour la main dont il vient, et j'ose ajouter, sur l'honneur que vous avez fait à mon ouvrage, que des deux épreuves où vous mettez ma modération, l'intérêt n'est pas la plus dangereuse.

» Je suis avec respect[2]. »

Aux comédies et aux opéras succédèrent des concerts, à l'un desquels on entendit le célèbre Caffarelli[3]. Après les concerts, ce furent des feux d'artifice, l'un pour la naissance du duc de Bourgogne[4], l'autre pour le rétablissement de la santé du Dauphin.

Madame de Pompadour n'aimait pas ce prince, et, comme on l'a déjà dit, celui-ci la détestait et manifestait autant que possible son aversion ; néanmoins, la marquise espérant peut-être modifier un peu les sentiments du fils de Louis XV à son égard, voulut témoigner par une fête la joie qu'elle prétendait ressentir de cet heureux événement. Le château de Bellevue fut brillamment éclairé, et une espèce de représentation allégorique eut lieu. Au milieu d'une pièce d'eau entourée de cavernes, on voyait un dauphin lumineux, des monstres plus hideux les uns que les autres et vomissant

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 341.
[2] J. J. Rousseau, *Correspondance*, édition Armand Aubrée, I, 138.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 10.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 474.

des flammes sortaient de leurs repaires pour l'attaquer, quand tout à coup Apollon, descendant de l'Olympe sur un nuage, sauvait le dauphin menacé en foudroyant ses ennemis; puis à cette décoration succédait le palais du Soleil resplendissant de lumière, et le dauphin y reparaissait dans son premier éclat au moyen d'une rapide illumination [1].

Cette fête de nuit, qu'on eut soin de disposer de manière qu'on ne pût l'apercevoir de Paris [2], plut infiniment au Roi; mais il n'en fut pas de même à la cour, où l'on jugea que, dans la situation où se trouvait la marquise à l'égard du Dauphin, ce n'était rien moins qu'une inconvenance.

Madame de Pompadour, qui aimait beaucoup à s'occuper de mariages, en fit plusieurs à Bellevue. En 1751, mademoiselle de Romanet, nièce de madame d'Estrades, y épousa M. de Choiseul, cousin germain de celui qui fut plus tard ministre; comme cadeau de noce, la marquise fit obtenir au mari la place de menin surnuméraire du Dauphin, et à la jeune épouse celle de dame surnuméraire de Mesdames [3]. On verra plus tard de quelle manière madame de Choiseul-Romanet reconnut les bons offices de madame de Pompadour.

Au mois de juillet 1754, une grande fête devait avoir lieu à Bellevue à cause du mariage de deux demoiselles de Baschi, nièces de la marquise, et d'une demoiselle de Quitry; mais la mort inopinée d'Alexandrine, fille de la favorite, empêcha le projet de se réaliser, et les trois jeunes filles se marièrent à Versailles. Madame de Pompadour ne leur donna qu'un simple dîner de noce [4].

L'année suivante elle fut plus heureuse, et fit bénir par le curé de Meudon, dans la chapelle de son château, l'union de M. de Cambis avec madame de Chimay. Après la cérémo-

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XII, 134. — *Vie privée de Louis XV*, III, 6.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 290.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 110.
[4] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 282, 289.

nie, à laquelle assistaient tous les ministres et les secrétaires d'État, il y eut un splendide dîner composé de deux tables, l'une de trente, l'autre de six couverts ; les diamants magnifiques portés par madame de Cambis lui avaient été donnés par la marquise [1]. Enfin, dans la petite maison qu'elle avait achetée au-dessous de Bellevue, qu'on nommait d'abord *le Taudis* et qu'elle avait appelée *Babiole* ou *Brimborion* [2], elle célébra en 1750 le mariage d'une de ses cousines avec le frère du fermier général Bouret, et au dîner se trouvèrent deux ministres, le comte d'Argenson et M. de Machault [3].

Vers 1757, madame de Pompadour se lassa de Bellevue comme elle s'était lassée de la Celle, et elle vendit pour 325,000 livres [4] au Roi une propriété dans laquelle plus de deux millions avaient été engloutis. L'année suivante, la Reine, qui avait entendu tant et si souvent parler de ce beau domaine, désira le visiter. En se promenant dans les jardins, elle aperçut dans un bosquet une statue représentant la marquise en déesse de l'Amitié [5] ; désireuse de s'expliquer ce qu'elle avait devant les yeux, elle demanda à l'inspecteur qui la guidait quel était cet endroit : cet homme voulant lui faire comprendre qu'un *Amour* de marbre occupait autrefois en ce lieu la place de cette figure de l'*Amitié*, et faisant ainsi sans le vouloir allusion aux relations qui existaient à ce moment entre le Roi et madame de Pompadour, répondit : « C'était ici le bosquet de l'amour, présentement c'est celui de l'amitié [6]. »

A l'époque de la Révolution française, le château de Bellevue appartenait à Mesdames, filles de Louis XV.

En 1746, le Roi détacha du petit parc de Versailles six hectares de terrain dont il fit présent à sa maîtresse [7]. Celle-

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XIV, 315.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 311.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 424.
[4] *Livre rouge*.
[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 351.
[6] *Mémoires du duc de Luynes*, XVII, 113.
[7] *Histoire des rues de Versailles*, par M. le Roi, I, 51.

ci y fit construire une petite maison simple au dehors, mais splendide au dedans, qu'elle appela : *mon Ermitage*. Les meubles étaient de fine perse, et les plus habiles peintres avaient décoré les panneaux des boiseries. Les jardins étaient remplis de bosquets, de rosés et d'arbrisseaux rares. Au milieu des allées tortueuses s'élevait un petit temple de verdure où l'on voyait un *Adonis* de marbre blanc [1]; enfin ce délicieux caprice avait coûté 283,013 liv. 1 s. 4 d. [2].

Madame de Pompadour parle en ces termes de l'Ermitage dans une de ses lettres à madame de Lutzelbourg :

« J'ai été désolée de la fausse couche de madame la Dauphine, mais jespère que cela se réparera bientost. Le Roy ce porte grace au ciel a merveille et moy aussy. Vous croyés que nous ne voyageons plus, vous vous trompés, nous sommes toujours en chemin, Choisi, la Muette, Petit château et certain Hermitage près la grille du Dragon à Versailles, où je passe la moitié de ma vie; il a huit toises de long sur cinq de large et rien au-dessus; jugés de sa beauté, mais jy suis seule ou avec le Roy et peu de monde. Ainsy jy suis heureuse. On vous aura mandé que cest un palais ainsy que Meudon [3], qui aura neuf croisées de face sur sept, mais cest la mode a présent a Paris de déraisonner, et sur tous les points. Bonsoir ma très grand'femme, je feray une chambre pour vous a Meudon et je veux que vous me promettiez dy venir [4]. »

Le Roi alla quelquefois dîner ou souper à l'Ermitage [5]. Un jour, en revenant de la chasse, il s'y arrêta et le fit visiter à Mesdames, qui l'avaient accompagné [6]. Le duc de Luynes

[1] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 224.

[2] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 211.

[3] C'est de Bellevue, que l'on construisait alors, que madame de Pompadour veut parler.

[4] *Isographie*, IV.

[5] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 424, 426, 442.

[6] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 413.

fut également admis à voir cette maison, et il nous en a laissé une description que nous allons transcrire :

« Je vis hier une petite maison nouvellement bâtie pour madame de Pompadour. Ce bâtiment a été commencé les premiers jours d'octobre, et actuellement il est tout meublé. On a fait sécher les plâtres, autant qu'il a été possible, à force de feu. Ce bâtiment est situé fort près de Versailles, à cent pas à gauche du chemin qui passe auprès de l'étang où est le nouvel abreuvoir, et va en dehors du petit parc gagner Saint-Antoine et le chemin de Marly. Il est un peu en deçà du chemin qui mène au Puits de l'Angle et à la Celle; il n'a que cinq croisées de face et seulement un étage; il est composé d'un petit vestibule, à droite duquel est une antichambre qui sert de salle à manger, et à gauche une cuisine. Ces trois pièces sont sur la cour. Sur le double, du côté du jardin, est un cabinet d'assemblée, ensuite une chambre à coucher, où est une bibliothèque, une chaise percée et une garde-robe pour une femme de chambre. Le jardin, auquel on travaille actuellement, sera fort grand, d'autant plus que le Roi a permis qu'on y enfermât partie d'un quinconce que l'on voit à droite du chemin qui va traversant le parc à Marly. Il y avoit anciennement, un peu en deçà de la nouvelle petite maison, une pièce d'eau qui étoit destinée pour recevoir l'égout des eaux de Versailles, sortant de l'étang qu'on appelle l'étang de Clagny.

» Lorsque cet étang fut comblé, il y a environ dix ans, et que l'on fit l'abreuvoir actuel, cette pièce d'eau d'égout devenant inutile, M. Gabriel, aujourd'hui premier architecte, demanda au Roi la permission de faire combler l'étang; il ne garda qu'une petite pièce d'eau, et dans le surplus fit planter un potager; il y ajouta quelques bosquets, mais sans aucune habitation que la maison du jardinier. C'est ce potager et ces bosquets, avec l'addition du quinconce, qui font le grand jardin de madame de Pompadour[1]. »

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 254.

Ce fut à l'Ermitage que Louis XV, en plaisantant, faillit rendre aveugle le duc de Chartres. Le Roi et quelques courtisans examinaient une voiture que la marquise venait de faire construire, et qui lui servait à aller du palais de Versailles à sa nouvelle maison. Cette voiture était une espèce de vinaigrette. Par manière de divertissement, on s'avisa d'y faire monter le duc de Chartres et de le promener pendant quelque temps; puis, le Roi ayant dit qu'il fallait lever les brancards en l'air, et laisser ainsi le duc se tirer d'affaire, on s'empressa d'obéir. Mais le poids du corps du patient fit éclater le derrière de la voiture, dont le châssis de verre se brisa sur son visage. Il aurait eu les yeux crevés si, par instinct, il n'eût baissé la tête. Le duc de Chartres en fut heureusement quitte pour une très-légère blessure au-dessous de l'œil [1].

Madame de Pompadour ne vendit jamais l'Ermitage. Après la mort de la marquise, Louis en accorda la jouissance à madame de Villars. Plus tard, son successeur fit don de cette habitation à Mesdames Adélaïde et Victoire. Sous la République, ce fut un bien national dans lequel s'établit, en 1798, un limonadier qui y donna des fêtes et des bals publics. Actuellement, la rue de l'Ermitage, à Versailles, occupe en grande partie l'emplacement de l'ancienne habitation de la maîtresse de Louis XV [2].

A Versailles même, la marquise possédait un hôtel construit sur un terrain que le Roi lui abandonna en 1752. C'est maintenant l'*hôtel des Réservoirs*. Un corridor permettait à madame de Pompadour de passer directement de sa maison dans le château. Les frais de construction de cet hôtel montèrent à 210,844 liv. 14 s. 10 d. [3].

A Paris, elle avait l'appartement du premier dans l'hôtel

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 266.

[2] *Histoire des rues de Versailles*, par M. Le Roi, I, 51.

[3] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 212.

de Pontchartrain, qui servait de résidence aux ambassadeurs extraordinaires[1].

Mais si beau que fût cet appartement d'ailleurs, madame de Pompadour ne pouvait consentir à n'avoir qu'un pied-à-terre dans la capitale. Là aussi, il lui fallut un hôtel, et elle jeta les yeux sur la magnifique maison du comte d'Évreux, située dans le faubourg Saint-Honoré, et qui est actuellement l'Élysée. Elle paya cette acquisition 730,000 livres[2].

A peine fut-elle devenue propriétaire de l'hôtel d'Évreux, qu'elle s'empressa d'y faire faire des travaux considérables. Le rez-de-chaussée, composé d'un petit et d'un grand appartement, était seul habitable; quant au premier étage, il n'était même pas distribué : on n'y accédait que par des escaliers de dégagement[3].

Tout fut immédiatement bouleversé, maison et jardin. Des points de vue furent ménagés en coupant les beaux arbres des Champs-Élysées; madame de Pompadour voulut même prendre une partie de cette promenade pour s'en faire un potager, mais quoiqu'on sût que le Roi l'y avait autorisée, le mécontentement des Parisiens, qui s'était déjà manifesté en appelant la nouvelle propriété de la marquise le *palais de la reine des courtisanes* (*ædes reginæ meretricum*), fut tel, qu'elle y renonça[4].

Dans la maison, elle ajouta une antichambre, une salle à manger, un cabinet de toilette et plusieurs garde-robes aux pièces qui existaient déjà. Le mobilier fut complétement renouvelé, et elle fit placer dans le grand salon une tapisserie des Gobelins encadrée dans une menuiserie d'un travail

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 373, 374. — *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 201, 202.

[2] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 212.

[3] *Mémoires du duc de Luynes*, XII, 406.

[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VIII, 366.—*Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 52. — *Madame de Pompadour*, par M. de la Fizelière.

exquis. Au milieu de cette tapisserie étaient brodées deux L surmontées de la couronne royale. Les rideaux des fenêtres du salon coûtaient 5 ou 6,000 liv. chacun [1]. Enfin les dépenses faites pour l'hôtel d'Évreux s'élevèrent en 1754 à la somme de 95,169 liv. 6 s. [2].

Au mois de juin 1763, la marquise illumina ses jardins en l'honneur de l'inauguration de la statue de Louis XV sur la place appelée aujourd'hui de la Concorde [3]. Cette statue, œuvre de Bouchardon, représentait le Roi à cheval; elle était placée sur un piédestal orné aux quatre angles des figures allégoriques de la Force, de la Prudence, de la Justice et de l'Amour de la paix, dues au ciseau de Pigalle [4].

Jamais le mépris que Louis XV et madame de Pompadour inspiraient au peuple ne se manifesta avec une violence plus significative qu'à cette occasion. Ce fut par des satires qu'on accueillit cette cérémonie, et on afficha sur la statue elle-même ces vers sanglants :

Grotesque monument, infâme piédestal,
Les Vertus sont à pied et le Vice à cheval.

Et le peintre la Tour, étant allé admirer les figures allégoriques de Pigalle, entendit des femmes de la basse classe s'écrier : « Vois-tu comme le Roi a fait mettre ses guinches à côté de sa maq.....? Tiens, celle-là, c'est madame de Mailly, et celle-ci madame de Vintimille; voilà derrière madame de Châteauroux, et à côté d'elle madame de Pompadour [5]. »

Par testament, la marquise légua à Louis XV l'hôtel d'Évreux, que ce prince vendit au financier Beaujon. Plus tard, celui-ci le revendit au roi Louis XVI.

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 442.

[2] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 212.

[3] *Journal de Barbier*, VIII, 84.

[4] *Journal de Barbier*, VIII, 78.

[5] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 286.

De même que madame de Pompadour avait un *Ermitage* à Versailles, de même elle voulut en avoir un à Fontainebleau, où la cour séjournait environ trois semaines chaque année. Il lui en coûta 216,382 liv. 18 s. 8 d.[1]. L'Ermitage de Fontainebleau était situé sur le grand chemin de Bouron, en face de la porte d'un des jardins du palais, appelé le *Jardin neuf*. Il se composait d'un pavillon situé entre cour et jardin, et n'avait qu'un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée. Le bas de la maison ne renfermait que deux pièces : une salle à manger et un cabinet d'assemblée où six tables de jeu pouvaient tenir. Au premier, il n'y avait que deux appartements, l'un pour la maîtresse du logis, l'autre pour son amie, la comtesse d'Estrades. En entrant dans la cour, on trouvait une grande basse-cour, en face de laquelle on avait établi quatre poulaillers pour diverses espèces de poules. Un peu plus loin était la laiterie, avec une étable pour deux ou trois vaches. Des écuries et remises et un jardin complétaient la propriété[2].

A Compiègne, autre Ermitage bâti à l'italienne, distribué comme celui de Fontainebleau[3], et qui coûta 30,242 liv. 7 s. 8 d.[4]. La marquise y donna en 1756 une fête à propos de la prise de Mahon. Les ministres étrangers y furent invités, et après le feu d'artifice elle distribua des rubans, des bonnets et des nœuds d'épée *à la Mahon* aux femmes et aux hommes qui étaient présents. Le populaire ne fut pas oublié, et à la porte la foule se pressait autour de fontaines de vin placées là par ses ordres[5].

Toutes ces maisons de campagne et tous ces hôtels ne satisfaisaient pas encore madame de Pompadour; de proprié-

[1] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 212.

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 8.

[3] *Mémoires du duc de Luynes*, XIV, 199.

[4] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 212.

[5] *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 164, 165.

taire qu'elle était, elle voulut devenir locataire, et en 1757 elle prit à location de M. de la Vallière sa maison de Champs toute meublée, moyennant 12,000 livres[1]. Cette fantaisie paraît étrange, assurément, de la part d'une femme qui possédait tant de domaines; mais ce qui est bien plus étrange encore, c'est que pendant les trois ans qu'elle tint à loyer la terre de Champs, elle y dépensa une somme de 200,000 livres[2].

A Saint-Ouen, propriété appartenant au duc de Gesvres, elle fit mieux encore, et y engloutit en cinq années 500,000 livres[3].

Le marquisat de Ménars fut la dernière acquisition que fit madame de Pompadour. Elle le paya par annuités, sur ses revenus, et on ne sait au juste ce qu'il lui coûta. Pour s'y rendre avec plus de commodité, elle avait acheté à moitié chemin d'Orléans une petite maison appelée Ovillé, qu'elle paya 11,000 livres[4], et où elle comptait sans doute prendre quelque repos lorsqu'elle irait à Ménars. Mais Ovillé ne lui servit guère, car elle ne visita son nouveau château qu'une seule fois. En s'y rendant, au mois de juillet 1760, elle dut passer sur le pont de pierre récemment construit sur la Loire, à Orléans, par l'architecte Hupot, et dont la hardiesse avait fait suspecter la solidité. A peine sut-on que la maîtresse de Louis XV avait traversé ce pont, qu'on fit courir l'épigramme suivante :

Censeurs, Hupot est bien vengé,
Reconnoissez votre ignorance :
Son hardi pont a supporté
Le plus lourd fardeau de la France[5].

Enfin, à cette longue liste qui vient de se dérouler sous

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XVI, 92.

[2] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 219.

[3] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 220.

[4] *Curiosités historiques. Dépenses de madame de Pompadour*, par M. le Roi, 219.

Journal de Barbier, VII, 283.

les yeux du lecteur, il faut ajouter la seigneurie de Sèvres, qu'acheta, dit-on, la marquise au prix de 300,000 livres[1]. On a, de plus, assuré que madame de Pompadour, craignant soit la mort de Louis XV, après laquelle elle se serait trouvée à la merci du Dauphin, soit une disgrâce, avait voulu acheter du roi de Prusse la principauté de Neuchâtel. Il paraît même que quelques négociations furent entamées à ce sujet, mais elles n'aboutirent à aucun résultat utile[2].

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 242.

[2] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 178.— *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 325. — On lit à ce sujet, dans les *Mémoires de madame d'Épinay* (édition Boiteau, II, 262), les lignes suivantes : « Pendant le séjour que M. de Jully fit à Genève, il n'y resta jamais un mois sédentaire; il fut presque toujours en Suisse, sous prétexte de la curiosité que lui inspiroit le pays; il alla même plus d'une fois jusqu'à Neuchâtel. Une très-grande dame de la cour (madame de Pompadour), persuadée que le roi de Prusse ne pourroit résister à toutes les puissances qui se tournoient contre lui, avoit porté l'ambition jusqu'à devenir souveraine de Neuchâtel. Elle vouloit prévenir les esprits en sa faveur, mais, incertaine de l'événement, elle ne tenta qu'une négociation indirecte et qui ne pût pas la compromettre. Ce projet étoit le comble de la folie. Tout autre que M. de Jully ne s'y seroit pas prêté, mais madame de Pompadour trouva le secret de le lui rendre vraisemblable. Comme il étoit important de choisir un honnête homme, confiant, sans ambition, et qui ne fût pas assez considérable pour donner de l'ombrage ni pour vouloir jouer un rôle sans nécessité, on jeta les yeux sur M. de Jully, et on lui promit de le tirer de ce poste aussitôt après la guerre, avec des récompenses telles qu'il les demanderoit. Il donna dans le piége, et fut trop heureux de s'en tirer sans dommage personnel. Peu de gens savent cette anecdote. »

Madame de Pompadour avait encore quelques autres propriétés qui ne se trouvent pas mentionnées sur son livre de dépenses. C'est ainsi qu'elle possédait les terres de Garancière, de Deux-Églises, et celles de Saint-Cirq, Bret, la Roche et la Rivière en Limousin, dont elle se rendit deux fois adjudicataire, d'abord le 19 septembre 1746, puis le 19 mars 1748. Voici comment :

Dans le courant de l'année 1747, elle emprunta à M. de Roissy, receveur général des finances, une somme de dix mille livres, qu'elle s'engagea à lui rembourser à un terme fixé. L'époque arrivée, elle refusa de payer et fut poursuivie judiciairement par son créancier, qui alla même jusqu'à lui envoyer un huissier, *qui parla à sa personne* au château de Choisy. Les terres de Bret, Saint-Cirq, la Roche et la Rivière furent saisies et mises en vente. Un procureur au Châtelet, nommé Lavoisier, qui dans toute cette affaire avait occupé contre la marquise, s'en rendit acquéreur moyennant trois cent cinquante-six mille livres, et au moment de signer il déclara n'avoir agi qu'au nom de madame de Pompadour, qui rentra ainsi dans ses propriétés. Nous avouons ne pas comprendre les motifs qui poussèrent la marquise à agir de la sorte.

CHAPITRE SIXIÈME.

Tentatives pour supplanter madame de Pompadour. — Madame de Périgord. — La princesse de Rohan. — La comtesse de la Marck. — La princesse de Robecq. — Madame de Coislin. — Inquiétudes de madame de Pompadour. — Janelle. — La lettre supposée. — Madame de Coislin est congédiée. — Madame de Choiseul-Romanet. — Elle doit tout à la marquise. — Son ingratitude. — D'Argenson et madame d'Estrades. — Louis XV amoureux. — Détails scabreux donnés par Marmontel. — Comment l'intrigue est déjouée. — M. de Stainville et madame de Pompadour. — Madame de Choiseul est chassée. — La marquise donne elle-même des maîtresses au Roi. — La fille de madame Trusson et le modèle de Boucher. — Le Parc aux Cerfs. — Mademoiselle Murphy. — La maréchale d'Estrées. — Renvoi de mademoiselle Murphy. — Autre maison achetée par le Roi au Parc aux Cerfs. — L'huissier Vallet. — Détails sur cette maison. — Anecdote. — Punition d'une petite fille qui avait pénétré l'incognito du Roi. — La petite maison de l'avenue de Saint-Cloud pour les accouchements clandestins. — Conduite de madame de Pompadour. — Madame du Hausset. — Mademoiselle de Romans n'est pas une maîtresse du Parc aux Cerfs. — A un enfant du Roi. — S'en glorifie. — Madame de Pompadour veut la voir. — Leur rencontre au bois de Boulogne. — Folles espérances de mademoiselle de Romans. — Ses imprudences. — Conduite brutale du Roi avec elle. — Son mariage. — L'abbé de Bourbon.

L'ennui du Roi n'était pas le seul ennemi que madame de Pompadour eût à terrasser pour se maintenir dans le poste qu'elle occupait; il lui fallait encore lutter contre le mauvais vouloir de certains courtisans, qui, pensant que la place de maîtresse du Roi ne devait appartenir qu'à une femme de qualité, traitaient sérieusement d'injustice la préférence donnée à une simple bourgeoise[1]. Aussi y eut-il de nombreuses tentatives pour supplanter la marquise et pour la remplacer par une grande dame; chacun présentait l'objet de son choix, et essayait de réussir par tous les moyens possibles.

Dès 1747, on mettait en avant madame de Périgord[2] et la

[1] *Mémoires secrets de Duclos*, édition Petitot, II, 134.

[2] Madame de Périgord ne consentit jamais à jouer le rôle que des amis trop indiscrets voulaient lui faire remplir, et elle aima mieux aller vivre dans l'exil, loin de la cour, que de devenir la maîtresse du Roi. On lit dans les *Mémoires de madame Campan* (édition Didot, 387) : « Madame la comtesse de Périgord étoit aussi belle que vertueuse. Elle s'aperçut pendant la durée de quelques petits voyages de Choisy, où elle étoit invitée, que Louis XV

fille de la princesse de Montauban, la belle princesse de Rohan [1]; mais, instruite à propos par des amis, madame de Pompadour parvint à déjouer ces intrigues, qui cessèrent un instant pour recommencer plus vivement quelque temps après, et il lui fallut encore déployer toute son adresse pour évincer la comtesse de la Marck, proposée par le duc d'Ayen [2].

Un instant, la princesse de Robecq, fille de M. de Luxembourg, parut devoir mieux réussir que les trois précédentes; on disait que le Roi l'aimait réellement, qu'il avait demandé à la Reine, en rougissant beaucoup, une place de dame du palais pour elle, et on avait remarqué qu'à un voyage à la Muette, Louis XV et cette dame avaient disparu un quart d'heure environ. Enfin, à Choisy, le Roi s'était montré très-sec avec madame de Pompadour : la pauvre marquise, en proie à la douleur, ne voulait pas descendre au salon et s'était dite malade; le monarque envoya la Martinière savoir ce qu'elle avait, et lorsqu'il revint en déclarant qu'elle était assez sérieusement indisposée : « A-t-elle la fièvre? lui demanda-t-il. — Non, Sire! — Eh bien, qu'elle descende [3]! »

Tous ces détails, saisis avidement et commentés à l'infini,

étoit fort occupé d'elle. Les formes d'un glacial respect, le soin d'éviter tout entretien suivi avec le monarque, ne parvinrent pas à détruire cette flamme naissante. Le Roi finit par adresser à la comtesse une déclaration des plus passionnées. A l'instant le parti de cette estimable femme fut pris... Son honneur l'empêchant de répondre à la passion du Roi, son profond respect pour son souverain lui prescrivant de ne pas troubler son repos, elle s'exila volontairement dans une terre nommée Chalais, qu'elle avoit auprès de Barbezieux, et qui depuis près d'un siècle n'avoit pas été habitée. Le logement du concierge fut le seul qui pût la recevoir. De là, elle écrivit au Roi les motifs de son départ, et y resta plusieurs années sans revenir à Paris. De nouveaux goûts rendirent promptement à Louis XV un repos auquel madame de Périgord avoit cru devoir faire un aussi grand sacrifice. Quelques années après, la dame d'honneur de Mesdames vint à mourir. Beaucoup de grandes familles demandèrent cette place... Le Roi ne répondit à aucune de ces sollicitations et écrivit à la comtesse de Périgord : « Mes filles viennent de perdre leur dame d'honneur. Cette place, madame, vous appartient autant pour vos hautes vertus que pour le nom de votre maison. »

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 80.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 112.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 254.

donnèrent un nouveau courage aux ennemis de la marquise, et leur permirent d'espérer que bientôt ils parviendraient à la faire renvoyer. L'un de ses plus ardents adversaires, Richelieu, profita de l'occasion pour essayer de glisser une maîtresse de son choix, et il ne fut pas le seul, car, pendant quelque temps, on prononça tout bas les noms de madame de Forcalquier[1], d'une dame de la P..., parente des d'Argenson[2], et de la belle madame de Coislin.

Cette dernière donna de vives inquiétudes à madame de Pompadour, qu'elle traitait déjà comme une rivale victorieuse traite une rivale vaincue. Un soir, à Marly, la marquise rentra dans son appartement presque au désespoir; elle jeta son manteau et son manchon et se déshabilla très-rapidement; puis, ayant fait sortir toutes ses femmes, elle dit à madame du Hausset : « Je ne crois pas qu'il y ait rien de si insolent que cette madame de Coislin; je me suis trouvée ce soir au jeu à une table de brelan avec elle, et vous ne pouvez vous imaginer ce que j'ai souffert. Les hommes et les femmes sembloient se relayer pour nous examiner. Madame de Coislin a dit deux ou trois fois en me regardant : *Va-tout*, de la manière la plus insultante, et j'ai cru me trouver mal quand elle a dit d'un ton triomphant : *J'ai brelan de rois*. Je voudrois que vous eussiez vu sa révérence en me quittant. — Et le Roi, dit la femme de chambre, lui a-t-il fait ses belles mines? — Vous ne le connoissez pas, la bonne, reprit tristement madame de Pompadour; s'il devoit la mettre ce soir dans mon appartement, il la traiteroit froidement devant le monde et me traiteroit avec la plus grande amitié. Telle a été son éducation, car il est bon par lui-même et ouvert[3]. »

La marquise sut, heureusement pour elle, déjouer les plans de madame de Coislin. L'intendant des postes, Janelle, qui faisait pour le Roi les extraits des lettres que les particuliers

[1] *Journal de Barbier*, IV, 358.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 167.
[3] *Mémoires de madame du Hausset*, 113.

s'écrivaient entre eux, lui était tellement dévoué qu'avant de dévoiler à Louis XV les sècrets qu'il dérobait ainsi, il se rendait toujours chez elle pour lui en faire prendre d'abord connaissance. Par l'entremise de ce misérable, dont Quesnay disait : « Je ne dînerois pas plus avec l'intendant des postes qu'avec le bourreau [1] », on mit, parmi les copies qu'on envoyait au monarque, la lettre suivante, écrite ou supposée écrite par un vieux conseiller au Parlement, connu par son attachement au parti de la cour : « Il est juste que le maître ait une amie, une confidente comme nous tous tant que nous sommes, quand cela nous convient, mais il est à désirer qu'il garde celle qu'il a ; elle est douce, ne fait de mal à personne, et sa fortune est faite. Celle dont on parle aura toute la superbe que peut donner une grande naissance ; il faudra lui donner un million par an, parce qu'elle est, à ce qu'on dit, très-dépensière, et faire ducs, gouverneurs de province, maréchaux, ses parents, qui finiront par environner le Roi et faire trembler ses ministres [2]. »

L'effet que cette lettre produisit sur Louis XV fut bien celui qu'on en attendait ; car, peu après, la marquise disait à madame du Hausset : « Cette superbe marquise a manqué son coup, elle a effrayé le Roi par ses grands airs et n'a cessé de lui demander de l'argent, et vous ne savez pas que le Roi signeroit sans y songer pour un million, et donneroit avec peine cent louis sur son petit trésor [3]. »

D'ailleurs, madame de Coislin n'avait pas su assez habilement filer sa défaite ; suivant une énergique expression, « elle s'étoit livrée comme une fille [4] », elle fut abandonnée comme une fille.

A peine madame de Pompadour était-elle délivrée de cette rivalité qu'elle se heurta contre une autre ; mais ici elle eut

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 64.
[2] *Mémoires de madame du Hausset*, 115.
[3] *Mémoires de madame du Hausset*, 113.
[4] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 112.

affaire à plus forte partie et fut sur le point de succomber. Elle avait, comme on l'a vu, marié l'une de ses parentes, mademoiselle de Romanet, au comte de Choiseul, et cette jeune comtesse, qui était très-belle, ne tarda pas à faire une vive impression sur l'esprit du Roi. Ce nouveau goût du monarque fut flairé aussitôt par la comtesse d'Estrades, qui devait tout à la marquise, mais qui la détestait secrètement et désirait avec ardeur la voir remplacée. Madame d'Estrades était alors en grande liaison galante, assurait-on, avec le comte d'Argenson, ministre de la guerre[1], autre ennemi acharné de madame de Pompadour. D'Argenson et sa maîtresse complotèrent de substituer la jeune madame de Choiseul à madame de Pompadour. La jolie comtesse ne demandait pas mieux que d'occuper un poste aussi brillant, et le mari, « la plus grosse bête de la cour[2] », n'était pas un obstacle; tout fut donc mis en œuvre pour arriver à un résultat impatiemment attendu. Grâce à la marquise elle-même, qui ne se défiait pas de sa parente, celle-ci fut bientôt de toutes les parties de plaisir, de tous les voyages et de tous les soupers de la cour. Stylée par madame d'Estrades, elle répétait à tous ce qu'autrefois avait dit en pareil cas madame d'Étiolles, « qu'elle étoit incapable de manquer à son mari, qu'elle détestoit tous les jeunes gens qu'elle voyoit à la cour, mais que pour le Roi seul elle ne résisteroit pas[3]. » De pareils propos étaient faits pour plaire à Louis XV et le rendaient de plus en plus amoureux; madame de Choiseul, plus habile ou plutôt mieux dirigée que celles qui avaient tendu au même but qu'elle, se bornait à des agaceries avec le Roi et n'accordait rien, tout en demandant beaucoup pour elle-même. C'est ainsi qu'elle obtint que les Choiseul seraient reconnus comme les parents du Roi et traités de cousins à cause d'une alliance contractée jadis par l'un d'eux avec une princesse du sang de

[1] *Mémoires de Marmontel*, II, 31.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 43.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 43.

la maison de Dreux[1], et qu'elle fit nommer son mari inspecteur, avec promesse d'une place de maréchal de camp, après lui avoir fait vendre à Louis XV cinquante mille livres son régiment de Flandre[2].

Enfin le comte d'Argenson et madame d'Estrades jugèrent qu'il était temps que la vertu de la comtesse de Choiseul succombât; le Roi, d'ailleurs, pouvait se lasser d'attendre et d'aller sans lumière, par des escaliers tortueux où il se blessa un soir au genou[3], rendre des hommages platoniques à la jeune femme; il fut donc décidé en conseil qu'elle s'abandonnerait au monarque. Marmontel a donné dans ses *Mémoires* tous les détails de cette scène. Nous les lui emprunterons, car ils sont délicats à raconter, et nous aimons mieux lui en laisser la responsabilité :

« Il est difficile de concevoir qu'une aussi vilaine femme (madame d'Estrades) dans tous les sens, eût, malgré la laideur de son âme et de sa figure, séduit un homme du caractère, de l'esprit et de l'âge du comte d'Argenson; mais elle avoit à ses yeux le mérite de lui sacrifier une personne à qui elle devoit tout (madame de Pompadour), et d'être pour l'amour de lui la plus ingrate des créatures. Quesnay avoit été placé par madame d'Estrades auprès de madame de Pompadour et en gardoit une grande reconnoissance à sa bienfaitrice; il étoit d'un côté l'incorruptible serviteur de madame de Pompadour, et de l'autre le fidèle obligé de madame d'Estrades, laquelle répondoit de lui à M. d'Argenson, et quoique sans mystère il allât les voir quelquefois, madame de Pompadour n'en avoit aucune inquiétude. De leur côté, ils avoient en lui autant de confiance que s'il n'avoit tenu par aucun lien à madame de Pompadour. Or, voici ce qu'après l'exil de M. d'Argenson me raconta Dubois, qui avoit été son secrétaire : « Pour supplanter madame de Pompadour, me

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 408.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 35.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 29.

» dit-il, M. d'Argenson et madame d'Estrades avoient fait » inspirer au Roi le désir d'avoir les faveurs de la jeune et » belle madame de Choiseul, femme du menin. L'intrigue » avoit fait des progrès, elle en étoit au dénoûment. Le » rendez-vous étoit donné; la jeune dame y étoit allée; elle y » étoit dans le moment même où M. d'Argenson, madame » d'Estrades, Quesnay et moi nous étions ensemble dans le » cabinet du ministre, nous deux, témoins muets, mais » M. d'Argenson et madame d'Estrades très-occupés, très- » inquiets de ce qui se seroit passé. Après une assez longue » attente, arrive madame de Choiseul, échevelée et dans le » désordre qui étoit la marque de son triomphe. Madame » d'Estrades court au-devant d'elle les bras ouverts et lui » demande si c'en est fait. « Oui, c'en est fait, répondit-elle, » je suis aimée, il est heureux; elle va être renvoyée, il m'en » a donné sa parole. » A ces mots, ce fut un grand éclat de » joie dans le cabinet. Quesnay lui seul ne fut point ému : « Docteur, lui dit M. d'Argenson, rien ne change pour vous, » et nous espérons bien que vous nous resterez. — Moi, » monsieur le comte, répondit froidement Quesnay en se » levant, j'ai été attaché à madame de Pompadour dans sa » prospérité, je le serai dans sa disgrâce. » Il s'en alla sur-le- » champ. Nous restâmes pétrifiés, mais on ne prit de lui » aucune méfiance. « Je le connois, dit madame d'Estrades, » il n'est pas homme à nous trahir. » Et, en effet, ce ne fut point par lui que le secret fut découvert et que la marquise de Pompadour fut délivrée de sa rivale [1]. »

Ce ne fut que quelque temps après que la marquise eut connaissance de cette intrigue. Elle avait eu cependant de vagues soupçons, et plusieurs fois elle avait forcé madame de Choiseul à refuser, sous prétexte de migraine ou de toute autre incommodité, les petits soupers auxquels le Roi l'invitait [2]; mais elle s'était rassurée en songeant à tout ce que

[1] *Mémoires de Marmontel*, II, 31.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 20.

la jeune femme lui devait, et à ses amis inquiets qui la suppliaient de prendre garde à elle, elle répondait que la comtesse n'était qu'une enfant dont la franchise et la gaieté divertissaient Louis XV, mais que cet amusement n'irait certes pas jusqu'aux dernières faveurs[1].

On vient de voir qu'il en fut autrement... Une trahison avait failli perdre madame de Pompadour, une trahison la sauva. Le Roi avait écrit plusieurs lettres à madame de Choiseul, et celle-ci, très-embarrassée pour y répondre, eut l'idée de s'adresser à un cousin de son mari, M. de Stainville, fort détesté de la marquise, et qui s'était surnommé lui-même, à cause de cette haine, *le chevalier de Maurepas*[2].

M. de Stainville était cependant trop intelligent pour ne pas s'inquiéter, au fond, des sentiments que lui témoignait madame de Pompadour; et quoiqu'il affichât une grande indifférence à cet égard, il comprenait très-bien que tout espoir d'avancement était perdu pour lui, s'il persévérait dans son hostilité systématique. L'ambition étant chez lui plus forte que la haine, il en était arrivé à chercher les moyens d'apaiser une animosité qu'il avait provoquée lui-même. La confidence de sa cousine lui parut très-favorable à ses desseins en lui permettant de regagner le terrain qu'il avait perdu par sa faute. Sous prétexte d'étudier plus à loisir une lettre du Roi qui exigeait une réponse assez difficile à faire, il demanda à madame de Choiseul la permission d'emporter chez lui l'autographe du souverain; puis, sans hésiter, il se rendit chez madame de Pompadour, et demanda à être introduit à l'instant. Il fut reçu, et allant lui-même au-devant des questions de la marquise, étonnée de cette visite : « Madame, lui dit-il, vous me regardez comme un de vos ennemis; vous me faites l'injustice d'imaginer que je m'occupe avec eux de complots secrets pour vous faire perdre les

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 49.

[2] *M. de Choiseul*, par M. Senac de Meilhan, à la suite des *Mémoires de madame du Hausset.*

bonnes grâces du Roi... Tenez, lisez, et jugez-moi. » En prononçant ces paroles, il tendit à madame de Pompadour la lettre de Louis XV; puis il ajouta que sa parente était trop légère pour obtenir un pareil crédit, dont elle userait mal; qu'en faisant cette démarche, il n'avait en vue que l'intérêt du Roi, le bien de l'État, dont la marquise était si vivement préoccupée, et le bonheur de M. de Choiseul, son cousin. Ces protestations achevées, M. de Stainville se déroba aux remerciments de madame de Pompadour, et quelques jours après elle le faisait nommer pour souper avec le Roi, faveur qu'il n'avait pu depuis longtemps obtenir[1].

Une fois instruite, la marquise n'eut pas de peine à triompher. Elle avait trop d'empire sur l'esprit de Louis XV, attaché à elle par les liens de l'habitude, pour n'y pas réussir entièrement. Madame de Choiseul fut donc évincée; madame de Pompadour la traita de « petit serpent qu'elle avoit réchauffé dans son sein », l'accusa d'avoir été la maîtresse du chevalier de Bissy, et lui défendit de se présenter désormais aux soupers des cabinets[2]. Elle fut forcée de ménager davantage le comte d'Argenson et madame d'Estrades, qui avaient construit toute cette trame. Le ministre était encore trop puissant pour qu'elle essayât de le faire renvoyer, et il protégeait trop madame d'Estrades pour qu'elle osât s'attaquer à elle. Pendant quelque temps encore, madame de Pompadour dissimula son ressentiment, et ses rapports avec madame d'Estrades demeurèrent toujours sur le pied d'une certaine intimité; mais celle-ci mit bientôt le comble à ses mauvais procédés en dérobant dans l'appartement même de la marquise une lettre confidentielle écrite par le Roi à sa maîtresse[3]. Tant d'audace reçut enfin son châtiment : Louis XV, instruit de ce qui s'était passé, et indigné d'un

[1] *Vie privée de Louis XV*, III, 201. — *M. de Choiseul*, par Senac de Meilhan.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 382.

[3] *Mémoires de madame du Hausset*, 123.

acte aussi bas, fit signifier à madame d'Estrades d'avoir à se démettre de sa charge de dame d'atours de Mesdames et de ne plus remettre les pieds à la cour[1].

Si madame de Pompadour craignait les rivales titrées, leur influence, qui pouvait ruiner son crédit, et faisait tous ses efforts pour les empêcher d'approcher du Roi, elle était, en revanche, pleine d'indulgence pour les faiblesses de son amant, à la condition toutefois que son choix tombât sur des femmes de naissance obscure, qu'on pût satisfaire en les payant[2]. Elle fit même plus encore que de fermer les yeux sur les infidélités sans cesse renouvelées du monarque, elle les encouragea, et consentit par ambition à jouer près de lui le rôle dégradant d'entremetteuse de ses plaisirs.

Ce fut elle qui lui donna pour maîtresses la fille de madame Trusson[3] et une petite fille de quatorze ans qui servait de modèle au peintre Boucher[4]. Secondée par le Bel, valet de chambre du Roi, elle jeta le prince dans la plus honteuse débauche, et certaine dès lors de n'être plus supplantée, elle gouverna la France, tandis que le souverain s'avilissait au Parc-aux-Cerfs.

Ce nom, qui était celui d'un quartier solitaire du vieux Versailles, fut donné à plusieurs petites maisons que Louis XV y loua ou y posséda, et où il cachait à tous les yeux ses amours de passage.

La fille d'une revendeuse à la toilette et d'un savetier[5], une demoiselle Murphy, inaugura les petites maisons du Parc-aux-Cerfs. Le Bel la trouva à Paris, où elle travaillait en journée chez une couturière nommée Fleuret. Elle avait quatorze ans et demi et était fort gentille. Moyennant mille écus donnés à la mère et cent louis à la couturière, il em-

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XIV, 222.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 354.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 408.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 435.
[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VIII, 14.

mena l'enfant, la conduisit à Versailles et la fit voir au Roi, qui la trouva charmante et qui ne tarda pas à l'aimer. Louis XV la logea dans une jolie maison et lui donna une gouvernante, une femme de chambre, une cuisinière et deux laquais[1].

Les entrevues furent d'abord entourées d'un profond mystère; mais bientôt le Roi, dont le goût pour la petite Murphy devenait plus vif, surtout depuis qu'elle l'avait rendu père, se cacha moins. L'enfant vint quelquefois le voir au château[2], et le monarque la montra à quelques courtisans[3].

On disait tout bas qu'elle avait infiniment d'esprit[4], que loin d'être la fille d'une revendeuse à la toilette, elle était d'une bonne maison irlandaise, et qu'elle ne tarderait pas à chasser la marquise[5].

La maréchale d'Estrées, ennemie de madame de Pompadour, parvint à se lier avec la petite Murphy, et dans les entretiens qu'elle eut avec elle, elle l'encourageait à se faire déclarer maîtresse en titre. La jeune fille se laissa facilement séduire par les paroles de la maréchale, et un jour que le Roi était venu la voir, elle lui dit : « Mais en quels termes êtes-vous donc avec votre fameuse vieille? » Louis XV, étonné, voulut savoir qui l'avait incitée à parler ainsi. L'enfant avoua en fondant en larmes que c'était madame d'Estrées, et quelques jours après la marquise, instruite de ce qui s'était passé, fit exiler la maréchale et marier mademoiselle Murphy[6].

On lui fit, par l'intermédiaire de MM. de Soubise et de Lujac, épouser un major du régiment de Beauvoisis; on lui donna 200,000 livres de dot et un magnifique trousseau, et le mari reçut 50,000 livres pour prix de sa complaisance.

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 440. — *Journal de Barbier*, V, 372.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 447.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 467.

[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 447.

[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 447, 467. — D'autres prétendirent qu'elle s'appelait O'Morphy, qu'elle était née en Flandre et de race grecque. (*Mémoires de Casanova*, édition de 1833, II, 279.)

Mémoires du maréchal de Richelieu, VIII, 164.

L'enfant que le Roi avait eue de la petite Murphy fut placée dans un couvent avec une rente viagère de 8,000 livres[1].

En 1755, Louis XV acheta au Parc-aux-Cerfs une autre maison; mais ne voulant pas être connu, il chargea un nommé Vallet, huissier au Châtelet de Paris, de lui servir de prête-nom et de traiter directement avec le propriétaire de l'immeuble. Une fois le marché conclu, Vallet fit par-devant notaires la déclaration suivante :

« Aujourd'hui est comparu par-devant les conseillers du Roi, notaires au Châtelet de Paris, soussignés, le sieur François Vallet, huissier-priseur audit Châtelet de Paris, y demeurant, rue des Déchargeurs, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, lequel a déclaré ne rien avoir ni prétendre en l'acquisition qui vient d'être faite sous son nom, de Jean-Michel-Denis Cremer et sa femme, d'une maison située à Versailles, rue Saint-Médéric, paroisse Saint-Louis, avec ses dépendances, par contrat passé devant les notaires soussignés, dont Me Patu, l'un d'eux, a la minute, cejourd'hui; mais que cette acquisition est pour et au profit du Roi, le prix en ayant été payé des deniers de Sa Majesté à lui fournis à cet effet. C'est pourquoi il fait cette déclaration, consentant que Sa Majesté jouisse, fasse et dispose de ladite maison en toute propriété, sans que le payement qui sera fait sous le nom du comparant des droits de lods et ventes et centième denier, le décret volontaire qui sera fait et adjugé et la jouissance et perception des loyers qui pourra être faite aussi sous son nom, puisse affaiblir la propriété acquise à Sa Majesté de ladite maison et dépendances; déclarant que l'expédition dudit contrat d'acquisition et les titres énoncés en icelui ont été par lui remis entre les mains du chargé des ordres de Sa Majesté, ce qui a été accepté pour Sa Majesté par les notaires soussignés.

» Fait et passé à Paris, l'an 1755, le 25 novembre.

» *Et ont signé :* VALLET, PATU, BROCHANT[2]. »

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 325.

[2] *Curiosités historiques. Le Parc-aux-Cerfs*, par M. le Roi, 233.

Cette maison était petite, et une ou deux demoiselles au plus pouvaient y demeurer avec la femme qui les gardait et leurs domestiques [1]. On sait les noms de quelques-unes d'entre elles, et le duc de Luynes en cite deux, appelées l'une Robert, l'autre Fouquet [2]. Elles ignoraient la qualité du personnage qui leur rendait visite, et croyaient que ce n'était qu'un riche grand seigneur. L'incognito du Roi était observé avec soin. Une aventure arrivée au Parc-aux-Cerfs le prouve surabondamment.

A l'époque de l'assassinat commis par Damiens sur Louis XV, une des jeunes filles à qui le monarque avait témoigné quelque tendresse parut en proie à un violent chagrin. La femme chargée de la surveillance de la maison s'étonnait de cette douleur, et en causant avec l'enfant, elle finit par lui faire avouer qu'elle avait découvert que le visiteur était le Roi en fouillant dans ses poches et en lui dérobant deux lettres. La surveillante raconta tout à le Bel, et Louis XV fut informé du fait. Ne sachant trop quelle conduite tenir, il se borna à ne plus aller voir la jeune fille, et à visiter seulement celle qui se trouvait dans la maison en même temps. La pauvre abandonnée finit par découvrir l'heure à laquelle le Roi se rendait chez sa camarade, et au moment où il y entrait, elle se précipita à ses genoux en lui disant : « Oui, vous êtes le roi de tout le royaume; mais ce ne seroit rien pour moi si vous ne l'étiez pas de mon cœur. Ne m'abandonnez pas, mon cher Sire; j'ai pensé devenir folle quand on a manqué vous tuer. » Louis calma de son mieux la pauvre petite, et se retira en faisant quelques vagues promesses. Peu après, la jeune fille fut conduite dans une maison de fous, et elle y demeura quelque temps [3].

Toutes les pensionnaires du Parc-aux-Cerfs ne furent pas traitées avec cette inhumanité; lorsque l'une d'entre elles deve-

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 65, 106.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 325.
[3] *Mémoires de madame du Hausset*, 106.

nait grosse, on la conduisait dans une maison de l'avenue de Saint-Cloud et elle y faisait ses couches ; on constituait à l'enfant dix ou douze mille livres de rente et on mariait la mère en province, avec une dot de cent mille livres, à un sot ou à un ambitieux [1].

Madame de Pompadour voulait bien quelquefois pousser la complaisance jusqu'à s'occuper de ces accouchements clandestins. Un jour, en présence du Roi, elle dit à madame du Hausset : « Il faut que vous alliez passer quelques jours à l'avenue de Saint-Cloud, dans une maison où je vous ferai conduire ; vous trouverez là une jeune personne prête à accoucher ; vous serez la maîtresse de la maison, et présiderez comme une déesse de la fable à l'accouchement. On a besoin de vous pour que tout se passe suivant la volonté du Roi et secrètement. Vous assisterez au baptême et indiquerez les noms du père et de la mère... » Le Roi, qui jusqu'alors n'avoit pas prononcé une parole, interrompit et dit en souriant : « Le père est un très-honnête homme. — Aimé de tout le monde et adoré de ceux qui le connoissent », ajouta madame de Pompadour ; puis tirant d'une boîte une aigrette de diamants, elle dit à Louis XV : « Je n'ai pas voulu, et pour cause, qu'elle fût plus belle. — Elle l'est encore trop », s'écria le monarque en embrassant la marquise ; et se tournant vers madame du Hausset, il s'exprima ainsi : « Guimard [2] vous verra tous les jours pour vous aider et vous conseiller, et au grand moment vous le ferez avertir de se rendre auprès de vous ; quant au parrain et à la marraine, vous les annoncerez comme devant arriver, et un moment après vous aurez l'air de recevoir une lettre qui vous apprendra qu'ils ne peuvent venir ; alors vous ferez semblant d'être embarrassée, et Guimard dira : « Il n'y a qu'à prendre les premiers venus », et vous prendrez la servante de la maison et un pauvre ou

Mémoires de madame du Hausset, 103.

C'était un des garçons du château fort avant dans les petits secrets de son maître.

un porteur de chaises, et ne leur donnerez que douze francs, pour ne pas attirer l'attention ; Guimard vous dira les noms du père et de la mère. Il assistera à la cérémonie, qui doit être le soir, et donnera les dragées. Il est bien juste, ajouta le Roi, que vous ayez les vôtres. » Et il offrit gracieusement cinquante louis à madame du Hausset. « Vous aurez bien soin de l'accouchée, n'est-ce pas? reprit-il ; c'est une très-bonne enfant, qui n'a pas inventé la poudre, et je m'en fie à vous pour la discrétion ; mon chancelier vous dira le reste. » Puis après avoir salué la marquise il se retira. « Comment trouvez-vous mon rôle? demanda celle-ci à sa femme de chambre. — D'une femme supérieure et d'une excellente amie, répondit la domestique. — C'est à son cœur que j'en veux, ajouta-t-elle, et toutes ces petites filles qui n'ont pas d'éducation ne me l'enlèveront pas; je ne serois pas aussi tranquille si je voyois quelque jolie femme de la cour ou de la ville tenter sa conquête. » Madame du Hausset demanda à sa maîtresse si la jeune personne connaissait la qualité du père de son enfant, et madame de Pompadour reprit : « Je ne le crois pas; mais comme il a paru aimer celle-ci, on craint que quelqu'un ne se soit empressé de la lui apprendre ; sans cela, on dit à elle et aux autres que c'est un seigneur polonois, parent de la Reine, qui a un appartement au château. Cela a été imaginé à cause du cordon bleu que le Roi n'a souvent pas le temps de quitter, parce qu'il faudroit changer d'habit. Tenez compagnie à l'accouchée, pour empêcher qu'aucun étranger ne lui parle, pas même les gens de la maison ; vous direz toujours que c'est un seigneur polonois, fort riche, et qui se cache à cause de la Reine, sa parente, qui est fort dévote. Vous trouverez dans la maison une nourrice à qui l'enfant sera remis, et tout le reste regarde Guimard. Vous irez à l'église, comme témoin, et il faudra faire les choses comme les feroit un bon bourgeois. On croit que la demoiselle accouchera dans cinq ou six jours ; vous dînerez avec elle et ne la quitterez pas, jus-

qu'au moment où elle sera en état de retourner au Parc-aux-Cerfs, ce qui sera, je crois, dans une quinzaine de jours, sans qu'elle coure aucun risque. »

Le soir même, madame du Hausset partit, et six jours après, la jeune fille à qui l'aigrette de diamants, présent de madame de Pompadour, avait été remise, accoucha d'un gros garçon [1].

Louis XV se défit plus tard de cette maison de l'avenue de Saint-Cloud en faveur de madame d'Estrades ; en 1793, elle fut vendue comme bien national [2].

En dehors de ces rivales, « dont la bassesse faisoit sa sûreté », la marquise eut encore, dans les dernières années de sa vie, à triompher d'une maîtresse tendrement aimée du Roi, mademoiselle de Romans. Fille d'un avocat de Grenoble, et présentée dans les jardins de Marly, par sa sœur, à Louis XV, elle l'avait séduit tout d'abord par le caractère singulier de sa beauté. Plus grande que toutes les femmes, qu'elle dominait de la tête comme Calypso, selon l'expression de Sophie Arnould, elle avait des formes colossales, mais tellement parfaites qu'on l'eût prise pour une statue plus grande que nature ; ses magnifiques cheveux noirs descendaient jusqu'à terre et pouvaient la couvrir tout entière ; enfin, le Roi, malgré sa stature au-dessus de la moyenne, sa belle figure et son grand air, ne paraissait à côté d'elle « qu'un écolier ou un demi-roi [3]. »

Mademoiselle de Romans n'avait pas voulu subir la honte du Parc-aux-Cerfs, et c'était à Passy, dans une maison achetée

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 103.

[2] *Histoire des rues de Versailles*, par M. le Roi, II, 340.

[3] *Papiers manuscrits de Sophie Arnould*, cités dans *les Maîtresses de Louis XV*, II, 80. — *Journal de Barbier*, VII, 426. — Madame Campan, dans ses *Mémoires* (édition Didot, 380 et suiv.), donne des détails un peu différents de ceux qu'on vient de lire. Selon elle, ce serait Louis XV lui-même qui, ayant rencontré mademoiselle de Romans à Paris, aurait été séduit par sa beauté, et l'aurait fait élever avec soin pour en faire sa maîtresse; puis, quand elle eut atteint sa quinzième année, le Bel, chargé de surveiller son éducation, la lui aurait amenée à Versailles.

exprès pour elle, qu'elle recevait les visites de son amant. Bientôt elle devint grosse, et le Roi permit que le fils qu'elle mit au monde fût inscrit sur les registres de l'état civil sous le nom de Louis-Aimé, fils de Louis de Bourbon et de dame de Meilly-Coulonge [1]. La naissance de cet enfant combla de joie la jeune femme ; elle espéra, ou du moins on lui fit espérer que Louis XV légitimerait son fils, qu'il lui donnerait à elle-même un haut rang à la cour, et dans sa folle présomption, elle se voyait déjà la mère d'un duc du Maine [2]. Ces prétentions, ces espérances se manifestèrent par des indiscrétions qui déplurent au Roi ; mademoiselle de Romans ne cachait à personne le nom du père de l'enfant ; elle en était tellement fière, que tous les jours, dans la belle saison, elle se rendait au bois de Boulogne avec son fils tout enveloppé de dentelles, et là, dans une allée, au milieu des passants, elle l'allaitait, en ayant l'air de provoquer les questions.

Madame de Pompadour sut bientôt ces détails, et fut inquiète de l'empire que sa jeune rivale paraissait prendre sur l'esprit de Louis XV, puisque lui, l'homme réservé, caché même, tolérait qu'on l'affichât ainsi ; mais la maréchale de Mirepoix la rassura et lui rendit un peu de courage par ces paroles : « Je ne vous dirai pas qu'il vous aime mieux qu'elle, et si, par un coup de baguette, elle pouvoit être transportée ici, qu'on lui donnât ce soir à souper et qu'on fût au courant de ses goûts, il y auroit pour vous peut-être de quoi trembler ; mais les princes sont avant tout des gens d'habitude ; l'amitié du Roi pour vous est la même que pour votre appartement, vos entours : vous êtes faite à ses manières, à ses histoires, il ne se gêne pas, ne craint pas de vous ennuyer ; comment veulez-vous qu'il ait le courage de déraciner tout cela en un jour, de former un autre établissement, et de se

[1] *Les Maîtresses de Louis XV*, II, 83. — *Mémoires de madame Campan*, 380 et suiv.

[2] *Mémoires de madame du Hausset*, 213.

donner en spectacle au public par un changement aussi grand de décoration[1]? » Ces réflexions si justes, et qui prouvent combien la maréchale connaissait Louis XV, firent retrouver à la marquise toute sa sérénité; l'inquiétude disparut pour faire place à la curiosité, et elle voulut absolument voir mademoiselle de Romans. Accompagnée de madame du Hausset, elle se rendit au bois de Boulogne, où elle était certaine de rencontrer la jeune mère; elle ne tarda pas en effet à l'apercevoir avec son fils. Madame de Pompadour voulut s'approcher d'elle, mais craignant d'être reconnue, elle abaissa sa coiffe, se couvrit le bas du visage avec son mouchoir, et marcha résolûment à mademoiselle de Romans; celle-ci salua les deux femmes, et la marquise ayant poussé du coude sa femme de chambre, madame du Hausset s'avança et dit : « Voilà un bien bel enfant, madame! — Oui, je peux en convenir, quoique je sois sa mère, » répondit la jeune femme, qui reprit aussitôt : « Êtes-vous des environs? — Oui, madame, répliqua la confidente de madame de Pompadour, je demeure à Auteuil avec cette dame, qui souffre en ce moment d'un mal de dents cruel. — Je la plains fort, car je connois ce mal, qui m'a bien souvent tourmentée. » Madame du Hausset caressa ensuite l'enfant et demanda si le père était bel homme : « Très-beau, s'écria mademoiselle de Romans, et si je vous le nommois, vous diriez comme moi. — J'ai donc l'honneur de le connoître, madame? — Cela est très-vraisemblable. » Cette conversation en plein bois de Boulogne, au milieu d'une allée assez fréquentée, ne laissait pas d'inquiéter la marquise, qui redoutait qu'on la remarquât; elle balbutia donc quelques mots de politesse et se retira au plus vite. A peine en voiture, elle dit à sa femme de chambre : « Il faut convenir que la mère et l'enfant sont de belles créatures, sans oublier le père; l'enfant a ses yeux. Si le Roi étoit venu pendant que nous étions là, croyez-vous qu'il nous eût reconnues? — Je n'en doute pas, madame. — Dans quel

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 212.

embarras j'aurois été, et quelle scène pour les assistants de nous voir toutes deux! mais quelle surprise pour elle! » Le soir même, la marquise raconta sa journée à madame de Mirepoix, et comme il y avait dans ses paroles encore quelques restes d'inquiétude à cause du fils que mademoiselle de Romans avait donné à Louis XV, elle lui dit : « Soyez persuadée que le Roi se soucie fort peu d'enfants; il en a assez, et ne voudroit pas s'embarrasser de la mère et du fils. Voyez comme il s'occupe du comte du Luc, qui lui ressemble d'une manière si frappante! Il n'en parle jamais, et je suis sûre qu'il ne fera rien pour lui; encore une fois, nous ne sommes pas sous Louis XIV [1]. »

Cependant, le bruit que mademoiselle de Romans faisait autour de son fils augmentait toujours; cédant aux déplorables conseils que lui donnaient des intrigants qui voulaient faire d'elle une maîtresse en titre, son audace, ses importunités et ses exigences croissaient de jour en jour; enfin elle fit tant qu'elle lassa le Roi. Louis fit alors traiter avec une brutalité inqualifiable une femme dont le seul tort était de l'aimer trop haut. On lui enleva son enfant et on le plaça au collége de Pontlevoy; quant à la jeune femme, elle épousa un certain M. de Cavanhac, qui la rendit fort malheureuse. Louis XVI répara plus tard les torts de son grand-père, et Louis-Aimé de Bourbon, qui se trouvait par une succession de malheurs en proie à la misère, fut recommandé par lui à l'archevêque de Paris et doté de plusieurs riches bénéfices [2]. Estimé pour ses qualités personnelles, bienvenu de Mesdames, filles de Louis XV, l'abbé de Bourbon mourut de la petite vérole dans un âge peu avancé, et n'eut pas la douleur d'assister aux scènes sanglantes de la Révolution.

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 214.

[2] *Fastes de Louis XV, de ses ministres et de ses maîtresses*, II.—*Mémoires de madame Campan*, 380 et suiv.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Règne de madame de Pompadour. — Sa conduite avec les ministres. — Elle fait renvoyer Orry. — Expulsion du marquis d'Argenson. — Saint-Florentin ministre avant elle et après elle. — Maurepas. — Sa lutte avec la marquise. — Les *Poissonnades*. — Vers contre le Roi. — La police cherche en vain les coupables. — Réponse du lieutenant de police. — Arrestation du prince Édouard en vertu d'une clause secrète du traité d'Aix-la-Chapelle. — Vers à ce sujet. — Le fameux quatrain des fleurs. — Colère de la marquise. — Sa visite à Maurepas. — Maurepas chez madame de Villars. — Madame de Pompadour rompt avec lui ouvertement. — Elle l'accuse de vouloir l'empoisonner. — Elle a toujours du contre-poison près d'elle. — Impatiences du Roi à propos de ces grimaces. — Exil de Maurepas. — Entrevue de la marquise avec le secrétaire du ministre. — Les *Poissonnades* continuent. — On découvre l'un des auteurs. — Comment il est traité. — Fureur de la famille royale en apprenant l'exil de Maurepas. — A qui sont données les places qu'il occupait. — Le comte d'Argenson. — Guerre sourde entre lui et la marquise. — Il commence les hostilités. — Histoire de madame Sauvé et de madame de Choiseul-Romanet. — Machault. — Il doit tout à madame de Pompadour. — Il est détesté par le peuple. — Son air hautain. — Son mutisme affecté. — Madame de Pompadour veut s'opposer à d'Argenson. — État des deux partis. — Assassinat du Roi par Damiens. — Louis XV, entouré de sa famille, paraît oublier madame de Pompadour. — Tristesse du Roi. — Chagrin de la marquise. — Elle a peur d'être renvoyée. — Est trahie par Machault. — Il vient lui annoncer qu'il faut partir. — La maréchale de Mirepoix l'en empêche. — Le Roi se rétablit. — Il revient chez sa maîtresse. — Machault exilé. — La lutte recommence entre la marquise et d'Argenson. — Triomphe de madame de Pompadour. — Renvoi de d'Argenson. — M. de Belle-Isle obtient de la marquise une pension pour le ministre disgracié. — M. de Bernis. — Sa liaison avec madame de Pompadour. — Échantillon de ses petits vers. — Les places qu'il remplit. — Haine de la marquise pour le roi de Prusse. — Sarcasmes qu'il se permet sur elle. — Lettre de Voltaire. — Conduite différente de l'Autriche. — M. de Kaunitz. — Marie-Thérèse et madame de Pompadour. — L'alliance autrichienne. — Désapprobation de Bernis. — Louis XV y est entraîné. — Le roi de Prusse s'allie à l'Angleterre. — Traité de Versailles. — Restrictions de M. de Bernis. — Madame de Pompadour grave une allégorie à propos de l'alliance. — Guerre de Sept ans. — Richelieu. — Lettre de madame de Pompadour. — Il prend Minorque. — Froid accueil que lui fait le Roi. — Augmentation des secours stipulés à l'Autriche par le traité de Versailles. — Marie-Thérèse. — Le prince de Conti. — Il voudrait commander l'armée d'Allemagne. — Madame de Pompadour l'en empêche. — Colère du prince. — Lettre du Roi. — Nomination de M. d'Estrées. — Il offense Soubise et Paris du Verney. — Il est rappelé. — Victoire d'Hastenbeck. — Retour de M. d'Estrées. — Visite au Roi et à madame de Pompadour. — Richelieu nommé à sa place. — Ses promesses. — Il est chansonné. — Capitulation de Closter-Seven. — Rosbach et Soubise. — Chagrin de madame de Pompadour. — Sa conversation avec M. de Belle-Isle. — Brocards. — Lettre de madame de Pompadour à madame de Lutzelbourg. — Bernis propose de faire la paix. — Il n'est pas écouté. — Le comte de Clermont. — Crevelt. — Épigrammes. — M. de Bernis demande de nouveau la paix. — Son mémoire. — Sa lutte avec M. de Choiseul à ce propos. — Il est exilé et remplacé par M. de Choiseul. — Paroles de la marquise à propos de M. de Bernis. — Changements ministériels. — Suite de la guerre d'Allemagne. — Victoire remportée par Soubise à Lutzelberg. — Joie de madame de Pompadour. — Le vainqueur est nommé maréchal de France. — Chansons. — M. de Contades. — M. de Broglie. — Second traité de Versailles. — Contestation entre Soubise et de

Broglie. — Exil de ce dernier. — Indignation populaire. — Nos affaires sur mer et dans les colonies. — Bataille de Saint-Cast. — Lettre de la marquise au duc d'Aiguillon. — Tentative de descente en Angleterre. — Québec, Montréal et Pondichéry. — Préliminaires de la paix. — Traité de Paris. — Pacte de famille. — Expulsion des Jésuites. — Madame de Pompadour et cet ordre. — Le Parlement de Paris. — Lutte du gouvernement avec les magistrats. — Affaires suscitées par des refus de sacrements. — Détails sur les troubles survenus à ce propos. — Changement de la politique gouvernementale. — Les évêques sont exilés. — Lit de justice. — Exil de presque tout le Parlement. — Ce qui s'y passa à propos du procès de Damiens. — La lettre du président Dubois. — Le président de Meinières. — Première conversation qu'il a avec madame de Pompadour. — Seconde conversation. — Bernis et la marquise travaillent à concilier les choses. — Rappel du Parlement.

Nous venons de tracer l'histoire de madame de Pompadour dans ses rapports personnels avec Louis XV; on a vu par quel art prémédité elle arriva à être maîtresse du Roi, par quels soins elle dut retenir cette faveur, toujours prête à lui échapper, car elle avait à lutter contre l'ennui, le dégoût et le libertinage du Roi. Après avoir cessé de le charmer, elle sut le captiver et l'amuser; elle fit succéder les fêtes aux fêtes, les spectacles aux spectacles. Elle parut elle-même sur le théâtre dans les rôles les plus piquants et dans des pièces composées pour raviver les goûts blasés du Roi. Ce fut là une étude de tous les instants; mais l'ennui royal gagnant toujours, la marquise ne trouvant plus en elle-même de quoi retenir son amant, et reconnaissant l'insuffisance des moyens qui jusqu'alors lui avaient réussi, mit toute pudeur sous les pieds et renouvela un scandale dont on ne trouvait d'exemple à la cour qu'en remontant au règne de Charles VII. On sait que la nièce de la belle Agnès Sorel, à qui elle avait succédé dans l'amour du Roi, Antoinette de Meignelay, ne rougit pas d'assurer sa domination en plaçant auprès de Charles VII des jeunes filles choisies parmi les plus jolies dans une condition obscure, et qui n'étaient pour elle que des rivales sans importance. Madame de Pompadour, ainsi qu'on vient de le voir, en fit autant, et cela ne doit pas étonner, car elle ne fut pas portée vers le Roi par un amour vrai, et elle ne céda à aucune séduction. Ce qu'elle voulut, ce fut d'être la *maîtresse,* maîtresse de disposer à son gré de la fortune publique, des honneurs, des titres, de diriger la politique extérieure,

le gouvernement au dedans, de nommer aux grandes charges de l'État, de faire et de défaire les ministres, et elle arriva à ses fins, car, pendant vingt années qu'elle fut *maîtresse* de Louis XV, elle fut en même temps *maîtresse* de la France. Nous allons voir maintenant la part qu'elle prit aux affaires.

Dès son arrivée à la cour, la marquise se trouva face à face avec des ministres hostiles, comme Maurepas et le comte d'Argenson, ou avec des hommes plus préoccupés de leurs devoirs que de ses caprices, et qui dès lors y résistaient courageusement. Malheur à qui lui déplaisait! fût-il d'ailleurs dévoué au Roi et à la monarchie, il fallait qu'il quittât la place, et le comte de Saint-Florentin est le seul que ses fantaisies épargnèrent.

Dans les premiers mois de son avénement, madame de Pompadour rencontra un homme peu disposé à seconder ses goûts de dépenses, si funestes à l'État, c'était le contrôleur général Orry. Élevé à l'école du cardinal de Fleury, il s'opposa tant qu'il le put aux prodigalités de la maîtresse du Roi; mais il fut bientôt brisé par elle et chassé pour avoir refusé d'approuver certains marchés passés pour la fourniture et la subsistance des troupes par les frères Paris, grands amis de la marquise[1]. Le contrôleur général fut remplacé par M. de Machault d'Arnouville, intendant de Hainaut, et la place de directeur général des bâtiments, unie au contrôle des finances, en fut séparée et donnée à M. le Normant de Tournehem[2].

Après Orry, ce fut le tour du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères depuis deux ans; ce dernier représentant de la politique anti-autrichienne, un peu utopiste peut-être, mais qui du moins était instruit et sagace, dut quitter

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 136. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 321.

[2] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 31. — *Vie privée de Louis XV*, II, 222.

son poste parce que, assure-t-on, le bégayement de son langage impatientait au plus haut degré madame de Pompadour[1]. Elle le remplaça par une de ses créatures, le marquis de Puysieulx, ancien ministre plénipotentiaire aux conférences de Bréda[2]. Plus tard, elle regretta, dit-on, d'avoir contribué au renvoi du marquis d'Argenson, et elle déclara qu'elle avait péché en cela contre le Roi et contre le public; mais il était trop tard[3].

Si de pareils traitements atteignaient des hommes sérieux, réellement passionnés pour le service du Roi, et assez indifférents à l'élévation de la marquise, que ne devaient pas redouter ceux qui la détestaient ouvertement, la poursuivaient de leurs sarcasmes et de leurs mépris, et osaient même entrer en lutte directe avec elle? Tel fut Maurepas, et c'est l'histoire de sa chute que nous allons raconter.

Dès le principe, il se déclara l'antagoniste de madame de Pompadour en s'unissant intimement à la famille royale[4], et en soutenant de toutes ses forces le théatin Boyer, directeur de la feuille des bénéfices, que la favorite poursuivait avec rage, et dont elle avait juré la perte, « comme Hérodias celle de saint Jean-Baptiste[5]. »

Heureusement pour son crédit, Maurepas se savait aimé du Roi, qui le connaissait dès l'enfance; son travail facile, sa grande mémoire, son aisance de petit-maître plaisaient infiniment au souverain, et, appuyé comme il l'était par le Dauphin et par la Reine, il ne paraissait ni un ennemi ordinaire ni un adversaire facile à écraser.

La marquise essaya de dégoûter ce hardi lutteur en se mettant sans cesse entre lui et le Roi; arrivait-il pour communiquer au prince quelque mémoire important sur les

[1] *Étude sur le gouvernement de madame de Pompadour*, par M. de Carné.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 321. — *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 41.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 477.

[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 73.

[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 163.

affaires publiques, il était certain de voir la mince attention que lui accordait l'indolent monarque encore affaiblie par une foule de distractions que lui causait sa maîtresse. Il s'arrêtait alors, mais Louis lui disait en riant : « Dites toujours, je vous entends fort bien ! » et il lui tirait la langue.

Si, par hasard, la communication ministérielle était assez importante pour intéresser réellement le Roi, madame de Pompadour s'écriait alors : « Allons donc, monsieur de Maurepas, vous faites venir à Sa Majesté la couleur jaune... Adieu, monsieur de Maurepas[1] ! »

D'autres fois, elle prenait plaisir à lui faire sentir le poids de son autorité. Une lettre de cachet avait été lancée contre quelqu'un qu'elle protégeait ; elle voulut l'annulation de cette lettre, et formula son désir en termes très-secs : « Il faut que M... revienne ! » Maurepas fit quelques objections qu'il adressa au Roi, présent à la scène, et ajouta : « Il faut, madame, que Sa Majesté l'ordonne ! » Louis XV répondit : « Faites ce que madame veut[2] ! »

Ce ministre, ainsi bafoué dans l'exercice de ses fonctions, était, heureusement pour sa tranquillité, assez léger pour tourner tous ces déboires en plaisanteries ; il se vengeait en traitant la marquise de *grisette*, en la tournant en ridicule, et en contrefaisant même avec une certaine habileté son langage commun et ses manières un peu bourgeoises[3].

Bientôt même il fit plus encore, il appela la muse satirique au secours de son crédit ministériel menacé ; il fit composer, ou composa lui-même, car il était poëte, contre madame de Pompadour, des chansons dont les vers mordants la couvraient d'opprobre.

Nous avons déjà donné plus haut la fameuse *Poissonnade* qui commence par ces mots :

Les grands seigneurs s'avilissent...

[1] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 185.
[2] *Les Maîtresses de Louis XV*, I, 232.
[3] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 160.

En voici une autre non moins sanglante, et qui obtint un grand succès :

Jadis c'étoit Versaille
Qui fixoit le bon goût;
Aujourd'hui la canaille
Règne et tient le haut bout.
Si la cour se ravale,
Dequoi s'étonne-t-on?
N'est-ce pas de la Halle
Que nous vient le poisson[1]?

En chansonnant ainsi la marquise, Maurepas ouvrit la voie, et il y fut bientôt suivi par d'autres écrivains plus hardis, qui ne craignirent pas d'attaquer le Roi lui-même avec une violence extrême; voici une pièce de vers qui fit grand bruit à l'époque :

Lâche dissipateur des biens de tes sujets,
Toi qui comptes les jours par les maux que tu fais,
Esclave d'un ministre et d'une femme avare,
Louis, apprends le sort que le Ciel te prépare.
Si tu fus quelque temps l'objet de notre amour,
Tes vices n'étoient pas encor dans tout leur jour.
Tu verras chaque instant ralentir notre zèle
Et souffler dans nos cœurs une flamme rebelle.
De guerres sans succès fatiguant les États,
Tu fus sans généraux, tu seras sans soldats.
Toi que l'on appeloit l'arbitre de la terre,
Par de honteux traités tu termines la guerre.
Parmi ces histrions qui règnent avec toi,
Qui pourra désormais reconnoître son roi?
Tes trésors sont ouverts à leurs folles dépenses,
Ils pillent tes sujets, épuisent tes finances,
Moins pour renouveler tes ennuyeux plaisirs
Que pour mieux assouvir leurs infâmes désirs.
Ton État aux abois, Louis, est ton ouvrage,
Mais crains de voir bientôt sur toi fondre l'orage.
Des maux contagieux empoisonnent les airs,

[1] *Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres*, par Delort, II, 296.

Tes campagnes bientôt deviennent des déserts;
La désolation règne en toutes tes villes.
On ne trouvera plus des âmes assez viles
Pour oser célébrer tes prétendus exploits,
Et c'est pour t'abhorrer qu'il reste des François.
Aujourd'hui l'on t'élève en vain une statue,
A ta mort, je la vois par le peuple abattue.
Bourrelé de remords, tu descends au tombeau.
La Superstition, dont le pâle flambeau
Rallume dans ton cœur une peur mal éteinte,
Te suit, t'ouvre l'enfer, seul objet de ta crainte;
Tout t'abandonne enfin, flatteurs, maîtresse, enfants!
Un tyran à la mort n'a plus de courtisans!

Et si l'on faisait des recherches pour s'emparer des auteurs de ces satires, elles n'aboutissaient qu'à emprisonner des innocents, comme l'abbé Sigorgne, à qui on rendait bientôt une liberté injustement ravie[1]; mais les vrais coupables ne se trouvaient pas, et le lieutenant de police Berryer, à qui l'on demandait s'il ne parviendrait pas à les découvrir, répondait par des insinuations : « Je connois Paris autant qu'on le puisse connoître, mais je ne connois pas Versailles[2] »; faisant entendre ainsi que c'était parmi les courtisans que le Roi et la marquise avaient leurs plus cruels ennemis.

Bientôt même les satiriques allaient plus loin; ce n'était plus seulement l'origine commune de la favorite ou les prodigalités de Louis XV qu'ils attaquaient, ils s'en prenaient aux opérations mêmes du gouvernement. Lorsque l'on vit le prince Édouard, réfugié en France, arrêté par ordre de la cour au moment même où il entrait à l'Opéra[3], lorsqu'on apprit que cet indigne traitement était commis en exécution d'une des clauses secrètes du traité d'Aix-la-Chapelle, on se rappela l'ardeur avec laquelle la marquise avait pressé le Roi de conclure une paix par laquelle, après une longue guerre

[1] *Histoire de la détention des philosophes*, etc., par Delort, II, 92.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 398. — *Journal de Barbier*, IV, 362.

[3] Le 10 décembre 1748.

et de glorieux combats, la France renonçait à toutes les conquêtes qu'elle avait faites[1]; on répéta tout bas ses adieux à M. de Saint-Severin, ministre plénipotentiaire du Roi aux conférences qui précédèrent la paix : « Au moins, souvenez-vous, monsieur, de ne pas revenir sans la paix, le Roi la veut à tout prix[2] »; l'indignation générale ne connut plus de bornes, et elle s'exhala publiquement par des vers où l'on flétrissait le honteux pouvoir que madame de Pompadour exerçait sur Louis XV :

. . . . . .
O François! ô Louis! ô protecteur des rois!
Est-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre?
Est-ce en les trahissant qu'on devient leur arbitre?
Un roi qui d'un héros se déclare l'appui
Doit l'élever au trône ou tomber avec lui.
Ainsi pensoient les rois que célèbre l'histoire,
Ainsi pensoient tous ceux à qui parloit la Gloire.
Et qu'auroient dit de nous ces monarques fameux
S'ils avoient pu prévoir qu'un roi plus puissant qu'eux,
Appelant un héros au secours de la France,
Contractant avec lui la plus sainte alliance,
L'exposeroit sans force aux plus affreux hasards,
Aux fureurs de la mer, des saisons et de Mars,
Et qu'ensuite, unissant la foiblesse au parjure,
Il oublieroit serments, gloire, rang et nature,
Et, servant de Brunswick le système cruel,
Traîneroit enchaîné le héros à l'autel?
Brunswick, te faut-il donc de si grandes victimes?
O ciel! lance tes traits; terre, ouvre tes abîmes!
Quoi! Biron[3], votre roi vous l'a-t-il ordonné?
Édouard, est-ce vous d'huissiers environné?
Est-ce vous de Henri le fils digne de l'être?
Sans doute, à vos malheurs j'ai pu le reconnoître,
Mais je vous reconnois bien mieux à vos vertus.

[1] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 54.

[2] *Mémoires de Frédéric II, roi de Prusse*, édition Plon, I, 395. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 185.

[3] M. de Biron, colonel du régiment des gardes françaises, fut chargé d'arrêter le prince Édouard.

O Louis! vos sujets, de douleur abattus,
Respectent Édouard captif et sans couronne!
Il est roi dans les fers, qu'êtes-vous sur le trône?
J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour.
Mais fut-il relevé par les mains de l'Amour?
Belle Agnès[1], tu n'es plus! Le fier Anglois nous dompte,
Tandis que Louis dort dans le sein de la honte,
Et d'une femme obscure indignement épris,
Il oublie en ses bras nos pleurs et nos mépris!
Belle Agnès, tu n'es plus! Ton altière tendresse
Dédaigneroit un roi flétri par la foiblesse.
Tu pourrois réparer les malheurs d'Édouard
En offrant ton amour à ce brave Stuart.
Hélas! pour t'imiter il faut de la noblesse.
Tout est vil en ces lieux, ministres et maîtresse[2]!
. . . . . .

Madame de Pompadour fut moins touchée des reproches sérieux que contenaient ces vers que de s'entendre traiter de *femme obscure;* mais quelle ne fut pas son exaspération quand se répandit tout à coup ce quatrain si connu :

Par vos façons nobles et franches,
Iris, vous enchantez les cœurs;
Sur nos pas vous semez des fleurs,
Mais ce sont des fleurs blanches[3]!

Sa colère fut d'autant plus terrible que cette épigramme disait la vérité. Cependant elle dissimula encore; d'ailleurs, si elle soupçonnait Maurepas d'en être l'auteur, elle accusait Richelieu de l'avoir répandue dans Paris et dans Versailles. Pour en avoir le cœur net, elle se rendit, accompagnée de madame d'Estrades, chez le ministre son ennemi. L'entretien fut court : « On ne dira pas, commença la marquise, que j'envoie chercher les ministres, je les viens chercher; quand donc saurez-vous les auteurs des chansons? — Quand je le saurai, madame, je le dirai au Roi. — Vous faites peu de

[1] Agnès Sorel.
[2] *Vie privée de Louis XV*, II, 314.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 456.

cas, monsieur, des maîtresses du Roi ! — Je les ai toujours respectées, madame, de *quelque espèce qu'elles fussent*[1] » ; et sur cette impertinence si bien lancée, la conversation finissait. Puis, aussitôt madame de Pompadour sortie, Maurepas courait chez la maréchale de Villars, où l'on était impatient de savoir ce qui s'était passé, la démarche de la favorite étant déjà connue : « Vous avez reçu une belle visite ? lui disait-on. — Oui, répondait-il, de la marquise ; cela lui portera malheur. Je me souviens que madame de Mailly vint aussi me voir deux jours avant d'être renvoyée ; pour madame de Châteauroux, on sait que je l'ai empoisonnée : je leur porte malheur à toutes[2]. »

Le ministre, si fin qu'il était, du reste, se trompa cependant ; ce fut à lui que cette visite porta malheur. Dès lors, rien ne put calmer le ressentiment de la marquise, et la perte de Maurepas fut décidée ; elle rompit ouvertement avec lui, et alla même jusqu'à le traiter en face de *menteur* et de *fripon*[3] ; puis auprès du Roi ce furent mille tentatives, qui eurent de la peine à réussir parce qu'il aimait son ministre, mais enfin elle le fatigua tellement de ses plaintes, qu'elle finit par l'ébranler ; pour le décider complétement, elle ramassa avidement les vieux bruits qui avaient couru sur la mort de la duchesse de Châteauroux : elle prit le parti de dire qu'elle craignait pour sa propre vie, et en entrant chez elle le Roi pouvait voir son chirurgien couché dans son antichambre, muni d'une provision de contre-poison[4]. Partout elle affectait ces terreurs ridicules ; aux soupers des cabinets, elle ne se décidait à manger un mets que quand quelque personne en avait pris avant elle[5] ; à la comédie, elle demandait à boire, et son chirurgien, qui ne la quittait pas, la grondait de ce qu'elle acceptait une limonade préparée par un autre que

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 461.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 470.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 117.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 467.
[5] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 117.

par lui[1]. Ces simagrées finirent par impatienter le Roi, non qu'il crût Maurepas capable d'un crime, mais tout cela l'ennuyait et troublait le calme qu'il voulait voir régner autour de lui ; il se décida donc; mais comme le ministre lui avait demandé un jour de vouloir bien le prévenir quand il ne voudrait plus de lui, il lui adressa la lettre suivante :

« Je vous avois promis que je vous avertirois, je vous tiens parole. Vos services ne me conviennent plus ; vous donnerez votre démission à M. de Saint-Florentin. Vous irez à Bourges, Pontchartrain est trop près. Je vous donne le reste de la semaine pour partir. Vous ne verrez que votre famille ; ne me faites pas de réponse[2]. »

M. de Maurepas était à Paris quand cette lettre lui parvint, il avait passé la nuit au bal chez le premier président Maupeou, qui célébrait le mariage de sa fille avec M. de Montmorency-Laval ; il employa toute la journée à préparer son départ, et le lendemain, obéissant aux ordres royaux, il partit pour Bourges[3].

La marquise triomphait donc de son ennemi ; ses importunités avaient enfin arraché au Roi l'ordre d'exil, qu'elle lui fit signer au petit château[4], et ses familiers, qui avaient feint de partager ses craintes d'empoisonnement, purent s'écrier : « Enfin voilà donc la vie de la marquise en sûreté[5] ! » Victorieuse, elle voulut montrer de la magnanimité ; elle fit venir Sallé, le secrétaire du ministre disgracié, et lui dit : « Monsieur Sallé, je vous ai fait appeler pour vous dire que le Roi ne vous comprend pas dans la disgrâce de M. de Maurepas ; si vous voulez rester ici et ne pas le suivre, je me charge d'avoir soin de vous. » Le secrétaire, dévoué à son ancien maître, lui répondit : « Madame, je suis trop attaché à M. de Maurepas pour le laisser ; j'irai avec lui à Bourges, je par-

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 147.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 121.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 394.
[4] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 116.
[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 455.

tagerai le malheur d'avoir pu déplaire au Roi. » Et la marquise insista vainement, en offrant à Sallé le gouvernement de l'appartement de l'infante, qu'elle aurait créé pour lui, avec 4,000 liv. de revenu ; le dévoué serviteur préféra suivre son maître [1].

Cependant, malgré l'éloignement de Maurepas, les satires continuèrent; on prétendit que c'étaient ses amis qui les faisaient courir, espérant prouver ainsi qu'il n'était pas l'auteur des précédentes [2]; l'une des plus violentes était ainsi conçue :

Fille d'une sangsue, et sangsue elle-même,
Poisson, d'une arrogance extrême,
Étale en ce château, sans crainte et sans effroi,
La substance du peuple et la honte du Roi [3].

Cette fois, Berryer, le lieutenant de police, dévoué à la marquise, soit qu'il eût craint durant le ministère de Maurepas de faire des recherches trop consciencieuses, soit qu'il eût déployé une plus grande habileté, sut trouver l'auteur : c'était le chevalier de Rességuier ; il fut cruellement puni, et apprit à son détriment que toutes les vérités n'étaient pas bonnes à dire. Il fut, sans qu'on lui fît de procès, destitué du grade qu'il occupait dans le régiment des gardes françaises, condamné à vingt ans de détention, et à l'expiration de sa peine il devait être chassé du royaume [4].

C'est ainsi que se vengeait madame de Pompadour.

Le traitement infligé à M. de Maurepas causa la plus vive indignation à la famille royale, dont il était le partisan dévoué. La Reine sut cependant dissimuler sa colère [5] ; mais le Dauphin et Mesdames en témoignèrent hautement leur ressentiment, qui se traduisit par des propos amers contre la

[1] *Mémoires de Maurepas*, IV, 268.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 455.
[3] *Journal de Barbier*, IV, 495.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 337.
[5] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 116.

favorite ; il en résulta un froid marqué entre Louis XV et son fils, et les courtisans remarquèrent que le Roi, mécontent, ne vint pas visiter la Dauphine, malade des suites d'une fausse couche[1].

La dépouille du ministre exilé fut partagée entre M. Rouillé, conseiller d'État, qui eut le département de la marine, et le comte d'Argenson, qui réunit à ses fonctions de secrétaire d'État de la guerre, le département de Paris et celui des haras du royaume[2].

Le comte d'Argenson n'était pas non plus un ami de la marquise ; les relations qu'ils avaient ensemble étaient assez tendues, ils s'observaient mutuellement, tout prêts à s'attaquer lorsque le moment en serait venu ; pendant longtemps, ils se bornèrent à des plaintes sur leurs procédés réciproques. Si madame de Pompadour, appuyée sur les Paris et sur le maréchal de Saxe, blâmait le ministre sur les opérations de son ressort, si elle critiquait ses dépenses, qu'elle trouvait exagérées[3], celui-ci s'en vengeait en montrant que son crédit était encore supérieur à celui de la marquise, et faisait obtenir à l'un de ses protégés la place d'intendant des postes, qu'elle sollicitait en même temps pour un membre de sa famille[4]. La favorite alors, pour n'être pas en reste et pour apprendre à M. d'Argenson que son influence n'était pas si à dédaigner, empêchait le Roi de se livrer avec lui au travail accoutumé[5], et le comte s'en consolait en répandant sur elle des propos méprisants et en complotant avec Richelieu de la supplanter[6]. Puis, ne se sentant pas encore assez forts l'un et l'autre pour lutter, ils se réconciliaient, en apparence du moins, dînaient ensemble[7], et le

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 476.
[2] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 59.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 213.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 271.
[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 277.
[6] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 340.
[7] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 474.

ministre de la guerre, donnant la main à la favorite, la menait voir les tableaux exposés au Louvre[1]. Tout en affectant d'être en bonne intelligence, ils n'en cherchaient pas moins à se perdre : la marquise en contrecarrant sans cesse le ministre dans ses plans, dans ses projets[2], le ministre en vantant au Roi les mérites du prince de Conti[3], haï de madame de Pompadour à cause de ses conférences perpétuelles avec Louis XV, dont il dirigeait la correspondance secrète, et parce qu'il avait toujours refusé de lui en divulguer les mystères[4].

Cette situation dura quelque temps. Ce fut le comte d'Argenson qui commença les hostilités, en faisant jeter par l'une de ses maîtresses, madame Sauvé, attachée au service du duc de Bourgogne, sur le lit de ce prince, un paquet contenant des vers injurieux contre la marquise[5] ; puis, levant enfin le masque, il combina avec madame d'Estrades l'intrigue qui avait pour but de remplacer la maîtresse de Louis XV par madame de Choiseul-Romanet.

Nous avons raconté comment cette manœuvre échoua. Madame de Pompadour n'osant pas encore agir, elle attendit et chercha d'abord à fortifier son parti. Elle avait pour principal soutien le contrôleur général Machault, qui lui devait sa place ; ce fonctionnaire avait dans le principe hésité sur la route qu'il devait suivre, ses relations l'avaient d'abord porté vers M. de Maurepas; il était, en outre, l'amant de madame de Saint-Florentin, très-liée avec la Reine, et enfin camarade de collége des ducs d'Aumont et de Duras, tous deux intimes amis du ministre de la marine[6]; mais bientôt il se décida et se tourna tout entier vers la marquise ; c'était

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VIII, 136.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 198; VII, 282.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 155.

[4] *Correspondance secrète inédite de Louis XV*, etc. *Étude sur Louis XV*, par M. Boutaric, I, 60, 62.

[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 7, 38.

[6] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 196.

lui qui prenait soin de ses affaires, qui lui faisait allouer par Louis XV de l'argent quand elle en demandait, qui lui rendait enfin tous les services qu'un contrôleur général peut rendre à la maîtresse d'un roi [1].

De son côté, madame de Pompadour ne se montra pas ingrate, car lors de la démission du chancelier d'Aguesseau, elle fatigua le Roi de ses prières pour faire nommer M. de Machault garde des sceaux, y réussit [2], et, prenant à cœur la dignité du nouveau fonctionnaire, elle força le ministre des affaires étrangères à le traiter de *monseigneur* dans ses lettres [3]. Elle le défendit contre toutes les attaques : lorsqu'on prétendait que par la faute du contrôleur général les provinces étaient malheureuses, elle criait à la calomnie et répondait que jamais le royaume n'avait été si florissant [4]; et cependant le déchaînement populaire contre le favori était tel, qu'on ramassait dans les rues de Paris des billets où ces mots se trouvaient écrits : « Rasez le Roi, pendez Pompadour, rouez Machault [5]. » Du contrôle général des finances, où elle le remplaça par M. de Séchelles, elle le fit passer à la marine, au lieu de M. de Rouillé qu'on nomma aux affaires étrangères [6]. Enfin, il fut question d'en faire un premier ministre, et son attitude hautaine, qui ne s'adoucissait un peu que pour la marquise, chez qui il passait ses journées entières [7], son extérieur froid, le silence dans lequel il se renfermait habituellement, et qu'il ne rompait, pendant un voyage à Compiègne, que pour dire : « Donnez-moi à boire [8] », son importance,

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 226.

[2] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 70. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 376.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 352.

[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 83.

[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 49.

[6] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 437. — *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 93.

[7] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 264.

[8] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 267.

en un mot, prouvait bien qu'il était exclusivement occupé de graves questions politiques.

Tel était l'homme, fort intelligent du reste, et très-capable de grandes choses, que madame de Pompadour résolut d'opposer au comte d'Argenson, avec lequel il n'avait eu jusqu'alors que d'excellents rapports.

Au moment où le combat allait s'engager, les partis en présence étaient : 1° M. de Machault, assisté de madame de Pompadour, de M. de Noailles, du comte de Saint-Florentin, de M. de Saint-Contest et de M. de Rouillé ; 2° le comte d'Argenson, aidé de la comtesse d'Estrades. MM. de Lamoignon, de Puysieulx et de Saint-Severin, affectant de garder la neutralité, étaient prêts à se prononcer pour celui qui triompherait [1].

Un triste événement vint changer tout à coup la face des choses; nous voulons parler de l'assassinat du Roi par Damiens [2]. Cet attentat, dont les suites ne furent, comme on le sait, nullement dangereuses pour Louis XV, raffermit un instant le crédit du comte d'Argenson, et faillit être la cause de la perte de la marquise [3]. Dès que le Roi eut été frappé, il fut immédiatement entouré de sa famille tout entière, qui, dans sa sollicitude, le supplia de vouloir bien admettre son confesseur, avec lequel il eut plusieurs entretiens. De sa mai-

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 426.

[2] Le 5 janvier 1757.

[3] On trouve dans la correspondance du cardinal de Bernis une lettre adressée à M. de Choiseul-Stainville à ce propos. Elle est ainsi conçue : « Le Roi a été assassiné, et la cour n'a vu dans cet affreux événement qu'un moment favorable de chasser notre amie. Toutes les intrigues ont été déployées auprès du confesseur. Il y a une tribu à la cour qui attend toujours l'extrême-onction pour tâcher d'augmenter son crédit. Pourquoi faut-il que la dévotion soit si séparée de la vertu! Notre amie ne peut plus scandaliser que les sots et les fripons. *Il est de notoriété publique que l'amitié, depuis cinq ans, a pris la place de la galanterie.* C'est une vraie cagoterie de remonter dans le passé pour l'innocence de la liaison actuelle. Elle est fondée sur la nécessité d'ouvrir son âme à une amie éprouvée et sûre, et qui dans la division du ministère est le seul point de réunion. Que d'ingrats j'ai vus, mon cher comte, et combien notre siècle est corrompu! Il n'y a peut-être jamais eu beaucoup plus de vertus dans le monde, mais il y avoit plus d'honneur. »

tresse, Louis ne dit pas un mot, et personne ne lui en parla; on remarqua même qu'ayant demandé au comte de Clermont d'où il venait, et celui-ci ayant répondu : « De chez madame de Pompadour, Sire, » il resta muet. Au reste, cet événement parut frapper vivement l'esprit du Roi; lorsqu'on sonda la plaie et qu'on lui assura qu'elle était peu profonde, il s'écria : « Elle l'est plus que vous ne croyez, car elle va jusqu'au cœur, » et quand il fut revenu à la santé, on l'entendit murmurer tristement : « Oui, le corps va bien, mais ceci va mal, ajoutait-il en se frappant la tête, et ceci est impossible à guérir[1]. » Au moment du crime, et dans la crainte que le couteau ne fût empoisonné, Louis XV appela son fils à présider à sa place le conseil d'État, et quand le Dauphin entra dans sa chambre pour savoir s'il souffrait, il lui répondit ces belles paroles : « Je souffrirais bien davantage, mon fils, si pareil malheur vous étoit arrivé. »

Pendant ce temps, madame de Pompadour, inquiète, malade même, faisait de vains efforts pour essayer de parvenir jusqu'auprès du Roi; mais d'Argenson l'empêchait de réussir, et forcée de rester chez elle, elle passait ses journées dans les larmes. Le pouvoir étant dans les mains du Dauphin, qui la haïssait, son sort ne pouvait être douteux; elle attendait à chaque instant qu'on vînt lui dire de la part du Roi d'avoir à quitter la cour. Quelques amis venaient la consoler : c'étaient M. de Saint-Florentin, M. de Rouillé, l'abbé de Bernis, la duchesse de Brancas, la maréchale de Mirepoix et quelques autres encore; un seul, celui sur lequel elle comptait le plus, Machault, qu'elle avait élevé si haut, ne paraissait pas; elle avait cependant besoin de ses consolations et de ses conseils; mais le garde des sceaux, voyant la faveur de la marquise menacée, se gardait bien de se présenter devant elle; d'ailleurs, il s'était rapproché de son collègue d'Argenson, et faisait pour le moment cause commune avec lui.

Madame de Pompadour ne pouvait cependant croire à un

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XVI, 281.

pareil abandon; elle en parlait si souvent que madame du Hausset se décida à envoyer son fils aux informations. L'enfant revint quelques instants après, apportant la preuve de l'ingratitude de M. de Machault : « En sortant de chez le Roi, il est retourné chez lui, dit-il. — Et c'est là un ami! » s'écria douloureusement la pauvre marquise.

Elle écouta d'un air incrédule les excuses que M. de Bernis cherchait à donner de la conduite inqualifiable du garde des sceaux : « Il ne faut pas, objectait-il timidement, se presser de le juger dans un moment comme celui-ci; » mais, au fond, il sentait bien que madame de Pompadour avait raison, et que Machault l'avait abandonnée.

Peu de temps après, le garde des sceaux entra chez la marquise. Son attitude contrainte ne présageait pas une bonne nouvelle : « Comment se porte madame de Pompadour? » demanda-t-il à madame du Hausset. « Hélas! répondit celle-ci, comme vous pouvez l'imaginer; » et il pénétra dans la chambre.

L'entretien qu'il eut avec son ancienne protectrice dura une demi-heure environ; pendant ce temps, tout le monde était en suspens; enfin il sortit.

Il avait à peine quitté l'appartement que la sonnette de la marquise se fit entendre. Madame du Hausset et M. de Bernis se hâtèrent d'accourir et la trouvèrent au désespoir : « Il faut que je m'en aille, mon cher abbé, » s'écria-t-elle en sanglotant[1].

[1] Selon Chamfort, c'était à d'Argenson qu'on avait donné d'abord la mission d'annoncer à madame de Pompadour qu'il fallait partir; mais l'habile ministre prétendit que M. de Machault, ami de la marquise, s'acquitterait mieux que lui d'une mission si pénible, et déclina la responsabilité, sachant bien que dans le cas où le Roi reviendrait sur ses intentions, M. de Machault, qui aurait porté la nouvelle, se trouverait perdu dans l'esprit de la favorite. « A l'époque de l'assassinat de Louis XV, dit Chamfort, M. d'Argenson se trouvoit en rupture ouverte avec madame de Pompadour. Le lendemain de cette catastrophe, le Roi le fit venir pour lui donner l'ordre de renvoyer madame de Pompadour. Il se conduisit en homme consommé dans l'art des cours. Sachant bien que la blessure du Roi n'étoit pas considérable, il crut que le Roi, après s'être rassuré, rappelleroit madame de Pompadour. En

L'état d'agitation dans lequel elle se trouvait était inquiétant; sa femme de chambre, pour la calmer, lui fit prendre un peu d'eau de fleurs d'oranger qu'on lui servit dans un gobelet d'argent, car ses dents claquaient tellement qu'elles eussent brisé un verre. Enfin elle parut reprendre un peu de calme, et fit préparer son départ.

Tout était disposé et les cochers sur leurs siéges, quand la maréchale de Mirepoix entra; à l'aspect des chambres en désordre, elle s'étonna et demanda : « Qu'est-ce donc, madame, que toutes ces malles? vos gens disent que vous partez? — Hélas! ma chère amie, le maître le veut, à ce que m'a dit M. de Machault. — Et son avis à lui, quel est-il? — Que je parte sans différer. — Il veut être le maître, votre garde des sceaux, il vous trahit: qui quitte la partie la perd. »

A ces paroles, la marquise reprit un peu d'espoir; on discuta si l'on exécuterait oui ou non les ordres dont M. de Machault s'était fait l'interprète, et, après un débat animé, M. de Marigny, qui n'avait pas quitté sa sœur durant ces rudes épreuves, répondit par ces mots aux questions de madame du Hausset : « Elle reste, mais motus, on fera semblant qu'elle parte, pour ne pas animer ses ennemis; c'est la petite maréchale qui l'a décidé, mais son garde des sceaux le payera [1]. » L'événement prouva que madame de Mirepoix avait eu raison; à peine le Roi fut-il rétabli qu'il reprit toutes ses habitudes; il revit madame de Pompadour, et recommença à venir chez elle comme par le passé et à y souper[2]. Celle-ci, aussitôt rentrée dans une faveur qu'elle s'était vue si près de perdre, se hâta de se venger en faisant

conséquence, il fit observer au Roi qu'ayant eu le malheur de déplaire à la maîtresse (il y a *la Reine* dans le texte, mais ce mot ne signifie rien et est évidemment une erreur), il seroit barbare de lui faire porter cet ordre par une bouche ennemie, et il engagea le Roi à donner cette commission à M. de Machault, qui étoit des amis de madame de Pompadour, et qui adouciroit cet ordre par toutes les consolations de l'amitié. Ce fut cette commission qui perdit M. de Machault. » (*Caractères et anecdotes*, édition de 1866, I, 24.)

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 138.

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, XVI, 282.—*Journal de Barbier*, VI, 464.

chasser l'homme qui l'avait trahie. Louis aimait M. de Machault, il appréciait ses capacités et sa haute intelligence, il eut donc un peu de peine à consentir; mais il avait tant de pardons à obtenir de sa maîtresse pour le peu d'affection qu'il lui avait témoignée durant sa maladie, qu'il céda; il renvoya le garde des sceaux, mais sa lettre au ministre disgracié renferme la preuve de l'estime qu'il avait pour lui : « Monsieur de Machault, quoique je sois persuadé de votre probité et de la droiture de vos intentions, les circonstances présentes m'obligent de vous redemander mes sceaux et la démission de votre charge de secrétaire d'État de la marine. Soyez toujours sûr de ma protection et de mon amitié. Si vous avez des grâces à me demander pour vos enfants, vous pouvez le faire en tout temps; il convient que vous restiez quelque temps à Arnouville. Je vous conserve votre pension de vingt mille livres et les honneurs de garde des sceaux[1]. » Quelques jours plus tard, Louis XV écrivait à sa fille, Madame Infante, ces mots, qui peignent son caractère mieux que toutes les phrases : « Ils ont tant fait qu'ils m'ont forcé à renvoyer Machault, l'homme selon mon cœur; je ne m'en consolerai jamais[2]! »

Après le garde des sceaux, ce fut le tour du ministre de la guerre; mais celui-ci ne se laissa pas expulser sans essayer tous les moyens de remporter la victoire. Au mieux avec le Roi, qui, lors de l'attentat de Damiens, lui avait confié la clef de ses papiers secrets[3], bien vu de la famille royale reconnaissante du respect qu'il avait témoigné au Dauphin pendant la maladie de son père, M. d'Argenson tenta un suprême effort en cherchant à donner pour maîtresse au Roi madame d'Esparbès, mais il eut l'imprudence d'écrire à celle-ci une lettre qui fut interceptée par un ami de madame de Pompadour, et qui était ainsi conçue : « L'indécis est enfin décidé, le garde

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 395.— *Vie privée de Louis XV*, III, 113.
[2] *Vie privée de Louis XV*, IV, 21.
[3] *Les Maîtresses de Louis XV*, II, 6.

des sceaux est enfin renvoyé, vous allez revenir, ma chère comtesse, et nous serons les maitres du tripot[1]. »

Madame de Pompadour, connaissant toute l'influence que son ennemi avait sur le Roi, voulut gagner du temps et feignit de désirer une réconciliation. Elle dépêcha M. de Bernis vers d'Argenson pour lui proposer au moins une trêve, mais celui-ci répondit par un refus très-net. Elle fit une dernière démarche, et alla elle-même chez le ministre de la guerre, mais elle ne fut pas plus heureuse que son ambassadeur. Elle revint toute songeuse, et lorsque Bernis se présenta pour savoir le résultat de cette visite, il la trouva plongée dans ses réflexions : « Vous avez l'air, lui dit-il, d'un mouton qui rêve. — C'est un loup qui fait rêver le mouton, » répondit-elle amèrement.

Sur ces entrefaites, Louis entra; la marquise, encore sous l'impression de son entrevue avec d'Argenson, et voyant que décidément c'était entre eux une question de vie ou de mort qui s'agitait, n'hésita plus et demanda hardiment au Roi l'exil du ministre; puis elle pleura, raconta combien cet homme l'avait rendue malheureuse, quel mépris il lui avait toujours témoigné, eut une attaque de nerfs, s'évanouit, et remporta la victoire[2].

Le surlendemain, le comte d'Argenson recevait une lettre de cachet qui l'exilait : « Monsieur d'Argenson, votre service ne m'étant plus nécessaire, je vous ordonne de me remettre votre démission de secrétaire d'État de la guerre et de vous retirer à votre terre des Ormes[3]. »

Lorsque les gens du ministre renvoyé eurent enlevé de l'appartement qu'il occupait à Versailles les différents objets qui lui appartenaient, un personnage de la cour qui, pendant la faveur du secrétaire d'État, avait été l'un de ses plus assidus courtisans, s'approcha du Roi et de madame de

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 142.
[2] *Mémoires de madame du Hausset*, 142.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 395.

Pompadour, et s'écria d'un air joyeux en se frottant les mains : « Je viens de voir partir les bagages de M. d'Argenson. » Cette lâcheté fit pitié au Roi; il haussa les épaules et dit à sa maîtresse en faisant allusion à l'apôtre Pierre, qui lui aussi avait renié son maître : « Et le coq chanta[1] ! »

MM. de Machault et d'Argenson furent remplacés, le premier, à la marine, par M. de Moras, et le second, à la guerre, par son neveu le marquis de Paulmy[2].

Il faut dire, à la gloire du comte d'Argenson, qu'il sortit pauvre du ministère, et que sans l'amitié et la protection du maréchal de Belle-Isle, son ami, il n'aurait eu pour vivre que 6,000 liv. de pension, qu'il possédait avant d'occuper ses hautes fonctions, et 10,000 liv. que le Roi donnait annuellement à sa femme.

Le maréchal de Belle-Isle, touché de cette position, demanda audience à la marquise, et après quelques circonlocutions il lui démontra qu'elle se devait à elle-même, pour sa réputation, d'obtenir du Roi qu'on ne laissât pas dans un besoin réel un homme comme M. d'Argenson, dont les services avaient été approuvés pendant longtemps. Madame de Pompadour, étonnée de la démarche que tentait auprès d'elle M. de Belle-Isle, lui rappela que l'ancien ministre n'avait pas toujours été bienveillant pour celui-là même qui se constituait en ce moment son avocat; elle cita en outre des propos tenus et ajouta : « Voilà ce que votre ami disoit de vous-même, et si je suis cause de sa disgrâce, ce n'est qu'un rendu, car il n'a pas tenu à lui qu'il ne fût cause de la mienne. » M. de Belle-Isle répliqua : « Le terme de *mon ami,* dont vous vous servez, madame, et dont je conviens, est une raison suffisante pour me déterminer à vous proposer une grâce, avec d'autant plus de confiance qu'elle ne coûte rien au Roi, puisqu'il ne s'agit que d'ôter le nom de Paulmy et de mettre à la place celui de d'Argenson. » Et il expliqua

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 143.

[2] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 127.

qu'avant de parvenir au ministère de la guerre, M. de Paulmy, qui y était adjoint à son oncle, recevait une gratification de 48,000 liv. sur les fourrages d'Alsace et de Franche-Comté, et que cette gratification lui tenait lieu d'appointements. Devenu ministre en pied et pourvu du traitement affecté à cette fonction, les 48,000 liv. que touchait l'ancien adjoint devaient retourner au Roi ; c'était cette somme que M. de Belle-Isle eût voulu voir donner au comte d'Argenson. La marquise voulut bien se charger de la demander, et Louis XV l'accorda volontiers à un homme qu'il avait aimé [1].

A partir de ce moment, madame de Pompadour, débarrassée de tous ceux qui la gênaient, régna véritablement sur la France, avec MM. de Bernis et de Choiseul pour ministres.

François-Joachim de Pierres, abbé puis cardinal de Bernis, connaissait la marquise depuis longues années déjà. Il lui avait été présenté à Étiolles par la comtesse d'Estrades, et une amitié sincère les avait unis l'un à l'autre. Bernis avait, dit-on, rendu à madame de Pompadour le service de lui prêter le secours de sa plume pour sa correspondance avec le Roi, et celle-ci ne se montra pas oublieuse, car elle fit avoir à l'abbé, peu favorisé du côté de la fortune, une pension de cent louis et un logement aux Tuileries, qu'elle fit meubler à ses frais. Bientôt ses petits vers et son esprit le mirent à la mode, et il fit une grande figure dans le monde dès qu'on le vit devenir l'amant déclaré de la belle princesse de Rohan [2].

Le Roi lui-même, qui appréciait toutes les qualités de cet homme qu'on s'est obstiné à prendre pour un dameret, tandis qu'il fut, au contraire, un ministre intelligent et éclairé [3], le Roi daignait quelquefois l'admettre dans son intimité et

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XVI, 286.
[2] *Mémoires de Marmontel*, II, 54.
[3] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 175.

dans les petits soupers qu'il faisait avec sa maîtresse ; au dessert, Bernis faisait preuve d'amabilité et chantait quelques vers comme ceux-ci :

AIR de *Joconde*.

Le Plaisir couronné de fleurs
Vient voler sur la table,
Il n'attend pour charmer nos cœurs
Qu'un moment favorable.
Belle Zéphyse, où tu n'es pas,
Pourroit-il nous séduire?
Il a besoin de tes appas
Pour fonder son empire.

Viens réveiller sous ce berceau
L'Esprit et la Saillie,
Ils t'attendent sous un tonneau
Qu'a percé la Folie.
Le champagne est près de partir,
Dans sa prison il fume,
Impatient de te couvrir
De sa brillante écume.

Sais-tu pourquoi ce vin brillant,
Dès que ta main l'agite,
Comme un éclair étincelant
Vole et se précipite?
En vain Bacchus dans le flacon
Retient l'Amour rebelle,
L'Amour sort toujours de prison
Sous la main d'une belle[1] !

La faveur du Roi et la bienveillante amitié de madame de Pompadour valurent bientôt à M. de Bernis des grâces plus sérieuses. En 1751, il fut nommé à l'ambassade de Venise[2], où il se conduisit de manière à se faire estimer et aimer de tous[3]

[1] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, IX, 105.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 34.
[3] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 175.

et à mériter d'être élevé, deux années après, au rang de conseiller d'État[1]. Il fut ensuite, successivement, ambassadeur en Espagne[2], à Vienne[3], ministre d'État[4], cardinal[5], archevêque d'Alby[6], et enfin ambassadeur à Rome, où il mourut en novembre 1794[7].

Ce fut M. de Bernis qui conclut le fameux traité de Versailles, gage de l'alliance de la France et de l'Autriche, alliance qu'il n'approuvait cependant qu'avec certaines restrictions[8]. Ce furent même ses opinions à cet égard qui le firent renvoyer du ministère et remplacer par M. de Choiseul, tout dévoué à la maison de Lorraine-Autriche, à laquelle sa famille avait été autrefois attachée.

Les ministres de Louis XV n'étaient pas les seuls personnages que madame de Pompadour eût en exécration, ses haines s'élevèrent plus haut encore; le roi de Prusse, Frédéric II, en est la preuve. Ce prince, qui aimait fort à railler, s'était permis de lancer quelques sarcasmes contre la marquise, à qui il avait donné les sobriquets de *Cotillon* et de *d'Amboise en Fontanges*[9] de Louis XV; il avait de plus, lui avait-on dit, traité ses charmes de *petits charmes*[10]; en outre, il avait écrit quelque part : « Je ne crois pas cependant qu'un roi de Prusse ait de ménagements à garder avec une demoiselle Poisson, surtout si elle est arrogante et qu'elle manque à ce qu'elle doit de respect à des têtes couronnées[11] »; enfin il avait repoussé avec dédain les avances qu'elle avait

1 *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 88.
2 *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 104.
3 *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 123.
4 *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 127.
5 *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 149.
6 *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 198.
7 *Notice sur le cardinal de Bernis*, par M. Loménie de Brienne, à la suite des *Mémoires de madame du Hausset*.
8 *Mémoires secrets de Duclos*, II, 113.
9 Voltaire, édition Beuchot, LVIII, 133.
10 *Mémoires de Valori*, I, 320.
11 Voltaire, édition Beuchot, LVIII, 456.

chargé Voltaire de lui faire. L'auteur de *Zaïre* raconte en ces termes cette négociation :

« A MADAME DENIS.

» Quand je pris congé de madame de Pompadour, à Compiègne, elle me chargea de présenter ses respects au roi de Prusse ; on ne peut donner une commission plus agréable et avec plus de respect. Elle y mit toute la modestie, et des *si j'osais* et des *pardons* au roi de Prusse de prendre cette liberté. Il faut apparemment que je me sois mal acquitté de ma commission ; je croyais, en homme tout plein de la cour de France, que le compliment serait bien reçu, il me répondit sèchement : « *Je ne la connais pas !* » Ce n'est pas ici le pays du Lignon. Je n'en mande pas moins à madame de Pompadour que Mars a reçu comme il le devait les compliments de Vénus. » Et il lui écrivait en effet :

« Dans ces lieux jadis peu connus,
Beaux lieux aujourd'hui devenus
Dignes d'éternelle mémoire,
Au favori de la Victoire
Vos compliments sont parvenus :
Vos myrtes sont dans cet asile
Avec les lauriers confondus :
J'ai l'honneur, de la part d'Achille,
D'en rendre grâces à Vénus.

» S'il vous remerciait lui-même, vous auriez de plus jolis vers, car il en fait aussi aisément qu'un autre roi et lui gagnent des batailles.

» Des deux rois qu'il faut adorer
Dans la guerre et dans les alarmes,
L'un est digne de soupirer
Pour vos vertus et pour vos charmes,
Et l'autre de les célébrer [1]. »

Mais si Voltaire lui avait déguisé la vérité, d'autres s'étaient chargés de la lui apprendre, et la marquise, blessée par le

[1] Voltaire, édition Beuchot, LV, 446, 448.

roi de Prusse, ne laissait pas, quoiqu'il fût alors notre allié, de manifester ses mauvaises dispositions à son égard. L'ambassadeur de l'Impératrice en France, le comte de Kaunitz, comprit de suite quel parti il pourrait tirer de l'animosité de la toute-puissante madame de Pompadour contre Frédéric II, et il conçut l'idée d'un traité d'alliance entre l'Autriche et la France [1]. Ce hardi projet, qui allait à l'encontre de toutes les traditions de l'ancienne monarchie et des idées de nos ministres, eût difficilement réussi si l'Autriche se fût adressée à une autre qu'à la marquise ; mais M. de Kaunitz avait deviné que cette femme n'était que vanité; ce fut à sa vanité qu'il s'adressa, et pour commencer, il la consola par un billet flatteur que lui adressa, avec son portrait [2], l'impératrice Marie-Thérèse, des brutalités du monarque prussien. Cette manœuvre obtint tout le succès qu'en attendait l'habile diplomate : l'orgueil de madame de Pompadour fut si agréa-

[1] *Correspondance secrète de Louis XV*, publiée par M. Boutaric, I, 71, 72.

[2] *Mémoires de madame Campan*, édition Didot, 436. — Voyez au n° 180 du *Catalogue des objets d'art de M. de Marigny*, que nous publions plus loin, la description de ce portrait, et en note une anecdote qui s'y rattache. De nos jours, on a nié que Marie-Thérèse écrivit à la marquise. Dans un numéro du journal *la Liberté* du mois de juillet 1866, M. Depping a même produit à ce sujet une protestation formelle de l'Impératrice. Elle est ainsi conçue : « Vous vous trompez si vous croyez que nous avons eu jamais de liaisons avec la Pompadour : jamais une lettre, ni que notre ministre (ou ministère) ait passé par son canal. Ils ont dû lui faire la cour comme tous les autres, mais jamais aucune intimité. Ce canal ne m'auroit pas convenu. Je lui ai fait un présent plutôt galant que magnifique l'année 1756, et avec la permission du Roi. Je ne la crois pas capable d'en accepter d'autre. » Cette lettre est datée du 10 octobre 1763 et adressée à l'électrice de Saxe; elle provient des archives de Saxe. Cette dénégation de Marie-Thérèse n'a pas été acceptée par tout le monde. Dans le journal *l'Intermédiaire* du 25 août 1866, M. Lock fait observer avec raison que les désaveux officiels ne disent pas toujours la vérité. De plus, l'Impératrice reconnait avoir fait à madame de Pompadour un présent : or, ce présent est son portrait, et il n'y aurait rien d'étonnant qu'à l'envoi de sa miniature elle eût joint un billet. En outre, la personne à qui Marie-Thérèse affirme n'avoir jamais eu de relations avec la maîtresse de Louis XV était Marie-Antoinette de Bavière, femme de Frédéric-Christian, électeur de Saxe, qui par son mariage se trouvait être la belle-sœur de Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France, ennemie de madame de Pompadour. On comprend donc que s'adressant à une pareille correspondante, l'Impératrice ait pu nier formellement toute relation avec la marquise, sans avoir pour cela dit la vérité.

blement caressé par les termes aimables de la lettre et par l'envoi de la miniature, qu'elle résolut de servir de tout son pouvoir les projets de l'Impératrice[1]. Si les difficultés qu'elle rencontra près des ministres du Roi furent de nature à l'intimider quelque peu d'abord, elle persévéra ensuite d'autant plus dans ses idées qu'un de ses favoris, M. de Choiseul-Stainville, lui persuada qu'il y avait là pour elle un beau rôle à jouer; selon lui, il s'agissait de remanier l'Europe entière, d'enlever le Hanovre à l'Angleterre, d'agrandir la Saxe et la Suède aux dépens du roi de Prusse; puis, dans l'exaltation de son système politique, il lui représentait que la France obtiendrait sans doute, pour prix de son alliance avec l'Autriche, la cession des Pays-Bas autrichiens[2].

Ces utopies, débitées avec le ton d'assurance qui caractérisait M. de Choiseul et qui faisait à peu près tout le fond de son génie, devaient d'autant plus produire d'effet sur la marquise qu'elle était déjà à moitié gagnée. Cependant elle voulut consulter son ami Bernis, et celui-ci, parlant à la fois comme homme politique et comme ami, lui fit observer « qu'il ne s'agissoit pas ici de ces traités qui ne roulent que sur de légers objets, mais du renversement total d'un système qui subsistoit depuis Philippe II et faisoit la base de toute la politique; combien il étoit dangereux de choquer l'opinion publique, ne fût-elle qu'un préjugé; qu'une alliance entre les deux premières puissances de l'Europe annonceroit la servitude des autres; que dès cet instant le Roi deviendroit suspect au corps germanique, qui l'avoit jusqu'ici regardé comme protecteur de sa liberté. Sur quel titre se porteroit-il désormais pour garant du traité de Westphalie? L'Impératrice n'avoit d'autre objet que d'attaquer en sûreté le roi de Prusse, de nous engager nous-mêmes dans sa querelle et de nous faire supporter les frais de la guerre, qui ne sont jamais fournis que par la France et l'Angleterre. Le Roi se verroit

[1] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 112.

[2] *Le gouvernement de madame de Pompadour*, par M. de Carné.

donc forcé à une guerre de terre qu'il vouloit éviter : si le succès en étoit malheureux, quels reproches n'auroit-elle pas à se faire, comme Françoise, et à essuyer du Roi [1] ? »

Malgré ces sages observations, madame de Pompadour n'en persista pas moins dans ses résolutions, et l'insistance qu'elle y mit finit par gagner le Roi, qui n'aimait pas Frédéric II, dont il avait toujours été l'allié, et qui avait une véritable estime pour Marie-Thérèse, qu'il avait combattue. De son côté, le monarque prussien, instruit des tentatives de l'Impératrice et de la manière dont M. de Kaunitz avait dirigé les négociations, ne douta pas un instant qu'elles n'eussent un plein succès; il prévit que le traité d'alliance qu'il avait avec nous, et qui allait finir dans peu de temps, ne serait pas renouvelé ; effrayé d'ailleurs des intelligences nouées par l'Autriche avec la Russie, il résolut, suivant son habitude, de prendre l'avance, et se hâta de s'allier à l'Angleterre [2].

Cette conduite décida la France; elle avait alors de justes plaintes à formuler contre les Anglais, qui, sans déclaration de guerre, avaient attaqué et pris, au mois de juin 1755, deux de nos vaisseaux, *l'Alcide* et *le Lys*, et dont nous n'avions jamais pu obtenir satisfaction, malgré l'insistance du maréchal de Mirepoix, notre ambassadeur [3]. Le 2 mai 1756, M. de Bernis et M. de Stahrenberg signèrent le premier traité de Versailles, par lequel l'Impératrice promettait de garantir et de défendre tous les États de Louis XV en Europe, et le Roi de garantir et de défendre tous les États possédés en Europe par l'Impératrice, selon l'ordre établi par la pragmatique sanction ; ils se garantissaient, de plus, leurs bons offices pour empêcher les attaques ou invasions dont l'un ou l'autre pourrait être menacé, et un secours de 24,000 hommes effectifs, savoir : 18,000 hommes d'infanterie et 6,000 de cavalerie, ou, au choix de la partie attaquée, 8,000 florins, argent de l'Em-

[1] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 113.
[2] *Mémoires de Frédéric II*, édition Plon, I : *Guerre de Sept ans.*
[3] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 105.

pire, pour chaque millier d'hommes d'infanterie, et 24,000 florins pour chaque millier d'hommes de cavalerie[1].

Plus tard, lors de l'invasion de la Saxe par le roi de Prusse, ce secours fut porté à 45,000 hommes ; il s'agissait de venger Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, père de la Dauphine, des mauvais traitements de Frédéric II[2].

Tel fut ce traité d'alliance, que le duc de Luynes appelle une énigme[3], « qui réunit en un moment les maisons de France et d'Autriche, après deux cents ans d'une haine réputée immortelle[4] », et « qui anéantit la politique traditionnelle de la France et souleva une réprobation générale, tant était forte cette vieille haine contre l'Autriche, qui prit une nouvelle intensité dans ce traité destiné à y mettre fin[5]. »

On ne doit pas oublier que si M. de Bernis consentit à le signer, ce ne fut pas sans avoir préalablement fait toutes les objections qu'il crut indispensables, et que s'il fut renvoyé plus tard, ce fut pour avoir osé montrer la nécessité de signer au plus tôt la paix[6].

Quant à la marquise, elle crut devoir immortaliser une aussi heureuse alliance, qu'elle considérait comme son ouvrage, en gravant sur une agate onyx une allégorie représentant la France et l'Autriche se donnant la main sur l'autel de la Fidélité, et foulant aux pieds le masque de l'Hypocrisie et la torche de la Discorde[7]. Elle plaça ce travail dans son cabinet et le faisait volontiers voir aux étrangers, « qui, à la futilité du monument, jugeoient de celle qui l'avoit ordonné[8]. »

[1] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 114.

[2] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 126, 128.

[3] *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 340.

[4] Voltaire, édition Beuchot, XL, 102.

[5] *Correspondance secrète de Louis XV*, publiée par M. Boutaric, I, 73.

[6] *Le gouvernement de madame de Pompadour*, par M. de Carné.

[7] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour. — Les maîtresses de Louis XV*, II, 123.

[8] *Vie privée de Louis XV*, III, 63.—Cette gravure se trouve dans l'œuvre de madame de Pompadour, que nous donnons plus bas.

Ce fut sur mer que les hostilités commencèrent ; le duc de Richelieu obtint à grand'peine, et grâce aux sollicitations de madame de Lauragais, sa maîtresse, le commandement de l'expédition dirigée contre Minorque. La marquise eut la main forcée ; elle ne céda que dans l'espoir que la tentative de M. de Richelieu ne réussirait pas, et qu'il n'en recueillerait que de la honte. On prétend même que lorsqu'on lui parla de la prétention du duc, elle s'écria : « M. de Richelieu ! il est assez fanfaron pour vouloir être chargé de cela. Il mettra autant de légèreté à prendre une ville qu'à séduire une femme ; cela seroit plaisant. Il lui faudroit quelque bonne disgrâce, pour lui apprendre à ne douter de rien [1]. »

Cependant elle affectait d'être en bons termes avec lui, et avant d'avoir reçu la nouvelle de l'étonnant succès remporté par lui à Mahon, grâce à l'intrépidité de nos soldats, elle lui avait écrit une lettre assez aimable, que nous reproduisons :

« Ce 28 mai [1756].

« On nous a mandé de Toulon les plus jolies nouvelles du monde : je les aimerois mieux de votre patte de chat. M. Byng nous tient un peu alertes, et :

» Nous ne voyons jamais passer devant chez nous
Cheval, âne ou mulet, sans le prendre pour vous.

» Je n'aurois pas en mille ans trouvé assez d'esprit pour vous exprimer l'occupation où nous sommes de messieurs de Minorque. Les vieilles comédiennes ont heureusement de la mémoire ; elle m'a bien servie, puisque j'ai ajusté si à propos cette magnifique comparaison. Je vous envoie la déclaration de guerre du roi d'Angleterre ; la vérité n'y brille pas plus que le style. J'en suis fâchée pour l'honneur des beaux esprits anglois. Je crois M. de Duras un honnête garçon, je lui souhaite tous les biens imaginables, et je contribuerai volontiers à les lui faire obtenir, mais je ne puis qu'applaudir

[1] *Les maîtresses de Louis XV*, II, 10.

au choix de M. de Mirepoix[1]. Bonsoir, monsieur le Minorquin; j'espère bien fort que vous êtes actuellement en pleine possession.

» Je rouvre ma lettre pour vous complimenter sur la bonne opération de M. de la Galissonnière. J'espère qu'elle vous avancera. Nous attendons la nouvelle d'un second combat[2]. »

Toutefois, la marquise gardait toujours rancune au duc de Richelieu, et lorsqu'il revint à Paris, à peu près certain d'une réception gracieuse, récompense qui ne devait pas lui manquer après un aussi beau fait d'armes, elle sut si bien agir sur l'esprit du Roi, que Louis XV, trop accessible aux passions mesquines de sa maîtresse, oubliant toute la gloire acquise par Richelieu dans cette campagne, se borna à lui dire : « Maréchal, vous savez la mort de ce pauvre de Landsmath[3] »; et à lui demander si les figues de Minorque étaient bonnes[4].

La prise de Minorque consterna l'Angleterre. Byng, battu par la Galissonnière, fut pendu comme coupable de haute

[1] Le duc de Duras, ambassadeur de France en Espagne, avait été rappelé parce que, lors des premières hostilités des Anglais contre nous, il avait demandé que les Espagnols se prononçassent pour nous. Sa proposition avait été mal reçue, et dans la crainte qu'il ne compromît le Roi par quelque autre imprudence, on l'avait fait revenir. Il fut à la suite de cette affaire un peu en disgrâce, et lorsqu'il sollicita, en concurrence avec M. de Mirepoix, la défense des côtes maritimes du Languedoc et de la Provence, ce fut celui-ci qui l'obtint. Il faut se rappeler, de plus, que madame de Mirepoix était l'amie intime de la marquise, qui protégeait par conséquent le mari. (*Mémoires secrets de Duclos*, II, 120. — *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 141.)

[2] *Mémoires de madame d'Épinay*, édition Boiteau, II, 254, note.

[3] Chamfort, *Caractères et anecdotes*. — On trouve quelques détails sur M. de Landsmath, écuyer, commandant la vénerie du Roi, dans les *Mémoires de madame Campan*, édition Didot, 377. — Les sentiments que madame de Pompadour professait à l'égard de Richelieu ne l'empêchèrent pas, en tant que Française, d'éprouver une grande joie de la prise de Mahon. Elle en donna la preuve par la manière dont elle récompensa Collé, auteur d'une chanson à ce sujet. Il eut d'abord cinquante louis de gratification, puis une pension de 600 livres du Roi. (*Lettres inédites de Collé*, par M. H. Bonhomme. — *Madame de Pompadour*, par M. A. de la Fizelière.)

[4] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, IX. — *Les maîtresses de Louis XV*, II, 11.

trahison, et nos voisins craignaient déjà une descente de nos troupes sur leur territoire. M. de Bernis voulut profiter de ces terreurs pour terminer de suite la guerre maritime, et proposa de rendre notre nouvelle conquête à l'Angleterre, en échange de l'affranchissement de Dunkerque; mais le conseil rejeta à l'unanimité cet avis[1].

L'impératrice Marie-Thérèse se préoccupait fort peu de nos discussions avec les Anglais; ce qu'elle avait recherché dans notre alliance, c'était un appui qui lui permît de reprendre au roi de Prusse le pays qu'il lui avait arraché. « J'ai sacrifié, disait-elle, mes intérêts les plus chers à la tranquillité de l'Europe en cédant la Silésie; mais si jamais la guerre se rallume entre moi et lui, je rentrerai dans tous mes droits ou j'y périrai moi et le dernier de ma maison[2]. »

Son seul désir était d'écraser son ennemi, et elle se préparait, au moyen des alliances qu'elle contractait de toutes parts, à lui faire une guerre à mort, quand celui-ci, craignant en tardant davantage de voir une partie de l'Europe prête à fondre sur lui, ne craignit pas de commencer le premier les hostilités et d'ouvrir la campagne en envahissant la Saxe[3].

L'agression de Frédéric, prévue par le traité de Versailles, força la France à envoyer à l'Impératrice le secours de 24,000 hommes stipulé, et qui fut porté à 45,000 hommes, à cause des supplications de la Dauphine, indignée de la conduite du roi de Prusse avec l'électeur de Saxe, son père[4].

Le commandement en chef de cette armée française, destinée à opérer en Allemagne, avait été à Versailles l'objet d'ardentes convoitises.

L'Impératrice eût désiré le prince de Conti, et ce prince était digne d'être choisi : « C'étoit un homme d'une grande

[1] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 124.

[2] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 104.

[3] *Mémoires de Frédéric II*, édition Plon, I : *Guerre de Sept ans*.

[4] Sur la conduite de Frédéric II avec Auguste III, voyez *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 280.

valeur, intelligent, brave, ennemi de la flatterie et de l'intrigue, auquel on pouvoit même reprocher de la roideur, et qui passa la plus grande partie de sa vie à faire de l'opposition au gouvernement de Louis XV; mais alors il étoit le favori du Roi[1]. »

Louis lui avait promis le commandement si la guerre éclatait, mais madame de Pompadour ne lui pardonnait pas d'avoir essayé de la remplacer par madame de Coislin et d'avoir refusé de lui divulguer les secrets de la correspondance privée du monarque; elle l'écarta donc. Conti se plaignit, et Louis XV, qui se sentait dans son tort, se fâcha; il écrivit à Tercier :

« Parce que je ne luy ai pas donné le commandement de l'armée qui vraysemblablement s'assemblera sur le Rhin, il dit qu'il est deshonoré. C'est un mot qu'on met toujours en avant présentement et qui me choque infiniment. Il mettra peut-être de l'eau dedans son vin; ce qui est sûr, c'est que je le recevrés, mais que je n'irés pas au-devant de lui, surtout après les lettres qu'il a ecrites. Ce sont ses affaires, et il n'en rejaillira de mal qu'à lui, s'il plaist à Dieu. » (9 novembre 1756.)

Et au comte de Broglie, son autre correspondant secret :

« J'ay très-bien vu dans toutes vos lettres, comte de Broglie, que vous aviés de la peine à adopter le sistême nouveau que j'ay pris. Vous n'etiez pas le seul, mais telle est ma volonté, il faut que vous y concouriés. A l'egard de M. le prince de Conty, c'est lui qui me boude, parce que je luy ai dit que je ne l'avois pas destiné de commander l'armée qui doit s'assembler dans le Rhin. Je croiois être le maître de mon chois; tant pis pour lui : c'est tout ce que je vous en puis dire[2]. » (24 décembre 1756.)

Ainsi, ce furent les animosités personnelles de madame de Pompadour qui privèrent la France d'un général dont les

[1] *Correspondance secrète de Louis XV,* publiée par M. Boutaric, I, 58.

[2] *Correspondance secrète de Louis XV,* publiée par M. Boutaric, I, 74, 75.

talents étaient la garantie de succès futurs. Heureusement, le choix que fit le Roi ne fut pas mauvais; il s'arrêta sur un militaire distingué, le maréchal d'Estrées, qui dut partir pour Vienne afin de se concerter avec l'Impératrice avant l'ouverture de la campagne. Le prince de Soubise, ami particulier de la marquise, qui lui avait fait confirmer par le Roi, malgré l'opposition des princes du sang, *sans pourtant tirer à conséquence,* le titre de *très-haut et très-puissant prince,* pris par lui lors du mariage de sa fille avec le prince de Condé[1], commandait une division sous les ordres du comte d'Estrées.

Le nouveau général, homme dont la valeur, du reste, n'était pas contestable, montra dès le début de ses opérations militaires une timidité et une lenteur qui s'expliquaient par le peu de confiance que lui inspirait l'alliance franco-autrichienne. Le marquis de Puysieulx, son beau-père, et le comte de Saint-Severin, tous deux attachés à la vieille politique de notre pays, lui avaient recommandé beaucoup de prudence, et il suivait leurs conseils. Ses hésitations impatientaient madame de Pompadour, déjà très-prévenue contre lui. Le maréchal ne s'était-il pas avisé de trouver mauvais que M. de Soubise, qui n'avait qu'une division, timbrât ses lettres avec ces mots : *Armée de Soubise,* et n'avait-il pas refusé d'accepter les plans de campagne que lui proposait le munitionnaire général Paris-Duverney?

C'étaient là de grands griefs aux yeux de madame de Pompadour, qui sentait vivement les injures faites à ses amis. Elle prit la résolution de faire rappeler le maréchal. Celui-ci, prévenu à temps par M. de Belle-Isle, se hâta de livrer bataille et de remporter sur les troupes du duc de Cumberland la victoire d'Hastembeck, le 26 juillet 1757. Ce fut sur le lieu même du combat qu'il remit à Richelieu, son successeur, le commandement de l'armée[2].

[1] *Vie privée de Louis XV,* III, 9.
[2] *Mémoires secrets de Duclos,* II, 133, 136, 137.

Le maréchal d'Estrées revint à Paris couvert de gloire. Il alla chez le Roi lui rendre compte de sa conduite, et lui demanda la permission de se rendre dans ses terres. Louis le reçut fort bien, et lui fit entendre qu'il le verrait avec plaisir se présenter chez madame de Pompadour. M. d'Estrées, obéissant aux volontés de Louis XV, se fit annoncer chez la marquise et lui dit : « C'est par ordre du Roi, madame, que je viens vous faire ma révérence. Je suis parfaitement au fait des sentiments que vous avez pour moi, mais j'ai trop de confiance en la justice du Roi mon maître pour que je me croie obligé de les redouter[1]. » Puis il se rendit dans ses domaines, sans seulement faire visite au ministre de la guerre, qu'il appelait énergiquement « *cet excrément de Paulmy*[2]. »

Le ressentiment du maréchal importait peu à la marquise; elle avait vengé Paris-Duverney et Soubise, elle avait puni la maréchale d'Estrées d'avoir essayé de la remplacer par la petite Murphy : c'était tout ce qu'elle désirait, et il lui était fort indifférent de priver nos armées d'un général habile, dont le seul tort était de n'être pas à ses pieds.

Ce n'était pas sans peine que Richelieu avait obtenu le commandement, et c'était à Duverney qu'il le devait. Le financier, dont les plans de campagne avaient été méprisés par le maréchal d'Estrées, se vit au contraire recherché par le vainqueur de Mahon, qui lui promit de se laisser entièrement guider par ses conseils; il s'engagea en outre à ménager au prince de Soubise, que madame de Pompadour voulait faire nommer maréchal de France, les occasions de se distinguer.

Cette dernière promesse décida la marquise. Elle eût désiré placer Soubise à la tête de l'armée, mais il n'était que lieutenant général, et elle craignait le mécontentement des

[1] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 308.

[2] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 139.

maréchaux et des officiers plus anciens en grade que son favori; ensuite, le récent succès de Richelieu et le souvenir de sa belle conduite à Fontenoy le rendaient particulièrement agréable au soldat. Il fut nommé.

Mais le sentiment public fut généralement choqué de voir rappeler, par suite d'une misérable intrigue de cour, le maréchal d'Estrées au moment même où il remportait une victoire; on trouva mauvais que dans de pareilles circonstances Richelieu acceptât sa succession, et l'opinion se manifesta par des caricatures et des chansons. L'une des estampes fut attribuée à madame de Pompadour elle-même, que l'on disait toujours mal disposée pour Richelieu; elle représentait le maréchal disgracié fouettant le duc de Cumberland avec une branche de laurier, tandis que le nouveau général, ramassant les feuilles qui tombaient, s'en faisait une couronne[1].

Dans les chansons, on exaltait le comte d'Estrées au détriment du duc de Richelieu. En voici une que l'on répétait sur un refrain bien célèbre alors :

Nous avons deux généraux
Qui tous deux sont maréchaux,
Voilà la ressemblance.
L'un de Mars est favori,
Et l'autre l'est de Louis,
Voilà la différence.

Dans la guerre ils ont tous deux
Fait divers exploits fameux,
Voilà la ressemblance.
A l'un, Mahon s'est soumis;
Par l'autre il eût été pris,
Voilà la différence.

Que pour eux dans les combats
La Gloire eut toujours des appas,
Voilà la ressemblance.
L'un contre les ennemis,

[1] *Journal de Barbier*, VI, 552.

L'autre contre les maris,
Voilà la différence.

D'être utile à notre Roi
Tous deux se font une loi,
Voilà la ressemblance.
A Cythère l'un le sert,
Et l'autre sur le Weser,
Voilà la différence.

Cumberland les craint tous deux
Et cherche à s'éloigner d'eux,
Voilà la ressemblance.
De l'un il fuit la valeur,
Et de l'autre il fuit l'odeur [1],
Voilà la différence.

Dans un beau champ de lauriers
On aperçoit ces guerriers,
Voilà la ressemblance.
L'un a su les entasser,
L'autre vient les ramasser,
Voilà la différence [2].

La conduite de Richelieu en Hanovre est assez connue; on sait que ses exactions lui valurent de la part des soldats le sobriquet de *Père la Maraude,* et qu'avec le produit de ses pillages il fit construire à Paris, sur le boulevard, le pavillon fameux qui porte encore le nom de *Pavillon de Hanovre* [3]. Profitant de la victoire d'Hastembeck, il poursuivit de ville en ville le duc de Cumberland, et après l'avoir acculé dans Stade, au lieu de l'écraser, lui et son armée, il se borna à conclure avec lui la célèbre capitulation de Closterseven, le 10 septembre 1757 [4], par laquelle les troupes alliées devaient immédiatement regagner leurs pays respec-

[1] Richelieu se parfumait avec du musc.
[2] *Vie privée de Louis XV,* III, 356.
[3] *Mémoires secrets de Duclos,* II, 139.
[4] *Vie privée de Louis XV,* III, 142.

tifs et garder la neutralité jusqu'à la fin de la guerre[1]. Ce traité, que la cour de Versailles ne ratifia pas, ne tarda pas à être violé par l'Angleterre, lors de la défaite du prince de Soubise à Rosbach, le 5 novembre suivant.

On doit à tous la vérité, et il ne faut pas oublier que M. de Soubise fut bien plus malheureux que coupable. Sa position était assez fausse. Il avait réuni son corps d'armée à celle de l'Empire, que commandait le prince de Saxe-Hildburghausen, et n'était que le subordonné de ce général, dont la conduite laisse assez à croire, comme on l'a dit, qu'il était vendu au roi de Prusse. Le prince de Saxe voulut attaquer Frédéric, savamment campé en face des ennemis. M. de Soubise, dont les ordres portaient qu'il eût à harceler les Prussiens, et non à les combattre en bataille rangée, s'y refusa d'abord, quand un billet que lui adressa M. de Choiseul-Stainville, ambassadeur de France à Vienne, le décida à livrer contre son gré ce combat si désastreux pour la France[2]. Dix mille des nôtres y périrent, et cinq cents Prussiens seulement furent mis hors de combat[3].

Est-il besoin de dire combien cette triste nouvelle affligea la marquise, qui versa des larmes, non sur le malheur de la France, mais sur celui du prince de Soubise? M. de Belle-Isle était chez elle lorsque la lettre par laquelle le général vaincu lui annonçait sa défaite lui fut remise. « M. de Soubise, dit-elle au maréchal, est inconsolable; il ne cherche point à s'excuser, il ne voit que le désastre qui l'accable. — Cependant, répondit M. de Belle-Isle, M. de Soubise auroit beaucoup de choses à dire en sa faveur, et je l'ai dit au Roi. — Il est beau à vous, monsieur le maréchal, de ne pas laisser accabler un malheureux. Le public est déchaîné contre lui... Que lui a-t-il fait? — Il n'y a pas, reprit M. de Belle-Isle, un plus honnête homme et plus obligeant; je ne fais

[1] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 134.
[2] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 148, 150.
[3] *Le gouvernement de madame de Pompadour*, par M. de Carné.

que mon devoir en rendant justice à la vérité et à un homme pour qui j'ai la plus profonde estime. Le Roi vous expliquera, madame, que M. de Soubise a été obligé de donner la bataille par le prince de Saxe-Hildburghausen, dont les troupes ont fui les premières et entraîné les François. » Ces paroles consolantes firent tant de plaisir à madame de Pompadour, qu'elle eût, raconte un témoin de cette scène, embrassé le vieux maréchal si elle l'eût osé[1].

Comme on peut le penser, les brocards ne tardèrent pas à pleuvoir sur le vaincu de Rosbach et sur sa protectrice. Ce fut la Dauphine qui donna le signal, en prétendant que la marquise ne devait se mêler que de faire des fermiers généraux et non des généraux d'armée[2]. M. de Souvré était plus mordant; il disait qu'il s'étonnait que madame de Pompadour voulût apprendre l'allemand pendant qu'elle ne faisait qu'écorcher le français. Le mot obtint un succès étonnant, mais l'auteur en fut puni par la privation de sa charge de maître de la garde-robe du Roi[3]. Puis Versailles et Paris répétaient sur tous les tons les épigrammes suivantes :

Soubise dit, la lanterne à la main :
J'ai beau chercher, où diable est mon armée?
Elle étoit là pourtant hier matin,
Me l'a-t-on prise ou l'aurois-je égarée?
Ah! je perds tout, je suis un étourdi;
Mais attendons au grand jour, à midi.
Que vois-je? ô ciel! que mon âme est ravie!
Prodige heureux, la voilà, la voilà!...
Ah, ventrebleu! qu'est-ce donc que cela?
Je me trompois, c'est l'armée ennemie[4]!

Frédéric combattant et d'estoc et de taille,
Quelqu'un au fort de la bataille
Vint lui dire : « Nous avons pris...

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 160.
[2] *Journal de Barbier*, VI, 203.
[3] *Journal de Barbier*, VII, 220.
[4] *Vie privée de Louis XV*, III, 353.

— Qui donc? — Le général Soubise.
— Ah, morbleu! dit le roi, tant pis,
Qu'on le relâche sans remise [1]. »

On alla même jusqu'à attribuer à Louis XV un bon mot à ce sujet. « Pauvre Soubise! s'écria-t-il, il ne lui manque plus que d'être content! » Et immédiatement cette malice royale fut mise en vers :

Soubise, après ses grands exploits,
Peut bâtir un palais qui ne lui coûte guère,
Sa femme en fourniroit le bois,
Et chacun lui jette une pierre [2].

Ce déchaînement général atteignait plutôt la marquise que M. de Soubise, que chacun regardait comme un honnête homme, obligeant, intègre, et dont l'unique tort était de vouloir remplir un commandement dont il était incapable [3]. Madame de Pompadour était trop intelligente pour ne pas le comprendre, mais l'amitié qu'elle avait pour le prince la rendait indifférente à cette manifestation de l'opinion publique. Ce fut dans une de ses maisons de campagne, à Champs, qu'elle le reçut à son retour d'Allemagne, et elle ne le conduisit à Choisy, où était le Roi, qu'après avoir longtemps causé avec lui [4]. Louis XV connaissait M. de Soubise depuis longtemps; il avait de l'amitié pour lui. Il le reçut bien et le nomma pour souper. Mais si la marquise eut assez d'influence pour le faire reparaître sur un assez bon pied à la cour, elle ne réussit pas à le réconcilier avec le public, qui continua à se moquer d'eux deux en leur décochant des petits vers :

En vain vous vous flattez, obligeante marquise,
De mettre en beaux draps blancs le général Soubise,
Vous ne pouvez laver à force de crédit
La tache qu'à son front imprime sa disgrâce.
Et, quoi que votre faveur fasse,

[1] *Vie privée de Louis XV*, III, 353.
[2] *Vie privée de Louis XV*, III, 353.
[3] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 151.
[4] *Vie privée de Louis XV*, III, 160.

En tout temps on dira ce qu'à présent on dit :
Que si Pompadour le blanchit,
Le roi de Prusse le repasse [1].

Enfin, excédée de tous ces quolibets, elle ne trouvait plus pour le défendre d'autre moyen que d'invoquer le témoignage de ses soldats, les témoins de Rosbach, et elle écrivait en ces termes à madame de Lutzelbourg, sa confidente : « M. de Soubise est malheureux au dernier excès. Vous connoissez mon amitié pour lui : jugez de ma douleur des énormes injustices qu'on lui a faites à Paris, car, pour son armée, il y est admiré et aimé comme il le mérite [2]. »

La défaite de Rosbach fut envisagée d'une manière plus sérieuse par M. de Bernis que par les Parisiens. On a déjà vu avec quelle répugnance il avait signé l'alliance autrichienne, et comment il n'avait cédé le terrain qu'en combattant pied à pied. Jusqu'alors aucune de ses appréhensions ne s'était justifiée. Vainqueurs à Minorque et à Hastembeck, imposant au duc de Cumberland la capitulation de Closterseven, nous soutenions encore dignement l'honneur du drapeau; mais la perte de la bataille de Rosbach, qui ranimait le courage des troupes alliées, lui parut une chose assez sérieuse pour qu'il conseillât au Roi de se hâter de faire la paix. Cette proposition excita l'indignation de la marquise, qui, soufflée par Choiseul, démontra qu'on ne pouvait sans honte abandonner l'Impératrice avant qu'elle eût reconquis la Silésie [3]. La guerre continua donc, et à Richelieu, rappelé, succéda un prince du sang, le comte de Clermont, abbé de Saint-Germain des Prés (1er février 1758) [4]. Le nouveau général appartenait à la maison de Condé. Il était humain, doux, affable, et très-préoccupé du bien-être du soldat, qui le vit avec plaisir faire mettre au carcan un vivrier infidèle [5].

[1] *Vie privée de Louis XV*, III, 354.
[2] *Premiers mélanges de la Société des bibliophiles français*, VI.
[3] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 152.
[4] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 143.
[5] *Vie privée de Louis XV*, III, 146.

Mais si c'étaient là des qualités estimables, assurément elles n'étaient pas du moins suffisantes pour lutter contre un homme de la trempe de Frédéric II. Aussi le comte de Clermont, malgré ses bonnes intentions, ne fut-il pas plus heureux que Soubise, et le combat de Crevelt, livré le 23 juin 1758, fut aussi désastreux pour l'armée française que l'avait été la bataille de Rosbach. Le comte de Clermont fut rappelé, et, toujours comme Soubise, il rentra à Paris au milieu des sifflets. On l'appela le *général des Bénédictins*, on le chansonna :

Moitié plumet, moitié rabat,
Aussi propre à l'un comme à l'autre,
Clermont se bat comme un apôtre,
Il sert son Dieu comme il se bat [1].

Moitié casque, moitié rabat,
Clermont en vaut bien un autre;
Il prêche comme un soldat
Et se bat comme un apôtre [2].

La nouvelle défaite subie par nos troupes confirma M. de Bernis dans la résolution d'en finir au plus vite et de faire la paix. Il rédigea un mémoire dans ce sens, et démontra 1° qu'il fallait faire la paix, attendu que le Roi n'avait plus ni argent, ni généraux, ni vaisseaux, et s'en tenir, si la cour de Vienne ne voulait pas terminer en même temps, aux secours portés par le traité de Versailles ; 2° la nécessité de

[1] *Vie privée de Louis XV*, III, 354.

[2] *Vie privée de Louis XV*, III, 353. — On fit aussi à la même époque une épigramme plus générale. Elle est ainsi conçue :

Aux cieux tout a changé de face :
Plutus est devenu coquet,
Vénus au conseil a pris place,
Jupin opine du bonnet,
Mercure endosse la cuirasse,
Et Mars est en petit collet.

Plutus était le contrôleur général M. de Boulogne, successeur de M. de Moras, qui lui-même avait remplacé M. de Séchelles au contrôle des finances; *Vénus*, madame de Pompadour; *Jupin*, Louis XV; *Mercure*, le maréchal de Richelieu, et *Mars* M. le comte de Clermont. (*Vie privée de Louis XV*, III, 161.)

ne plus laisser chaque ministre, dans son département, maître d'en faire monter les dépenses au degré qui lui plaisait, et de démontrer au Roi les inconvénients de cette espèce de politique, qui lui faisait faire quatre ou cinq rois particuliers et despotes, des quatre ou cinq ministres qui se partageaient le gouvernement[1].

Madame de Pompadour n'accepta volontiers que la seconde partie du mémoire; quant à la première, elle la repoussa avec énergie, comme elle avait déjà repoussé toutes les tentatives faites dans ce sens par M. de Bernis. Elle essaya en vain de le faire revenir à son avis, mais M. de Bernis persista dans ses conclusions; ce fut également en vain qu'elle lui fit examiner, avec M. de Choiseul, la question sous toutes ses faces, il resta inflexible. Cette situation dura quelque temps, et l'on raconte que chaque fois que M. de Choiseul rencontrait le neveu du cardinal de Bernis (l'abbé venait de recevoir le chapeau) ou l'abbé de Haisses, son secrétaire, il s'exprimait ainsi : « Dites au cardinal que nous n'avons ni argent, ni généraux, ni vaisseaux, mais que cependant nous faisons et ferons encore la guerre. » Ces sarcasmes, fréquemment débités, finirent par impatienter M. de Bernis, qui fit répondre à son antagoniste, « que sans argent, sans généraux, sans vaisseaux, on pouvoit faire la guerre, mais non la bien faire[2]. » Quelque temps après, M. de Choiseul l'emporta et le cardinal fut exilé[3].

Cette décision coûta beaucoup à madame de Pompadour, mais elle dut sacrifier son ancien ami à la politique qu'elle avait adoptée. Elle le regretta néanmoins, et dit un jour à sa femme de chambre en lui parlant du cardinal disgracié : « Si cet évêque cafard (Boyer, évêque de Mirepoix) n'eût pas empêché le Roi de lui donner une pension de 20,000 écus, qu'il m'avoit promise, jamais il n'auroit été ambassadeur;

[1] *Le cardinal de Bernis,* par M. de Loménie de Brienne.
[2] *Le cardinal de Bernis,* par M. de Loménie de Brienne.
[3] *Journal de Barbier,* VII, 109.

je lui aurois fait, par la suite, donner une vingtaine de mille livres de rente, peut-être la place de maître de la chapelle, et il auroit été plus heureux et je n'aurois pas à le regretter. » Et comme madame du Hausset trouvait que M. de Bernis n'était pas si à plaindre, la marquise reprit : « Cela est vrai, mais je songe au chagrin qu'il a eu et à l'ambition qui le ronge ; enfin, je songe à moi qui aurois joui de sa société et vieilli avec un ancien et aimable ami, s'il n'eût pas été ministre [1]. »

La place de ministre des affaires étrangères, occupée par le cardinal de Bernis, fut donnée à M. de Choiseul-Stainville, devenu bientôt duc et pair, grâce à madame de Pompadour, qui se souvenait du service qu'il lui avait rendu lors de l'aventure de madame de Choiseul-Romanet.

D'autres changements ministériels avaient eu lieu précédemment ; le successeur du comte d'Argenson, M. de Paulmy, avait été chassé, et M. de Belle-Isle, que la marquise avait toujours aimé et considéré [2], avait été nommé secrétaire d'État de la guerre. On donna au nouveau ministre, comme adjoint, M. de Cremille, lieutenant général des armées du Roi [3].

Des mains de M. de Moras, la marine était passée à M. de Massiac, lieutenant général des armées navales. Mais cette nomination, dans laquelle la faveur n'entra pour rien, ne produisit pas les résultats heureux qu'on en attendait, bien qu'on eût adjoint au ministère un homme spécial, M. le Normant de Mézy, parent de la marquise et très-entendu sur toutes les questions maritimes. Cette association ne dura que quatre ou cinq mois, et M. de Massiac et M. le Normant de Mézy furent remerciés [4]. Les amis de madame de Pompadour la blâmèrent en la voyant mettre dans des circon-

[1] *Mémoires de madame du Hausset.*
[2] *Mémoires du duc de Luynes,* IX, 200.
[3] *Journal historique du règne de Louis XV,* II, 144.
[4] *Vie privée de Louis XV,* III, 170.

stances aussi critiques un de ses parents au ministère. M. de Marigny lui fit à ce sujet de vives représentations : « C'est amasser, lui dit-il, des charbons de plus sur votre tête ; une favorite ne doit point multiplier contre elle les points d'attaque. » Et le docteur Quesnay qui partageait le même avis, répondit au frère de la marquise : « Vous valez votre pesant d'or, pour le sens et la capacité dans votre place et pour votre modération, mais on ne vous rendra pas justice. Votre avis est excellent ; il n'y aura pas un vaisseau de pris que madame n'en soit responsable au public, et vous êtes bien sage de ne pas songer au ministère pour vous-même[1]. »

Ces deux fantômes de ministres furent remplacés par M. Berryer, l'ancien lieutenant de police, que la marquise avait fait nommer conseiller d'État quelques années auparavant[2], et qui était très-incapable de diriger un département comme celui de la marine, surtout pendant une guerre. C'était un homme dur, brusque, grossier envers ses inférieurs, et poli jusqu'à la bassesse avec ceux dont il avait besoin ou qui lui étaient supérieurs en position ; il passait pour l'espion de madame de Pompadour[3].

Cependant nos affaires allaient un peu mieux en Allemagne. A Sunderhausen, l'avant-garde de l'armée de Soubise battit huit mille Hanovriens commandés par le prince d'Ysembourg, et à Lutzelberg, Soubise lui-même, aidé par le talent de Chevert, se releva par une victoire de sa défaite de Rosbach[4].

Tout le monde s'était moqué du général quand il avait été vaincu, et c'est à peine si l'on s'occupa de lui lorsqu'il fut vainqueur. Si on parlait peu du succès de son favori, la marquise, elle, ne cessait d'en entretenir tout le monde, et elle avait sans cesse à la bouche le mot de Lutzelberg. Elle dit à

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 161.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 328.
[3] *Vie privée de Louis XV*, III, 178.
[4] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 147.

ce sujet à Collin, son intendant : « N'êtes-vous pas bien aise de la victoire de M. de Soubise? qu'en dit-on dans le public? Il a bien pris sa revanche! » Collin, qui ne voulait pas répéter ce qu'il avait entendu à ce propos, répondit qu'ayant été malade, il n'était pas sorti de chez lui depuis huit jours [1].

Il n'est pas besoin d'ajouter que le bâton de maréchal fut immédiatement envoyé par le Roi au vainqueur de Lutzelberg [2].

Ce que Collin, par crainte d'affliger sa maîtresse, avait voulu lui cacher, nous qui sommes tenus à moins de discrétion, nous le dirons. On prétendit que M. de Soubise n'était pour rien dans le gain de la bataille, que c'était Chevert qui l'avait seul gagnée, et que c'était à Chevert qu'il eût fallu donner le bâton de maréchal. Quelque plaisant composa même sur cette donnée la chanson suivante :

Si je suis pauvre général,
Je suis un brave maréchal;
Je sais exposer ma patrie
Et braver des miens le mépris.
Lorsque je marche aux ennemis,
Par ma manœuvre je leur crie :
  Battu chaud, j'ai bon dos.
  Poisson soutient Soubise,
La France payera nos sottises.

J'allois combattre Ferdinand,
Et je le croyois par devant,
Mais il s'est trouvé par derrière.
Pense-t-on qu'un Hanovrien
Puisse agir en Italien?
C'est au-dessus de ma visière.
  Battu chaud, j'ai bon dos.
  Poisson soutient Soubise,
La France a payé nos sottises.

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 161.

[2] *Journal historique du règne de Louis XV.* — Madame de Pompadour a consacré deux gravures qui se trouvent dans son œuvre à célébrer le triomphe de son ami.

A Rosbach, le Prussien si fier
Pouvoit-il jamais espérer
Me vaincre en bataille rangée?
Moi qui ne m'y rangeai jamais,
Je m'en épargnai tous les frais;
L'éclair dissipa mon armée.
Battu chaud, j'ai bon dos.
Poisson soutient Soubise,
La France a payé nos sottises.

Mais revenons à Lutzelberg,
Où je vois triompher Chevert
Sans vouloir partager sa gloire.
C'en étoit fait des ennemis;
Si je marchois, ils étoient pris.
Je fis échapper la victoire.
Battu chaud, j'ai bon dos.
Poisson soutient Soubise,
La France a payé nos sottises.

Prince fait pour être chéri,
Soyez heureux et favori,
Mais ne commandez pas l'armée.
Au bien qui vous arrivera
Vous verrez qu'on applaudira.
Abandonnez vos destinées.
Tôt, tôt, battez chaud,
Tôt, tôt, bon courage,
Que Broglie finisse l'ouvrage [1].

Après Sunderhausen et Lutzelberg nous gagnâmes encore une victoire, celle de Berghem, remportée par le duc de Broglie; mais là s'arrêtèrent pour le moment les succès de l'armée française d'Allemagne, commandée en chef par M. de Contades, qui avait succédé au comte de Clermont [2], et qui fut, malgré de savantes dispositions, battu complétement à Minden, le 1er août 1759 [3].

[1] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, I, 62.
[2] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 147.
[3] *Vie privée de Louis XV*, III, 150.

M. de Broglie, nommé récemment maréchal de France, remplaça M. de Contades. Ses talents militaires rendirent un peu d'éclat à nos opérations militaires. Vainqueur à Corbach, où il commandait en personne, un de ses lieutenants, le marquis de Castries, remporta quelques mois plus tard la victoire de Clostercamp, célèbre à jamais par le courage du chevalier d'Assas, et le général en chef lui-même battit bientôt, à Altenheim, le prince héréditaire de Brunswick. Ce brillant fait d'armes, qui ne nous coûta qu'une cinquantaine d'hommes, fut célébré à Paris par un *Te Deum*, et rendit populaire le nom du maréchal de Broglie [1].

La défaite de l'ennemi permit aux deux armées que nous entretenions en Allemagne de se réunir. Dès son arrivée au ministère, M. de Choiseul avait, par un second traité de Versailles, démesurément amplifié l'œuvre première de M. de Bernis ; au lieu des quarante-cinq mille hommes que nous avions, à la suite de l'invasion de la Saxe, accordés à l'Autriche, le nouveau ministre en alloua généreusement cent mille, et s'engagea de plus à payer à l'Impératrice un subside de 8,340,000 livres, pour l'aider à supporter les frais de la guerre [2].

Le prince de Soubise fut placé à la tête des nouvelles troupes ; madame de Pompadour avait repris courage depuis Lutzelberg, et elle ne désespérait pas, grâce à quelques victoires remportées dans la suite par son ami, d'en faire un connétable et un ministre [3].

Malheureusement, les événements ne répondirent pas à son attente. Dès leur réunion, la mésintelligence se déclara entre Soubise et de Broglie, et au lieu d'écraser l'ennemi, comme ils auraient pu le faire, ils se laissèrent battre, le 15 juillet 1761, à Fillingshausen [4].

[1] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 162, 164, 166. — *Vie privée de Louis XV*, III, 151, 152.

[2] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, IX, 270.

[3] *Mémoires secrets de Duclos*, II, 185.

[4] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 167.

Les deux maréchaux rejetèrent l'un sur l'autre l'échec qu'ils venaient de subir. Soubise accusa de Broglie d'avoir engagé trop tôt l'action, afin d'en garder, en cas de réussite, l'honneur pour lui tout seul, et de Broglie lui reprocha d'avoir empêché la victoire en le secourant trop tard et même en ne le secourant pas du tout[1].

Dans cette contestation, ce fut Soubise qui, grâce à madame de Pompadour, eut raison. Le vainqueur de Corbach et d'Altenheim fut rappelé et exilé dans ses terres par une lettre de cachet. Le nom du maréchal de Broglie était trop populaire à Paris pour que cette injustice y fût soufferte en silence. On protesta, et publiquement, contre la conduite de la marquise, et ce fut en plein Théâtre-Français que l'indignation générale se manifesta.

On représentait *Tancrède,* et mademoiselle Clairon remplissait le rôle d'Aménaïde ; lorsque l'inimitable actrice déclama ces vers :

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage,
C'est le sort d'un héros d'être persécuté.
Tout son parti se tait ! Quel sera son appui ?
Sa gloire. . . . . .
Un héros qu'on opprime attendrit tous les cœurs !

un cri sortit de toutes les poitrines, le nom du maréchal exilé fut répété par toutes les bouches, et l'opinion, en se prononçant d'une manière aussi énergique, vengea de Broglie des petitesses de madame de Pompadour[2].

Par un singulier revirement des choses, ce fut le général qui avait commencé la guerre de Sept ans qui fut choisi pour remplacer le rival de Soubise. Le maréchal d'Estrées, dont le rappel avait aussi provoqué l'indignation, vit son retour accueilli avec une sorte d'indifférence. On commençait à se lasser de ces changements de ministres et de généraux occasionnés par les caprices d'une femme, et ce fut à peine si

[1] *Vie privée de Louis XV,* III, 152.
[2] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres,* I, 49.

la nomination de M. d'Estrées fut saluée par quelques chansons, dans lesquelles on prétendait qu'il n'était réinstallé dans le commandement qu'au profit de Soubise, et que ce dernier recueillerait l'honneur de ses victoires. Voici quelques couplets faits à ce propos :

Je suis un pauvre maréchal,
Et je redeviens général
Depuis que Broglie en son village
Est renvoyé par Pompadour;
Mais si j'abandonne la cour,
J'y reviendrai selon l'usage,
  Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
  Tôt, tôt, tôt, bon courage,
Y faire admirer mon ouvrage.

Je marche comme un maréchal,
Point du tout comme un général.
Si nous avons quelque avantage,
Soubise en aura tout l'honneur.
Je le lui cède de bon cœur,
Je n'ai point de cœur à l'ouvrage.
  Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
  Tôt, tôt, tôt, bon courage,
Je n'ai point de part à l'ouvrage.

Contades en fut mécontent;
Je devins son aide de camp
Sans vouloir être davantage [1].
Ce procédé ne prit pas bien;
Je m'en ris, je suis citoyen,
C'est un assez beau personnage.
  Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
  Tôt, tôt, tôt, bon courage,
Je n'ai point de part à l'ouvrage [2].

Les armées réunies de d'Estrées et de Soubise remportèrent le 30 août 1762 la victoire de Johannisberg, après

[1] Après sa disgrâce, M. d'Estrées avait servi quelque temps sous M. de Contades.

[2] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, I, 57, 71.

une lutte glorieuse dans laquelle se distingua le jeune prince de Condé [1]. Mais bientôt Soubise, après une succession de désastres, allait être chassé honteusement de la Hesse, lorsque heureusement pour lui on apprit que les préliminaires de la paix venaient d'être signés entre la France et l'Angleterre [2].

Sur mer et dans les colonies, nos troupes n'avaient pas été plus heureuses qu'en Allemagne. Les Anglais firent trois descentes sur nos côtes, ravagèrent Cherbourg ; mais ils furent victorieusement repoussés à Saint-Cast, le 4 septembre 1758, par le duc d'Aiguillon, qui s'était mis à la tête des milices bretonnes [3].

Ce succès, qui débarrassa la France d'ennemis aussi acharnés que dangereux, transporta de joie madame de Pompadour, et elle écrivit ces mots à l'heureux vainqueur :

« C'est avec bien du regret, monsieur, que je ne vous ay pas dit tout ce que je pensois avant-hier sur la gloire dont vous venés de vous couvrir, mais ma teste estoit si douloureuse que je nus de force que pour vous dire un mot. Nous avons chanté aujourd'hui votre *Te Deum*, et je vous assure que ça a été avec la plus grande satisfaction ; j'avois prédit vos succès, et en effet, comment étoit-il possible qu'avec autant de zèle, d'intelligence, une teste aussy froide, et des troupes qui brûloient, ainsi que leur chef, de venger le Roy, vous ne fussiés pas vainqueur ? Cela ne se pouvoit pas. Un petit billet que je vous ay écrit avant votre brillante journée, a du vous faire connoître ma façon de penser pour vous et la justice dont je fais profession. Dites moy, je vous prie, actuellement, si vous estes bien fâché contre moy de n'avoir pas cédé à vos instances et aux belles raisons que vous m'avés conté ; elles ne valoient rien dans le temps, et je les trouverois encore plus détestables aujourd'huy. Un autre n'auroit

[1] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 180.
[2] *Histoire des Français*, par M. Théophile Lavallée, III, 528.
[3] *Vie privée de Louis XV*, III, 176.

pas fait aussi bien que vous ; je serois dans la douleur au lieu d'estre dans la joye ; vous seriés perdu et il y auroit bien de quoy. Osés dire maintenant que ma teste ne vaut pas mieux que la vôtre ; je vous en déffie [1]. »

Ce fut en Angleterre même que le gouvernement français résolut d'aller venger les insultes faites à son territoire. Un immense armement fut préparé, et une flotte, commandée par MM. de la Clue et de Conflans, partit de Toulon et de différents ports de l'Océan pour opérer une descente chez nos voisins, tandis que le célèbre capitaine Thurot, à la tête de ses hardis corsaires, s'embarquait à Dunkerque et se préparait à soutenir l'escadre française. Le sort ne seconda pas nos tentatives ; les vaisseaux de M. de la Clue furent dispersés par la tempête et battus par les Anglais ; ceux de M. de Conflans furent détruits presque sans combat sur les côtes de Belle-Isle ; quant à Thurot, qui était parvenu à débarquer en Irlande, il fut tué après une héroïque défense, et ses navires capturés.

Dans les colonies, malgré le courage de Montcalm et du marquis de Vaudreuil, la France perdit Québec et Montréal ; dans l'Inde, Lally rendit Pondichéry aux Anglais et fut, en récompense d'une défense qu'il avait prolongée autant que possible, accusé de haute trahison, et condamné à mort par le parlement de Paris [2].

Comme remède à tant de maux, M. de Choiseul, qui, depuis le 26 janvier 1761, avait réuni à son département des affaires étrangères celui de la guerre [3], imagina le *pacte de famille*, conclu le 15 août suivant entre tous les princes de la maison de Bourbon, qui, par ce traité, se garantissaient mutuellement leurs États, s'engageaient à faire la guerre con-

[1] Lettres autographes de madame de Pompadour au duc d'Aiguillon conservées au *British Museum*, et publiées en 1857 dans la *Correspondance littéraire*.

[2] *Vie privée de Louis XV*, III, 178 et suiv. — *Histoire des Français*, par M. Théophile Lavallée, III, 515, 521.

[3] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 165.

jointement et à ne point signer de paix séparément les uns des autres [1].

Cette alliance si habilement combinée excita en France un enthousiasme général, et en Angleterre une fureur qui se manifesta par une déclaration de guerre à l'Espagne. Bientôt cependant le ministère anglais se calma et consentit à ouvrir des négociations pacifiques. Ce furent les préliminaires de cette paix entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, signée à Fontainebleau par M. de Choiseul-Praslin, devenu depuis peu ministre des affaires étrangères, à la place du duc de Choiseul son cousin [2], qui firent mettre bas les armes en Allemagne, et qui sauvèrent, comme on vient de voir, le prince de Soubise.

La mort de l'impératrice Élisabeth de Russie, alliée à l'impératrice Marie-Thérèse, et l'avénement de Pierre III, grand ami de Frédéric II, arrivèrent à propos pour le prince, qui, malgré son génie, eût sans doute fini par succomber sous les coups de l'Autriche [3].

En montant sur le trône, le nouveau czar envoya au roi de Prusse un secours de vingt-quatre mille hommes, et sa mort, arrivée peu après, ne changea rien à la nouvelle situation de Frédéric, car l'impératrice Catherine II se déclara neutre [4].

Dès lors la guerre ne pouvait plus durer, car le monarque prussien, profitant de la position que lui faisait l'alliance russe, se hâta de conclure la paix avec la Suède, et Marie-Thérèse, forcée malgré elle de suivre l'impulsion générale, signa avec son ancien ennemi le traité d'Hubertsbourg, le 15 février 1763.

Cinq jours auparavant, le traité de Paris avait rétabli définitivement la bonne harmonie entre la France unie à l'Espagne, l'Angleterre et le Hanovre [5].

[1] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 169.
[2] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 170, 182.
[3] *Le gouvernement de madame de Pompadour*, par M. de Carné.
[4] *Histoire des Français*, par M. Théophile Lavallée, III, 528.
[5] *Le gouvernement de madame de Pompadour*, par M. de Carné.

Ainsi se termina cette fameuse guerre de Sept ans, qui coûta à la France ses colonies dans l'Inde, et dans l'Amérique, deux cent mille hommes et plusieurs centaines de millions[1].

Si le honteux traité de Paris passa presque inaperçu en France, c'est que M. de Choiseul avait su le placer à propos entre le *pacte de famille* et la destruction des Jésuites, prononcée par arrêt du Parlement, aux applaudissements des jansénistes et des philosophes, le 22 février 1764[2].

Dans la lutte engagée par M. de Choiseul contre la célèbre compagnie de Jésus, le ministre était fortement soutenu par madame de Pompadour, qui avait plusieurs motifs pour ne la point aimer. D'abord, les Jésuites étaient les partisans du Dauphin; ensuite, ils étaient soutenus par l'archevêque de Paris, et elle ne pardonnait pas à ce prélat le maintien plein de dignité qu'il gardait en face d'elle. De plus, elle ne pouvait oublier qu'il lui avait refusé la permission de faire célébrer la messe dans sa maison de Paris[3]. En outre, plusieurs membres de la compagnie, notamment les PP. Griffet et Dumas, n'avaient pas craint, elle présente, de blâmer dans leurs sermons la vie que menait le Roi[4]. Enfin, comme nous le raconterons tout à l'heure, ils n'avaient pas cru devoir la servir lorsqu'elle voulut obtenir la place de dame du palais de la Reine. C'étaient là peut-être des griefs de peu d'importance, mais aux yeux de la marquise ils ne parurent pas tels, et elle contribua de tout son pouvoir à la chute de la compagnie.

Victorieuse, elle railla ceux qu'elle avait renversés, et composa, dit-on, sur eux, le couplet que l'on va lire :

Capitaines que l'on réforme
Et qui partout publiez

1 *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 187. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, IX.

2 *Mémoires du maréchal de Richelieu*, IX, 313. — *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 194.

3 *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 359.

4 *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 339, 372, 378, 379; VII, 133.

Que c'est une injustice énorme
Que l'on vous ait ainsi rayés;
A tort chacun de vous crie :
Un coup plus inattendu
Nous pétrifie,
Jésus lui-même a perdu
Sa compagnie [1].

Dans le public, on loua la marquise de son triomphe; on la compara à Agnès Sorel, et on feignit d'avoir retrouvé une ancienne prophétie conçue en ces termes :

Au livre du Destin, chapitre des grands rois,
On lit ces paroles écrites :
« De France Agnès chassera les Anglois,
Et Pompadour les Jésuites [2]. »

Après sa mort même, on rappela encore cette victoire remportée par la maîtresse de Louis XV sur la compagnie de Jésus dans une épigramme dirigée contre M. de Choiseul et madame de Grammont, sa sœur, et qui commençait ainsi :

Après avoir détruit l'autel de Ganymède,
Vénus a quitté l'horizon [3]...

Madame de Pompadour et M. de Choiseul avaient rencontré dans la majorité des membres du Parlement de Paris des ennemis implacables des Jésuites. On sait que ce tribunal d'une question commerciale fit une question religieuse, et à propos d'une faillite ordonna le dépôt au greffe d'un exemplaire des constitutions de l'ordre [4]. Une estampe du temps représentait le ministre et la maîtresse arquebusant à bout portant une foule de Jésuites, dont les cadavres, arro-

[1] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, I, 205.

[2] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, I, 90.

[3] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, II. — Ces mots : *l'autel de Ganymède*, qui ont paru inexplicables à M. Ravenel, ne signifient pas autre chose que l'ordre des Jésuites, auquel ses adversaires ont prêté des vices infâmes.

[4] *Clément XIV et les Jésuites*, par M. Crétineau-Joly, 3e édition, 107.

sés d'eau bénite par le Roi, étaient mis dans des fosses que creusait le Parlement en robe[1].

Le Parlement de Paris était alors en bons termes avec le gouvernement, mais il n'en avait pas toujours été ainsi. Presque entièrement composé de jansénistes, il avait cru pouvoir s'opposer, par mesure de police générale, aux billets de confession exigés des mourants par l'archevêque de Paris Christophe de Beaumont, zélé soutien de la constitution *Unigenitus*. Ce serait se tromper que de croire que le seul salut des âmes de ceux à qui on refusait les sacrements dictait cette conduite aux magistrats : il s'agissait ici beaucoup moins d'un point de la doctrine catholique que d'une question toute personnelle. Toujours ils avaient refusé d'enregistrer la bulle, et c'était le grand conseil qui l'avait transcrite sur ses registres[2]. Aux yeux du Parlement, elle n'existait donc pas; mais le gouvernement ne pensait pas de même. Louis XV reconnaissait et admettait la constitution *Unigenitus;* il voulut que son Parlement la reconnût ou l'admît, ou du moins qu'il ne poursuivit pas, comme il le faisait, les curés de Paris, presque tous constitutionnaires. Les magistrats ne tinrent aucun compte des ordres du Roi; ils poursuivirent le curé de Saint-Étienne du Mont pour avoir successivement refusé d'administrer deux jansénistes, l'oncle et le neveu, et députèrent à l'archevêque de Paris les gens du Roi pour lui demander la suppression des billets de confession.

M. de Beaumont refusa de se départir d'un usage qu'il prétendit avoir trouvé établi dans son diocèse[3], et la lutte continua.

Ni l'un ni l'autre des adversaires ne voulait céder, et l'archevêque, croyant qu'il était de son devoir d'aller même au-devant des occasions, suscita bientôt, à propos de la

[1] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, I, 90.

[2] *Le gouvernement de madame de Pompadour*, par M. de Carné.

[3] *Journal historique du règne de Louis XV*, II (20 mars et 29 décembre 1750).

nomination d'une supérieure à l'Hôpital général, une querelle qui se termina par la cessation des fonctions du Parlement .

Quatre mois après, il les reprit; mais toujours animé de la même colère contre les constitutionnaires, contre le grand conseil auquel le Roi renvoyait tous les procès qu'il intentait aux curés et aux porte-Dieu des paroisses, à cause des refus de sacrements[2], il poussa la hardiesse jusqu'à prononcer par arrêt la saisie du temporel de l'archevêque de Paris[3].

Plusieurs années se passèrent dans ces luttes stériles, et l'énumération des arrêts rendus et des arrêts cassés fatiguerait le lecteur sans rien lui apprendre. Tout à coup la politique suivie par le Roi devint totalement différente... Renonçant aux rigueurs qu'il déployait contre le Parlement, dont il avait exilé les enquêtes et requêtes en différentes villes, et la grand'chambre à Pontoise d'abord, puis à Soissons[4], on le vit rappeler ceux contre qui il avait sévi, imposer silence sur les affaires de la religion[5], et condamner à leur tour à l'exil l'évêque d'Orléans[6], l'évêque de Troyes[7], l'archevêque de Paris[8] et l'archevêque d'Aix[9].

Le Parlement triompha donc; mais il se montra peu généreux dans la victoire, car il fit brûler par le bourreau l'instruction pastorale d'un évêque exilé, et celui-ci cassa intrépidement, de sa propre autorité, l'arrêt qui condamnait au feu son mandement, après avoir préalablement excommunié quiconque lirait la sentence rendue contre lui[10].

[1] Juillet 1751.

[2] 1er décembre 1751, 29 mars, 15 avril, 18 avril, 29 avril, 3 mai, 15 septembre 1752.

[3] *Journal de Barbier*, V, 308. — Le 15 décembre 1752.

[4] 7 mai 1753.

[5] 4 septembre 1754.

[6] 20 novembre 1754.

[7] 2 janvier 1755.

[8] 2 décembre 1754.

[9] 9 février 1755.

[10] 12 avril 1756.

On était loin, comme on le voit, d'observer sur les affaires de religion le silence imposé par le Roi, et le Parlement abusait trop du singulier revirement de la politique royale, motivé par le besoin que les ministres avaient de l'enregistrement de quelques édits.

Louis XV voulut en finir avec toutes ces querelles, et il tint un lit de justice dans lequel il fit enregistrer : 1° une déclaration renouvelant le silence sur les matières de la bulle, ordonnant que les actions civiles concernant l'administration et le refus des sacrements seraient portées devant les juges royaux pour les cas privilégiés, et au surplus proclamant amnistie générale pour le passé; 2° un édit supprimant deux chambres des enquêtes et tous les présidents des cinq chambres des enquêtes, et ordonnant qu'à l'avenir les trois chambres restantes seraient présidées par un des présidents à mortier; 3° une déclaration contenant règlement pour la discipline du Parlement[1].

Le lendemain, les cinq chambres des enquêtes, les deux des requêtes et même une partie des membres de la grand'chambre remirent leurs démissions au premier président.

Les choses en étaient là lorsqu'eut lieu l'attentat commis par Damiens sur le Roi, qui attribua la connaissance de ce crime à ce qui restait du Parlement, assisté des pairs du royaume. Les membres démissionnaires crurent devoir profiter de cette occasion pour reprendre des fonctions qu'ils regrettaient peut-être d'avoir perdu; ils se réunirent chez le président d'une des chambres des enquêtes, aussi démissionnaire, M. Dubois, et lui firent écrire au premier président la lettre suivante : « Monseigneur, MM. des enquêtes et requêtes, consternés de l'horrible nouvelle qui se répand dans Paris, n'ont pu se refuser aux sentiments d'amour qui les attachent à la personne du Roi. Ils se sont mutuellement avertis de se rendre à cinq heures du matin au Palais, à l'effet

[1] 13 décembre 1753.

d'y attendre les ordres qu'ils vous prient, monseigneur, de leur obtenir et de leur apporter, afin qu'ils puissent être en état de donner en cette occasion des marques de leur fidélité[1]. »

Ce fut au Dauphin, à qui le Roi avait délégué ses pouvoirs durant les premiers temps de sa maladie, que M. de Maupeou remit cette lettre. Le Dauphin était l'ami des Jésuites, et par conséquent peu porté pour le Parlement. Il répondit que l'affaire était trop délicate pour qu'il y donnât de lui-même une solution.

Peu satisfaits des paroles du Dauphin, et pensant sans doute qu'il n'avait pas trouvé dans la lettre assez de sentiments de repentir, deux démissionnaires, MM. Desvieux et de Cotte, rédigèrent une seconde supplique, que le président Dubois refusa, dit-on, de signer. Elle était ainsi conçue : « Accablés, consternés par la nouvelle de l'exécrable parricide attenté sur la personne du Roi, craignant que dans les premiers moments où nos esprits étaient saisis du malheur affreux auquel la France vient d'échapper, nous n'ayons exprimé qu'imparfaitement tous les sentiments dont nos cœurs sont pénétrés, à peine rendus à nous-mêmes par la certitude de la conservation des jours précieux de Sa Majesté, uniquement occupés à employer les moyens de la convaincre de toute l'étendue de notre amour, nous supplions avec les instances les plus fortes et les plus respectueuses le meilleur et le plus chéri des rois de nous donner des ordres que nous n'avons cessé d'attendre avec la plus vive impatience, qui nous mettent en état de consacrer le reste de nos jours, conformément à nos désirs les plus ardents, au service que nous lui avons voué par serment, et de continuer à lui donner des preuves de notre attachement sans bornes, de la fidélité, de la soumission la plus parfaite et du zèle infatigable dont nous ne cessons d'être animés pour le bien de son service. Nous connoissons trop sa justice et sa bonté

[1] *Journal de Barbier*, VI, 431.

pour ne pas nous livrer sans réserve sur ce qui fait l'objet de nos alarmes[1]. »

Malgré sa platitude, cette lettre n'eut pas plus de succès que la première, et la cour ne rappela pas les démissionnaires. Parmi eux se trouvait le président d'une des chambres des enquêtes, Durey de Meinières, magistrat très-instruit sur les matières de jurisprudence et grand soutien des droits du Parlement, qu'il avait toujours défendus avec énergie. Son opposition avait déplu au gouvernement, et le Roi, irrité contre le président, avait refusé d'abord à son fils une place d'enseigne aux gardes, puis une place dans la magistrature. Après plusieurs démarches infructueuses, le duc de Biron, colonel des gardes françaises, lui conseilla de s'adresser à la marquise, et obtint pour lui une audience. Madame de Pompadour s'était empressée de l'accorder[2]. Elle voulait voir en face l'un des chefs de cette magistrature qui s'opposait avec tant de vigueur aux volontés de Louis XV, lui exposer ses propres théories sur ce sujet, et peut-être le gagner à ses intérêts. La conversation du président et de la marquise nous a été conservée. Elle est assez intéressante, bien qu'un peu longue, pour être reproduite en entier. C'est « l'une de ces bonnes scènes où Roxelane échange ses voiles de gaze contre le péplum d'Agrippine[3] ».

M. de Meinières se rendit à Versailles le 26 janvier 1757, et fut introduit chez madame de Pompadour par le valet de chambre Gourbillon. Mais laissons la parole au président lui-même[4] :

[1] *Journal de Barbier*, VI, 447.

[2] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 364, 365. — *Nouveaux mélanges de la Société des bibliophiles français*, I, 133.

[3] *Le gouvernement de madame de Pompadour*, par M. de Carné.

[4] Cette conversation a été imprimée dans les *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 365, et dans les *Nouveaux mélanges de la Société des bibliophiles français*, I, 140. — Cette dernière version, reproduite d'après les manuscrits de M. de Meinières, est plus détaillée que la première. Nous avons suivi le texte des *Mémoires du maréchal de Richelieu*, en donnant les variantes les plus importantes fournies par l'édition due aux soins des bibliophiles français.

« Madame de Pompadour étoit seule, debout auprès du feu. Elle me regarda de la tête aux pieds avec une hauteur qui me restera toute la vie gravée dans l'esprit; elle avoit la tête sur l'épaule et ne fit aucune révérence, et me mesurant de la tête aux pieds de la façon la plus imposante. Quand je fus assez près d'elle, elle dit d'un ton de colère à son valet de chambre, qui étoit indécis sur le siége qu'il me donneroit : « Tirez une chaise. » Il la plaça vis-à-vis d'elle et si près que mes genoux n'étoient pas à un pied de distance des siens.

» Quand nous fûmes assis tous deux et que le valet de chambre fut sorti, je dis à madame la marquise, d'un ton de voix mal assurée et avec un peu de tremblement :

» — Madame, je désirois avec le plus grand empressement d'avoir l'honneur de vous assurer de mon profond respect, afin que vous puissiez vous convaincre que je suis incapable des cabales dont on m'accuse ; j'espère que lorsque vous serez persuadée, madame, de l'injustice de cette imputation dont mon fils est la victime, votre inclination pour protéger l'innocence et venir au secours des malheureux vous portera à m'accorder votre protection pour obtenir à mon fils une place de cornette dans un régiment de cavalerie ou d'enseigne dans le régiment des gardes. J'ai eu la douleur de tenter inutilement de le mettre d'abord au grand conseil; le Roi lui a refusé les provisions. Le duc de Biron l'a proposé à Sa Majesté pour une enseigne, et le Roi l'a rejeté d'une façon dont le souvenir m'est bien amer; en sorte que je vois mon fils exclu de tout état à cause de moi, sans que je puisse savoir quel est mon crime. »

» Pendant tout ce discours, qui ne laissa pas que d'être long pour quelqu'un qui se mourait de peur en commençant, madame la marquise avait les yeux fixés sur moi d'une manière toute propre à me déconcerter ; elle était droite comme un jonc sur son fauteuil, et elle fit seulement une petite inclination de corps lorsque je lui parlai de son penchant naturel à obliger.

» Quand j'eus fini, elle prit la parole très-vivement et elle me dit[1] :

« — Comment, vous ignorez votre crime? Vous n'avez donc pas un ami?

» — Vous voyez, madame, que j'en ai, puisque c'est par des amis que j'ai obtenu la faveur de vous faire ma cour aujourd'hui ; mais aucun d'eux ne connoît la cause du traitement que j'éprouve.

» — Et ignorez-vous aussi la considération dont vous jouissez?

» — Je n'aurois pas cru qu'on me fît un crime de la considération que j'ai pu acquérir dans mon état.

» — Entendons-nous donc. Cette considération, vous le savez bien, est fondée sur l'utilité dont vous êtes à votre compagnie par vos livres, vos manuscrits, vos recherches; vous fournissez des citations, des autorités, des titres, pour des remontrances qui ont le plus souvent déplu; Sa Majesté en a conservé contre vous une prévention qu'il n'est pas possible d'effacer. »

» Ma timidité diminuait à mesure que j'entrois en matière; je répondis d'un ton très-ferme[2] :

» — Mon inquiétude est bien soulagée, madame, puisque j'apprends que le fondement des préventions du Roi est mon utilité pour une compagnie dont je suis membre. J'ai travaillé toute ma vie, il est vrai, pour faire des recherches sur l'histoire et le droit public; ma compagnie trouvant les matériaux chez moi, au lieu de les aller puiser avec un grand travail dans plusieurs bibliothèques[3], j'ai cru, comme citoyen, comme magistrat et comme membre d'un corps

[1] Le paragraphe précédent et le premier membre de phrase de celui-ci ne se trouvent que dans la version publiée par la Société des bibliophiles français.

[2] Cette phrase ne se trouve que dans la version des *Mélanges* des bibliophiles français.

[3] Tout ce qui suit, jusqu'à la réponse de madame de Pompadour, étant singulièrement abrégé dans les *Mémoires du maréchal de Richelieu*, nous avons suivi la version des *Mélanges* des bibliophiles français.

dont les intérêts me sont chers, devoir lui procurer tous les secours qui étoient en mon pouvoir. Je ne suis nullement garant de l'emploi qu'ils ont pu faire des autorités que je leur ai indiquées. Je ne leur ai rien donné qui ne soit répandu dans les livres les plus connus, je leur ai seulement facilité les moyens de trouver ce qu'ils cherchoient; mais ce que je ne leur aurois pas fourni, ils l'auroient trouvé ailleurs, seulement avec plus de peine et de perte de temps. Vous êtes judicieuse, madame; je prends la liberté de vous conjurer de peser si cette faute, à supposer que c'en soit une, est de nature à rendre mon fils indigne de tout emploi dans la robe ou dans l'épée. J'ai cru faire bien en servant une compagnie dans laquelle je suis depuis vingt-six ans. Je veux que ce soit une faute; mais, madame, est-ce à mon fils à en supporter la peine? C'est à moi. Le Roi connoît mon respectueux attachement pour sa personne; qu'il me punisse, je ne murmurerai pas; mais qu'il punisse mon malheureux fils de la conduite que j'ai tenue, et que je ne croyois pas capable de lui déplaire, je prends la liberté de vous dire, madame, que je ne reconnois pas là cette bonté ordinaire du Roi, qui n'a jamais enveloppé dans sa disgrâce les parents de ceux de ses sujets auxquels il se croit obligé de marquer son mécontentement.

» — Le Roi est le maître, monsieur; il ne juge pas à propos de vous marquer son mécontentement personnellement, il se contente de vous le faire éprouver en privant monsieur votre fils d'un état; vous punir autrement, ce seroit commencer une affaire, et il n'en veut pas; il faut respecter ses volontés. Je vous plains cependant, et je voudrois que vous me missiez à portée de vous rendre service. Vous savez que le Roi désire la soumission de messieurs des enquêtes et des requêtes qui ont donné leur démission, qu'il a donné des preuves de bonté à ceux qui ont écrit des lettres privées : si vous voulez en écrire une, et engager plusieurs autres à en écrire de semblables, ce seroit un service que vous rendriez au gouverne-

ment, dans les circonstances présentes, que je pourrois faire valoir, et alors vous pourriez espérer quelque changement dans les dispositions du Roi à votre égard ; mais quand je ne pourrai assurer le Roi que de votre respect et de votre attachement en paroles, le Roi répondra : Qu'a-t-il donc fait pour me le prouver ?

» — Je suis, madame, bien malheureux, car il ne m'est pas possible de me prêter à écrire une lettre particulière pour retirer la démission que j'ai donnée ; je crois cette démarche inutile pour le Roi, dangereuse pour la compagnie, et déshonorante pour un fidèle magistrat. Écrire une lettre pour retirer ma démission, tant que les motifs qui me l'ont fait donner subsistent, c'est avouer ou une prévarication ou une légèreté. Un magistrat qui fait cet aveu, s'expose à encourir la punition qu'il mérite ou à obtenir grâce comme un criminel. Un tel magistrat ne peut remonter sur son tribunal avec honneur. J'ajoute que cette lettre est dangereuse pour ma compagnie : quand nous aurons tous demandé la restitution de nos démissions, sans connoître les suites de nos demandes, le Roi pourra faire le choix de ceux à qui il jugera à propos de les rendre, sans que les autres aient rien à dire, parce qu'ils s'estimeront heureux de n'avoir pas été compris dans le triage ; alors ceux qui auront demandé à rentrer au Parlement auront à se reprocher d'avoir été la cause de cette distinction mortifiante pour des personnes qui ont donné ces démissions pour le maintien de la compagnie. Je ne me pardonnerois jamais, madame, d'être la cause des peines de l'un de mes confrères. Cette demande, d'ailleurs, seroit déshonorante pour moi, qui ai acquis quelque estime dans mon corps et qui ai toujours marché dans la même ligne. Je vous ouvre donc mon cœur, madame, avec confiance ; je ne puis me prêter à cette démarche, sans me rendre malheureux en pure perte. Ne croyez pas que cet exemple fût suivi d'un grand nombre d'autres lettres ; je ne m'attirerois que des reproches durs, et personne ne m'imiteroit ; je devien-

drois suspect, inutile, et je ne pourrois jamais, madame, vous être utile que dans ma compagnie, et dans l'alternative ou de perdre mon honneur ou de voir mon fils privé d'un état, je ne balance pas[1]. Je finirai, madame, par une considération qui me paroît décisive pour moi, indépendamment de toutes celles que j'ai eu l'honneur de vous expliquer. Il y a quatre ans que je ne vais presque plus au palais, que je cherche un acquéreur et que je voudrois pour toutes choses au monde en être sorti, pour n'y plus rentrer. On sait que c'est là mon seul désir. Que voudroit dire que je redemandasse un office dont on n'ignore pas que je veux me défaire? Si je l'osois, je demanderois plutôt mon remboursement. Vous sentez donc, madame, que je suis moins dans le cas que personne de demander ma démission. »

» Pendant que je parlois, madame de Pompadour avoit les yeux attachés sur moi, et elle me regardoit de manière à me déconcerter, si je n'avois pas été aussi persuadé que je l'étois. Quand j'eus fini, elle prit un air plus serein et me dit d'un ton d'amitié :

« — Monsieur le président de Meinières, j'ai envie de vous faire plaisir, mais cela ne sera pas possible parce que vous ne vous prêtez à rien. Vos raisons ne sont pas plausibles. D'abord, on ne vous accorderoit pas tout de suite ce que vous désirez pour votre fils, ainsi ne craignez pas que votre conduite parût être le prix d'une grâce; ensuite, si personne n'imite votre exemple, ce ne sera pas votre faute; il faut bien que quelqu'un de vous commence par se soumettre au Roi. Répondez-moi à cela.

» — Si mon fils n'obtient pas dans ce moment la grâce que je demande au Roi, mon fils n'en sera plus susceptible, car il a vingt-deux ans, et c'est bien tard entrer au service; tandis qu'en écrivant sur-le-champ, je me déshonore. Quand je désire placer mon fils dans un régiment, je veux mettre

[1] Ce qui suit, jusqu'à la reprise de la parole par la marquise, ne se trouve que dans les *Mélanges* des bibliophiles français.

au service le fils d'un homme d'honneur et non le fils d'un homme déshonoré. »

» Madame de Pompadour se mit à rire et me dit avec une éloquence admirable[1] :

« — Je suis étonnée d'entendre parler de l'honneur de messieurs du Parlement, comme s'il y avoit de l'honneur à désobéir au Roi, à suspendre le cours de la justice et à mettre le désordre dans le gouvernement. On fait consister, au contraire, l'honneur françois à reconnoître ses torts, sa légèreté et la précipitation d'une demande contraire à toute règle, à toute bienséance, à tâcher, par une conduite différente, à effacer dans l'esprit du Roi et de ses sujets la mauvaise impression qu'une action de cette nature doit y causer. J'honore la magistrature, mais il n'y a rien que je ne fisse pour n'avoir point à faire de reproches à ce tribunal auguste, à ce premier parlement du royaume, à cette cour de France qui fait d'elle-même un éloge si pompeux dans toutes ses remontrances. Comment se peut-il que cette cour si sage, qui veut sans cesse rectifier le gouvernement, se porte dans un quart d'heure à des extrémités pareilles, et ne suive que sa passion, son ressentiment, son aveuglement, sa fureur même, jusqu'à donner ses démissions ? C'est avec ces insensés, monsieur, que vous avez donné votre démission, et vous mettez votre honneur à ne point vous détacher d'eux ; vous préférez de voir souffrir le royaume, les finances, l'État, et vous faites consister en cela votre honneur ! Ah ! ce n'est pas là l'honneur d'un sujet attaché à son roi, ni celui d'un citoyen ! »

» J'avoue[2] que je fus émerveillé de la facilité de l'élocution, de la justesse des termes, que je ne rends peut-être qu'imparfaitement, et que je la considérois avec autant de

[1] Ce petit membre de phrase n'est pas dans les *Mémoires du maréchal de Richelieu*.

[2] Ce paragraphe et le suivant ne se trouvent que dans les *Mélanges* des bibliophiles français.

plaisir que d'attention en l'entendant parler si bien. Il falloit parler à mon tour, et j'avoue que l'étonnement où j'étois m'avoit fait une telle diversion qu'à peine je songeois que j'aurois à lui répondre, et peut-être fut-ce un bonheur pour moi, car si je m'étois occupé de mon embarras pour répliquer, j'aurois été tellement frappé de mon infériorité que je serois demeuré muet ; mais je m'accrochai au mot d'insensés, qui lui étoit échappé, et je lui dis :

« — Madame, ai-je pu faire autrement que de donner ma démission ?

» — Vous avez fort bien fait, me dit-elle, il faut dans un corps en suivre tous les mouvements : la vôtre, d'ailleurs, a été donnée séparément, elle n'est pas du 13 décembre, elle est datée du 14, et vous ne l'avez donnée que le 15 ; il n'y a rien à dire, et je serois la première à vous blâmer si vous ne l'aviez pas fait.

» — Est-il possible, madame, que je puisse me prêter à une démarche privée que vous désirez ? elle ne seroit ni concertée ni convenue avec mes confrères, elle détruiroit une démarche faite de concert et en commun ; il ne peut y avoir que du déshonneur à tenir cette conduite.

» — Ah ! monsieur de Meinières, ne me tenez pas ce langage. Où trouvez-vous, je vous prie, qu'il y ait du déshonneur à faire une démarche qui est celle du devoir, de l'honneur et du citoyen ?

» — Je n'examinerai pas, madame, s'il doit résulter ou non du déshonneur, mais examinez simplement le fait. Ceux qui ont écrit des lettres particulières, ou n'osent pas l'avouer, et prouvent par là qu'ils ne pensent pas avoir bien fait, ou s'ils l'avouent, ils essuient tant de reproches qu'ils sont obligés d'en faire des excuses à leurs confrères. Le président de Corberon a écrit à M. le chancelier : toute sa chambre lui a tourné le dos et ne veut plus le voir ; il va de porte en porte humblement supplier ses confrères de lui rendre leur amitié, et il n'essuie que des dégoûts et des affronts ; je vous l'avoue,

madame, je n'ai pas le courage de jouer ce personnage[1]; et si à la suite de ces lettres particulières il y a un triage de quelques-uns de nous, comme je le crains fort, on leur en attribuera la cause. Quels déboires, alors, n'auront-ils pas à essuyer!

» — Je n'entends pas pourquoi ces messieurs se cachent d'avoir bien fait; c'est sans doute qu'ils ne sont pas encore en assez grand nombre pour se déclarer, ils craignent les emportements de vos messieurs. Je ne les approuve pas de cacher une bonne action.

» — Madame, il faut qu'elle ne soit pas honnête, puisqu'on la cache; il étoit si simple de profiter de la circonstance malheureuse de cet horrible assassinat et du zèle avec lequel nous offrions tous nos services!

» — J'en conviens avec vous, mais la lettre du président Dubois étoit si étrange!

» — Ce n'est pas la seule qu'il ait écrite, et c'est la seule dont on ait donné connoissance ici[2]; il falloit d'ailleurs considérer, plutôt que cette lettre, l'assiduité de messieurs des enquêtes depuis cinq heures du matin jusqu'à huit heures du soir, chez le premier président ou au palais; leur persévérance à demander des ordres étoit plus expressive que les lettres d'un particulier qui, écrivant au nom d'un corps, étoit peut-être gêné dans ses expressions[3]. J'en ai écrit une le même jour, à dix heures du soir, à M. le premier président : elle rendoit tout le sentiment dont j'étois affecté. M. le premier président a feint de ne l'avoir pas reçue. Les mouvements du cœur que cette lettre exprimoit au naturel m'étoient communs avec tous les sujets du Roi, et en parti-

[1] Le paragraphe qui suit se trouve dans les *Mélanges*. Nous le substituons à la phrase qui se trouve à la même place dans les *Mémoires du maréchal de Richelieu*, et qui est peu claire.

[2] Ce membre de phrase est dans les *Mélanges*; il est défiguré dans les *Mémoires du maréchal de Richelieu*.

[3] Ce qui suit, jusqu'à la fin de la réponse du président, se trouve dans les *Mélanges*.

culier avec les membres de la compagnie. Rien n'étoit plus simple que de profiter de la disposition actuelle de la compagnie, qui montroit le plus grand zèle et la meilleure volonté pour ce que le Roi désiroit. Au lieu de saisir cette occasion, on s'amuse à épiloguer la lettre du président Dubois, et j'avouerai, madame, que je ne comprends pas comment, au milieu des alarmes où on devoit être sur les jours du Roi, on conservoit assez de sang-froid et de présence d'esprit pour disséquer une lettre du président Dubois. Dès ce moment, nous avons senti qu'on ne vouloit pas nous accorder des ordres pour rentrer, parce que si on nous les donnoit on ne pourroit pas exécuter le triage qu'on avoit tant à cœur.

» — Je conviens qu'il eût été fâcheux qu'on n'ait pas saisi cette occasion, et que la seconde lettre du président Dubois et la vôtre aient été ignorées. Le Roi a vu la vôtre et en a été fort content[1]. Pour ce qui est du triage que vous craignez tant, vous ne me le direz pas, monsieur de Meinières; mais si je pouvois vous prendre à foi et à serment, vous conviendriez qu'il y a tel sujet dans le Parlement dont la compagnie seroit fort aise d'être débarrassée.

» — Je repasse dans mon esprit, madame, qui pourroit vous paroître devoir être éloigné du Parlement, et j'avoue que je n'en connois aucun qui n'ait, dans ma compagnie, son genre d'utilité et de l'attachement à ses devoirs : ceux, madame, contre lesquels, dans ce pays-ci, on parle le plus mal, sont ordinairement les meilleurs serviteurs du Roi, et ceux qu'on a le plus d'intérêt à conserver ; et il leur arrive ce qui m'est arrivé : s'appliquant aux devoirs de leur état, instruits plus exactement des objets qui le concernent, ils proposent, dans les circonstances, des avis réfléchis et préparés pour ainsi dire dans le cabinet ; l'arrêté, fait en conséquence, n'a pas le bonheur de plaire dans ce pays-ci ; on n'en sait pas toujours mauvais gré à la compagnie qui l'a

[1] La phrase qui suit est dans les *Mélanges*.

madame, je n'[illegible] laquelle il n'eût point été
et si à la s[illegible] proposé et on est indisposé
quelques[illegible] souvent suivi, il est perdu ; et
attribuer[illegible] son avis comme on le pense,
à essr[illegible] il faut dire
» [illegible] faire ? Les honnêtes gens ne
d'r[illegible] ils se perdent en proposant toujours ce qu'ils
e[illegible] de proposer ; pour ne point indisposer
les ministres ou messieurs les gens de cour, il faudroit qu'ils
eussent des sentiments qu'on ne suivroit jamais, ou qu'en
choisissant celui qu'ils estiment le meilleur, ils eussent des
moyens d'empêcher que ceux qui opinent après eux ne se
rangent à leur avis, car s'il leur arrive d'avoir eu raison ou
d'avoir été chefs d'avis cinq ou six fois dans leur vie, ils
sont notés, et à la première occasion ils sont punis plus
sévèrement que les autres. Cela est-il juste, madame? est-ce là
le moyen de maintenir la liberté des suffrages, qui est de
l'essence des délibérations ?

» — Il ne s'agit pas, monsieur de Meinières, de gêner les délibérations, mais de diminuer, au contraire, la tyrannie qu'exercent sur les esprits ces messieurs-là dont vous parlez, et je vois bien que nous ne serons pas plus d'accord sur cela que sur tout le reste, et j'en suis fâchée. C'est la trop grande bonté du Roi qui vous a rendus et vous rend trop entreprenants et si difficiles. Sa bonté se lassera, il veut être le maître ; n'allez pas attribuer aux ministres les ressentiments du Roi, comme vous faites toujours [1]. Il ne s'agit point d'eux, c'est ici le Roi qui est personnellement blessé et qui, par lui-même et sans y être en aucune façon excité par personne, veut être obéi. Qui êtes-vous donc, messieurs du Parlement, pour résister aux volontés de votre maître? Croyez-vous que Louis XV n'est pas un aussi grand roi que Louis XIV ? Pensez-vous que le Parlement soit composé de magistrats supérieurs en qualités et en vertus à ceux qui le composoient

[1] Les mots qui suivent, jusqu'à : *Qui êtes-vous donc*, etc., ne se trouvent que dans les *Mélanges*.

sous le prédécesseur du Roi? Je le voudrois bien, mais il s'en faut bien qu'ils leur ressemblent. Considérez vous-même ce qu'a été le Parlement depuis 1673, après que Louis XIV lui eut ôté les remontrances, jusqu'en 1715, et vous verrez que jamais le Parlement n'a été plus grand et plus considéré que dans ce temps-là. Pourquoi trouvez-vous extraordinaire qu'on vous ramène à l'exécution de l'ordonnance de 1667, lorsque le Parlement qui existoit alors ne se plaignit pas après le lit de justice de 1673, qui fut le plus rigoureux? »

« La rapidité[1] et la vivacité avec laquelle madame de Pompadour me débita ce discours, m'étonna, m'embarrassa, et me fit lâcher fort indiscrètement à mi-voix : *Ils ne l'osèrent pas ;* elle m'entendit, et reprit avec feu :

» — Y songez-vous, monsieur de Meinières! ils n'osèrent pas! et vous l'osez! Mais le Roi est-il donc moins puissant que son bisaïeul? Ils ne l'osèrent pas! Ah Dieu! quelle expression! Je sais bien que c'est là la manière de penser de messieurs du Parlement, mais peu l'avouent, et je suis fâchée de savoir que vous ayez aussi ce sentiment.

» — Excusez, madame, ma franchise, je ne connois pas le langage de la cour, ma timidité naturelle ne me laisse pas toujours le choix des termes ; si je n'ai pas le bonheur de m'exprimer comme je devrois, j'en dois tirer au moins cet avantage près de vous, madame, c'est que je me fais connoître pour ce que je suis, sans talent et sans art, et par conséquent incapable des intrigues et des cabales dont on m'accuse. Je reviens, madame, à l'expression qui vous a blessée ; elle ne part pas de l'opinion qu'elle paroît présenter d'abord, que l'autorité de Louis XV soit moindre que celle de Louis XIV ; je pense que celle de son successeur est même supérieure. Quelle différence, en effet, d'un Roi qui aime la vérité, qui veut la connoître, qui sait qu'il y a des lois, qui

[1] Ce paragraphe, jusqu'à la réponse de madame de Pompadour, est dans les *Mélanges*.

veut qu'elles soient respectées, et d'un monarque qui ne veut qu'on reconnoisse d'autres lois que sa volonté. Notre Roi ne veut gouverner ses peuples que par la justice, et par conséquent il sera toujours plus grand que son bisaïeul. Les magistrats n'osoient pas sous le dernier règne, parce qu'il ne vouloit pas les entendre ; ces magistrats l'osent aujourd'hui, parce que le Roi leur a dit qu'il les écouteroit toujours favorablement. C'est un grand malheur, madame, quand un prince ne veut pas écouter ceux qui sont préposés par leur institution pour l'avertir des surprises qui peuvent lui être faites, et, qu'il me soit permis de le dire, Louis XV ne seroit pas aujourd'hui surchargé des dettes immenses contractées par Louis XIV, si messieurs du Parlement qui vivoient sous son règne avoient opposé quelque résistance à ce torrent de créations d'offices et rentes sur la ville, qui accablent à présent l'État. »

» Madame de Pompadour[1] se leva en me disant fort gracieusement :

« — Je vois bien que je ne gagnerai rien auprès de vous ; je n'en n'entre pas moins dans votre peine; j'ai été mère, et je sais ce qu'il doit vous en coûter pour laisser votre fils dans cet état. »

» En me disant cela, elle me menoit du côté de la porte. Je lui répondis en peu de mots :

« — Je vous supplie au moins, madame, de vouloir bien me rendre une justice entière auprès de Sa Majesté, et de lui dire que vous m'avez peut-être trouvé arrêté dans mes sentiments, mais que vous m'avez jugé absolument incapable de cabales et d'intrigues. Je prends encore la liberté de vous conjurer de l'assurer que, quelque peine qu'il puisse me faire éprouver dans le cours de ma vie, je ne lui serai pas moins très-tendrement et très-respectueusement attaché. »

» Elle me fit une inclination de tête et partit comme un trait pour passer dans sa chambre à coucher, où il y avoit du

[1] Ce paragraphe et les suivants sont empruntés aux *Mélanges*.

monde. En s'en allant, elle ne cessa de me regarder jusqu'à ce que j'eusse fermé la porte sur moi, et je m'en allai rempli d'étonnement et d'admiration. »

Le président de Meinières n'eut pas la place qu'il demandait pour son fils, ou du moins il ne l'obtint que beaucoup plus tard[1], mais il gagna à cette rencontre qu'il eut avec la marquise, de ne pas être compris parmi les seize conseillers ou présidents du Parlement envoyés en exil par une lettre de cachet. La grand'chambre, dont quelques membres étaient seuls restés en fonctions depuis les démissions des enquêtes et requêtes, fit en vain des remontrances au Roi; Louis répondit qu'il avait puni des *particuliers* pour des raisons à lui personnelles, qu'il n'admettait pas que le Parlement intercédât pour des personnes qui ne faisaient pas partie de la compagnie, qui avaient donné volontairement leurs démissions, et dont les charges allaient être remboursées incessamment[2].

Cependant, malgré les paroles du Roi, cette situation ne pouvait durer plus longtemps, et tous les gens sensés le comprenaient sans peine; M. de Bernis était complétement dans des idées de conciliation, et il les inspira à la marquise, qui désira avoir une seconde conversation avec M. de Meinières; elle eut lieu à Versailles le 8 février 1757.

Dès le début, le président posa en principe le retour des membres du Parlement exilés par le Roi.

« Y pensez-vous! répliqua-t-elle; cela ne vaut rien; vous revenez encore à vos démis, il est inutile d'en parler au Roi. C'en est fait à leur égard, le Roi ne reviendra jamais sur leur compte: il est trop charmé de voir le Parlement purgé des mauvaises têtes, il ne vous les rendra pas. Le Roi vous l'explique par ma bouche: ces seize messieurs ne rentreront jamais au Parlement; ils en sont sortis eux-mêmes, ils n'y mettront plus le pied.

[1] *Nouveaux mélanges de la Société des bibliophiles français*, I, 135.
[2] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 383.

» — Cette résolution, madame, est bien terrible; messieurs peuvent être exilés pour des causes particulières, mais s'ils ne sont dépossédés de leurs offices que parce qu'ils ont donné leur démission, je désirerois que ces offices leur fussent conservés et que les exils subsistassent tant qu'il plairoit au Roi, dans l'espérance que le Roi les rappelleroit dans un moment plus favorable. Je désirerois aussi que le Roi envoyât une déclaration qui dérogeroit à l'édit de suppression des présidents, et qu'il approuvât le retour des officiers démis. Je vous assure, d'ailleurs, madame, que des seize exilés huit désiroient se retirer, et que les huit restants sont des gens de mérite dont la démission est une perte. Dans ce pays-ci, on est prévenu contre M. Clément; eh bien, ce Clément est adroit, habile, il a un bel organe, et il est capable d'empêcher bien des fautes dans les délibérations de sa compagnie. Il y a aussi parmi les exilés des juges excellents, tels que MM. de Gars, de Chavannes et de Saint-Vincent; il y a un M. Lambert qui est un homme de génie. M. de Vandeuil est un travailleur, et il a de la facilité.

» — Pourquoi donc ont-ils mérité, avec tout leur mérite, la disgrâce du Roi, qui ne fait rien sans de bonnes raisons? Car ces rigueurs ne sont pas de son goût. Cherchez-moi d'autres expédients, monsieur de Meinières, et ne tentez pas de leur conserver leurs offices, cela seroit inutile.

» — Je ne vois que ce seul expédient.

» — Mais faudroit-il, monsieur de Meinières, que l'État périt parce qu'on ne vous rendra pas vos seize exilés? Jamais les affaires du Roi n'ont été dans une si belle situation; mais je ne le vous dissimule pas, monsieur, si vos résistances duroient encore, il faudroit que le Roi manquât à ses alliés, à ses engagements, et qu'il cessât de payer les rentes, les pensions; et l'État vous auroit cette obligation. Vous avez, dites-vous, le meilleur maître qui soit au monde; il vous laisse voir sa peine et la situation cruelle où vous réduisez son royaume, et vous demeurez sourds et indifférents! un

faux point d'honneur vous retient ! N'est-ce pas le moyen d'ulcérer le cœur du Roi ? De quoi vous plaignez-vous ? Vous avez tous donné vos démissions ; le Roi a retenu celles qu'il a voulu, il rend les autres à ceux qui les lui demanderont ; il a puni les uns, il fait grâce aux autres : n'est-ce pas le meilleur des rois ?

» — Ah ! madame, que ce mot est cruel ! On fait grâce à des criminels et nous prétendons ne l'être pas, ou, si on nous répute tels, il ne faut pas que nous continuions de rendre la justice : nous n'aurons plus ni autorité ni considération.

» — Ce que j'ai dit, monsieur, est dur, mais je ne suis pas un chancelier : quand ceux qui doivent parler le feront, ils pèseront leurs expressions, pour ne rien diminuer de la considération qu'il est essentiel de conserver à la magistrature. Mais il faut que l'honneur du Roi, qui n'est pas moins important que le vôtre, soit ménagé et sauvé. Il a dit deux fois qu'il avoit exilé des particuliers, qu'il avoit pourvu au remboursement de leurs offices : croyez-vous qu'il puisse changer à la face de l'univers ?

» — Quelle éloquence, madame ! que ne puis-je en avoir une partie, je subjuguerois tout le monde ! Et que ne puis-je vous conduire ici les enquêtes et les requêtes, elles souscriroient à vos vœux ! Mais quand j'irai faire le tableau de la position des affaires de l'État, ils me répondront que ce n'est pas leur faute si on les a mis dans le cas de faire une réclamation par la seule voie qui leur restait, et qu'ils ne sont plus exposés dans la triste situation de trahir leur devoir ou de souffrir les exils et les emprisonnements.

» — Mais, fussiez-vous simple citoyen, pourriez-vous voir de sang-froid une poignée d'hommes résister à l'autorité d'un roi de France ? N'en auriez-vous pas une mauvaise opinion ? Quittez votre petit manteau de magistrat, monsieur le président, et vous verrez tout cela comme je le vois.

» — C'est là le cas de céder aux circonstances. Henri IV, madame, et avant lui plusieurs rois, n'en ont pas fait diffi-

culté ; ce Roi voulut, comme Louis XV, réduire le Parlement à la seule grand'chambre, à l'ancien président et à l'ancien conseiller de chaque chambre, et le service cessa à la Tournelle et aux enquêtes. La grand'chambre fit des remontrances. Le président Séguier fit voir que la déclaration du Roi étoit contraire à l'institution du Parlement : Henri IV se désista de son entreprise, et tout rentra dans l'ordre.

» — Il y eut, dites-vous, cessation de service au Parlement sous Henri IV. Combien de temps ?

» — Depuis le 21 mai jusqu'au 16 juin.

» — Y eut-il des exilés ?

» — Oui, madame, le conseiller la Rivière, que le Roi regardoit comme un sot, et qu'il rendit à la compagnie avant le 6 juin.

» — Cela est très-beau pour Henri IV !

» — Je m'en retourne désespéré, madame ; j'avois compté, en proposant cet arrangement, que je ménageois l'autorité du Roi et les intérêts du Parlement ; je vois que vous ne goûtez pas mon plan. Je connois assez ma compagnie pour être certain que s'il étoit proposé il souffriroit quelque difficulté, mais à la fin il passeroit. Mais ne vouloir accorder ni offices, ni liberté, je ne vois, madame, aucun espoir de succès, et j'en suis en peine en mon particulier.

» — Avez-vous votre projet par écrit ?

» — Je l'ai donné à l'abbé de Bernis.

» — C'est la même chose. Mettez-moi en état, monsieur, de vous rendre service, car, en vérité, je le désire de tout mon cœur [1]. »

Pendant les six mois qui suivirent cet entretien, l'abbé de Bernis travailla de son mieux à la réconciliation du Parlement avec le Roi. Madame de Pompadour, conduite par lui, fit de son côté tous ses efforts pour calmer le Roi ; elle voyait dans le Parlement rétabli un soutien contre les Jésuites,

[1] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 385.

voisins ces objets de luxe. Chez elle, la décision suivait de fort près la réflexion, elle en parla au Roi ; elle lui démontra que tous les ans notre pays payait, soit aux Chinois, soit aux Saxons, 4 ou 500,000 livres pour des produits qu'il était très-possible de fabriquer chez nous, et que si l'entreprise réussissait, non-seulement nous bénéficierions de tout le numéraire qui sortait de France chaque année, mais encore de celui qu'amèneraient nécessairement et les achats des étrangers et l'extension même donnée dans le royaume à cette industrie. Louis XV consentit d'autant plus volontiers que les éléments d'une semblable opération existaient déjà. En 1741, une manufacture de porcelaine avait été établie à Vincennes, mais elle était tombée dans un état de dépérissement déplorable, et ne fabriquait que des objets communs ; il suffisait de lui rendre un peu de vie et d'activité[1]. M. de Fulvy[2] eut la haute direction de la manufacture régénérée, et ses efforts contribuèrent beaucoup au succès de l'entreprise, pour le soutien de laquelle une compagnie se forma aussitôt, apportant un capital de 250,000 livres, augmenté de 100,000 livres généreusement données par le Roi. Dès 1749, il y avait à Vincennes cent ouvriers, travaillant soit à leurs pièces, soit à la journée; ils n'étaient ni logés ni nourris; l'entrée des ateliers fut interdite aux étrangers, à partir du moment où l'on s'aperçut que les petits fabricants de Chantilly, Sceaux, Saint-Cloud ou Villeroi y avaient pénétré dans le dessein de surprendre les secrets de la fabrication ; enfin, de crainte que quelque industriel audacieux n'essayât de débaucher des ouvriers et de les attirer chez lui à prix d'argent, on fit rendre un arrêt par lequel tout maître qui prendrait dans sa fabrique un ouvrier

[1] *Vie privée de Louis XV*, II, 256. — *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 56. — *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 269.

[2] Voyez sur M. de Fulvy et sur son frère, le contrôleur général Orry, le curieux et savant ouvrage de M. Jules Cousin publié sous ce titre : *l'Hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine.*

de Vincennes serait passible d'une amende de 3,000 livres. Tant de soins furent récompensés par de brillants succès. Obéissant à la puissance de l'impulsion qu'ils recevaient, peintres de fleurs, de paysages et sculpteurs rivalisèrent de talent. Les produits de Vincennes s'enlevèrent à l'étranger, et aux Anglais, qui ne demandaient que de la porcelaine blanche pour la décorer eux-mêmes et pour nous faire ainsi concurrence, on les vendit aussi cher que s'ils eussent été peints; enfin M. de Fulvy espérait que, bien soutenue, la manufacture pourrait faire chaque année pour 7 ou ou 800,000 livres d'affaires, dont 300,000 environ en France seulement[1]. En 1748, la compagnie voulant remercier le Roi de sa bienveillance et de sa générosité, fit présent à la Reine d'un magnifique vase de porcelaine blanche travaillée, et accompagné de trois petites figures admirablement sculptées. Dans ce vase, qui avait trois pieds de hauteur et qui était monté sur un pied de bronze doré, se trouvait un bouquet de quatre cent quatre-vingts fleurs de porcelaine, imitant la nature au point de s'y tromper[2]. Ce chef-d'œuvre d'habileté excita une admiration unanime; la Reine en fit présent à la Dauphine, et celle-ci, voulant sans doute montrer à l'électeur de Saxe, son père, que nos fabriques étaient désormais supérieures aux siennes, le fit démonter et l'envoya à Dresde, sous la surveillance d'un ouvrier spécial, qui devait le remonter avant de le remettre aux mains d'Auguste III[3]. La protection de la marquise ne manqua pas, comme bien l'on pense, à cet établissement qui était son ouvrage; grâce à elle, Louis XV fit faire à Vincennes, en 1750, des fleurs de porcelaine peinte, avec leurs vases, pour en décorer toutes ses maisons de campagne. La commande du Roi montait à 800,000 livres[4]. Elle-même y fit exécuter aussi d'importants

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 329.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 9.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, IX, 329.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 222.

travaux pour le château de Bellevue, où elle avait accumulé toutes les merveilles de l'art. Un jour que Louis XV était venu l'y voir, au cœur de l'hiver, elle le conduisit dans une serre chaude, devant un parterre tout émaillé de roses, de lis et d'œillets, dont le parfum était si doux à respirer que le Roi voulut cueillir l'une de ces fleurs, mais à peine en eut-il touché une qu'il s'aperçut qu'elles étaient en porcelaine peinte et que leur odeur provenait d'essences volatilisées dont on les avait arrosées [1]. Enfin, parmi les merveilles sorties de la manufacture, on citait un cabaret offert par Louis XV à la Dauphine, dont le sucrier et le pot au lait valaient à eux deux vingt-huit louis [2].

En 1756, madame de Pompadour trouvant sans doute que Vincennes était trop loin de Versailles, et voulant surveiller elle-même les progrès d'un art qu'elle avait pour ainsi dire créé, fit transférer la manufacture à Sèvres, dans un immense bâtiment construit près de l'ancienne verrerie.

A la tête de la fabrique se trouvait un homme qui avait seul le secret de la composition de la matière et des couleurs ; sous ses ordres travaillaient environ cinq cents ouvriers, logés dans les bâtiments mêmes, et, parmi eux, soixante peintres environ, dont les plus habiles pouvaient gagner jusqu'à un louis par jour [3].

Au reste, ce fut à cette époque que le débit des porcelaines fut le plus actif; Dresde ne travaillait plus beaucoup, car Frédéric II s'était emparé de la ville, et l'électeur, en s'enfuyant, avait emmené avec lui l'artiste chargé de la direction des travaux ; aussi les commandes affluèrent-elles à Sèvres, et pendant un moment les ouvriers ne purent y suffire [4].

La marquise protégea toute sa vie ce bel établissement, qui lui devait sa naissance ; elle s'intéressait à sa gloire comme

[1] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 177.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 129.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, XVI, 77.
[4] *Mémoires du duc de Luynes*, XVI, 91.

à la sienne propre, et chaque semaine elle venait visiter sa chère manufacture. Louis XV, qui en était propriétaire pour un cinquième, et à qui les entrepreneurs y avaient offert un appartement [1], l'accompagnait dans ces promenades, et tous deux admiraient et encourageaient les artistes, qui, stimulés par des paroles flatteuses, travaillaient avec ardeur et enfantaient ces chefs-d'œuvre délicats dont le prix est inestimable [2].

C'est madame de Pompadour qui imagina de faire exposer chaque année les produits de Sèvres dans le palais de Versailles. Lors de ces exhibitions, on la voyait allant de l'un à l'autre, forcer presque les courtisans à les acquérir : ce que ceux-ci faisaient en maugréant, car ils coûtaient cher, et il leur fallait payer vingt-cinq livres des vases à fleurs, cinquante livres des pots à oille, des tasses à café, deux louis [3]. Puis, quand elle voyait qu'il ne s'en vendait pas assez, on l'entendait s'écrier dans un transport d'enthousiasme « que c'étoit ne pas être citoyen, que de ne pas acheter de cette porcelaine autant qu'on avoit d'argent [4]. »

La manufacture de Sèvres n'est pas la seule création de madame de Pompadour, il en est encore une autre à laquelle elle se dévoua aussi vivement, et qu'elle réussit à force de soins et de persévérance à mener à bonne fin ; nous voulons parler de l'École militaire.

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XVI, 77.

[2] « Parmi les divers emplois que madame de Pompadour faisait des porcelaines de la manufacture de Sèvres, il en est un qui demeura à l'état de projet, mais qui se rattache à une invention assez bizarre pour qu'on en garde le souvenir. Elle avait imaginé d'établir un refuge pour vingt veuves d'officiers, toutes jeunes et jolies. Elles devaient avoir une loge à l'Opéra, un petit jardin avec pavillon dans un faubourg, et chacune pour quarante louis de porcelaine de Sèvres en étrennes. Toute la poterie de leur service devait venir en outre de la manufacture. Elles perdaient tout en se remariant, mais les affections étaient permises. » (*Madame de Pompadour*, par M. A. de la Fizelière, d'après les *Mémoires du marquis d'Argenson* de l'édition Jannet.)

[3] *Vie privée de Louis XV*, II, 256. — *Mémoires du duc de Luynes*, XVI, 77.

[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VIII, 212.

Ce fut l'établissement fondé à Saint-Cyr par madame de Maintenon qui lui en donna la première idée. Établir une école où cinq cents jeunes gentilshommes français, dont les pères seraient ou, au service ou morts sur les champs de bataille, recevraient gratuitement le logement, la nourriture et l'instruction [1], lui parut une pensée capable d'immortaliser le prince qui l'aurait réalisée.

Elle eut à ce sujet de fréquents entretiens avec son ami Paris-Duverney, qui autrefois avait rêvé un établissement à peu près analogue [2], et après s'être assuré préalablement le concours de l'habile financier, elle se donna tout entière à l'accomplissement de son projet.

Dès le début, les obstacles se présentèrent en foule ; il fallut d'abord gagner le Roi, qui se défiait des entreprises nouvelles, et l'amener peu à peu à adopter ses plans ; elle y réussit à la fin, et dès le mois d'avril 1750 la création de l'École militaire était décidée en principe ; nous en avons la preuve dans une lettre écrite par la marquise à son confident, Paris-Duverney, et où elle lui mande que Louis XV désirerait savoir au juste quelle somme serait nécessaire pour la construction de cette maison [3] ; enfin, elle est assez heureuse pour faire partager au Roi l'ardeur qui l'anime; elle l'emmène à Saint-Cyr, pour l'exciter davantage en lui mettant sous les yeux la grande œuvre de Louis XIV et de madame de Maintenon, et au retour de cette promenade elle écrit encore à Duverney ces mots :

« Nous avons été avant-hier à Saint-Cyr ; je ne peux vous dire combien jay été attendrie de cet établissement, ainsi que de tout ce qui y etoit. Ils sonts tous venus me dire qu'il faudroit en faire un pareil pour les hommes; cela m'a donné envie de rire, car ils croiront, quand notre affaire cera scue,

[1] *Journal historique du règne de Louis XV*, II, 72.

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 11.

[3] Original, Archives de l'Empire, K 149[17]; publié dans *les Maîtresses de Louis XV*.

que cest eux qui onts donné l'idee. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher Nigau[1]. »

Enfin elle est sûre du Roi; mais les ministres montrent quelque opposition à la réalisation d'une idée qu'ils n'ont pas eue, et c'est sur Duverney qu'elle compte pour vaincre les dernières résistances : « J'ai été, lui dit-elle, dans l'enchantement de voir le Roy entrer dans le détail tantost. Je brule de voir la chose publicque, parce qu'après il ne sera plus possible de la rompre. Je compte sur votre éloquence pour séduire M. de Machault, quoyque je le croye trop attaché au Roy pour s'opposer à sa gloire. Enfin, mon cher du Vernay, je compte sur votre vigilance pour que l'univers en soit bientost instruit. Vous viendrés me voir jeudy, à ce que jespère ; je nay pas besoin de vous dire que jen seray ravie et que je vous aime de tout mon cœur[2]. »

Lorsque tous les obstacles sont décidément vaincus, lorsqu'après une lutte de plusieurs mois elle a enfin triomphé, son cœur déborde de joie, et elle l'épanche en écrivant à madame de Lutzelbourg, le 3 janvier 1751 : « Je vous crois bien contente de l'édit que le Roi a donné pour anoblir les militaires; vous le serez bien davantage de celui qui va paroître pour l'établissement des cinq cents gentilshommes que Sa Majesté fera élever dans l'art militaire. Cette école royale sera bâtie auprès des Invalides. Cet établissement est d'autant plus beau que Sa Majesté y travaille depuis un an, et que ses ministres n'y ont nulle part et ne l'ont su que lorsqu'il a eu tout arrangé à sa fantaisie, ce qui a été à la fin du voyage de Fontainebleau. Je vous enverrai l'édit d'abord qu'il sera imprimé[3]. »

L'édit parut le 22 janvier de la même année, et tout

[1] Original, Archives de l'Empire, K 149[17]; publié dans *les Maîtresses de Louis XV*, I, 280.

[2] Original, Archives de l'Empire, K 149[17]; publié dans *les Maîtresses de Louis XV*, I, 281.

[3] *Premiers mélanges de la Société des bibliophiles français*, VI. — *Causeries du lundi*, par M. Sainte-Beuve; 3e édition, II, 506.

Lettre de madame de Pompadour à Paris-Duverney,

datée de Fontainebleau, le 10 novembre 1750.

Je vous envoys mon cher Nigau un paquet
que je recois de labbé deberny pour vous
c'est surement pour le Sr. pluyette qu'il
vous ecrit car il m'en a ecrit fort au
long vous m'avés dit que s'il offroit
le mesme prix il auroit la preference
c'est precisement ce que je vous demande
bien entendu qu'on ne saura pas que je vous ay parlé
(malgré ma repugnance) car je n'ay encore
pu faire de bien a labbé c'est le seul de
mes amis qui soit dans le cas
soy été dans l'enchantement de voir le
roy entrer dans le detail tantost je
brule de voir la chose publique par
ce qu'après il ne sera plus possible de
la rompre je compte sur votre eloquence
pour seduire mr de machault quoy
que je le croye trop attaché au roy
pour s'opposer a sa gloire enfin mon
cher duvernay je compte sur votre
vigilance pour que l'univers en soit
bientost instruit vous viendrés me
voir jeudy a ce que j'espere je n'ay
pas besoin de vous dire que j'en seray
ravie et que je vous aime de tout
mon coeur

d'abord on en attribua dans le public l'honneur au ministre de la guerre, le comte d'Argenson. Voici ce qu'en dit un écho des bruits de la capitale :

« Nouvel établissement dans la France, qui, suivi et bien exécuté, doit immortaliser Louis XV et faire un honneur infini au ministère de M. le comte d'Argenson. Le Roi, par édit de janvier, enregistré au Parlement, chambre des comptes et cour des aides, vient de fonder un hôtel royal des Invalides (École militaire), pour loger, nourrir, entretenir et élever dans l'art militaire, et instruire dans tous les exercices et sciences qui y ont rapport, cinq cents gentilshommes jeunes et sans bien, depuis l'âge de neuf et dix ans jusqu'à dix-huit ou vingt, qu'ils sortiront de l'hôtel pour être placés dans les troupes suivant les dispositions et les talents qu'ils auront, avec deux cents livres de pension pour les aider à se soutenir dans les premiers emplois qu'on leur donnera.

» Il faut faire preuve de noblesse de quatre générations de père au moins. On préférera pour entrer dans l'hôtel les enfants des officiers qui ont été tués au service ou qui sont morts de leurs blessures, ceux ensuite dont les pères ou grands-pères auront servi, à la simple noblesse sans service. Il y a huit classes de distinction et de préférence pour être admis. Il suffira que ces enfants sachent lire et écrire; on leur apprendra les langues et un peu de latin auparavant. Il y aura un état-major, un intendant-trésorier, comme aux Invalides, et le secrétaire d'État de la guerre aura la surintendance de cet hôtel.

» Ces cinq cents jeunes gentilshommes seront distribués en différentes compagnies, peut-être en dix de cinquante chacune, et feront tous les exercices militaires ; et il est dit par l'édit qu'en sortant de l'hôtel ils porteront une marque distinctive que le Roi leur donnera, comme médaille, croix, ruban. On ne sait point encore ce que sera cette prétendue marque, qu'ils porteront toute leur vie en reconnoissance de l'éducation qu'ils auront reçue du bienfait du Roi et des secours de l'État.

» Il s'agit à présent de l'exécution. Le terrain pour bâtir cet hôtel n'est point encore indiqué; mais comme on parle depuis quelque temps de ce projet, on croit que l'hôtel sera bâti à côté et sur le niveau de celui des Invalides, vers le Gros-Caillou.

» Cet hôtel ne demandera pas autant d'étendue que celui des Invalides, qui renferme plus de trois mille personnes; mais il faudra néanmoins qu'il soit grand pour contenir non-seulement les cinq cents gentilshommes, mais tous les officiers de l'état-major, les officiers de la maison, tous les maîtres de chaque genre d'exercice et de science, une chapelle, les ecclésiastiques pour la desservir, un manége, des chevaux et tous les domestiques nécessaires; cela est considérable.

» C'est M. Paris du Verney qui est à la tête de ce projet et qui en a dirigé le plan [1]. »

A la cour il en fut de même, et le ministre de la guerre, recueillant la gloire de l'idée de madame de Pompadour, se vit bientôt porté aux nues par la noblesse tout entière [2]. Quelques mécontents critiquèrent un établissement si utile; ils craignaient les dépenses qui allaient se faire, et prétendaient que l'institution ne produirait que des petits-maîtres, comme Saint-Cyr ne produisait que des bégueules; qu'on avait assez de gentilshommes, mais que l'on manquait de roturiers, et qu'il était déplorable d'oser porter le Roi, dans un moment où les finances étaient si délabrées, à engloutir dans une création nouvelle des sommes immenses [3].

Les travaux commencèrent vers le mois de mai 1751; pour subvenir aux frais, on mit un impôt sur les cartes, et le comte d'Argenson contracta un emprunt de deux millions [4]. Le célèbre architecte Gabriel était chargé de la construction

[1] *Journal de Barbier*, V, 12.
[2] *Vie privée de Louis XV*, II, 283.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 345.
[4] *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 9.

de l'hôtel, qui devait s'élever sur un vaste terrain situé près de la Seine, entre le Gros-Caillou et Grenelle[1].

Pendant tout le temps que durèrent les travaux, les jeunes gens admis par avance à l'École militaire furent logés au château de Vincennes[2]; mais les difficultés, qui semblaient aplanies, se renouvelèrent bientôt, et les bâtiments ne sortirent de terre que bien lentement. Ce fut d'abord une querelle entre MM. de Vandières et Paris-Duverney, qui arrêta tout; chacun d'eux voulait diriger, l'un, comme auteur en partie du projet et comme bailleur de fonds, l'autre, comme directeur général des bâtiments; du mauvais vouloir ils en vinrent bientôt aux gros mots, et M. de Vandières ne se gêna nullement pour traiter carrément de fripon l'ami de sa sœur[3]. On parvint cependant à les réconcilier; mais les choses n'en marchèrent pas mieux, car on était paralysé par le manque d'argent; on en fut réduit à vendre les chevaux et les charrettes qui avaient servi à voiturer les pierres[4]; il fut même question un moment de vendre les pierres voiturées elles-mêmes[5].

Les conjonctures, comme on le voit, étaient graves, et le projet de madame de Pompadour semblait bien péricliter; mais la marquise redoubla d'activité, elle caressa si bien Duverney, que celui-ci, qui s'était retiré de l'entreprise en emportant ses capitaux, à la suite de sa querelle avec M. de Vandières, consentit à revenir et à prendre de nouveau en main la direction de l'affaire.

Puis, comme les capitaux de Duverney étaient encore insuffisants, madame de Pompadour ne craignit pas d'engager les siens dans cette entreprise, et elle écrivit à ce sujet au financier la lettre suivante :

« Non assurément, mon cher Nigaud, je ne laisserai pas périr au port un établissement qui doit immortaliser le Roi,

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XI, 7.
[2] *Journal de Barbier*, V, 58.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 106.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 103.
[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 113.

rendre heureuse sa noblesse, et faire connoître à la postérité mon attachement pour l'État et la personne de Sa Majesté. J'ai dit à Gabriel, aujourd'hui, de s'arranger pour remettre à Grenelle les ouvriers nécessaires pour finir la besogne. Mon revenu de cette année ne m'est pas encore rentré; je l'emploierai en entier pour payer les quinzaines des journaliers. J'ignore si je trouverai mes sûretés pour le payement, mais je sais très-bien que je risquerai avec grande satisfaction cent mille livres pour le bonheur de ces chers enfants. Bonsoir, mon cher Nigaud [1]. »

Tant de persévérance fut enfin récompensée; au mois de juillet 1756, l'École militaire était construite, et le 18 du même mois, le comte d'Argenson, qui était allé chercher à Vincennes, avec quarante fiacres escortés par le guet, les jeunes pensionnaires du Roi, les installa dans les bâtiments que nous pouvons voir encore aujourd'hui [2].

Mais bientôt les prodigalités de madame de Pompadour, qui mettaient à sec le trésor public, vinrent encore une fois mettre en question l'existence de l'École militaire. L'impôt sur les cartes ne produisait pas un revenu capable de faire face aux dépenses, et il fallut, pour augmenter les ressources, recourir à un moyen immoral, à la loterie. Ce fut le 22 janvier 1758 que Louis XV prit cette résolution. La *Gazette d'Amsterdam*, du 3 février suivant, donne sur cette loterie des détails assez compliqués, qu'il serait trop long de reproduire ici.

Malgré divers changements introduits dans l'organisation première, et qui eurent lieu longtemps après la mort de la marquise, l'hôtel des cinq cents gentilshommes dura autant que la monarchie; la Convention supprima cette institution en 1793, et la remplaça par l'École de Mars. L'École militaire a fourni à notre armée beaucoup d'officiers distingués, et il ne faut pas oublier que l'établissement fondé par madame de Pompadour a compté Napoléon Bonaparte au nombre de ses élèves.

[1] *Causeries du lundi*, par M. Sainte-Beuve, 3e édition, II, 506.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 166.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Madame de Pompadour avec les gens de lettres et les artistes. — Ses relations avec Voltaire. — Il la chante sur tous les tons. — Elle lui fait composer *la Princesse de Navarre* et *le Temple de la gloire*. — Insuccès de ces deux pièces. — Comment il en est récompensé. — Vers à propos du livre du président Hénault. — A propos d'*Alzire*. — A propos du Roi et d'elle. — Réponse du poëte Roy. — Nouveaux vers au sujet d'une maladie de la marquise. — Refroidissement entre Voltaire et elle. — Épigramme qu'il se permet. — Voltaire est presque exilé. — Tout ce qu'il fait pour rentrer en grâce. — Sa colère de ne pas réussir. — Vers de *la Pucelle*. — Il paraît cependant avoir regretté madame de Pompadour. — Quelques lettres de lui à ce propos. — Madame de Pompadour et Crébillon. — Le bien qu'elle lui fait. — Le poëte vient la remercier. — *Catilina*. — Jean-Jacques Rousseau. — *Le Devin du village*. — Lettre apocryphe de Rousseau. — Ce qui arriva à propos d'un passage de la *Nouvelle Héloïse*. — La marquise et Buffon. — Elle lui lègue son chien, son singe et son perroquet. — Madame de Pompadour et Marmontel. — Elle l'excite à faire des pièces, qui tombent honteusement. — Elle l'en console en le faisant entrer à l'Académie. — Comment. — Elle protége les candidatures de Piron et de l'abbé le Blanc. — Elle échoue, et leur procure à tous deux des dédommagements. — Montesquieu. — Il s'adresse à elle pour supprimer une réfutation de *l'Esprit des lois*. — Madame de Pompadour et *l'Encyclopédie*. — Ce qu'elle tente pour d'Alembert. — Son ton avec les artistes. — Récompenses accordées par elle à de simples ouvriers. — Ses divers talents. — Elle dessine. — Vers de Voltaire. — Elle grave. — Son œuvre. — Elle imprime. — *Rodogune*.

Malgré les enivrements de la puissance et les soucis du gouvernement, madame de Pompadour n'oublia jamais que les moments les plus agréables de sa jeunesse s'étaient écoulés au milieu des gens de lettres et des artistes, soit dans le salon de sa mère, soit chez elle-même, à Paris ou à Étiolles. Sa protection leur fut donc assurée lorsque la femme du sous-fermier le Normant d'Étiolles fut devenue la maîtresse de Louis XV. D'ailleurs, si son goût ne l'eût pas portée à accueillir les poëtes, les historiens, les peintres et les sculpteurs, son intérêt seul le lui eût conseillé, car elle avait besoin d'eux pour coopérer aux amusements du Roi sur le théâtre des petits cabinets, et elle était trop intelligente pour ne pas comprendre que ce sont eux qui font et qui défont les réputations.

Voltaire fut un de ceux qui l'encensèrent le plus, et dont les éloges furent le mieux récompensés. Bienvenu chez la

marquise, il la payait en petits vers charmants qui couraient les ruelles, et qui nous ont été conservés; on sait que les fadeurs ne lui coûtaient guère, et il eut aux yeux de la favorite le mérite de l'avoir chantée le premier. Dès 1745, il la célébrait en ces termes :

Sincère et tendre Pompadour,
Car je peux vous donner d'avance
Ce nom qui rime avec l'amour
Et qui sera bientôt le plus beau nom de France,
Ce tokai, dont Votre Excellence
Dans Étiolles me régala,
N'a-t-il pas quelque ressemblance
Avec le Roi qui le donna?
Il est, comme lui, sans mélange;
Il unit, comme lui, la force à la douceur,
Plaît aux yeux, enchante le cœur,
Fait du bien, et jamais ne change [1].

Puis à propos de la prise de Berg-op-Zoom par le maréchal de Lowendal, il s'écriait :

Les esprits, et les cœurs, et les remparts terribles,
Tout cède à ses efforts, tout fléchit sous sa loi,
Et Berg-op-Zoom et vous vous êtes invincibles,
Et vous n'avez cédé qu'à mon roi.
Il vole dans vos bras du sein de la Victoire.
Le prix de ses travaux n'est que dans votre cœur.
Rien ne peut augmenter sa gloire,
Et vous augmentez son bonheur [2].

Toute peine mérite salaire, et Voltaire fut récompensé de ses louanges hyperboliques par le choix que fit de lui madame de Pompadour pour composer, à propos du mariage du Dauphin, une comédie-ballet qu'il intitula *la Princesse de Navarre,* et dont Rameau fit la musique. Malgré l'insuccès de cette pièce, il n'en obtint pas moins, grâce à sa protectrice, le titre d'historiographe de France, une place à l'Aca-

[1] Voltaire, édition Beuchot, LV, 51.
[2] Voltaire, édition Beuchot, XIV, 398.

démie, et le don gratuit d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre, avec la permission de la vendre et d'en garder le titre, les priviléges et les fonctions. Ces récompenses n'abusèrent cependant pas le poëte sur la valeur de *la Princesse de Navarre*, et il plaisanta lui-même agréablement à ce sujet, tout en profitant de l'occasion pour reprocher à Louis XV de n'avoir jusqu'alors rien fait pour lui, en disant :

Mon Henri Quatre et ma Zaïre,
Et mon Américaine Alzire,
Ne m'ont valu jamais un seul regard du Roi.
J'avais mille ennemis avec très-peu de gloire.
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
Pour une farce de la foire [1].

Peu de temps après, madame de Pompadour voulut que Voltaire prit une revanche, et lui fit composer le ballet du *Temple de la Gloire*, dans lequel Louis XV était désigné sous le nom de Trajan. L'ouvrage fut représenté sur le théâtre construit dans le grand manége de Versailles, et n'obtint pas un plus grand succès que le précédent. On le critiqua beaucoup, et l'on se moqua surtout de l'impertinence de l'auteur, qui, se trouvant à la fin de la pièce près du Roi, tomba à ses pieds, et, dans un transport d'enthousiasme ridicule, s'écria : « Eh bien, Trajan, vous reconnaissez-vous là [2] ? »

Les relations de madame de Pompadour et de Voltaire continuèrent longtemps sur un pied d'amitié d'une part, et de respect de l'autre ; l'auteur de *la Henriade* ne négligeait aucune occasion de plaire à la marquise, tout lui était prétexte à compliments. C'est ainsi qu'ayant appris qu'elle désirait lire *l'Abrégé chronologique* du président Hénault, il le lui adressa de la part de l'auteur, avec ces vers charmants qu'il ajouta lui-même à l'envoi :

[1] *Vie privée de Louis XV*, II, 219. — Voltaire, édition Beuchot, XLVIII, 343, 344, et I, 184.

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, VII, 132. — Voltaire, édition Beuchot, V, 211, 307. — *Vie privée de Louis XV*, II, 219.

Le voici, ce livre vanté,
Les Grâces daignèrent l'écrire
Sous les yeux de la Vérité;
C'est aux Grâces à le lire[1].

De son côté, la favorite ne se montra pas ingrate; elle mit Voltaire sans cesse en avant, cherchant à dissiper les préventions que le Roi avait conçues contre lui, et fit représenter *l'Enfant prodigue* et *Alzire* sur le théâtre des petits cabinets. Le poëte lui demanda, par un quatrain, la permission de l'en remercier à sa toilette :

Cette Américaine parfaite,
Trop de larmes a fait couler;
Ne pourrai-je me consoler,
Et voir Vénus à sa toilette[2]?

Puis, célébrant la grâce avec laquelle elle jouait la comédie, il lui adressa ces vers :

Ainsi donc vous réunissez
Tous les arts, tous les goûts, tous les talents de plaire;
Pompadour, vous embellissez
La cour, le Parnasse et Cythère.
Charme de tous les cœurs, trésor d'un seul mortel,
Qu'un sort si beau soit éternel,
Que vos jours précieux soient marqués par des fêtes,
Que la paix dans nos champs revienne avec Louis;
Soyez tous deux sans ennemis,
Et tous deux gardez vos conquêtes[3].

[1] Voltaire, édition Beuchot, XIV, 391; LV, 62. — C'est par erreur que M. le Roi, dans ses *Curiosités historiques; Dépenses de madame de Pompadour*, 217, dit qu'on n'a pas retrouvé dans la bibliothèque de la marquise le livre du président Hénault; il y existait au contraire, et même en double exemplaire. L'un (Paris, Prault, 1749, in-4°, gr. pap., maroq. rouge, avec les figures et portraits) parait être celui que l'auteur lui fit passer par l'entremise de Voltaire; l'autre était la seconde édition que fit Prault en 1756, et formait deux volumes in-8° reliés en maroquin rouge. Ces deux volumes sont numérotés 2661 et 2662 dans le Catalogue de la bibliothèque de la marquise de Pompadour.

[2] Voltaire, édition Beuchot, XIV, 409.

[3] Voltaire, édition Beuchot, XIV, 390.

Si madame de Pompadour trouva le compliment fort à son goût, il ne réussit pas aussi bien autre part; Mesdames, filles de Louis XV, furent indignées de la comparaison établie entre les victoires de leur père et la conquête de son cœur par la marquise, et dans le public on trouva assez généralement ces vers fort ridicules. Un ennemi de Voltaire, le poëte Roy, se chargea d'y répondre, peut-être à l'instigation de Mesdames, car il semble que quelques expressions qui y sont contenues sont comme un reflet de leur manière de voir. Voici la réplique de Roy :

Dis-moi, stoïque téméraire,
Pourquoi tes vers audacieux
Osent dévoiler à nos yeux
Ce qui devrait être un mystère?
Les amours des rois et des dieux
Ne sont pas faits pour le vulgaire :
Lorsqu'on veut dans leur sanctuaire
Porter des regards curieux,
Respecter leur goût et se taire
Est ce qu'on peut faire de mieux[1].

Ces critiques, le mécontentement de Mesdames, et le peu de succès des flatteries de Voltaire auprès du Roi, le firent changer de ton ; désormais il garda ses éloges pour la seule madame de Pompadour. Après une maladie assez grave qu'elle avait faite, il lui adressa la petite pièce que l'on va lire :

Lachésis tournait son fuseau,
Filant avec plaisir les beaux jours d'Isabelle.
J'aperçus Atropos qui, d'une main cruelle,
Voulait couper le fil et la mettre au tombeau;
J'en avertis l'Amour, mais il veillait sur elle.
Et du mouvement de son aile
Il étourdit la Parque et brisa son ciseau[2].

[1] *Journal de Barbier*, IV, 279.
[2] Voltaire, édition Beuchot, XIV, 408.

Tout d'un coup Voltaire change de ton à l'égard de la marquise ; il célèbre, dans une épitre adressée à Frédéric II,

Les charmes arrondis du sein de Pompadour[1];

et en même temps, il devient avec elle d'une familiarité qui frise de bien près l'insolence. Il assistait un jour au dîner de madame de Pompadour, et celle-ci mangeait une caille qu'elle qualifiait de *grassouillette;* il s'approcha d'elle, et lui dit, assez haut pour être entendu :

Grassouillette, entre nous, me semble un peu caillette,
Je vous le dis tout bas, belle Pompadourette[2].

C'était, il faut en convenir, pousser un peu loin la licence poétique, et cette épigramme faisait un contraste étrange avec les éloges exagérés qu'il lui avait prodigués jusqu'alors. Ce changement provenait du dépit qu'éprouvait l'auteur de *Zaïre* de voir que la marquise daignait s'intéresser à son rival le vieux Crébillon, et, comme on le sait, les blessures faites à sa vanité étaient profondes. La leçon déplut à madame de Pompadour ; elle chercha ce qui dans sa conduite avait pu fâcher Voltaire, et trouvant mauvais qu'il s'irritât de la protection qu'elle accordait à Crébillon, elle s'éloigna de l'irascible poëte[3], qui bientôt, du reste, alla s'établir à Ferney, où il vécut dans une sorte d'exil.

Loin de Paris, qu'il désirait quelquefois revoir, Voltaire regretta sans doute d'avoir été inconvenant avec la marquise, car il recommença à lui prodiguer des témoignages de respect. Il lui dédia *Tancrède*[4], écrivit à madame de Lutzelbourg : « Je vous remercie de tout mon cœur, madame, du portrait de madame de Pompadour que vous voulez bien m'envoyer ; je lui ai les plus grandes obligations depuis quel-

[1] Voltaire, édition Beuchot, XII, 308.

[2] Anecdote racontée par Laujon, qui assistait à la scène. — Voltaire, édition Beuchot, XIV, 407.

[3] Voltaire, édition Beuchot, I, 194.

[4] Voltaire, édition Beuchot, VII, 119.

que temps, elle a fait des choses charmantes pour mademoiselle Corneille[1] » ; et la célébra en ces termes dans *la Vision de Babouc :* « Il y a quelques rivales qui déchirent la belle Téone, mais elle fait plus de bien qu'elles toutes ensemble, elle ne commettrait pas une légère injustice pour le plus grand intérêt. Elle ne donne à son amant que des conseils généreux, elle n'est occupée que de sa gloire. Il rougirait devant elle, s'il avait laissé échapper une occasion de faire du bien, car rien n'encourage plus aux actions vertueuses que d'avoir pour témoin et pour juge de sa conduite une maîtresse dont on veut mériter l'estime[2]. » Enfin, dans une copie du *Précis du siècle de Louis XV*, qu'il lui envoya, on lisait : « Il faut avouer que l'Europe peut dater sa félicité du jour de cette paix (d'Aix-la-Chapelle). On apprendra avec surprise qu'elle fut le fruit des conseils pressants d'une jeune dame d'un haut rang, célèbre par ses charmes, par ses talents singuliers. par son esprit et par une place enviée. Ce fut la destinée de l'Europe, dans cette longue querelle, qu'une femme la commençât et qu'une femme la finît. La seconde a fait autant de bien que la première avait causé de mal, s'il est vrai que la guerre soit le plus grand des fléaux qui puissent affliger la terre, et que la paix soit le plus grand des biens qui puissent la consoler[3]. »

Ces flatteries restèrent sans résultat, madame de Pompadour savait que les préventions du Roi contre Voltaire étaient trop fortes pour qu'elle pût les anéantir, et le poëte resta disgracié. Cependant elle déplorait son éloignement, demandait fréquemment de ses nouvelles, et si Marmontel lui répondait qu'il ne tiendrait qu'à elle d'en savoir de plus près, elle s'écriait en soupirant : « Eh! non, il ne tient pas à moi[4]. »

Pendant ce temps, le patriarche de Ferney ne voyant rien

[1] Voltaire, édition Beuchot, LIX, 622.

[2] Voltaire, édition Beuchot, XXXIII, 25.

[3] Laplace, *Pièces intéressantes et peu connues*, I, 207. — *Galerie de l'ancienne cour*, VIII, 59. — Voltaire, édition Beuchot, XXI, 1.

[4] *Mémoires de Marmontel*, II, 47.

venir de la cour qui ressemblât à un retour de faveur, se crut dédaigné et s'oublia jusqu'à insérer dans *la Pucelle* les vers suivants contre sa bienfaitrice, qui ne se trouvent pas, bien entendu, dans l'édition avouée par lui et donnée en 1762[1].

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le b..... ou bien pour l'Opéra,
Qu'une maman avisée et discrète
Au noble lit d'un fermier éleva,
Et que l'Amour d'une main plus alerte
Sous un monarque entre deux draps plaça.
Sa vive allure est un vrai port de reine,
Ses yeux fripons s'arment de majesté,
Sa voix a pris le ton de souveraine,
Et sur son rang son esprit s'est monté[2]!

Mais ce ne fut là qu'une colère momentanée, et lors de la mort de la marquise, Voltaire paraît l'avoir sincèrement regrettée. Il écrivit à ce moment à Damilaville : « Comptez, cher frère, que les vrais gens de lettres, les vrais philosophes doivent regretter madame de Pompadour. Elle pensoit comme il faut; personne ne le sait mieux que moi. On a fait, en vérité, une grande perte[3]. » Et au cardinal de Bernis : « Je crois, monseigneur, que vous avez fait une véritable perte, madame de Pompadour était sincèrement votre amie; et, s'il m'étoit permis d'aller plus loin, je crois, du fond de ma retraite allobroge, que le Roi éprouve une grande privation. Il étoit aimé pour lui-même par une âme née sincère, qui avoit de la justesse dans l'esprit et de la justice dans le cœur ; cela ne se rencontre pas tous les jours[4]. »

[1] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, I, 72.

[2] Voltaire, édition Beuchot, XI, 38 et 39. — Voltaire a toujours prétendu que ces vers n'étaient pas de lui, mais on sait ce que valent ses désaveux. Dans *les Honnêtetés littéraires*, il dit que ce furent ses ennemis qui insérèrent cette satire dans *la Pucelle*, qu'ils en firent tenir un exemplaire à madame de Pompadour, et que celle-ci le jeta au feu. (XLII, 667.)

[3] Voltaire, édition Beuchot, LXI, 407.

[4] Voltaire, édition Beuchot, LXI, 408.

Les mêmes sentiments sont exprimés dans une lettre à M. de Cideville : « J'ai été fort affligé de la mort de madame de Pompadour ; je lui avois obligation, je la pleure par reconnoissance. Il est bien ridicule qu'un vieux barbouilleur de papier, qui peut à peine marcher, vive encore, et qu'une belle femme meure à quarante ans, au milieu de la plus belle carrière du monde. Peut-être, si elle avoit goûté le repos dont je jouis, elle vivroit encore[1]. »

Mais au milieu de ces regrets véritables, il est assez curieux de voir Voltaire, dont la blessure saigne encore, revenir sur la protection accordée par la marquise à Crébillon ; il écrit au comte d'Argental : « Quoique madame de Pompadour eût protégé la détestable pièce de *Catilina*, je l'aimois cependant, tant j'ai l'âme bonne. Elle m'avoit rendu quelques petits services, et j'avois pour elle de l'attachement et de la reconnoissance. Je la regrette, et mes divins anges approuveront mes sentiments. Je m'imagine que sa mort produira quelque nouvelle scène sur le théâtre de la cour[2]. » Puis, revenant encore sur cette idée, il écrit quelques jours après au même d'Argental : « ... J'ai pardonné aux mânes de madame de Pompadour les prédilections qu'elle avoit pour la *Sémiramis* de Crébillon ; elle me faisoit l'honneur de me mettre immédiatement après ce grand homme ; mais, après tout, elle m'avoit rendu quelques bons offices dont je me souviendrai toujours[3]. »

L'homme à qui Voltaire ne pardonnait pas de lui avoir, à ce qu'il croyait du moins, ravi la bienveillance de madame de Pompadour, le vieux Crébillon, vivait misérable et abandonné lorsque la marquise commença à s'intéresser à lui. Elle apprit sa triste situation par hasard, et ne put s'empêcher de s'écrier à cette nouvelle : « Que dites-vous, Crébillon pauvre et délaissé ? » Elle se souvenait que lorsqu'elle était

[1] Voltaire, édition Beuchot, LXI, 428.
[2] Voltaire, édition Beuchot, LXI, 410.
[3] Voltaire, édition Beuchot, LXI, 417.

jeune fille, Crébillon était venu de temps en temps chez sa mère et qu'il lui avait donné quelques leçons de déclamation. Sans tarder davantage, elle lui fit obtenir une pension de cent louis sur la cassette du Roi et un logement au Louvre.

Lorsque le vieux poëte se présenta pour remercier sa bienfaitrice, celle-ci était indisposée et gardait le lit ; elle le fit entrer néanmoins, et au moment où il se penchait vers elle pour lui baiser la main, Louis XV parut. Crébillon saisissant spirituellement l'à-propos, dit en riant : « Ah ! madame, le Roi nous a surpris, je suis perdu. » Cette plaisanterie amusa infiniment le monarque, et ne desservit pas le vieillard auprès de madame de Pompadour [1].

Elle fit mieux encore que de lui donner une pension, elle se préoccupa vivement de ses succès littéraires, fit représenter *Catilina* [2], et fit imprimer, aux dépens du trésor, ses œuvres à l'Imprimerie royale [3]. Enfin, quand il mourut, le Roi ordonna, grâce à elle, qu'il lui serait élevé un mausolée dans l'église Saint-Gervais, et il en confia l'exécution au célèbre Lemoine [4].

Un autre ennemi de Voltaire, Rousseau, eût pu, lui aussi, si sa nature fière et sauvage ne s'y était opposée, jouir des bienfaits de madame de Pompadour. Elle l'avait pris en

[1] *Mémoires de Marmontel*, I, 369.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 325, 331, 332, 333. — Crébillon a dédié cette pièce à la marquise. Voici en quels termes : « Madame, oser faire paroître *Catilina* sous vos auspices, c'est acquitter un vœu général. Il y a longtemps que le public vous a dédié de lui-même un ouvrage qui ne doit le jour qu'à vos bontés : heureux si on l'eût jugé digne de sa protectrice ! Et qui ne sait pas les soins que vous avez daigné vous donner pour retirer des ténèbres un homme absolument oublié, soins généreux qui ont plus touché que surpris ? Que ne doit-on pas attendre d'une âme telle que la vôtre ? Puisse l'hommage que je vous rends, madame, consacrer à la postérité la protection que vous accordez aux talents et ce monument de ma reconnoissance. Je suis avec le plus profond respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur. JOLYOT DE CRÉBILLON. » (*Œuvres de Crébillon*, édit. stéréotype ; Paris, Dabo, Trembley, Feret et Gayet, 1819, III, 1.)

[3] *Mémoires de Marmontel*, I, 369. — Madame de Pompadour avait dans sa bibliothèque un exemplaire de cette magnifique édition, aujourd'hui devenue presque introuvable.

[4] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, I, 171.

amitié à cause de son opéra du *Devin du village*, dont elle trouvait la musique charmante, et qu'elle fit représenter sur le théâtre de la cour à Fontainebleau. Elle y convia Rousseau, dans l'intention de le présenter au Roi après la pièce; mais le philosophe, qui, croyant faire acte d'indépendance, s'était avisé de se présenter au spectacle « avec une grande barbe et une perruque assez négligée », ne jugea pas à propos d'affronter dans cet équipage, dont il sentait intérieurement tout le ridicule, les regards de Louis XV et de toute la cour : il disparut au plus vite, perdant ainsi « la pension qui lui étoit offerte en quelque sorte, mais s'exemptant aussi du joug qu'elle lui eût imposé. » C'est dans *les Confessions* mêmes qu'il faut lire le récit de cette scène amusante[1].

Une pareille incartade ne découragea cependant pas la marquise; elle voulait faire du bien à Rousseau, elle lui en fit malgré lui. Nous avons raconté déjà qu'elle joua *le Devin* à Bellevue, et qu'après la représentation elle envoya cinquante louis à l'auteur. Celui-ci les reçut en maugréant, mais il les reçut, et sa lettre de remercîment, quoique un peu guindée, n'est pas aussi déplaisante qu'on pourrait le croire. Elle ne ressemble du moins nullement à celle-ci, attribuée jusqu'ici à Rousseau : « Paris, 18 août 1762. — Madame, j'ai cru un moment que c'étoit par erreur que votre commissionnaire vouloit me remettre cent louis pour des copies qui sont payées avec douze francs; il m'a détrompé, souffrez que je vous détrompe à mon tour. Mes épargnes m'ont mis en état de me faire un revenu non viager de 540 livres, toute déduction faite. Mon travail me procure annuellement une somme à peu près égale; j'ai donc un superflu considérable : je l'emploie de mon mieux, quoique je ne fasse guère d'aumônes. Si, contre toute apparence, l'âge ou les infirmités rendoient un jour mes forces insuffisantes, j'ai un ami. »

[1] *Confessions* de J. J. Rousseau, II, 37.

Mais cette lettre, qui reproduit assez bien, du reste, le ton du célèbre misanthrope, n'est qu'une mystification ; elle est apocryphe, et la démonstration en est facile. Elle est datée de Paris et du mois d'août 1762 ; or, au mois de juin précédent, Rousseau quitta précipitamment Montmorency, à cause des poursuites du Parlement contre *Émile,* et se retira en Suisse, où il se trouvait au mois d'août, et où il devait séjourner longtemps encore avant d'entreprendre son fameux voyage d'Angleterre [1]. Au surplus, Jean-Jacques, à qui madame de Pompadour appliquait l'épithète de hibou, — hibou de Minerve, répondait madame de Mirepoix [2], — paraît avoir conservé un bon souvenir des tentatives que fit la marquise pour lui être utile, et il le lui prouva plus tard.

Lorsqu'il fit imprimer *la Nouvelle Héloïse,* on sait que les épreuves furent revues par M. de Malesherbes, qui s'était chargé de ce soin afin d'indiquer à l'auteur les passages qu'il faudrait retirer. Entre autres suppressions, le directeur général de la librairie engagea Jean-Jacques à faire celle d'une phrase ainsi conçue : « La femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un roi. » M. de Malesherbes craignait qu'on ne vît là une allusion à madame de Pompadour. Rousseau jura ses grands dieux qu'il n'avait voulu faire aucune application, et tint à garder la phrase; mais par égard pour la marquise, au mot *roi* il substitua le mot *prince,* et, toujours maladroit, même quand il avait les meilleures intentions du monde, il trouva moyen d'offenser ainsi madame de Boufflers, qui était la Pompadour du prince de Conti, et qui se crut suffisamment désignée par ces mots. M. de Malesherbes ne trouvant pas sans doute la substitution suffisante, fit faire, pour l'exemplaire qu'il remit à la

[1] *Correspondance* de J. J. Rousseau, II, 125 : lettre à Moultou, datée de Motiers, le 10 août 1762; à la maréchale de Luxembourg, Motiers, le 14 août 1762; à madame Latour, Motiers, le 20 août 1762, etc.

[2] *Essai sur madame de Pompadour,* par M. Desprez, en tête des *Mémoires de madame du Hausset.*

marquise, un carton où le malencontreux passage ne se trouvait pas [1].

Si Rousseau repoussa par indépendance les avances de madame de Pompadour, Buffon les rejeta pour une autre cause. Il était partisan de la Reine, et la marquise ne lui pardonnait pas de ne pas être avec elle ; de plus, elle avait un grief contre lui, car dans un passage de son *Histoire naturelle* il avait dit qu'en amour le physique seul était bon. Madame de Pompadour soutenait, et pour cause, la théorie contraire ; elle en voulait à l'écrivain d'avoir émis ce qui était, selon elle, un véritable paradoxe, et elle lui en témoigna son mécontentement un jour qu'elle le rencontra dans le parc de Marly ; elle le toucha légèrement avec son éventail, et lui dit d'un ton de reproche : « Vous êtes un joli garçon ! » Mais ces dissidences ne l'empêchaient nullement de rendre justice au mérite de ce grand homme, et dans sa dernière maladie elle lui en donna la preuve en lui confiant son chien, son perroquet et son sapajou, et en lui faisant promettre de les bien soigner après elle. Buffon le promit et tint parole, car les trois bêtes aimées de la marquise moururent tranquillement à Montbard, où il les avait recueillies [2].

Mais de tous les gens de lettres que protégea madame de Pompadour, ce fut Marmontel à qui elle paraît s'être le plus intéressée. Le futur auteur de *Bélisaire*, assez expert en matière de flatterie, avait composé à propos de l'établissement de l'École militaire un petit poëme, aujourd'hui complétement oublié, mais qui chatouilla agréablement la vanité de celle qui s'était donné tant de peine pour cette institution. Elle se fit présenter l'auteur, et tous les dimanches Marmontel, l'abbé de Bernis et Duclos, qui lui devait sa place d'historiographe de France [3], se rendaient à sa toilette, à Versailles.

[1] Notes polémiques à l'occasion de *la Nouvelle Héloïse : Œuvres inédites de Rousseau*, I, 49.

[2] *Correspondance inédite de Buffon*, publiée par M. Henri Nadault de Buffon, I, 253.

[3] *Mémoires secrets de Duclos*, édition de 1864, I (introduction).

Marmontel, qui ne pécha jamais par l'excès d'humilité, prétend que c'est à lui que dans ces visites la marquise témoignait le plus d'égards, voulant sans doute faire entendre ainsi que c'est parce qu'elle prisait davantage ses talents[1]. Quoi qu'il en soit, madame de Pompadour se trompait assurément si elle crut qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand homme ; elle dut s'en apercevoir bien vite, car l'ayant incité à composer une pièce politique et morale intitulée *les Funérailles de Sésostris*, à laquelle elle avait, par ses observations et par ses critiques, tant soit peu collaboré, elle l'exposa à une chute complète, dont elle le consola en le faisant nommer secrétaire des bâtiments[2] ; plus tard, lorsqu'il se fut dégoûté de cette place, elle lui procura le privilége du *Mercure*, qu'il perdit quand on l'accusa d'avoir chansonné le duc d'Aumont[3].

L'insuccès des *Funérailles de Sésostris* ne ralentit pas le zèle dramatique de la marquise ; elle avait voulu une pièce sans amour, et où toute l'intrigue roulerait sur la politique et la morale, elle voulut cette fois faire mettre en vers de l'époque où elle vivait le *Venceslas* de Rotrou.

Elle confia ce soin à Marmontel, qui s'en acquitta de son mieux, c'est-à-dire fort mal ; la pièce fut montée et répétée, mais à la représentation, l'acteur Lekain, que cette mutilation d'une des plus belles tragédies de notre vieux théâtre indignait profondément, s'avisa de débiter son rôle tel que Rotrou l'avait écrit, et jeta de la sorte un tel désarroi parmi ses camarades, que *Venceslas* corrigé tomba honteusement[4].

Madame de Pompadour n'en fut pas refroidie à l'égard de Marmontel ; au contraire, elle lui porta dès lors un intérêt d'autant plus vif que peut-être dans le fond de sa conscience elle se reprochait intérieurement ces deux chutes, auxquelles elle n'était pas étrangère. Elle lui montra toute son amitié

[1] *Mémoires de Marmontel*, I, 331.
[2] *Mémoires de Marmontel*, I, 335, 337.
[3] *Mémoires de Marmontel*, II, 172, 181.
[4] *Mémoires de Marmontel*, II, 146.

dans une circonstance délicate : on avait accusé le jeune auteur d'avoir fait une satire contre le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, et pour ce motif on l'avait emprisonné quelque temps à la Bastille. L'affaire avait fait du bruit et mis Marmontel assez mal en cour ; or, précisément à ce moment, il se présentait pour obtenir un fauteuil à l'Académie française, et tous ses amis lui prédisaient que la compagnie ne l'accepterait dans son sein que lorsqu'elle serait bien sûre que l'élection ne déplairait pas au Roi. Il s'agissait donc pour lui de détruire d'une manière ou de l'autre cette impression générale, qui faisait croire que Louis XV avait conçu contre lui des préventions assez fortes pour ne pas ratifier le choix que l'Académie ferait de sa personne.

Ce fut à madame de Pompadour qu'il s'adressa pour arriver à ce résultat. Il la pria de tâcher de connaître les intentions du Roi à son égard, et la marquise rendit volontiers ce service à son ami. Elle entretint Louis XV des craintes de Marmontel, et le monarque assura qu'il trouverait l'élection fort bonne. Tranquillisé de ce côté, l'aspirant académicien ne chercha plus qu'un moyen de prouver hautement les intentions bienveillantes du souverain. Il sollicita donc de lui la permission de lui dédier sa *Poétique*. Grâce à madame de Pompadour l'autorisation lui en fut accordée, et cette présentation, dont il fit grand tapage, décida enfin l'Académie à l'admettre dans son sein, en 1763[1].

Ce n'était pas, du reste, la seule campagne académique de la marquise ; elle avait aussi patroné l'abbé le Blanc, compagnon du voyage de M. de Vandières en Italie et auteur d'*Aben-Saïd*, mais elle dut l'abandonner quand on lui eut clairement démontré que cet homme de lettres ne serait élu que par complaisance pour elle, et que sa nomination produirait un effet détestable[2]. Pour le consoler de

[1] *Mémoires de Marmontel*, II, 226, 272.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 16, 25, 32. — *Mémoires du duc de Luynes*, X, 154.

ne pas être de l'Académie, elle fit rétablir la place d'historiographe des bâtiments, supprimée par le contrôleur général Orry, et la lui fit accepter à titre de dédommagement[1]. Elle ne fut pas plus heureuse avec Piron qu'avec le Blanc, et elle dut encore renoncer à soutenir une candidature que n'approuvait pas le Roi, et que la duchesse de la Vallière la suppliait d'abandonner en faveur de M. de Bissy[2]. L'auteur de *la Métromanie* ne fut pas de l'Académie, mais madame de Pompadour lui fit avoir, comme compensation, une pension de 1,000 livres.

L'auteur des *Lettres persanes*, le grave président Montesquieu, n'eut pas non plus à se plaindre de la marquise; malgré la philosophie dont il se piquait dans ses ouvrages, il était fort sensible aux critiques et ne les supportait que très-difficilement. Lorsqu'il eut publié *l'Esprit des lois*, il apprit que M. Dupin, fermier général, et sa femme, en préparaient une réfutation qui allait bientôt paraître; il se rendit chez madame de Pompadour, qui faisait grand cas de son talent, et obtint d'elle que ce livre serait supprimé. La marquise tint si bien parole, qu'il n'a été conservé, dit-on, que cinq ou six exemplaires de cet ouvrage[4].

Partageant les idées des philosophes, elle eût volontiers laissé publier l'*Encyclopédie* sans obstacle; mais la position qu'elle occupait à la cour la forçait à paraître au moins respecter la religion; cependant elle s'intéressait à ce grand ouvrage, et déplorait tout bas l'opposition que le gouvernement manifestait à cette publication. Ne pouvant vaincre les difficultés, elle essaya de les tourner, et dans un moment où

[1] Biographie Michaud, article *le Blanc*.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 292.

[3] Biographie Didot, article *Piron*, par M. Honoré Bonhomme. — Elle fit aussi obtenir à l'auteur de tant d'anecdotes sur les rois de France, mademoiselle de Lussan, tombée dans la misère, une pension de 2,000 livres. (*Madame de Pompadour*, par M. A. de la Fizelière.)

[4] *Caractères et anecdotes*, par Chamfort. — *Mémoires du marquis d'Argen-*

l'impression du livre était arrêtée par ordre supérieur, elle fit engager d'Alembert et Diderot à se remettre au travail, en les priant seulement de ne pas toucher aux matières de religion ou d'autorité; mais les deux auteurs repoussèrent bien loin ce moyen terme, et répondirent que les savants ne pouvaient écrire qu'à la condition de le faire librement[1].

La marquise avait d'ailleurs précédemment témoigné de l'intérêt à l'un des deux directeurs de l'*Encyclopédie*. Lorsque Frédéric II, instruit du peu de fortune de d'Alembert, lui fit une pension de douze cents livres, elle trouva cette somme trop modique, et supplia Louis XV d'en doubler le montant et de faire défense au philosophe d'accepter les offres mesquines du roi de Prusse; malheureusement elle ne

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 223. — Voici un passage de Voltaire qui prouve que madame de Pompadour ne craignit pas de dire à Louis XV que l'*Encyclopédie* était *un beau livre* : « Un domestique de Louis XV me contait un jour que, le Roi son maître soupant à Trianon en petite compagnie, la conversation roula d'abord sur la chasse, et ensuite sur la poudre à tirer..... « Il est plaisant, dit M. le duc de Nivernois, que nous nous amusions tous les jours à tuer des perdreaux dans le parc de Versailles, et quelquefois à tuer des hommes et à nous faire tuer sur la frontière, sans savoir précisément avec quoi l'on tue. — Hélas! nous en sommes réduits là sur toutes les choses de ce monde, répondit madame de Pompadour. Je ne sais de quoi est composé le rouge que je mets sur mes joues, et on m'embarrasserait fort si on me demandait comment on fait les bas de soie dont je suis chaussée. — C'est dommage, dit alors le duc de la Vallière, que Sa Majesté ait confisqué nos dictionnaires encyclopédiques, qui nous ont coûté chacun cent pistoles... Nous y trouverions bientôt les décisions de toutes nos questions. » Le Roi justifia sa confiscation. Il avait été averti que les vingt et un volumes in-folio qu'on trouvait sur la toilette de toutes les dames étaient la chose du monde la plus dangereuse pour le royaume de France, et il avait voulu savoir par lui-même si la chose était vraie avant de permettre qu'on lût ce livre. Il envoya sur la fin du souper chercher un exemplaire par trois garçons de la chambre, qui apportèrent chacun sept volumes avec bien de la peine. On vit à l'article *Poudre* que, etc. . . . . ., et bientôt madame de Pompadour apprit la différence entre l'ancien rouge d'Espagne, dont les dames de Madrid coloraient leurs joues, et le rouge des dames de Paris; elle sut que les dames grecques et romaines étaient peintes avec de la poudre qui sortait du *murex*, et que par conséquent notre écarlate était la pourpre des anciens; elle vit comment on lui faisait ses bas au métier, et la machine de cette manœuvre la saisit d'étonnement. « Ah! le beau livre! s'écria-t-elle. Sire, vous avez donc confisqué ce magasin de toutes les choses utiles pour le posséder seul et pour être le seul savant de votre royaume? » (Voltaire, édit. Beuchot, XLVIII, 57.)

réussit pas, et le Roi, qui regardait d'Alembert comme un impie, refusa net[1].

Les gens de lettres ne furent pas les seuls protégés de madame de Pompadour ; les musiciens[2], les sculpteurs[3], les peintres, les dessinateurs et les architectes, eurent aussi part à ses bienfaits. Mais si quelquefois elle se montrait avec les artistes bonne et facile, au point de permettre à la Tour, lorsqu'il fit son portrait, d'ôter devant elle sa perruque, sa cravate et ses jarretières[4], dans d'autres moments elle était avec eux hautaine, impertinente et même injuste, comme par exemple lorsqu'elle s'écria d'un ton dédaigneux, en contemplant *les Trois Grâces* de Vanloo : « Ça des Grâces[5] ! »

En général, cependant, elle était plutôt d'un caractère bienveillant, les accueillait avec bonté, et surtout se montrait généreuse avec eux. Il nous est du moins permis de le supposer, puisque nous la voyons donner à de simples ouvriers, qui lui avaient fabriqué une chaise percée et une berline, à l'un une pension de 3,000 livres, et à l'autre une de 4,000[6].

Amie des arts, elle était artiste elle-même, et nous l'avons vue plus haut excellente musicienne et cantatrice habile ; elle dessinait, en outre, d'une manière ravissante ; nous le savons par Voltaire, qui, la surprenant un jour crayonnant une tête, lui adressa cet impromptu :

Pompadour, ton crayon divin
Devrait dessiner ton visage :
Jamais une plus belle main
N'aurait fait un plus bel ouvrage[7].

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, 158, 159.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 344. — *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 116. — *Madame de Pompadour*, par M. A. de la Fizelière.

[3] *Mémoires du duc de Luynes*, XIII, 367.

[4] *Éloge de la Tour* (*Almanach littéraire* de 1792).

[5] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, I, 331.

[6] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 467.

[7] Voltaire, édition Beuchot, XIV, 408.

Adroite à promener sur le cuivre et sur la pierre fine la pointe ou le burin, elle a gravé sous la direction de l'habile Guay, avec plus de zèle que de dispositions, à ce qu'assurent les gens compétents, toute une série de sujets, qui constituent ce qu'on a appelé son *œuvre*, et dont nous allons donner succinctement le détail d'après un portefeuille du cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale [1].

1° Deux enfants buvant dans une écuelle; Pompadour sculpsit, 1751.
2° Une petite fille assise un bâton à la main; Pompad. sculps., 1751.
3° Une petite fille faisant des bulles de savon; Pompad. sculps., 1751.
4° Un sujet allégorique représentant le lever de l'Aurore; Pompad. sculps., 1752 [2].
5° Le Printemps; Pompad. sculps., 1752.
6° L'Automne; Pompad. sculps., 1752 [3].

Une gravure de Boucher, servant de frontispice et intitulée : *Suite d'estampes gravées par madame la marquise de Pompadour, d'après les pierres gravées de Guay, graveur du Roi.*

1° Louis XV; sardoine onyx de trois couleurs. Pompad. sculps. Guay delin.
2° Triomphe de Fontenoy; cornaline. Pompad. sculps. Vien delin.
3° Deux têtes opposées l'une à l'autre; sardoine onyx de trois couleurs. Pompad. sculps. Boucher delin.
4° Les préliminaires de la paix, 1748; sardoine. Guay f. Vien delin. Pompad. sculps.
5° Louis XV; agate onyx de deux couleurs. Guay delin. Pompad. sculps.

[1] Nous renvoyons, pour les descriptions, à l'excellent travail de M. A. de la Fizelière et à celui de MM. de Goncourt placé à la suite des *Maîtresses de Louis XV*, II, 113. — Voyez aussi Chabouillet, *Catalogue des émaux et camées de la Bibliothèque impériale*, et *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, à la fin du volume.

[2] On en trouve la gravure à la page 112 du *Catalogue des objets d'art de M. de Marigny*.

[3] On en trouve la gravure à la page 55 du même ouvrage.

6° Apollon couronnant le Génie de la peinture et de la sculpture; Jacq. Guay f. Vien delin. Pompad. sculps. (C'est le morceau de réception de Guay à l'Académie.)

7° Octave; cornaline. Vien delin. Pompad. sculps.

8° Minerve, protectrice et bienfaitrice de la gravure en pierres précieuses; girasol oriental. Guay f. Vien delin. Pompad. sculps.

9° Antinoüs; cornaline. Vien delin. Pompad. sculps.

10° Actions de grâces pour le rétablissement de la santé de M. le Dauphin, 1752; vermeil. Vien delin. Pompad. sculps.

11° La maréchale de Mirepoix; cornaline. Guay f. Guay delin. Pompad. sculps.

12° Vœu de la France pour le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin, 1752; cornaline. Vien delin. Pompad. sculps.

13° Tête de fantaisie; cornaline. Vien delin. Pompad. sculps.

14° Victoire de Lawfeldt; sardoine. Vien delin. Pompad. sculps.

15° Le roi de Pologne, électeur de Saxe; cornaline. Guay f. Vien delin. Pompad. sculps.

16° L'Amitié, *Longe et prope, mors et vita*, 1753; agate saphirine. Boucher delin. Pompad. sculps.

17° Le Génie de la musique; cornaline. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

18° Henri IV; sardoine. Guay f. Guay delin. Pompad. sculps.

19° Le Génie de la poésie; sardoine. Vien delin. Pompad. sculps.

20° Tête de fantaisie; cornaline. Guay delin. Pompad. sculps.

21° L'Amour jouant du hautbois champêtre; cornaline. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

22° Marc-Aurèle; cornaline. Guay delin. Pompad. sculps.

23° Vase d'après une pierre antique; améthyste. Pompad. sculps. Guay delin.

24° Crébillon père; cornaline. Guay f. Vien delin. Pompad. sculps.

25° Les armes de M. de Calvière; sardoine. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

26° Platon; sardoine. Guay delin. Pompad. sculps.

27° L'Amour et l'âme; cornaline. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

28° Tête de satyre; cornaline. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

29° Autre tête de satyre; cornaline. Vien delin. Pompad. sculps.

30° Léda; sardoine. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

31° Le prince de Saxe-Gotha; cornaline. Guay f. Vien delin. Pompad. sculps.

32° L'Amour cultivant un myrte; péridot oriental. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

33° Le cardinal de Rohan-Guéménée; cornaline. Vien delin. Pompad. sculps.

34° L'Amour, ayant désarmé les dieux, présente la couronne à son héraut (*sic*); cornaline. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

35° Jacquot, tambour-major du régiment du Roi, 1753; sardoine. Guay, delin. Pompad. sculps.

36° Bacchus enfant; sardoine. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

37° La comtesse de Brionne; agate. Guay f. Guay delin. Pompad. sculps.

38° Enlèvement de Déjanire; cornaline. Vien. delin. Pompad. sculps.

39° Génie militaire; cornaline. Pompad. f. Boucher delin. Pompad. sculps.

40° L'Amour; cornaline. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

41° Trophée de jardinier; jaspe vert. Boucher delin. Pompad. sculps.

42° Prêtre égyptien; prime d'émeraude. Boucher delin. Pompad. sculps.

43° La Fidèle amitié; cornaline blanche. Pompad. f. Boucher delin. Pompad. sculps.

44° Temple à l'Amitié, 1753; topaze d'Inde. Boucher delin. Pompad. sculps.

45° L'Amour et l'Amitié; topaze d'Inde. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

46° Offrande au dieu Terme; cornaline. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

47° L'Amour sacrifiant à l'Amitié; topaze d'Inde. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.[1].

[1] Cette gravure de madame de Pompadour, d'après Guay et Boucher, a été parodiée par Germain de Saint-Aubin. On trouve dans la *Gazette des beaux-arts* de 1859, dans un article très-intéressant de M. Thomas Arnauldet intitulé : *Estampes satiriques*, etc., quelques détails à ce sujet : « Dans un ovale formé par deux branches sèches se réunissant du haut et du bas, on voit à gauche un papillon, appuyé sur une branche de vigne, jurant fidélité sur l'autel de l'Amitié, qui est au milieu, entouré d'une guirlande de fleurs. Un autre papillon, foulant aux pieds un masque, tient un cœur à la patte et alimente le feu de l'autel; en avant, un petit chien regarde en levant la patte. Hauteur du cuivre, 182 millim.; largeur, 138. »

48° Génie de la Musique en bas-relief; agate onyx noire et blanche. Pompad. f. Boucher delin. Pompad. sculps.

49° L'Amour; cornaline. Guay f. Pompad. sculps. Boucher delin.

50° Un chien; cornaline. Guay, Boucher delin. Pompad. sculps.

51° L'Amour présentant un bouquet; sardoine. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

52° Cachet du Roi, 1755; cornaline jaune. Boucher delin. Pompad. sculps.

53° L'Amour se tranquillisant sur le règne de la Justice; sardoine. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

54° Naissance de Monseigneur le duc de Bourgogne, 1751; cornaline onyx gravée en bas-relief, les figures blanches et le fond rouge. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

55° Alliance de l'Autriche et de la France, 1756; agate onyx noire et bleue gravée en bas-relief, le sujet bleu et le fond noir. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

56° Portrait de Monseigneur le Dauphin et de madame la Dauphine, 1758; sardoine onyx de trois couleurs gravée en bas-relief, la tête supérieure brune, l'autre blanche et le fond noir. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

57° Victoire de Lutzelberg, 10 octobre 1758; cornaline. Boucher delin. Pompad. sculps.

58° Génie de la France, 10 octobre 1758; cornaline. Boucher delin. Pompad. sculps.

59° Culture des lauriers; cornaline onyx. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

60° Un chien; agate onyx. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

61° L'Amour; cornaline. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

62° Un chien; camaïeu. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

63° Génie de la musique; agate orientale. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

64° Jardinier cherchant de l'eau; cornaline. Guay f. Boucher delin. Pompad. sculps.

Enfin, à ces divers talents madame de Pompadour voulut joindre encore quelques connaissances dans l'art de la typographie, qui comptait alors, entre autres adeptes, Louis XV et Marie Leckzinska eux-mêmes. La marquise imprima quelques pages d'une tragédie de Corneille, *Rodogune*, que com-

posèrent sous ses yeux plusieurs des excellents ouvriers de l'Imprimerie royale, qu'elle avait mandés pour cela dans son appartement, à Versailles [1].

[1] *Causeries du lundi*, 3e édition, II, 504. — *Les Maîtresses de Louis XV*, II, 63. — Cette édition de *Rodogune* se trouvait dans la bibliothèque de madame de Pompadour. Le catalogue en donne la description suivante : « 890. *Rodogune*, au Nord, 1760, in-4o, maroq. rouge à compartiments. Cette édition a été faite sous les yeux de madame de Pompadour, dans son appartement, à Versailles, qui étoit situé au nord, pour lui donner une connoissance de l'imprimerie. »

CHAPITRE DIXIÈME.

Madame de Pompadour et l'opinion publique. — Les enlèvements d'enfants. — Le lieutenant de police est obligé de fuir la fureur populaire. — Madame de Pompadour manque d'en devenir également la victime. — Menaces du peuple contre elle. — Elle ne voyage plus qu'accompagnée par la maréchaussée. — Mécontentement général contre Louis XV. — Il ne veut plus passer par Paris. — La route de la Révolte. — Madame de Pompadour duchesse. — Cessation de ses relations intimes avec le Roi. — Elle veut se mettre dans la dévotion. — Elle choisit le Père de Sacy comme directeur. — Il lui refuse l'absolution si elle continue à demeurer à Versailles. — Elle le renvoie. — Elle demande une place de dame du palais. — Réponse de la Reine. — Lettre à M. d'Étiolles. — Ambassade de M. de Soubise. — Décision de M. d'Étiolles. — Triomphe de madame de Pompadour. — Elle est nommée dame du palais. — Sa note au Saint-Père contre les Jésuites. — La santé de la marquise est atteinte. — Conversation de Marmontel avec Voltaire. — Causes de la maladie de madame de Pompadour. — Changement de sa figure. — Sa maigreur. — Elle est obligée de s'aliter à Choisy. — Égards du Roi pour elle. — Un peu de mieux se manifeste dans l'état de madame de Pompadour. — On la transporte à Versailles. — Vers à propos de son rétablissement présumé. — Tabatière qu'elle offre à M. de Laverdy. — La maladie redouble de violence. — Elle demande au Roi si elle doit se confesser. — Réponse du Roi. — Son testament. — Ses dernières recommandations à Collin. — Janelle lui rend un dernier compte du secret de la poste. — Le curé de la Madeleine. — Dernières paroles prononcées par madame de Pompadour. — Sa mort.

Malgré tous les soins que prenait madame de Pompadour pour augmenter sans cesse le nombre de ses partisans ou plutôt de ses flatteurs, elle ne parvenait cependant pas à se concilier l'opinion publique. Méprisée d'abord pour le scandale de son élévation, on se bornait, dans le principe, à l'ironie, et quand elle entrait à l'Opéra, on lui prodiguait des applaudissements goguenards, qu'elle eût volontiers pris pour des marques de sympathie, et qui n'étaient que le témoignage peu flatteur du succès avec lequel elle remplissait son rôle sur le théâtre de la cour[1]. Au mépris succéda bientôt la haine, lorsqu'on la vit insulter par son luxe et par ses dépenses insensées à la misère générale. Un événement, auquel elle était cependant bien étrangère, provoqua l'explosion des fureurs populaires. Des agents de police, chargés de ramasser sur le pavé de Paris les gens sans aveu, qu'on

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 128.

envoyait ensuite coloniser l'Amérique, avaient, soit par erreur, soit dans l'espoir d'une rançon, capturé en même temps des enfants appartenant à d'honnêtes bourgeois, dont les lamentations firent une profonde sensation sur l'esprit si éminemment impressionnable des Parisiens. Le lieutenant de police était alors M. Berryer, âme damnée de la marquise; ce fut d'abord contre lui que se porta la colère du peuple: on assiégea son hôtel, et il ne dut son salut qu'à la fuite[1]. De Berryer à sa protectrice il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut bientôt franchi. Un jour qu'elle vint à Paris pour voir l'appartement de sa fille au couvent de l'Assomption, elle descendit d'abord chez le marquis de Gontaut, qui devait le soir même lui donner à dîner; M. de Gontaut savait les mauvaises dispositions de la foule à l'égard de madame de Pompadour; il la pria donc de retourner de suite à Versailles, parce qu'il pourrait lui arriver malheur à Paris, et il lui montra, pour la décider, le rassemblement qui se formait déjà menaçant devant le jardin de l'hôtel où on l'avait vue entrer[2]. Elle partit aussitôt, profondément ulcérée contre le peuple de Paris, et quelque temps après, s'étant permis de dire qu'il fallait pendre et décimer tous ces ingrats, ce propos répété fit un tel effet qu'on lui conseilla de ne plus se représenter dans la capitale[3].

Son absence ne calma pas les haines qu'elle avait excitées contre elle-même, et elles s'exhalèrent en discours terribles. Lorsque le Dauphin et la Dauphine se rendirent à Notre-Dame pour remercier Dieu de la naissance du duc de Bourgogne, un rassemblement de femmes se forma autour de leur voiture, et des voix lamentables demandèrent du pain. Le fils de Louis XV fit distribuer de l'argent; mais les plaintes continuèrent, et du sein de la foule on lui cria : « Nous ne voulons point d'argent, mais du pain; nous vous aimons

[1] *Journal de Barbier*, IV, 401, 422 à 436.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 220.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 3.

bien ; qu'on renvoie cette p..... qui gouverne le royaume et qui le fait périr ! Si nous la tenions, il n'en resteroit bientôt plus rien pour en faire des reliques[1] ! » Une telle exaspération, si bien justifiée, hélas ! par la conduite imprudente de madame de Pompadour, forçait tous ses parents à se cacher chez eux ; elle-même, ployant un instant sous le poids de la réprobation populaire, parlait de se retirer dans ses terres, tant elle était écrasée par la haine publique[2]. Elle n'osait plus voyager que bien accompagnée, et la crainte qu'elle avait d'être assassinée la faisait un jour revenir de Choisy, précédée et suivie par des cavaliers de la maréchaussée[3].

Louis, qui était de moitié dans les fautes de la marquise, se voyait aussi méprisé qu'elle-même ; des bruits absurdes, et que nous ne nous donnerons pas la peine de réfuter, transformaient ce prince débonnaire en un nouveau maréchal de Raiz ; on disait tout bas que, pour se guérir de la lèpre, un prince qu'on ne nommait pas, mais qu'il était facile de deviner, faisait enlever tous ces enfants, dont la capture avait excité des séditions, afin de rafraîchir dans leur jeune sang son sang corrompu[4]. Le Roi, dont, malgré la conduite coupable, les intentions étaient bonnes, se montrait très-affligé de la colère publique et disait en soupirant : « On me nommoit ci-devant le *Bien-aimé*, je suis aujourd'hui le *Bien-haï*[5]. » Il se montrait à peine à Paris, et seulement dans les occasions indispensables ; sa présence n'était plus saluée comme autrefois par des acclamations universelles ; un silence profond se faisait autour de lui, et sa voiture traversait les rues au milieu d'un peuple de mécontents. Louis XV était trop engagé dans une voie funeste pour que ces muets avertissements l'en détournassent ; il souffrait de ces dispositions,

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 29.
[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 30.
[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 70.
[4] *Journal de Barbier*, IV, 422 à 436.
[5] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 318.

mais ne faisait rien pour les changer, se bornant, pour éviter un pareil désagrément, à ne plus traverser Paris lorsqu'il se rendait de Versailles à Compiègne, et à passer par un chemin fait exprès, encore connu aujourd'hui sous le nom de route de la Révolte[1].

De nouveaux titres purent seuls consoler madame de Pompadour de l'animadversion générale; au mois d'octobre 1752, Louis XV lui accorda un tabouret à la cour et les honneurs de duchesse, dignité qui la fit présenter une seconde fois à la famille royale par la princesse de Conti[2]. La marquise-duchesse ajouta immédiatement le manteau ducal à ses armes et la calotte de velours à son carrosse[3].

A partir de cette époque, madame de Pompadour change de conduite; elle cesse toute relation intime avec Louis XV, et paraît vouloir se jeter dans la dévotion; mais elle ne veut pas faire son salut avec un directeur vulgaire. Comme les rois de France, elle désire un Jésuite pour confesseur, et choisit à cet effet l'un des membres les plus distingués de la Compagnie de Jésus, le P. de Sacy, qu'elle avait connu dans sa jeunesse. Les Jésuites, tous partisans de la Reine et du Dauphin, furent peu flattés de ce choix, mais ils y obéirent; plusieurs années se passèrent en ruses employées par la marquise pour arracher au révérend père une absolution qu'il refusait toujours de lui donner tant qu'elle ne retournerait pas habiter avec son mari; c'est en vain qu'elle lui assurait qu'elle vivait à la cour sans crime, qu'elle n'était pour le Roi qu'une amie, une amie indispensable, il est vrai, mais rien qu'une amie. Le P. de Sacy lui répondait que sa présence dans le palais de Versailles, fût-elle aussi innocente qu'elle le disait, n'en était pas moins un scandale, et que sa con-

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 220.

[2] *Journal de Barbier*, V, 295. — *Mémoires du duc de Luynes*, XII, 170. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 327. — *Vie privée de Louis XV*, III, 7.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VII, 340.

science lui interdisait de la laisser approcher des sacrements tant qu'elle persisterait à ne pas se rapprocher de M. d'Étiolles. La fermeté du Jésuite irrita vivement madame de Pompadour contre lui et contre son ordre, et voyant qu'il était impossible de rien obtenir d'un homme aussi rigide dans ses principes, elle le renvoya[1].

Ce refus, cependant, tombait mal à propos pour elle, car, se croyant à peu près certaine de triompher des résistances du P. de Sacy, elle venait de demander, quelque temps auparavant, une place de dame du palais de la Reine, place que Marie Leckzinska, se rencontrant ainsi avec le confesseur, faisait difficulté de lui accorder, à cause de la séparation qui existait entre elle et son mari, et parce qu'on ne la voyait jamais s'approcher des autels pour y recevoir la communion[2].

La situation était donc difficile pour la marquise : revenir chez M. le Normant d'Étiolles, elle ne pouvait y songer, car alors il lui eût fallu reprendre sa première position et renoncer par conséquent à la cour; d'un autre côté, si elle voulait l'absolution, il fallait qu'elle retournât avec son mari. Elle se trouvait donc enfermée dans un cercle vicieux, dont il paraissait fort peu aisé de sortir.

Ce fut alors que son esprit, fécond en ressources, lui procura un moyen d'obtenir à la fois la charge qu'elle désirait, et l'absolution nécessaire pour avoir la charge, sans quitter la cour pour cela. Elle écrivit à M. le Normant d'Étiolles une lettre dans laquelle elle lui exposait : « Qu'elle avoit pleuré l'injustice dont elle s'étoit rendue coupable envers lui, et qu'elle se repentoit sincèrement de tous les déréglements de sa vie. Je reconnois mon tort, ajoutait-elle, et je veux le réparer. Déjà le point capital de ma faute a cessé, et il ne reste plus que d'en faire cesser les apparences, ce que je

[1] *Clément XIV et les Jésuites*, par M. Crétineau-Joly, 89. — *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 321. — *Les Maîtresses de Louis XV*, I, 271.

[2] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 88.

souhaite ardemment; je suis résolue, par ma conduite à venir, d'effacer ce qu'il y a dans ma conduite passée. Reprenez-moi, vous ne me verrez plus occupée qu'à édifier le monde par l'union où je vivrai avec vous, autant que j'ai pu le scandaliser par ma séparation[1]. »

Pendant que la marquise mettait tous ses soins à composer cette épître pleine d'un repentir hypocrite, M. de Soubise, confident de tous ses chagrins, se rendit à Paris et se présenta chez M. le Normant d'Étiolles. Il annonça à celui-ci, assez surpris de cette visite, qu'on allait bientôt lui remettre une lettre de sa femme, par laquelle elle le suppliait instamment de la reprendre avec lui : « Je ne veux nullement, continua-t-il, influencer en rien la résolution que vous allez prendre, mais je vous préviens que si vous acceptez, vous désobligerez infiniment le Roi. »

Nous ignorons si M. le Normant se souciait beaucoup de plaire à Louis XV, mais ce qui est certain, c'est qu'il ne voulait pas le moins du monde reprendre sa femme. Depuis qu'elle l'avait quitté, il s'était habitué parfaitement à son absence, en se livrant sans remords, puisqu'on l'y avait contraint, à une vie de plaisirs.

Après avoir entretenu pendant quelque temps une fort belle femme qui portait le nom pompeux de madame de Belnaux, à qui il avait donné pour plus de deux cent mille écus de diamants[2], il était, au moment de l'étrange proposition de madame de Pompadour, en liaison réglée avec une ancienne danseuse de l'Opéra, mademoiselle Rem[3], et avait même refusé, pour ne pas se séparer d'elle, l'offre que lui avait faite sa femme, quelques années auparavant, de l'ambassade de Constantinople[4]. Sa réponse ne pouvait donc pas

[1] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 90.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 352.

[3] Son véritable nom était Susanne-Dorothée Rhim. (Article *Pompadour*, Biographie Didot.)

[4] *Mémoires de madame du Hausset*, 166.

être douteuse; il déclara pardonner à la marquise les torts qu'elle avait eus envers lui, mais ne pas vouloir la reprendre.

C'était là précisément ce que voulait la marquise; forte du refus de son mari, elle dit partout que ce n'était pas sa faute si elle persistait à demeurer à Versailles, qu'elle avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour retourner près de M. le Normant, et que par conséquent son séjour près du Roi ne devait plus lui être imputé à crime.

La première partie des objections de la Reine étant ainsi anéantie, il ne restait plus que l'absolution; dans ces conjonctures, il ne lui fut pas difficile de l'obtenir, mais elle ne lui fut pas donnée par les Jésuites. Leur résistance avait blessé madame de Pompadour, elle ne voulut plus avoir de rapports avec eux, et s'adressa à un prêtre plus complaisant, qui lui permit de s'approcher des sacrements[1].

Marie Leckzinska n'avait plus rien à dire, et le 7 février 1756 la marquise-duchesse fut nommée dame du palais de la Reine, et présentée peu de jours après à cette princesse par la sévère duchesse de Luynes[2].

Madame de Pompadour triomphait donc grâce à son habileté, mais la joie de sa victoire était troublée par la colère que lui inspirait la conduite des Jésuites. Ils avaient failli l'empêcher d'arriver à son but, ils avaient été pour elle un obstacle, elle ne l'oublia pas, et se plaignit d'eux au Saint-Père dans une note qu'elle lui fit passer par un agent secret, et qui est ainsi conçue :

« Au commencement de 1752, déterminée, par des motifs dont il est inutile de rendre compte, à ne conserver pour le Roi que les sentiments de la reconnoissance et de l'attachement le plus pur, je le déclarai à Sa Majesté, en la suppliant de faire consulter les docteurs de Sorbonne, et d'écrire à son confesseur pour qu'il en consultât d'autres, afin de trouver les moyens de me laisser auprès de sa personne, puisqu'il le

[1] *Clément XIV et les Jésuites*, par M. Crétineau-Joly, 91.

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, XIV, 417. — *Journal de Barbier*, VI, 246.

désiroit, sans être exposée au soupçon d'une foiblesse que je n'avois plus. Le Roi, connoissant mon caractère, sentit qu'il n'y avoit pas de retour à espérer de ma part, et se préta à ce que je désirois. Il fit consulter des docteurs, et écrivit au P. Pérusseau, lequel lui demanda une séparation totale. Le Roi lui répondit qu'il n'étoit nullement dans le cas d'y consentir, que ce n'étoit pas pour lui qu'il désiroit un arrangement qui ne laissât pas de soupçon au public, mais pour ma propre satisfaction; que j'étois nécessaire au bonheur de sa vie, au bien de ses affaires; que j'étois la seule qui osât lui dire la vérité, si utile aux rois, etc. Le bon Père espéra, dans ce moment, qu'il se rendroit maître de l'esprit du Roi, et répéta toujours la même chose. Les docteurs firent des réponses sur lesquelles il auroit été possible de s'arranger si les Jésuites y avoient consenti. Je parlai dans ce temps à des personnes qui désiroient le bien du Roi et de la religion; je les assurai que si le P. Pérusseau n'enchaînoit pas le Roi par les sacrements, il se livreroit à une façon de vivre dont tout le monde seroit fâché. Je ne persuadai pas, et l'on vit en peu de temps que je ne m'étois pas trompée[1]. Les choses en restèrent donc en apparence comme par le passé jusqu'en 1755. Puis, de longues réflexions sur les malheurs qui m'avoient poursuivie, même dans la plus grande fortune, la certitude de n'être jamais heureuse par les biens du monde, puisqu'aucun ne m'avoit manqué et que je n'avois pu parvenir au bonheur, le détachement des choses qui m'amusoient le plus, tout me porta à croire que le seul bonheur étoit en Dieu. Je m'adressai au P. de Sacy comme à l'homme le plus pénétré de cette vérité; je lui montrai mon âme toute nue : il m'éprouva en secret depuis le mois de septembre jusqu'à la fin de janvier 1756. Il me proposa, dans ce temps, d'écrire

[1] Ainsi, selon madame de Pompadour, Louis XV ne se livra à la débauche avec les petites filles du Parc-aux-Cerfs que parce que son confesseur lui refusa l'absolution. L'explication est curieuse, et nous n'avons pas besoin de mettre le lecteur en garde contre le plus ou moins de vérité des faits avancés quelques lignes plus bas au sujet de la place de dame du palais.

une lettre à mon mari, dont j'ai le brouillon qu'il écrivit lui-même. Mon mari refusa de me jamais voir. Le Père me fit demander une place chez la Reine pour plus de décence; il fit changer les escaliers qui donnoient dans mon appartement, et le Roi n'y entra plus que par la pièce de compagnie; il me prescrivit une règle de conduite que j'observai exactement. Ce changement fit grand bruit à la cour et à la ville : les intrigants de toute espèce s'en mêlèrent; le P. de Sacy en fut entouré, et me dit qu'il me refuseroit les sacrements tant que je serois à la cour. Je lui présentai tous les engagements qu'il m'avoit fait prendre, la différence que l'intrigue avoit mise dans sa façon de penser. Il finit par me dire : « Que l'on s'étoit trop moqué du confesseur du Roi » quand M. le comte de Toulouse étoit venu au monde, et » qu'il ne vouloit pas qu'il lui en arrivât autant. » Je n'eus rien à répondre à un semblable motif, et, après avoir épuisé tout ce que le désir que j'avois de remplir mes devoirs put me faire trouver de plus propre à le persuader de n'écouter que la religion et non l'intrigue, je ne le vis plus. L'abominable 5 janvier 1757[1] arriva et fut suivi des mêmes intrigues de l'année d'avant. Le Roi fit tout son possible pour amener le P. Desmarets à la vérité de la religion. Les mêmes motifs le faisant agir, la réponse ne fut pas différente, et le Roi, qui désiroit vivement de remplir ses devoirs de chrétien, en fut privé et retomba peu après dans les mêmes erreurs, dont on l'auroit certainement tiré si l'on avoit agi de bonne foi.

» Malgré la patience extrême dont j'avois fait usage pendant dix-huit mois avec le P. de Sacy, mon cœur n'en étoit pas moins déchiré de ma situation; j'en parlai à un honnête homme en qui j'avois confiance : il en fut touché et il chercha les moyens de la faire cesser. Un abbé de ses amis, aussi savant qu'intelligent, exposa ma position à un homme fait ainsi que lui pour la juger; ils pensèrent l'un et l'autre que

[1] L'assassinat du Roi par Damiens.

ma conduite ne méritoit pas la peine que l'on me faisoit éprouver. En conséquence, mon confesseur, après un nouveau temps d'épreuves assez long, a fait cesser cette injustice en me permettant d'approcher des sacrements, et quoique je sente quelque peine du secret qu'il faut garder pour éviter des noirceurs à mon confesseur, c'est cependant une grande consolation pour mon âme[1]... »

Malgré « la perfide candeur » de cette note, elle n'obtint pas le résultat qu'en attendait madame de Pompadour; le Pape approuva la conduite des Jésuites, et la marquise ne compta plus que sur elle-même pour venger ses espérances trompées. Nous avons vu plus haut que la suppression de la Compagnie de Jésus en France fut en partie son ouvrage, et parmi les griefs qu'elle avait contre cet ordre célèbre, celui dont nous venons de parler ne fut pas le moindre.

Depuis quelques années, la santé de madame de Pompadour était assez sérieusement compromise : cette vie, qu'elle qualifiait elle-même de terrible[2], ces voyages continuels, ces répétitions, ces représentations, ces intrigues à nouer et à dénouer, la mettaient dans une agitation excessive, nuisible à son tempérament. Elle le sentait si bien que quelquefois, fatiguée de la lutte, elle se repliait sur elle-même : « Ma vie est un combat[3] ! » s'écriait-elle alors avec tristesse; elle pleurait, et ne cachait pas ses peines à ses amis.

C'est ce que Marmontel racontait à Voltaire lors de la visite qu'il lui fit à Ferney, et l'auteur de la *Henriade* disait : « Qu'elle vienne ici jouer avec nous la tragédie. Je lui ferai des rôles, et des rôles de reine; elle est belle, elle doit connoître le jeu des passions! — Elle connoît aussi, reprenait Marmontel, les profondes douleurs et les larmes amères. — Tant mieux, c'est là ce qu'il nous faut! — Puisqu'elle vous convient, ajoutait encore l'auteur de *Bélisaire*, laissez faire;

[1] Manuscrits du duc de Choiseul. — *Clément XIV et les Jésuites*, 90.
[2] *Les Maîtresses de Louis XV*, II, 69.
[3] *Mémoires de madame du Hausset.*

si le théâtre de Versailles lui manque, je lui dirai que le vôtre l'attend[1]. »

Et le mal empirait toujours; à l'infirmité dont s'était égayé Maurepas, au délabrement produit par de nombreuses fausses couches[2], était venue se joindre une grave affection de cœur, combattue vainement par les soins intelligents de Quesnay, médecin de la marquise, qui l'avait fait anoblir par le Roi, avec trois fleurs de pensée pour armes et cette devise : *Propter mentis cogitationem*[3].

Madame de Pompadour était changée à faire peur, elle était d'une maigreur de squelette[4], et elle ne parvenait à dissimuler les rides de son visage fatigué qu'au moyen d'une épaisse couche de blanc et de rouge, sous laquelle sa figure était comme ensevelie; ses yeux seuls, grands et beaux, brillaient d'un éclat magnifique; c'était là tout ce qui restait de sa beauté d'autrefois[5].

Bientôt les symptômes devinrent plus alarmants; elle souffrait de violents battements de cœur, suivis de fréquentes suffocations; l'espoir de quelque soulagement la porta à consulter un moment un empirique nommé Renard[6]; mais, après un essai malheureux, elle revint à Quesnay, le seul qui connût bien son tempérament.

Enfin la douleur fut plus forte que sa volonté. Malgré l'énergie qu'elle déployait dans cette lutte avec la maladie, elle fut obligée de s'aliter à Choisy, où elle se trouvait alors avec la cour. Louis XV, dans cette circonstance, se montra plein d'égards pour elle; il lui prodigua ses soins, et ne cessa pas un instant de la consulter sur les affaires publiques.

[1] *Mémoires de Marmontel*, II, 243.

[2] *Mémoires du duc de Luynes*, X, 110. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 3, 108.

[3] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 66.

[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 25.

[5] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour.*

[6] *Mémoires de madame du Hausset*, 217.

Quand il eut quitté Choisy et fut retourné à Versailles, chaque matin le premier gentilhomme de la chambre lui apporta des nouvelles de la marquise[1].

Grâce aux efforts de la science, un peu de mieux se manifesta dans l'état de madame de Pompadour; on en profita pour la transporter à Versailles, dans l'appartement qu'elle occupait au château. Cependant ce mieux ne fit illusion à personne; on la savait frappée à mort, et madame du Deffand écrivit à ce moment à Voltaire :

« 7 mars 1764. — Les dernières nouvelles de madame de Pompadour sont fort bonnes, mais elle n'est point hors d'affaire[2]; » et huit jours plus tard : « On trouve madame de Pompadour beaucoup mieux, mais sa maladie n'est pas près d'être finie, et je n'ose pas prendre beaucoup d'espérance[3]. »

Les poëtes seuls, qui ont eu de tout temps le privilége des illusions, crurent à un entier rétablissement. Favart, pour qui elle avait toujours été pleine de bienveillance[4], célébra cet heureux événement dans un couplet que voici :

Le soleil est malade,
Et Pompadour aussi;
Ce n'est qu'une passade,
L'un et l'autre est guéri;
Le bon Dieu, qui seconde
Nos vœux et notre amour,
Pour le bonheur du monde
Nous a rendu le jour
Avec Pompadour[5].

De son côté, Palissot, alors en exil pour avoir écrit la *Dunciade*, lui envoya les vers suivants :

Vous êtes trop chère à la France,
Au dieu des arts et des amours,

[1] *Vie privée de Louis XV*, IV, 22.
[2] *Lettres de madame du Deffand*, publiées par M. de Lescure, I, 284.
[3] *Lettres de madame du Deffand*, publiées par M. de Lescure, I, 286.
[4] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, I, 223.
[5] *Les Maîtresses de Louis XV*, II, 92.

Pour redouter du sort la fatale puissance;
Tous les dieux veilloient sur vos jours,
Tous étoient animés du zèle qui m'inspire;
En volant à votre secours,
Ils ont affermi leur empire [1].

Durant ces épreuves, le sang-froid n'abandonna pas un instant la marquise, et nous en avons des signes bien évidents : lorsque M. de Laverdy, nommé depuis peu contrôleur général, vint lui faire sa visite, elle lui fit présent d'une boîte à tabac ornée de la figure de Sully, et ajouta gracieusement que, comme elle pensait qu'il avait trop de modestie pour s'être jamais fait peindre, elle lui offrait son véritable portrait. Dans la tabatière se trouvaient ces vers, composés par elle :

De l'habile et sage Sully
Il ne nous reste que l'image;
Aujourd'hui ce grand personnage
Va revivre dans Laverdy [2].

Après quelques jours d'un calme trompeur, la maladie redoubla d'intensité; enfin il fallut perdre toute espérance, et annoncer à la marquise que sa dernière heure approchait. Elle reçut cette triste nouvelle avec une rare indifférence : dégoûtée de la vie, la mort lui parut une délivrance, et elle l'accepta avec un courage singulier.

Elle fit demander au Roi quelle conduite elle devait tenir en cette circonstance : accepterait-elle les secours de la religion, ou refuserait-elle de s'entretenir avec un confesseur? Louis XV lui fit répondre qu'il la verrait avec plaisir se réconcilier avec Dieu [3].

Le matin de sa mort, elle se fit apporter son testament, dont deux fois déjà elle s'était occupée, le 15 novembre 1757 et le 30 mars 1761, et le relut avec la plus grande attention.

[1] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, II, 45.
[2] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres.*
[3] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, IX, 324.

Cette pièce est ainsi conçue :

« Je Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, épouse séparée de biens de Charles-Guillaume le Normant, écuyer, ai fait et écrit mon présent testament et ordonnance de ma dernière volonté, que je veux être exécutée en son entier.

» Je recommande mon âme à Dieu, le suppliant d'en avoir pitié, de me pardonner mes péchés, de m'accorder la grâce d'en faire pénitence et de mourir dans des dispositions dignes de sa miséricorde, espérant apaiser sa justice par les mérites du sang précieux de Jésus-Christ, mon Sauveur, et par la puissante intercession de la sainte Vierge et de tous les saints et saintes du Paradis.

» Je désire que mon corps soit porté aux Capucines de la place Vendôme à Paris, sans cérémonie, et qu'il y soit inhumé dans la cave de la chapelle qui m'a été concédée dans leur église. Je laisse à M. Collin, en reconnoissance de son attachement à ma personne, une pension de 6,000 livres, à M. Quesnay 4,000 livres, à M. Nesmes 3,000 livres, à Lefèvre, piqueur, 1,200 livres.

» A mes trois femmes, à mademoiselle Jeanneton, à mes trois valets de chambre; cuisiniers, officiers, maitre d'hôtel, sommelier, concierge de chaque [maison] le revenu à dix pour cent du fonds de 500 livres, et pour rendre mes intentions plus claires, je vais citer un exemple : mademoiselle Labatty est à moi depuis douze ans; si je mourois en ce moment, on lui payeroit 600 livres de rente viagère, faisant douze fois cinquante, à dix pour cent de 500 livres de fonds, attendu que chaque année de service il lui sera augmenté 50 livres de plus.

» Je laisse à mes laquais, cochers, suisses, porteurs, portiers, jardiniers, femmes de garde-robe et de basse-cour, le fonds de 300 livres, dont on leur payera le revenu en suivant la même méthode que je viens d'expliquer dans l'article précédent.

» Je laisse au reste de mes domestiques qui ne sont point compris dans les deux articles ci-dessus nommés, 150 livres en fonds, dont il leur sera fait la pension de la même manière expliquée ci-dessus.

» Plus, j'ordonne que toutes les pensions et fondations faites de mon vivant auront leur pleine exécution. Plus, je donne à mes deux femmes de chambre tout ce qui concerne ma garde-robe en habits, linges, hardes, y compris les dentelles.

» Plus, je donne à ma troisième femme de chambre une gratification de 3,000 livres, non compris sa rente viagère; plus, à la femme de garde-robe servant journellement auprès de ma personne, 1200 livres de gratification, non compris sa rente viagère.

» Plus, à mes trois valets de chambre, chacun 3,000 livres de gratification.

» Je supplie le Roi d'accepter le don que je lui fais de mon hôtel de Paris, étant susceptible de faire le palais d'un de ses petits-fils.

» Je désire que ce soit pour monseigneur le comte de Provence.

» Je supplie aussi Sa Majesté d'accepter le don que je lui fais de toutes mes pierres gravées par Guay, soit bracelets, bagues, cachets, etc., pour augmenter son cabinet de pierres fines gravées.

» Quant au surplus de mes meubles et immeubles, biens de quelque nature et en quelques lieux qu'ils soient situés, je les donne et lègue à Abel-François Poisson, marquis de Marigny, mon frère, que je fais et institue mon légataire universel, et en cas de mort, je mets en son lieu et place M. Poisson de Malvoisin, maréchal des logis de l'armée, actuellement chef de brigade des carabiniers, et ses enfants.

» Je nomme pour exécuteur de mon présent testament M. le prince de Soubise, auquel je donne le pouvoir d'agir et faire tout ce qui sera nécessaire pour l'entière exécution

d'icelui, et notamment d'indiquer tels fonds, rentes et effets de ma succession qu'il jugera à propos pour pourvoir au payement exact de toutes les pensions viagères par moi léguées, et, au cas qu'il ne s'en trouve pas de convenables, je lui donne le pouvoir de prendre sur les deniers comptants qui proviendront de la vente de mes meubles, la somme suffisante pour être employée en acquisitions de fonds ou rentes, dont les revenus serviront à acquitter lesdites pensions viagères; comme aussi de nommer et de choisir telle personne qu'il jugera à propos, et aux appointements qu'il lui fixera, pour faire la recette des revenus destinés par mon exécuteur testamentaire, et faire le payement desdites pensions viagères à chacun desdits légataires, lesquels, au moyen de ladite délégation et destination, ne pourront rien prétendre ni avoir aucun privilége ni hypothèque sur tous les autres biens de ma succession.

» Quelque affligeante que soit pour M. de Soubise cette commission que je lui donne, il la doit regarder comme une preuve certaine de la confiance que sa probité et ses vertus m'ont inspirée pour lui. Je le prie d'accepter deux de mes bagues, l'une, mon gros diamant couleur d'aigue-marine, l'autre, une gravure de Guay représentant l'Amitié. Je me flatte qu'il ne s'en défera jamais, et qu'elles lui rappelleront la personne du monde qui a eu pour lui la plus tendre amitié.

» Fait à Versailles, le 15 novembre 1757.

» *Signé :* Jeanne-Antoinette Poisson,
» Marquise de Pompadour. »

Au dos était écrit :

« Je substitue à Abel-François Poisson, mon frère, marquis de Marigny, ma terre du marquisat-pairie de Ménars et ses dépendances, et telle qu'elle se trouvera le jour de mon décès, et à ses enfants et petits-enfants mâles, et toujours à l'aîné. S'il n'a que des filles, la substitution n'aura pas lieu, et la terre sera partagée entre elles.

» Au cas de mort de mon frère sans aucune postérité, je mets en son lieu et place, et aux mêmes conditions, M. Poisson de Malvoisin, actuellement chef de brigade des carabiniers.

» A Versailles, le 30 mars 1761.

» *Signé :* Jeanne-Antoinette Poisson,

» Marquise de Pompadour[1]. »

Puis, comme elle n'avait plus la force de tenir une plume, elle dicta à son intendant le codicille suivant :

« Ma volonté est de donner, comme marque d'amitié pour les faire ressouvenir de moi, aux personnes suivantes :

» A madame du Roure, le portrait de ma fille en boîte garnie de diamants Quoique ma fille n'ait pas l'honneur de lui appartenir, elle la fera ressouvenir de l'amitié que j'avois pour madame du Roure.

» A madame la maréchale de Mirepoix, ma montre neuve de diamants.

» A madame de Châteaurenaud, une boîte du portrait du Roi, garnie de diamants, qu'on devait me livrer ces jours-ci.

» A madame la duchesse de Choiseul, une boîte d'argent garnie de diamants.

» A madame la duchesse de Gramont, une boîte avec un papillon de diamants.

» A M. le duc de Gontaut, une alliance couleur de rose et blanche de diamants, enlacée d'un nœud vert, et une boîte de cornaline, qu'il a toujours beaucoup aimée.

» A M. le duc de Choiseul, un diamant couleur d'aigue-marine, et une boîte noire piquée à pans et gobelet.

» A M. le maréchal de Soubise, une bague de Guay représentant l'Amitié; c'est son portrait et le mien, depuis vingt ans que je le connois.

[1] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour.*

» A madame de Vamblemont, ma parure d'émeraudes.

» Si j'ai oublié quelqu'un de mes gens dans mon testament, je prie mon frère d'y pourvoir, et je confirme mon testament; j'espère qu'il trouvera bon le codicille que l'amitié me dicte, et que j'ai fait écrire par M. Collin, n'ayant que la force de le signer.

» A Versailles, le 15 avril 1754.

» *Signé :* la marquise DE POMPADOUR. »

Ensuite elle chargea Collin de récompenser tous ceux qui l'avaient soignée durant sa maladie, lui fit promettre de donner trois mille livres à la garde qui l'avait veillée, et lui recommanda de distribuer aux pauvres l'argent comptant qu'on trouverait dans sa table[1].

Ces dispositions terminées, elle se fit habiller, mit un peu de rouge pour cacher sa pâleur livide[2], et ne s'occupa plus que d'attendre la mort. L'intendant des postes Janelle se présenta alors; il venait une fois encore lui révéler le secret des correspondances confiées à ses soins, ou, comme on disait, *travailler avec elle*[3].

Janelle sorti, on introduisit le curé de la Madeleine de la Ville-l'Évêque à Paris, qui la comptait, à cause de son hôtel du faubourg Saint-Honoré, au nombre de ses paroissiennes; elle s'entretint quelques instants avec lui; lorsque l'ecclésiastique fut sur le point de se retirer, elle l'arrêta et lui dit avec un dernier sourire : « Un moment, monsieur le curé, nous nous en irons ensemble[4]! » Peu de temps après elle expira, à l'âge de quarante-deux ans et demi[5].

[1] *Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour.*

[2] *Le gouvernement de madame de Pompadour,* par M. de Carné.

[3] *Vie privée de Louis XV,* IV, 122.

[4] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres,* II, 49.

[5] Le 15 avril 1764.

CHAPITRE ONZIÈME.

Indifférence de Louis XV à la mort de madame de Pompadour. — Lettre de Marie Leckzinska au président Hénault. — Madame de Pompadour est transportée au couvent des Capucines. — Son oraison funèbre faite par un capucin. — Elle est inhumée dans un caveau de famille près de sa mère et de sa fille. — Épitaphes et épigrammes. — M. le Normant d'Étiolles se remarie. — Épigramme sur lui et une de ses maîtresses. — Il refuse l'héritage de sa femme. — M. de Marigny l'accepte. — Il vend la bibliothèque, le mobilier et une partie des tableaux de sa sœur. — Il se démet de sa charge de directeur des bâtiments. — Se marie. — Est malheureux en ménage. — Meurt sans postérité. — M. Poisson de Malvoisin devient possesseur de la fortune de madame de Pompadour. — Latude. — Les héritiers Pompadour condamnés à lui payer 60,000 liv. à titre d'indemnité. — Revirement des opinions contemporaines sur madame de Pompadour. — Madame de la Tour-Franqueville. — Diderot. — Conclusion.

Le lendemain, d'une des fenêtres du palais, Louis XV vit passer la voiture qui emportait à Paris le cadavre de la marquise. Depuis bien des années déjà il était détaché d'elle; elle avait pesé si durement sur sa vie qu'il en était fatigué, sans avoir pourtant le courage de la renvoyer, car c'eût été, il le disait lui-même, lui donner le coup de la mort [1]; et puis, peut-être intérieurement lui reprochait-il d'avoir fait de lui ce qu'il était devenu : un roi méprisé, un homme avili. Aussi, ce prince qui avait pleuré madame de Vintimille [2], madame de Châteauroux [3] et madame de Mailly [4], ne trouva-t-il pas dans son cœur desséché une seule larme pour la femme qui pendant vingt années avait partagé son existence. Il tira froidement sa montre, calcula l'heure à laquelle le convoi devait arriver à Paris, et ce fut tout.

Peu de jours après il n'y pensait plus, et cette indifférence révolta la Reine elle-même, qui écrivit à ce sujet au président Hénault ces mots significatifs : « Au reste, il n'est non plus question ici *de ce qui n'est plus*, que si elle n'avoit jamais existé. Voilà le monde; c'est bien la peine de l'aimer [5]. »

[1] *Mémoires de Marmontel*, III, 74.
[2] *Journal de Barbier*, III, 309.
[3] *Journal de Barbier*, III, 571.
[4] *Mémoires du marquis d'Argenson*, VI, 384.
[5] *Mémoires du président Hénault.*

Madame de Pompadour avait demandé à être enterrée près de sa mère et de sa fille, dans l'église des Capucines de la place Vendôme, où elle avait acquis, comme nous l'avons dit, de la famille de la Trémouille un caveau dans lequel elle avait prétendu un jour qu'elle se ferait ensevelir toute vive si jamais le Roi la quittait[1].

Une oraison funèbre, prononcée par un Capucin, précéda l'inhumation ; la tâche était difficile à remplir, mais le moine était homme d'esprit : voici comment il commença son discours : « Je reçois le corps de très-haute et très-puissante dame madame la marquise de Pompadour, dame du palais de la Reine ; elle étoit à l'école de toutes les vertus, car la Reine, modèle de bonté, de piété, de modestie et d'indulgence, etc. » Et il fit pendant un quart d'heure, à propos de la marquise, l'éloge de Marie Leckzinska[2].

Le corps fut ensuite déposé dans le caveau, et, comme le prétendit alors la princesse de Talmont, les grands os des la Trémouille durent être étonnés de sentir près d'eux les arêtes des Poisson[3].

La mode était alors aux épitaphes satiriques, on peut penser que la malignité publique n'épargna pas madame de Pompadour ; sa vie tout entière fut résumée en deux vers très-méchants :

Ci-gît qui fut vingt ans pucelle,
Sept ans catin et huit ans maq..... [4].

D'autres proposèrent l'inscription suivante pour son tombeau :

D. D. Joann. Poisson epitaphium.
Hic Piscis regina jacet, quæ lilia succit
Per nimis; an mirum si floribus occubat albis.
Obiit die xv^a *aprilis* 1764[5].

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 467.
[2] *Essai sur madame de Pompadour*, par M. Desprez.
[3] *Madame de Pompadour*, par M. A. de la Fizelière.
[4] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, II, 50.
[5] *Vie privée de Louis XV*, IV.

Enfin, l'une des plus jolies est celle-ci :

Ci-gît d'Étiolle et Pompadour,
Qui charmoit la ville et la cour;
Femme infidèle et maîtresse accomplie.
L'Hymen et l'Amour n'ont pas tort,
Le premier de pleurer sa vie,
Le second de pleurer sa mort [1].

La mort de sa femme rendit M. le Normant maître de ses actions ; le 21 janvier 1765, il se remaria à Marie-Anne Matha, dame de Baillon, qui lui donna un fils et une fille [2], et mourut dans un âge avancé, en 1799 [3]. Un instant, le bruit courut qu'il songeait à épouser mademoiselle Rem, sa maîtresse, et sur cette donnée on composa une épigramme assez piquante :

Pour réparer *miseriam*
Que Pompadour laisse à la France,
Le Normant, plein de conscience,
Vient d'épouser *Rem publicam* [4].

L'immense fortune de madame de Pompadour passa tout entière aux mains de son frère le marquis de Marigny, car M. le Normant déclara ne vouloir en aucune manière attaquer le testament, et répudia absolument un bien qui devait, disait-il, lui faire verser des larmes [5]. M. de Marigny n'eut pas les mêmes scrupules, et quelque temps après la mort de sa sœur, il vendit sa riche bibliothèque, dont il retira 41,940 livres [6], une partie de ses tableaux et son précieux

[1] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, II, 50.

[2] *Généalogie de la famille le Normant*, par M. le Normant des Varannes.

[3] Biographie Michaud, article *Pompadour*.

[4] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, II, 77.

[5] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, IX, 324.

[6] *Les Maîtresses de Louis XV*, II, 76. — Voici quelques détails sur la bibliothèque de madame de Pompadour. Le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu madame la marquise de Pompadour, dame du palais de la Reine*, est encore aujourd'hui très-recherché des bibliophiles. C'est un fort volume in-8° de XVI-404 pages, contenant trois mille cinq cent vingt-cinq articles d'ouvrages en un ou plusieurs volumes, plus la musique et les estampes, qui sont numérotées à part. On trouve à la fin une table des auteurs de

mobilier [1]. La vente dura un an; on y allait par curiosité comme à un spectacle, car il semblait, dit un contemporain, « que toutes les parties du monde se fussent rendues tributaires du luxe de la marquise [2]. »

LXXII pages. L'exemplaire de ce catalogue que nous avons eu sous les yeux appartient à la bibliothèque de l'Arsenal et porte sur le titre cette mention : *Oratorii Parisiensis catalogo inscriptus*, et au dos ces mots, cinq fois répétés : *Jesus, Maria*. Le volume est daté de 1765, et se vendait à Paris, rue Saint-Jacques, chez Hérissant père et fils. Il est précédé d'un avertissement et d'une table des différentes matières dont se composait la bibliothèque de la marquise. Nous aurions désiré entrer dans quelques détails sur le contenu de cette bibliothèque, mais cela nous eût entraîné trop loin; nous nous bornerons à quelques indications sommaires. Madame de Pompadour et son bibliothécaire aimaient les beaux livres et les belles reliures. Une grande quantité de volumes étaient imprimés sur grand papier et reliés en maroquin rouge, bleu ou citron; beaucoup étaient ornés de magnifiques gravures. Nous signalerons aux amateurs le n° 32. Il est ainsi conçu : « *Office de la Sainte Vierge pour tous les jours de la semaine;* Paris, Impr. royale, 1757, 2 vol. in-12, maroq. bleu, avec fermoirs d'or et huit dessins à l'encre de Chine, par M. Boucher. » Quel prix atteindrait aujourd'hui ce beau livre dans une vente publique! Il y avait aussi des manuscrits : « N° 622. *Le Roman de la Rose*, en vers, commencé par Guillaume de Lorris et achevé par Jean Clopinel, dit de Meun, manuscrit sur vélin en 163 feuillets, avec figures en miniature et cadres historiques et allégoriques, grand in-4°, maroq. citron. » — « 625. *Roman de Cléomadès*, in-4°, manuscrit, veau. » — « 626. *Roman de Melusine*, in-4°, manuscrit gothique. » — « 2907. *Mémoires du marquis de Dangeau, ou Journal de la cour de Louis XIV*, commençant en 1684 et finissant en 1720, manuscrit, 58 vol. in-4°, veau écaille doré sur tranche ». Les Elzevier et les incunables ne manquaient pas : « N° 628. *Jardin de plaisance, ou Fleurs de rhétorique*, dédié à Charles VIII, roi de France; Lyon, Boullon, in-4°, goth., vélin. » — « 630. *Le grand testament, codicille, ballade, jargon et petit testament de François Villon*; Paris, Trepperel, 1497, in-4°, gothique. » La collection théâtrale avait été achetée par la marquise à M. de Beauchamps. On y voyait les premières éditions des pièces détachées de du Ryer, Scudéry, Rotrou, Corneille, Scarron, la Fontaine, Racine, Molière, Pradon, etc. La collection musicale comprenait deux cent trente-cinq articles, et celle d'estampes trente-six. Le n° 1 de cette collection était intitulé *Cabinet du Roi*, et se composait de vingt-quatre volumes in-folio, reliés en maroquin rouge. Enfin, notons, pour terminer : « N° 687. *Les Fables de Jean de la Fontaine*, avec des figures d'après les dessins d'Oudry, par M. Cochin; Paris, 1758 et suiv., 4 vol. in-fol., maroq. rouge (premières épreuves). » — « 1472. *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, de la traduction d'Amyot et de celle d'un anonyme, mises en parallèle, avec les figures de M. le duc d'Orléans, Régent, et augmentées de nouvelles figures, par MM. Cochin et Eisen; Paris, 1757, pap. de Hollande, maroq. rouge (premières épreuves). »

[1] *Histoire des plus célèbres amateurs français*, par Dumesnil (Paris, 1856, in-8°, 164. — Nous publions plus loin le catalogue des tableaux vendus par M. de Marigny.

[2] *Vie privée de Louis XV*, IV, 26.

On a dit bien souvent que la richesse ne faisait pas le bonheur; comme un autre, M. de Marigny fut à même d'apprécier que cet aphorisme banal est une vérité. Des dégoûts qu'il éprouva à l'Académie d'architecture le forcèrent d'abord à se démettre de sa charge de directeur général des bâtiments; mais Louis XV, qui l'aimait, lui en conserva les honneurs et le titre[1]. Puis, s'étant marié quelques années plus tard, et ayant eu le malheur de faire un mauvais choix, il vit la tranquillité de son intérieur troublée par des querelles domestiques, qui se terminèrent par une séparation à l'amiable. Ces divers chagrins réunis compromirent gravement sa santé, et après avoir langui plusieurs mois, il mourut en 1781, à l'âge de cinquante-quatre ans, sans laisser de postérité[2].

Aux termes du testament de madame de Pompadour, sa fortune, dans le cas où son frère décéderait sans enfant, devait passer à M. Poisson de Malvoisin; il la revendiqua donc, et l'obtint par voie judiciaire à l'encontre de madame de Marigny, qui la lui contestait[3].

L'ancien tambour du régiment de Piémont ou ses enfants étaient en pleine jouissance de ces biens quand éclata la Révolution. A cette époque, les héritiers de madame de Pompadour étaient complétement ignorés, lorsqu'un procès vint rappeler sur eux l'attention publique.

Au mois de septembre 1793, ils furent cités au tribunal du sixième arrondissement par un homme qui leur demandait de forts dommages-intérêts. Cet homme était Latude,

[1] *Éloge de M. de Marigny*, par M. Cochin.

[2] Voyez, sur le ménage de M. de Marigny, les *Mémoires de Marmontel*, III. — *Les Fastes de Louis XV*, etc., II, 156. — Madame de Marigny quitta son mari pour aller vivre publiquement avec M. de Rohan, le célèbre cardinal du procès du collier. Elle l'accompagnait partout, déguisée en abbé. Louis XVI la rencontra un jour sous ce costume. Madame de Marigny passait pour être fille naturelle de Louis XV. (*Correspondance secrète sur Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., publiée par M. de Lescure, 2 vol. in-8°; Paris, Plon, 1866; I, 229.)

[3] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, XX, 86.

dont tout le monde connaît la triste histoire et la longue captivité, qu'il essaya d'abréger en tentant des évasions d'une hardiesse inouïe, et qu'il ne réussit qu'à prolonger par ses imprudences et par des épigrammes telles que celle-ci :

Sans esprit, sans agréments,
Sans être ni belle ni neuve,
En France on peut avoir le premier des amants,
La Pompadour en est la preuve.

Cruellement puni par la marquise pour avoir essayé de gagner sa bienveillance en feignant d'avoir découvert un complot tramé contre sa vie, Latude sortit de prison en 1784, le cœur plein d'un ressentiment facile à comprendre contre la mémoire d'une femme qui s'était montrée impitoyable pour lui. Les événements qui suivirent lui permirent d'attaquer ses héritiers, et d'exiger d'eux une indemnité qui compensât trente-six années passées dans les cachots. Les tribunaux lui donnèrent raison, et par jugement rendu en septembre 1793, les héritiers Pompadour furent condamnés à payer à Latude une somme de 60,000 livres, dont il ne toucha jamais que 10,000 livres, que la justice lui fit allouer par provision [1].

[1] On lit dans *le Moniteur* du 12 septembre 1793 : « *Conseil général de la commune du 9 septembre.* — Latude, assez connu par ses malheurs sous l'ancien régime, doit être jugé définitivement après-demain dans un procès qu'il a contre les héritiers Pompadour et Amelot, ex-ministre. Il réclame et le procureur de la commune requiert qu'il lui soit donné un défenseur officieux. Le conseil nomme Chaumette d'une voix unanime. Celui-ci a observé que la plaidoirie est finie et qu'il ne s'agit que d'assister au jugement. Le conseil nomme de nouveau Chaumette et lui adjoint deux de ses membres, sans s'opposer à ce que les autres s'y trouvent. » Deux jours après, le même journal rend compte du jugement en ces termes : « *Paris, 14 septembre.* — Le citoyen Latude, dont tout le monde connoît l'histoire et les malheurs, s'est pourvu en dommages-intérêts contre les héritiers de la Pompadour et ceux de feu Amelot, alors secrétaire d'État. Cette affaire a été plaidée le 11 au tribunal du sixième arrondissement, lequel a accordé soixante mille livres à Latude. La sentence est exécutoire par provision jusqu'à la concurrence de dix mille livres. »

Par un singulier revirement des opinions, la mort de madame de Pompadour apaisa les haines que sa vie avait allumées. Nous en avons la preuve dans une lettre adressée à Jean-Jacques Rousseau par madame de la Tour de Franqueville : « Le temps a été si affreux, écrit-elle, ici, tout le mois passé, que madame de Pompadour a dû avoir moins de peine à quitter la vie. Elle a prouvé dans ses derniers moments que son âme étoit un composé de force et de foiblesse [1], mélange qui, dans une femme, ne me surprendra jamais. Je ne suis pas surprise non plus de la voir aussi généralement regrettée qu'elle a été généralement haïe. Les François sont les premiers hommes du monde pour tout; il est tout simple qu'ils le soient pour l'inconséquence [2]. »

Quelques hommes sévères protestèrent seuls contre des regrets à peu près universels, et Diderot fut du nombre de ceux qui condamnèrent impitoyablement la marquise. Dans le compte rendu qu'il fit du Salon de 1765, ayant à parler d'un tableau de Vanloo, composé pendant la maladie de madame de Pompadour et représentant les Arts suppliant le Destin de conserver ses jours, il s'exprima ainsi : « Les suppliants de Vanloo n'obtinrent rien du Destin, plus favorable à la France qu'aux Arts. Madame de Pompadour mourut dans un moment où on la croyoit hors de péril. Eh bien! qu'est-il resté de cette femme qui nous a épuisés d'hommes et d'argent, laissés sans honneur et sans énergie, et qui a bouleversé le système politique de l'Europe? Le traité de Versailles qui durera ce qu'il pourra, l'*Amour* de Bouchardon qu'on admirera à jamais, quelques pierres gravées de Guay qui étonneront les antiquaires à venir, un bon petit tableau de Vanloo qu'on regardera quelquefois, et une pincée de cendres [3]. »

Il y a dans ces paroles bien de l'exagération, ainsi que dans les différents jugements qui de nos jours ont été portés

[1] Sans doute parce qu'elle se confessa, ce qui déplut aux philosophes.
[2] *Causeries du lundi*, 3e édition, II, 502.
[3] *Causeries du lundi*, 3e édition, II, 503.

sur madame de Pompadour; les uns, les historiens politiques, n'ont vu que le scandale de sa fortune première, ses folles prodigalités, ses caprices tout-puissants qui faisaient et défaisaient les ministres ou les généraux, la honte de la guerre de Sept ans, le *Bien-aimé* de Metz, le glorieux vainqueur de Fontenoy, devenu entre ses bras un roi détesté et déshonoré, le sultan avili du Parc-aux-Cerfs; d'autres, les historiens des arts et des élégances, séduits par la protection qu'elle a accordée aux hommes de lettres et aux artistes, se rappelant qu'elle a fondé l'École militaire et la manufacture de Sèvres, touchés par la grâce de la femme qui a donné son nom[1] à une école et à un style, ont vu en elle la dernière grande maîtresse, celle qui finit la brillante dynastie des duchesse d'Étampes, des Diane de Poitiers, des Gabrielle d'Estrées, des la Vallière et des Montespan.

Ces deux opinions ne s'excluent pas; quoique opposées, elles sont toutes deux vraies et se complètent l'une l'autre. La femme politique et le ministre en jupon doivent être justement flétris, mais on ne peut refuser une sympathique indulgence à la femme charmante qui, avec ses goûts artistiques et délicats, ses vices et son égoïsme, représente si bien la société polie du milieu du dix-huitième siècle.

Ce n'est ni par le marbre ni par le bronze, réservés aux seules grandes figures historiques, que son image doit être transmise à la postérité; à cette renommée si fragile, il suffit d'une statuette en porcelaine de Sèvres[2]; ce sera à la fois un portrait et un emblème.

[1] Au dix-huitième siècle, les déshabillés à la Pompadour étaient célèbres. C'étaient des robes « dont les formes sont telles qu'elles ressemblent aux vestes à la turque, pressent le col et sont boutonnées au-dessous du poignet, s'adaptent à l'élévation de la gorge et collent juste sur les hanches, rendant sensibles toutes les beautés de la taille en paroissant vouloir les cacher ». (*Mémoires historiques et anecdotes, etc., pendant la faveur de madame de Pompadour*, 358.)

[2] L'idée ingénieuse et philosophique de représenter madame de Pompadour par une statuette de biscuit de Sèvres appartient à M. de Carné (*Le gouvernement de madame de Pompadour*). Il faut lui laisser l'honneur de cette allégorie.

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS.

Pendant que ces pages s'imprimaient, a paru un livre que nous recommandons vivement à tous les amateurs de l'histoire : C'est le *Dictionnaire critique* de M. Jal, qui contient les renseignements les plus curieux sur divers personnages peu ou mal connus jusqu'ici. Nous avons immédiatement cherché à l'article *Pompadour*, et nous avons trouvé quelques faits que nous ignorions ; nous allons les donner ici :

François Poisson, père de la marquise, était veuf quand il épousa la mère de la maîtresse de Louis XV, ainsi que le constate l'acte suivant : « François Poisson, écuyer, sieur du Lucq, officier de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, Régent du royaume, âgé de trente-trois ans, veuf d'Anne-Gabrielle le Carlier, de la paroisse Saint-Eustache, à Paris, épousa, à Saint-Louis des Invalides, le 11 octobre 1718, Louise-Madeleine de la Motte, fille de Jean de la Motte, commissaire de l'artillerie, entrepreneur des boucheries de l'hôtel royal des Invalides, et de Marie-Louise Tiercelin, âgée de dix-neuf ans. » De cette union naquirent *trois* enfants (nous n'en connaissions que deux), 1° Jeanne-Antoinette (madame de Pompadour) : « Du 30 décembre 1721 fut baptisée Jeanne-Antoinette Poisson, née d'hier, fille de François Poisson, écuyer de S. A. monseigneur le duc d'Orléans, et de Louise-Madeleine de la Motte, son épouse, demeurant rue de Cléry ; le parrain, Jean Pâris de Montmartel, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances ; la marraine, demoiselle Antoinette-Justine Pâris, fille d'Antoine Pâris, écuyer, trésorier-receveur général de la province du Dauphiné » (Reg. de Saint-Eustache) ; 2° une autre enfant née rue Thévenot, le 15 mai 1724, baptisée à Saint-Sauveur sous les noms de Françoise-Louise, et qui vraisemblablement mourut peu après sa naissance ; et 3° Abel-François (le marquis de Marigny), dont M. Jal, malgré ses recherches, n'a pu trouver l'acte baptistaire, et qu'il suppose devoir être né vers 1725.

Dans les actes que l'on vient de lire, François Poisson se qualifie

d'écuyer du duc d'Orléans et de sieur du Luc; il avait sans doute acheté quelque petite charge dans la maison du Régent qui lui permettait de prendre le titre d'écuyer, ce qui le sortait un peu du commun mais ne l'anoblissait pas, car il n'eut de lettres de noblesse que lorsque sa fille fut arrivée au pouvoir; nous en avons donné le texte plus haut. Dans un autre acte que M. Jal a découvert, Poisson se dit *secrétaire du Roi;* nous avons vérifié dans les archives des secrétaires du Roi, conservées aujourd'hui aux Archives de l'Empire, et nous n'avons rien trouvé qui justifiât cette allégation. Au reste, toutes ces qualifications de dixième ordre étaient à vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, et l'on se rappelle qu'il y avait au dix-huitième siècle des CONSEILLERS DU ROI, LANGUEYEURS DE PORCS.

M. Jal a également découvert un acte relatif au mariage du marquis de Marigny; il est ainsi conçu : « L'an 1767, le vendredi 2 janvier, avons permis à haut et puissant seigneur Abel-François Poisson, marquis de Marigny et de Ménars, demeurant rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, et à demoiselle Marie-Françoise-Julie-Constance Filleul, demeurant rue du Mail, de cette paroisse, d'aller se marier dans celle de Ménars-le-Château, diocèse de Blois. » (Saint-Eustache.) Au bas de cet acte on lit : « On n'a pas voulu payer les droits. » Ce trait d'avarice du riche marquis de Marigny est curieux à conserver.

CATALOGUE

DES

TABLEAUX ORIGINAUX

DE DIFFÉRENTS MAITRES

MINIATURES

DESSINS ET ESTAMPES

SOUS VERRE

DE FEU

MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR

Cette vente se fera le lundi 28 avril 1766, et les jours suivants, trois heures de relevée, grande rue du Faubourg-Saint-Honoré

Le Catalogue se distribue gratis

Chez PIERRE REMY, peintre, rue Poupée, la deuxième porte cochère à gauche, du côté de la rue Hautefeuille

A PARIS

DE L'IMPRIMERIE DE HÉRISSANT

IMPRIMEUR DU ROI

DES CABINET, MAISON ET BATIMENTS DE SA MAJESTÉ

MDCCLXVI

CATALOGUE
DES TABLEAUX ET ESTAMPES
DE FEU
MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR [1].

1. Le buste de la Vierge enveloppé d'une draperie bleue, peint par Mancini. Ce petit tableau, de forme ovale, peint sur cuivre, vient du cabinet de M. le duc de Tallard. N° 48 du Catalogue. Il est d'une belle fonte de couleur et très-estimé. Il porte 10 pouces de haut sur 7 pouces 6 lignes de large, non compris sa bordure sculptée et dorée.
2. Un tableau original peint sur toile, de 6 pieds 4 pouces de haut sur 10 pieds 4 pouces de large. Ce tableau peut être considéré comme une des plus riches compositions de François Snyders, qui a, comme tous les amateurs le savent, excellé dans le genre des animaux, des poissons, légumes, etc. Il représente des poissons de mer de différentes espèces posés sur une table, par terre, dans un grand bassin de cuivre et dans un panier, et accrochés à la muraille. Au coin du tableau, à droite en le regardant de face, un homme de grandeur naturelle, vu à mi-corps, tient un chaudron dans lequel sont encore des poissons qu'il jette dans un baquet. On croit cette figure d'homme peinte par Pierre-Paul Rubens.

[1] L'exemplaire de ce catalogue conservé au département des imprimés de la Bibliothèque impériale contient en marge divers prix d'estimation des tableaux : — Un *Lever* et un *Coucher de soleil*, par Boucher, 9,800 liv.; — un *Repos en Égypte*, du même, 405 liv.; — une *Nativité*, du même, 722 liv.; — *l'Enfant Jésus bénissant saint Jean*, 122 liv.; — *Terpsichore et Polymnie*, du même, 399 liv.; — des *Enfants jouant dans la campagne*, du même, 18 liv. (cette dernière somme nous fait supposer que ce sont là, non pas les prix de la vente des tableaux, mais les prix d'estimation, qu'on a mis aussi inférieurs que possible, à cause des droits à payer); — quatre sujets tirés des *Métamorphoses*, par Pierre, 474 liv.; — plusieurs tableaux de Bachelier, 72, 30, 21, 47 et 99 liv.; — etc.

3. Un autre tableau de même grandeur que le précédent, et qui en fait le pendant. On y remarque, dans le coin à droite, un homme qui tient une hure de sanglier, des légumes, différents gibiers et des animaux morts, une chatte qui se dispose à manger la tête d'un paon, trois petits chats dont un tient dans sa gueule un oiseau. Le tout est placé de façon qu'un objet en fait valoir d'autres; ce qui contribue au mérite de ce tableau.

4. Un autre tableau, aussi de même grandeur; on y voit une femme assise qui tient sur ses genoux un panier rempli de figues, et qui en donne une à un homme tenant un bâton sur une de ses épaules, où pend un lièvre dont on n'aperçoit que les pattes. Des fruits, des légumes en grande quantité enrichissent ce tableau.

5. Deux canards et leurs petits, un coq, une poule, un paon perché sur la branche d'un arbre. Ces animaux sont représentés vivants dans un paysage. Tableau peint par Boule, des Gobelins, sur une toile de 5 pieds 9 pouces de haut sur 3 pieds 3 pouces de large, non compris une bordure en bois sculptée sans être dorée.

6. Un autre tableau bordé de même et pareille hauteur, mais qui porte 3 pieds 11 pouces de large. On y voit un perroquet, une corbeille avec des fleurs, des fruits, un vase, un rideau dans le haut; de l'architecture et un peu de ciel font le fond du tableau.

7. La Naissance de Bacchus et le Jugement de Paris. Ces deux tableaux, agréablement composés, sont originaux de Louis de Boullogne. Ils ont été agrandis pour en faire des dessus de porte, et en supprimant ce qui n'est pas du maître, ils porteront chacun 2 pieds 2 pouces de haut sur 3 pieds 1 pouce de large.

8. Deux autres tableaux de Louis de Boullogne, de même grandeur que les précédents. L'un représente le Triomphe d'Amphitrite et l'autre l'Enlèvement de Proserpine.

JEAN-BAPTISTE OUDRY.

9. Une cane et des petits canards que la poursuite d'un barbet blanc fait jeter dans l'eau, pendant que le mâle prend son

vol. Le fond de ce tableau est un paysage. Il est peint en 1748, sur toile de 5 pieds 9 pouces de haut sur 3 pieds 11 pouces de large.

10. Des canards effrayés par un barbet qui a les oreilles noires; un lièvre et une perdrix sont attachés à un arbre. Ce tableau porte 5 pieds 8 pouces de haut sur 3 pieds 1 pouce de large.

11. Deux bons tableaux peints sur toile et qui portent chacun 4 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 5 pouces de large. L'un laisse voir deux perdrix dans une touffe de blé et un chien en arrêt; différents arbres et des montagnes terminent le point de vue. L'autre, un chien barbet et des canards, dont un vole au travers de plusieurs roseaux.

12. Deux tableaux de même grandeur que ceux de l'article précédent représentant des paysages. Deux lévriers liés ensemble et un lièvre accroché à un arbre font le fond du tableau. Deux chiens de chasse, deux lapins dessus un panier, un faisan, une gibecière et une boite à poudre composent le second.

13. Un maki sur un arbre et un autre à terre. Tableau sur toile, de 24 pouces de haut sur 20 pouces de large.

M. BOUCHER (FRANÇOIS),
PREMIER PEINTRE DU ROI.

14. Deux tableaux représentant le lever et le coucher du soleil : le premier sous l'emblème d'Apollon qui sort de la couche de Thétys, et dans le second ce même dieu vient se reposer dans le sein de cette divinité des eaux. La composition ingénieuse, les grâces et tout ce qui peut contribuer à rendre des morceaux de la première distinction, se trouvent réunis dans ces deux tableaux. J'ai entendu dire plusieurs fois par l'auteur qu'ils étoient du nombre de ceux dont il étoit le plus satisfait. Le jugement d'un artiste aussi modeste et aussi peu prévenu de ses talents que l'est M. Boucher doit être cru; en outre, les personnes éclairées et impartiales les ont jugés de même. Ils sont peints sur toile et portent chacun 9 pieds 10 pouces de haut sur 8 pieds de large.

15. Un Repos en Égypte. On y remarque saint Joseph qui tient l'âne et qui passe à travers un chemin où se trouvent des pierres, proche d'une cascade. La beauté et la sagesse, symboles de la Divinité, sont caractérisées dans la personne de la Sainte Vierge, qui est assise tenant un livre. L'Enfant Jésus est aussi assis un peu plus loin, et le petit saint Jean se prosterne à ses pieds. Un riche paysage et diverses fabriques servent de fond à ce tableau qui est encore un des plus estimables de ce maître, et qui a été trouvé tel dans l'exposition des tableaux au Louvre. Il est peint sur toile et porte 4 pieds 2 pouces de haut sur 4 pieds et demi de large.

16. Une Nativité. Ce beau tableau, très-connu par l'exposition qui en a été faite au salon du Louvre, et dont on trouve l'estampe gravée par E. Fessard sous le titre de *la Lumière du monde*, est peint sur toile de 5 pieds 4 pouces 9 lignes de haut sur 3 pieds 11 pouces 6 lignes de large.

17. L'Enfant Jésus qui donne sa bénédiction à saint Jean. Ils sont sur des nuées ; on y remarque plusieurs têtes de chérubins. Ce joli tableau est peint sur une toile de forme ovale qui porte 18 pouces de haut sur 16 de large[1].

18. Terpsychore et Polymnie, figures entières de petite nature. Chacune de ces muses est représentée avec un enfant et les attributs qui les caractérisent. Les grâces qui distinguent les ouvrages de M. Boucher font valoir ces deux tableaux, qui sont peints sur toile de forme contournée. Ils portent chacun 3 pieds 5 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

19. Deux autres tableaux de forme ovale. Chacun porte 2 pieds 9 pouces de haut sur 2 pieds 6 pouces de large ; l'un représente la Géographie et l'autre la Musique. Deux enfants dans chacun de ces tableaux composent des sujets. Ce sont encore deux bons tableaux peints par M. Boucher.

[1] Ce tableau est aujourd'hui la propriété de M. le marquis de Laborde, directeur général des Archives de l'Empire. Il a été exposé au palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées, durant les mois de mai et de juin 1866, à côté d'un portrait de madame de Pompadour, par Drouais, et de plusieurs belles pages de Greuze, appartenant au même amateur.— Le *Saint Jean* de Boucher fut racheté par M. de Marigny. — Voyez le n° 10 du Catalogue de ses objets d'art, que nous publions plus loin.

20. Des enfants qui jouent dans une campagne. Ce tableau est peint en camaïeux sur une toile de 3 pieds 5 pouces 9 lignes de haut sur 4 pieds 10 pouces de large.

M. PIERRE (JEAN-BAPTISTE-MARIE),
ÉCUYER, PREMIER PEINTRE DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS.

21. Deux tableaux composés chacun de cinq figures. Dans l'un on remarque une femme qui baise la main d'un Turc, et dans l'autre un cavalier françois qui baise celle d'une dame. Ces deux morceaux agréables et très-intéressants sont peints avec beaucoup d'art ; ce célèbre artiste s'y est distingué. Ils sont sur toile et portent chacun 3 pieds 5 pouces de haut sur 4 pieds 3 pouces de large.

22 et 23. Quatre autres bons tableaux de M. Pierre représentant des sujets tirés des *Métamorphoses*. Ils peuvent être vendus ensemble si on le désire, parce qu'ils ont été faits pour être placés dans une même pièce. Ils sont sur toile et portent chacun 3 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

24. Zéphire et Flore avec des Amours. Ce tableau, de forme contournée, est peint sur toile de 2 pieds 6 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

M. BACHELIER.

25. Joconde qui rentre chez lui. Ce sujet, tiré des fables de la Fontaine, est peint en grisaille sur une toile de 16 pouces et demi de haut sur 13 pouces 3 lignes de large.

26. Le Renard et le Buste, fable de la Fontaine. Ce tableau peint sur toile porte 4 pieds 4 pouces de haut sur 3 pieds 3 pouces de large.

27. Deux tableaux. Le premier représente un jeune garçon habillé en paysan, ayant sa veste déboutonnée, son chapeau rabattu où est attachée une grande plume ; il tient de chaque main une baguette pour battre sur deux tambours qui sont posés par terre; il est aussi assis. Le second tableau fait voir une jeune paysanne jolie, coiffée en cheveux; elle tient un pot de crème au-dessus d'un panier. Ces deux morceaux ont de quoi plaire, et quoique l'artiste

les ait faits en peu de temps, on y reconnoît ce qui caractérise l'artiste habile. Ils sont peints sur toile et portent chacun 4 pieds 1 pouce de haut sur 2 pieds 7 pouces 6 lignes de large.

28. Deux tableaux d'égale grandeur. L'un, composé de grappes de raisin et d'un morceau de pain placés sur un livre qui est posé sur une tablette imitant le marbre porphyre. L'autre tableau représente un citron, une grappe de raisin et un bouquet de cerises sur une assiette, des pêches à côté, un grand verre et un vase de porcelaine. Ces deux tableaux méritent dans ce genre une distinction particulière.

29. Un beau coq-faisan de la Chine en amour. Le fond de ce tableau est un paysage. Il est peint sur toile et porte 23 pouces de haut sur 3 pieds 2 pouces de large.

30. Le coq-faisan argenté, représenté aussi vivant. Il est dans un paysage et peint sur une toile de 2 pieds 8 pouces de haut sur 3 pieds et demi de large.

31. Deux oiseaux rares, nommés chardonnerets blancs, perchés sur le bord de leur nid, qui est dessus un chêne. Quatre oiseaux sur des branches et un cinquième sur son nid. Ces deux bons tableaux sont peints sur toile. Ils portent chacun 17 pouces 9 lignes de haut sur 22 pouces de large.

32. Un beau kataqua perché sur la branche d'un chêne. Tableau sur toile de 2 pieds 2 pouces de haut sur 1 pied 10 pouces de large.

33. Le Bouquet de saint Fiacre ou le Présent du jardinier. Ce tableau, qui est peint sur toile de 20 pouces de haut sur 17 de large, représente un bouquet de deux belles roses placées dessus une brioche qui est dans un plat.

34. Un très-beau vase de fleurs. Ce tableau, que nous croyons pouvoir estimer être d'une grande distinction, est peint sur une toile de 2 pieds 2 pouces 3 lignes de haut sur 21 pouces 2 lignes de large.

35. Un panier rempli de différents fruits. On y voit un mouchoir qui est en partie posé sur une table et sur lequel se voient aussi des fruits. Ce tableau est très-bien composé. Il est peint sur toile et porte 17 pouces de haut sur 22 de large.

M. HALLÉ (NOEL).

Une femme avec un enfant qui tient une pomme. Ces deux figures sont à mi-corps. Ce tableau, qui est d'un beau coloris, est peint sur une toile de 21 pouces de haut sur 18 de large.

M. HUET.

Deux tableaux. Paysages. Dans l'un, on voit le coq-faisan de la Chine et sa femelle, et dans l'autre, un perroquet et divers oiseaux, au nombre de quatorze, sur les branches d'un arbre. Ces tableaux portent chacun 2 pieds 9 pouces de haut sur 2 pieds 2 pouces de large.

Un chien. Le fond du tableau est un paysage. Il est sur toile de 16 pouces et demi de haut sur 19 pouces 8 quarts de large. On en trouve l'estampe, gravée par E. Fessard, qui a pour titre *la Constance, portrait de Mimi.*

Deux autres tableaux. L'un représente un jardin et l'autre un paysage. Dans chacun est peint un joli petit chien.

DUPLESSIS.

Une Fête à Vénus ou un sujet du temple de Cythère peint en 1725. Ce tableau, dont la composition est très-riche, est sur toile qui porte 13 pieds 9 pouces de large sur 11 pieds 7 pouces de haut.

La Fontaine de Jouvence. Ce tableau est encore très-richement composé et de même grandeur que le précédent.

Quatre Zéphyrs qui assistent à la toilette d'Amphytrite. Tableau sur toile de 11 pieds 4 pouces de haut sur 6 pieds de large.

Le Char d'Amphytrite tiré par des dauphins qu'un Amour conduit; des tritons et des naïades précèdent cette divinité.

PIERRE PARROSSEL, DIT D'AVIGNON.

L'Éducation de la Vierge. Ce tableau est du meilleur pinceau et du beau coloris de ce maître. Il porte 4 pieds 5 pouces de haut sur 2 pieds 4 pouces de large. Le haut est cintré.

45. La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean. Tableau original d'un maître français, de même grandeur et de même forme que le précédent.

46. Une Sainte Famille, d'après François Manzonni, dit le Parmesan, peinte sur toile de 14 pouces de haut sur 10 pouces et demi de large. On en trouve l'estampe gravée par Corneille Blœmaert.

47. Un tableau copié d'après Annibal Carrache. La Sainte Vierge fait signe du doigt que l'Enfant Jésus dort. On en trouve l'estampe, nommée vulgairement *le Silence*, gravée par Henzelman.

48. Notre-Seigneur en croix. Tableau fait en tapisserie par Lainé, en 1744. Il est cintré du haut et porte 3 pieds et demi de haut sur 2 pieds 5 pouces de large.

49. Une Sainte Famille, d'après Nicolas Poussin. Ce tableau est peint sur une toile de 2 pieds 1 pouce de haut sur 19 pouces de large.

50. Porcie tenant une coupe dans laquelle sont les cendres de son mari. Ce tableau, qui a du mérite, est peint sur une toile de 2 pieds 10 pouces 9 lignes de haut sur 2 pieds 3 pouces de large; sa forme est ovale.

51. La Crasseuse, d'après Rembrandt, et une fille qui tient une cage d'où est sorti un oiseau, d'après Louis de Boullogne. Ces deux tableaux sont sur toile de forme ovale et portent chacun 2 pieds 11 pouces de haut sur 2 pieds 6 pouces et demi de large.

52. Quatre tableaux représentant les quatre Saisons. Ils sont peints sur toile d'après M. Boucher et portent chacun 23 pouces de haut sur 2 pieds 3 pouces de large.

53. Quatre autres petits tableaux copiés d'après M. Boucher. Chacun porte 16 pouces et demi de haut sur 13 pouces 3 lignes de large.

54. Un tableau mouvant. Divers objets le rendent très-intéressant. Il est richement bordé.

MINIATURES, PASTELS ET DESSINS.

M. BAUDOUIN,

PEINTRE DE L'ACADÉMIE ROYALE.

55. Huit sujets du Nouveau Testament, peints en miniature sur vélin et montés sous glace, avec bordures de bronze doré. La composition, le coloris et l'exécution de ces huit morceaux sont en ce genre ce que l'on peut trouver de mieux et font honneur à l'artiste dont on connaît les talents distingués.
56. Un Repos en Égypte, peint en pastel par Charles Coypel. Il est sous glace et porte 22 pouces de haut sur 27 de large.
57. Une marine. On voit des vaisseaux en mer, et sur le devant, à gauche, un homme sur un terrain proche les rochers. Par Portaille.
58. Une autre miniature du même artiste représentant une dame assise sur un canapé; elle brode, et a proche d'elle une jeune fille.
59. La Fricasseuse, dessinée à la plume par Jacques Pelletier, contrôleur de l'hôpital militaire de Phalsbourg, d'après l'estampe composée et gravée par Corneille Wisscher. Ce dessin est fait avec une grande intelligence.
60. La Mosaïque de la Palestrine. Dessin coloré.

ESTAMPES MONTÉES SOUS VERRE.

ANTOINE WATTEAU.

61. Fêtes vénitiennes et les Agréments de l'été; l'une gravée par Laurent Cars et l'autre par Joulain.
62. Les Bosquets de Bacchus, par C. N. Cochin, et les Champs-Élysées, par Tardieu.
63. L'Occupation selon l'âge, par Dupuis.
64. Les Quatre Saisons, par de Larmessin, J. Audran, Moirau et Brillon.
65. Le Camp volant et le Retour de la campagne. Ces deux estampes sont gravées par N. Cochin.
66. L'Escorte d'équipage, par Laurent Cars.

67. L'Ile de Cythère, par Larmessin, et l'Ile enchantée, par J. P. le Bas.
68. Leçon d'amour. Car. Dupuis sculpsit.
69. La Cascade, par G. Scotin.
70. Les Comédiens italiens. Bacon sculpsit.

CARLE VANLOO.

71. Les Arts, en quatre morceaux, gravés par Et. Fessard.

M. FRANÇOIS BOUCHER.

72. La Lumière du monde. E. Fessard sculpsit.
73. L'Amour désarmé, gravé aussi par E. Fessard.
74. Les Amours pastorales. Deux pièces gravées par Cl. Duflos.

CHARLES NATOIRE.

75. Tableau d'autel de la chapelle des Enfants trouvés, par Et. Fessard.
76. La même estampe.
77. Amphytrite, d'après C. Natoire, et Herminie cachée sous les armes de Clorinde, d'après M. Pierre. Ces deux estampes gravées par Et. Fessard.

M. SÉBASTIEN CHARDIN.

78. Le Négligé ou la Toilette du matin, gravé par J. Ph. le Bas, et les Amusements de la vie privée, par L. Surugue.
79. La Mère laborieuse et la Gouvernante, toutes deux gravées par Lépicié.
80. La Pourvoyeuse et la Ratisseuse, aussi gravées par Lépicié.
81. La Blanchisseuse et la Fontaine, gravées par C. N. Cochin.
82. Les Tours de cartes et le Jeu de l'oye, gravées par L. Surugue.
83. Le Bénédicité, par Lépicié.
84. Une Dame prenant son thé et le Château de cartes, gravées par Filleul.
85. Le Toton, le Château de cartes, la Maîtresse d'école, toutes trois gravées par Lépicié.
86. La Récureuse, le Garçon marchand de vin et deux autres estampes.

87. Le Souffleur, par Lépicié, le Peintre et l'Antiquaire, par P. L. Surugue.

DIFFÉRENTS MAITRES.

88. A Femme avare galant escroc, et les Troqueurs. Ces deux estampes sont gravées par Larmessin, d'après Nicolas Lancret.

89. Frère Luce, d'après le chevalier Vleughels, et le Calendrier des Vieillards, d'après François Boucher, toutes deux gravées par Larmessin.

90. Quatrième Fête flamande, N° 60, gravée par J. Ph. le Bas, d'après David Téniers.

91. Embarquement de vivres, aussi par J. Ph. le Bas, d'après Nicolas Berghem.

92. La Constance, portrait de Mimi, et la Fidélité, portrait d'Inès, gravées par Et. Fessard.

ESTAMPES GRAVÉES EN MANIÈRE NOIRE.

93. Un sujet allégorique. Simon Voet invenit, J. Smith ex. Cette estampe est peu commune.

94. Socrate et Xantippe, J. Smith ex., et la Belle Confession, gravée par J. Gole.

95. Les Deux Maîtres d'école et la Maîtresse d'école. Ces trois morceaux sont gravés par J. Faber, d'après Ph. Mercier.

96. Trois sujets d'enfants. Deux d'après Jeaurat, le troisième, d'Amiconi, gravés par J. Simon.

97. Un Vieillard qui compte de l'argent, A. Vander-Myn fecit, et la Coquette, d'après C. Coypel, par J. Simon.

98. Les Oies du frère Philippe, d'après Lancret, par J. Simon, et deux autres estampes.

99. Vue de la ville de Bordeaux et de ses promenades, du côté du Château-Trompette, et la Vue de la porte et place Bourgogne, sur le port de la même ville. Toutes deux gravées par P. Choffard, d'après le chevalier de Bassemon.

CATALOGUE

DES

DIFFÉRENTS OBJETS

DE CURIOSITÉ

DANS LES SCIENCES ET LES ARTS

QUI COMPOSOIENT LE CABINET

DE FEU

M. LE MARQUIS DE MÉNARS

commandeur des ordres du Roi, conseiller d'État ordinaire d'épée,
lieutenant général des provinces de Beauce et d'Orléanois,
directeur et ordonnateur général des bâtiments du Roi, jardins, arts,
académies et manufactures royales;
capitaine gouverneur du château et de la ville de Blois.

PAR F. BASAN ET F. CH. JOULLAIN

Dont la vente s'en fera vers la fin de février 1782, en son hôtel,
place des Victoires, et sera annoncée dans les papiers publics

---

Le présent Catalogue se distribue à Paris

Chez { le sieur BASAN, rue et hôtel Serpente
le sieur JOULLAIN, quai de la Mégisserie
PRAULT, imprimeur du Roi, quai des Augustins

MDCCLXXXI

TABLEAUX

RANGÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DE MAITRES [1].

BACHELIER (N.).

1. Deux paysages où sont représentés les portraits de très-jolis chiens. Dans l'un, on voit une chienne caniche blanche, tondue, jouant avec un épagneul noir; dans l'autre, un caniche blanc, moucheté de noir, avec un épagneul noir, marqué de quelques coups de feu. Sur toile de forme ronde de 23 pouces de diamètre.
2. Un tableau de fleurs et fruits, éclairés par l'effet d'une bougie allumée. Il représente un panier rempli de pêches et de raisins, posé sur une table; autour de l'anse du panier est une rose et plusieurs autres fleurs liées d'un ruban bleu. On voit de plus, sur la table, une poire, une pomme et du raisin. Il a été peint en 1760, et fait honneur à son auteur. T. 24 pouces sur 18 de haut.

[1] Sur le verso du titre on lit : « MM. les amateurs sont priés d'observer que la plus grande partie des objets contenus au présent catalogue provient de la succession de madame la marquise de Pompadour, très-connue par son discernement et son goût pour les arts. Les sieurs Basan et Joullain se chargeront des commissions, s'en acquitteront avec toute l'exactitude possible et à la satisfaction des personnes qui les honoreront de leur confiance. » A la page suivante, on voit une estampe représentant M. de Marigny couronné par deux Amours en larmes, et au bas les Arts dans l'attitude de l'affliction. Au-dessous du portrait de M. de Marigny sont placées ses armes, deux poissons, et ces vers :

Les Arts ont en pleurant honoré sa mémoire,
Et son amour pour eux vivra dans leur histoire.

Cette estampe est signée : *C. N. Cochin filius delin.* 1781. *B. L. Prevost sculp.*

L'*avant-propos* qui vient ensuite n'est que la reproduction de l'article publié par Cochin dans le *Journal de Paris* du 1er juin 1781 sur M. de Marigny. Après l'avant-propos se trouve la table des matières du catalogue.

3. Un coq-perdrix, tué près de Saint-Ouen, en 1757, par M. le marquis de Marigny. On le voit pendu par une patte à un clou, sur un fond imitant la planche de sapin.

BACHUYSEN (LUDOLF).

4. Deux marines faisant pendant. Dans l'une, on voit plusieurs bâtiments marchands hollandais, ainsi que diverses chaloupes servant à transporter des passagers; sur la gauche, dans le fond, est une maison couverte en tuiles, entourée d'arbres. Dans l'autre, on voit, dans le fond, la ville de Rotterdam, près de laquelle est un grand vaisseau à trois mâts, et sur le devant, un yacht, avec une grande voile déployée, et une chaloupe remplie de différentes figures. T. 21 pouces sur 16 de haut.

BAMBOCHE (PIERRE).

5. Un paysage sur le devant duquel on voit un rocher élevé, plusieurs animaux et figures au bord d'une rivière, parmi lesquelles on distingue un cavalier monté sur un cheval blanc, et qui le fait boire. B. 25 pouces sur 22 de large.

BERGHEM (NICOLAS).

6. Un paysage mêlé de ruines. Le site en est très-intéressant, et la couleur argentine. Il représente une vue de Ponte-Mole, ornée de différents groupes de figures et animaux, parmi lesquelles on distingue un paysan à cheval, vu de dos; il est vêtu d'une casaque de peau de mouton et accompagné de deux hommes à pied. Ce tableau est un des plus précieux et des plus vigoureux de ton de ce maître. Toile de 28 pouces de large sur 22 de haut.

7. Autre paysage. Vue d'un bois touffu, orné sur le devant de douze différentes figures et animaux parmi lesquelles on remarque une paysanne assise, tenant un enfant sur ses genoux, et près d'elle un homme jouant de la vielle. B. 14 pouces sur 13 de haut.

8. Autre paysage très-pittoresque, avec de hautes montagnes dans le fond, et sur le devant plusieurs groupes de figures

et animaux, entre autres : un paysan, vu par le dos, monté sur un âne, il conduit des vaches et autres bestiaux ; au côté opposé, on y voit un troupeau de moutons et un jeune pâtre qui court avec un bâton dans sa main droite. Il règne dans ce tableau un ton de couleur chaud et très-vigoureux ; la touche en est spirituelle et légère. Il est du meilleur temps de ce célèbre artiste. B. de 2 pieds sur 16 pouces de haut.

9. Une vaste campagne sur un beau ciel, ornée d'un groupe intéressant de différentes figures et animaux ; on y distingue une femme debout, portant sur sa tête un panier rempli de légumes, et deux autres femmes occupées à traire une vache et une brebis. La touche en est vigoureuse et l'effet très-piquant. B. de 12 pouces sur 9 de large.

BOUCHER (FRANÇOIS).

10. Le petit saint Jean à genoux aux pieds de l'Enfant Jésus en acte d'adoration. Ce charmant sujet, de la couleur la plus agréable, est de forme ovale. T. de 18 pouces sur 15 de large.

11. Les Saisons, en quatre tableaux, faisant pendant. Ces sujets sont connus par les estampes qu'en a gravées Daullé. Deux de ces tableaux sont des pastorales ; l'Été y est représenté par un bain de femmes, et l'Hiver par une dame en robe bordée de poil, assise dans un traîneau poussé par un Tartare. T. 27 pouces sur 20 de haut.

12. Le fleuve Scamandre. Sujet très-agréable représentant une femme nue, dans l'attitude de la surprise en apercevant un homme à travers des roseaux. Ce sujet a été gravé par Daullé, sous le titre de *la Baigneuse surprise*. T. 21 pouces sur 13 de large.

13. Un sujet pastoral dans un paysage. On y voit une paysanne endormie, et réveillée avec un brin de paille que lui passe sous le nez un paysan ; plusieurs moutons et un chien sont près d'eux. Ce sujet est connu par l'estampe qu'en a gravée le sieur Gaillard. T. 28 pouces sur 25 de large.

14. Deux têtes de femmes, faites au pastel, dont une vue de face, appuyée sur un coussin ; l'autre, de profil, aussi sur un

coussin ; cette dernière paroît endormie. Sous verre de 15 pouces sur 12 de large.

15. Une autre tête de femme charmante, aussi au pastel. Elle est vue de trois quarts, avec bouquet à son côté, les cheveux attachés avec un grand ruban. Sous verre de 15 pouces sur 12 de large.

16. La même tête, sous glace, exécutée en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, par N. Cozette, de 16 pouces sur 13 de large.

17. Deux jeunes filles assises sur un gazon, attachant une lettre au col d'une colombe. Elles sont entourées de plusieurs moutons et d'un chien, sur un fond de paysage agréable et pittoresque. On en connoît l'estampe par Ouvrier. Ce tableau est peint sur toile de 2 pieds et demi sur 27 pouces de large.

18. Vénus, protectrice des arts, paroît instruire l'Amour. On y voit une lyre et divers attributs des arts. Sur toile de forme ronde de 3 pieds de diamètre.

19. La Toilette de Vénus. Cet artiste, qui, avec juste raison, a été nommé le peintre des Grâces, a développé dans ce sujet tous ses talents et la fécondité de son génie. En effet, rien de plus agréable que ce tableau : la déesse y est assise et environnée d'Amours qui folâtrent autour d'elle ; une cassolette, des vases et autres ornements de toilette enrichissent cette charmante composition. Sur toile de 3 pieds 4 pouces sur 2 pieds 6 pouces de large.

20. Autre agréable composition représentant Vénus désarmant l'Amour. Elle est sur un nuage, et l'Amour, près d'elle, à genoux, la supplie de lui rendre ses armes. On en connoît l'estampe, gravée par Fessard. Il auroit été à désirer qu'il eût mieux rendu ce charmant tableau, de forme ovale. T. 3 pieds 6 pouces sur 2 pieds 8 pouces.

21. Vénus au bain. Composition aussi intéressante que les précédentes. La déesse est représentée dans un fond de paysage des plus riants ; elle est accompagnée de deux Amours et tient son fils dans ses bras, qui semble craindre l'eau où elle paroît le vouloir baigner. Sur toile de 3 pieds 4 pouces sur 2 pieds 6 pouces de large.

22. Vénus et l'Amour, endormis près d'un rosier fleuri. Deux Amours soutiennent une draperie au-dessus d'eux. Ce sujet agréable est de forme ronde, de 3 pieds et demi de diamètre.

23. Une femme nue et couchée sur un sopha, avec de gros oreillers d'étoffe de soie. Ce sujet est connu par l'estampe qu'en a gravée Demarteau. Sur toile de 27 pouces sur 22 de haut.

24. Vénus commande à Vulcain des armes pour Énée. Cette déesse se voit sur un nuage, accompagnée de nymphes et d'amours, dont plusieurs s'amusent avec un casque; dans le fond est l'antre des Cyclopes. Cette charmante composition, pleine d'esprit et de feu, a été exécutée en tapisserie pour madame de Pompadour. T. de 16 pouces, en carré.

25. Le portrait d'une dame, en pied, vêtue d'une robe de taffetas garnie en gaze. Elle est dans un bosquet, le bras droit appuyé sur un piédestal qui porte une figure de femme assise, et arrêtant l'Amour qui veut l'embrasser. T. 3 pieds sur 2 de large.

BOURGUIGNON (JACQUES COURTOIS, *dit* LE).

26. Une bataille de cavaliers turcs et autres. Sur le devant, on voit un des combattants, le sabre à la main. Ce tableau est d'une touche très-savante. T. 13 pouces sur 9 de haut.

27. Autre bataille. On y voit, au milieu, un Turc monté sur un cheval blanc, et portant un drapeau, que tâchent de lui enlever deux soldats qui le menacent du sabre. Ce tableau, très-grassement peint, est rempli de feu. T. 11 pouces sur 9 et demi de haut.

BRAUWER (ADRIEN).

28. L'intérieur d'une maison de paysan, où l'on voit, dans le fond, un homme et une femme assis auprès d'une table; sur le devant, un chaudron et plusieurs vases de terre, posés sur un banc. La touche en est spirituelle. B. 9 pouces sur 7 de haut.

CHARDIN (SIMON).

29. Une dame assise dans son appartement. Elle joue de la serinette pour instruire un serin qui est dans une cage posée

sur un guéridon; au côté opposé, on voit un métier à tapisserie. Ce tableau, l'un des capitaux de ce maître, est connu par l'estampe qu'en a gravée L. Cars. Il est sur toile de 19 pouces sur 16 de large.

30. Deux autres tableaux, faisant pendants. Une servante qui écure un poêlon, et un garçon marchand de vin occupé à rincer un broc. Ils ont été gravés par Cochin père. T. hauteur, 16 pouces 6 lignes; largeur, 13 pouces 6 lignes.

COYPEL (CHARLES).

31. Jeux d'enfants à la toilette. Cette composition agréable, dans laquelle on compte dix figures, est connue par l'estampe qu'en a gravée Lépicié; la gaieté et la satire des modes de ce temps-là ont présidé à cette composition. T. 30 pouces sur 24 de haut.

32. Deux glaces de forme ovale, sur lesquelles sont peints, en buste, une jeune fille et un jeune garçon. De 30 pouces de haut sur 24 pouces de large.

DE FLOTTE,
OFFICIER DE MARINE.

33. Deux ports de mer, enrichis de ruines et architectures de villes fortifiées, ornés d'un grand nombre de figures et de vaisseaux. T. 27 pouces sur 22 de haut.

DE HEEM (JEAN).

34. Deux tableaux, faisant pendants. L'un représente une table, couverte d'un tapis, sur laquelle est une jatte remplie de différents fruits et fleurs; derrière, une boite, sur laquelle est un homard et quelques pêches; à côté, deux vidrecomes ou grands verres. Les morceaux de ce maître aussi considérables que celui-ci sont rares. Le pendant n'est pas moins intéressant : il représente un grand vase de verre posé sur une table et rempli de différentes belles fleurs, pavots, tulipes, roses, etc., supérieurement groupés. Ces deux tableaux, précieux dans leur genre, sont sur toile de 2 pieds 8 pouces sur 28 pouces de large.

DETROY.

35. Bethsabée sortant du bain. Charmante composition d'un grand effet ; on y compte sept figures de femmes, toutes occupées. Le fond est orné d'un riche paysage, mêlé d'architecture : on y voit David à une fenêtre de son palais. T. de 4 pieds sur 3 de haut.

DROUAIS.

36. Un jeune élève dessinateur portant dessous le bras un portefeuille et un chapeau d'écolier sur le coin de l'oreille ; la tête est spirituelle et maligne. Le pendant représente une jeune fille jouant avec un chat et lui donnant des chiquenaudes ; elle a la tête penchée et couverte d'une espèce de capote doublée de couleur de rose. T. de 22 pouces sur 18 de large.

37. Les deux mêmes tableaux, supérieurement exécutés de même grandeur, en tapisserie, à la manufacture royale des Gobelins, par Cozette. Ils sont sous glaces.

FRANCE, DE LIÉGE.

38. Une clouterie ou forge à clous. On y compte douze figures, dont huit forgerons occupés à leur travail, et un étranger tenant une dame par le bras. Ce tableau est de l'effet le plus piquant, et ne reçoit de lumière que du foyer de la forge. B. 24 pouces sur 17 de haut.

FRANCK HALS.

39. Un buste de femme en chemise, avec un corset rouge, largement peint et d'un ton de couleur très-vigoureux, la tête riante, sans autre parure que ses cheveux épars. B. 21 pouces sur 18 de large.

GÉRARD DOW.

40. Le portrait de ce peintre, étant jeune. La tête, vue de trois quarts, est du plus précieux fini et est couverte d'une toque noire et plate, ornée de deux plumes. Il porte un vêtement à boutons d'or et un collet de chemise à dentelle. B. 6 pouces et demi sur 5 et demi.

GIORDANO (LUCAS).

41. Les Noces de Cana, dans le moment où Notre-Seigneur change l'eau en vin. Superbe composition, où l'on compte dix-huit figures, vues jusqu'aux genoux, et où toutes les têtes ont une expression admirable. Le ton de couleur en est piquant et très-vigoureux; c'est un de ces pastiches dans lesquels il contrefaisoit les grands maîtres. Celui-ci est une imitation de la manière de Paul Véronèse. Il est peint sur toile de 3 pieds 4 pouces sur 1 pied 8 pouces de haut.

GREUZE (J. B.).

42. L'Accordée de village, sujet universellement connu par l'estampe qu'en a si bien gravée le sieur Flipart, graveur du Roi. Douze figures, qui entrent dans cette charmante composition, forment différents groupes et attitudes; les têtes ont du caractère et beaucoup d'expression; chaque figure se détache supérieurement, sans aucune opposition de couleurs trop noires. C'est un des premiers et des plus beaux morceaux qui a mérité à cet habile artiste la réputation qu'il s'est acquise. Il est peint sur toile de 3 pieds et demi sur 2 pieds 9 pouces.

43. Deux charmants morceaux à mi-corps, faisant pendants. L'un représente une jeune fille, dont la tête est d'un caractère agréable et plein d'ingénuité; elle fixe avec attention ses regards sur une fleur qu'elle tient et qu'elle éparpille feuille à feuille, en semblant dire : *Il m'aime, il ne m'aime pas;* elle est coiffée en cheveux négligemment noués d'une bandelette rouge, et est vêtue en chemise et en corset blanc; elle porte au bras un chapeau de paille, dans lequel il y a quelques fleurs. Le pendant, qui n'est pas moins intéressant, représente un jeune garçon en chemise, avec une espèce de camisole rougeâtre, sans manches; il porte au bras droit un panier de fleurs, et en tient une, vulgairement appelée *la Chandelle;* il est prêt à souffler dessus, et semble la fixer, en disant : *L'a-t-elle ou ne l'a-t-elle pas?* Ces deux tableaux, de forme ovale, sont sur toile de 27 pouces sur 24 de large, et suffiraient seuls à la réputation de leur auteur.

GRIMOU.

44. Le buste d'un jeune homme, avec chapeau et fraise; il porte sa main gauche à son estomac. Tableau d'un effet très-piquant, sur toile de 28 pouces sur 23 de large.

GUÉRIN.

45. Une dame assise sur un grand sopha, dans un riche appartement, tenant de la main gauche un livre, et de l'autre caressant un petit chien; près d'elle, sur un tabouret, est aussi assise une jeune demoiselle qui tient une cage et un oiseau sur le doigt; à terre sont divers portefeuilles de dessins, etc. Ce sujet, peint à l'huile, comme de la miniature, est sous verre et porte 12 pouces sur 9 de large; il est orné d'une riche bordure avec guirlandes.

46. Deux autres petits sujets, par le même. L'un représente une dame en habillement du matin; elle écrit une lettre sur ses genoux; près d'elle est un petit enfant jouant avec un chien. Le pendant représente une autre dame assise, faisant lecture d'une lettre; elle a à ses pieds un enfant qui s'amuse avec un ruban. Sur toile de 16 pouces sur 4 de large.

HUYSMANS DE MALINES.

47. Deux paysages, faisant pendant. Ils sont très-pittoresquement traités, d'un effet piquant, et ornés de plusieurs figures et animaux; dans l'un, on voit un homme, vu par le dos, marchant avec un bâton, et un autre qui parle à un homme à cheval. T. 15 pouces sur 12 de haut.

KALF.

48. L'intérieur d'une maison de paysan, très-pittoresquement ornée de chaudrons, légumes, etc. Dans le fond est une cheminée où l'on voit un homme qui se chauffe et un homme qui porte un panier rempli de bois; l'effet en est piquant et la touche spirituelle. Sur bois de 8 pouces sur 7 de haut.

KARLE DUJARDIN.

49. Un sujet très-agréable et très-gai, composé de dix figures de paysans qui s'amusent à chanter et à danser; sur le devant,

est un enfant vu par le dos, et près de lui, un homme vêtu d'une veste rouge, dans une attitude dansante. C., 8 pouces de diamètre. Ce tableau sort du cabinet de M. Poullain, et se trouve dans le recueil, composé de 120 planches, que vient d'en faire graver le sieur Basan, et qui fait suite au volume du cabinet de M. le duc de Choiseul.

LAGRENÉE L'AINÉ (N.).

50. Un groupe de trois femmes au bain, au bord d'une rivière, à l'ombre d'un bois touffu. La principale figure est assise et vue de face; derrière elle, une autre, couchée sur le dos, semble vouloir attraper une colombe; la troisième est derrière, vue par le dos. Cette charmante composition réunit tous les talents connus à ce célèbre artiste, qui illustre notre école, et c'est un des plus précieux qu'il ait produits. La figure qui est dans la demi-teinte est du coloris le plus vrai. T. 26 pouces sur 21 de haut.

LA HIRE (LAURENT DE).

51. Les enfants tués par les ours pour avoir insulté le prophète Élisée. Un riche paysage, orné d'architecture, où l'on voit les vestiges d'une galerie antique; plusieurs groupes de figures, savamment distribuées, enrichissent cette composition : ce sont les mères désolées de ces malheureux enfants, qui se disposent à emporter les corps morts. Sur le devant, deux femmes cherchent à en secourir une, évanouie par l'excès de la douleur. Ce tableau est du plus beau ton de couleur possible; le dessin en est de la plus grande pureté, et tout, figures, draperies, paysage, architecture, est du fini le plus précieux et le plus spirituel. Les figures portent un pied de proportion. Ce tableau porte 4 pieds de large sur 3 de haut. T.

LE BRUN (CHARLES).

52. Un enfant nu et assis, tenant une guirlande de fruits. Ce morceau a été enlevé et remis sur toile, de dessus une pierre qui faisait partie du grand escalier des Ambassadeurs, à Versailles, lequel est maintenant détruit. Sur T. 26 pouces sur 23 de large.

53. Deux autres morceaux du même escalier, aussi enlevés et remis sur toile de même grandeur que le précédent. Ils représentent un buste d'officier hollandois, et un autre dans le costume espagnol, tenant de la main gauche une lunette qu'il pose sur son nez. Ils sont connus par les estampes qu'en a gravées Surugue.

LÉPICIÉ (N.).

54. Deux très-beaux tableaux, faisant pendants, et d'un intérêt singulier par la multitude de figures qui les ornent. L'un représente l'intérieur d'une douane; on y voit arriver un coche et une grande voiture chargée de ballots, attelée de six chevaux; du côté opposé est un hangar où l'on pèse les marchandises; sur le devant, divers ballots que fait ouvrir un commis pour les visiter. Plusieurs groupes de figures, non moins intéressantes, enrichissent ce charmant tableau, peint sur T.; il a 5 pieds de long sur 3 de haut. Son pendant représente un jour de marché dans une halle; chaque coin du tableau y fourmille de différents personnages analogues; sur le devant, diverses marchandes de légumes ont étalé par terre leurs marchandises, et reçoivent les offres de plusieurs bourgeoises qui leur en marchandent; près d'elles, on voit une autre marchande et un paysan qui veut caresser une poissarde, qui a devant elle un éventaire sur lequel il y a de diverses choses qu'elle vend; au côté opposé est une charrette attelée de deux chevaux et couverte d'une banne; enfin, trente autres groupes, plus intéressants les uns que les autres, enrichissent la composition de ce tableau, dans lequel on voit avec plaisir et satisfaction la fécondité de génie de l'artiste qui en est l'auteur. Ces tableaux sont de l'exécution la plus précieuse et d'une touche très-spirituelle. Ils ont appartenu à M. l'abbé Terray.

MOLE.

55. Jupiter et Léda, dans un fond de paysage. Ce dieu, métamorphosé en cygne, est caressé par Léda, assise sur un lit, près duquel est un vase rempli de fleurs. Ce tableau, très-vigoureux de couleur, est du plus bel accord et peint sur toile de 18 sur 14 de haut.

MOMPER,

AVEC FIGURES DE FRANCK.

56. Un riche paysage, avec montagnes et lointains, orné de beaucoup de figures et animaux. On y voit un grand souterrain voûté, où est une chapelle d'où sort une longue procession de pèlerins et d'ermites, et sur le devant, une écurie à jour, couverte de chaume, avec plusieurs animaux dedans. Ce tableau a beaucoup d'effet, et est intéressant par la quantité de ses figures, dont les principaux groupes intéressent par leur variété. Il est peint sur cuivre de 3 pieds 8 pouces de large sur 2 pieds 8 pouces de haut.

METZU (GABRIEL).

57. L'intérieur d'une chambre hollandaise, où se voit un homme assis, jouant de la basse; une femme debout, qui descend des degrés, lui présente la *Gazette*; dans le fond est un homme appuyé sur une croisée, et au bas de l'escalier, un chien noir et blanc. Ce tableau, supérieur par le ton de couleur, est digne de ce peintre célèbre. T. 22 pouces sur 17 de large.

MIERRIS LE VIEUX (FRANÇOIS).

58. Le portrait de ce peintre, le corps enveloppé d'un manteau, tenant sa palette de la main gauche. La tête est vue de trois quarts et couverte d'un bonnet de velours. Il a le bras droit appuyé sur une balustrade de pierre; dans le fond, on voit un chevalet. Ce précieux tableau est du meilleur temps de ce maître. B. 6 pouces et demi sur 5 pouces.

MONPETIT (N.).

59. Un paysage agréable, où l'on voit une pyramide, au bas de laquelle sont attachés deux médaillons. Sur le piédestal, l'Amour y inscrit cet arrêt :

On aimera comme autrefois,
L'Amour vient de couper ses ailes;
On suivra les antiques lois, etc., etc.

Autour du piédestal règne un rosier fleuri, et près du carquois de l'Amour est un chien épagneul. T. 15 pouces sur 12 de large.

60. Autre paysage, où se voit le buste de Louis XV, en marbre blanc, autour duquel deux femmes sont prêtes à poser une guirlande de fleurs. Ce sujet est exécuté en miniature, à la peinture éludorique. 8 pouces et demi sur 6 et demi de large.

NATOIRE (CHARLES).

61. Une Bacchanale, composée de sept figures. Le jeune Bacchus est assis près d'une cuve remplie de raisins; un homme, qui est nu dans cette cuve, lui presse une grappe de raisin sur la tête. T. 17 pouces sur 13 de haut.

62. Une vue de Rome, où l'on voit le temple de Bacchus, et sur le devant, quatre vestales portant sur leurs épaules la prêtresse, et plusieurs autres qui en précèdent la marche. Sur C. 21 pouces sur 14 de haut.

63. La Jeunesse et l'Amitié, la Paix et la Concorde. Ces deux sujets forment pendants et sont représentés par des figures de jeunes filles, vues à mi-corps; de forme ovale. 24 pouces sur 20 de large.

64. L'Éducation de l'Amour. Belle composition de quatre figures, de forme ovale. Sur toile de 27 pouces sur 23 de large.

65. Jupiter, métamorphosé en cygne, vient caresser Léda, et laisse son aigle, perché sur une branche d'arbre, s'amuser avec un amour. Tableau sur toile de 27 pouces sur 23 de haut.

66. Deux sujets faisant pendants, représentant des fleuves sous les figures d'un homme et d'une femme, accompagnés chacun d'un enfant. Tableaux sur toile de 2 pieds et demi sur 2 pieds de large.

OSTADE (ADRIEN VAN).

67. Deux sujets faisant pendants. L'un représente un médecin aux urines, assis dans un grand fauteuil, devant une table couverte d'un tapis et sur laquelle est un livre ouvert; l'autre, une cuisinière écaillant un poisson sur une table; la tête est agréable et vue presque de face. Ces deux tableaux, d'une touche savante, sont datés de l'année 1665, B. 10 pouces et demi sur 8 et demi de large.

68. Un sujet supérieurement rendu, en tapisserie, par le sieur Cozette, à la manufacture royale des Gobelins, représentant

une femme hollandoise tenant son enfant dans ses bras et appuyée sur le bas de la porte de sa maison. Le tableau capital de ce maître a fait partie du célèbre cabinet qu'avait M. le duc de Choiseul. Ce morceau est sous glace de 39 pouces sur 30 de largeur.

OSTADE (ISAAC).

69. La vue d'un canal hollandois pendant l'hiver. On y voit un petit pont de pierre, sur lequel passe un chariot rempli de figures et tiré par un cheval blanc; sur le devant, un homme pousse un traîneau sur la glace; plusieurs autres groupes de figures très-intéressantes ornent ce tableau charmant, très-vigoureux de couleur, et un des plus beaux de ce maître. B. 18 pouces sur 13 de haut.

OUDRY (J. B.).

70. Une chienne braque dans sa loge, couchée sur de la paille et allaitant deux petits chiens. T. 26 pouces sur 22 de haut.

PANNINI (JEAN-PAUL).

71. Deux superbes pendants représentant un assemblage de diverses ruines de l'ancienne Rome. Dans l'un, on y voit, sur le devant, la colonne Trajane; sur le second plan, l'arc de Titus, et dans le fond, l'extérieur du Colysée. On voit aussi sur le premier plan divers groupes de figures faisant conversation, et de plus, les statues des gladiateurs combattant et expirant. Le pendant représente le Panthéon, les statues de l'Hercule Farnèse et de Marc-Aurèle, ainsi que divers autres ruines et groupes de différentes figures. Ces deux tableaux, très-vigoureux de couleur et du plus rare mérite, sont peints sur toile de 4 pieds 2 pouces sur 3 pieds de haut.

PARROCEL D'AVIGNON (JOSEPH).

72. Deux sujets militaires. Dans l'un, on voit, au milieu, une rivière qui serpente; sur le devant, deux cavaliers endormis à côté de leurs chevaux; un palefrenier qui fait boire deux chevaux; sur le second plan, un groupe de plusieurs arbres sur lesquels on a jeté une grande banne pour couvrir une

table de sept officiers qui mangent; ils sont entourés de plusieurs valets qui les servent. Dans l'autre, on voit, sur le devant, les tristes restes d'un combat et plusieurs officiers à cheval qui donnent l'ordre pour transporter les blessés; dans le lointain, on aperçoit un vieux fort sur une éminence. Ces deux tableaux sont très-chauds de couleur et très-piquants. T. 21 pouces sur 15 de haut.

PARROCEL (CHARLES).

73. Deux sujets de cavaliers. L'un représente une halte, et sur le devant une femme assise, portant un grand chapeau de paille; l'autre, plusieurs figures effrayées d'un coup de tonnerre. Ces tableaux sont d'un coloris vigoureux. B. 10 pouces sur 8 de large.

PARROCEL (J. J.).

74. L'esquisse du plafond de la Comédie à Choisy. Thalie, Melpomène et Terpsychore sont sur des nuées, avec divers groupes d'enfants tenant des guirlandes de fleurs. T. 14 pouces sur 11 de large.

PASSARI (JOSEPH).

75. Le Repos en Égypte, dans un fond de paysage. La Vierge et saint Joseph sont assis et l'Enfant Jésus embrasse sa mère. Les têtes sont remplies de caractère, et ce tableau a un ton de couleur très-vigoureux. Toile de 21 pouces sur 14 pouces de haut.

PAUL BRIL.

AVEC FIGURES DE CARRACHE.

76. Deux paysages, de forme ronde, ornés de différents groupes de figures et animaux, faits par Carrache. Dans l'un des deux, on voit un troupeau de chevaux, conduit par deux hommes. B. 12 pouces de diamètre.

77. Un joli paysage pittoresque, avec rivière. On voit, sur le devant, un paysan qui conduit un âne chargé d'un sac; et plus loin, un troupeau d'animaux. Il est peint sur cuivre de forme ovale, dans une bordure carrée, en ébène, avec filets de cuivre doré. 4 pouces et demi sur 3 et demi de haut.

PAUL VÉRONÈSE.

78. Un sujet allégorique, représentant une femme debout, tenant de la main droite un sceptre, l'autre appuyée sur une corne d'abondance; l'Amour est près d'elle, et tient un rameau d'olivier. T. de forme ronde, de 7 pouces de diamètre.

PIERRE (J. B. MARIE).

79. L'Enlèvement d'Europe. Composition de dix figures; l'aigle de Jupiter s'y voit sur un nuage. T. 16 pouces en carré. Ce sujet a été exécuté en tapisserie pour M. de Marigny.

80. Psyché éplorée, après sa curiosité, se jette dans un fleuve et en est retirée par quatre naïades. Cette charmante composition est de forme ovale, de 3 pieds 6 pouces sur 2 pieds 8 pouces de haut.

81. Jupiter métamorphosé séduit la nymphe Io. Elle est nue et portée sur un nuage dans une attitude des plus agréables. Sur toile de 27 pouces sur 22 de large.

POELEMBURG (CORNEILLE).

82. Le Jugement de Paris, sujet d'une agréable composition. Mercure, assis et vu par le dos, présente la pomme à Vénus, qui est vue de face; l'Amour est près d'elle, les mains levées dans une attitude d'admiration; les déesses Pallas et Junon sont du côté opposé et un peu dans la demi-teinte, pour faire briller la principale figure. B. 10 pouces sur 9.

83. Autre sujet très-agréable, représentant trois femmes nues sortant du bain, dans un beau fond de paysage. La principale est assise sur une draperie jaune; une autre, à genoux devant elle, semble lui nettoyer les pieds. B. 11 pouces sur 9 de large.

POTTER (PAUL).

84. La vue d'une vaste campagne. Sur le devant, on remarque un tronc d'arbre, près duquel sont deux vaches, dont une debout; près d'elle est un mouton couché, et derrière ces trois animaux, une femme debout a sur ses épaules un morceau de bois qui soutient, au bout d'une corde, deux

sceaux remplis de lait ; dans le fond est une chaumière. Ce tableau, plein de vérité et d'esprit, est de la meilleure touche du maître. Sur B. 18 pouces sur 14 de haut.

85. Un paysage mêlé de ruines, au bord d'une rivière, où l'on voit un cavalier qui y fait boire son cheval, dessous une grande arche de pierre. Près de là est un palefrenier monté sur un cheval blanc moucheté et en tenant un autre de la main droite. Ce tableau, clair et brillant de couleur, est aussi de la meilleure manière du maître. T. 24 pouces sur 17 de haut.

86. Un chien de basse-cour, debout près de sa loge où il est attaché. La tête noire, et se détachant sur un ciel clair, donne à ce tableau le plus grand effet. On aperçoit dans le lointain le clocher d'une église et plusieurs bestiaux qui paissent dans une prairie. Ce morceau capital, de la plus vigoureuse couleur et du faire le plus large et le plus hardi, est connu des amateurs et digne de la célébrité de cet excellent peintre. Sur toile de 4 pieds sur 3 de haut.

PYNACKER (ADAM).

87. Un superbe paysage montagneux, très-pittoresque, orné de broussailles, au milieu duquel on voit un chariot attelé de deux bœufs et conduit par un paysan; plusieurs autres groupes de figures ornent ce charmant tableau, peint sur toile de 3 pieds et demi sur 2 et demi de haut.

88. Une ruine, vue intérieure d'une basse-cour dont la porte est ouverte. Au bas des marches de cette porte, on voit une paysanne debout, avec un cotillon rouge, portant de la main droite un pot au lait de cuivre; près d'elle est une chèvre accompagnée de son chevreau, et au côté opposé est un âne, que se dispose à charger un homme occupé à faire des paquets. Ce tableau, de la touche la plus savante, est sur toile, 24 pouces sur 18 de large.

RAGUENET.

89. Deux vues du château de Ménars, faites en 1762. Dans l'un, la rivière de la Loire, au bord de laquelle est situé ce château, est ornée de plusieurs chaloupes, remplies de diffé-

rents personnages, ainsi que de plusieurs bateaux marchands. Dans l'autre, on remarque, sur une grande pelouse et au bas du mur du jardin, une grande quantité de monde qui s'amuse à voir tirer un prix. T. 3 pieds et demi sur 3 pieds.

RAOUX.

90. Une jeune fille à mi-corps, vue par le dos, et la tête de trois quarts; elle retrousse son jupon de la main gauche, et tient un bouquet de la droite. Sur toile, 26 pouces sur 19.

REMBRANDT.

91. Une tête de femme, vue de face. Elle est d'un caractère très-agréable; ses cheveux attachés par derrière de plusieurs nœuds de pierres de couleur, le col couvert d'un fichu de mousseline, sur lequel pend une chaîne d'or. Elle a pour pendant une tête de jeune homme couverte d'un chapeau à grand bord, et portant autour du col une grande fraise dessus un habillement noir. Ces deux tableaux sont exécutés par le sieur Cozette, en tapisserie, à la manufacture royale des Gobelins, et supérieurement rendus. Ils sont de forme ovale, sous glace de 24 pouces sur 17 de large.

92. Un buste de femme dont la tête est de face et couverte d'un chapeau; la lumière n'éclaire que la tête et le dessous du menton. On attribuait ce tableau à Rembrandt, mais nous croyons pouvoir dire avec sûreté que c'est une belle copie faite par Grimou. Sur toile de 28 pouces sur 22 de large.

RESTAUT (N.).

93. L'Éducation de l'Amour par Mercure porté sur un nuage. Tableau sur toile de 27 pouces sur 23 de haut.

ROBERT (HUBERT).

94. Deux tableaux de ruines faisant pendant. L'un représente la vue en perspective d'une galerie antique; sur le devant, une statue en porphyre et plusieurs figures à cheval qui passent au milieu; l'autre, les vestiges d'un temple circulaire, où l'on voit une statue de femme aussi en porphyre; plusieurs autres figures de femmes et d'hommes ornent ce

tableau. Tous les deux sont d'une touche spirituelle et très-vigoureux de coloris. Sur toile de 20 pouces sur 14 de large.

ROLAND DE LA PORTE.

95. Une table sur laquelle est une serviette, un pain, un verre, une grande cruche et quelques livres reliés et brochés. Sur toile de 3 pieds sur 27 pouces de large.

ROSALBA.

96. Le portrait de Louis XV étant jeune, en buste et cuirassé, au pastel. Sous glace de 15 pouces sur 13 de large.

ROSLIN (N.).

97. Le portrait en pied du roi de Suède, orné de son manteau royal. Derrière lui est son trône. Ce prince en fit lui-même présent à M. le marquis de Ménars pendant son séjour à Paris. Il est orné d'une superbe bordure, et est peint sur toile de 4 pieds sur 3 de large.

98. Celui du roi de Danemark, de même grandeur, aussi donné par le prince à M. le marquis de Ménars. Il est couvert du manteau royal, dans un fond d'appartement très-riche et vaste. La bordure en est aussi très-riche.

RUBENS (P.-PAUL).

99. Deux belles esquisses savamment touchées représentant, l'une un groupe de quatre soldats dans une attitude de poursuite; l'autre un guerrier formant un faisceau d'armes sur le tronc d'un gros arbre. Papier collé sur bois, 13 pouces sur 8 de large.

100. Le portrait en buste de Gaston, frère de Louis XIII, en cuirasse couverte d'une écharpe, la tête nue, avec grande fraise autour du col; d'une touche savante et largement peint. Sur toile de 21 pouces sur 18 de large.

RUYSCH (RACHEL).

101. Deux charmants tableaux de fleurs d'un bel effet et d'un précieux fini; dans l'un on voit un groupe de roses de différentes espèces et couleurs, entouré de pavots et tulipes; dans l'autre on y distingue une branche de roses avec

plusieurs boutons; dans le milieu, plusieurs roses et œillets de différentes espèces. Les tableaux capitaux de cette femme célèbre sont très-rares, et ces deux-ci peuvent être regardés comme tels. Ils sont sur toile de 25 pouces sur 18 de large.

RUYSDAEL (JACQUES).

102. Deux marines faisant pendants, peintes dans ce beau ton argentin qu'on recherche dans ce maître. L'un est une vue au bord de la mer du village de Skerving, près de la Haye; on en voit dans le fond le clocher et quelques maisons; plusieurs groupes de figures de femmes et autres, faits de la main de Van Velde, ornent ces deux tableaux. Dans l'autre, on y voit sur le devant un grand chemin au pied d'une montagne, et dans le lointain, la vue d'un village au bord de la mer. Ces tableaux ont fait partie du célèbre cabinet de M. le duc de Choiseul. Ils sont sur toile de 2 pieds 18 pouces de haut.

STEENWICK.

103. Deux tableaux pendants. L'un représente l'intérieur d'une église, et sur le devant deux chapelles, dont les parements sont couverts d'étoffe rouge, et près d'une balustrade, une femme à genoux aux pieds d'un homme. L'autre représente l'intérieur d'une prison éclairée de deux lampes, et plusieurs soldats endormis sur les degrés. Ces deux tableaux, très-piquants d'effet, portent 7 pouces sur 5 de haut.

TEN-COMPE.

104. Deux charmantes petites vues de Hollande, bordées de canaux, ornées de figures et bateaux. Elles sont précieusement terminées dans le genre de Van der Heyden. 7 pouces sur 4 et demi de haut.

TÉNIERS (DAVID).

105. La vue d'un hameau de Flandre, où l'on remarque sur une éminence deux chaumières, un lointain clair et montagneux, et sur le devant, quatre figures de paysans debout, faisant conversation. Ce morceau est de la touche la plus spirituelle. Sur bois de 8 pouces de diamètre.

106. Autre paysage où l'on voit trois chaumières, et dans le fond le clocher d'un village. On compte dans ce précieux tableau huit figures, dont plusieurs sur le devant sont occupées à jouer à la boule. B. 11 pouces sur 9 de large.

107. Un beau paysage au bord d'une rivière. On y voit une grande chaumière avec une femme dans l'intérieur; un groupe de cinq figures sur le devant. On y distingue un jeune garçon qui tient en lesse un grand chien; un homme debout, accompagné de deux femmes, semble donner des ordres à un jardinier qui est près d'eux. T. 6 pieds sur 3 de haut.

TERBURG (GÉRARD).

108. Une dame hollandaise, vêtue d'un manteau de velours bleu bordé d'hermine, et pinçant de la guitare. Elle est assise dans l'intérieur d'une chambre, devant une table couverte d'un tapis de Turquie, et sur laquelle est un homme assis, qui paroît l'écouter avec attention. B. 14 pouces sur 12 de large.

TILLIARD.

109. Un concert champêtre composé de six figures, dans un paysage très-agréable, auprès d'une balustrade de pierre. Une femme y touche le clavecin et y est accompagnée par un homme qui pince une guitare. Ce tableau tient beaucoup de la manière de Pater. Il est peint sur toile de 30 pouces sur 23 de haut.

VALLAYER COSTAR (Madame).

110. Une corbeille remplie de gros raisins blancs et violets, rendus avec une vérité frappante. T. 17 pouces sur 13 de haut.

111. Deux pendants de forme ovale, aussi beaux que le précédent. Dans l'un on voit un panier de pêches, deux citrons et un vase de porcelaine rempli de prunes. L'autre représente un vase de porcelaine rempli de lilas, roses et autres fleurs très-bien groupées; au pied du vase sont deux grosses poires. T. 16 pouces sur 13 de large.

112. Une perdrix rouge et un lapin pendus par les pattes, rendus avec beaucoup de vérité. Sur toile de 21 pouces sur 16 de large.

113. Une grande écuelle de terre blanche, deux bouteilles et un pain sur une table. Toile de 2 pieds 6 pouces sur 1 pied 10 pouces.

VAN AELST (GUILLAUME).

114. Un sujet d'animaux, dans lequel on voit un héron avec une gibecière posés sur une table, un faisan sur un tabouret, près d'un fusil. Ce tableau, d'une touche savante, est d'une vérité étonnante. T. 2 pieds 9 pouces sur 2 pieds 2 pouces de large.

VAN DER ELST.

115. Deux grands portraits faisant pendants, peints dans le style de Van Dyck. L'un représente un bourgmestre hollandais vêtu en soie noire et parfaitement dans le costume. Il est assis dans un fauteuil, devant une table sur laquelle est posée une pendule dorée; à ses pieds est un chien caniche. L'autre représente sa femme aussi assise, ayant près d'elle son petit enfant, à qui elle donne du fruit; elle est vêtue d'une grande robe noire, avec jupon rose brodé en or. T. de 5 pieds sur 4 de large.

116. Le portrait de ce célèbre peintre représenté en buste, tenant de la main droite le portrait de sa femme en miniature, et de la gauche sa palette; la tête est vue de face et d'un caractère très-agréable. Sur toile de 28 pouces sur 23 de large. Les tableaux de ce maître sont extrêmement rares. C'est de lui que sont les deux grands tableaux les plus estimés entre tous les beaux morceaux qui ornent l'hôtel de ville d'Amsterdam. En effet, on trouve dans ceux-ci des choses d'une exécution et d'une vérité étonnantes.

VAN DER MEULEN.

117. Une rencontre de cavaliers combattant aux armes blanches et à feu. On distingue sur le devant un officier porte-drapeau, vu par le dos, monté sur un cheval blanc, et plusieurs chevaux blessés sans cavaliers dessus; le fond est un joli paysage avec lointain, très-spirituellement rendu. Sur toile de 11 pouces sur 9 et demi de haut.

VAN DEN WELDE (GUILLAUME).

118. Une vue de pleine mer. Sur le devant, deux bateaux marchands à un seul mât; plus loin, un grand vaisseau à trois mâts, accompagné de sa chaloupe; dans le lointain est un autre vaisseau aussi à trois mâts; le ciel vers le milieu est un peu chargé de nuages, mais il est généralement d'un ton clair et brillant, tel que les amateurs le recherchent en cet auteur. B. 21 pouces sur 16 de haut.

VAN ECKOET.

119. Le buste d'un bourgmestre de Hollande, portant un chapeau à haut bord et une large fraise au col, la main droite appuyée et l'autre gantée; le caractère de la tête est plein d'âme. Ce tableau, savant à tous égards, peut le disputer au plus beau de Rembrandt. T. 28 pouces sur 21 de large.

120. Un buste d'homme tenant de sa main droite son menton, le coude appuyé sur une table, portant une grande plume blanche à son chapeau; il a le corps couvert d'une étoffe brodée. Ce tableau, d'un ton de couleur très-vigoureux, est sur toile de 3 pieds 8 pouces sur 2 pieds de large.

VAN HUYSUM (JEAN).

121. Deux superbes tableaux faisant pendants, représentant des vases de terre remplis de différents beaux groupes de fleurs. Dans l'un on voit plusieurs pavots, tulipes, ananas, pensées, etc. Dans l'autre, une belle branche de lys se distingue parmi les autres fleurs qui l'environnent. Ces deux tableaux capitaux, clairs et très-fins, sont d'une parfaite conservation et peints sur toile de 29 pouces sur 22 de large.

VANIUS (FRANÇOIS).

122. L'angle d'un plafond de forme cintrée. Notre-Seigneur, au milieu de huit de ses apôtres, semble adresser la parole à saint Pierre. Ce tableau, d'une touche savante, est très-vigoureux de couleur et peint sur toile de 13 pouces sur 9 de haut.

VANLOO (CARLE).

123. Un sujet allégorique. Les Arts de peinture, sculpture et architecture implorent le Destin pour arrêter la Parque, prête à couper le fil de la vie de leur protectrice (madame la marquise de Pompadour). Ce tableau, plein de sentiment et d'expression, est de la plus vigoureuse couleur, d'une exécution très-soignée, et l'un des plus précieux ouvrages de ce maître. Il porte 28 pouces de haut sur 24 de large.

124. Les quatre Arts représentés par des enfants, tableaux de forme ronde. Les sujets en sont connus par les estampes qui en ont été gravées par Fessard. T. de 30 pouces de diamètre.

125. La Peinture et la Sculpture, tableaux de forme ovale, représentées par deux femmes en buste, dont une tient une grosse tête, l'autre une palette devant un chevalet, sur lequel est une toile où elle peint une tête de chérubin. Ces deux morceaux semblent sortir de la main de l'auteur, par la fraîcheur de la couleur dont ils sont. T. 2 pieds 8 pouces sur 24 de large.

126. Le même sujet, qui représente la Peinture, exécuté en tapisserie aux Gobelins par Cozette. De même grandeur et sous glace.

127. L'exercice de l'amour. Composition de vingt-quatre figures principales en différentes attitudes d'évolutions militaires. Ce sujet est des plus agréables. Sur toile de 3 pieds et demi sur 2 pieds 9 pouces de haut.

128. Une vestale couverte d'un grand voile blanc. Elle tient un tamis plein d'eau et est peinte sur toile à l'encaustique. De forme ovale, 32 pouces sur 24 de large.

129. Animone, poursuivie par Pan, se réfugie dans les bras de Neptune. Charmante composition bien groupée, où l'on compte huit figures dans un fond de paysage au bord de la mer. T. de 16 pouces en carré. Ce sujet a été exécuté en tapisserie pour M. de Marigny.

130. Le portrait d'une dame habillée en paysanne, à mi-corps, la tête couverte d'un chapeau de paille doublé de bleu; elle porte de son bras gauche un panier de différentes fleurs, et

de sa main droite une branche de jacinthe. T. 30 pouces sur 24 de large[1].

131. Deux sujets faisant pendants. L'un représente une femme habillée en sultane, à laquelle un esclave noir présente une tasse de thé; la tête est un portrait très-ressemblant de madame la marquise de Pompadour. L'autre, la même sultane travaillant à la tapisserie, accompagnée d'une autre femme. Ces deux morceaux sont très-connus par les estampes gravées par le sieur Beauvarlet, graveur du Roi, sous les titres de *la Sultane* et de *la Confidente*[2]. Ils sont sur toile de 4 pieds en carré.

132. Jupiter, métamorphosé en satyre, découvre et réveille la nymphe Antiope. Ce tableau, l'un des plus beaux de son auteur, est connu par l'estampe qu'en a gravée Fessard; il est peint sur toile de 26 pouces sur 22 de haut.

VANLOO (LOUIS-MICHEL).

133. Le portrait d'une dame assise, vêtue en satin blanc, la tête vue de face, d'un caractère agréable, coiffée en cheveux, le bras droit appuyé sur un coussin de velours rouge. Sur toile de forme ovale, 28 pouces sur 22 de large.

134. Le portrait de Louis XV en buste, avec cuirasse couverte à moitié du manteau royal. Il est décoré du cordon bleu et de l'ordre de la Toison d'or par-dessus la cuirasse, et est exécuté en tapisserie de la manufacture des Gobelins. Sous glace de forme ovale, 30 pouces sur 24 de large.

135. Le portrait de Louis XV en pied, couvert du manteau royal, dans une très-riche bordure. On en connoît l'estampe nouvellement gravée par le sieur Cathelin, graveur du Roi. Tableau sur toile de 4 pieds sur 3 de large.

VAN ULIET.

136. L'intérieur d'une grande église de Hollande, où est représenté le tombeau de l'amiral Tromp. Divers groupes très-

[1] C'est le portrait de madame de Pompadour en jardinière. L'estampe gravée est connue sous le nom de *la Belle Jardinière*.

[2] Le portefeuille où se trouve la série des portraits gravés de madame de Pompadour, au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, ne renferme ni *la Sultane* ni *la Confidente*.

intéressants et bien distribués ornent ce tableau et en augmentent le mérite, étant faits par Adrien Van de Velde. Toile de 4 pieds 9 pouces sur 3 pieds 4 pouces de large.

VERNET (JOSEPH).

137. Une tempête au bord de la mer. On y voit, sur le côté droit, l'extrémité d'une ville dont les murs sont flanqués d'une haute tour carrée et d'une autre moins haute de forme ronde, autour de laquelle est une balustrade en fer. Un chemin escarpé conduit à la porte de la première cour; au bas, et un peu avant dans la mer, est un rocher contre lequel vient se briser un grand vaisseau à trois mâts; un peu plus loin, une chaloupe remplie de matelots cherchant à se sauver d'une vague qui est prête à les engloutir. On voit aussi sur le devant deux hommes qui soutiennent une femme morte, et plusieurs matelots qui tirent un cordage attaché au grand vaisseau, qui vient d'être brisé. Dans le lointain, sur une éminence, on voit un château, et derrière, de hautes montagnes. Ce tableau, fait en 1754, soutiendra dans tous les temps la réputation méritée de son auteur. Le pendant représente un très-agréable paysage enrichi d'architecture, montagnes, lointain, figures et rivière; sur le devant, deux pêcheurs avec un bateau; plus loin, six femmes sont occupées à laver du linge au bord d'une rivière; dans le haut, on voit une grosse tour. Le ton de couleur en est chaud, et le tout est traité très-pittoresquement. Ils sont sur toile de 4 pieds 3 pouces sur 2 pieds 8 pouces de haut.

138. Deux autres charmants tableaux aussi sur toile de 18 pouces sur 12 de haut, faisant pendants. L'un représente un riche paysage au bord de la mer, orné de différents groupes de figures très-intéressantes; on y voit un grand vaisseau qui, en arrivant en rade, tire un coup de canon pour s'annoncer et saluer la ville de laquelle il approche; sur le devant est une jolie marchande de poisson, accompagnée d'un matelot debout et un autre qui retire de l'eau ses filets; aux deux côtés opposés, sont un pêcheur à la ligne et une femme montée sur un âne. Le pendant représente une

tempête horrible mêlée du tonnerre, qui foudroie un grand vaisseau qu'on voit dans le lointain; sur le devant, au bord d'un rocher, deux hommes soutiennent une femme qu'ils viennent de retirer de l'eau, ainsi qu'un enfant que sauve une femme dans ses bras, et aidée d'un homme qui se retient au bord d'un rocher; dans le fond est une tour bâtie sur des roches.

VIEN (JOSEPH).

139. Sacrifice à Cérès. L'auteur y a représenté Proserpine aux pieds de la statue de la déesse, et Neptune[1] arrivant sur son char prêt à l'enlever. Ce sujet est connu par l'estampe qu'en a gravée Danzel. Toile de 16 pouces en carré. Ce sujet a été exécuté en tapisserie.

140. Une jeune bacchante à mi-corps, la tête couronnée de pampres et le corps couvert d'une peau de tigre, sous glace; exécutée à la manufacture royale des Gobelins. 25 pouces sur 21 de large.

VISPRÉ.

141. Un tableau peint sur verre, représentant une jatte de porcelaine remplie de pêches, un verre de vin et un biscuit. 16 pouces sur 13 de haut.

VIVIEN.

142. Le portrait de M. de Louvois en buste, avec rabat de dentelles; au pastel, sous glace. De 21 pouces sur 15 de large.

WATTEAU (ANTOINE).

143. Deux sujets faisant pendants. Ils représentent une dame assise touchant de la mandoline, sur un fond de paysage, et un autre paysage au milieu duquel est un homme dans l'attitude d'un danseur, portant sur l'épaule droite un manteau rouge doublé de bleu. B. 9 pouces sur 6 et demi de large.

WOENINX.

144. Un paysage au milieu duquel on voit un groupe de figures posé sur un piédestal, et sur le devant un jeune garçon

[1] Lisez : *Pluton*.

tenant un chien en lesse; dans le fond on voit serpenter une rivière au pied d'une ville; terminé par de hautes montagnes et divers autres groupes de figures qui ornent ce charmant tableau, vigoureux de couleur et très-pittoresquement traité. Hauteur, 25 pouces; largeur, 21 pouces; toile.

WOUVERMANS (PHILIPPE).

145. L'intérieur d'une cour de ferme, où l'on voit un cheval blanc débridé et mangeant dans une auge de bois; auprès est un autre cheval que charge un homme, et sur le devant, une femme debout, vue par le dos, portant sur son bras un petit enfant; plusieurs autres figures et animaux enrichissent ce tableau, très-vigoureux de couleur, peint sur bois de 14 pouces sur 13 de haut.

146. Un paysage très-pittoresque, orné de différents groupes de figures, parmi lesquels on distingue un homme en manteau rouge, monté sur un cheval blanc, traversant un ruisseau; sur une éminence, on voit une baraque fabriquée de planches, couverte de chaume, et un homme qui veut empêcher un enfant de passer dans l'eau. 24 pouces de large sur 20 de haut. T.

TABLEAUX PAR DIFFÉRENTS MAITRES.

147. Louis XV à cheval, habillé en guerrier, dans un fond de paysage où est représentée la plaine de Fontenoy, remplie des troupes qui composaient sa maison. T. 3 pieds et demi sur 2 et demi de large.

148. Renaud enchanté dans les jardins d'Armide, entouré de plusieurs Amours, par un maître inconnu. Sur toile de 26 pouces sur 22 de haut.

149. Tête de vieille femme habillée et coiffée dans l'ancien costume flamand; elle est vue de face et porte un habillement noir. Par un ancien maître. Hauteur, 16 pouces 6 lignes; largeur, 13 pouces 6 lignes.

150. Deux tableaux de fruits exécutés à la manufacture de la Savonnerie. Dans l'un, on voit un panier de belles pêches, accompagné de plusieurs grappes de raisin et de quelques noix. Dans l'autre, un panier de prunes de Monsieur et

quelques amandes. Ils sont sous glace, de 17 pouces sur 14 de haut.

151. Le médaillon de Louis XV, entouré d'une guirlande de différentes fleurs soutenue par le haut d'un grand ruban; le tout brodé avec art en soie, sur un fond jaunâtre, satiné; sous glace de 3 pieds 3 pouces sur 2 pieds 6 pouces de largeur.

152. Une table peinte imitant le marbre, sur laquelle paroissent avoir été jetées une douzaine d'estampes de différentes espèces, portraits et sujets d'après Albert Durer et autres. Toutes ces estampes sont peintes avec tant d'art et de soin que l'œil y est trompé. Ce morceau est sous glace de 36 pouces sur 24 de large.

153. Une ruine ornée de figures de soldats et autres dans le style de Wouvermans, peinte sur une plaque d'agate de 5 pouces sur 4 de large.

154. Un rhinocéros et un cheval en pierre de Florence, de 10 pouces sur 7 de haut.

155. Un homme assis allumant sa pipe, peint sur verre.

156. Une corbeille remplie de fleurs, sur un fond blanc, avec une bordure, le tout en plumes de différentes couleurs, sous glace. Hauteur, 22 pouces; largeur, 18 pouces.

157. Un panier de grosses pêches, prunes et noix, au pastel. Sous verre, 20 pouces sur 17 de large.

DEVANTS DE CHEMINÉE.

158. Une loge de chien couverte en damas bleu. Un chien à longs poils, vu à mi-corps, semble sortir de sa niche et y est représenté d'une vérité singulière. Il est peint par Desportes.

159. Un autre représentant un grand seau de porcelaine rempli de papiers, plusieurs boîtes de carton, un globe, etc.

160. Un autre, où l'on voit un tabouret sur lequel est jetée une robe de chambre d'étoffe de soie, une table de nuit, etc.

161. Un autre, où l'on voit un bureau, dessus lequel sont une musette et plusieurs papiers de musique; dessous est un violon.

162. Un autre devant de cheminée, où l'on voit au milieu un grand vase en porcelaine rempli de différentes fleurs; au bas est

un singe, et près de lui des raisins et des pêches, etc., par M. de la Porte.

163. Plusieurs portraits de différentes grandeurs et formes qui seront divisés.

164. Plusieurs dessus de portes en camaïeux et autres qui seront pareillement divisés.

165. Plusieurs bordures de différentes grandeurs, qui seront divisées.

166. Un chevalet en bois d'acajou très-bien fait.

PEINTURES EN ÉMAIL.

167. Trois portraits de Louis XIV à différents âges, en émail, par Petitot. Ils sont dans des bordures de forme ovale, avec des guirlandes et nœuds de ruban en cuivre doré.

168. Le grand Dauphin, fils de Louis XIV, même bordure, par le même.

169. Deux petits portraits aussi en émail, Marie-Anne et Marie-Thérèse d'Autriche, par le même; mêmes bordures.

170. Le portrait de Louis XV, peint en guerrier. Il est entouré d'un cercle d'or et propre à orner un bracelet.

171. Le même portrait dans une bordure ovale de cuivre doré.

172. Deux jolis portraits de femmes dans de pareilles bordures, par Rouquet.

173. Le portrait d'une dame et deux d'une jeune demoiselle, par le même, dans de pareilles bordures.

MINIATURES.

174. Les portraits de François Ier et de Henri III, dans des bordures ovales à guirlandes et nœuds de ruban de cuivre doré.

175. Le portrait d'une Vénitienne en buste et en corset. Elle tient dans ses mains un coq, et est peinte par la Rosalba, dans une bordure ovale à perles en cuivre doré.

176. Le Jeu de la main chaude, petit sujet de quatre figures, par Klingstell, dans une bordure ovale, avec perles en bronze doré.

177. Le portrait de Louis XIV, habillé en guerrier, supérieurement bien fait, par le même, de 3 pouces et demi sur 2 de large,

dans une bordure ovale avec nœuds de ruban en bronze doré.

178. Celui de Louis XV, de même grandeur et dans une même bordure.

179. Louis XV en cuirasse, la tête nue, dans sa bordure carrée en cuivre doré.

180. L'Impératrice, mère de la Reine de France, de forme ovale, de 3 pouces sur 2 et demi de large, dans une bordure à guirlandes en vermeil [1].

181. Madame la duchesse de Bourgogne, mère de Louis XV. Elle est représentée vue jusqu'aux genoux dans un jardin, et tenant des fleurs; un Amour, qui a dans chaque main des couronnes de laurier, paroît prêt à lui en poser une sur la tête. Cette miniature porte 3 pouces et demi sur 2 et demi de large; dans une bordure de bronze doré.

182. Le portrait d'une dame, la gorge nue, les bras appuyés sur une urne d'où il sort de l'eau; le fond représente un paysage; dans une bordure carrée, avec nœud en bronze doré.

183. Le portrait d'une jeune demoiselle en religieuse, de même grandeur, et bordure pareille à la précédente.

184. Le portrait d'une dame, représentée en peignoir, à sa toilette; dans une bordure carrée en bronze doré.

185. Une jeune dame en chemise et corset, tenant un bouquet de roses, dans un fond de paysage de forme ronde; dans une bordure de bronze doré.

186. Deux portraits de femmes, dont une tient une colombe, l'autre porte un manchon; dans de riches bordures, avec ornements à la grecque et nœuds de ruban en bronze doré.

[1] A propos de cette miniature de Marie-Thérèse, on lit dans les *Mémoires de madame Campan*, édit. Didot, 436 : « Une dame acheta à la vente du marquis de Marigny un très-grand portrait en miniature de l'impératrice Marie-Thérèse. Il étoit encadré dans du cuivre doré, et derrière le frère de la marquise avoit fait graver ces mots : *L'Impératrice-Reine fit présent de ce portrait à ma sœur; il étoit entouré de superbes diamants du Brésil.* Cette dame crut offrir à la Reine (Marie-Antoinette) une chose qui lui seroit agréable : elle se trompa. Sa Majesté crut ne devoir pas paroître insensible à son attention; mais quand cette dame fut retirée, la Reine me dit : « Cachez-moi bien vite cette preuve de la politique de ma mère. Peut-être lui dois-je en partie l'honneur d'être Reine de France; mais, en vérité, les souverains sont quelquefois contraints à trop de bassesses. »

187. Trois différents portraits de femmes; dans des bordures ovales à guirlandes et nœuds de ruban de cuivre doré.

188. Le portrait de madame la Dauphine, mère de Louis XVI, assise dans un fauteuil, tenant une brochure.

189. Un portrait de femme assise dans un jardin, tenant un livre.

190. Autre portrait de femme portant un manchon.

191. Le portrait de M. de Tournehem dans un cercle d'or.

192. Un joli portrait de femme, la gorge découverte, en chemise, dans l'eau jusqu'à mi-corps et le bras droit appuyé sur une urne; dans un étui doublé de satin bleu.

193. Autre petit portrait de femme, de forme ronde, de 1 pouce de diamètre.

194. Une miniature de forme ovale, de 3 pouces, représentant une femme nue à mi-corps, la tête appuyée sur sa main gauche; l'Amour est derrière elle, et prêt à lui lancer un trait.

195. L'Amour couronné par un Génie, fait dans le style antique en camaïeu, sur un fond brun de forme ovale; dans une bordure de bronze doré, de 3 pouces et demi.

196. Petit sujet en cire, où l'on voit l'Amour tenant un caducée et l'écusson des armes de madame de Pompadour; de 15 lignes de diamètre, dans une bordure de cuivre doré.

197. Le portrait d'un vieillard âgé de cent quinze ans, décédé en 1758 en Suisse, fait en miniature par un officier de Bouillon; sur vélin, sans bordure.

MORCEAUX DE SCULPTURE EN MARBRE, BRONZE, ETC.

198. Notre-Seigneur sur la croix, en marbre blanc, supérieurement bien exécuté par N. Pigalle; de 27 pouces de haut, sur un fond de marbre noir, dans une belle bordure de cuivre doré[1].

199. La statue en marbre blanc d'une nymphe de Diane, de grandeur naturelle, avec un chien à son côté gauche; elle tient de la main droite un petit cor. Elle est posée sur un piédestal de forme ronde, aussi en marbre blanc.

[1] M. Tarbé, dans son livre sur Pigalle, pense que ce Christ, qui fut exposé au Salon de 1753, fut détruit en 1793.

200. Deux bustes de marbre blanc, de grosseur naturelle, représentant Voltaire[1] et Montesquieu.

201. Deux autres *idem;* le cardinal de Fleury et le chancelier d'Aguesseau.

202. Deux autres bustes, aussi en marbre; le maréchal de Saxe[2] et M. de Trudaine.

203. Le buste de Louis XV, en marbre, de douze pouces de proportion.

204. Le même portrait en médaillon de marbre blanc, de 18 pouces sur 14 de large, dans une bordure dorée.

205. Portrait de femme coiffée en cheveux; médaillon en marbre blanc, de forme ovale, portant 6 pouces; dans une bordure à ornements en cuivre doré.

206. L'Amour assis sur un nuage, portant le doigt sur sa bouche pour imposer le silence; en terre cuite par M. Falconnet; de 8 pouces de haut, non compris le socle de Boulle qui le porte, et le bocal de verre qui le couvre.

207. Le médaillon de Louis XV, aussi en terre cuite; de 6 pouces de diamètre, dans une riche bordure entourée de lauriers et en bois doré.

208. Quatre médaillons en terre cuite représentant Rameau, Boucher, Vanloo et Chardin, dans des bordures noires et dorées.

209. Un vase de forme ronde, avec couvercle et guirlandes, de 16 pouces de haut, par un habile artiste; aussi en terre cuite.

210. Plusieurs autres grands vases en terre cuite bronzée, servant de couronnement à des poêles.

211. Plusieurs figures, groupes et têtes en terre cuite et en plâtre. Ils seront détaillés.

212. Une tête de Pallas en plâtre bronzé, sur un pied de bois doré. Hauteur, 27 pouces.

213. Une tête d'enfant en maillot, plâtre.

214. Léda couchée et Jupiter métamorphosé en cygne; plâtre sous une cage de verre de 17 pouces de long.

[1] Pigalle fit un buste de Voltaire. On ignore ce qu'il est devenu. Voyez Tarbé, *Vie et œuvres de Pigalle*, 49, 231.

[2] Pigalle fit également un buste du maréchal de Saxe. Il est actuellement au Musée du Louvre. Voyez Tarbé, 49, 232.

215. Treize gaînes en pierre, avec guirlandes de fleurs sur les côtés, propres à mettre des bustes dans un jardin.

216. Un piédestal carré, d'environ 5 pieds de haut, propre à poser une statue.

217. Un charmant sujet, exécuté avec beaucoup de délicatesse, en ivoire, et composé de neuf figures de femmes, satyres et enfants assis et folâtrant au pied de deux arbres, autour desquels serpentent des ceps de vigne, de la grandeur de 6 pouces sur 3 et demi de large; enfermé sous verre dans une bordure de cuivre à ornements en cuivre doré. On a joint ici la gravure qu'en a faite madame la marquise de Pompadour[1].

218. Louis XV, médaillon de profil, fait en cire, en 1771, par Mérard.

219. Deux petits sujets en bas-relief, composés chacun de quatre figures de Silène, satyre et enfants; de 6 pouces de large sur 3 de haut; sous verre, avec bordure noire.

220. L'Amour tenant un caducée et l'écusson aux armes de madame de Pompadour, en cire, dans une bordure de cuivre doré de 15 lignes de diamètre.

VASES DIVERS.

221. Un vase, forme de nacelle, de marbre serpentin, couvert et évidé en dedans; de 20 pouces de long sur 13 de haut.

222. Deux vases de même espèce et couverts, avec anses pris de relief dans la masse; de 13 pouces de haut.

223. Un vase de granit de forme ovale, évidé, avec pomme de pin en bronze sur le couvercle; de 14 pouces sur 9 de haut.

224. Un autre vase de granit noir et blanc en forme de nacelle, évidé en dedans, avec rosaces et pomme de pin sur le couvercle; de 13 pouces sur 12 de haut.

225. Un vase couvert, forme de nacelle, en granit vert, avec rosaces et pomme de pin sur le couvercle; de 14 pouces sur 9 de haut; et de plus, deux autres de même qualité, pour accompagner le précédent; de 11 sur 7 de haut.

[1] Elle se trouve en effet dans l'exemplaire que nous avons entre les mains. Cette gravure fait partie de l'œuvre de madame de Pompadour conservé au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale. C'est celle que nous avons appelée *l'Automne*.

226. Deux vases de granit gris, couverts, de forme ronde, à gorge, anses, à mascarons, pieds et pommes de pin sur les couvercles; le tout en bronze doré; de 11 pouces de haut sur 10 de diamètre.

227. Une cuvette en granit, de 18 pouces de long sur 8 de large et 5 de haut.

228. Deux vases d'albâtre en forme de nacelle, couverts et évidés en dedans, avec bords et boutons surdorés; de 11 pouces sur 6 de haut.

229. Deux socles ronds, de 5 pouces de diamètre sur 2 de haut, en granit vert et noir.

230. Un fût de colonne en porphyre, avec chapiteau et socle de marbre blanc sculpté; de 12 pouces sur 10 de diamètre.

231. Un vase égyptien antique, de 13 pouces de haut, avec son couvercle; le tout d'albâtre oriental.

BRONZES.

232. La statue équestre de Louis XV. Elle a été donnée à M. de Marigny par la ville de Paris; elle porte 2 pieds de haut, et est posée sur un très-beau piédestal en bois noirci et doré.

233. La même figure, aussi en bronze, de même grandeur.

234. La statue pédestre de Louis XV porté sur un bouclier par trois soldats; le tout en bronze, de 2 pieds 9 pouces de haut, et posé sur un superbe piédestal en marbre noir et ornements en bronze doré. Cette composition, de M. Lemoine, avait été projetée pour être placée devant l'hôtel de ville de Rouen.

235. Agrippine couchée; bronze antique et rare. Cette figure est belle et bien drapée; elle a 12 pouces de long, sur un beau pied cannelé en bronze doré[1].

236. La figure en pied de Jupiter Olympien, de 21 pouces de haut, sur un pied de bronze doré.

237. Celle d'un soldat romain, de même grandeur et posé sur un même pied que la précédente.

[1] Ce qui rend cette figure importante, c'est qu'elle est vraiment de fonte antique. C'est un legs fait à M. le marquis de Marigny par M. Massé, célèbre peintre en miniature.

238. Un groupe de trois figures, représentant Bacchus et Érigone, de 20 pouces de haut, posé sur un pied rond et cannelé de bronze doré.

239. Un autre groupe de deux figures, représentant Dédale attachant des ailes à son fils Icare, d'un pied de haut, posé sur un pied carré de cuivre doré, avec ornements.

240. La figure équestre de Marc-Aurèle, de 4 pouces de haut, posée sur un superbe piédestal en bronze doré d'or moulu.

241. Un bas-relief en bronze, d'après François Flamand, représentant des enfants jouant avec une chèvre, de 13 pouces sur 8 de haut, dans sa bordure de bois doré.

242. Un enfant couché sur le ventre et dormant, de 5 pouces de long, posé sur un pied de marbre noir.

243. Un petit buste de Louis XV, de 4 pouces de haut.

244. Une tête de Sénèque, de grosseur naturelle, sur un pied de marbre.

245. La tête d'une jeune fille, de grandeur naturelle, les cheveux retroussés et nattés, sur un pied de marbre.

246. La figure du gladiateur, armé de son bouclier et sabre, de 2 pieds de proportion, sur un piédestal de bois noirci.

247. La même figure, aussi en bronze et d'égale proportion ; aussi montée sur un piédestal en bois noirci.

248. L'enfant à la cage, par Pigalle, sur un pied de bois noirci et doré[1].

[1] « L'original de cette statue passa plus tard dans la famille Fontenillat. Madame Giraud, née Fontenillat, morte il y a peu de temps à Pontoise, la possédait. Depuis, elle est devenue la propriété de M. Fouché, l'un de ses héritiers. On l'estimait alors de trois à quatre mille francs. La copie faite pour la manufacture de Sèvres s'y trouve encore. Au bas est cette inscription : *Enfant de Pigalle*. Pigalle avait fait faire quatre ou cinq reproductions en bronze de cette statue. La seule qu'il ait retouchée lui-même est restée dans sa famille. Madame veuve Devismes, sa petite-nièce, la possède. Une des autres reproductions, achetée par Soufflot, était posée sur un socle carré à gorge et à panneaux bretés en bronze doré. Elle fut mise en vente en 1780, et adjugée moyennant mille livres. Elle fit dès lors partie de la collection de M. le comte Merle; mais elle n'y figura que quatre années. En 1784, elle était adjugée le même prix. — En 1810, on en voyait une autre sur la table des commissaires-priseurs. La vente avait lieu au profit d'un marchand nommé Pierre Grandpré. Il n'en obtint que six cents livres. » Tarbé, *Vie et œuvres de J. B. Pigalle*, 232.

249. La statue équestre de Henri IV, de 10 pouces de haut, en argent, posée sur un piédestal de bois noirci, garni d'ornements aussi en argent aux quatre coins.

250. La statue équestre du même monarque, de 6 pouces de haut, y compris le piédestal; le tout en argent, dont partie doré, posé sur un pied de bois d'ébène.

251. Une très-petite statue équestre de Louis XV, en or et argent, renfermée dans un vase de 10 pouces de haut en porcelaine verte, garnie d'ornements de bronze doré.

252. Deux belles gaînes de 4 pieds de haut, en bois noirci, avec piédestaux et chapiteaux en cannelures dorées.

253. Plusieurs socles en bois, peints en marbre.

254. Divers petits socles en bois noirci, avec ornements incrustés en cuivre.

MÉDAILLES ET MONNAIES EN OR, ARGENT, CUIVRE, ETC.

255. Deux pièces de monnoie, or de ducat.

256. Quatre autres pièces, monnoie des Indes, en or.

257. Trois grandes pièces d'or, monnoies de France, d'Espagne et de Portugal.

258. Deux petites médailles romaines en or.

259. Quatre pièces, monnoie de France, en argent, des règnes de Henri II, Henri III, etc., et cinq autres très-petites.

260. Deux autres d'Allemagne et d'Italie.

261. Seize pièces de monnoie des Indes, et un grand nombre de très-petites.

262. Trente-quatre petites médailles romaines en argent.

263. Cinq autres, dont quatre frappées pour la fête des Bonnes gens, instituée en la seigneurie de Canon.

264. Deux autres grandes médailles, dont une du règne de Louis XV pour le pont de Neuilly, et l'autre de Louis XVI pour l'École de chirurgie.

265. Deux médailles en argent avec anneaux, représentant Locke et Newton.

266. Un médaillier de forme carrée, d'environ un pied; il est de bois de palissandre, garni d'ornements en bronze doré, et contient six tiroirs dans lesquels sont renfermées soixante-cinq médailles des rois de France.

267. Quatre grandes et moyennes médailles en cuivre, dont Louis XIV et le président Jeannin, etc.

268. Six médailles trouvées à Choisy. Elles ont été frappées sous les règnes des empereurs Trajan, Adrien et Antonin le Pieux.

269. Trois autres; Henri IV, Louis XV et Montesquieu.

270. Vingt-trois petites médailles impériales trouvées à Nîmes, en Languedoc, et de plus, cinq autres; le tout de billon.

271. Deux grandes médailles en cuivre et étain, représentant monseigneur le comte d'Artois à cheval, etc.; sous verre et en bordure noire.

272. Quatre plaques de monnoies de Suède, et vingt-trois médailles; le tout en cuivre.

273. Soixante empreintes en étain de différentes médailles françoises et étrangères.

274. Le portrait en médaillon du cardinal de Polignac, de 3 pouces de diamètre, dans sa bordure de bronze doré avec nœud de ruban.

DESSINS DIVERS

DONT LA PLUS GRANDE PARTIE EST LAVÉE EN COULEUR [1].

AMAND.

275.* Allégorie sur un mariage. On voit Apollon assis sur des nuages et donnant la main à Vénus qui est accompagnée des Grâces; les Arts paroissent s'applaudir de cette alliance; deux Génies soutiennent des écussons aux armes des deux époux, et une chaîne d'Amours semble former une couronne. Cette composition est très-agréable et pleine de génie; elle est à la sanguine sur papier blanc.

BACHELIER.

276.* Médaille allégorique, représentée par des enfants prosternés et adressant leurs prières à la déesse de la Santé; à la mine de plomb sur papier blanc.

[1] Les auteurs sont rangés par lettre alphabétique, et les dessins qui sont encadrés portent un astérisque [*] à côté du numéro.

BARBAULT.

277.* Vue de l'ancien palais des empereurs ; vue de Sainte-Constance, vulgairement dit tombeau de Bacchus. Aux crayons noir et blanc sur papier bleu.

BAUDOUIN.

278.* Le Coucher de la mariée, charmante composition connue par l'estampe qui en a été gravée par Simonet. Ce morceau, exécuté à la gouache avec tout l'esprit possible, est sous glace de 15 pouces sur 11 de large, dans une riche bordure.

279.* Allégorie sur le mariage de M. le marquis de Marigny. L'Hymen allume son flambeau et couronne deux cœurs posés sur un autel, qu'un jeune Amour entoure de fleurs. Ce morceau, très-intéressant, est aussi fait à la gouache, de 7 pouces et demi sur 5 de large.

BLANCHET.

280.* Deux têtes de vieillards, l'une au crayon noir et blanc sur papier bleu, et l'autre à la sanguine rehaussée de blanc sur papier gris. Elles sont de grandeur naturelle.

BOUCHARDON.

281.* Un charmant sujet, plein de grâce et d'esprit, représentant l'Amour nu, debout, tendant son arc et prêt à en décocher un trait de flèche. On voit à ses côtés plusieurs groupes de jeux d'enfants. Ce morceau, précieux par sa finesse de touche, est fait à la sanguine et porte 3 pouces de diamètre dans une bordure de bronze doré.

281*bis*.* Une des nymphes de Diane, nue et assise dans un fond de paysage, auprès d'une fontaine où elle est prête à se baigner. Ce morceau, non moins précieusement terminé que le précédent, porte 2 pouces et demi de diamètre dans sa bordure de bronze doré.

BOUCHER (FRANÇOIS).

282.* Le portrait d'une jolie femme. Il est entouré d'une guirlande de fleurs formée par les Amours et accompagné des attributs des arts. Ce charmant morceau est au pastel. Hauteur, 13 pouces; largeur, 9 pouces 6 lignes.

283.* Le même sujet, qui n'est pas moins intéressant que le précédent, avec quelques différences dans la composition, et qui a été fait de la même manière, en 1754, et de la même grandeur.

284.* Des Amours sacrifiant sur un autel et célébrant la convalescence d'une jolie femme qui s'élève en repoussant des nuages. On lit ces mots sur l'autel : *Nous renaissons*. Ce dessin est aux trois crayons mêlé de pastel, par le même. Hauteur, 15 pouces; largeur, 10 pouces 6 lignes.

285.* Vénus assise. Elle est accompagnée de deux Amours et tient en lesse deux colombes. Charmant dessin au pastel, dans une riche bordure entourée de guirlandes de fleurs. Hauteur, 18 pouces; largeur, 13 pouces.

286.* Saint Jean enfant. Il est assis; son mouton est auprès de lui. Au pastel.

287.* Une jeune fille accompagnée d'un enfant. Elle porte deux paniers de fleurs suspendus par un bâton. Pastel. Hauteur, 10 pouces; largeur, 8.

288.* Une bergère assise et vue à mi-corps. Elle est coeffée d'un chapeau de paille et tient une corbeille de fleurs. Ce joli morceau est peint au pastel. Hauteur, 14 pouces; largeur, 10 pouces 6 lignes.

289.* L'Aurore et Céphale et la Colère de Neptune. Ces deux morceaux sont aux crayons noir et blanc sur papier bleu.

290.* Vénus demandant à Vulcain des armes pour Énée. Cette agréable composition a pour pendant Vertumne et Pomone. Ces deux dessins sont exécutés aux crayons noir et blanc sur papier bleu.

291.* Deux femmes nues couchées et endormies. Aux crayons noir et blanc sur papier bleu.

292.* Le modèle d'une pendule, formée par un globe soutenu par les Arts, couronné par l'Amour et par le Temps, qui marque les heures avec sa faux. Aux crayons noir et blanc sur papier gris.

293.* Vue d'une campagne où sont répandues quelques chaumières. Sur le devant, des blanchisseuses. Aux crayons noir et blanc sur papier bleu.

294. Sept dessins en feuilles, dont cinq à la plume et au bistre.

Ils représentent une jardinière, une batteuse de beurre, une laitière, etc. Ils ont été exécutés en pierre de Tonnerre, et placés au château de Crécy.

COCHIN (CH. N.)

95.* Deux charmants dessins à la mine de plomb, dont l'un représente le médaillon de Louis XV, accompagné de Génies sous des figures d'enfants; les uns forment un trophée d'armes et les autres sont caractérisés par les attributs de la peinture, sculpture et architecture. Il a été fait pour le frontispice du premier volume du Catalogue raisonné des tableaux du cabinet du Roi, par M. Lépicié. Le second représente la Peinture sous la figure d'une femme assise, elle est instruite par l'Histoire et par le Dessin; le Génie des arts repousse le Temps et semble le forcer de diriger son vol d'un autre côté. Il sert de frontispice au deuxième volume du même ouvrage.

96.* Trois différents projets pour le tombeau de feu monseigneur le Dauphin, composés de dix dessins de divers groupes de figures allégoriques relatives au sujet. A la sanguine, avec explication manuscrite pour chacun des dessins; reliés en un vol. in-folio, veau fauve.

97.* Deux différentes vues de Rome, prises à la loge de l'Académie. A la pierre noire sur papier blanc, ainsi que toutes les suivantes [1].

98.* Quatre vues de Rome se faisant suite les unes aux autres, prises du perron de l'église de San-Gregorio. Le Colisée, l'arc de Constantin, le mont Palatin ou palais des empereurs, aqueduc du palais des empereurs; et de plus, la vue du temple de Faustine, au Campo-Vaccino, et celle des restes du temple de la Paix.

99.* Vue de Castel-Gandolphe; vue du mont Palatin, à Campo-Vaccino, et celle du temple de la Concorde.

00.* Vue du village des Échelles, en Savoie; Aventure du passage des Alpes.

[1] A partir du n° 297 jusqu'au n° 303, les vues indiquées ont été faites après nature par M. Cochin dans son voyage d'Italie avec le marquis de Marigny.

301.* Vue du pont Saint-Biaggio, à Vicence; vue d'un village près du lac Majeur; vue du tombeau de Théodoric, près de Ravenne, et la quatrième est la vue d'un village dans l'État de Venise.

302.* Quatre autres vues, de l'arc de Titus; arc de Septime Sévère; restes d'un temple, près l'Eratio, et les restes du temple de la Concorde.

303.* Cinq autres : restes du temple de Jupiter Tonnant; restes d'un acqueduc, près Saint-Stephano-Rotondo; vue de la tour de Valmarana; colosse de Saint-Charles, près de la ville d'Arona, sur les bords du lac Majeur, et la vue du théâtre de Turin.

304.* La représentation de l'opéra d'*Acis et Galathée*, prise de la coupe du théâtre de la petite salle de spectacle élevée sur l'escalier des Ambassadeurs, à Versailles, faite à la gouache. Hauteur, 6 pouces; largeur, 15 pouces.

305.* Vue du clocher et partie du village de Marigny, prise du salon du château. Vue générale du château de Marigny et bâtiments adjacents, prise de la colline en face du château.

306.* Vue prise au château de Marigny, de la salle au-dessus de l'entrée; autre du côté du jardin, prise de ce même jardin; autre du côté de la ferme, prise de dedans ladite ferme. Les cinq dessins ci-dessus sont à la pierre noire sur papier blanc.

307.* Vue d'une partie de la place du marché de Marigny; vue de la gorge Fillon, près Marigny; vue du hameau Écoute-s'il-pleut, près Marigny. Ces trois dessins sont à la sanguine sur papier blanc.

308. Trois dessins. Un autel singulier à Venise; le colosse d'Hercule à Colorno, et un sujet d'une scène domestique.

COYPEL (CHARLES).

309. Sept sujets. Études de têtes, figures et portraits, dont Joseph reconnu par ses frères. Ce dernier est à la plume et colorié.

DE WAILLY.

310.* Six vues de Rome à la plume et lavées d'aquarelle, de 13 pouces sur 8 et demi de haut, ornées de beaucoup de

figures très-spirituellement exécutées. Savoir : les places de la Rotonde, de la colonne Trajane, Navone, du Peuple; les colonnes Trajane et Antonine.

GODEFROY (N.).

311.* La statue équestre de Marc-Aurèle, d'après l'antique. A la sanguine, sur papier blanc.

GREUZE (J. B.).

312. Une marchande d'huîtres. Elle est assise; on voit, debout auprès d'elle, un charbonnier qui la caresse et qui semble lui montrer quelque chose. Une lumière, qui est dans un panier, procure un effet très-piquant. Ce dessin est à la plume, lavé de bistre et d'encre de la Chine, sur papier blanc. Hauteur, 18 pouces; largeur, 13 pouces 6 lignes.

JEAURAT (ÉT.).

313.* Quatre différentes vues et ruines de Rome. A la pierre noire, lavées au bistre et rehaussées de blanc, sur papier gris.

LANTARA.

313*bis*.* Le Déluge. Sur le devant, à droite, on voit une barque d'où sortent différentes personnes qui se sauvent sur une arche de pont à moitié ruiné; à gauche, un rocher percé, et dans le fond l'arche de Noé, une ville submergée et la foudre qui tombe. Les figures sont de M. de Wailly. Aux crayons noir et blanc sur papier bleu.

LE LORRAIN.

314. Quarante dessins d'études et compositions, faites pendant son voyage de Russie. Les unes lavées à la sanguine, les autres à la pierre noire, en un vol. in-4°, veau.

314*bis*.* Le portrait en médaillon de l'impératrice de Russie, fait en 1758. A la pierre noire; grandeur de 6 pouces de diamètre.

L'ENFANT.

315.* Deux combats de cavalerie. Aux trois crayons.

NATOIRE.

316. Allégorie sur la mort de saint Louis et son apothéose. A la plume et lavé en couleurs.

317. Vue de Monte-Porcio, dans la campagne de Rome. Sur le devant, des Satyres et Bacchantes. Aussi à la plume et lavé d'aquarelle.

318.* Un Faune caressant une Bacchante, d'après l'antique. A la pierre noire sur papier blanc.

319.* Deux dessins faits en 1758, d'après une statue antique de plus de 6 pieds, trouvée à Rome, représentant une Vénus dans la même attitude que celle de Médicis; elle est nue, debout, et accompagnée d'un Amour monté sur un dauphin.

320.* Six différentes vues de jardins de Rome. A la plume, au bistre, et rehaussé de blanc, au pinceau sur papier bleu.

PANNINI (JEAN-PAUL).

321.* Deux dessins de noble architecture composée de colonnes en perspective, et ornés de figures. Ils sont lavés d'aquarelle et de la première distinction. Ils viennent du cabinet Mariette. Hauteur, 14 pouces; largeur, 10 pouces.

PÉRIGNON (N.).

322.* Vue de la place de Louis XV, faite à la gouache et prise du Palais-Bourbon. On découvre une partie de la rivière, des Tuileries et des Champs-Élysées, avec les embellissements projetés. Hauteur, 12 pouces; largeur, 20 pouces.

323.* Une branche de lilas et un papillon de la plus grande vérité, colorés sur nature en 1759. Hauteur, 15 pouces; largeur, 13 pouces.

PORTAIL (N.)[1].

324.* Diane au bain, accompagnée d'une nymphe. Morceau très-agréable. Hauteur, 12 pouces 6 lignes; largeur, 8 pouces.

325.* Vénus sortant du bain. Elle tient l'Amour entre ses bras. Hauteur, 6 pouces; largeur, 5 pouces; forme ovale.

326.* Le portrait d'une jeune et jolie femme coiffée en cheveux et vue de face. Hauteur, 6 pouces 6 lignes; largeur, 5 pouces 3 lignes; de forme ovale.

327.* Autre jolie femme, assise et vue jusqu'aux genoux. Elle est

[1] Tous les morceaux ci-dessous du même auteur sont faits en miniature avec le plus grand soin.

vêtue galamment et est appuyée sur un coussin ; elle tient un livre et paroît le lire avec satisfaction. Hauteur, 11 pouces ; largeur, 8 pouces.

8.* Le portrait de Madame Élisabeth de France, duchesse de Parme, sous la figure de l'Aurore. Il n'est pas entièrement terminé. Hauteur, 8 pouces ; largeur, 9 pouces 6 lignes ; de forme ovale.

9.* Une jeune fille assise et en déshabillé. Elle ouvre sa chemise et paroît y regarder attentivement. Hauteur, 9 pouces 6 lignes ; largeur, 8 pouces ; forme ovale.

0.* Une tête de jeune femme, d'un caractère noble. Elle est vue de face et les yeux dirigés vers la droite. Hauteur, 11 pouces ; largeur, 9 pouces 6 lignes ; de forme ovale.

1.* Un joli portrait de femme coiffée en cheveux ; dans une riche bordure dorée avec guirlandes.

2.* Onze autres petites têtes de femmes de différents caractères, par le même ; aussi en miniature, lesquelles seront divisées.

3.* Du gibier mort et de la volaille ; un vase rempli de fleurs, de fruits, de légumes ; un nid d'oiseaux avec les œufs, etc. Hauteur, 11 pouces 6 lignes ; largeur, 15 pouces 6 lignes.

4.* Un pot rempli de tulipes, d'anémones et autres fleurs. Une poire, une pêche, des prunes, etc. Hauteur, 14 pouces 6 lignes ; largeur, 11 pouces 6 lignes.

5.* Des pêches, du raisin, etc., dans un plat d'argent. Hauteur, 10 pouces ; largeur, 12 pouces.

6.* Des choux, concombres, poire, pêche, abricots, etc. Hauteur, 9 pouces 6 lignes ; largeur, 12 pouces.

7.* Un lapin et un faisan morts. Hauteur, 6 pouces 6 lignes ; largeur, 10 pouces.

8.* Un canard nageant avec son petit sur le dos. Hauteur, 4 pouces ; largeur, 5 pouces 6 lignes.

9.* Saint Antoine en prière et un vieillard disant le *Benedicite*. Aux trois crayons. Hauteur, 18 pouces ; largeur, 15 pouces.

0.* Saint Augustin en méditation et saint Paul tenant un livre. Aux trois crayons. Hauteur, 18 pouces ; largeur, 15 pouces.

1. Une femme assise et un enfant qui se précipite sur elle pour se sauver du saut d'une chèvre. A la pierre noire et lavé d'aquarelle.

342.* Deux études de deux jeunes filles assises; l'une tient un chat et l'autre paroît occupée à lire. Elles sont aux trois crayons et ne sont pas entièrement terminées.

343. Deux bustes de jeunes femmes; l'une vêtue et coiffée à la françoise, et l'autre dans le costume hollandois. Cette dernière paroît être d'après Metzu. Ces deux morceaux sont faits avec un soin tout particulier, en miniature.

344. Deux pièces représentant des roses, pavots et autres fleurs dans un panier et dans un gobelet.

345. Deux autres; ce sont des pêches, œillets, jacinthes, grenade, giroflée, etc.

346. Deux autres; on y voit un chou, des pommes, une perdrix morte, etc.

347. Quatre autres études de tulipe, rose, renoncules, pêches et prunes.

348. Huit études de mendiants et d'une jeune femme debout tenant un panier. A la sanguine et au crayon noir; quelques-uns lavés de bistre.

349. Neuf autres, dont une jeune femme étudiant de la musique.

350. Dix-sept paysages et vues; la plupart à la pierre noire sur papier blanc.

PIERRE (J. B. M.).

351.* Vue du château de Marigny, du côté de l'entrée; à la pierre noire et sanguine sur papier blanc; vue du côté de la cour intérieure; vue d'une des tours extérieures du même château; *idem*.

352.* Deux différentes vues de la ferme du même château; à la sanguine; vue de l'église et partie de la place du marché de Marigny; *idem*.

353.* Trois vues de l'église de Ménars, du lavoir, et de la maison du serrurier, à Ménars. A la sanguine sur papier blanc.

354. Trois dessins, dont un sujet champêtre à la sanguine.

PIZZOLIN DE BOLOGNE.

355.* Des ruines d'architecture dans un paysage. A la plume, lavé au bistre et rehaussé de blanc au pinceau.

RIGAUD (HYACINTHE).

356.* Le portrait en buste et de grandeur naturelle de Jean de la Fontaine, célèbre poëte françois. Il est vu de face, la tête dirigée vers la droite. Ce dessin, d'un rare mérite, est aux trois crayons sur papier gris et sans glace. Hauteur, 20 pouces 6 lignes; largeur, 15 pouces 6 lignes.

ROETTIERS (C. N.).

357.* Les Cinq Sens, représentés par des sujets champêtres. Ils sont faits avec beaucoup de soin à la sanguine.

VIEN (MADAME).

358.* Des roses dans un gobelet posé sur une pierre; fait à la gouache. Hauteur, 9 pouces 6 lignes; largeur, 7 pouces 6 lignes.

WATELET, AMATEUR.

359.* Une vue d'Anvers et une de Rotterdam. Ces deux morceaux sont lavés d'aquarelle.

DESSINS PAR DIFFÉRENTS MAITRES.

360.* Tête de jeune homme couronné de fleurs, par C. la Traverse; et de plus, la tête d'un des anges dans le tableau d'Héliodore, d'après Raphaël, par N. Doyen, 1754. Ces deux dessins sont aux crayons noir et blanc sur papier gris.

361.* Saint Grégoire, pape, assis et tenant d'une main un livre, et de l'autre une plume. A la pierre noire sur papier blanc, d'après C. Maratte, par N. Briard, en 1754. Un des fils de Niobé, d'après l'antique. A la sanguine sur papier blanc, par C. la Traverse, 1754.

362.* La Tentation de saint Antoine, dessinée à la plume d'après l'estampe de Callot, par J. Bertaux, âgé de douze ans.

363.* Achèvement d'une des façades de la cour du vieux Louvre, et démolition des bâtiments contenus dans son enceinte. A la plume et lavé, par G. F. Blondel, et orné de figures par G. de Saint-Aubin.

364.* Carte topographique de la forêt de Marly et de ses environs, par M. Laseigne, géographe des bâtiments du Roi. A la plume et lavé.

365.* Plan de Versailles et de ses environs; à la plume et lavé.

366.* Plan de l'hôpital Saint-Louis ; élévation d'une maison de campagne entre deux jardins.

367.* Vue et perspective intérieure de la nouvelle église de Sainte-Geneviève, par Desbœufs.

368.* Foire à la place Vendôme; à la plume, par Berteaux.

369.* Plan de la bataille de Suttemberg, gagnée par M. le prince de Soubise sur les Hanovriens et les Hessois.

369*bis*.* Deux paysages par Desriches et Pillement; ils sont ornés de fabriques et figures. L'un à la pierre noire et à l'estompe sur vélin, et l'autre à la pierre noire mêlée de pastel.

370. Quatre sujets, dont trois par M. Berruer. Ils représentent un Sacrifice à Diane; Hercule vainqueur de l'Amour; les Trois Grâces, etc.; à la sanguine sur papier blanc.

371. Vingt dessins d'ornements, plafonds, autels, cheminées, etc., par J. de Udine, Périn del Vague, le Rosso, Th. Zuccharo, Josépin, Aug. et L. Carrache, Civoli, etc.

372. Vingt-sept autres par Périn del Vague, le Pomerange, Errard, etc.

373. Quatre, de vases sur vélin et papier; à la plume et lavés par Léonard Thierry et autres.

374. Deux mascarons de satyres; à la plume, par J. B. de Mantoue.

375. Trente feuilles de fleurs et plantes, lavées d'aquarelle.

376. Quarante-cinq dessins à la plume et à l'encre de Chine. Ils sont faits aux grandes Indes et représentent différents sujets concernant la religion des brahmes, intitulé *Ezourvedam*. Quelques-uns de ces dessins sont accompagnés d'une explication françoise manuscrite.

377. Soixante-deux autres, pour le même ouvrage, dont plusieurs sont coloriés.

378. Quatre-vingt-cinq dessins relatifs à la religion des brahmes. Le sujet de chacun de ces dessins, faits aux grandes Indes, est écrit derrière en langue du pays et en arabe. Ils sont à la gouache et renfermés dans une boîte.

390.* Vue extérieure de l'église Saint-Pierre, du palais du Vatican et d'une partie de la ville de Rome; d'un précieux détail, à la plume sur vélin, par Livinius Cruys. Hauteur, 13 pouces; largeur, 19 pouces.

391. Trois plans, coupes et élévations, à la plume et lavés, d'un projet pour une foire qui a remporté le premier prix en 1762, par A. F. Peyre.

392. Quatre autres pour une académie à monter à cheval, dans une ville capitale, 1759; avec deux feuilles d'explication.

393. Dix-huit pour une salle de spectacle et ses dépendances; arc de triomphe, colisée, etc.

394. Élévation extérieure d'un palais aux armes de France et du Pape pour une fête à Rome; à la plume et colorié, par A. le Roy.

395. Quatre plans, coupes et élévations d'un arc de triomphe qui a remporté le premier prix en 1763, par M. Dumont; deux autres pour une douane qui a remporté le prix en 1767, par M. Dorléans.

396. Trois, d'une académie à monter à cheval, par le Roy; quatre, d'une salle de concert.

397. Trois, d'un portail d'église, par M. Dorléans; deux, d'un collége.

398. Cinq, d'un pavillon à l'angle d'une terrasse, par M. Chalgrin; sept du même sujet, par M. Cherpitel.

399. Onze, d'une salle de spectacle, par M. Potain.

400. Quatre, d'une église, par M. Raymond, en 1766; trois autres, aussi d'une église, par un maître inconnu.

401. Neuf, de la nouvelle salle de la Comédie françoise, par MM. Peyre et de Wailly.

402. Deux, d'un temple funéraire, par M. Rousseau, 1777; trois, de temples, pour les trois arts, la peinture, la sculpture et l'architecture, avec leur réunion, par le même.

403. Vingt-huit plans, coupes et élévations des principales églises d'Italie, à la plume et lavés.

404. Trente dessins de palais, tombeaux, temples, vases et ustensiles d'Herculanum, théâtres, etc., dessinés en Italie pendant le voyage de M. le marquis, dans les années 1749, 1750 et 1751.

405. Dix-sept plans des plus beaux théâtres de l'Italie.

406. Quinze plans : plan de Versailles, distribution des tuyaux pour la conduite des eaux dans le parc, plan de la forêt de Compiègne, etc.

407. Dix-huit plans : élévation de palais en Italie, escalier des Prémontrés à Paris, bibliothèque de la Minerve à Rome, le pont de Neuilly, les plans de Chambord, etc.

408. Cinq vol. in-4° reliés en maroquin rouge à dentelles, contenant les morceaux ci-après, qui sont précieusement dessinés à la plume et lavés, et de plus accompagnés de tables manuscrites : Recueil des plans du palais des Tuileries et des hôtels qui en dépendent, en trente-huit dessins; quarante-six, des maisons royales du département de Paris; cinquante et un des bâtiments, jardins, bosquets et fontaines du château de Versailles, Trianon et la ménagerie; trente des bâtiments, jardins, bosquets et fontaines du château de Marly, in-4°; cinquante, du château de Fontainebleau et des hôtels qui en dépendent.

409. Divers projets d'une place publique pour ériger la statue équestre de Louis XV, au nombre de dix-neuf dessins, à la plume et lavés avec le plus grand soin par les plus célèbres architectes du temps; janvier 1753, in-fol. maroq. rouge à dentelles.

410. Projet d'une salle de spectacle, inventé et dessiné par N. M. Potain, architecte du Roi, en 1758, composé de quatorze dessins; très-grand in-fol. en mar. rouge.

411. Différentes observations sur plusieurs édifices des villes d'Orléans et de Blois, des châteaux de Chambord et d'Amboise, de la Roche-Courbon, de l'abbaye de Marmoutiers, de la ville de Tours et du château de Richelieu, accompagnées de dessins à la plume et lavés des plans, élévations et coupes du château de Blois, par M. Blondel; in-fol. veau.

412. Traité par extrait sur la proportion des ordres d'architecture et sur la position des uns sur les autres, par N. M. Potain, architecte du Roi; 1759, in-fol. maroquin rouge.

413. Quinze dessins d'architecture de temples, arcs de triomphe et monuments antiques, à la plume et lavés, sur vélin; in-fol. veau fauve.

414. Quarante-cinq dessins de paysages et marines à la plume, par le duc de Bourgogne, père de Louis XV. Ils sont renfermés dans un petit portefeuille de maroquin rouge à dentelles.

ESTAMPES ENCADRÉES.

415. Louis XIV en pied d'après Rigaud, par Drevet; très-belle épreuve.

416. La statue équestre de Frédéric V d'après J. Saly, par J. M. Preisler.

417. L'estampe connue sous le nom de *la Pierre du Louvre*, gravée par S. Leclerc; épreuve avant l'année.

418. Le tombeau du maréchal de Saxe, d'après J. B. Pigalle, par C. N. Cochin et N. Dupuis.

419. La Continence de Scipion, les Adieux d'Hector et d'Andromaque, d'après F. Lemoine et J. Restaut, par Ch. Levasseur.

420. L'Aurore et Céphale, l'Enlèvement d'Europe, d'après F. le Moine, par L. Cars.

421. La Récompense villageoise, d'après C. le Lorrain, par J. P. le Bas.

422. La suite des seize ports de mer de France, par MM. Vernet, le Bas et Cochin; très-belles épreuves.

423. La Tempête et le Calme, d'après J. Vernet, par J. J. Balechon; anciennes épreuves, dont on a coupé l'écriture.

424. Les quatre heures du jour, d'après J. Vernet, par J. Cathelin.

425. L'Accordée de village, gravée par J. J. Flipart, d'après le tableau de M. Greuze; n° 49 du présent catalogue, épreuve du meilleur choix.

426. La même estampe, aussi parfaite.

427. Le Geste napolitain, d'après le même, par E. Moitte.

428. Susanne au bain, d'après J. B. Santerre, par N. Porporati.

429. La Sultane et la Confidente, d'après C. Vanloo, par J. Beauvarlet. Ce sont les estampes des tableaux indiqués au n° 131 du présent Catalogue.

430. Trois pièces, dont la Chasse au tigre, d'après F. Boucher, par J. J. Flipart, etc.

431. Lycurgue blessé dans une sédition, estampe dans la manière du crayon, d'après M. Cochin, par Demarteau; épreuve parfaite, avec les mots de : *Réception à l'Académie*.

432. Trois pièces, dont le Corps de garde, gravé dans la manière du crayon, d'après C. Vanloo, par François, etc.

433. Trois autres, dont Persée et Andromède, dans le genre du lavis, par Charpentier, etc.

434. Le portrait de M. de Tournehem, d'après L. Tocqué, par N. Dupuis, et celui de Netscher avec sa femme et son fils, d'après lui-même, par F. David.

ESTAMPES EN FEUILLES.

435. Diogène, d'après l'Espagnolet, Vierge et l'Enfant Jésus, d'après C. Maratte, les deux Fils de Rubens, toutes trois par J. J. Daullé, pour la galerie royale de Dresde.

436. La Madeleine, d'après le Corrége, par le même; épreuve avant le numéro, même galerie.

437. *Quos ego !* d'après Rubens, par le même; même galerie.

438. Deux, d'après le Corrége et le Guide, par Surugue, dont l'Adoration des bergers ou la Nuit; même galerie.

D'APRÈS VAN DYCK.

439. Le grand Couronnement d'épines, gravé par S. à Bolswert; superbe épreuve, ainsi que les pièces suivantes :

440. Cinq, dont Jésus portant sa croix, par C. Galle; *Ecce homo*, gravé par lui-même, original et copie; Jésus-Christ en croix, P. Clouwet; Jésus-Christ mort, par Van den Wingaerde.

441. Le Christ dit à l'Éponge, où saint Jean est représenté ayant la main sur l'épaule de la Vierge, par S. à Bolswert; avec une seule ligne d'inscription au bas.

442. La même estampe, où la main est supprimée, et avec trois lignes d'inscription.

443. Deux différents sujets de Renaud et Armide, par P. de Jode et P. de Bailliu.

444. Cinq portraits, dont ceux de Charles Ier, de Cromwell, du prince d'Aremberg à cheval, etc.; ces trois épreuves sont avec des différences remarquables; par P. Lombard, R. V. Vœrst, P. de Bailliu, etc.

445. Samson, endormi sur les genoux de Dalila, reçoit le prix de sa confiance; H. Snyers sculpsit. Cette estampe est très-rare et d'une très-grande beauté d'épreuve.

446. Sainte Famille connue sous le nom de la Danse des anges, par S. à Bolswert. Van den Enden excudit.

447. Sainte Famille, où l'Enfant Jésus est représenté dormant sur le sein de la Vierge : *Ne sua,* etc. La Vierge, l'Enfant Jésus et sainte Catherine : *Medulus,* etc. ; toutes deux par S. à Bolswert.

448. Trois pièces : Vierge et l'Enfant Jésus : *Virgo quem mater,* etc. H. Snyers ; Sainte Rosalie, P. Pontius ; Jésus-Christ mort et entre les bras des saintes femmes, par le même.

449. Jésus portant sa croix ; il est conduit par les soldats et accompagné des saintes femmes, d'après J. Van Hœeck, par Alex. Voët. Cette estampe est très-rare à trouver aussi parfaite que celle-ci ; elle est principalement remarquable par la réunion de la planche, qui, ayant été coupée, forme cinq morceaux. Nous l'avons ici complète, avec cette inscription : *Susceperunt autem Jesum*, etc.

D'APRÈS JACQUES JORDAENS.

450. Deux différentes compositions de l'Adoration des bergers, l'une gravée par P. de Jode, et l'autre par Marinus.

451. La Fuite en Égypte ; Jésus-Christ en croix, d'après le même, par P. Pontius et S. à Bolswert.

452. Saint Martin de Tours délivrant un possédé ; le Martyre de sainte Apolline, par P. de Jode et Marinus.

453. Le Flûteur, la Laitière, par S. à Bolswert.

454. Jupiter et Mercure chez Philémon et Baucis, par N. Lauwers, d'après le même.

455. Mercure et Argus, le Satyre et le Paysan, par S. à Bolswert et L. Vorsterman.

456. Le Concert, par S. à Bolswert, et de plus une allégorie : *Nosce te ipsum,* sans nom de graveur.

457. Le Roi boit, par P. Pontius, d'après le même.

458. Onze, d'après J. P. Pannini et Wouvermans, par J. Moyreau, dont la grande Chasse au cerf.

459. Le portrait en pied d'Élisabeth, impératrice de Russie, d'après L. Tocqué, par G.-F. Schmidt.

460. La même estampe, aussi belle épreuve.

461. Le portrait de Louis XV en pied, d'après L. M. Vanloo, par J. Cathelin.

462. La même estampe, double.

463. Quatre, d'après Téniers, etc., dont la troisième, Fête flamande, par J. P. le Bas, etc.

464. La Récompense villageoise, d'après C. le Lorrain, par J. P. le Bas, et les quatre Heures du jour, d'après J. Vernet, par J. Cathelin.

465. La Continence de Scipion, d'après F. le Moine, et les Adieux d'Hector et d'Andromaque, d'après J. Restout; toutes deux par le Vasseur.

466. Susanne au bain, d'après J. B. Santerre, par N. Porporati.

467. Deux autres, de la même estampe.

468. L'Accordée de village, d'après J. B. Greuze, par J. J. Flipart; épreuve avant la lettre; elle n'est pas entièrement terminée; et de plus, le Geste napolitain, d'après le même, par E. Moitte.

469. La Confidente et la Sultane, par J. Beauvarlet, et les quatre Arts, par E. Fessard, d'après C. Vanloo.

470. Sept estampes, d'après F. Boucher, dont les quatre Saisons, gravées par J. Daullé.

471. Quatre paysages et marines, d'après Dietrich et J. Vernet, par P. Benazech.

472. Les numéros 1, 2, 3 et 4 des ports de mer de France, d'après M. Vernet; épreuves à l'eau-forte, par M. Cochin. Ce sont les vues de Marseille, Toulon, etc.

473. Six autres, d'après J. Vernet, dont le Départ pour la pêche et pendant; ces deux pièces sont gravées par J. P. le Bas.

474. Une suite intitulée : *Histoire du Roi par médailles*. Elle est composée de neuf sujets, dont huit par M. Cochin et d'après lui; le dernier, d'après M. Vien, par Aliamet. Chaque estampe est accompagnée d'une explication renfermée dans des bordures et ornée de culs-de-lampe du dessin de M. Cochin; elle est très-rare, n'ayant pas été mise au jour, et la continuation en ayant été interrompue.

475. Quatre portraits, par J. G. Wille, dont le roi de Prusse, etc.

476. M. de Saint-Florentin, par le même.

477. Vingt-huit sujets : têtes, académies et principes du dessin, d'après différents maîtres, par Demarteau, François, etc.

478. Six autres, dans la manière du crayon ou pastel, d'après F. Boucher, par N. Bonnet.

479. Vingt-cinq différents sujets historiques, dont les Batailles de Lawfeld et de Raucoux, etc.

480. Quatre pièces, dont le Bal paré et le Bal masqué, la Foire de Beaucaire, etc.

481. Quinze plans et cartes collés sur toile et sur taffetas, dont celle de l'Inde, de l'Amérique, de Bordeaux, des environs de Saint-Hubert, etc.

482. Treize plans de Paris, Nancy, Nantes, Madrid, Amsterdam, Florence, Bologne, Milan, Malte, etc.

483. Le grand plan de Venise, acccompagné des bordures qui représentent les principaux endroits de la ville, avec explications; celui de Rome par Vasi, et deux vues de Rome ancienne et moderne, d'après Nolli, par Piranèse, en tout 33 feuilles.

484. Soixante et dix-huit pièces : vues de palais à Saint-Pétersbourg; le dôme de Milan; vue de Saint-Pierre de Rome, par Piranèse; le dôme de Sienne, etc.

485. Quarante vues de Rouen, de la Rochelle, du bagne à Brest, de la place Louis XV, du portail de Saint-Eustache, etc.

486. Soixante-douze morceaux, par N. Dumont et P. de la Guespière.

487. Quarante différents projets d'architecture et bâtiments, palais, églises, places publiques, etc., par Servandoni, Collet, Boullet fils, le Boursier, etc.

488. Dix cartes et plans de Paris, Bordeaux, Nantes, Reims, etc., collés sur toile et montés sur gorges et rouleaux, les uns bleu et or et les autres noir.

RECUEIL D'ESTAMPES DIVERSES.

GALERIES, ŒUVRES DE DIFFÉRENTS MAITRES, SUITES D'ARCHITECTURE, ETC.

489. Suite du cabinet du Roi en vingt-trois volumes :

Les estampes gravées d'après les tableaux du Roi, au nombre de 38 pièces, dont 24 avec explication. Ancienne

édition, où la sainte Vierge s'y trouve avant les armes de Colbert. Paris, 1679, I vol. in-fol.

Les Batailles d'Alexandre, d'après le Brun, par G. Audran et G. Edelinck; de plus, le plafond de la chapelle de Sceaux, en 1 vol. in-fol.

Médaillons antiques en quarante-une pièces gravées par la Boissière; de plus, les médailles romaines, gravées par Giffart, et les monnoies de France, par S. le Clerc, 1 vol. in-fol.

Plans, élévations et vues du château et du grand escalier de Versailles; tableaux de la voûte et la galerie du petit appartement du Roi, d'après Mignard, 1 vol. in-fol.

Grotte, labyrinthe, fontaines et bassins de Versailles, 2 vol. in-fol., dont un in-8°.

Statues et bustes antiques et modernes, ces deux objets reliés en un seul vol. in-fol.

Tapisseries du Roi et devises d'après le Brun, par S. le Clerc, I vol. in-fol.

Carrousel, courses de têtes et de bagues, avec discours latin, 1 vol. in-fol.

Les Plaisirs de l'Isle enchantée ou fêtes de Versailles, I vol. in-fol.

Plans, élévations, vues, coupes et profils de l'hôtel royal des Invalides, I vol. in-fol.

Plans, profils, élévations et vues de différentes maisons royales, 1 vol. in-fol.

Profils et vues de quelques lieux de remarque, 1 vol. in-fol.

Plans et profils, appelés communément *les Petites conquêtes*, 1 vol. in-fol.

Estampes gravées d'après Van der Meulen, 3 vol. in-fol.

Les Campagnes de Louis XIV d'après Beaulieu, depuis l'année 1643 jusqu'à 1697, 5 vol. reliés en 3.

Explication des tapisseries et la description de l'hôtel des Invalides, 1 vol. in-fol.

Cette suite est complète et conforme au Catalogue qui y est joint; elle est reliée en veau avec filets et armes du Roi, suivant les différentes grandeurs des estampes, ce qui indique la bonne édition.

SUPPLÉMENT AU CABINET DU ROI.

490. Plantes gravées par ordre du Roi, d'après le Recueil des miniatures conservées dans le cabinet des planches et des estampes à la bibliothèque de Sa Majesté, par Robert Boise et Châtillon; elles sont accompagnées de tables manuscrites. 3 vol. in-fol. mar. rouge. Cet exemplaire a été donné par le Roi à M. le marquis de Marigny.

VOLUMES D'ESTAMPES.

491. Recueil d'estampes d'après les plus célèbres tableaux de la galerie royale de Dresde; volume Ier, contenant cinquante pièces avec une description de chaque tableau en françois et en italien. Exemplaire royal. Dresde, 1733, in-fol. carta maxima, relié en carton.

492. La grande galerie de Versailles et les deux salons qui l'accompagnent, peints par C. le Brun, dessinés par F. B. Massé, et gravés sous ses yeux par les meilleurs maîtres du temps. Paris, 1752, grand papier in-fol., maroquin bleu à dentelles.

493. Estampes gravées d'après les tableaux de la galerie électorale de Dusseldorff, accompagnées du catalogue ou explication des estampes ci-dessus. Basle, 1778, 2 vol. in-fol. oblong, veau.

494. Soixante-dix-neuf pièces, composées et gravées à l'eau-forte par Salvator Rose, dont le Supplice de Régulus et de Polycrate, la Chute des géants, la Suite des soldats, etc.; anciennes épreuves. In-fol. maroq. rouge, dentelles.

495. Un volume contenant cent quarante estampes d'après Van Dyck, savoir: soixante-seize portraits d'hommes et femmes illustres, par Vorsterman, P. Pontius, Hollar, Suyderhoëf, Lombard, etc., dont les douze comtes et comtesses; cinquante sujets sacrés et profanes, et quatorze autres sujets, par J. Jordaens et d'après lui; le tout anciennes et belles épreuves, et relié dans un grand vol. in-folio.

496. Œuvre d'Hogarth, composée de soixante-douze pièces historiques et critiques, dont : la Suite de la jeune fille et du jeune homme débauché; celles du Mariage à la mode, du Bon et du Mauvais apprenti, etc. In-fol., veau écaille, d. s. t.

497. Œuvre d'Hyacinthe Rigaud, composée de deux cent vingt-cinq portraits de princes, seigneurs, gens de lettres, sciences et arts, de princesses et femmes illustres, gravés par les Drevers, Edelinck, Chéreau, Daullé et autres célèbres graveurs. Grand in-fol. maroquin rouge à dentelles. La plupart de ces portraits sont anciennes épreuves et de la meilleure conservation.

498. Les batailles des Chinois, d'après des dessins très-exacts et parfaitement conformes au costume de cette nation, en seize pièces gravées par les meilleurs graveurs françois, sous la conduite de M. Cochin. Cette suite est très-rare; grand in-folio relié en veau.

499. La même suite en feuilles et des premières épreuves, ainsi que celle ci-dessus.

500. Le sacre de Louis XV, roi de France et de Navarre, dans l'église de Reims, le 25 octobre 1722. In-fol. mar. rouge, dentelles et armes.

501. Représentation des fêtes données par la ville de Strasbourg pour la convalescence du Roi, le 5 octobre 1744. In-fol. mar. rouge, dentelles et armes.

502. Relation de l'arrivée du Roi au Havre de grâce le 19 septembre 1749, et des fêtes qui se sont données à cette occasion. Paris, 1753, in-fol. mar. rouge, dentelles et armes.

503. Fêtes publiques données par la ville de Paris à l'occasion des deux mariages de monseigneur le Dauphin, en février 1745 et 1747. Tous deux in-fol. mar. rouge.

504. Description de la place de Louis XV, construite à Reims par le sieur le Gendre. Paris, 1765, in-fol. mar. rouge.

505. Collection d'estampes d'après les maîtres d'Italie et de France, dont les planches appartiennent à l'Académie royale de peinture et sculpture, contenant différents sujets et portraits formant cent cinquante-huit pièces en 3 grands vol. in-fol. Veau fauve.

506. Recueil de divers morceaux gravés d'après plusieurs tableaux des meilleurs maîtres des trois écoles, par J. P. le Bas; 1746; épreuves parfaites au nombre de cent trente-deux pièces. Gr. in-fol. veau, doré sur tranche.

507. Vingt-sept portraits en manière noire, dont la comtesse de Northumberland, le général Ligonier à cheval, Garrick entre la Comédie et la Tragédie, l'amiral Keppel, etc. Grand in-fol. veau, écaille.

508. Les Ruines de Palmyre, autrement dite Tedmor au désert. Londres, 1753, in-fol. veau.

509. Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce, par M. le Roy. Paris, 1770, 2 vol. in-fol. mar. bleu.

510. Les ruines de Pœstum, autrement Posidonia, par M. Dumont. Paris, 1769, pet. in-fol. veau.

511. *Vitruvius Britannicus,* ou l'Architecte britannique, contenant les plans, élévations et sections des bâtiments réguliers, tant particuliers que publics, de la Grande-Bretagne, par le sieur Campdel. 3 vol. in-fol. veau fauve. Le dernier porte la date de 1731.

512. Cinq volumes contenant dix-sept cent quarante-six pièces, architecture, ornements, trophées, vases, différents sujets, etc., par J. et A. le Pautre. In-fol. veau.

513. Architecture de J. Marot, avec une table manuscrite. In-fol. veau.

514. Recueil élémentaire d'architecture, composé par le sieur de Neufforge, architecte et graveur. Paris, 1757, huit parties en 6 vol. in-fol., veau.

515. Les Œuvres d'architecture de Pierre Coutant d'Ivry, architecte du Roi. Paris, 1769, in-fol. veau écaille.

516. Colonna Trajana eretta del Senato e popolo romano all' imperatore Trajano Augusto, nel suo foro in Roma, disegnata ed intagliata da Pietro Santi Bartoli. In Roma, in-fol. oblong, parchemin.

517. Museum Capitolinum Augustorum et Augustarum, philosophorum, poëtarum, oratorum, virorumque illustrium hermas continens. Romæ, 1750, 2 vol. in-fol. parchemin.

518. Illustri fatti Farnesiani, coloriti nel real palazzo di Caprarola dai fratelli Taddeo Federico ed Ottaviano Zuccari, disegnati e col aqua-forti incisi in Rame da Giorgio-Gasparo de Prenner. In Roma, 1748, in-fol. mar. rouge.

519. La suite des vues de Venise, par Marieschi. In-fol. broché en carton.

520. Scelta di XXIV vedute delle principali contrade, piazze, chiezze e palazzi della citta di Firenze; in-fol. veau fauve; et dans le même vol., une suite intitulée : Vedute della villa ed altre luoghi della Toscana. La suite des grandes vues de Florence indiquées ci-dessus; in-fol. veau fauve.

521. Description du Champ de Mars, par Piranèse, Rome, 1762, avec explication italienne; in-fol. veau marbré; et dans le même vol. : Description du lac Albano, par le même, accompagné aussi d'explications italiennes.

522. Della magnificenza d'architettura de Romani, par le même, etc., avec explication italienne. In-fol. broché en carton.

523. Carceri d'inventione di Giam Battista Piranesi. In-fol. carton.

524. Vedute di Roma sul Tevere, disegnate et incise da Giuseppe Vasi. Le fontane di Roma disegnate ed intagliate da Gio Battista Falda.

525. Vedute delle fabriche, piazze e strade fatte fare nuovamente in Roma, etc., intagliate da Gio Battista Falda. 2 vol. in-fol. veau oblong.

526. Palazzi di Roma disegnati da Pietro Ferrerio, pittore et architetto. In-fol. veau.

527. Varie vedutte di Roma antica et moderna, disegnate ed intagliate da celebri autori. In Roma, 1748, pet. in-fol. veau oblong.

528. Raccolta d'alcune facciate di palazzi e cortili piu riguardevoli di Bologna. In Bologna, in-fol. carton. Élévations, coupes et profils entiers de la basilique de Saint-Pierre du Vatican à Rome. Paris, 1763, in-fol. veau.

529. Studio d'architettura civile, opera di piu celebri architetti di nostri tempi, publicata da Domenico de Rossi; la parte prima, 1702; la seconda, 1711; la terza, 1721. In-fol. relié en carton.

530. Le même ouvrage, publié à Florence, la première partie en 1722, la seconde en 1724, la troisième en 1728. In-fol. veau.

531. Raccolta di Vasi diversi formati da illustri artefici antichi e di varie targhe da celebri architetti moderni. In Roma, 1713, in-fol. veau oblong, et dans le même volume, la suite des jardins de Rome, par Falda, en vingt-une pièces.

532. Dichiarazione dei designi del reale palazzo di Caserta. In Napoli, 1756, avec discours italien. In-fol. veau.

533. Un second exemplaire du même ouvrage, aussi relié en veau.

533 bis. Narrazione delle solenni reali feste fatte celebrare in Napoli da Sua Maesta il re delle due Sicilie, Carlo infante di Spagna, per la nascita del suo primogenito Filippo real principe delle due Sicilie. In Napoli, 1749, in-fol. veau.

534. Descrizione delle feste celebrate in Parma per le nozze del reale infante duca Ferdinando di Borbone, con S. A. R. l'arciduchessa d'Austria Maria Amelia, l'anno 1769. In Parma, in-fol. veau.

535. Recueil de têtes de caractère et de charges, dessinées par L. de Vinci et gravées par M. le comte de Caylus. 1730, in-4°, broché en carton.

536. Recueil d'estampes gravées à l'eau-forte par M. le comte de Caylus, d'après les dessins des plus grands maîtres, qui sont au cabinet du Roi. In-fol. veau.

537. Recueil d'esquisses d'architecture représentant plusieurs monuments de composition, dont plusieurs sont construits par le sieur la Guépière. Stuttgard, in-fol. mar. rouge.

538. Fragments choisis dans les peintures et les tableaux les plus intéressants des palais et des églises de l'Italie; première et seconde suite, Rome; troisième suite, Bologne; gravées dans la manière du lavis par M. l'abbé de Saint-Non. In-4°.

539. Suite de soixante-douze estampes gravées par madame la marquise de Pompadour, d'après les pierres gravées de Guay, graveur du Roi, etc. Elle est accompagnée d'une explication manuscrite. Pet. in-fol. veau.

540. La suite des figures iconologiques, composées et gravées par Huguier. Pet. in-fol. oblong, broché en carton.

541. Le pastel en gravure, inventé et exécuté par Louis Bonnet en 1769, composé de huit épreuves qui indiquent les différentes gradations qu'il a employées pour parvenir à la perfection de la planche, avec une explication manuscrite pour chaque figure. In-fol. mar. rouge.

542. Éléments d'orfévrerie, composés par P. Germain. Paris, 1748, deux parties en 1 vol. in-4°, veau.

543. Suite de vases, composée dans le goût de l'antique, dessinée par J. M. Vien et gravée par M. T. Riboul, sa femme. Paris, 1760, in-4° veau fauve.

544. Collection de vases inventés et dessinés par M. de Fontanieu, intendant et contrôleur général des meubles de la couronne. 1770, in-fol. veau, doré sur tranche.

545. Recueil de différents projets d'architecture, de charpente et autres, concernant la construction des ponts, par feu M. Pitron, inspecteur général des ponts et chaussées de France. Paris, 1756, in-fol. veau écaille.

546. Différentes évolutions de cavalerie, en trente-deux planches, d'après les dessins de Blaremberg, par différents graveurs. In-fol. veau.

547. Exercice de l'infanterie françoise; ordonnance du Roi du 6 mai 1755, par M. Baudouin, colonel d'infanterie. Paris, 1757, in-fol. mar. rouge.

548. Le jardin du roi Louis XIII, ou Recueil de fleurs, par P. Vallet. In-fol. veau.

549. Monument élevé à la gloire de Pierre le Grand, ou Relation des travaux et des moyens mécaniques qui ont été employés pour transporter à Pétersbourg un rocher de trois millions pesant, destiné à servir de base à la statue équestre de cet empereur. Paris, 1777, in-fol.

550. Plan, coupe et élévation de l'église royale et paroissiale de Saint-Germain en Laye, par Potain. In-fol. mar. rouge.

551. Plans, coupes et élévation de l'église royale de Frédéric V, par N. Jardin. 1769, in-fol. veau.

552. Description des trois formes du port de Brest, bâties, dessinées et gravées en 1707 par M. Chaquet. Brest, 1757, in-fol. veau.

553. Nouvelle méthode d'encaissement, par M. Tardif; 1757, in-fol. broché. Détails d'un télescope royal; in-fol. broché.

554. L'état présent de la Chine, en figures enluminées. Paris, 1697, in-fol. maroquin rouge.

555. Rovine invenzione di Giovan Lorenzo le Geay, architet., intagliate da lui stesso. In Lucca, 1768, in-fol. carton.

556. Fragments d'architecture et dessins des croisées qui décorent les façades du Louvre, par F. Blondel. In-fol. mar. rouge.

556 *bis*. Médailles du règne de Louis XV, publiées par Fleurimont. Pet. in-fol. veau.

557. Les glorieuses campagnes de Louis XV, par M. Gosmond. Paris, 1774, in-4° veau.

558. Recueil de statues antiques, grecques et romaines, publié par M. Adam, sculpteur du Roi. Paris, 1754, in-4° mar. rouge.

559. Un pareil exemplaire du même ouvrage.

560. Deux cent quatre-vingt-dix estampes à l'eau-forte, par Ét. la Belle, édition du sieur Fagnani. In-fol. veau.

561. Six cent quinze estampes, par J. Callot, publiées par le même. 2 vol. in-fol. maroq. rouge.

562. Un recueil contenant quatre cent quatre-vingt-dix sujets, portraits et vignettes, gravés par J. Mariette. In-fol. veau.

563. Seize paysages, composés et gravés par Chedel. In-4° broché en carton.

564. Impostures innocentes, par Bernard Picard. Amsterdam, 1734, in-fol. veau fauve.

565. Recueil de portraits de personnes illustres de l'un et de l'autre sexe, recueillis et gravés par les soins du sieur Odièvre. 6 vol. grand in-4°.

566. Trente-quatre portraits de peintres et sculpteurs de l'Académie royale, par les meilleurs graveurs français. In-fol. veau, aux armes du Roi.

567. Jardins françois, anglo-chinois, par le Rouge; quatre premières parties. Volumes in-fol. veau oblong.

PLANCHES GRAVÉES.

568. Une suite de soixante-trois planches, par madame la marquise de Pompadour, d'après différentes pierres gravées par M. Guay sur les dessins de MM. Boucher, Vien et autres; on y a joint un exemplaire dudit ouvrage relié en 1 vol. en maroquin rouge[1].

[1] En regard du n° 568, le catalogue de M. de Marigny renferme une gravure due à madame de Pompadour. Elle fait partie de son œuvre conservé au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale. C'est celle qui est intitulée : *le Lever de l'aurore.*

569. Trois autres, d'après les dessins de F. Boucher, représentant des enfants [1].

570. Les nouveaux principes de l'art d'écrire, par le sieur Royllet. Paris, 1731, in-fol. v. écaille.

571. Une presse d'imprimerie en taille-douce, garnie de ses rouleaux, table et autres ustensiles en bois de chêne et de noyer; elle est toute neuve et très-bien faite [2].

MEUBLES PRÉCIEUX.

572. Un magnifique lustre de cristal de roche, d'un très-beau choix pour la netteté et la blancheur, monté en cuivre doré d'or mat, à huit branches. Hauteur, 6 pieds; diamètre, 3 pieds 6 pouces.

573. Deux girandoles aussi de cristal de roche, montées en bronze doré, à quatre branches chacune. Hauteur, 2 pieds 5 pouces; diamètre, 1 pied 6 pouces.

574. Une paire de flambeaux, supérieurement exécutés et dorés d'or mat. Le corps représente un homme et une femme portant chacun un enfant sur leurs épaules. Hauteur, 16 pouces.

575. Une autre paire de flambeaux, composée de figures d'hommes à genoux portant les bobèches. Hauteur, 6 pouces. Ils sont dorés d'or moulu.

576. Une autre paire, dont le corps est en bronze et représente, l'un, une femme montée sur un dauphin, l'autre, un satyre et un tigre. Les pieds et les bobèches sont en cuivre doré. Hauteur, 14 pouces.

577. Un feu, chaque partie composée de deux enfants sur une frise d'ornements, et tenant chacun un brandon d'où sort une flamme; sur pieds cannelés de bronze doré; les enfants en couleur de bronze, avec tenailles, pelle, pincettes et mains aussi de bronze doré.

578. Un feu, chaque partie composée d'un lion sur socle, avec trophées et autres ornements en bronze doré, tenailles, pelle, pincettes et mains.

[1] Ces sujets ont été gravés aussi par madame de Pompadour. Ils font partie de son œuvre.

[2] C'est sans doute avec cette presse qu'ont été imprimées les gravures de madame de Pompadour.

579. Autre feu, chaque partie composée d'un enfant sur un ornement à rosette, avec vases à flamme et autres ornements de bronze doré, tenailles, pelle, pincettes et mains.

580. Un secrétaire en marqueterie, bois et ivoire, avec entrées de serrures, mains et balustrade en argent. Il a été fait aux Indes et porte environ 3 pieds et demi de haut.

581. Une armoire en marqueterie, bois et ivoire, avec nombre de tiroirs; les entrées de serrures sont en argent. Elle a été aussi faite aux Indes, et porte environ 5 pieds de haut. Ces deux meubles sont très-précieux et méritent l'attention des amateurs.

582. Une commode chantournée, à panneaux de laque, fond noir et or, sujets de chateaux et paysages, ornée d'une tête de lion au milieu et sur les coins, de têtes de satyres, frises, guirlandes et pieds à griffes de lion; le tout en bronze doré, avec un dessus de marbre de griotte d'Italie. Hauteur, 2 pieds 11 pouces; longueur, 5 pieds 3 pouces 6 lignes; profondeur, 2 pieds.

583. Une commode en marqueterie, par Boulle, à deux tiroirs; elle est ornée sur le devant d'un mascaron à tête de satyre, carderons, rinceaux à feuilles d'ornements, moulures, entrées et mains, le tout en bronze doré, avec dessus de marbre de Flandre. Hauteur, 2 pieds 9 pouces; longueur, 4 pieds 4 pouces; profondeur, 2 pieds.

584. Une commode en forme de tombeau, à deux tiroirs en marqueterie, première partie, à pieds à avant-corps et jambes, ornée aux quatre coins de têtes de femmes ailées, moulures, carderons et rinceaux d'ornements, pieds à griffes de lion, etc. Elle est couverte d'un marbre carré à gorge de griotte d'Italie. Hauteur, 2 pieds 9 pouces; longueur, 4 pieds; profondeur, 1 pied 11 pouces.

585. Un bas d'armoire de marqueterie en contre-partie, à trois panneaux, dont deux à glaces; le milieu est orné d'une figure et trophée sur piédestal, demi-relief en mosaïque, orné d'aiguières, moulures, rosettes et calottes en bronze doré, avec dessus à avant-corps de marbre pareil au précédent. Hauteur, 2 pieds 11 pouces; longueur, 4 pieds 8 pouces 6 lignes; profondeur, 16 pouces.

586. Un cabinet de marqueterie, première partie, ouvrant à un battant et huit tiroirs sur les côtés, avec un vase en forme de lyre dans le panneau du milieu, orné du médaillon de Louis XIV, avec guirlandes de fleurs, petits mascarons, pieds à griffes, mascarons à têtes de femmes, sur socle à avant-corps en bois d'ébène, draperies en forme de guirlandes, et dessus de marbre pareil aux précédents. Hauteur, 2 pieds 11 pouces; longueur, 2 pieds 4 pouces 6 lignes; profondeur, 18 pouces.

587. Deux coins en marqueterie, en contre-partie, ouvrant à un battant, orné de chapiteaux, mascarons, moulures, rosettes et carderons en bronze doré, avec dessus de marbre pareils. Hauteur, 2 pieds 9 pouces; largeur, 1 pied 11 pouces 6 lignes; profondeur, 15 pouces.

PORCELAINES DIVERSES

DE CHINE, DU JAPON, DE FRANCE, ETC., ETC.

588. Deux vases, forme d'aiguières, de porcelaine d'ancien de la Chine en bleu céleste, portant chacun 13 pouces de haut, comprise la garniture de bronze doré.

589. Deux autres *idem*, forme de cassolettes, accompagnés chacun de deux petits perroquets et de fleurs de même porcelaine; ils portent 10 pouces de haut, avec la garniture de bronze doré.

590. Une garniture de cheminée de cinq beaux vases, couleur de lapis, à dessins tracés en or, dont trois urnes avec lions sur le couvercle, et deux cornets d'environ 20 pouces de haut, aussi de la Chine.

591. Quatre grands rouleaux *idem*, couleur de lapis; cartouches à modèles et éventails à dessin fond bleu, garnis de bords et pieds, à gaudron en bronze doré, de 2 pieds et demi de haut.

592. Deux rouleaux de porcelaine de la Chine, couleur de lapis, avec cartouches, oiseaux et feuillages, de 16 pouces de haut.

593. Deux cornets de même porcelaine colorée, à huit pans, à cartouches, feuillages et oiseaux, de 16 pouces.

594. Deux vases en forme de lisbets à panse ronde, aussi de la Chine, tracés à petits dessins, sur pieds d'ancien goût en bronze doré, de 18 pouces de haut.

595. Deux grands rouleaux d'ancienne porcelaine de la Chine, avec bandeau en mosaïque à modèles et grandes pagodes, garnis de calottes et pieds à consoles d'ancien goût en bronze doré, de 3 pieds de haut.

596. Deux très-grandes urnes de nouveau la Chine, de 4 pieds de haut, avec lion groupé sur le couvercle, fond bleu à dessin tracé en or; panneaux et cartouches à pagodes, posés sur des fûts de colonnes cannelées, en bois d'acajou.

597. Deux très-grands pots à oille de même genre, de 22 pouces de diamètre, avec mascarons et anses.

598. Deux bouteilles de porcelaine de même genre, à doublets, fond vert gauffré, à panneaux découpés à jour, et anses à dragons prises de relief, de 12 pouces de haut

599. Quatre autres *idem* à lézards, pris de relief dans la porcelaine, de 15 pouces de haut.

600. Quatre vautours de porcelaine de la Chine, fond brun, dont trois montés sur des pieds tournés en bois doré, 21 pouces de haut.

601. Deux cigognes en porcelaine de la Chine colorée, de 19 pouces de haut, mêmes pieds que les précédents.

602. Une grande jatte de porcelaine de la Chine, fond bleu, à dessin en or, de 13 pouces de diamètre sur son plat de 20 pouces tracés de même sorte.

603. Deux jattes de porcelaine de nouveau la Chine, colorée, de 11 pouces de diamètre.

604. Un plat creux de même sorte et diamètre.

605. Deux lions de 13 pouces de haut, y compris leurs pieds, en porcelaine de la Chine.

606. Trois urnes de 15 pouces de haut, fond brun à dessins de pagodes tracés en or.

607. Quatre bouteilles à longs goulots de même genre et deux cornets *idem*.

608. Trois fortes urnes d'ancien Japon à sujets d'animaux et touffes de feuillage, avec pagodes au-dessus prises de relief de 3 pieds de haut.

609. Une autre grande urne à huit pans, aussi du Japon, à pagodes, cartouches et châteaux, avec coq sur le couvercle, de même grandeur que les précédentes, montée sur un pied rond cannelé en bronze doré.

610. Deux autres grandes urnes superbes aussi d'ancien Japon, en forme de lisbets, fond bleu couleur de lapis, à dessins tracés en or; cartouches fond blanc à sujets de pagodes et châteaux ornés de gorges à consoles et guirlandes, montées sur de riches pieds à avant-corps en bronze doré, de 3 pieds de haut.

611. Deux cornets de porcelaine colorée du Japon, à dessins à bouquets et modèles garnis de gorges et riches pieds à feuilles d'eau en bronze doré, de 18 pouces de haut.

612. Deux autres cornets, aussi du Japon, à modèles, cartouches et pagodes, posés sur des pieds carrés et cannelés, en bronze doré, de 2 pieds et demi de haut.

613. Une petite urne d'ancien Japon, forme de lisbet, de 2 pieds de haut, couleur lapis, à dessins tracés en or, cartouches fond blanc à sujets de pagodes et châteaux, garnie de gorge à consoles, couvercle et pied à tore de laurier en bronze doré.

614. Deux cornets de porcelaine de nouveau Japon; ils sont un peu mutilés.

615. Quatre rouleaux à pagodes *idem*, dont un endommagé.

616. Deux cornets de porcelaine du Japon, à sujets de châteaux, animaux et feuillages, de 2 pieds de haut.

617. Quatre autres cornets pareils, de 16 pouces de haut.

618. Deux aigles de porcelaine coloriée du Japon, montés sur de riches pieds à guirlande et griffes de lion, en bronze doré, de 2 pieds de haut.

619. Trois grands plats à cartouches, dessins, oiseaux et rosettes, de 22 pouces de diamètre, de même sorte.

620. Deux autres de même sorte, de 15 pouces de diamètre.

621. Quatre moyens plats de même sorte, à cartouches et modelés, de 13 pouces de diamètre.

622. Un seau de porcelaine de Sèvres, fond bleu à cartouches et fleurs, avec guirlande en or, demi-relief, de 13 pouces de diamètre; dessous, sa jatte de même espèce, de 9 pouces.

623. Cinq petits seaux à rafraîchir, en pareille porcelaine, de différentes formes et grandeurs.

624. Deux vases couverts formant pots-pourris à fleurs naturelles, de 9 pouces de haut, aussi en porcelaine de Sèvres.

625. Un autre vase plus petit, avec anses de relief prises dans la porcelaine.

625 *bis*. Un vase en forme de navire, de même porcelaine de Sèvres, à cartouches fond bleu et fleurs naturelles, de 17 pouces de haut sur 14 de long.

626. Un petit broc dans sa jatte, de même porcelaine, avec dessin en mosaïque et bouquet de fleurs.

627. Un autre *idem*, tracé en petit dessin bleu, en guirlandes.

628. Une écuelle couverte sur son plateau, avec sujets d'enfants, en camaïeu rouge.

629. Une autre écuelle, aussi sur son plateau festonné, de même porcelaine de Sèvres, tracée à petits dessins bleus sur fond blanc.

630. Un petit déjeuner de même genre, lequel est composé d'une théière, d'un sucrier, d'une tasse avec sa soucoupe, et d'un pot à lait sur un plateau festonné.

631. Un autre déjeuner composé d'une théière, d'un sucrier couvert, d'une tasse à deux anses, d'une autre tasse sans couvercle, toutes deux avec leurs soucoupes, sur un plateau à bord festonné; le tout tracé en mosaïque et petit dessin à fleurs naturelles.

632. Un autre déjeuner en porcelaine blanche, avec bords surdorés, contenant six pièces sur un plateau pareil et festonné, savoir : une théière garnie en or, ainsi que la boîte à thé en vermeil, deux tasses, un pot à lait et un sucrier.

633. Une petite tasse en mosaïque fond lilas, avec cartouches, sujets d'enfants et paysages, sur son plateau carré de même porcelaine.

634. Un pot à lait couvert, avec anse en porcelaine blanche à petit dessin bleu en fleurs, avec les bords surdorés.

635. Un petit pot à lait à bec, dans sa jatte, de 6 pouces de diamètre, à petit dessin d'animaux; paysage et fleurs, avec bords surdorés.

636. Trois tasses couvertes avec leurs soucoupes, de différents dessins.

637. Une théière à petit dessin demi-relief, en figures, garnie d'un bec d'or avec une chaîne.

638. Cinq pièces, une théière, un pot à lait, un sucrier, une boîte à thé, dont le bouchon est garni en vermeil, et un pot à oignons en porcelaine blanche à fleurs et oiseaux.

639. Un vase de la manufacture de Sèvres, et un pot à lait couvert, d'une autre espèce.

640. Un sucrier couvert à cartouches; demi-relief avec groupes de figures.

641. Une jolie boîte à thé, dont le bouchon est garni en vermeil, avec guirlandes de fleurs, oiseaux et paysage.

642. Deux petites tasses sans anses sur leurs soucoupes et un pot à lait à anse sur sa soucoupe; et de plus, six autres tasses de même porcelaine, à fleurs, avec anses et soucoupes; les neuf pièces ci-dessus avec bords surdorés.

643. Un petit pot à sucre couvert sur sa soucoupe, à guirlandes et fleurs en mosaïque, et une petite tasse de même genre et anse, sans soucoupe.

644. Deux tasses en forme de seau, avec leurs soucoupes, à petit dessin demi-relief.

646[1]. Deux tasses avec leurs soucoupes, une théière et un sucrier en porcelaine de Sèvres, fond or, à dessin de fleurs coloriées.

647. Le buste de Louis XV en biscuit, d'un pied de haut.

648. Douze groupes de petites figures de même genre.

649. Deux médaillons d'Henri IV et Sully, *idem*, dans des bordures de bois de poirier.

650. L'autel de l'Amitié, aussi en biscuit de Sèvres, auprès duquel est une jeune fille debout, tenant de la main droite deux cœurs. Hauteur, 11 pouces, compris le socle carré en porcelaine.

651. Une nymphe de Diane assise, tenant un arc de la main droite, de même grandeur et pied pareil au précédent, couverte d'un bocal de verre.

[1] Le n° 645 manque.

652. Une femme debout, sortant du bain; elle tient de la main droite une draperie, aussi en biscuit de Sèvres, de 13 pouces de haut, non compris son socle pareil aux précédents.

653. L'Amour assis sur un nuage, portant le doigt sur sa bouche pour imposer le silence, exécuté de même grandeur que le numéro 206 de Falconet, en porcelaine de Sèvres, posé sur un pied de porcelaine cannelée, peint en vert et or, dessous un bocal de verre.

654. Deux petits réchauds de porcelaine à odeurs, garnis d'argent, avec des manches noirs.

655. Cinq plateaux, deux pots-pourris, trois carafes à mettre des fleurs.

656. Neuf petits pots couverts, propres à mettre crème, etc.

657. Une écuelle avec son plateau.

658. Sept jattes, six brocs, dont un à fleurs, les autres blancs.

659. Deux théières, quatre pots à lait.

660. Douze tasses avec leurs soucoupes, de différentes grandeurs.

661. Deux grandes théières à panneaux, découpés à jour, en terre d'Angleterre.

662. Deux tasses couvertes avec leurs soucoupes, un gobelet aussi à sa soucoupe.

LAQUE.

663. Deux urnes d'ancien laque, fond noir, mosaïque en or, avec couvercles à pans et facettes de 13 pouces de haut sur 8 de large; elles viennent du cabinet de M. de Boisset.

664. Une boite à thé en nouveau laque, de 9 pouces sur 5 de large.

BIJOUX PRÉCIEUX DE DIFFÉRENTES ESPÈCES,

BAGUES, PIERRES GRAVÉES, ETC., ETC.

665. Un nécessaire en argent contenu dans deux coffres longs très-propres, entourés de cercles de cuivre, garnis en dedans de taffetas bleu, avec tous les compartiments nécessaires pour y placer les pièces ci-après énoncées : un plat à barbe, un pot à l'eau, une cafetière, trois gobelets, dont un couvert, avec manche d'ébène, deux boîtes à savonnette, deux pots à pattes, un couteau, une veilleuse, un entonnoir, une sonnette, un bougeoir, une boite à thé, deux cuillers et deux fourchettes; en tout vingt pièces.

666. Un réchaud à l'esprit-de-vin, de 7 pouces de diamètre, avec sa bouillotte, d'un très-joli modèle; le tout en vermeil; ce morceau est un bijou précieux.

667. Une petite boite à thé de 4 pouces de haut, aussi en vermeil.

668. Deux petites cuillers à thé, aussi en vermeil.

669. Deux flacons de toilette en cristal, avec leurs bouchons en vermeil.

670. Une petite boite, percée de trous, à infusion de thé, aussi en vermeil, d'un pouce et demi de haut.

671. Une grande bouillotte, de 7 pouces de diamètre, en argent.

672. Une théière, deux boites à thé et à sucre, une petite aiguière, une pincette à sucre, trois cuillers et un filet à passer le thé; le tout en argent.

673. Un sucrier en forme de vase à jour, avec anse d'argent.

674. Une petite boite ronde de 2 pouces de diamètre sur 2 pouces et demi de haut, en filigrane d'argent, et une pincette à sucre, de même.

675. Un petit réchaud à l'esprit-de-vin, de 3 pouces de diamètre, aussi en argent.

676. Un autre petit réchaud *idem*, en argent.

677. Un éteignoir à ressort, en argent.

678. Un encrier et poudrier en argent, sur un plateau de nouveau laque.

679. Quatre écritoires de 7 pouces sur 5 de large; elles sont garnies de leurs cornets et poudriers de cristal couverts, en argent d'Angleterre.

680. Un encrier et une poudrière en argent renfermés dans un coffre en satin et paille, servant d'écritoire.

681. Une cornaline d'un pouce, en ovale, sur laquelle est adapté le médaillon de Louis XV en agathe, dans une bordure en or[1].

682. Une autre cornaline gravée en creux, représentant deux têtes intéressantes.

683. Le portrait de Louis XV, agathe onyx camée, entourée de roses et de deux brillants sur les corps.

[1] Madame de Pompadour a gravé, d'après cette pierre et les suivantes, quelques-unes des estampes qui constituent son œuvre.

684. Autre portrait de Louis XV, aussi d'agathe onyx camée, par M. Guay. Il est entouré de roses.

685. Tête de nègre, agathe onyx camée.

686. Autre tête de nègre, aussi agathe onyx camée.

687. Une tête d'enfant, cornaline camée.

688. Un portrait de femme vue de profil, cornaline onyx camée; elle est entourée de brillants.

689. Apollon couronnant le génie de la Peinture et de la Sculpture; cornaline d'ancienne roche, gravée en creux, par M. Guay. Elle est montée en or, avec entourage de roses, et est indiquée au volume des estampes gravées par madame de Pompadour, n° 568.

690. Jupiter Olympien; sardoine antique de forme octogone, montée en or.

691. Persée portant la tête de Méduse; cornaline onyx montée en or.

692. Cupidon et Psyché; sardoine gravée en creux.

693. Une agathe arborisée d'Orient; elle est très-nette, bien développée et entourée de roses et de brillants.

694. Une autre cornaline d'ancienne roche, de 18 lignes, en ovale, sur laquelle est adapté un buste de jeune fille d'un agréable profil, en agathe, dans une bordure de bronze doré.

695. La même tête en biscuit, de même grandeur, sur un verre de composition couleur de lapis, dans une bordure de bronze doré.

696. Un morceau de cristal de roche renfermant des aiguilles de Schorl formant étoile, monté en or et accompagné de deux brillants jaunes.

697. Une turquoise d'ancienne roche, avec double entourage de roses de Hollande.

698. Une malachite à cercles, onyx, formant l'œil; elle est montée en or.

699. Une gerbe en cheveux sur fond de nacre et un anneau d'or.

700. Une bague en or avec pierre blanche arborisée.

701. Une autre bague en or avec la vue du château de Ménars, à la plume.

702. Une petite boîte contenant des empreintes en soufre de diverses pierres gravées.

703. Un petit calendrier en forme de bracelet, avec cercles et anneau d'or.

704. Un petit flacon de poche en aventurine, avec bouchon, gorge et chaîne d'or.

705. Un canif dont le manche est une main en ivoire tenant un poinçon; il est garni en argent.

TABATIÈRES.

706. Une boîte carrée en laque, doublée d'or, avec une précieuse miniature représentant Vénus et l'Amour, par la Rosalba.

707. Autre boîte d'or, carrée, à huit compartiments, en émail, représentant différents sujets d'enfants dans des paysages.

708. Autre boîte carrée en or, avec deux sujets en miniature, dont l'un représente une jolie femme à sa toilette, elle reçoit une lettre.

709. Autre boîte carrée avec deux miniatures par Klingstel; elles représentent un jeune homme qui tient un verre et paroît demander à boire à une jeune et jolie fille; l'autre, un homme assis et qui caresse une belle femme.

710. Une boîte carrée en burgot doublée d'or; elle est enrichie du médaillon de Louis XV sur un faisceau d'armes et sur piédestal de lapis; les côtés et le dessous représentent différentes fortifications et instruments de guerre.

711. Une boîte d'or à six compartiments, de forme ovale, ornée de six sujets de fable en miniature, et renfermant le portrait de monseigneur le Dauphin, père de Louis XVI. La boîte faite par Roucel, et les miniatures par Baudouin.

712. Autre boîte d'or de forme ovale, aussi à six compartiments, qui renferment autant de vues du château de Ménars; elles sont peintes à gouache par M. Pérignon.

713. Autre boîte d'or carrée à huit compartiments, ornée de miniatures représentant des marines et paysages enrichis de beaucoup de figures, par Blaremberg.

714. Autre boîte d'or carrée, ornée de huit compartiments en émail, représentant les différents génies des arts sous des figures d'enfants.

INSTRUMENTS DE PHYSIQUE, MÉCANIQUE,

ET AUTRES OBJETS DIVERS.

715. Deux grands globes céleste et terrestre de trois pieds et demi de diamètre, ornés de cercles et pivots en cuivre, montés sur des pieds de bois d'acajou à colonnes.

716. Deux anciens pieds de bois doré, qui portaient précédemment les globes ci-dessus.

717. Quatre sphères et globes de vingt pouces de haut, en carton, sur leurs pieds de bois noirci.

718. Un télescope en cuivre et chagrin noir, dans sa boîte de bois, de 18 pouces de long.

719. Un autre télescope en cuivre, de 2 pieds, dans sa boîte.

720. Une boîte carrée d'environ 10 pouces, en bois de rapport et à compartiments, contenant divers outils de mathématiques en argent : porte-crayon, compas, règle, équerre, etc., et dessous, un assortiment de couleurs pour la détrempe et quelques pinceaux. Cette boîte ferme à clef et avec secret.

721. Un microscope avec ses dépendances, en cuivre, d'un pied de haut, sur son pied carré en bois noirci.

722. Un cylindre avec douze différentes figures en carton.

723. Un optique, en boîte, avec ses verres et beaucoup de vues enluminées.

724. Une lanterne magique avec sa boîte, garnie de douze verres, sur lesquels sont représentés divers sujets amusants.

725. Une lunette d'approche de trois pieds de long, par Passement, dans un étui de velours cramoisi.

726. Une chambre noire, munie des ustensiles nécessaires, dans sa boîte de noyer et montée sur une table à quatre pieds de 26 pouces sur 20 de large .

727. Un prisme de verre dans son étui et une petite boussole.

728. Un niveau en cuivre.

729. Un miroir concave, de 32 pouces de diamètre, sur son pied garni de bronze doré.

730. Une machine pneumatique en cuivre, avec les pièces propres à faire les expériences sur le son, le feu et la lumière, dans le vide, et toutes ses dépendances en verre, etc.

731. Un fourneau de lampe en cuivre, avec les cornues, matras, cucurbites, chapiteaux et réfrigérants.

732. Un quart de cercle horizontal et vertical, par M. de Cassini, supérieurement exécuté en cuivre, de 12 pouces de proportion, dans son étui en bois, et doublé d'étoffe.

733. Un odomètre propre à placer dans une voiture pour en mesurer la marche; il est en cuivre et enfermé dans sa boîte, avec un verre.

734. Un baromètre et un thermomètre, chacun dans leurs bordures de bois doré et en couleur.

735. Autre baromètre, dans sa bordure de bois doré.

736. Une romaine ou grand pezon, en fer poli, monté sur son châssis en bois de chêne, de 6 pieds de haut.

737. Une petite paire de balances et des poids propres à peser l'or et l'argent monnoyé, dans une boîte de noyer.

738. Une toise de ruban de peau, enfermée dans une boîte ronde de 4 pouces de diamètre, et un double pied en buis.

739. Une aune de Paris, en bois d'ébène, garnie d'argent par les extrémités.

740. Les polyèdres et corps solides de la géométrie : comme tetraëdre, octaëdre, exaëdre, cube, etc., en plus de cinquante pièces, compris les parties d'une voûte plate; le tout très-bien exécuté en bois de poirier.

741. Un modèle de mouton pour frapper des pieux, avec sa tenaille, de 30 pouces de haut.

742. Autre modèle de mouton anglais à tenaille et décris.

743. Un autre de pompes foulantes et aspirantes mues par une roue à eau.

744. Autre modèle de pompe foulante et aspirante, qui peut être conduite par deux hommes ou deux chevaux.

745. Un modèle de levier brisé pour élever une vanne avec un verrou à contre-poids, de l'invention de M. Laurent.

746. Un autre modèle de moulin à scier.

747. Divers autres modèles en petit de grues, chèvre, cabestan, treuil, etc., en bois d'acajou, exécutés avec soin et précision.

748. Six machines en bois d'acajou, d'un pied en carré, avec poulies et moufles en cuivre, destinés à en démontrer les effets.

749. Une machine de même bois et grandeur, avec bascule et mouvement en cuivre servant à démontrer la chute des corps sur les plans inclinés.

750. Le modèle en petit de la table à manger qui se voit dans le petit château de Choisy, de 27 pouces de long sur 16 pouces de large[1].

751. Un modèle de cheminée tournante en bois d'acajou, d'environ 2 pieds, avec la plaque en cuivre[2].

752. Un modèle de chariot pour transporter des statues de bronze ou de marbre, de 18 pouces sur 9 de large, et trois autres petits modèles servant à transporter des terres pour les ponts et chaussées.

753. Le modèle en carton de l'élévation de la grande colonnade et du péristyle du Louvre, de 8 pouces d'élévation sur 5 pieds de long.

754. Un petit modèle de table à dessus ployant, en bois de rose, de 7 pouces sur 5 de long, et un souvenir en bois d'acajou.

755. Le modèle en bois d'un moulin à vent, avec tous les mouvements nécessaires, très-bien exécuté par M. Perier; hauteur, 3 pieds.

756. Un chapelet de onze gros grains d'agathe, garni en or, avec une petite médaille d'or représentant Notre-Seigneur et la sainte Vierge.

757. Seize gros grains de chapelet de lapis.

758. Vingt et un petits morceaux de cornaline et sept petites bordures ovales, en écaille, pour mettre des miniatures.

759. Un œil de cristal imitant le naturel, posé sur un pied en ivoire, dans un étui en forme de lunette, en bois de noyer.

760. Seize petites barres aimantées et montées sur un châssis de fer et cuivre de 6 pouces sur 4 et demi de haut.

761. Une petite pierre d'aimant, montée en cuivre, avec anneau et chaîne.

762. Deux étuis contenant des morceaux de fonte de la même matière que la statue équestre de Louis XV.

[1] Sans doute une imitation de la fameuse table de Loriot.

[2] Est-ce en souvenir de l'histoire de Richelieu et de madame de la Popelinière que madame de Pompadour et le marquis de Marigny avaient chez eux un modèle de la fameuse cheminée qui excita tant l'admiration de Vaucanson?

763. Deux petites plaques de cristal de roche, dont une ovale, l'autre carrée.

764. Plusieurs morceaux de cristal et échantillons de marbre, et autres différents objets qui seront détaillés.

765. Un morceau d'étoffe ou toile fabriquée dans l'île de Taïti : elle porte près de deux aunes de large.

766. Un coco des Manilles; un grand nombre de bâtons d'oursin.

767. Diverses boîtes et ustensiles nécessaires à différents jeux amusants, de l'invention du sieur Guyot, savoir : le jeu des bouquets, de trois étuis, de l'oracle, des métaux, des chiffres, des énigmes, des questions, du peintre et du sorcier.

768. Un jeu de loto avec ses cartons, jettons, etc., dans une boîte en bois de rapport.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET DE GUERRE.

769. Un forte-piano, de 5 pieds et demi de long, en bois d'acajou.

770. Un orgue portatif, aussi en bois d'acajou, d'environ 6 pieds sur 4 de large.

771. Deux violons avec leurs archets, dans un étui.

772. Un clavecin d'un très-bon auteur, en bois d'acajou.

773. Un grand sabre de Damas; il est garni d'argent, dans son fourreau aussi garni d'argent.

774. Deux petits canons en bronze, de 12 pieds de long, montés sur leurs fûts de bois d'acajou.

775. Divers objets de curiosité qui seront divisés.

Lu et approuvé ce 18 décembre 1781.

RENOU, pour M. COCHIN.

Vu l'approbation, permis d'imprimer, ce 20 décembre 1781.

LE NOIR.

DE L'IMPRIMERIE DE PRAULT,
IMPRIMEUR DU ROI,
QUAI DE GÈVRES.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

LE THÉATRE DES PETITS CABINETS.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

LE THÉATRE DES PETITS CABINETS [1].

MÉMOIRE

de toutes les fournitures de peruques et accommodages faits pour les petits appartemens, par Notrelle, peruquier des menus plaisirs du Roy, sous les ordres de M. le duc de La Vallière, en 1747 et 1748.

PREMIER ARTICLE.

Du mercredy 20 décembre 1747.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION A VERSAILLES.

Fourni à titre de loyer, onze peruques à la romaine pour les chœurs, à 4 livres chaque peruque.	44 livres
Plus 5 allonges [2] et faces pour les danseurs et danseuses, à 4 livres chaque.	20 —
4 journées employées par ledit Notrelle, depuis le lundy 18 jusqu'au jeudy 21 décembre, à 15 livres par jour.	60 —
4 journées de même pour la maitresse coeffeuse, à 15 livres par jour	60 —
4 journées de même pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour.	48 —
Pour la poudre et la pomade.	6 —
	238 livres

DEUXIÈME ARTICLE.

Du lundy 11 décembre et du dimanche 24 du même mois.

RÉPÉTITIONS A PARIS.

Avoir coeffé et accommodé les 4 danseurs et les 4 danseuses, le lundy 11 décembre, pour la répétition au magasin

[1] Manuscrit provenant du duc de la Vallière et actuellement conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal. M. Jules Cousin, qui a découvert ce document si curieux, a bien voulu nous donner la copie qu'il en a fait faire et nous permettre de la publier.

[2] Cheveux postiches qui s'ajoutaient au chignon.

devant M. le duc de la Vallières, et le dimanche 24 décembre pour une autre répétition chez M. le duc d'Aumont.

Pour ce :

2 journées pour ledit Notrelle.	30 livres
2 journées pour la maitresse coeffeuse.	30 —
2 journées pour un garçon perruquier.	12 —
Pour la poudre et la pomade pour ces deux répetitions. .	6 —
Payé pour un fiacre pour la maitresse coeffeuse pour aller les deux fois chez les danseuses pour les coeffer.	6 —
	84 livres

TROISIÈME ARTICLE.

Du samedy 30 décembre 1747.

DEUXIÈME REPRÉSENTATION A VERSAILLES.

Fourni une peruque et une barbe de grand-prêtre pour M. le marquis de la Salle.	12 livres
5 allonges pour les danseurs et danseuses, à 4 livres chaque.	20 —
3 journées pour ledit Notrelle, scavoir : le vendredy 29, le samedy 30 et le dimanche 31 décembre, à 15 livres par jour.	45 —
3 journées de même pour la maitresse coeffeuse, à 15 livres aussi par jour.	45 —
3 journées de même pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour.	36 —
Pour la poudre et la pomade.	6 —
	164 livres

QUATRIÈME ARTICLE.

Du mercredy 10 janvier 1748.

TROISIÈME REPRÉSENTATION A VERSAILLES.

Fourni une peruque neuve à mademoiselle Camille. . . .	4 livres
Fourni 7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses, à 4 livres chaque.	28 —
11 peruques à la romaine pour les chœurs, à 4 livres chaque peruque.	44 —
3 journées pour ledit Notrelle, sçavoir : le mardy, le mercredy et le jeudy, à 15 livres par jour.	45 —
3 journées de même pour la maitresse coeffeuse, à 15 livres aussi par jour.	45 —

3 journées de même pour une seconde coeffeuse que ledit Notrelle a été obligé de mener à Versailles, à cause de l'augmentation d'ouvrage; pour cette seconde coeffeuse, 6 livres par jour. . . . . 18 livres

Payé par ledit Notrelle pour la voiture de cette seconde coeffeuse, tant à aller qu'à revenir. . . . . 7 —

3 journées de même pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour. . . . . 36 —

Pour la poudre et la pomade. . . . . 6 —

233 livres

CINQUIÈME ARTICLE.

Du samedy 13 janvier 1748.

QUATRIÈME REPRÉSENTATION A VERSAILLES.

1 peruque pour mademoiselle Camille. . . . . 4 livres

7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses. . . . 28 —

11 peruques pour les chœurs. . . . . 44 —

2 journées pour ledit Notrelle, à 15 livres par jour. . . . 30 —

2 journées pour la maitresse coeffeuse, à 15 livres aussi par jour. . . . . 30 —

2 journées pour la seconde coeffeuse, à 6 livres par jour. 12 —

2 journées pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour. . . . . 24 —

Pour la poudre et la pomade. . . . . 6 —

178 livres

SIXIÈME ARTICLE.

Du 2 février 1748, à Paris.

POUR LA RÉPÉTITION AU MAGASIN.

Pour avoir été à Versailles chercher les coeffures pour la répétition; pour frais de voiture et depense. . . . . 12 livres

Ledit jour, 2 fevrier, fourni 7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses. . . . . 28 —

1 peruque pour mademoiselle Camille. . . . . 4 —

Ledit jour, une journée pour ledit Notrelle. . . . . 15 —

1 journée pour la maitresse coeffeuse. . . . . 15 —

1 journée pour la seconde coeffeuse. . . . . 6 —

1 journée pour 2 garçons peruquiers. . . . . 12 —

Pour la poudre et la pomade. . . . . 6 —

98 livres

SEPTIÈME ARTICLE.

Du lundy 5 février 1748.

CINQUIÈME REPRÉSENTATION A VERSAILLES.

Fourni 7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses.	28 livres
1 peruque pour mademoiselle Camille.	4 —
3 journées pour ledit Notrelle, à 15 livres par jour. . . .	45 —
3 journées pour la maitresse coeffeuse, à 15 livres aussi par jour.	45 —
3 journées pour la seconde coeffeuse, à 6 livres par jour.	18 —
3 journées pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour.	36 —
Pour la poudre et la pomade.	6 —
	182 livres

HUITIÈME ARTICLE.

Du jeudy 15 février 1748.

SIXIÈME REPRÉSENTATION A VERSAILLES.

Fourni 11 peruques à la romaine pour les chœurs. . . .	44 livres
1 peruque pour mademoiselle Camille.	4 —
7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses. . . .	28 —
1 peruque carrée extraordinaire pour M. de Clermont d'Amboise, laquelle il a fallu envoyer chercher à Paris; pour ce, à cause du voyage.	10 —
3 journées pour ledit Notrelle, à 15 livres par jour. . . .	45 —
3 journées pour la maitresse coeffeuse, à 15 livres aussi par jour.	45 —
3 journées pour la seconde coeffeuse, à 6 livres par jour.	18 —
3 journées pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour.	36 —
Pour la poudre et la pomade.	6 —
	236 livres

Plus, le dimanche precedent, 11 fevrier, ledit Notrelle est allé à Versailles, selon les ordres qu'il avoit receüs, avec la maitresse coeffeuse, la seconde coeffeuse et 2 garçons peruquiers, et ils ont été obligés de revenir, y ayant eu un contre-ordre à cause de la maladie de Madame Adelaïde.

Pour ce, ce qu'il plaira à monseigneur le duc de la Vallières d'ordonner. . . . . .

NEUVIÈME ARTICLE.

du lundy 26 février 1748.

SEPTIÈME REPRÉSENTATION A VERSAILLES.

Fourni 7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses, à quatre livres pièce.	28 livres
1 peruque pour mademoiselle Camille.	4 —
2 bonnets noirs pour MM. Dupré et Barois.	8 —
2 moustaches noires pour MM. Dupré et Balety.	2 —
4 autres moustaches pour 4 Turcs.	4 —
10 barbes chinoises pour les chœurs et pour deux danseurs, à 10 sols chaque barbe.	5 —
1 peruque de guerrier } 1 peruque à rosette } pour M. le marquis de la Salle.	8 —
Fourni la garniture en laine couleur de feu pour les coeffures chinoises.	12 —
Fourni la crette de crin couleur de feu pour le casque de M. Dupré.	12 —
2 journées pour ledit Notrelle, scavoir : le dimanche et le lundy, à 15 livres par jour.	30 —
2 journées pour la maitresse coeffeuse, aussi à 15 livres par jour.	30 —
2 journées de même pour la seconde coeffeuse, à 6 livres par jour.	12 —
2 journées de même pour 2 garçons perruquiers, à 6 livres chacun par jour.	24 —
Pour la poudre et la pomade.	6 —
	185 livres

DIXIÈME ARTICLE.

Du mardy 27 février 1748.

HUITIÈME REPRÉSENTATION A VERSAILLES.

Fourni 7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses.	28 livres
1 péruque pour mademoiselle Camille.	4 —
2 bonnets noirs pour MM. Dupré et Barois.	8 —
2 moustaches noires pour MM. Dupré et Balety.	2 —
4 autres moustaches pour des Turcs.	4 —
10 barbes chinoises, à 10 sols chaque.	5 —
1 chignon pour M. le marquis de Souches, pour le rolle de Ragonde.	4 —

1 péruque de magister pour M. le vicomte de Rohan. . . 4 livres
12 bonnets pour les chœurs. . . . . 48 —
2 journées pour ledit Notrelle, scavoir : le mardy 27 et le mercredy 28, à 15 livres par jour. . . . . 30 —
2 journées de même pour la maitresse coiffeuse, à 15 livres par jour. . . . . 30 —
2 journées de même pour la seconde coeffeuse, à 6 livres par jour. . . . . 12 —
2 journées de même pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour. . . . . 24 —
Pour la poudre et la pomade. . . . . 6 —

209 livres

ONZIÈME ARTICLE.

Du lundy 4 mars 1748.

Nota. Ce jour-là, dans le moment qu'on étoit prest à jouer et que les acteurs étoient coeffés et préparés, il y a eu un contre-ordre[1].

Mais comme l'ouvrage a été fait et que Notrelle a été pour cela 2 jours à Versailles, il espère qu'on ne refusera pas de lui passer en compte ce qui suit :

2 journées pour ledit Notrelle (attendu qu'il s'en est retourné le lundy), à 15 livres par jour. . . . . 30 livres
2 journées de même pour la maitresse coeffeuse, à 15 livres aussi par jour. . . . . 30 —
2 journées *idem* pour la seconde coeffeuse, à 6 livres par jour. . . . . 12 —
2 journées de même pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour. . . . . 24 —
Pour la poudre et la pomade. . . . . 6 —

Fournitures préparées pour ledit jour.

12 péruques pour les chœurs, à 4 livres chaque. . . . . 48 —
7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses, à 4 livres pièce. . . . . 28 —
1 péruque pour mademoiselle Camille. . . . . 4 —

182 livres

[1] A cause de la mort de M. de Coigny, tué en duel par le prince de Dombes.

DOUZIÈME ARTICLE.

Du lundy 11 mars 1748.

NEUVIÈME REPRÉSENTATION.

Fourni 7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses.	28	livres
1 péruque pour mademoiselle Camille.	4	—
1 péruque de guerrier } pour M. le marquis de la Salle.	8	—
1 péruque de berger }		
2 bonnets noirs pour MM. Dupré et Barois.	8	—
2 moustaches noires pour MM. Dupré et Balety.	2	—
4 autres moustaches pour 4 Turcs.	4	—
10 barbes chinoises pour les chœurs et pour 2 danseurs, à 10 sols chaque.	5	—
12 bonnets pour les chœurs, à 4 livres chaque.	48	—
5 bonnets de paysans pour accompagner le char.	20	—
3 journées pour ledit Notrelle, à 15 livres par jour. . . .	45	—
3 journées de même pour la maitresse coeffeuse.	45	—
3 journées de même pour la seconde coeffeuse, à 6 livres par jour.	18	—
3 journées de même pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour.	36	—
Pour la poudre et la pomade.	6	—
	277	livres

TREIZIÈME ARTICLE.

Du samedy 16 mars 1748.

DIXIÈME REPRÉSENTATION.

Fourni 7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses.	28	livres
1 peruque pour mademoiselle Camille.	4	—
1 bonnet pour un tambourin.	4	—
3 journées pour ledit Notrelle, à 15 livres par jour. . . .	45	—
3 journées pour la maitresse coeffeuse, aussi à 15 livres par jour.	45	—
3 journées pour la seconde coeffeuse, à 6 livres par jour.	18	—
3 journées pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour.	36	—
Pour la poudre et la pomade.	6	—
	186	livres

QUATORZIÈME ARTICLE.

Du jeudy 21 mars 1748.

ONZIÈME REPRÉSENTATION.

7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses.	28	livres
1 péruque pour mademoiselle Camille.	4	—
1 bonnet pour un tambourin.	4	—
12 péruques pour les chœurs.	48	—
4 boucles pour madame Marché.	4	—
1 péruque pour M. le marquis de la Salle.	4	—
3 journées pour ledit Notrelle, à 15 livres par jour. . . .	45	—
3 journées de même pour la maitresse coeffeuse, aussi à 15 livres par jour.	45	—
3 journées de même pour la seconde coeffeuse, à 6 livres par jour.	18	—
3 journées de même pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour.	36	—
Pour la poudre et la pomade.	6	—
	242	livres

QUINZIÈME ARTICLE.

Du mardy 26 mars 1748.

DOUZIÈME REPRÉSENTATION.

Fourni 7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses.	28	livres
1 peruque pour mademoiselle Camille.	4	—
12 peruques de bergers pour les chœurs.	48	—
2 peruques de guerriers pour MM. Godoneche et d'Egremont.	8	—
1 allonge et face pour le fils à M. Godoneche.	4	—
1 peruque à la romaine pour M. le marquis de la Salle. .	4	—
1 peruque à la romaine pour M. le vicomte de Rohan. . .	4	—
1 bonnet pour le tambourin.	4	—
2 journées pour ledit Notrelle, à 15 livres par jour. . . .	30	—
2 journées pour la maitresse coeffeuse, à 15 livres par jour.	30	—
2 journées pour la seconde coeffeuse, à 6 livres par jour.	12	—
2 journées pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour.	24	—
Pour la poudre et la pomade, attendu l'augmentation de 2 sols sur chaque livre de poudre.	8	—
Total de cet article.	208	livres

SEIZIÈME ARTICLE.

Du jeudy 28 mars 1748.

TREIZIÈME REPRÉSENTATION.

7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses.	28	livres
1 peruque pour mademoiselle Camille.	4	—
12 peruques de bergers pour les chœurs.	48	—
12 peruques de faunes pour les chœurs.	48	—
1 peruque de guerrier pour M. le marquis de la Salle. . .	4	—
1 peruque de guerrier pour M. le vicomte de Rohan. . .	4	—
1 tour de grands cheveux pour madame Marché.	4	—
1 bonnet pour le tambourin.	4	—
2 journées pour ledit Notrelle, scavoir : le mercredy et le jeudy, à 15 livres par jour.	30	—
2 journées de même pour la maitresse coeffeuse, à 15 livres par jour.	30	—
2 journées de même pour la seconde coeffeuse, à 6 livres par jour.	12	—
2 journées de même pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour.	24	—
Pour la poudre et la pomade.	8	—
	248	livres

DIX-SEPTIÈME ARTICLE.

Du vendredy 29 mars 1748.

QUATORZIÈME REPRÉSENTATION.

7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses.	28	livres
1 peruque pour mademoiselle Camille.	4	—
12 peruques de bergers pour les chœurs.	48	—
2 peruques de guerriers pour MM. Godoneche et d'Egremont.	8	—
1 peruque à la romaine pour le marquis de la Salle. . . .	4	—
1 tour de grands cheveux pour madame Marché.	4	—
1 allonge et face pour le fils de M. Godoneche.	4	—
1 journée pour ledit Notrelle.	15	—
1 journée pour la maitresse coeffeuse.	15	—
1 journée pour la seconde coeffeuse.	6	—
1 journée pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun. .	12	—
Pour la poudre et la pomade.	8	—
	156	livres

DIX-HUITIÈME ARTICLE.

Du samedy 30 mars.

QUINZIÈME REPRÉSENTATION.

7 allonges et faces pour les danseurs et danseuses.	28 livres
1 peruque pour mademoiselle Camille.	4 —
1 peruque pour M. le marquis de la Salle.	4 —
1 tour de grands cheveux pour madame Marchi.	4 —
12 peruques de bergers pour les chœurs.	48 —
2 peruques de guerriers pour MM. Godoneche et d'Egremont.	8 —
1 allonge et face pour le fils de M. Godoneche.	4 —
2 journées pour ledit Notrelle, scavoir : le samedy et le dimanche, à 15 livres par jour.	30 —
2 journées de même pour la maitresse coeffeuse	30 —
2 journées pour la seconde coeffeuse, à 6 livres par jour.	12 —
2 journées pour 2 garçons peruquiers, à 6 livres chacun par jour.	24 —
Pour la poudre et la pomade.	8 —
	204 livres

DIX-NEUVIÈME ARTICLE

ET DERNIER.

Pour avoir fait accommoder à toutes les représentations :

M. le duc de Chartres,
M. le duc d'Ayen,
M. le vicomte de Rohan,
M. de Langeron,
Et plusieurs autres.

Pour ce, à raison de 3 livres chaque représentation. . . .	51 livres
Plus, à tous les voyages donné pourboire aux cochers, à raison de 3 livres chaque voyage, fait pour les 12 voyages. .	36 —
	87 livres

Le total du présent mémoire se monte à la somme de. . . . . 3,597 livres.

J'ay reçu la somme de deux mil livres, à laquelle somme est arrêté le present.

NOTRELLE.

ÉTAT

des sommes dues aux tailleurs qui ont été à Versailles prendre les mesures, essayer les habits et habiller aux représentations.

Payé à Renaudin, tailleur pour hommes, 31 jours à 5 livres.	155	livres
Payé à Suplis, tailleur pour femmes, 30 jours à 5 livres. .	150	—
Payé à Rioux, tailleur pour hommes, 31 jours à 5 livres. .	155	—
Payé à Rommin, tailleur, 17 jours à 4 livres.	68	—
Payé à Meriotte, tailleur, 16 jours à 4 livres.	64	—
Payé à Larbetin, tailleur, du 25 au 31 mars 1748, 7 jours à 4 livres.	28	—
Payé à Housse, tailleur, les journées de même que pour Renaudin, 31 jours à 4 livres.	124	—
	744	livres

ÉTAT

des avances faites par le sieur Peronnet pour les ballets des petits appartements depuis le mois de décembre 1747 jusques à la fin de mars 1748.

Une grande manne d'osier pour transporter les habits.	10	livres	
Quatre miroirs de toilette pour les petites demoiselles, cy 7 livres 10 sols pièce.	30	—	
Une manne d'enfant pour la pantomime, cy. . .	8	—	
Deux petits paniers à bras et couverts pour les paysannes de la pantomime, cy.	5	—	
Huit partitions de Ragonde à 9 livres, cy. . . .	72	—	
Une partition du ballet des Sens, cy.	15	—	
Une partition des Fêtes grecques et romaines, cy.	48	—	
Au sieur Lallemand pour copies de musique. . .	300	—	
Quatre douzaines et demie des paroles de Ragonde à 18 livres.	81	—	
Payé aux ouvriers qui ont arrangé le théâtre de l'Académie pour la répétition du 11 décembre 1747, cy	17	—	10 sols
Dix livres de chandelles à 11 sols, cy.	5	—	10 —
18 biscuits pour la rampe à 10 sols.	9	—	

Deuxième répétition habillé au théâtre de l'Académie le 2 février 1748.

Aux ouvriers du magasin, cy.	13 livres	10 sols	
Aux ouvriers et machinistes de la Comédie italienne, qui ont arrangé les décorations, cy.	24	—	
Pour cordages et clous des deux répétitions, cy. .	5	—	16 —
Le transport des décorations de la Comédie italienne.	6	—	
Trois livres de bougie.	7	—	16 —
30 livres de chandelle à 12 sols.	18	—	
18 biscuits à 11 sols.	9	—	18 —
A M. Francour pour dépenses par luy faites, cy.	342	—	
Pour avoir envoyé de Versailles à Paris un homme six fois à cheval, cy.	36	—	
Six trompettes de bois tourné à 2 livres, cy. . .	12	—	
Deux quenouilles et leurs fuseaux pour Radegonde, cy.	4	—	
Quatre paniers de canne couverts de toiles à carreaux pour les petites danseuses, à 12 livres. . . .	48	—	
Deux plus grands pour les deux grandes danseuses, à 14 livres.	28	—	
Six petits paniers en coudes seulement pour les habits des danseuses dans les paysannes et pantomime, à 7 livres, cy.	42	—	
Pour bois à brûler, chandelles et nourriture pendant le séjour de Versailles, y compris la nourriture des ouvriers qui ont travaillé pour Ragonde et passé deux nuits, cy.	397	—	10 —
Pour 2 livrets des Fêtes grecques. Pour 2 livrets du ballet des Sens.	6	—	
Pour celui qui a copié les inventaires et tous les mémoires de dépenses, cy.	24	—	
	1625 livres	10 sols	

ÉTAT

des marchandises fournies au sieur Peronnet pour les ballets des petits appartements.

Pour taffetas d'Angleterre, florences et gazes d'Italie.	1,750 livres	18 sols	3 deniers
Pour galons, réseaux, franges et paillettes d'or et d'argent.	2,130 —	17 —	6 —
Rubans de soie, chenilles de soie, d'or et d'argent, gazes brochées, blondes et chapeaux de paille.	1,731 —	17	
Pour le taffetas découpé, au découpeur.	320 —	10	
Pour broderies et peintures d'habits, cy.	398 —		
Moires d'or et d'argent.	177 —		
Pour l'impression en argent sur du taffetas, cy.	116 —		
	6,625 livres	2 sols	9 deniers
Cannevas, toiles de Lyon, baleines, treillis, bougrand, rubans de fil et fils de différentes couleurs.	1,453 —	15 —	6 —
Journées d'ouvriers, cy.	3,245 —	12	
15 voies de bois à brûler à 21 livres 10 sols.	322 —	10 —	
150 livres de chandelles à 12 sols. . .	90 —		
	11,737 livres	00 sols	5 deniers

ÉTAT

des dépenses pour les ballets des petits appartements de 1747 à 1748.

BAS DE SOIE.

Pour le chœur, chantans, au maître de danse, chacun deux paires bas de soie blancs très-longs, à 15 livres, cy. . .	360 livres
Le sieur Beate, la Rivière, chacun 4 paires à 12 livres, cy.	96 —
Les demoiselles Puvugné, Camille, chacune 4 paires à 9 livres 10 sols.	76 —

ÉTAT

des habits faits pour les balets des petits apartemens.

ISMÈNE.

Balet représenté le 20 décembre 1747.

ISMÈNE, *madame la marquise de Pompadour.*

Fait à neuf un habit de taffetas bleu, garny de gazes brochées et blondes. La jupe, le corps, la petite jupe et la mante doublés de florance blanc. . . . . 475 livres

CHLOÉ, *madame Trusson.*

La jupe, la draperie et la mante de taffetas rose du magasin des menus plaisirs.

Fait et fourny à neuf un corset de canevas couvert de taffetas rose, sur la jupe une gaze d'Italie et pompons argent; et à la mante des bouffettes de taffetas blanc imprimé argent, garnis de réseaux argent, de chenilles rose et argent; la draperie étoit garnie de même.

Des manches de cour, de blondes et gaze, de bracelets, nœuds de manches et collier de rubans roses, chenillés argent . . . . . 168 —

DAPHNIS, berger, *M. le duc d'Ayen.*

Habit fait à neuf, le corps, le tonnelet de taffetas blanc, garnis de coupures bleues chenillées argent et réseaux argent, la mante et la draperie de taffetas bleu, garnies de bouffettes de taffetas blanc imprimé argent, garnies de réseaux argent et chenilles bleu et argent. La pannetière de même.

Une coeffure.

Lassures et brodequins.

Un javelot argenté. . . . . 312 —

DANSE, *M. le marquis de Courtenvaux.*

Un habit blanc du magasin des menus et petits apartemens qui avoit servi à M. de Clermont. Fourny à neuf seulement le corps et cannevas, et une culotte neuve de taffetas blanc.

Cinq rosettes de ruban blanc, garnies de fleurs. . . . . 50 —

M. le marquis de Courtenvaux.

Son habit de faune de l'année précédente, suprimé les feuilles de la draperie.

Fourny seulement à neuf sur la draperie des bouffettes de taffetas blanc imprimé argent, garnies de réseaux argent, chenilles vertes et argent, sur le tonnelet une cannetille et des paillettes argent.

Cinq rosettes vertes et argent. . . . . 95 livres

BERGERS, *les sieurs Barrois, Piffet, Baletty, Dupré.*

A chacun un habit de berger, les bonbets et culottes de taffetas blanc, découpures roses.

Les vestes roses, découpures blanches, les chapeaux de taffetas blanc, découpures roses.

Ces habits ont été faits avec des habits de mascarade de Sa Majesté. Fourny seulement à neuf la découpure blanche et la façon des découpures roses.

Les formes de chapeaux, quatre rosettes de ruban rose pour lesdits.

Des colliers de ruban rose, des nœuds de ruban sur les tailles, aux culottes et pour les cheveux. . . . . 298 —

BERGÈRES, *les dames d'Orfeuil, Chevrier, Durand, Astraudy.*

A chacune un corps piqué de baleine. . . . . 72 —

Juppes et corps de taffetas blanc, découpures roses, le tout provenant des mascarades de Sa Majesté.

Fourny à neuf :

La façon des découpures, les cannevas pour les corsets.

Un tablier de gaze brochée, découpures roses.

Des manches de cour de gaze et blondes, des nœuds de manches, bracelets, colliers et nœuds de cheveux de ruban rose de blonde aux colliers et autour des corps. Un busque.

Des chapeaux doublés rose et garnis. . . . . 416 —

FAUNES, *les sieurs Barrois, Piffet.*

Des habits, les corps de taffetas feuille-morte, les tonnelets de taffetas blanc peints en feuilles de chêne et de lierre rehaussé argent. Draperies de taffetas blanc imprimé argent et peint en peau tigrée, garnies de réseaux argent et chenille verte et argent.

Le taffetas blanc et le tigré du magazin des menus plaisirs.

Fourny à neuf les cannevas des corps, le taffetas feuille morte, le taffetas blanc imprimé argent, les chenilles et réseaux argent.

La pente des tonnelets.

Les coeffures.

Les rosettes et colliers. . . . . 212 livres

DRIADES, *les dames d'Orfeuil, Chevrier.*

Les habits pareils aux danseurs. Fourny seulement à neuf les corsets, le taffetas feuille morte, le taffetas blanc imprimé argent, le réseau argent et les chenilles. La peinture des juppes.

Des colliers et rosettes de cheveux, de ruban vert, chenillés argent, des petites coeffures. . . . . 224 —

Deuxième représentation le 30 *décembre* 1747.

BERGÈRES, *les dames Puvignée, Camille.*

Habits des trois cousines, blancs, découpures bleues.

Un corps piqué de baleine. . . . . 42 —

Des manches de cour, de gaze et blonde.

Des nœuds de manches, des bracelets, des colliers et nœuds de cheveux de ruban blanc, chenille bleue.

A chacune un chapeau de paille doublé de taffetas blanc et garni de ruban bleu. . . . . 128 —

ZÉNÉIDE.

Le 10 janvier 1748.

LE DESTIN, *M. le marquis de la Salle.*

Remis des armures à une robe de moire acier, regarni la coeffure. . . . . 20 —

Un habit du magasin des menus plaisirs; il est de moire blanche et rose, découpures roses et blanches, chenille argent; une écharpe de taffetas blanc, garnie en argent.

Fourny seulement une coeffure avec quatre bouffettes de ruban blanc et argent.

Une culotte de moire rose et argent, de la flanelle dans le corps. . . . . 75 —

M. de Langeron.

Habit du magasin des menus plaisirs, de taffetas blanc, découpures blanches, chenilles bleues.

Fourny seulement le cannevas du corps, la doublure de la culotte, une coeffure neuve.

Sept rosettes blanches et bleues.

Un collier. . . . . 42 livres

LA FÉE, *madame la duchesse de Brancas.*

Habit du magasin des menus plaisirs, la juppe de taffetas blanc, tamponnée de gaze d'Italie et réseaux argent, la draperie et mante d'étoffe brillante garnies en dessus de chenilles de soie rose, des caractères de chenilles noires.

Fourny seulement un corset de cannevas rallongé comme la juppe, et remis la draperie à sa taille. . . . . 35 —

BALET, *les sieurs Barrois, Baletty, Piffet, Dupré.*

Le treillis, le taffetas blanc et rose du magasin des menus plaisirs.

Regarni seulement les vestes des bergers de coupures blanches, des manches bouffantes de gaze d'Italie, et les rotondes de découpures roses.

A chacun une coeffure à quatre faces.

A chacun quatre bracelets de ruban rose, quatre rosettes de même et des hanches de bougrand. . . . . 120 —

Les dames d'Orfeuil, Astraudy, Chevrier, Durand.

Tous les taffetas du magasin des menus plaisirs.

Fait seulement des bonbets roses, découpures blanches, des manches bouffantes de gaze.

A chacune 4 bracelets roses. . . . . 106 —

MISIS.

Le 13 janvier 1748.

ÉGLÉE, *madame la marquise de Pompadour.*

Fourny seulement un chapeau de paille doublé de blanc, garni de fleurs. . . . . 10 —

LA FORTUNE, *madame la duchesse de Brancas.*

Remis à sa taille un habit du magasin des menus plaisirs.

Un corset. . . . . 15 —

MISIS, *M. le duc d'Ayen.*

Son habit de statue de l'année précédente.

Regarny à neuf de découpures de taffetas rose, chenillées argent, la gaze d'Italie, la mante de même et la coeffure, des lassures, et brodequins rose et argent. . . . . 130 livres

DANSE.

Suite de la Fortune.

M. le marquis de Courtenvaux.

Un habit neuf d'étoffe d'or et d'argent. La coeffure.

Cinq rosettes blanches et or. . . . . 365 —

Les sieurs Beate, la Rivière.

Habits du magasin des menus plaisirs.

Refaits totalement et remis aux tailles à trois fois différentes, en premier pour les sieurs Bertin et Decroix.

Pour le sieur de la Rivière.

Fourny seulement à neuf le bas des basques, des tonnelets en taffetas blanc imprimé et garnis d'une mosaïque de galon d'or, refait deux fois des corps et culottes.

A chacun une coeffure.

A chacun cinq rosettes blanches et or. . . . . 190 —

Les dames Puvignée, Camille.

Deux habits du magasin des menus plaisirs, de taffetas blanc, garnis en découpures d'or.

Fourny seulement à neuf les corsets de toile, le bas des basques comme ci-dessus, tous lesdits habits défaits totalement et remis à leurs tailles.

A chacune une rosette blanche et or.

Des colliers noirs. . . . . 184 —

DEUX FAUNES, *les sieurs Baletty, Dupré.*

A chacun un habit pareil à ceux précédents du balet d'Isménе, avec les coeffures.

Plus quatre toques garnies d'une couronne de feuilles de lierre. . . . . 252 —

BERGERS, *les sieurs Beate, la Rivière, de Croix.*

En premier, les sieurs Bertin et la Rivière, deux habits de taffetas blanc découpés bleu des trois cousines.

Fourny seulement les chapeaux et avoir remis lesdits habits deux fois aux tailles, les rubans des chapeaux et les rosettes. . . . . 98 livres

L'ORACLE.

Représenté le 5 février 1748.

UNE NYMPHE, *la demoiselle Puvignée.*

Un habit blanc tamponné de gaze d'Italie, et garni de fleurs artificielles du magasin des menus plaisirs.

Oté les fleurs, fourny à neuf des festons de fleurs de taffetas blanc découpés et chenilles blanches, des basques garnies de même.

Un collier, nœuds de manches, bracelets et nœuds de cheveux de ruban blanc et chenille blanche.

Une guirlande de fleurs de taffetas blanc découpé et chenille blanche.

Un corset de canevas. . . . . 104 —

UNE BACCHANTE, *la demoiselle Camille.*

Un habit du magasin des menus plaisirs, de taffetas blanc tamponné de gaze d'Italie, et garny de fleurs artificielles.

Supprimé les fleurs.

Fourny à neuf les pompons de taffetas blanc découpé, la gaze de la draperie, les feuilles de velin blanc de la draperie et des bracelets.

Un collet de ruban blanc chenillé blanc, un corset de cannevas. . . . . 98 —

STATUES, *les sieurs Baletty, Barrois, Piffet.*

A chacun un habit du magasin des menus plaisirs.

Remis à leurs tailles, et fait des juppes de paysans, le tout tamponné de gaze d'Italie.

Fourny seulement les pompons et découpures taffetas blanc, des basques blanches, des colletins blancs, et à chacun cinq rosettes blanches et une culotte. . . . . 150 —

Le sieur Béate.

Un habit de taffetas blanc tamponné de gaze, du magasin des menus plaisirs, remis à sa taille.

Fourny seulement la gaze d'Italie de l'écharpe, des bracelets; partie des découpures.

Une culotte, une toque, un collier et cinq rosettes blanches. . . . . 66 livres

Le sieur la Rivière en statue de Faune.

Habit du magasin des menus plaisirs, de taffetas blanc tamponné de gaze d'Italie.

Fourny seulement la gaze de la draperie, les feuilles de velin, une coeffure, une culotte, un collier blanc et cinq rosettes blanches; les découpures sont d'un habit de statue de l'année précédente. . . . . 70 —

LA PANTOMIME.

Représentée le 5 février 1748.

LE PÉDANT, *M. le marquis de Courtenvaux.*

Fait à neuf un pourpoint et culotte d'étoffe de laine noire à bouffettes de toile blanche, la ceinture. Une robe noire de la même étoffe.

Un bonnet carré fourré de blanc, deux fraises de gaze d'Italie, une calotte de laine noire. . . . . 95 —

PIERROT, *le sieur Dupré.*

Fait à neuf deux habits de raz de castor blanc, une culotte seulement, une fraise de gaze d'Italie, deux calottes, une noire, une brune, une robe de laine noire. . . . . 64 —

L'ENFANT, *M. de Langeron.*

Fait à neuf un fourreau d'étoffe de laine à carreaux jaune et bleu, le corps garny de découpures roses, un corset de cannevas couvert de taffetas rose, une lisière. Un solitaire et une échelle de ruban rose, un mouchoir de gaze d'Italie, un tocquet avec son tour de blonde, un bourrelet, le ruban du hochet. . . . . 56 —

LA NOURRICE, *la dame Durand.*

Fait à neuf un corset garny d'une fausse gorge, ledit corset couvert d'une étoffe de laine brune et garny de cannetille de soie blanche.

La juppe d'étoffe de laine feu et garnie de guipures de soie brune et blanche.

Un tablier, une collerette, une fraise, un collet monté, le tout garny de gaze d'Italie et blonde.

Une pointe noire, garnie de dentelle noire. . . . . 180 —

TROIS ÉCOLIERS, *les sieurs Baletty, Barrois, Piffet.*

Trois pourpoints, culottes et tocques de taffetas feuille morte; bouffettes de taffetas blanc garnies de chenille rose; ils ont été faits de juppes prises au magasin des menus plaisirs.

Fourny seulement de neuf le cannevas des corps, la chenille de soie rose, la doublure des culottes et trois fraises de gaze d'Italie, la tocque et façon. . . . . 120 livres

TROIS ÉCOLIÈRES, *les demoiselles d'Orfeuil, Chevrier, Astraudy.*

Trois habits, les corps à basques de taffetas feuille morte garnis de bouffettes blanches et chenille rose. Les jupes de taffetas blanc, bouffettes noires garnies de chenille rose, le taffetas feuille morte, et le blanc du magasin des menus plaisirs. Fourny seulement à neuf le cannevas des corsets, la chenille rose.

Trois fraises de gaze d'Italie. A chacune un bonnet à trois pointes de taffetas noir et dentelle noire. . . . . 1,800 —

PAYSANS, *les sieurs Beate, la Rivière.*

Habit du magasin des menus plaisirs de taffetas rose, découpures vertes, rotondes de taffetas rayé.

Fourny seulement la découpure verte des corps et rotondes.

A chacun quatre bracelets de ruban vert, un collier, une rosette pour leurs cheveux, des nœuds de ruban vert pour les chapeaux. . . . . 126 —

PAYSANNES, *les demoiselles Puvignée, Camille.*

Deux habits du magasin des menus plaisirs, pareils à ceux des danseurs.

Fourny seulement à neuf, la découpure verte et la gaze d'Italie, des manches, un tablier de même gaze bordé d'un ruban vert.

Quatre bracelets de ruban vert, une rosette, une croix de similor et le ruban noir. Une coeffure en bavolet de gaze brochée et blonde. . . . . 158 —

ALMASIS.

Représenté le 26 février 1748.

ALMASIS, *madame la marquise de Pompadour.*

Fait à neuf un habit à l'Asiatique; la juppe de taffetas rose, brodée en découpures argent, le devant de la juppe de taffetas blanc brodé en découpures de taffetas rose, liseré argent, le corset de cannevas couvert de taffetas rose, garny de réseaux argent; un large réseau argent festonné sur la juppe, la draperie du corps et de la juppe, et la mante sur la hanche et sur l'épaule de taffetas blanc imprimé argent, garnies de réseaux argent et de fleurs de taffetas découpé de différentes couleurs et façons. 664 livres

SAMMIS, *M. le duc d'Ayen.*

Habit à l'Asiatique, la veste croisée de satin bleu brodée en découpures argent, le doliman d'étoffe brillante argent, brodé en découpures de satin bleu. Lesditz habits du magasin des menus plaisirs remis à la taille.

Fourny seulement une écharpe de taffetas blanc garnie de reseaux argent, et pentes de franges, les reseaux à neuf de l'habit et du doliman, un turban et façon. . . . . 118 —

ORDONNATRICE DES FÊTES, *madame Trusson.*

Habit de prêtresse de Cérès, du magasin des menus plaisirs, qui est de taffetas blanc à basques, découpures d'étoffe d'or garnie d'une mosaïque et réseau d'or, le bas des basques peintes en épis de blé et barbeaux. Fourny seulement pour remplacer la peinture, le bas des basques de taffetas blanc imprimé argent et garni d'une mozaïque de galon d'or neuf, remis à la taille, fourny le corset et façon. . . . . 140 —

UN INDIEN, *M. le marquis de la Salle.*

Habit et manteau du magasin des menus plaisirs remis à la taille.

Fourny seulement une flanelle dans le corps et le cannevas.

Une coeffure neuve. . . . . 40 —

DANSE.

ORDONNATRICES DES FÊTES DE L'HYMEN.

Quatre habits de danseuses pareils à celuy de madame Trusson, démontés totalement et remis aux tailles des dames *Chevrier, Durand, Dorfeuil* et *Astraudy*.

Fourny seulement à neuf le bas des basques de taffetas blanc imprimé argent, et garnis d'une mosaïque de galon d'or neuf, un corset de canevas, pour fourniture et façon par habit. . . . . 260 livres

M. le marquis de Courtenvaux.

Fait à neuf un habit de More, le corps et la culotte de taffetas noir, le tonnelet d'étoffe brillante argent garni en mosaïque et en plumes de différentes couleurs. . . . . 296 —

Le sieur Barrois, la demoiselle d'Orfeuil.

Habits du magazin des menus plaisirs de taffetas noir et taffetas jaune imprimé argent.

Ils ont été défaits en totalité, remis à leurs tailles et refaits. Fourny seulement la coeffure du danseur et de la danseuse.

Cinq rosettes blanches et argent, un collier jaune et noir pour le danseur. . . . . 70 —

GRECS, *M. de Langeron.*

Habit du magazin des menus plaisirs de satin bleu brodé en découpures argent, les manches de satin rose garnies de réseaux argent.

Fourny seulement à neuf le canevas du corps, la doublure de la culotte, une coeffure en turban, cinq rosettes blanches et argent.

Avoir rallongé le tonnelet, repassé au moulin tous les réseaux. . . . . 55 —

Le sieur Piffet et la demoiselle Chevrier.

Habits du magazin des menus plaisirs de taffetas bleu, couverts d'une gaze de soye blanche rayée, les croisades de taffetas blanc imprimé garnis de réseaux argent.

Ont été totalement défaits, refaits et remis à leurs tailles. Fourny seulement à neuf la coeffure du danseur et du petit turban de la danseuse.

Le corset de la danseuse.

La toile de la culotte.

Un collier pour la danseuse blanc et bleu.

Cinq rosettes blanches et argent pour le danseur. . . 102 livres

SCYTHES, *le sieur Dupré, la demoiselle Durand.*

Deux habits, les corps et manches en armures de satin feu garnis en or, le reste en peau tigrée, du magazin des menus plaisirs. Fourny seulement de neuf le satin feu, la culotte de même satin.

Une coeffure pour le danseur en forme de casque, garnie d'un panache de crin feu, une petite coeffure pour la danseuse, et le corset, un petit collier de ruban feu, tous les galons et réseaux d'or et façon. . . . . 184 —

TURC, *le sieur Balety.*

Un habit de taffetas rose doublé de taffetas blanc, ledit taffetas du magazin des menus plaisirs.

Fourny à neuf le corps, les manches et la grande culotte de taffetas vert, sous les reseaux argent, un turban de taffetas vert garny de gaze d'Italie et façon. . . . . 87 —

UNE SULTANE, *la demoiselle Astraudy.*

Un habit de taffetas rose, les manches et le devant de la jupe de taffetas vert imprimé argent, les parements de gaze d'Italie.

Fourny seulement le taffetas vert imprimé argent, la gaze et bouffettes du devant de la jupe, les parements de gaze d'Italie; un petit turban et un collier rose et vert, le corset et façon. . . . . 75 —

PAGODES, *les sieurs Beate, la Rivière, les demoiselles Camille, Puvignée.*

A chacun un habit provenant des mascarades du Roy.

Fourny seulement la découpure blanche des jupes et des culottes, les corsets des demoiselles, à chacune un collier de taffetas noir. Découpés en forme de fraise, deux coeffures chinoises en rond pour les hommes; elles sont garnies de laine feu tressée, façon. . . . . 204 —

Pour les chœurs chantants.

Six habits chinois du magazin des menus plaisirs, de satin brun, doublés de taffetas jaune, avec des grandes

manches, supprimé lesdites manches et fait de grandes culottes, remis lesdits habits à leurs tailles. . . . . 90 livres

Plus quatre autres habits de Turc du magazin des menus plaisirs, remis aux tailles et rajustés. . . . . 32 —

Deux habits chinois du magazin des menus plaisirs, robe de satin souci, refait deux vestes de morceaux d'étoffes différentes.

Fourny à neuf deux grandes culottes de toile verte. . . 60 —

Quatre coeffures rondes de Chinois peintes en jaune et garnies de laine feu tressée. . . . . 60 —

Quatre autres élevées en pointes, argentées, peintes et vernies. . . . . 80 —

M. le marquis de Courtenvaux.

Un habit de matelot, le corps et le tonnelet de taffetas rose garnis de ruban blanc, cannetille argent, chenilles vertes, découpures vertes et paillettes argent, le bonbet, la coeffure et la culotte de taffetas vert garnis d'un galon argent.

Fourny à neuf le taffetas vert, le rose du magazin des menus plaisirs, les galons, les chenilles, découpures, quatre rosettes roses chenillées argent pour la coeffure, quatre rosettes de même pour les Amadis et la culotte. . . 195 —

M. de la Salle.

Fait à neuf un habit de berger heroïque de taffetas blanc garny en découpures de taffetas bleu, chenilles et réseaux argent, la draperie et la mante de taffetas bleu garnies de bouffettes de taffetas blanc, imprimé argent, chenille bleu et argent, reseaux argent, et façon. . . . . 321 —

RAGONDE.

Représentée le 27 février 1748.

COLIN, *madame la marquise de Pompadour.*

Un volant de taffetas blanc garny de découpures roses. La veste rose garnie en découpures blanches.

Première jupe de taffetas blanc, découpures roses. Deuxième de taffetas rose, découpures blanches.

Les nœuds des manches et de la taille.

Un collier de ruban rose à pente.

Un chapeau de taffetas blanc garny de découpures roses.

Rubans et rosettes roses. . . . . 298 —

RAGONDE, *M. de Sourches.*

Avoir remis à sa taille l'habit et le corset, fourny un tablier de gaze brochée garny en découpures blanches, un grand mouchoir de col de gaze d'Italie garny de blonde, la coeffure de gaze en blonde garnie de ruban feu, le collier et les bracelets de rubans feu, et façon. . . . . 90 livres

MAGISTER, *M. le vicomte de Rohan.*

Pour le rabat et le racommodage de l'habit du magazin des menus plaisirs, qui ne luy a pas servy. . . . . 12 —

LUCAS, *M. de la Salle.*

Un habit des Trois Cousines remis à sa taille. Fourny seulement une rosette de ruban bleu. . . . . 10 —

COLETTE, *madame Marchais.*

Un corset à neuf de taffetas blanc garny en découpures roses.

Un tablier de gaze brochée garny en découpures roses.

Une garniture de paysanne en bavolet, des bracelets de ruban rose, et façon.

La jupe de taffetas blanc garnie de ruban rose du magasin des menus. . . . . 75 —

MATHURINE, *madame Trusson.*

Un corset neuf couvert de taffetas blanc, découpures bleues, la jupe de taffetas blanc garnie de ruban bleu du magazin des menus, une garniture de paysanne à bavolet de gaze et blondes à façon. . . . . 45 —

Trente lisets de ruban rose donnés pour la noce à tous les acteurs du chant et de la danse, à trente sols, cy. . . 45 —

Onze habits de paysans pour les chœurs chantants, remis à leurs tailles et racommodés. . . . . 44 —

Madame Marchais.

Remis à sa taille un habit du magazin des menus plaisirs, le corset, la jupe et la mante de taffetas blanc imprimé argent, garnis de réseaux argent, volants de gaze et chenilles bleues.

Fourny seulement le corset, un collier et façon. . . . . 20 —

REPRISE D'ALMASIS.

Le 10 mars 1748.

ISMÈNE, *madame Marchais.*

Un habit des menus plaisirs remis à sa taille. Fourny seulement un corset et un collier. . . . . 23 livres

ZÉNÉIDE.

Le 21 mars.

M. le duc de Duras.

Un habit d'étoffe argent garny de gaze argent et bleu. Fourny seulement le corps et les manches d'étoffe brillante, le tonnelet du magazin des menus plaisirs.

Fourny la gaze d'Italie, la gaze argent rayée bleu, la coeffure, rosette et façon. . . . . 152 —

Six mouchoirs unis de gaze d'Italie pour les six danseuses. . . . . 18 —

POUR LA FÉE, *madame Marchais.*

Remis à sa taille la draperie. . . . . 5 —

ÉRIGONNE.

Le 21 mars 1748.

ÉRIGONNE, *madame la marquise de Pompadour.*

Fait faire un corset de toile couvert de taffetas blanc garny de réseaux argent, la draperie et le mancheron de taffetas blanc imprimé argent, et garnis de fleurs découpées. 56 —

BACCHUS, *M. le duc d'Ayen.*

Réparé son habit, remis de nouvelles feuilles à la mante et draperie. . . . . 28 —

UN SILVAIN, *M. de la Salle.*

Un habit du magasin des menus plaisirs, remis à sa taille, fourny à neuf un cannevas pour le corps, le taffetas feuille morte, la coeffure et remis des feuilles. . . . . 49 —

Pour les chœurs chantans.

Onze habits de faunes du magazin des menus plaisirs, remis à leurs tailles. . . . . 44 —

DANSE, *M. de Langeron.*

Un habit de faune du magazin des menus plaisirs, fait à neuf. Un canevas pour le corps couvert de taffetas feuille morte, une culotte de même taffetas doublée de toile blanche, la coeffure du magasin des menus plaisirs. . . . 48 livres

L'AMOUR, *le sieur Piffet.*

Un habit du magazin des menus plaisirs remis à sa taille, refait une draperie, un collier rose, cy. . . . . 15 —

Les sieurs Beate, la Rivière.

Chacun un habit de faune du magazin des menus plaisirs, remis à leurs tailles.

Fourny de neuf seulement les coeffures, à chacun cinq rosettes vertes et argent, et façon. . . . . 61 —

Les demoiselles Puvignée, Camille.

Leurs habits de statuës, sur lesquels j'ay remis des festons et pompons de fleurs de taffetas découpées, à chacune des bracelets, nœuds de manches, colliers de ruban blanc, chenillés blanc et garnis de fleurs découpées, une plume de fleurs artificielles, cy. . . . . 128 —

Les demoiselles Durand, Chevrier, d'Orfeuil et Astraudy, chacune :

Un habit du magazin des menus plaisirs remis à leurs tailles; ils sont de taffetas blanc tamponnés de gaze d'Italie, les pompons de fleurs ont été totalement défaits.

Fourny seulement le corset de toile, les bracelets, nœuds de manches, les colliers de ruban blanc garnis de fleurs, pour les coeffures, cy. . . . . 144 —

LA VUE.

Représenté le 28 mars 1748.

L'AMOUR, *madame la marquise de Pompadour.*
ZÉPHIR, *madame Marchais.*

Deux habits, les corps de taffetas rose, tonnelets ditto rose tamponnés de gaze d'Italie, garnis en découpures de taffetas rose, chenille argent, draperies d'étoffe brillante argent, bouffettes de taffetas bleu imprimé argent, jupe d'étoffe brillante argent, bouffettes de taffetas rose garnies de réseaux argent et chenille argent. Un collier et le nœud des cheveux, lassures et brodequins, cy. . . . . 710 —

AQUILON, *M. de la Salle.*

Le tonnelet de moire argent peinte. La mante de taffetas bleu imprimé argent, garnie de réseaux argent et chenille bleue. La coeffure, le tout du magazin des menus plaisirs.

Fourny seulement le canevas de corps, la moire d'argent, le tout peint pour le caractère, cy. . . . . 53 livres

IRIS, *madame Trusson.*

Fait à neuf le corset de taffetas bleu garny de réseaux argent, la draperie du corps de la jupe et la mante de taffetas rayé, un ruban de soye rose cousu sur toutes les rayes blanches, un réseaux d'argent autour, cy. . . . . 192 —

Les sieurs Beate, la Rivière.

Deux habits du magazin des menus plaisirs, de taffetas blanc, tamponnés de gaze d'Italie, et les coeffures du magazin des menus, totalement défaits et remis à leurs tailles.

Fourny seulement les fleurs de taffetas découpées qui garnissent lesdits habits, chacun cinq rosettes de ruban blanc garnies de fleurs, cy. . . . . 196 —

Les sieurs Barrois, Piffet, Dupré, Baletty.

Chacun un habit de taffetas blanc tamponnés de gaze d'Italie, pompons de fleurs artificielles faits d'habits pris au magazin des menus plaisirs.

Fourny seulement la gaze d'Italie, des écharpes et bracelets, les quatre coeffures, et à chacun cinq rosettes blanches garnies de fleurs, cy. . . . . 178 —

TERPSICORE, *la demoiselle Puvignée.*

Fourny seulement le corset couvert de taffetas bleu imprimé argent, la jupe du magazin des menus plaisirs, cy. 24 —

ANTOINE, *M. le duc d'Ayen.*

Un habit à la Romaine, cuirasse d'étoffe argent, tonnelet de satin bleu, le tout brodé en découpures d'étoffe d'or brillante, la mante de satin bleu garnie de reseaux d'or, le tout du magazin des menus plaisirs.

Fourny seulement la toile du corps, la façon de la broderie de la cuirasse, tout le réseaux dudit habit, une chaussure, des brodequins bleu et or, cy. . . . . 298 —

Un sabre à poignée de cuivre. . . . . 24 —

CLÉOPATRE, *madame la duchesse de Brancas.*

Deux jupes du magazin des menus plaisirs, une de satin bleu, volants argent, l'autre de taffetas rose garnie de réseaux argent, une queuë d'étoffe argent regarnie de réseaux repassés, fait allonger lesdites jupes et remises à sa taille, cy. . . . . 21 livres

ÉROS, *M. le vicomte de Rohan.*

Deux habits à la Romaine remis à sa taille, pris au magazin des menus plaisirs.

Fourny seulement des lassures et brodequins, cy. . . 32 —

Les sieurs Beate, la Rivière.

Les demoiselles Puvignée, Camille.

Chacun un habit de matelot de moire bleue et moire argent du magazin des menus plaisirs, ainsy que les coeffures, remis à leurs tailles.

Fourny seulement les corsets des demoiselles et facon, cy. 56 —

M. le vicomte de Rohan.

Un habit de plaisir de taffetas blanc, draperie et mante d'étoffe argent garnies de gaze argent rayée bleu, la coeffure. Le tout pris du magazin des menus plaisirs, rechangé la draperie et la mante, racommodé la coeffure, cy. . . 30 —

Les demoiselles Durand, Astraudy.

Chacune un habit de Driade pareils aux deux habits des demoiselles *Chevrier* et *Dorfeuil* dans *Ismène*, cy. . . 216 —

Le sieur Canut.

Un habit du magazin des menus plaisirs de taffetas bleu garny de volants de gaze et chenille argent, une draperie argent, bouffettes bleues, remis à sa taille et changé la draperie et la mante, cy. . . . . 18 —

Total. . . . . 12,189 livres

Reçu le contenu au présent.

PÉRONNET.

INVENTAIRE GÉNÉRAL

des habits et ustanciles du théâtre des petits appartemens sous la garde de madame Schneider, fait en l'année 1749.

Habits d'hommes.

A. — LA SURPRISE DE L'AMOUR.

Rolles.

N° 1.

ADONIS, *M. le duc d'Ayen.*

Un habit de taffetas rose, tonnelet et manches de moire d'argent peint en feuilles, mante de taffetas tigré, culotte de satin blanc et sa coeffure. . . . . 1 habit

(*Neuf.*)

N° 2.

VULCAIN, *M. le chevalier de Clermont.*

Un habit de satin feu garni de galons d'or et pompons de galons d'or garnis de paillettes; un vêtement de satin bois doublé de moire d'or et bordé de galons d'or, culotte de satin feu et sa coeffure, le tablier dudit habit de moire d'acier galonné d'or, et un tablier de taffetas jaune. . . . . 1 —

(*Neuf.*)

N° 3.

SILVAIN, *M. le vicomte de Rohan.*

Un habit, corps de taffetas blanc, tonnelet couvert de gaze d'Italie tamponnée avec pompons de fleurs, draperie taffetas tigré garni en rezeau chenillé de bleu avec sa coeffure. . . . . 1 —

(*Habit refait et augmenté d'un ancien de M. de Courtenvaux.*)

N° 4.

Madame de Marchais.

Une draperie volante de l'ancien habit d'Amour.

Une autre de taffetas blanc garnie de découpure rose chenillée argent, et la toque de ladite draperie de taffetas rose garnie de rezeau argent, fronton bleu. . . . . 1 —

(*Neuf.*)

N° 4 *bis*.

M. le marquis de la Salle.

Un habit à la grecque, corps et tonnelet de brillant argent, brodé de bleu, draperie de velours bleu brodé argent.

Pannetière de brillant argent garnie de chenille bleue, le tout bordé de grand rezeau argent, mante de velours bleu chamarré et bordé de rézeau argent, doublée de taffetas blanc, et sa coeffure. . . . . 1 habit

(*Acheté pour le théâtre.*)

N° 5.

DANSE.

CICLOPES (pas seul), *M. de Courtenvaux.*

Un habit, corps de moire acier, tonnelet et manches de satin feu, le tout garni d'ornements de brillants d'or chenillés de bleu avec des compartiments de moire acier, et le tablier de taffetas jaune, culotte de satin feu, armures d'or. . . . . 1 —

N° 5 *bis*.

Six habits de Ciclopes, corps de moire d'acier, tonnelet taffetas feu avec armures et montans de moire d'acier, le tout bordé d'un petit galon d'or, manches et colletin de taffetas chair, pour les sieurs Beat, Rivière, Rousseau, Lepy, Gougis et Bertrin; lesdits habits actuellement garnis d'ornements de gaze d'or pour servir en gnommes. Tabliers de taffetas jaune bordés de dentelle d'or. . . . . 6 —

(*Quatre desdits habits proviennent des menus plaisirs et deux ont été faits entièrement à neuf.*)

N° 6.

FAUNES PESANS.

Six habits, corps et basques de croisé de soie brun, tonnelet de futaine peints en poile, lesdits habits garnis de feuilles de chesne et de lière avec ceintures de satin feu en bouffettes, rozettes de ruban feu. Six draperies volantes de toile tigrée, doublées de toile cerise, dépendantes desdits habits, deux tonnelets de taffetas vert couverts en plein de feuilles . . . . . 6 —

(*Tous lesdits habits faits entièrement à neuf.*)

N° 7.

FAUNES LÉGERS.

Quatre habits complets de faunes legers et le tonnelet en draperie d'un cinquième corps de taffetas bois, tonnelets de taffetas blanc peint en feuilles, draperie de taffetas tigré, garnie de bouffettes de taffetas rose imprimé argent, garnies de rezeau argent et de chenille verte avec pompons de paillettes argent. Lesdits habits pour les sieurs Piffet, Barois, Dupré et Baletti, et le tonnelet et draperie à l'étiquette du sieur Bertrin. . . . . 4 habits

(*Desdits habits, trois de l'ancien état, réparés et rajustés, un entier à neuf, et le tonnelet et draperie d'un autre neuf.*)

N° 8.

CHASSEURS.

Six habits, corps et basquettes de taffetas rose, bouffettes de taffetas blanc garnies de rezeau argent; rosettes de chenille verte et argent avec pompons de paillettes, devant de corps de milleray argent et paillettes argent, les rotondes comme les corps, six bombets de taffetas vert garnis au bord et sur les tailles de milleray argent avec campannes peintes en argent. Six ceintures de gaze rayée verte et argent, garnies de glands en franges d'argent. . . . . 6 —

(*Tous lesdits habits et leurs dépendances, neufs.*)

28 habits

B. — TANCRÈDE.

Rolles.

N° 1.

M. le duc d'Ayen.

Un corps en tassettes à la romaine, brillant d'argent, brodé en or, avec brassarts et lambrequins de même, les crestes des brassarts en satin bleu. . . . . 1 habit

(*Le corps ancien, les crestes mises à neuf.*)

N° 2.

M. le marquis de la Salle.

Un habit à la romaine, corps d'acier brodé et écaillé en or, avec mascarons sur l'estomac, manches et basques couvertes de brillant d'or, basques de velours feu brodées d'or. 1 —

(*Ancien.*)

N° 3.

ISMÈNE, *M. le chevalier de Clermont.*

Robe de moire d'or, armures de moire d'argent bordées d'un petit galon d'or, caractères magiques peints en noir, ladite robe doublée de toile noire . . . . . 1 habit

(*Ladite robe servait par-dessus l'habit de Vulcain au n° 2 A, et est neuve.*)

DANSE.

N° 3 *bis.*

MAGICIENS (pas seul), *M. le comte de Langeron.*

Un tonnelet de taffetas feu avec armures et montans de brillant d'or garnis de chenilles noires et feu, pompons de moire argent et noire garnis des mêmes chenilles en paillettes d'argent. Tablier de taffetas violet garni de réseau d'or. . . . 1 —

(*Le corps de ce tonnelet est en caractère de gnomme. Ledit tonnelet a été pris d'un habit de Ciclope des menus, et les ornements mis à neuf.*)

N° 3 *ter.*

Six robes courtes de moire d'argent, avec armures et doublures de toile feu, les armures chenillées de noir.

Armures, montans et croisades de moire d'or peinte en caractères magiques bordés de chenilles noir et feu . . . . . 6 —

(*Lesdites armures et robes servoient par-dessus les habits de Ciclopes au n° 5 A, et sont neufs.*)

N° 4.

GUERRIERS (pas seul), *M. le comte de Langeron.*

Corps, tassettes et manches de moire d'acier, écharpe et bracelets de satin bleu en bouffettes, le tout garni de rezeau d'argent. . . . . 1 —

(*Ce corps servoit avec le tonnelet de l'habit bleu qui a été rendu aux menus.*)

N° 4 *bis.*

Six habits pour les sieurs la Rivière, Beat, Rousseau, Lepy, Gougis et Bertrin. Corps et basques de moire acier, découpure au corps de tissu d'or, et aux basques compartiments de galons, tonnelets de taffetas feu . . . . . 6 —

(*Ces habits sont coupés dans les habits des menus plaisirs et réparés à neuf pour servir.*)

N° 5.

MATELOTS.

Quatre habits, corps et basques de moire bleu et argent, rotondes, manches et bavaroises de moire d'argent garnis de rubans bleus avec pompons de taffetas blanc, chenillés argent. . . . . 4 habits

(*Ces habits proviennent des menus plaisirs, ajustés et réparés à neuf pour servir.*)

N° 6.

DÉMONS.

Six habits de satin noir, armures et compartiments de satin cerise, le tout garni de glacé et milleray argent, pour les sieurs la Rivière, Beat, Lepy, Rousseau, Gougis et Berterin. 6 —

(*Ces habits proviennent des menus plaisirs, ajustés et réparés à neuf pour servir.*)

NOTA. Le pas seul de cette entrée a été rendu au magazin des menus, et est à la taille de M. de Courtanvaux.

C. — FRAGMENTS DES ÉLÉMENTS ET DE BEAUCIS.

Rolles.

N° 1.

VALÈRE, *M. le duc d'Ayen.*

Un habit à la romaine, corps, tassettes, manches, brassarts et lambrequins de moire d'acier brodée d'or, galonnée de milleray, tonnelet de satin bleu brodé en basques d'or. La mante de satin bleu doublée de moire d'argent garnie de rezeau d'or. . . . . 1 —

(*Ancien, rajusté.*)

N° 2.

IXION, *M. le marquis de la Salle.*

Un habit à la grecque, veste croisée de brillant d'argent garnie de bouffettes et rezeaux d'or, doliment de brocard vert et or, garni de rezeau d'argent. . . . . 1 —

(*Provenant des menus plaisirs et ajusté pour servir avec agréments neufs.*)

N° 3.

VERTUME, *M. le vicomte de Rohan.*

Domineau de taffetas fauve changeant, un camail en bagnolette de vieille, garni de découpure orange. . . . . 1 —

(*Neuf.*)

N° 4.

PAN, *M. le chevalier de Clermont.*

Un habit, corps de satin bois, tonnelet de satin feu garni de feuilles, draperie tigrée avec armures de satin feu piqué et barrière de feuilles. La mante tigrée, doublée de taffetas chair . . . . . 1 habit

(*Neuf.*)

N° 5.

DANSE.

PLAISIRS, HABITS DE FLEURS.

Deux habits de taffetas blanc, tonnelets, écharpes et bracelets de gaze tamponnée, garnis en découpures et en fleurs de soye, aux sieurs Rivière et Beat.

(*Les deux, grands, propres.*)

Quatre autres habits, corps de taffetas blanc, tonnelets, écharpes et bracelets de gaze tamponnée, garnis de découpures peintes, pompons de fleurs ordinaires. . . . . 6 —

(*Anciens, réparés et sales.*)

N° 6.

ZÉPHIRS.

Quatre habits, corps de taffetas rose, tonnelets peints en ailes de papillons, pointes, basques, colletins et mancherons de taffetas bleu peint en argent, le tout garni de milleray et paillettes d'argent, aux sieurs Beat, Lepy, la Rivière et Rousseau . . . . . 4 —

(*Trois desdits habits proviennent des menus et ajustés pour servir. — Un neuf.*)

N° 7.

DEUX AUTRES PETITS HABITS.

L'un, corps de taffetas rose avec tonnelet, pointe, et colletin de taffetas peint en aile de papillon, tonnelet de dessous de gaze tamponnée, garni de volants en découpure rose, imprimée et chenillée argent.

(*Provenant anciennement des menus et fort passé, les ajustements de zéphir faits de cette année.*)

L'autre habit de zéphyr, corps et tonnelet de taffetas rose, draperie de taffetas bleu imprimé argent et garni de rézeau argent, tonnelet tamponné de gaze brochée avec pompons bleus chenillés argent. . . . . 2 —

(*Provenant d'un habit des menus rajusté pour servir.*)

N° 8.

BERGERS.

Dix habits, sçavoir : six pourpoints, basques et rotondes de taffetas vert, découpure blanche, bombets de taffetas blanc, découpure verte ; le tout garni d'un milleray argent, pour les sieurs Beat, la Rivière, Lepy, Gougis, Rousseau et Berterin.

Plus, quatre autres dans la même forme, corps, basques et rotondes de taffetas blanc, découpure rose, bombets de taffetas rose, découpure blanche, le tout garni d'un milleray argent, aux sieurs Barois, Piffet, Balletti et Dupré. . . . . 10 habits

(*Tous lesdits habits entièrement neufs.*)

D. — ACIS ET GALATHÉE.

Rolles.

N° 1.

ACIS, *M. le vicomte de Rohan.*

Un habit. Corps et basques d'étoffe cerise en mosaïque argent, tonnelet, manches et colletin de moire d'argent, le tout garni d'armures et montans d'étoffe bleue en mosaïque argent, garnis de rezeau argent chenillé bleu avec rozettes de ruban bleu, chenillés argent, garnis de franges et paillettes argent.

Mante d'étoffe bleue, mosaïque argent garnie de rezeau argent chenillé cerise avec bouffettes et paillettes.

Pannetière de moire cerise et argent garnie de rezeau argent chenillé bleu, le tout orné de paillettes. . . . . 1 —

(*Le tout neuf.*)

N° 2.

M. de Clermont d'Amboise.

Un habit de berger. Corps, basques et manches de taffetas blanc, découpure rose, tonnelet et bombet de taffetas rose, découpure blanche, le tout garni de milleray argent ; pannetière rose, découpure blanche garny de milleray. . . . . 1 —

(*Fait neuf entièrement.*)

N° 3.

M. le vicomte de Rohan.

Un tonnelet de ruisseau de moire d'Angleterre argent peint en rezeau et coquilles, garni de rezeau argent chenillé vert. . . . . 1 —

N° 4.

DANSE (pas seul), *M. le comte de Langeron.*

Un habit de ruisseau. Corps de satin vert, pointes, tassettes et bracelets de moire d'Angleterre argent peinte en coquillage, garnis de rezeau argent chenillé vert, tonnelet de taffetas blanc peint en rozeau et corail, bordé de bouffettes de gaze rayée argent et vert. . . . . 1 habit

(*Neuf en totalité.*)

N° 5.

FAUNE, *M. le marquis de Courtenvaux.*

Corps de taffetas bois, draperie tigrée, armure, écharpe et bracelets de taffetas blanc imprimé argent, garnis de rezeau argent et chenille verte, tonnelet de taffetas cerise garni en mosaïque de milleray argent, découpure verte et paillettes . . . . . 1 —

(*Habit et coeffure anciens. — Culotte neuve.*)

E. — FRAGMENTS DE JUPITER ET EUROPE, DES SATURNALES ET DE ZÉLIE.

Rolles.

N° 1.

TIBULE, *M. le chevalier de Clermont.*

Un habit à la grecque de satin blanc brodé en découpure de satin cerise avec milanaise, clinquants et paillettes d'argent, le doliment de satin cerise brodé en découpure de satin blanc, le tout doublé de toile blanche, une écharpe en ceinture de satin cerise garnie de rezeaux et franges d'argent. . . 1 —

(*Neuf en totalité.*)

N° 2.

L'AMOUR, *madame de Marchais.*

Un habit, corps de taffetas rose, tonnelet fond blanc de gaze d'argent tamponnée, écharpe et bracelets de la même gaze, le tout garni de fleurs en guirlandes et pompons, petite jupe de gaze à petites rayes cerise et argent, bordée de bouffettes de gaze d'argent, chenillées cerise, avec rezeaux d'argent. . . . . 1 —

(*Neuf en totalité.*)

N° 3.

LINPHÉE, *M. le duc d'Ayen.*

Bombet à la grecque de taffetas vert brodé de brillant d'argent au bord et sur les tailles, doublé de taffetas blanc. 1 habit

(*Neuf et servait par-dessus l'habit d'Adonis.*)

N° 3 *bis.*

LIMPHÉE.

HABIT DE BERGER HÉROÏQUE ET DE SILVAIN.

M. le marquis de la Salle.

Corps, tonnelet et manches de taffetas blanc, volant et découpure de taffetas vert, chenillé argent, bouffetés de taffetas blanc imprimé argent, chenillé vert, draperie croisée de taffetas vert. . . . . 1 —

(*Fond du corps ancien, draperie et ornements neufs.*)

DANSE.

PEUPLES DIVERS.

Pas seul.

N° 4.

ESPAGNOL, *M. le comte de Langeron.*

Habit, culotte et chapeau de panne de soye noire avec bouffettes de satin bleu bordées de cannetille d'argent, doublés de satin bleu. . . . . 1 —

(*Fait à neuf.*)

N° 5.

INDIEN, *M. le marquis de Courtenvaux.*

Habit, corps de taffetas noir, tonnelet de brillant d'argent couvert en partie de plumes, basque de mosaïque avec agremens bleu et cannetille d'argent, écharpe, bracelets, mancheron et colletin aussi de plumes rose et bleu. Culotte de taffetas noir. . . . . 1 —

(*Ancien.*)

N° 6.

POLONOIS, *le sieur Dupré.*

Un pourpoint, manteau, culotte et coeffure de satin jaune garnis et chamarés de milleray argent, le tout bordé de martre de Canada. . . . . 1 —

(*Fait à neuf.*)

N° 7.

ESPAGNOL, *le sieur Barois.*

Habit, culotte et chapeau de satin bleu, bouffettes et doublure de satin blanc garni en carmelite d'argent. . . . . 1 habit

(*Fait à neuf.*)

N° 8.

SCITUR, *le sieur Dupré.*

Vêtement de dessous de satin feu et vêtement de dessus de taffetas tigré, armures de brillant d'or, galonnées en argent, le tout garni en rézeau d'or, culotte de satin feu. . . . . 1 —

(*Ancien.*)

N° 9.

TURC, *le sieur Balletti.*

Pourpoint et grande culotte de taffetas vert, manches de même; doliment retroussé en pointe de taffetas rose doublé de taffetas blanc, ceinture de taffetas vert. . . . . 1 —

(*Ancien.*)

N° 10.

GREC, *le sieur Piffet.*

Vêtement de dessous de taffetas blanc imprimé argent, garni en mosaïque de découpure chenillée bleu et argent. Vêtement croisé de dessus fond bleu couvert de gaze rayée et mouchetée, armures de taffetas blanc imprimé et chenillé argent, culotte de taffetas blanc. . . . . 1 —

(*Ancien.*)

N° 11.

MAURE, *le sieur Barois.*

Corps, tonnelet et culotte de taffetas noir, écharpe en croisade de tonnelet tamponné de taffetas jaune imprimé argent, le tout garni de rezeau argent chenillé noir. . . . . 1 —

(*Ancien.*)

N° 12.

GUERRIER (pas seul), *M. le marquis de Courtenvaux.*

Corcelet et tassettes de brillant argent, colletin, écharpe et bracelets de satin cerise en bouffettes garnies de rezeau

argent chenillé cerise, tonnelet de satin cerise brodé en découpure brillant argent bordé d'un rezeau d'argent, culotte de satin cerise. . . . . 1 habit

(*Fait à neuf en totalité.*)

N° 13.

PLAISIR A LA GRECQUE, *idem.*

Vêtement de dessous de taffetas vert, mosaïque jaune avec milleray et paillettes d'argent, les manches de même, doliment et culotte de taffetas jaune chamaré de rézeau argent chenillé vert. . . . . 1 —

(*Fait à neuf en totalité.*)

N° 14.

AMOUR, *le sieur Piffet.*

Corps et tonnelet de taffetas rose, écharpe, bracelets et tonnelets de gaze d'Italie tamponnée, garni en découpure rose chenillée argent. . . . . 1 —

(*Habit rajusté sur un ancien, fonds provenant des menus plaisirs.*)

F. — SILVIE.

N° 1.

FAUNE, *M. le marquis de la Salle.*

Corps de taffetas bois changeant et culotte de même, tonnelet de satin feu, basques, pointes et bracelets de taffetas tigré garni de feuilles. . . . . 1 —

(*Neuf.*)

G. — LE PRINCE DE NOISY.

Rolles.

N° 1.

LE PRINCE DE NOISY, *madame la marquise de Pompadour.*

Habit à la grecque en long de brillant d'argent peint en dessin courant, armures de gaze d'or bouillonnée garnie de plumes nuées, manches et pièce de dessous de moire d'Angleterre argent avec agrements d'or, mante de gaze d'or chamarée et bordée de rézeau argent, doublée de taffetas vert d'eau, écharpe en ceinture de même taffetas, garnie en rezeau d'argent et franges à graine d'épinard, chaussure et brodequins . . . . . 1 —

(*Fait à neuf.*)

N° 2.

DRUIDE, *M. le chevalier de Clermont.*

Grande veste de dessous de brocard vert et or à colonnes, estomac et pièce d'en bas de brillant argent, le tout garni d'une frange d'or à graine d'épinard, les manches comme la veste. Grande robe de dessus de moire argent bordée de deux grandes armures : l'une de brocard vert et or, l'autre de brillant d'or, le tout bordé d'un large galon d'or, caractères magiques de chenille cerise sur lesdites armures, la susdite robe doublée de moire d'or. Ceinture d'étoffe feu à bande de brillant d'or, garnie de frange d'or à graine d'épinard. Autre ceinture, pour le même habit, d'étoffe verte à bandes de brillant d'or . . . . . 1 habit

(*Fait à neuf.*)

N° 3.

GRAND PRÊTRE, *M. le vicomte de Rohan.*

Vêtement de dessous de brillant d'argent bordé de deux armures d'or et orné de mosaïque brisée de bandes vertes et or en brillant, petite veste de dessous d'étoffe verte à bandes de brillant d'or ornée d'une très-grande frange d'or à graine d'épinard et jasmin surdorée, les manches même étoffe que la petite veste, grande robe de dessus de moire d'argent, bordée d'une très-large armure de brillant d'or bordée de grande milleraye d'or, doublée de moire d'or. Étolle par dessus ladite robe de brillant d'argent peint en feuilles de chesne, galonnée de deux galons et entre-deux de paillettes d'or, terminée par une grande frange à graine d'épinard surdorée, gros cordon d'or tenant ladite étolle et les manches de la robe avec dix gros glands d'or à jasmin surdorés. . . . 1 —

(*Fait à neuf.*)

N° 4.

MOULINEAU, *M. le marquis de la Salle.*

Robe de dessous d'étoffe feu à bandes de brillant d'or doublée de toile de Lyon, ceinture d'étoffe verte à bandes d'or. Robes de dessus de brocard feu et or doublée de taffetas vert, le tout bordé d'un galon d'or.

(*Neuf.*)

N° 5.

CHOEUR.

Six devants de robes de dessous de prêtre de moire d'argent. Un autre *idem* de rolle garni d'un rezeau d'argent, huit ceintures de toile bleue ayant servi avec lesdites robes. 7 habits

(*Neufs.*)

N° 6.

GÉNIES AÉRIENS.

Six habits de génies aëriens, corps, basques et manches de brocard bleu broché argent, bordés de milleray et grand point d'Espagne argent, fonds de tonnelet de brillant d'argent bordé de gaze rayée bleu et argent, écharpe et bracelets de même gaze, le tout garni de rezeau argent, pour les sieurs Benoist, Godoneche, Dubourg, Ducrocq, Douzain et Joguet . . . . . 6 —

(*Neufs.*)

N° 7.

GNOMMES (pas seul), *M. le comte de Langeron.*

Corps de moire acier, tonnelet de gaze d'or tamponnée avec compartiments de gaze d'argent à bouffettes, écharpe, bracelets, colletin et mancherons de gaze d'or garnis de rezeau d'argent, culotte de moire d'Angleterre argent. . . . 1 —

(*Neuf en totalité. Le corps va avec le tonnelet du n° 3, B.*)

NOTA. Les six habits de gnommes sont ceux des Ciclopes, n° 5 A.

N° 8.

DRUIDES (pas seul), *M. le marquis de Courtenvaux.*

Corps, petites et grandes basques de brillant d'argent, ventre et lesdites basques garnis de mosaïque en milleray d'or et bordés d'armures de brillant d'or, ornées de rezeau d'or, et les basques attachées par des doubles cordons d'or où pendent des glands aussi d'or, les montans et épaulières du corps de brillant d'or en bouffettes, et grandes manches de prêtres de moire d'or garnies de rézeau, franges et glands d'or. Le tonnelet de moire d'Angleterre argent avec armures au pourtour de brillant d'or festonnées et bordées de milleray

d'or et rezeau. Culotte de moire d'Angleterre argent avec armures de brillant d'or. . . . . 1 habit

(*Neuf en totalité.*)

N° 9.

Quatre habits, corps et tassettes de moire d'Angleterre argent, petites et grandes basques de taffetas blanc imprimé argent terminées par des glands d'or, ventre de brillant d'argent, ledit ventre et les tassettes garnis de mosaïque en milleray d'or et paillettes argent garnis de rézeau argent, les basques garnies de même mosaïque avec armures de brillant d'or bordées de rezeau d'or, le fonds du tonnelet de taffetas blanc, les montans du corps, épaulières et suports des manches de moire d'or en bouffettes, les manches chamarées de rezeau d'or et paillettes argent, manches de prêtres de gaze d'or garnies de franges et glands d'or, pour les sieurs Rousseau, Gougis, Bertrin et Marcadet. . . . . 4 —

(*Le fonds de ces habits est anciennement de prêtres de Cérès pris aux menus plaisirs ont été ajustés pour le petit théâtre, anciennement en habits de fortune réparés depuis et augmentés pour le même caractère et en dernier lieu ajustés en druides; tous les ornements neufs.*)

N° 10.

Saltimbanques (pas seul), *M. le marquis de Courtenvaux.*

Corps et culotte de taffetas fauve changeant, draperie de gaze rayée cerise et argent, avec armures de gaze rayée verte et argent en bouffettes garnies de rézeau argent, bracelets comme la draperie, tonnelet de taffetas blanc garni en mosaïque et compartiments de taffetas rose découpé, orné de chenilles et grandes paillettes argent, bordé de découpure rose. Une echarpe de taffetas rose galonnée de rezeau argent et terminée par une grande frange d'argent. . . . . 1 —

(*Neuf en totalité.*)

N° 11.

Six habits de saltimbanques, corps de taffetas rose, draperie de gros de Tours, petit jaune à petites rayes violettes, avec armures de gaze rayée verte et argent et bracelets de même, rotonde fermée de taffetas blanc, mosaïque et bordure de

découpure rose, pour les sieurs la Rivière, Beat, Gougis, Lepy, Rousseau et Bertrin. . . . . 6 habits

(*Fonds provenant des habits de la mascarade du Roy, armures et bracelets neufs.*)

N° 12.

SILPHES.

Deux habits, corps et tonnelets de taffetas blanc, les tonnelets brodés en gaze à petites rayes bleue et argent, chenillée de bleu, grandes et petites paillettes chenillées de même, lesdits tonnelets bordés de rezeau chenillé de bleu, draperie et bracelets de gaze bleue et argent à petites rayes avec armures et montans de gaze d'argent en bouffettes garnies de rezeau d'argent chenillé bleu. Lesdits habits faits pour les sieurs Lepy et Gougis. . . . . 2 —

(*Faits neufs en totalité.*)

N° 13.

Deux autres habits, fonds, draperie et broderie de même qu'aux habits ci-dessus, tous les rezeaux non chenillés, pour les sieurs Bertrin et Rousseau. . . . . 2 —

(*Faits à neuf en totalité.*)

N° 14.

Deux autres habits, corps de brillant d'argent, tonnelets de moire d'Angleterre argent, brodés en gaze rose et argent à petites rayes chenillée rose et paillettes chenillées de même. Draperie de taffetas rose avec armures, montans de gaze rose et argent à petites rayes garnie de rézeau argent, pour les sieurs Beat et Rivière. . . . . 2 —

(*Faits à neuf en totalité.*)

N° 15.

Trois autres habits de silphes. Corps et tonnelets de taffetas bleu brodés en gaze d'argent, chenillée argent et paillettes, écharpes et bracelets de même gaze, garnis de rezeau argent, pour les sieurs Balletti, Piffet et Barois. . . . . 3 —

(*Faits neufs.*)

N° 16.

Deux autres habits. Corps et tonnelets de taffetas rose, draperie de gaze cerise et argent, avec armures de gaze d'argent, garnis de rezeau argent, pour les sieurs Dupré et Barois. . . . . 2 habits

(*Les fonds desdits habits sont les habits de zéphirs de l'ancien état, les draperies et ornements neufs.*)

H. — LA PANTOMIME DE L'OPÉRATEUR CHINOIS.

N° 1.

L'Opérateur chinois, *M. le marquis de Courtenvaux.*

Habit de Chinois, fonds de toile blanche peinte en pequin, retroussis en pointes et armures, des manches de gaze rayée argent et cerise. Pourpoint et amadis de gaze rayée argent et vert, tout l'habit garni de glands à franges de laine de différentes couleurs, large ceinture de moire d'or galonnée en rezeau d'argent avec une lune d'argent au milieu sur laquelle est peinte un singe, empattements de moire d'argent garnis de chenille et frange de laine feu, culotte de toile bleue peinte en pequin avec bandes de toile blanche peintes en mosaïque d'or bordées de chenille feu. Une chaine de col de cuivre jaune à laquelle pend un gros rat modelé. . . . . 1 —

(*Fait neuf.*)

N° 2.

Deux petits habits chinois de gros de Tours petit jaune rayé violet, ornements de découpure roze, manches bleues garnies de gaze brochee, glands à frange de laine de différente couleur pour les sieurs Piffet et Dupré. . . . . 2 —

(*Ces habits sont de l'ancien état, les glands de laine rajoutés.*)

N° 3.

Deux habits de magots, quatre culottes et quatre ceintures, dont deux noires et deux blanches, deux calottes de taffetas chair à toupet de crin, les pourpoints de toile brune à mosaïque rouge, les bombets de toile blanche en pequin, retroussis de toile bleue en pequin, le tout garni de franges

de laine de différentes couleurs, pour les sieurs Marcadet et Berterin . . . . . 2 habits

(*Faits neufs.*)

N° 4.

Trois habits d'innocents, fonds d'habits de pierrots garnis de bouffettes de lizets de différentes couleurs, culottes garnies de même. . . . . 3 —

(*Faits neufs.*)

N° 5.

Trois habits de pierrots non garnis, deux culottes. . . . . 3 —

(*Deux desdits habits de l'ancien état avec une seule culotte. — Un neuf avec une culotte neuve.*)

N° 6.

PAYSAN, *le sieur Dupré.*

Habit et culotte de serge brune garnis de guipure en soye blanche et jaune, pourpoint et manches rouges. . . . . 1 —

(*Neuf en totalité.*)

N° 7.

SUISSE, *le sieur Piffet.*

Pourpoint, basques et carneaux de taffetas bleu bordé d'un ruban blanc, bouffettes de taffetas orange, grande culotte de taffetas orange à bandes bleu et blanc, habit et culotte garnis d'olives d'argent avec houpettes cramoisies. . . . . 1 —

(*Fait neuf en totalité.*)

NOTA. L'habit d'Allemand de M. de Hesse et le petit habit de paysan du sieur Vicentini ont été donnés par ordre de M. le duc de la Vallière audit sieur de Hesse tout complets avec leurs dépendances.

I. — PANTOMIME DU MARDY GRAS.

N° 1.

Habit comique à gros ventre de camelot rouge gauffré ouvert en bouffettes de gaze, bas de chemise de gaze d'Italie, grande culotte de même camelot que le pourpoint. Habit de paysan allemand de camelot gris gauffré, parements et collet de camelot rouge gauffré, le tout bordé de faveur de soie

jaune, tablier à double poche de toile de Lyon, ainsi que le bonnet.

(*Le tout neuf, donné à M. de Hesse par ordre.*)

N° 2.

Quatre habits comiques à carreaux de taffetas bois et leurs culottes avec bouffettes et bas de chemise de taffetas blanc chenillé de roze, pour les sieurs Barois, Piffet, Baletti et Marcadet . . . . . 4 habits

(*Trois desdits habits de l'ancien état, sous le nom d'habits d'écoliers, et un neuf pareil.*)

K. — RAGONDE.

Rolles.

N° 1.

LUCAS, *M. le marquis de la Salle.*

Veste et basques de taffetas bleu, découpure blanche, bombet et culotte de taffetas blanc, découpure bleue. . . . 1 —

(*De l'ancien état.*)

N° 2.

COLIN, *madame la marquise de Pompadour.*

Veste et juppe de taffetas roze, découpure blanche, bombet et petite juppe de taffetas blanc, découpure roze. . . . . 1 —

(*De l'ancien état.*)

NOTA. Les habits du magister et de Ragonde rendus aux menus plaisirs.

DANSE.

N° 3.

PAYSAN, *M. le comte de Langeron.*

Veste et basque rose, découpure blanche, manches de gaze d'Italie, bombet et culotte de taffetas blanc, découpure roze. 1 —

(*Ancien habit de M. de Courtenvaux, remis à la taille de M. de Langeron, avec augmentation d'un derrière de veste et d'une culotte neuve.*)

N° 4.

PAYSAN, *M. le marquis de Courtenvaux.*

Habit et grande culotte de taffetas bleu, découpure et ruban jaune, corps et manches de chemise de gaze d'Italie, garnis de découpure bleue, bracelets et autres garnitures volantes de ladite chemise de ruban bleu. . . . . 1 —

(*Neuf en totalité.*)

N° 5.

BERGERS.

Deux habits. Vestes et basques de taffetas bleu, découpure blanche, bombet, rotonde et culotte de taffetas blanc, découpure bleue, aux sieurs la Rivière et Beat. . . . . 2 habits

(*De l'ancien état.*)

N° 6.

NIAIS.

Deux habits, bombets de taffetas jaune, découpure bleue, bouffettes de lizets de différentes couleurs, chemises à corps et à manches de gaze d'Italie, garnies de découpure jaune, garnitures volantes de ruban bleu, pour les sieurs Rousseau et Gougis. Deux culottes : l'une jaune, découpure bleue, et l'autre bleue, découpure jaune, deux chapeaux de paille doublés et garnis . . . . . 2 —

(*Neufs en totalité.*)

N° 7.

LUTINS.

Six garnitures de pointes de satin de différentes couleurs, garnies de milleray argent et grelots montés en tonnelets et colletins. . . . . 6 —

(*Provenant anciennement des menus plaisirs.*)

N° 8.

PAYSANS.

Corps et basques de taffetas rose, découpure verte, manches de gaze d'Italie avec garnitures de rubans verts, rotondes de taffetas rayé, aux sieurs Lepy et Berterin. . . . 2 —

(*De l'ancien état. — Provenant anciennement des menus, manches et garnitures neuves, désignés sous le nom d'habits de moissonneurs.*)

L. — HABITS DE L'ANCIEN ÉTAT QUI N'ONT POINT SERVIS DANS LES OPÉRAS DE L'HIVER DERNIER.

Rolles.

N° 1.

HABIT DE BERGER HÉROÏQUE.

M. le duc d'Ayen.

Corps et tonnelet de taffetas blanc, draperie de taffetas bleu, bouffettes de taffetas blanc imprimé argent chenillées

bleu, garnies de rezeau argent. Pannetière de taffetas blanc imprimé argent chenillée de bleu et garnie de rezeau argent. 1 habit

(*En propre.*)

N° 1 *bis.*

M. le duc d'Ayen.

Autre habit de berger héroïque de taffetas blanc garni de découpure et rubans roses, chenillé argent. Mante, pannetière et coeffure de même. . . . . 1 —

(*Passé.*)

N° 2.

FAUNE, *le marquis de la Salle.*

Corps de taffetas bois, draperie tigrée garnie de feuilles, tonnelet feu chamarré de rezeau d'or . . . . . 1 —

(*Passé.*)

N° 3.

SILPHE, *M. le duc de Duras.*

Corps et tonnelet de brillant argent, draperie de gaze d'Italie, bouffettes et manches de gaze bleue et argent. . . 1 —

(*Propre.*)

DANSE.

N° 4.

FAUNE, *M. le comte de Langeron.*

Corps de taffetas bois, draperie tigrée garnie de feuilles, tonnelet de taffetas vert garni de feuilles. . . . . 1 —

(*Passé.*)

N° 5.

MATELOT, *M. le marquis de Courtenvaux.*

Veste et rotonde de taffetas rose, agrements blancs chenillés de vert et paillettes, bombet vert galonné de milleray argent, culotte de taffetas vert et sa coeffure. . . . . 1 —

(*Propre.*)

N° 6.

HABIT DE LA FORTUNE.

Id. id.

Corps et tonnelet de moire d'Angleterre argent garnis de rezeau d'or, draperie brillant d'or, bouffettes de moire d'argent garnies de rezeau d'or, et sa coeffure. . . . . 1 —

N° 7.

HABIT DE STATUE.

Cinq habits, corps de taffetas blanc, tonnelets et draperie de gaze d'Italie tamponnée, dont un garni de feuilles blanches, et leurs coeffures, aux sieurs Beat, Rivière, Barois, Piffet et Balletti. . . . . 5 habits

(*A blanchir.*)

HABITS COMIQUES.

N° 8.

HABIT DE PÉDANT.

Pourpoint et culotte d'étamine noire, carneaux et bouffettes de toile blanche, grande robe et ceinture noire. . . . 1 —

(*A réparer.*)

N° 9.

HABIT DE MEUNIER A LA FRANÇAISE.

Justeaucorps de droguet gris, veste de serge blanche bordée de rubans roses, grande culotte de serge blanche. . . . 1 —

(*Propre.*)

N° 10.

HABIT DE BRETON.

Pourpoint roze, découpure blanche, manches couvertes de gaze brochée, bombet de taffetas blanc, découpure bleue avec carneaux sans culotte. . . . . 1 —

(*A détruire.*)

N° 11.

Deux habits de paysans, vestes et basques de taffetas bleu, découpure blanche, bombet blanc découpé bleu, culottes blanches découpées bleu. . . . . 2 —

(*Ces deux habits sont mis à la taille de MM. Ferrand et Julien, à la fête de la Celle.*)

N° 12.

Une petite robe d'étamine noire au sieur Dupré. . . . . 1 —

N° 13.

HABITS DE CHOEUR.

Deux pourpoints d'étoffe rayée, deux grandes robes de satin orange doublées de toile rouge et deux culottes de toile verte. . . . . 2 —

N° 14.

Six habits de Chinois, pourpoints et manches de satin bleu, doliments de satin bois doublés de taffetas jaune, six culottes de satin brun. . . . . 6 habits

N° 15.

Un habit d'Aurore. Corps et tonnelet de taffetas roze et tamponné de gaze d'Italie garni de volans et découpure roze chenillée argent, draperie de brillant argent, bouffettes de taffetas bleu imprimé argent garni de rezeau argent, petite juppe de brillant argent, armures de bouffettes roze garnies de rezeau argent. . . . . 1 —

Total des habits d'hommes tant de l'ancien état que du présent inventaire fait en l'année 1749. — Monte à la quantité de. . . . . 202 habits d'hommes

CULOTTES.

Dépendantes des faunes pezant sous le N° 6. A.	Six culottes, sçavoir cinq neuves de croisé brun et une ancienne de taffetas bois.	6 —
Dépendantes des habits de Ciclopes sous le N° 5. A.	Cinq autres de taffetas feu garnies de jarretières et boutons d'or. . . .	5 —
Cottées C. N. Plusieurs à réparer.	Dix autres de danseurs dernières faites de taffetas blanc.	10 —
Cottées C. V. Vieilles.	Quinze autres de satin et taffetas des danseurs.	15 —
Cottées C. D.	Dix autres de seigneurs de taffetas et satin de différentes couleurs, tant de rolles que de danses.	10 —
Cottées C. B. Les dites culottes provenant de la mascarade bretonne.	Cinq grandes culottes de taffetas bleu, découpures blanches.	5 —
Cottées C. R. Provenant de la mascarade chinoise. Bonne à détruire.	Huit autres grandes culottes blanches, decoupure roze.	8 —
	Huit autres de toile rouge pour les voltigeurs.	8 —
	Total.	67 culott.

Coeffures des habits d'homme.

Sous le N° 1. A. . .	Une coeffure d'Adonis.	1	coeff.
2.	Une de Vulcain.	1	—
3.	Une de Silvain.	1	—
4 *bis*. . .	Deux de Linus.	2	—
5.	Une de Ciclope pas seul.	1	—
	Et six de danseurs enfans.	6	—
6.	Six de faunes pezans.	6	—
7.	Cinq de faunes legers.	5	—
8.	Six de chasseurs.	6	—
Sous le N° 1. B. . .	Un casque modelé.	1	—
2.	Un casque modelé neuf.	1	—
3.	Une d'Ismenor.	1	—
3 *bis*. . .	Une de magicien pas seul.	1	—
	Et six de danseurs enfans.	6	—
4 *bis*. . .	Une de guerrier, pas seul.	1	—
	Et six de danseurs enfans.	6	—
5.	Quatre de matelots.	4	—
6.	Six de démons.	6	—
Sous le N° 2. C. . .	Une coeffure d'Ixion.	1	—
4.	Une de Pan et de Linphée.	1	—
5.	Quatre coeffures des petits.	4	—
	— Les coeffures de Zephirs modelées ont été rendues aux menus.		
6.	Quatre non modelées de Zephirs. . .	4	—
8.	Huit toques de bergers danseurs, Six blanches et vertes et deux rozes, Les deux autres pareilles étant perdues dans les loges.	8	—
Sous le N° 1. D. . .	Une coeffure d'Acis.	1	—
2.	Une toque de berger de rolle roze et blanche.	1	—
4.	Une coeffure de ruisseau, pas seul. .	1	—
5.	Une de faune, pas seul.	1	—
Sous le N° 1. E. . .	Une de Tibulle.	1	—
3.	Une de Limphée, à M. le duc d'Ayen.	1	—
	Une autre de Linphée, à M. le marquis de la Salle, sous le N° 4. C.		
4.	Un chapeau espagnol panne de soie noire.	1	—

5.	Un turban indien.	1	coeff.
6.	Une coeffure de Polonais attachée à l'habit sous le N° 6.	1	—
7.	Un chapeau espagnol.	1	—
8.	Un casque scithe à crinière feu. . . .	1	—
9.	Un turban turc.	1	—
10.	Un autre turban grec.	1	—
11.	Un autre turban maure.	1	—
12.	Une coeffure de guerrier, pas seul. .	1	—
13.	Une coeffure de plaisir à la grecque.	1	—
Sous le N° 1. F. . .	Une de faune.	1	—
Sous le N° 1. G. . .	La coeffure est attachée avec l'habit.	1	—
2.	Une coeffure et pendans de gaze d'or avec des glands.	1	—
3.	Une coeffure modelée de grand prêtre et ses pendans de gaze.	1	—
4.	Une coeffure de Moulineau.	1	—
6.	Six de génies aériens.	6	—
6 *bis*. . .	Quatorze coeffures de terre à carneaux et deux à retrouver.	14	—
6 *ter*. . .	Six coeffures de prêtres modelées. .	6	—
7.	Une coeffure de gnomme, pas seul. .	1	—
8.	Une de prêtre druide, pas seul, modelée, avec ses pendans de gaze et glands d'or.	1	—
9.	Quatre coeffures de prêtres dansans modelées avec cinq glands. . . .	4	—
10.	Une de saltimbanque, pas seul. . . .	1	—
11.	Six autres de saltimbanques enfans. .	6	—
12, 13, 14, 15 et 16.	Onze coeffures de silphes dansans sous les N°s 12, 13, 14, 15 et 16. . .	11	—
Sous le N° 1. H. . .	Une coeffure de l'opérateur chinois faite d'une ancienne coeffure chinoise de l'ancien état.	1	—
2.	Deux autres coeffures chinoises. . . .	2	—
3.	Les calottes de magots attachées aux habits	2	—
4.	Trois chapeaux gris garnis servans aux innocents.	3	—
6.	Un autre *idem* non garni.	1	—
7.	Un chapeau de Suisse.	1	—

Sous le N° 2. I . . .	Quatre coeffures d'écoliers attachées aux habits.	4 coeff.
Sous le N° 1. K. . .	Un chapeau de Lucas.	1 —
2.	Un chapeau de Colin attaché à l'habit.	1 —
3.	Un chapeau de paysan à M. de Langeron	1 —
4.	Un chapeau bleu et jaune à M. de Courtenvaux attaché avec l'habit.	1 —
5.	Deux chapeaux de bergers.	2 —
6.	Deux chapeaux attachés avec les habits.	2 —
7.	Six coeffures de lutins.	6 —
8.	Deux chapeaux de castor gris garnis de rubans verts.	2 —
		173 coeff.

Coeffures des habits de l'ancien état qui n'ont point servis cette année.

Sous le N° 1. L. . .	Une coeffure de berger héroïque. . .	1 -
1 *bis*. . .	Autre coeffure de berger avec l'habit.	1 —
2.	Une toque de faune.	1 —
3.	Une coeffure de silphe.	1 —
4.	Sans coeffure.	
5.	Une coeffure de matelot.	1 —
6.	Une coeffure de l'habit de la Fortune.	1 —
7.	Cinq coeffures des habits de statue. .	5 —
8.	Trois chapeaux noirs.	3 —
9.	Sans coeffure.	
10.	Sans coeffure.	
11.	Un chapeau et l'autre détruit.	1 —
12.	Sans coeffure.	
13.	Trois coeffures hautes de Chinois. . .	3 —
14.	Quatre autres basses de Chinois. . . .	4 —
		22 coeff.

Coeffures des habits qui ont été rendus, détruits ou transformés.

Sous le N° 1. X. . .	Quatre coeffures des suivans de la Victoire.	4 —
2.	Six autres des anciens habits de faunes des seigneurs.	6 —

3.	Cinq toques de silvains pour les petits danseurs.	5	coeff.
4.	Sept grandes barettes de taffetas roze provenantes de la mascarade bretonne qui a été détruite anciennement.	7	—
5.	Dix coeffures comiques de l'ancienne mascarade chinoise.	10	—
6.	Une coeffure d'Incas à M. de la Salle.	1	—
7.	Une coeffure bleue et argent à M. le duc d'Ayen.	1	—
8.	Une coeffure de l'habit grec bleu et argent rendu aux menus.	1	—
9.	Deux coeffures de plaisirs pour les petits danseurs qui vont avec les habits d'amour.	2	—
10.	Une coeffure garnie de fleurs d'un ancien habit changé en silvain. . .	1	—
11.	Trois coeffures sérieuses dont une en faux Mercure.	3	—
12.	Une coeffure de Mercure dont l'habit a été rendu.	1	—
13.	Une coeffure de chasseur qui a servi avec l'habit d'Acis à M. le vicomte de Rohan.	1	—
14.	Une de matelot de M. de la Salle, dont l'habit a été rendu aux menus. . .	1	—
15.	Une à M. de la Salle de l'habit de berger changé en vert.	1	—
16.	Une du Destin, dont la robe a été rendue aux menus.	1	—
17.	Une du Temps, modelée, dont la robe a été rendue aux menus.	1	—
18.	Un casque modelé pour femme à madame de Brancas.	1	—
		48	coeff.

Coeffures du présent inventaire.	173	coeff.
Coeffures de l'ancien état.	22	—
Coeffures des habits rendus, détruits ou transformés.	48	—
	243	coeff.

Habits de femmes.

A. — LA SURPRISE DE L'AMOUR.

Rolles.

N° 1.

URANIE, *madame la marquise de Pompadour.*

Juppe de taffetas bleu imprimé et brodé en paillettes d'étoiles d'argent grandes et petites en guirlande doublée de toille de Lyon, la dite jupe bordée d'un large rezeau argent. Draperie volante sur le corps et sur la jupe de moire d'Angleterre argent garnie de rezeau argent chenillé bleu, doublure de taffetas blanc. Mante de taffetas bleu imprimé en étoilles d'argent et bordée d'un grand rezeau argent. . . . . 1 habit

(*Le corps est le même que celuy de l'habit de Vénus. — Neuf en totalité.*)

N° 2.

VÉNUS, *madame la marquise de Pompadour.*

Corps et basques d'étoffe bleüe en mosaïque argent garnis de rezeau argent chenillé de bleu. Mante de taffetas bleu imprimé argent bordée de festons de taffetas peint garnis de rezeau argent chenillé bleu. Grande queüe d'étoffe bleüe à mozaïque argent garnie de rezeau argent chenillé bleu doublée de toile, la dite queüe dépendant de l'habit pour la faire servir dans les rolles de Princesse. Jupe de taffetas blanc avec grands festons de taffetas peint garnis de rezeau argent chenillé bleu, et enroulements de double rezeau argent chenillé bleu avec rozettes de ruban bleu chenillées argent et garnies de franges d'argent. . . . . 1 —

(*Fait à neuf.*)

DIANE, *madame la duchesse de Brancas.*

L'habit se trouvera sous le nom de madame Trusson dans l'opéra de *Silvie*, ayant été remis à sa taille.

DANSE.

N° 3.

HABITS DE FLEUR OU PLAISIR.

Sept habits de plaisirs, corps et jupes de taffetas blanc, les juppes tamponnées de gaze d'Italie, garnies et bordées de

guirlandes de fleurs artificielles en festons pour les demoiselles Camille, Durand, Dorfeuil, Marquise, Foulquier, Astrody et Chevrier. . . . . 7 habits

(*Quatre des dits habits anciens. — Trois faits à neuf. — Tous refaits et augmentés de guirlandes de fleurs et d'étoffe.*)

Pas seuls.

N° 4.

DRIADE, *mademoiselle Camille.*

Corps de taffetas roze, draperie tigrée avec armures de gaze d'argent ornées de rezeau argent et de feuilles, bracelets de même, juppe de taffetas blanc peinte dans le caractère. 1 —

(*Neuf en totalité.*)

N° 5.

TERPSICORE, *la demoiselle Puvigné.*

Corps et jupe de taffetas bleu imprimé argent, jupe tamponnée de gaze d'Italie avec festons de fleurs artificielles. . 1 —

(*De l'ancien état refait à neuf.*)

N° 6.

MUSES.

Six habits de Muses, sçavoir, deux blancs, garnis de découpures roze chenillées argent, un de taffetas vert dans la même forme, un jaune même forme, un gris de lin même forme, un roze même forme pour les demoiselles Marquise, Durand, Chevrier, Dorfeüil, Astrody et Foulquier. 6 —

(*Ces habits faits d'autres habits des menus.*)

GRACES.

N° 7.

La demoiselle Chevrier.

Trois habits, sçavoir : l'un, corps, jupe et mante de taffetas blanc, volant de gaze brochée, le tout garni de rezeau argent. . . . . 1 —

La demoiselle Camille.

Un autre de taffetas vert orné des mêmes gaze et rezeau, corps, jupe et mante. . . . . 1 —

La demoiselle Puvigné.

Et le troisième de taffetas roze, corps, jupe et mante ornés des mêmes gazes et rezeaux comme les précédents. . . . . 1 —

(*Les dits trois habits faits neufs en totalité.*)

N° 8.

CHASSERESSES.

Cinq draperies entières de taffetas roze garnies de mosaïque de découpure verte et milleray argent, avec armures de gaze rayée argent et roze et bouffettes de chenille d'argent. . . . 5 habits

(*Faites neuves en totalité et servant à plusieurs draperies.*)

B. — TANCRÈDE.

Rolles.

N° 1.

HERMINIE, *madame la marquise de Pompadour.*

Habit oriental, grande robe en doliment de satin cerise, corset pareil, le tout garni d'hermine découpée, appliquée en dessin de broderie, jupe de satin bleu peinte en broderie d'or avec paillettes et frisé d'or, bordée d'un milleray d'or, la dite jupe doublée de toile. . . . . 1 —

(*Fait neuf en totalité.*)

N° 2.

CLORINDE, *madame la duchesse de Brancas.*

Un corset en cuirasse de moire acier brodé d'or, lambrequins, brassards et amadis galonnés et écaillés d'or, grandes basques de brillant argent brodées d'or, bordées de rezeau d'or.

Mante de taffetas bleu imprimée en bouquets d'or, bordée de rezeau d'or. . . . . 1 —

(*La juppe de l'habit de Victoire se trouvera sous le nom de madame Trusson. — Le tout fait neuf.*)

N° 3.

GUERRIÈRE, *madame de Marchais.*

Corset en cuirasse de moire acier, le corps écaillé argent, brassarts, lambrequins et amadis galonnés d'argent, grandes basques de taffetas gris mosaïque de milleray argent, galonnées de rezeau argent, écharpe de taffetas blanc garnie de rezeau et glands d'or. . . . . 1 —

(*Neuf en totalité. — Ce corset servait avec la juppe de fortune rendue aux menus plaisirs.*)

N° 4.

NIMPHE, *madame de Marchais.*

Corset, jupe, et basques de taffetas blanc, le tout garni de guirlandes et pompons de fleurs artificielles, la juppe tamponnée de gaze d'Italie, mante de taffetas blanc ornée de découpures et de fleurs. . . . . 1 habit

(*Habit fait d'un habit de madame la marquise de Pompadour.*)

DANSE.

N° 5.

MAGICIENNES.

Six habits, corps, basques et manches de taffetas gris avec armures et croisades de moire d'argent, chenillées feu, bordées de rezeau d'or, juppes de satin feu avec armures et montans de moire d'or peinte en caractères magiques, bordées de découpure de satin noir chenillée feu pour les demoiselles Puvigné, Camille, Chevrier, Astrody, Dorfeüil et Marquise. 6 —

(*Neufs en totalité.*)

N° 6.

GUERRIÈRES.

Quatre habits, corsets, cassettes, brassarts et grandes basques de taffetas gris galonnées d'argent, les basques en mosaïque, écharpes en ceinture de taffetas blanc bordées de rezeau et glands d'or.

(*Neufs en totalité.*)

Juppes de taffetas blanc avec basques de taffetas blanc imprimé argent galonnées d'or en mosaïque, armures de moire d'or, garnies de rezeau d'or, pour les demoiselles Puvigné, Camille, Dorfeüil et Marquise. . . . . 4 —

(*Juppes de fortune de l'ancien état rétablies.*)

N° 7.

DRIADES.

Quatre habits, corps de taffetas bois, draperies tigrées, armures, écharpe et bracelets de taffetas imprimé argent, ornés de chenille verte et argent. Pompons de paillettes et rezeau d'argent; juppes de taffetas blanc peintes dans le caractère pour les demoiselles Chevrier, Astrody, Durand et Foulquier. . . . . 4 —

(*Les corps, draperies et ornements neufs. — Jupes des druides de l'ancien état repeintes à neuf.*)

N° 8.

MATELOTTES AYANT SERVIES EN GUERRIÈRES.

Quatre habits. Corps et basques de moire bleüe et argent garnis de découpure blanche et de milleray argent, juppes et amadis de moire d'Angleterre argent garnis de rubans bleus bordés de milleray argent avec pompons de découpure blanche chenillés argent pour les demoiselles Camille, Puvigné, Dorfeuil et Marquise. . . . . 4 habits

(*Anciens réparés à neuf.*)

C. — FRAGMENTS DES ÉLÉMENTS ET DE BEAUCIS.

Rolles.

N° 1.

VÉNUS, *madame de Marchais.*

Jupe de taffetas roze tamponnée de gaze d'Italie avec guirlandes et pompons de fleurs de soye et autres pompons de rezeau argent; mante et draperie de taffetas blanc imprimé argent garnis de rezeau argent et pompons de fleurs de soye. Corps de taffetas blanc garni de même. . . . . 1 —

(*Fond de l'habit fait d'un autre fond d'habit de l'ancien état, guirlandes de fleurs de soye ajoutées et rezeau neuf.*)

N° 2.

VESTALE, *madame la marquise de Pompadour.*

Corset et juppe fonds de toille couverts en totalité de gaze d'Italie plissée et formant grandes basques ornées de rezeau argent, nœuds du dit rezeau et grands glands de frange argent.

(*Neuf en totalité.*)

Mante, ceinture et cezarine de satin pourpre doublées de même, garnies de rezeau argent, glands d'argent à la ceinture. . . . . 1 —

(*La mante provenant des menus, la ceinture et cezarine neufs.*)

N° 3.

JUNON, *madame Trusson.*

Corset d'étoffe brillant argent, garni de rezeau d'or, pointes et basques d'étoffe bleüe à mozaïque argent garnies de rezeau d'or, doublées de taffetas bleu.

(*Fait neuf.*)

Juppe de gros de Tours blanc peint en or, feuillages et fleurs et brodée en paillettes d'or.

Autre corset de même étoffe et garni comme celuy ci-dessus de madame la marquise de Pompadour à la taille de madame Trusson. . . . . 1 habit

(*Faite neuve pour la fête de la Celle, augmentée de garniture et broderie.*)

N° 4.

HEURE, *madame de Marchais.*

Draperie de taffetas bleu peinte en cadrans, bordée de rezeau d'or. . . . . 1 —

(*Faite neuve.*)

N° 5.

BEAUCIS.

Corps, jupe et mante de taffetas bleu garnis de doubles festons et volant de gaze brochée garnie de blonde, le tout garni de fleurs. . . . . 1 —

(*Le dit habit de l'ancien état, toutes les fleurs ajoutées à neuf.*)

N° 6.

VESTALES.

Sept habits. Corsets et bas des juppes de taffetas blanc, le tout couvert de gaze d'Italie tamponnée et plissée, garnis partout de gaze brochée et découpée.

Un des dits habits fonds entier de taffetas.

Pour les demoiselles Puvigné, Dorfeuil, Marquise, Chevrier, Astrody, Durand et Foulquier.

(*Neuf en totalité.*)

Sept mantes, sept ceintures et sept cezarines de taffetas pourpre garnies de rezeau argent; aux ceintures glands de franges d'argent. . . . . 7 —

(*Parties anciennes et parties pour tous les rezeaux neufs.*)

N° 7.

HEURES.

Six draperies de taffetas bleu peint en or, bordées d'un rezeau d'or. . . . . 6 —

(*Neuves en totalité.*)

N° 7 *bis*.

CHOEURS.

Quatre fourreaux de vestales fonds de toile couverts de gaze tamponnée, et deux en toile seulement. . . . . 4 habits

(*Neufs en partie.*)

N° 8.

BERGÈRES.

Neuf habits de taffetas garnis de découpures et de milleray argent, savoir :

Cinq, corps et jupes de taffetas vert, découpure blanche, bombets blancs, découpure verte, pour les demoiselles Camille, Dorfeüil, Puvigné, Chevrier et Marquise.

Quatre autres. Corps et jupes de taffetas blancs, découpure roze.

Bombets de taffetas roze, découpure blanche, pour les demoiselles Chevrier, Dorfeüil, Durand et Foulquier. . . . 9 —

(*Faits neufs en totalité.*)

ACTE DE LA TERRE.

Rolles.

N° 9.

HABIT DE POMONE.

Madame la marquise de Pompadour.

Jupe de taffetas blanc peinte en grandes guirlandes de fleurs et fruits.

La mante de taffetas blanc garnie et chamarrée de grand rezeau argent chenillé vert recouvert de bouffettes de satin cerise.

Un petit paquet de bouffettes de satin cerise pour servir au corset de cet habit, qu'on trouvera sous un autre N°.

Basques de taffetas blanc avec groupes de fruits peints garnies en plein de grand rezeau argent chenillé vert, recouvert de bouffettes de gaze rayée verte et argent.

La mante et les basques doublées de taffetas cerise. . . . 1 —

(*Le tout neuf en totalité.*)

D. — ACIS ET GALATHÉE.

PROLOGUE DE PHAÉTON.

Rolles.

N° 1.

ASTRÉE, *madame la duchesse de Brancas.*

Corps et jupe de satin blanc, le tout garni de grands volants de gaze rayée argent et blanc, bordés de rezeau d'argent, entrelassés de grandes guirlandes de fleurs artificielles.

La mante de satin blanc chamarrée et bordée de rezeau argent doublée de florance blanc, grande queüe dépendante du dit habit de satin blanc, chamarrée et bordée de grand rezeau argent, et garnie de pompons de fleurs artificielles, la dite queüe servant avec le dit habit pour les rolles de Princesse . . . . . 1 habit

(*Neuf en totalité.*)

N° 2.

GALATHÉE, *madame la marquise de Pompadour.*

Grande jupe de taffetas blanc peinte en rozeaux, coquillages et jets d'eau, avec broderie de frisé d'argent bordée d'un rezeau chenillé vert, corset de taffetas roze tendre, grande draperie drapée de gaze d'eau argent et vert à petites rayes, avec armures d'une autre gaze d'eau, bracelets et ornements du corps de la même gaze d'eau, garnis de rezeau argent chenillé vert.

La mante de gaze verte et argent à petites rayes, bordée de bouffettes d'une autre gaze d'eau, la mante et la draperie doublées en plein de taffetas blanc.

Tout le vêtement était orné de glands et barrière de perles dont partie a été prise à loyer. . . . . 1 —

(*Neuf en totalité.*)

N° 3.

NIMPHE OU BERGÈRE, *madame de Marchais.*

Jupe de taffetas roze, montant droits de taffetas blanc garni de rezeau argent pincé en bouffettes avec des rozettes de chenilles vertes et argent.

Corset de taffetas blanc, manches roze, garnies des mêmes rozettes et bouffettes que sur la jupe.

Basques de taffetas blanc garnies de découpure roze et milleray argent.

Un tablier de gaze brochée garnie de découpure roze chenillée argent et paillettes.

POUR CARACTÈRE DE CHASSERESSE.

Bombet servant avec l'habit cy-dessus de taffetas vert garni de rezeau argent et doublé de taffetas blanc. . . . . 1 habit

(*Le tout neuf en totalité.*)

DANSE.

N° 4.

BERGÈRES, NIMPHES OU CHASSERESSES.

Six habits, corsets, basques et jupes de taffetas roze, montans droits de taffetas blanc garnis de rezeau argent, pincé en bouffettes avec rozettes de chenilles vertes et argent.

Pièces de corps et manches avec mêmes bouffettes et rozettes qu'à la jupe pour les demoiselles Camille, Chevrier, Puvigné, Marquise, Dorfeüil et Astrody.

Quatre bombets servant aux dits habits pour caractère de chasseresses, de taffetas vert, bordés de milleray argent et d'une campanne peinte en argent, doublés de taffetas blanc pour les demoiselles Puvigné, Camille, Dorfeüil et Marquise.

Six grandes écharpes de gaze rayée argent et vert garnies de gros glands de franges d'argent, les dites écharpes servant avec les dits habits pour le caractère de saltimbanques. . . 6 —

E. — FRAGMENTS DE JUPITER ET EUROPE, DES SATURNALES ET DE ZÉLIE.

Rolles.

EUROPE, *madame la marquise de Pompadour.*

Habit de Princesse ; *voyez* au N° 2. A.

N° 1.

PALÈS, *madame Trusson.*

Corset de taffetas rose garni de rezeau argent. A servi avec l'habit de Vénus de madame de Marchais sous le N° 1. C. . 1 —

DÉLIE, *madame la duchesse de Brancas.*

Habit à prendre au N° 1. D.

N° 2.

ZÉLIE, *madame la marquise de Pompadour.*

Jupe de taffetas blanc peinte en feuillages et argent avec campanne de mosaïque en peinture et paillettes.

Corset de taffetas blanc garni de rezeau argent, chenillé vert, et bouffettes de gaze rayée verte et argent.

Grande draperie de taffetas tigré avec armures et montans de gaze rayée verte et argent pincée en bouffettes avec rozettes de chenilles vertes et argent, doublée de taffetas chair.

Mante de taffetas tigré doublée de taffetas chair. . . . . 1 hab

(*Le tout neuf.*)

DANSE.

PEUPLES DIVERS.

N° 3.

ESPAGNOLETTE, *la demoiselle Astrody.*

Habit de satin bleu, bouffettes de satin blanc lizeré de cannetille d'argent. . . . . 1 —

(*Fait neuf.*)

N° 4.

POLONOISE, *la demoiselle Durand.*

Habit et bombet de satin jauue, garni de martre de Canada en bandes découpées, lizeré de milleray argent et brandebourgs de paillettes, un bombet de même. . . . . 1 —

(*Fait neuf.*)

N° 5.

SCITHE, *la demoiselle Durand.*

Vêtement de dessous de satin feu garni de mosaïque et rezeau d'or, vêtement de dessus en doliment de taffetas tigré avec armures et bavaroises de brillant d'or bordées de galons d'argent. . . . . 1 —

(*Ancien refait.*)

N° 6.

TURQUESSE, *la demoiselle Foulquier.*

Doliment de taffetas rose armures de gaze d'Italie tamponnée, amadis et scapulaire de taffetas vert imprimé argent. 1 —

(*Ancien refait.*)

N° 7.

GRECQUE, *la demoiselle Chevrier.*

Habit de taffetas bleu, couvert en entier de gaze rayée et mouchetée, armure, écharpe et scapulaire de taffetas blanc imprimé argent, chenillé argent, mosaïque au bas du scapulaire de découpure chenillée bleu. . . . . 1 habit

(*Ancien refait.*)

N° 8.

MAURESQUE, *la demoiselle Astrody.*

Corps et juppe de taffetas noir, seconde jupe de dessus tamponnée de taffetas jaune imprimé argent, croisade et bracelets de même, pompons et garniture de rezeau argent chenillé noir. . . . . 1 —

(*Ancien refait.*)

HABITS DE FORTUNE.

Six habits de fortune de taffetas blanc, grandes doubles basques de taffetas blanc imprimé argent, mosaïques de milleray d'or, armures de moire d'or, garnies de rezeau d'or, les corps et manches garnis de même, pointes et basques de moire d'or, garnies de rezeau d'or; des dits habits deux sont montés entiers pour les demoiselles Durand et Astrody. Les quatre jupes des autres habits sont aux habits de guerrières sous le N° 6. B. Reste quatre corsets des dits habits et six paires de basques, dont deux des dits corsets aux demoiselles Camille et Puvigné, en brillant d'argent. . . . . 6 —

(*Anciens refaits et réparés à neuf et deux corsets de brillant argent neufs.*)

F. — SILVIE.

Robes.

N° 1.

DIANE, *madame de Trusson.*

Grande jupe de moire d'Angleterre argent peinte en cornemuse et feuillages verts, bordée d'un rezeau argent, doublure et derrière de la dite jupe de taffetas blanc, draperie volante du corps et grande draperie de jupe de taffetas tigré avec armures et montans de gaze d'argent en bouffettes chenillées argent et bordées d'un grand rezeau argent, doublée de taffetas chair. . . . . 1 —

N° 2.

ZÉLIE, *madame la marquise de Pompadour.*

Jupe de taffetas blanc peinte en feuillages et argent avec campanne de mosaïque en peinture et paillettes.

Corset de taffetas blanc garni de rezeau argent, chenillé vert, et bouffettes de gaze rayée verte et argent.

Grande draperie de taffetas tigré avec armures et montans de gaze rayée verte et argent pincée en bouffettes avec rozettes de chenilles vertes et argent, doublée de taffetas chair.

Mante de taffetas tigré doublée de taffetas chair. . . . . 1 habit

(*Le tout neuf.*)

DANSE.

PEUPLES DIVERS.

N° 3.

ESPAGNOLETTE, *la demoiselle Astrody.*

Habit de satin bleu, bouffettes de satin blanc lizeré de cannetille d'argent. . . . . 1 —

(*Fait neuf.*)

N° 4.

POLONOISE, *la demoiselle Durand.*

Habit et bombet de satin jaune, garni de martre de Canada en bandes découpées, lizeré de milleray argent et brandebourgs de paillettes, un bombet de même. . . . . 1 —

(*Fait neuf.*)

N° 5.

SCITHE, *la demoiselle Durand.*

Vêtement de dessous de satin feu garni de mosaïque et rezeau d'or, vêtement de dessus en doliment de taffetas tigré avec armures et bavaroises de brillant d'or bordées de galons d'argent. . . . . 1 —

(*Ancien refait.*)

N° 6.

TURQUESSE, *la demoiselle Foulquier.*

Doliment de taffetas rose armures de gaze d'Italie tamponnée, amadis et scapulaire de taffetas vert imprimé argent. 1 —

(*Ancien refait.*)

N° 7.

GRECQUE, *la demoiselle Chevrier.*

Habit de taffetas bleu, couvert en entier de gaze rayée et mouchetée, armure, écharpe et scapulaire de taffetas blanc imprimé argent, chenillé argent, mosaïque au bas du scapulaire de découpure chenillée bleu. . . . . 1 habit

(*Ancien refait.*)

N° 8.

MAURESQUE, *la demoiselle Astrody.*

Corps et juppe de taffetas noir, seconde jupe de dessus tamponnée de taffetas jaune imprimé argent, croisade et bracelets de même, pompons et garniture de rezeau argent chenillé noir. . . . . 1 —

(*Ancien refait.*)

HABITS DE FORTUNE.

Six habits de fortune de taffetas blanc, grandes doubles basques de taffetas blanc imprimé argent, mosaïques de milleray d'or, armures de moire d'or, garnies de rezeau d'or, les corps et manches garnis de même, pointes et basques de moire d'or, garnies de rezeau d'or; des dits habits deux sont montés entiers pour les demoiselles Durand et Astrody. Les quatre jupes des autres habits sont aux habits de guerrières sous le N° 6. B. Reste quatre corsets des dits habits et six paires de basques, dont deux des dits corsets aux demoiselles Camille et Puvigné, en brillant d'argent. . . . . 6 —

(*Anciens refaits et réparés à neuf et deux corsets de brillant argent neufs.*)

F. — SILVIE.

Rolles.

N° 1.

DIANE, *madame de Trusson.*

Grande jupe de moire d'Angleterre argent peinte en cornemuse et feuillages verts, bordée d'un rezeau argent, doublure et derrière de la dite jupe de taffetas blanc, draperie volante du corps et grande draperie de jupe de taffetas tigré avec armures et montans de gaze d'argent en bouffettes chenillées argent et bordées d'un grand rezeau argent, doublée de taffetas chair. . . . . 1 —

Le corset roze garni de rezeau argent est porté sous le N° 1. E.

(*Le tout neuf.*)

SILVIE, *madame la marquise de Pompadour.*

Même habit de Zélie sous le N° 2. E.

N° 2.

NIMPHE DE DIANE, *madame de Marchais.*

Grande draperie de taffetas tigré avec armures et montans de gaze rayée argent et vert garnie de rozettes de rubans roze chenillés argent, ornés de paillettes d'argent en étoiles doublée de taffetas chair.

Mante de taffetas tigré doublée de taffetas chair. . . . . 1 habit

(*Le tout neuf.*)

NOTA. — La dite draperie et mante servoient avec l'habit neuf de bergère sous le N° 3. D.

G. — LE PRINCE DE NOISY.

Rolles.

N° 1.

ALIE, *madame de Marchais.*

Jupe de taffetas roze garnie de grands volants de rezeau et gaze d'argent peinte et brodée en paillettes et argent.

(*Jupe et volant d'un habit de madame de Pompadour ainsi que la queüe, peinture, paillettes roses et montans de rézeau neufs. L'habit n'a servi qu'aux représentations.*)

Deux corsets du dit habit de taffetas roze garnis de rezeau argent, un à manches de cour.

(*Un imparfait, l'autre neuf.*)

Queüe de taffetas roze garnie de rezeau argent. . . . . 1 —

N° 2.

SECOND HABIT D'ALIE.

Corps et jupe de brillant d'argent brodés en mosaïque de gaze d'or, chenillée d'or et pompons de paillettes d'or.

Le corset fait en manches de cour.

Queüe de moire d'Angleterre argent chamarrée et bordée de gaze et rézeau d'or. . . . . 1 —

(*Neuf en totalité.*)

DANSE.

SALTIMBANQUES.

Écharpes vertes et argent sur les habits rozes sous le N° 4. D.

N° 3.

GÉNIES DE L'AIR, *les demoiselles Puvigné et Camille.*

Corps et juppes d'étoffe en mosaïque blanche et argent, les jupes brodées en gaze à petites rayes roses et argent, chenillées roze, paillettes d'argent chenillées de même, draperies de taffetas roze avec compartiments, montans et pompons de gaze d'argent chenillée argent et paillettes d'argent, chamarrées et bordées de rezeau d'argent chenillé de roze. . 2 habits

N° 4 *idem.*

Cinq autres habits. Corps et juppes de taffetas bleu brodés en gaze d'argent, chenillés argent, et paillettes d'argent pour les demoiselles Astrody, Dorfeüil, Durand, Chevrier et Marquise . . . . . 5 —

N° 5.

HABITS DE CHOEUR.

Quatre habits, corps et jupes d'étoffe en mosaïque bleüe et argent, draperie de moire argent, armures de gaze rayée bleüe et argent, garnies d'un rezeau argent, le tout doublé de toile de Lyon. . . . . 4 —

H. — LA PANTOMIME DE L'OPÉRATEUR CHINOIS.

N° 1.

CHINOISES.

Deux habits de gros de Tours, rayé jaune et bleu, volant et agrément de découpure roze, une jupe de toile blanche peinte en Péquin. L'autre sans jupe, l'habit complet à la taille de la demoiselle Durand. . . . . 2 —

(*Habit de l'ancien état, une jupe neuve.*)

N° 2.

INNOCENTES.

Trois habits. Fonds de pierrettes garnis de touffes de lizets de différentes couleurs.

Un autre habit de pierrette non garni. . . . . 4 —

(*Faits neufs.*)

N° 3.

SUISSESSE, *la demoiselle Chevrier.*

Un habit. Corps bleu à carneaux garni de bouffettes orange. Jupe de taffetas orange garnie de bouffettes bleües et de rubans de différentes couleurs. . . . . 1 habit

(*Fait neuf.*)

N° 4.

HABIT DE BARONNE.

La demoiselle Camille.

Jupe de damas olive et blanc, manteau troussé de damas jaune à parterre, garniture à l'ancienne mode de gaze brochée avec les rubans, engageantes de même. . . . . 1 —

(*Fait neuf.*)

N° 5.

NIAISE, *la demoiselle Puvigné.*

Habit, corps et jupe de taffetas bleu, garni de découpure jaune, manches de gaze d'Italie, bombet de taffetas jaune, découpure bleüe et doublé de taffetas bleu. . . . . 1 —

(*Fait neuf.*)

N° 6.

PAYSANNE, *la demoiselle Foulquier.*

Habit de laine, corps brun, jupe rouge, manches à carneaux blancs, le tout garni de guipure et de point. . . . . 1 —

I. — PANTOMIME DU MARDY GRAS.

N° 1.

HABITS DE CABARETIÈRE DE CAMPAGNE.

Les demoiselles Puvigné et Camille.

Deux habits de serge, corps brun, parements rouges, galonné de rouge vert et blanc. Jupes rouges galonnées en roües vert et blanc. . . . . 2 —

(*Faits neufs.*)

N° 2.

Un grand foureau de paysanne d'étamine à carreaux bleus et vert avec découpure roze. . . . . 1 —

(*De l'ancien état provenant de l'habit d'enfant de M. de Langeron.*)

N° 3.

Un corps de serge brune, parements de toile blanche. . 1 habit
(*Neuf.*)

N° 4.

Quatre habits comiques, corps et basques de taffetas bois à carneaux, bouffettes de taffetas blanc chenillées roze et point. Jupes de taffetas blanc, bouffettes noires chenillées roze pour les demoiselles Marquise, Chevrier, Astrody et Durand. . . . . 4 —
(*Trois des dits habits de l'ancien état refaits et réparés, le quatrième neuf en totalité, connus sous le nom d'écolières.*)

K. — RAGONDE.

Rolles.

N° 1.

COLETTE, *madame de Marchais.*

Habit de paysanne, corps, jupe et basques de taffetas blanc garni de rubans et découpure rose. . . . . 1 —
(*De l'ancien état. Corset neuf.*)

N° 2.

MATHURINE, *madame Trusson.*

Corset et basques de taffetas bleu, découpure blanche, jupe de taffetas blanc, galonnée de ruban bleu. . . . . 1 —
(*De l'ancien état refait à neuf.*)

N° 3.

DANSE.

Deux habits de jardinière, corps et basques de taffetas roze, découpure verte, manches de gaze d'Italie, jupe de taffetas rayé, pour les demoiselles Marquise et Dorfeüil. . . 2 —
(*De l'ancien état, sous le nom de moissonneuses.*)

L. — HABITS DE L'ANCIEN ÉTAT QUI N'ONT POINT SERVIS DANS LES OPÉRAS DE L'HIVER DERNIER.

Rolles.

N° 1.

IRIS, *madame Trusson.*

Corset de taffetas bleu garni de rezeau argent, draperie et mante de taffetas rayé garnis de rezeau argent. . . . . 1 —
(*La jupe de cet habit a été rendue aux menus.*)

N° 2.

CLÉOPATRE, *madame la duchesse de Brancas.*

Une jupe de taffetas roze garnie de volans de rezeau argent avec pompons de fleurs.

N° 3.

Une queüe de moire argent garnie de rezeau argent doublée de taffetas avec quelques fleurs. . . . . 1 habit

(*A détruire.*)

N° 4.

HABIT DE FÉE.

Madame la duchesse de Brancas.

Une draperie complette et une mante de brillant argent avec découpures, chenilles rozes et noires en caractères magiques . . . . . 1 —

N° 5.

Madame Trusson.

Un corset et une draperie de taffetas garnis de bouffettes de taffetas blanc imprimé en argent garnis de rezeau argent. Une mante de même. . . . . 1 —

(*A détruire.*)

DANSE.

N° 6.

Les demoiselles Camille et Puvigné.

Deux habits de bergères, corps et jupes de taffetas blanc, découpures bleües. . . . . 2 —

Rolles.

N° 7.

ALMASIS, *madame la marquise de Pompadour.*

Une grande jupe croisée à la grecque de taffetas roze brodée argent garnie d'un grand rezeau argent, bas de jupe blanc brodé roze. Corset roze avec rezeau argent. . . . . 1 —

HABITS DE COMÉDIE.

N° 8.

HABIT DE PETITE FILLE.

Madame la marquise de Pompadour.

Un corps de robe et jupe de taffetas bleu, grands festons en volants de gaze brochée avec pompons de taffetas bleu et jaune. 1 —

N° 9.

Un domino de taffetas blanc garni de fleurs. . . . . 1 habit

N° 10.

Une jupe et un manteau troussé de satin blanc garnie en découpure cerise. . . . . 1 —

N° 11.

Une jupe et un manteau troussé de cannelé broché en fleurs. . . . . 1 —

N° 12.

Madame de Marchais.

Une jupe et un manteau de satin roze garnis en découpure de satin blanc. . . . . 1 —

N° 13.

Une robe de chambre d'homme, de satin bleu à pois d'argent. . . . . 1 —

N° 14.

HABIT DE PAYSANNE.

Madame la marquise de Pompadour.

Un corset, jupe et basques de taffetas blanc, garnis de découpures bleües. . . . . 1 —

Total des habits de femmes, tant de l'ancien état que de l'inventaire de la présente année 1749. Monte à la quantité de. . . . . 153 habits de femmes

M. — PARTIES DÉTACHÉES D'HABILLEMENTS TANT D'HOMMES QUE DE FEMMES.

Pour hommes.

N° 1.

M. le duc d'Ayen.

Deux tonnelets, l'un provenant d'un ancien habit de Bacchus, de satin vert garni de rezeau d'or, l'autre de satin cerise, mosaïque de découpure verte, fait neuf pour la fête de la Celle.

Corps neuf de taffetas bois garni de feuilles, partie de draperie de gros de Tours rayé.

N° 2.

M. le marquis de la Salle.

Un paquet de la draperie, découpure et volant bleu provenant de l'habit de berger heroïque, auquel on a substitué des ornements verts.

N° 3.

Un paquet de parties détachées des habits de zephirs.

N° 4.

Deux rotondes et sept ceintures de taffetas blanc, mosaïque de découpure roze.

N° 5.

Cinq garnitures complettes de montants et croisades de moire d'or avec chenilles de laine feu et noir servant sur les habits de Ciclopes pour le caractère de magiciens.

La sixième garniture a été sur un habit rendu aux menus plaisirs.

Les mascarons de coëffures de Ciclopes de la suite de Poliphème, ceux de Poliphème, la chaisne de même.

Au même paquet six garnitures de robes de prêtres, de moire d'or, pour les chœurs.

(*Neufs.*)

N° 6.

M. le marquis de la Salle.

Un manteau de peaux d'agneau, noires, rayées d'autres peaux rousses pour Poliphème, la dite mante doublée de taffetas chair.

La pannetière du dit habit de satin feu garnie des mêmes peaux et feüilles. Basques de peaux *id.*

(*Neufs.*)

N° 7.

Dix-huit écharpes de différentes couleurs de toile garnies de rezeau argent pour les chœurs de saltimbanques.

(*Neufs.*)

N° 8.

Une grande écharpe de taffetas bleu garnie de rezeau argent avec grande frange argent. Une autre de taffetas blanc garnie de rezeau et frange argent.

Une autre de satin feu, garnie de rézeau et frange d'or.

(*Neuf.*)

N° 9.

Six tabliers de forgerons pour les chœurs, de toile jaune bordés de rezeau d'or.

(*Neufs.*)

N° 10.

Sept écharpes de taffetas noir, découpures rozes.

(*Anciennes.*)

N° 11.

Onze colletins chinois de satin noir, découpures rozes.

(*Anciens.*)

N° 12.

Dix pellerines de taffetas noir découpures bleües.

(*Anciens.*)

N° 12 *bis.*

Trois paires d'étolles de moire d'or à franges d'argent.

Pour femmes.

N° 13.

Les demoiselles Puvigné et Camille.

Deux jupes bleües garnies de découpure blanche.

Mesdames de Brancas et de Pont.

Deux corsets de paysannes de taffetas blanc.

N° 14.

Six mantes, six ceintures et six cezarines pour les chœurs, de toile pourpre, garnies de rezeau argent.

(*Neufs.*)

N° 15.

Une petite draperie et une paire d'amadis de toile tamponnée de gaze avec pompons et feuillages blancs.

(*Ancien.*)

N° 16.

Madame la duchesse de Brancas.

Un corset de moire argent garni de rezeau argent.
(*Neuf.*)

N° 17.

Madame la marquise de Pompadour.

Un corset de taffetas roze garni de rezeau argent.
(*Ancien.*)

N° 18.

Quatre corsets de taffetas blanc pour les chœurs, avec manches de gaze tamponnée.
(*Anciens.*)

N° 19.

Six chapeaux de pèlerins et pèlerines, de paille, doublés de taffetas bleu.
(*Anciens.*)

N° 20.

Corset en cuirasse de brillant argent brodé d'or, ayant servi à la Victoire.
(*Neuf.*)

N° 21.

Un paquet contenant voiles, draperies, et plusieurs autres parties détachées de gaze d'Italie avec quelques toiles, tabliers, rabats et bracelets de gaze brochée.

N. — MANTES GRANDES ET PETITES TANT D'HOMMES QUE DE FEMMES.

Pour hommes.

Des dites mantes il y en a, avec les habits, la quantité de 5 mantes

Plus, dans l'article des parties détachées, celle de Poliphème, cy. . . . . 1 —

Une mante dépendante de l'habit cotté N° 3. L. La dite mante est de gaze rayée bleüe et argent. . . . . 1 —

N° 1.

Une grande mante de moire d'or, doublée de taffetas blanc imprimé argent. . . . . 1 —
(*Ancienne.*)

Mante d'Acis. — *Voyez* au N° 1. D.
(*Neuve.*)

N° 2.

Une mante de taffetas tigré doublée de taffetas vert servant à Adonis. . . . . 1 mante
(*Neuve.*)

N° 3.

Une autre de taffetas tigré doublée de taffetas chair bordée de bouffettes de gaze rayée vert et argent. . . . . 1 —
(*Neuve.*)

Une mante de taffetas bleu, armures de bouffettes de taffetas blanc imprimé argent, rezeau argent, chenillé bleu. — *Voyez* le N° 1. L.

N° 4.

M. le marquis de la Salle.

Autre mante comme celle cy-dessus, sans habit. . . . . 1 —
Mante de taffetas tigré garnie de feuilles doublée de taffetas chair, dépendante de l'habit cotté N° 1. F. 1
(*Id. neuve.*)

N° 5.

Une double mante de l'habit de Poinçon qui n'a point servie, ainsi que l'écharpe satin pourpre doublée et brodée de gaze d'or et garnie de rezeau d'or.
(*Ancienne.*)

Total des mantes d'hommes. . . . . 12 mantes

Pour femmes.

Des dites mantes, il y en a, avec les habits, la quantité de 22 mantes
Plus, dans l'article des *parties détachées* sous le N° 14. 6 —

N° 6.

Une mante de taffetas blanc imprimé argent, découpures bleües chenillées argent. . . . . 1 —
(*Ancienne.*)

Total des mantes de femmes. . . . . 29 mantes

Total général des mantes, tant grandes que petites, d'hommes et de femmes. . . . . 41 mantes

Corps, panniers, hanches de baleine.

Mesdames de Pompadour, de Brancas, Trusson et de Marchais.

Quatre corps de baleine piqués de taffetas blanc doublés de même.

(*Neufs.*)

Nota. — *Celuy de madame de Marchais est chez elle.*

Neuf busques provenans des trois corps et des six corps des chœurs.

(*Neufs.*)

Six piqures des demoiselles des chœurs.

(*Neufs.*)

Quatre paniers de rôles tout de baleine, scavoir, à madame la marquise de Pompadour en taffetas blanc, les trois autres en batiste, à mesdames de Brancas, Trusson et de Marchais.

Nota. — *Ce dernier est à la garde de cette dame.*

Le panier de Ragonde.

Huit autres paniers de danseuses, de cannes, couvertes de toile.

(*Quatre neufs.*)

Six petits gueridons de même canne.

(*Anciens.*)

Six grands paniers de canne couverts en toile, servant aux demoiselles des chœurs.

(*Neufs.*)

Onze paires de hanches de baleine pour les danseurs.

Deux paires de hanches à M. le marquis de Courtanvaux.

Une paire à M. le comte de Langeron.

Une autre *id.* *id.*

Une autre *id.* *id.*

Une paire à M. le chevalier de Clermont.

Une autre *id.* *id.*

Une paire à M. le vicomte de Rohan.

Une paire à madame de Marchais.

Une paire à madame la marquise de Pompadour.

Deux paires à M. le marquis de la Salle, une ordinaire, et l'autre en trousse rembourrée.

Deux paires de hanches de bougran.

Quinze paires de rognons de crin.

(*Parties neuves, parties réparées.*)

État des ustanciles.

Trente-sept dards, tant grands que petits, armés de leurs fers en fer blanc argenté.

(*Neufs.*)

Une grande pique dorée.

(*Neuve.*)

Un thyrse doré garni de raisins et feüilles.

(*Ancien.*)

Quatre houlettes d'argent garnies en bleu.

(*Neuves.*)

Quatorze baguettes de féerie.

(*Neuves et anciennes.*)

Douze bourdons bleus et argent et douze gourdes.

(*Anciens.*)

Cinq autres bourdons garnis de rubans de différentes couleurs.

(*Anciens.*)

Un trident de Neptune en fer blanc.

(*Neuf.*)

Un grand arc d'Indien.

(*Ancien.*)

La faux du Temps.

(*Neuve.*)

Une masse de géant dorée à pointes de cloux.

(*Neuve.*)

Une grande massue de faune.

(*Neuve.*)

Neuf massues de chœur et quatre de danses.

(*Neuves.*)

Sept crosses garnies de feuillages.

(*Six anciennes. Une nouvelle.*)

Neuf chaines de fer blanc, tant grandes que petites.

(*Neuves.*)

Six cors de chasse; les trompes de fer blanc, les cors de bois doré.

(*Neufs.*)

Une poignée de serpents à ressorts.

(*Neuve.*)

Un sabre; poignée en cuivre doré modelée, fourreau de velours rouge garni de cuivre.

(*Neuf.*)

Deux lyres dorées, une grande et une petite.

(*Anciennes et redorées à neuf.*)

Quatre cornes d'abondance de carton modelé argenté.

(*Anciennes.*)

Un sceptre à poignée de velours.

(*Ancien.*)

Une trompette de bois doré.

(*Ancienne.*)

Six petites trompettes de bois uni.

(*Anciennes.*)

Deux flutes de bois blanchi.

(*Anciennes.*)

Un flambeau de Discorde de bois doré.

(*Neuf.*)

Vingt-deux marteaux de forgerons, compris celuy de Vulcain, doré.

(*Neufs.*)

Quatre grandes cassolettes de carton modelé et doré, avec les foyers de tôle.

(*Neuves.*)

Une patère aussi modelée et dorée.

(*Neuve.*)

Une faucille de fer blanc dorée avec son manche.

(*Neuve.*)

Un poignard de fer blanc doré avec son manche.

(*Neuf.*)

Une corbeille d'ozier et un clayon.

(*Neuve.*)

Une grosse montre de fer blanc avec sa chaine, clef et cachet.

(*Neuve.*)

Quatre rateaux et quatre bèches.

(*Anciens.*)

Deux petits paniers d'ozier, l'un contenant des boëtes à pattentes de fer blanc.

(*Neufs.*)

Un autre contenant six vieux livres.
(*Ancien.*)
Une échelle de bois peint.
(*Ancienne.*)
Un seau de bois.
(*Ancien.*)
Quatre grands plats de fer blanc avec des dindons et poulardes en carton modelé et peint.
(*Neufs.*)
Deux étuis à rouge avec leurs brosses.
(*Neufs.*)
Huit corbeilles garnies de fleurs.
(*Neuves.*)
Quatre fusils de bois, montures de fer blanc.
(*Neufs.*)
Six petits tabourets de paille.
(*Anciens.*)
Une boëte de loterie à *oublie*.
(*Neuve.*)
Une roüe de fortune.
(*Ancienne.*)
Dix-sept tambours de basques, dont deux crevés.
(*Parties anciens, parties neufs.*)
Deux cornets de fer blanc dorés et modelés.
(*Neufs.*)
Deux flambeaux d'Aurore de fer blanc.
(*Neufs.*)
Un foudre modelé et doré.
(*Neuf.*)
Un carquois d'aurore, un arc et une flèche.
(*Neuf.*)
Deux triangles de fer et leurs baguettes.
(*Anciens.*)
Deux quenoüilles.
(*Anciennes.*)
Un tableau de chansonnier.
(*Neuf.*)
Quatre miroirs.
(*Anciens.*)

Quatre couronnes de lauriers.

(*Neuves.*)

Un caducée.

(*Neuf.*)

Un vase doré de carton modelé.

(*Neuf.*)

Six chauves-souris et un corbin de prêtresse de carton modelé.

(*Neufs.*)

La couronne du Destin.

(*Neuve.*)

Trois violons et leurs étuys.

(*Anciens.*)

Masques.

Deux masques de Pantalon avec leurs barbettes.

(*Anciens.*)

Un masque d'Arlequin avec sa mantonniere.

(*Anciens.*)

Quatre masques de caractère.

(*Neufs.*)

Six masques feu de Furies de cire vernis.

(*Neufs.*)

Fleurs.

Six guirlandes à la main et une couronne.

(*Neuves.*)

Une guirlande de fleurs de soye.

(*Neuve.*)

Trois autres guirlandes et deux bouquets détachés.

(*Neufs.*)

Une guirlande et un guy de chêne.

(*Neufs.*)

Douze grandes guirlandes pour le théâtre à trois côtés de quinze pieds de longueur chacune.

(*Neuves.*)

FIN DU PRÉSENT INVENTAIRE.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Habits d'hommes.	202	. . . 355
Habits de femmes.	153	
Mantes d'hommes.	12	. . . 41
Mantes de femmes.	29	
Culottes.		67
Coëffures.		243

Femme de SCHNEIDER.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE Ier. 1

Naissance de madame de Pompadour. — François Poisson son père. — Sa vie. — Il est condamné à être pendu. — Il s'enfuit. — Son existence à l'étranger. — Il revient à Paris. — Nouvel examen de son affaire. — Sa condamnation à mort cassée. — Son physique. — Son caractère. — Ses propos. — Madeleine de la Motte, mère de madame de Pompadour. — Elle est maîtresse de M. le Blanc et de le Normant de Tournehem. — Celui-ci passe pour être le père des enfants de Poisson. — Gentillesse d'Antoinette Poisson. — Prédiction de la sorcière. — Éducation soignée de la jeune fille. — Sa rencontre avec madame de Mailly. — M. le Normant d'Étiolles en devient amoureux. — Il veut l'épouser. — Opposition du père du jeune homme. — Il finit par céder. — Le mariage se fait. — Le mari de mademoiselle Poisson. — La femme de M. d'Étiolles. — Ses espérances dans l'avenir. — Sa vie dans le présent. — M. de Bridge passe pour son amant. — Conversation du Roi avec lui sur ce sujet. — Madame d'Etiolles cherche à plaire à Louis XV. — Madame de Châteauroux en prend l'alarme. — Madame de Chevreuse. — Mort de madame de Châteauroux. — Madame d'Étiolles espère de nouveau. — Binet. — Le bal de l'hôtel de ville. — Premières entrevues du Roi avec la jeune femme. — Elle est installée à Versailles. — Désespoir de M. d'Étiolles. — Il écrit à sa femme. — On le fait voyager. — Il tombe malade à Avignon. — Aventure qui lui arrive en voyage. — Madame d'Étiolles se fait séparer de biens. — Ses enfants. — Elle prend le titre de marquise de Pompadour. — Louis XV lui écrit de l'armée. — Bernis répond pour elle. — Vers de Voltaire. — Madame de Pompadour présentée à la cour. — Le Roi. — La Reine. — Le Dauphin.

CHAPITRE II. 19

Conduite de madame de Pompadour avec la Reine. — De la Reine avec elle. — Lettre de la duchesse de Luynes. — Réponse de la marquise. — Elle monte dans les carrosses de la Reine. — Elle veut porter un plat à la Cène et quêter. — Elle éprouve un refus. — Attentions inusitées du Roi pour sa femme. — Il l'invite à dîner à Choisy. — Lui donne des étrennes. — A qui elles étaient destinées d'abord. — Mort de madame Poisson. — Son épitaphe. — Conduite de madame de Pompadour avec son père. — Une lettre d'elle. — Elle le fait anoblir pour services rendus dans les fournitures. — Elle paye ses dettes. — Lui fait avoir la terre de Marigny. — Comment. — Mort de Poisson père. — Poisson frère. — Le marquis de Vandières. — Ses débuts à la cour. — Louis XV l'aime. — Il est directeur général en survivance des bâtiments. — Il n'est pas vaniteux. — Sa sœur le fait voyager en Italie. — Il en rapporte de curieux dessins. — Correspondance échangée entre eux. — M. de Vandières revient à Paris. — Il se querelle avec sa sœur à propos de mariage. — Le jeune homme refuse tous les partis. — Il se brouille avec sa sœur. — Ils se réconcilient. — Il est fait cordon bleu et marquis de Marigny. — Il refuse de hautes places. — Les services qu'il a rendus aux arts. — Exposition de tableaux en 1754 et 1755. — Il protége les artistes. — Alexandrine le Normant d'Etiolles, fille de madame de Pompadour. — Elle est élevée à l'Assomption. — Sa familiarité avec le Roi. — Sa hauteur avec ses jeunes camarades. — Sa mère veut lui faire épouser un fils de Louis XV. — Histoire de la rencontre de Bellevue. — Peu de succès de ce projet. — Elle veut l'unir au fils de Richelieu. — Celui-ci décline l'honneur. — Négociations sérieuses avec la famille de Chaulnes. — Mort d'Alexandrine. — Désespoir de madame de Pompadour. — Sa fille est enterrée dans la nouvelle sépul-

ture achetée par elle à la famille de la Trémouille. — La comtesse d'Estrades. — Qui elle était. — Nommée dame d'atour de Mesdames. — Comment. — Sa conduite avec madame de Pompadour. — Histoire arrivée à Choisy. — Chanson sur madame d'Estrades. — M. et madame de Baschi. — La marquise fait inviter cette dernière aux fêtes pour le mariage du Dauphin. — Comment. — Les Poisson. — Ils sont protégés par la marquise. — L'*outil* et l'*engin* de madame de Pompadour. — Les charités qu'elle faisait. — Fameuse chanson sur l'air des *Trembleurs*. — Contrepartie.

CHAPITRE III. 54

Pastel de madame de Pompadour par la Tour. — Liste de ses portraits gravés. — Empire qu'elle prend sur Louis XV. — Il passe ses journées chez elle. — Elle sait le distraire. — Soupers des cabinets. — Comment ils étaient composés. — Difficulté d'y déranger le Roi. — Retour de Louis XV sur lui-même. — Le sermon de Bourdaloue. — Les conversations sur la mort. — Histoire du cimetière sur la route de Crécy. — Le Roi manque de périr étouffé dans le lit de sa maîtresse. — Chagrins de la marquise à cause de la froideur de son tempérament. — Elle cherche à se ranimer au moyen d'un régime échauffant. — Conversation avec madame de Brancas et avec Quesnay à ce sujet. — Satisfactions d'amour-propre de la marquise. — Elle va à l'hôtel de ville avant d'avoir été présentée à la cour. — Elle dîne chez le duc de Luynes. — Va à la Muette, à Trianon et à Choisy avec le Roi. — Reçoit de belles étrennes et un superbe diamant. — Triomphe de la famille royale à propos d'un appartement à Versailles. — Du Dauphin pour un régiment, pour un survivancier à l'emploi de garde des dessins du cabinet du Roi. — Colère du Dauphin. — Mesdames l'emportent une fois sur la marquise. — Toute-puissance de celle-ci. — Sa conduite avec les grands seigneurs. — Sa bonté envers ses complaisants. — Madame de Mirepoix. — Madame de Pompadour victorieuse de l'étiquette et des lois. — Elle fait aller le Roi chez M. de Belle-Isle. — Fait rappeler M. de Châtillon. — Ses avances à M. du Barailh. — Elle s'occupe de tout. — Fait nommer aux emplois de toute sorte. — N'est pas désintéressée. — Sa fortune. — Son écuyer. — Ses femmes de chambre. — Son intendant. — Elle le fait décorer de l'ordre de Saint-Louis. — Énumération et appointements des gens attachés à sa maison. — Évaluation de sa dépense annuelle.

CHAPITRE IV. 78

Théâtre des petits cabinets. — Point de départ. — Les concerts spirituels. — Statuts du théâtre. — Composition de la troupe. — Directeur, sous-directeur, souffleur. — Chef d'orchestre. — Orchestre. — Danse. — Ballets. — Habilleuses. — Peintres. — Costumiers. — Perruquier. — Accessoires. — Billets. — Public. — Première représentation : *Tartuffe*. — *Le Préjugé à la mode* et *l'Esprit de contradiction*. — *Les Trois cousines*, personnages. — *Érigone*. — *Le Préjugé à la mode*, personnages. — Améliorations introduites dans le théâtre des petits cabinets. — Réouverture. — Prologue joué par MM. de Nivernois et de la Vallière. — *Le Mariage fait et rompu*. — *Ismène*. — Costumes dans cette pièce. — *L'Enfant prodigue*, personnages. — *Zénéide*. — *Tartuffe*, personnages. — Anecdote relative au rôle de l'*Exempt*. — *Les Dehors trompeurs*, personnages. — *Églé*, personnages. — *Le Méchant*, personnages. — *L'Oracle*, personnages. — *Le Pédant*. — *Almazis*, personnages. — Costumes. — *Ragonde*. — Madame de Pompadour en *travesti*. — Personnages. — *La Vue*, personnages. — *Cléopatre*. — Récompenses données à Moncrif, à Dehesse, aux musiciens amateurs. — Reconstruction du théâtre. — Il est mobile. — Où il est situé. — Ce qu'il a coûté. — *Les Surprises de l'amour*, personnages. — Costumes dans cette pièce. — *Tancrède*, personnages. — *La Mère coquette*, personnages. — *Le Père respecté* ou *l'Opérateur chinois*, pantomime. — Le prologue des *Éléments*, *le Feu*, *l'Air*, *Philémon et Baucis*, personnages. — On démolit le théâtre pour les fêtes du 1er janvier. — Accidents. — Querelle des gentilshommes de la chambre avec le duc de la Vallière. — Détails. — L'affaire se calme. — Madame de Pompadour et Richelieu. — *La Terre*, personnages. — Costumes. — *Phaéton*, personnages. —

Acis et Galathée, personnages. — Costumes. — *Jupiter et Europe*, personnages. — *Les Saturnales*, personnages. — *Zélie*, personnages. — *Silvie*, personnages. — *Le Prince de Noisy*, personnages. — Les répétitions. — Aventure de madame de Brancas. — Récompenses aux musiciens. — *Issé*, personnages. — *Le Philosophe marié*, personnages. — Le ballet des *Quatre âges*. — Nouvelle représentation des *Dehors trompeurs*. — *Les Fêtes de Thétis*, personnages. — *Le Préjugé à la mode*, personnages. — *La Journée galante*, personnages. — *Alzire*, personnages. — Reprise de cette pièce devant Voltaire. — Mot de Louis XV. — Reprise du *Méchant*. — Clôture du théâtre des petits cabinets. — Un pamphlet. — Dépenses. — Le Recueil imprimé du théâtre des petits appartements.

CHAPITRE V 126

Propriétés de madame de Pompadour. — Son goût pour les bâtiments. — L'état de gêne où il la réduit. — Crécy. — Réparations. — Augmentations de ce domaine. — Compte des travaux. — Linge de Crécy. — Description de Crécy par la duchesse de Luynes. — Louis XV à Crecy. — Le Roi et la marquise en partent pour aller au Havre. — Le Roi et l'archevêque de Rouen. — Suite du Roi. — On s'arrête à Navarre. — Histoire du dessert monté. — Arrivée au Havre. — Dépenses de ce voyage. — Presque toute la cour à Crécy. — Uniforme des invités. — A quoi s'occupaient les invités. — Madame de Pompadour marie des paysans à propos de la naissance du duc de Bourgogne. — Feu d'artifice à ce sujet contremandé par la mort de M. le Normant, beau-père de la marquise. — Cessation des voyages de Crécy. — Montretout. — La Celle ou *le petit château*. — Dépenses qu'elle y fait. — Fête que le Roi lui donne en cet endroit. — Elle rend à Louis XV surprise pour surprise. — Description de la fête par le duc de Luynes. — Mauvaise humeur du Roi. — La Reine plaint madame de Pompadour. — Elle revend le *petit château*. — Bellevue. — Constructions. — Difficultés vaincues en peu de temps. — Ce qu'était ce château. — Bon mot d'un étranger à ce propos. — Première visite du Roi. — Elle se passe mal. — Pourquoi. — Le *Taudis*. — Théâtre de Bellevue. — Nouveaux spectacles. — Première soirée théâtrale. — Représentations suivantes : *Vénus et Adonis*, personnages. — *L'Impromptu de la cour de marbre*. — *Zélindor, roi des Sylphes*, personnages. — *Le Devin du village*, personnages. — J. J. Rousseau et madame de Pompadour. — Feux d'artifice à Bellevue. — Celui qu'on tira pour le rétablissement de la santé du Dauphin. — Mariages faits en cet endroit par la marquise. — Babiole. — Bellevue est revendu au Roi. — La Reine y vient. — L'Ermitage. — Lettre à madame de Lutzelbourg. — Description de l'Ermitage par le duc de Luynes. — Accident arrivé près de cette maison au duc de Chartres. — Ce que devint l'Ermitage après madame de Pompadour. — Elle a un hôtel à Versailles. — Son appartement à l'hôtel Pontchartrain. — Elle achète l'hôtel d'Évreux. — Les réparations qu'elle y fait faire. — Mécontentement du peuple. — Inscriptions injurieuses. — Les tapisseries de cette maison. — Inauguration de la statue de Louis XV. — Épigramme. — Injures. — L'Ermitage de la marquise à Fontainebleau. — Autre Ermitage à Compiègne. — Fête donnée à propos de la prise de Mahon. — Madame de Pompadour loue des maisons de campagne. — L'argent qu'elle y dépense. — Elle achète Ménars. — Passe sur le pont d'Orléans. — Épigramme. — Elle veut, dit-on, acquérir la principauté de Neufchâtel. — Un passage des *Mémoires* de madame d'Épinay.

CHAPITRE VI. 157

Tentatives pour supplanter madame de Pompadour. — Madame de Périgord. — La princesse de Rohan. — La comtesse de la Marck. — La princesse de Robecq. — Madame de Coislin. — Inquiétudes de madame de Pompadour. — Janelle. — La lettre supposée. — Madame de Coislin est congédiée. — Madame de Choiseul-Romanet. — Elle doit tout à la marquise. — Son ingratitude. — D'Argenson et madame d'Estrades. — Louis XV amoureux. — Détails scabreux donnés par Marmontel. — Comment l'intrigue est déjouée. — M. de Stainville et madame de Pompadour. — Madame de Choiseul est chassée. — La marquise donne elle-même des

maîtresses au Roi. — La fille de madame Trusson et le modèle de Boucher. — Le Parc aux Cerfs. — Mademoiselle Murphy. — La maréchale d'Estrées. — Renvoi de mademoiselle Murphy. — Autre maison achetée par le Roi au Parc aux Cerfs. — L'huissier Vallet. — Détails sur cette maison. — Anecdote. — Punition d'une petite fille qui avait pénétré l'incognito du Roi. — La petite maison de l'avenue de Saint-Cloud pour les accouchements clandestins. — Conduite de madame de Pompadour. — Madame du Hausset. — Mademoiselle de Romans n'est pas une maîtresse du Parc aux Cerfs. — A un enfant du Roi. — S'en glorifie. — Madame de Pompadour veut la voir. — Leur rencontre au bois de Boulogne. — Folles espérances de mademoiselle de Romans. — Ses imprudences. — Conduite brutale du Roi avec elle. — Son mariage. — L'abbé de Bourbon.

CHAPITRE VII 176

Règne de madame de Pompadour. — Sa conduite avec les ministres. — Elle fait renvoyer Orry. — Expulsion du marquis d'Argenson. — Saint-Florentin ministre avant elle et après elle. — Maurepas. — Sa lutte avec la marquise. — Les *Poissonnades*. — Vers contre le Roi. — La police cherche en vain les coupables. — Réponse du lieutenant de police. — Arrestation du prince Édouard en vertu d'une clause secrète du traité d'Aix-la-Chapelle. — Vers à ce sujet. — Le fameux quatrain des fleurs. — Colère de la marquise. — Sa visite à Maurepas. — Maurepas chez madame de Villars. — Madame de Pompadour rompt avec lui ouvertement. — Elle l'accuse de vouloir l'empoisonner. — Elle a toujours du contre-poison près d'elle. — Impatiences du Roi à propos de ces grimaces. — Exil de Maurepas. — Entrevue de la marquise avec le secrétaire du ministre. — Les *Poissonnades* continuent. — On découvre l'un des auteurs. — Comment il est traité. — Fureur de la famille royale en apprenant l'exil de Maurepas. — A qui sont données les places qu'il occupait. — Le comte d'Argenson. — Guerre sourde entre lui et la marquise. — Il commence les hostilités. — Histoire de madame Sauvé et de madame de Choiseul-Romanet. — Machault. — Il doit tout à madame de Pompadour. — Il est détesté par le peuple. — Son air hautain. — Son mutisme affecté. — Madame de Pompadour veut s'opposer à d'Argenson. — État des deux partis. — Assassinat du Roi par Damiens. — Louis XV, entouré de sa famille, paraît oublier madame de Pompadour. — Tristesse du Roi. — Chagrin de la marquise. — Elle a peur d'être renvoyée. — Est trahie par Machault. — Il vient lui annoncer qu'il faut partir. — La maréchale de Mirepoix l'en empêche. — Le Roi se rétablit. — Il revient chez sa maîtresse. — Machault exilé. — La lutte recommence entre la marquise et d'Argenson. — Triomphe de madame de Pompadour. — Renvoi de d'Argenson. — M. de Belle-Isle obtient de la marquise une pension pour le ministre disgracié. — M. de Bernis. — Sa liaison avec madame de Pompadour. — Échantillon de ses petits vers. — Les places qu'il remplit. — Haine de la marquise pour le roi de Prusse. — Sarcasmes qu'il se permet sur elle. — Lettre de Voltaire. — Conduite différente de l'Autriche. — M. de Kaunitz. — Marie-Thérèse et madame de Pompadour. — L'alliance autrichienne. — Désapprobation de Bernis. — Louis XV y est entraîné. — Le roi de Prusse s'allie à l'Angleterre. — Traité de Versailles. — Restrictions de M. de Bernis. — Madame de Pompadour grave une allégorie à propos de l'alliance. — Guerre de Sept ans. — Richelieu. — Lettre de madame de Pompadour. — Il prend Minorque.

Froid accueil que lui fait le Roi. — Augmentation des secours stipulés à l'Autriche par le traité de Versailles. — Marie-Thérèse. — Le prince de Conti. — Il voudrait commander l'armée d'Allemagne. — Madame de Pompadour l'en empêche. — Colère du prince. — Lettre du Roi. — Nomination de M. d'Estrées. — Il offense Soubise et Paris du Verney. — Il est rappelé. — Victoire d'Hastenbeck. — Retour de M. d'Estrées. — Visite au Roi et à madame de Pompadour. — Richelieu nommé à sa place. — Ses promesses. — Il est chansonné. — Capitulation de Closter-Seven. — Rosbach et Soubise. — Chagrin de madame de Pompadour. — Sa conversation avec M. de Belle-Isle. — Brocards. — Lettre de madame de Pompadour à madame de Lutzelbourg. — Bernis propose de faire la paix. — Il n'est pas écouté. — Le comte de Clermont. — Crevelt. — Épigrammes. — M. de Bernis demande de nou-

veau la paix. — Son mémoire. — Sa lutte avec M. de Choiseul à ce propos. — Il est exilé et remplacé par M. de Choiseul. — Paroles de la marquise à propos de M. de Bernis. — Changements ministériels. — Suite de la guerre d'Allemagne. — Victoire remportée par Soubise à Lutzelberg. — Joie de madame de Pompadour. — Le vainqueur est nommé maréchal de France. — Chansons. — M. de Contades. — M. de Broglie. — Second traité de Versailles. — Contestation entre Soubise et de Broglie. — Exil de ce dernier. — Indignation populaire. — Nos affaires sur mer et dans les colonies. — Bataille de Saint-Cast. — Lettre de la marquise au duc d'Aiguillon. — Tentative de descente en Angleterre. — Québec, Montréal et Pondichéry. — Préliminaires de la paix. — Traité de Paris. — Pacte de famille. — Expulsion des Jésuites. — Madame de Pompadour et cet ordre. — Le Parlement de Paris. — Lutte du gouvernement avec les magistrats. — Affaires suscitées par des refus de sacrements. — Détails sur les troubles survenus à ce propos. — Changement de la politique gouvernementale. — Les évêques sont exilés. — Lit de justice. — Exil de presque tout le Parlement. — Ce qui s'y passa à propos du procès de Damiens. — La lettre du président Dubois. — Le président de Meinières. — Première conversation qu'il a avec madame de Pompadour. — Seconde conversation. — Bernis et la marquise travaillent à concilier les choses. — Rappel du Parlement.

CHAPITRE VIII. 254

Porcelaines. — Madame de Pompadour veut doter la France d'une manufacture spéciale. — Vincennes. — M. de Fulvy mis à la tête de cet établissement. — Détails. — Présent de la manufacture à la Reine. — Vase magnifique. — Il est envoyé au roi de Pologne. — Commandes de Louis XV. — De la marquise. — Le parterre en fleurs de porcelaine. — La manufacture est transférée à Sèvres. — Détails sur cette manufacture. — Expositions annuelles. — Prix des objets fabriqués. — Ecole militaire. — Difficultés. — Lettres de madame de Pompadour à Paris-Duverney. — A madame de Lutzelbourg. — L'édit paraît. — Ce qu'en dit Barbier. — D'Argenson en recueille la gloire. — Critiques adressées à cette institution. — On construit l'hôtel. — Querelle entre M. de Vandières et Duverney. — On vend les chevaux et les charrettes. — Il est question de vendre même les matériaux. — Madame de Pompadour redouble d'activité. — Sa lettre à Duverney. — L'École est ouverte. — Installation des jeunes pensionnaires. — Une loterie affectée à l'entretien de l'École. — Elle dure jusqu'en 1793. — Elle est remplacée par l'École de Mars.

CHAPITRE IX. 265

Madame de Pompadour avec les gens de lettres et les artistes. — Ses relations avec Voltaire. — Il la chante sur tous les tons. — Elle lui fait composer *la Princesse de Navarre* et *le Temple de la gloire*. — Insuccès de ces deux pièces. — Comment il en est récompensé. — Vers à propos du livre du président Hénault. — A propos d'*Alzire*. — A propos du Roi et d'elle. — Réponse du poëte Roy. — Nouveaux vers au sujet d'une maladie de la marquise. — Refroidissement entre Voltaire et elle. — Épigramme qu'il se permet. — Voltaire est presque exilé. — Tout ce qu'il fait pour rentrer en grâce. — Sa colère de ne pas réussir. — Vers de *la Pucelle*. — Il paraît cependant avoir regretté madame de Pompadour. — Quelques lettres de lui à ce propos. — Madame de Pompadour et Crébillon. — Le bien qu'elle lui fait. — Le poëte vient la remercier. — *Catilina*. — Jean-Jacques Rousseau. — *Le Devin du village*. — Lettre apocryphe de Rousseau. — Ce qui arriva à propos d'un passage de la *Nouvelle Héloïse*. — La marquise et Buffon. — Elle lui lègue son chien, son singe et son perroquet. — Madame de Pompadour et Marmontel. — Elle l'excite à faire des pièces, qui tombent honteusement. — Elle l'en console en le faisant entrer à l'Académie. — Comment. — Elle protége les candidatures de Piron et de l'abbé le Blanc. — Elle échoue, et leur procure à tous deux des dédommagements. — Montesquieu. — Il s'adresse à elle pour supprimer une réfutation de *l'Esprit des lois*. — Madame de Pompadour et *l'Encyclopédie*. — Ce qu'elle tente pour d'Alembert. — Son ton avec les artistes. — Récompenses accordées par elle à de simples ouvriers. — Ses divers talents. — Elle dessine. — Vers de Voltaire. — Elle grave. — Son œuvre. — Elle imprime. — *Rodogune*.

CHAPITRE X 288

Madame de Pompadour et l'opinion publique. — Les enlèvements d'enfants. — Le lieutenant de police est obligé de fuir la fureur populaire. — Madame de Pompadour manque d'en devenir également la victime. — Menaces du peuple contre elle. — Elle ne voyage plus qu'accompagnée par la maréchaussée. — Mécontentement général contre Louis XV. — Il ne veut plus passer par Paris. — La route de la Révolte. — Madame de Pompadour duchesse. — Cessation de ses relations intimes avec le Roi. — Elle veut se mettre dans la dévotion. — Elle choisit le Père de Sacy comme directeur. — Il lui refuse l'absolution si elle continue à demeurer à Versailles. — Elle le renvoie. — Elle demande une place de dame du palais. — Réponse de la Reine. — Lettre à M. d'Étiolles. — Ambassade de M. de Soubise. — Décision de M. d'Étiolles. — Triomphe de madame de Pompadour. — Elle est nommée dame du palais. — Sa note au Saint-Père contre les Jésuites. — La santé de la marquise est atteinte. — Conversation de Marmontel avec Voltaire. — Causes de la maladie de madame de Pompadour. — Changement de sa figure. — Sa maigreur. — Elle est obligée de s'aliter à Choisy. — Égards du Roi pour elle. — Un peu de mieux se manifeste dans l'état de madame de Pompadour. — On la transporte à Versailles. — Vers à propos de son rétablissement présumé. — Tabatière qu'elle offre à M. de Laverdy. — La maladie redouble de violence. — Elle demande au Roi si elle doit se confesser. — Réponse du Roi. — Son testament. — Ses dernières recommandations à Collin. — Janelle lui rend un dernier compte du secret de la poste. — Le curé de la Madeleine. — Dernières paroles prononcées par madame de Pompadour. — Sa mort.

CHAPITRE XI. 306

Indifférence de Louis XV à la mort de madame de Pompadour. — Lettre de Marie Leckzinska au président Hénault. — Madame de Pompadour est transportée au couvent des Capucines. — Son oraison funèbre faite par un Capucin. — Elle est inhumée dans un caveau de famille près de sa mère et de sa fille. — Épitaphes et épigrammes. — M. le Normant d'Étiolles se remarie. — Épigramme sur lui et une de ses maîtresses. — Il refuse l'héritage de sa femme. — M. de Marigny l'accepte. — Il vend la bibliothèque, le mobilier et une partie des tableaux de sa sœur. — Il se démet de sa charge de directeur des bâtiments. — Se marie. — Est malheureux en ménage. — Meurt sans postérité. — M. Poisson de Malvoisin devient possesseur de la fortune de madame de Pompadour. — Latude. — Les héritiers Pompadour condamnés à lui payer 60,000 liv. à titre d'indemnité. — Revirement des opinions contemporaines sur madame de Pompadour. — Madame de la Tour-Franqueville. — Diderot. — Conclusion.

Additions et rectifications. 315

Catalogue des tableaux originaux de différents maîtres, miniatures, dessins et estampes sous verre de feu madame la marquise de Pompadour. 317

Catalogue des différents objets de curiosité dans les sciences et dans les arts qui composoient le cabinet de feu M. le marquis de Ménars. 331

Documents inédits sur le théâtre des petits cabinets. 413

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

INDEX ALPHABÉTIQUE.

Adam, sculpteur, 141.

Aguesseau (le chancelier d'), 190.

Aigremont (d'), choriste, 84.

Aiguillon (le duc d'), 227.

Alembert (d'), 281, 282.

Alexandrine, fille de madame de Pompadour. — *Voyez* le Normant (Alexandrine).

Angervilliers (madame d'), 5.

Anisy (M. et madame d'), 71.

Antonio, musicien, 84.

Argenson (le marquis d'), 47, 59, 103, 178, 179.

Argenson (le comte d'), 46, 96, 98, 133, 137, 148, 161, 162, 163, 165, 178, 188, 189, 191, 192, 196, 197, 198, 261, 262, 264.

Argenson le fils (M. d'), 90.

Argental (le comte d'), 273.

Armentières (M. d'), 133.

Arnould, machiniste, 85.

Assas (le chevalier d'), 224.

Assurance (M. de l'), contrôleur des bâtiments, 127, 129, 142.

Astraudi (mademoiselle), danseuse, 85.

Auguste III, père de la Dauphine, électeur de Saxe et roi de Pologne, 205, 208, 256.

Aumont (le duc d'), 89, 189, 278, 279.

Ayen (le duc d'), 13, 59, 64, 79, 81, 87, 89, 90, 94, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 105, 106, 108, 109, 112, 114, 116, 119, 120, 121, 122, 132, 133, 138, 158.

Bachelier, valet de chambre du Roi, 136.

Balletti, danseur, 85.

Barailh (M. du), amiral, 72, 73.

Barrois, danseur, 85.

Baschi (M. de), 47, 89, 133.

Baschi (Charlotte-Victoire le Normant, dame de), sœur de M. le Normant d'Etiolles, 47, 48, 89.

Baschi (les demoiselles de), 147.

Bayle, gouverneur de la Bastille, 73.

Bazire ou Basire, choriste, 84, 112.

Béat, danseur, 85.

Beaufremont (M. de), 69.

Beaujon, financier, 153.

Beaumont (Christophe de), archevêque de Paris, 232, 233.

Beauvau (M. de), 70.

Bellefonds (la marquise de), 13, 23, 59.

Belle-Isle (le maréchal de), 71, 133, 135, 197, 198, 210, 214, 220.

Belle-Isle (la maréchale de), 10.

Belleville, musicien, 84.

Belnaux (madame de), maîtresse de M. le Normant d'Étiolles, 293.

Belzunce (madame de), 137.

Benoit, choriste, 85, 108.

Bercy (M. de), 73.

Bernis (M. de), cardinal et ministre, 8, 15, 16, 87, 135, 192, 193, 196, 198, 199, 203, 204, 205, 208, 217, 218, 219, 220, 249, 252, 272, 277.

Bernstorff (M. de), 117.

Berteron, danseur, 85.

Berryer (M.), ministre d'État, 33, 135, 182, 187, 221, 289.

Beuvron (M. de), 85, 119, 124, 145.

Binet, valet de chambre du Roi, 11, 12.

Biron (le duc de), colonel des gardes françaises, 183, 236, 237.

Bissy (M. de), de l'Académie française, 280.

Bissy (le chevalier de), 165.

Blaise, musicien, 84, 138.

Blamont, compositeur, 102, 114, 120.

Blavet, musicien, 84.

Boissy, auteur dramatique, 97, 99, 120.
Bouchardon, sculpteur, 153, 312.
Boucher, peintre, 38, 55, 141, 166, 283 et suiv.
Boufflers (le duc de), 13.
Bouillon (M. de), 64, 132.
Boulogne, peintre, 141.
Bourbon (l'abbé de), fils de Louis XV et de mademoiselle de Romans, 173, 175.
Bouret, fermier général, 4, 148.
Bourgeois, musicien, 89.
Bourgogne (le duc de), fils du Dauphin, 42, 134, 146.
Boyer, directeur de la feuille des bénéfices et évêque de Mirepoix, 179, 219.
Brancas (madame la duchesse douairière de), 62, 63, 68, 81, 87, 88, 89, 90, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 102, 105, 106, 108, 112, 113, 114, 118, 121, 122, 124, 132, 133, 137, 192.
Brancas (madame de), 96. — *Voyez* aussi le mot précédent.
Brenet, artiste, 37.
Bridge (M. de), écuyer du Roi, 9.
Brionne (M. de), 133.
Brochant, notaire à Paris, 168.
Broglie (le maréchal duc de), 223, 224, 225, 226.
Broglie (le comte de), agent secret de Louis XV, 209.
Brunetti père, 141.
Brunswick (le prince héréditaire de), 224.
Buffon (M. de), 277.
Bury, directeur des chœurs du théâtre des petits cabinets, 84, 120.
Bussillet, musicien, 84.
Byng (l'amiral), 206, 207.

Caffarelli, 146.
Cahusac, auteur dramatique, 8, 95.
Caillau, danseur, 85.
Cambis (M. de), 147.
Cambis (madame de), auparavant madame de Chimay, 148.
Camille (mademoiselle), danseuse, 85, 108, 124.
Campistron, auteur dramatique, 112.
Campra, compositeur de musique, 106, 107.
Camus, choriste, 84. — *Voyez* Lecamus.
Canavas (madame), choriste, 84.
Caraffe frères, musiciens, 84.
Cardonne, choriste, 84.
Castries (M. de), 133.
Castries (le marquis de), 224.
Castries (madame de), 22, 137.
Catherine II, impératrice de Russie, 229.
Cavanhac (M. de), mari de mademoiselle de Romans, 175.
Centurione (M. de), 117.
Chabot (le vicomte de), 145.
Champcenetz (de), 87, 90.
Chardin jeune, peintre, 37.
Chartres (le duc de), 69, 95, 97, 98, 99, 119, 120, 121, 122, 124, 132, 133, 137, 150.
Chateaurenaud (madame de), 304.
Chateauroux (la duchesse de), 10, 11, 153, 185, 306.
Chatillon (le duc de), 71, 72.
Chatillon (la duchesse de), 72.
Chaulnes (le duc de), 42, 74, 133.
Chaulnes (la duchesse de), 42.
Chevert (M. de), lieutenant général, 221, 222.
Chevreuse (le duc de), 133.
Chevreuse (madame de), 10, 11.
Chevrier (mademoiselle), danseuse, 85.
Chimay (la princesse de), 33, 147.
Choiseul (le duc de), ministre d'État. 200, 203, 214, 217, 219, 220, 224, 229, 230, 231, 304.
Choiseul (la duchesse de), 304.
Choiseul-Praslin (M. de), 229.
Choiseul-Romanet (M. de), 147.
Choiseul-Romanet (madame de), 133, 147, 161, 162, 163, 164, 165, 189.
Chrétien, musicien, 84.
Cideville (M. de), 273.
Clairon (mademoiselle), 225.
Clare (lord), 132.
Clermont (le comte de), 132, 133, 192, 217, 218.

Clermont (le chevalier de), 106, 107, 109, 112, 114, 115, 119, 120, 121, 122, 123.
Clermont d'Amboise (M. de), 88, 90, 94, 97, 98, 106.
Clermont-Tonnerre (M. de), 79.
Cochin, graveur, 30, 38, 68.
Coigny (le duc de), 81.
Coigny (le comte de), 23, 101.
Coigny fils (M. de), 90.
Coislin (madame de), 159 160, 209.
Collé, auteur dramatique, 145.
Collin ntendant de madame de Pompadour 75, 126, 222, 301, 305.
Condé (le prince de), 210, 227.
Conflans (M. de), amiral, 228.
Contades (M. de), 223, 224.
Conti (le prince de), 69, 87, 189, 208, 209, 276.
Conti (la princesse de), 17, 291.
Cotte (de), conseiller au Parlement, 235.
Courtaumert (M. de), 84.
Courtenvaux (M. de), 81, 85, 89, 90, 97, 99, 124, 138, 145.
Coustou, sculpteur, 141.
Coypel, peintre, 68.
Crébillon, 5, 270, 273, 274.
Cremer (Jean-Denis), 168.
Cremille (M. de), lieutenant général, 220.
Créqui (le duc de), 44.
Croissy (M. de), 87, 88, 90, 95, 107, 121, 133, 137.
Cumberland (le duc de), 210, 212, 213, 217.
Cury, intendant des Menus, 114.

Damiens, 191.
Damilaville, 272.
Dampierre (M. de), 84, 103.
Danchet, auteur dramatique, 106.
Dancourt, auteur dramatique, 88, 89, 121, 144.
Dauphin (le). — *Voyez* Louis.
Dauphine (la), belle-fille de Louis XV, 32, 88, 89, 113, 134, 188, 208, 215, 256, 257, 289.
Deffand (madame du), 299.
Dehesse, de la Comédie-Italienne, 83, 99, 103, 107, 108, 114, 115, 116, 118, 119, 122, 138, 145.
Demetz (mademoiselle), de l'Opéra, 79.
Descots (M.), 129.
Deshayes, 36.
Desjardins, musicien, 84.
Desmarets (le P.), 297.
Desmarets (madame), 70.
De Selle (madame), choriste, 84.
Desselles, musicien, 84.
Destouches (Néricault), 100, 119.
Destouches, musicien, 119.
Desvieux (M.), conseiller au Parlement, 235.
Deux-Ponts (le duc de), 144.
Diderot, 281, 312.
Dombes (le prince de), 60, 84, 101.
Dorfeuille (mademoiselle), danseuse, 85.
Drouais, peintre, 56.
Dubois (M.), président aux enquêtes du Parlement, 234, 235.
Dubois, premier commis de la guerre, 162.
Dubourg, choriste, 85.
Dubuisson, musicien 84.
Duclos, de l'Académie française, 277.
Ducros, choriste 85
Dufresny, auteur dramatique, 88, 91, 92, 99.
Dugué, musicien du Roi, 114.
Dumas (le P.), jésuite, 230.
Dumesnil (mademoiselle), 85.
Dupin (M.), fermier général, 280.
Dupleix, de la Compagnie des Indes, 73.
Duport, musicien, 84, 103, 114.
Dupré, choriste, 84.
Dupré, danseur, 85.
Dupuis, choriste, 85.
Durand (mademoiselle), danseuse, 85, 99.
Duras (le duc de), 8, 81, 88, 90, 94, 95, 97, 98, 107, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 132, 133, 137, 189, 206.
Duras (la maréchale de), 89.
Durey de Meinières (M.), président au Parlement, 236 et suiv.

Édouard (le prince), 107, 182, 183.
Élisabeth, impératrice de Russie, 229.
Estraigues (le marquis d'), 81.
Esparbès (madame d'), 195.
Estissac (M. d'), 133, 134.
Estrades (M. d'), 44, 87.
Estrades (madame d'), 17, 44, 45, 46, 47, 59, 64, 132, 133, 134, 137, 154, 161, 162, 163, 165, 166, 172, 184, 189, 191.
Estrées (le maréchal d'), 210, 211, 212, 225, 226.
Estrées (la maréchale d'), 167, 211.

Fagon, intendant des finances, 2.
Falco, choriste, 84.
Falconnet, sculpteur, 141.
Fauchet, musicien, 84.
Favart, auteur dramatique, 145, 299.
Fel (mademoiselle), de l'Opéra, 79.
Ferrand, cousin de madame de Pompadour, 84, 103, 114.
Fleuret, couturière, 166.
Fleury (le cardinal), 2, 3.
Fontanieu (M. de), 61.
Fontenelle, 8.
Forcalquier (madame de), 159.
Foulquier (mademoiselle), danseuse, 85.
Fouquet (mademoiselle), petite fille du Parc-aux-Cerfs, 169.
Fragonard, peintre, 37.
Francisque (M. et madame), choristes, 84.
Francœur, petit violon, 91, 108, 116, 138, 145.
Frédéric II, roi de Prusse, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 208, 214, 215, 257, 270, 281.
Frise (le comte de), 120, 121, 122, 123, 133.
Fronsac (le duc de), fils du duc de Richelieu, 41.
Fulvy (M. de), directeur de la manufacture de porcelaine de Vincennes, 255, 256.
Fuzelier, auteur dramatique, 89, 102, 114.

Gabriel, premier architecte du Roi, 150, 262, 264.
Gaussin (mademoiselle), 85.
Gentil-Bernard, 105.
Gérome, choriste, 84.
Gesvres (le duc de), 27, 28, 47, 48, 64, 87, 110, 155.
Gisors (M. de), fils du maréchal de Belle-Isle, 71.
Godonesche (M. et madame), choristes, 84, 85.
Gontaut (M. de), 88, 90, 95, 96, 97, 98, 107, 119, 120, 121, 124, 132, 133, 289, 304.
Gougis, danseur, 85.
Gourbillon, valet de chambre de madame de Pompadour, 236.
Grammont (la maréchale de), 99.
Grammont (madame de), sœur du duc de Choiseul, 231, 304.
Gresset, 98, 124.
Grevenbroch (M. de), envoyé de l'électeur palatin, 3.
Griffet (le P.), jésuite, 230.
Grimberghen (M. de), 87, 89, 139.
Grimm, 55.
Guay, graveur, 283 et suiv., 302, 303, 304, 312.
Guibaudet, maître à danser, 5.
Guerchy (M. de), 90.
Guillemain, musicien, 84, 107.
Guimard, garçon du château de Versailles, 170, 171.
Guyard, 37.

Haisses (l'abbé de), secrétaire de M. de Bernis, 219.
Hausset (madame du), 31, 33, 34, 38, 41, 46, 48, 49, 61, 74, 96, 97, 159, 160, 169, 170, 171, 172, 174, 193, 220.
Henault (le président), 87, 98, 267, 306.
Hénin (le chevalier d'), 74.
Henriette (Madame), fille de Louis XV, 145.
Hôpital (madame de l'), 79.
Hupot, architecte, constructeur du pont d'Orléans, 155.

Ille (M. d'), 128, 129.
Infante (l'), fille de Louis XV, 32, 195.

Janelle, intendant des postes, 159, 160, 305.
Jélyotte, 5, 79, 84.
Joguet, choriste, 85.

Kaunitz (le prince de), 202, 204.

Laborde (de), fermier général, frère de madame de Marchais, 81.
Labruère, auteur, 89, 116.
Lachau-Montauban (madame de), 17.
La Chaussée, auteur dramatique, 88, 89, 121, 144.
La Clue (M. de), amiral, 228.
La Galissonnière (M. de), 207.
La Garde (l'abbé de), bibliothécaire de madame de Pompadour, 83, 97, 115, 118, 122, 145.
Lainé (l'abbé), musicien, 84.
La Lande (madame de), dame d'atour de Mesdames, 45.
Lalande, musicien, 79.
Lally (le comte de), 228.
La Marck (la comtesse de), 158.
La Martinière, chirurgien de Louis XV, 42, 158.
Lamoignon (M. de), 191.
La Mothe (M. de), 89.
La Mothe ou Lamotte, auteur dramatique), 119, 138.
Landsmath (M. de), écuyer du Roi, 207.
Langeron (le comte de), 85, 97, 99, 100, 101, 108, 113, 114, 124, 133.
Lanoue, auteur dramatique, 5, 122.
La P... (madame de), 159.
La Peyronie, 27.
La Popelinière (madame de), 11, 111.
La Rivière, danseur, 85.
La Rue, cadet, 37.
La Salle (M. de), 79, 81, 95, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 108, 112, 114, 116, 119, 120, 121, 122, 123, 132, 139, 145.
Laserre, auteur dramatique, 138.
La Tour, peintre, 54, 55, 153, 282.
La Tour de Franqueville (madame de), 312.
La Trémoille (le duc de), 44.
Latude, 310, 311.
Laujon, auteur dramatique, 97, 115, 122.
Lauragais (la duchesse de), 13, 59, 81, 206.
La Vallière (le duc de), 33, 73, 83, 87, 88, 92, 95, 109, 110, 111, 112, 118, 125, 132, 133, 155.
La Vallière (la duchesse de), 280.
Laverdy (de), contrôleur général, 300.
Lebègue, choriste, 84.
Le Bel, valet de chambre du Roi, 166, 169.
Le Blanc (M.), ministre de la guerre, 4.
Le Blanc (l'abbé), 30, 279, 280.
Legamus, de la musique du Roi, 102, 108.
Lède (madame de), 32.
Lekain, 278.
Lelio Riccoboni, 138.
Lemoine, sculpteur, 274.
Le Normant (M.), père de M. d'Étiolles, 6, 134.
Le Normant (Alexandrine), fille de M. et madame d'Étiolles, 15, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 147.
Le Normant (Charlotte), sœur de MM. le Normant, et mariée au comte d'Estrades, 44.
Le Normant (Guillaume-Charles), fils de M. et de madame d'Étiolles, 15.
Le Normant d'Étiolles (Charles-Guillaume-Borromée), mari de madame de Pompadour, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 43, 292, 293, 294, 308.
Le Normant d'Étiolles (madame), 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16. *Voyez* Pompadour (la marquise de).
Le Normant de Mézy (M.), adjoint au ministère de la marine, 220.
Le Normant de Tournehem (François-Paul), 4, 5, 6, 7, 8, 13, 29, 64, 87, 141, 178.
Lepy, danseur, 85.
Levis-Lérans (M. de), 70.
Lismore (milord), 31.

Livry (M. de), 35.

Livry (madame de), 81, 88, 89, 90, 95, 97, 107, 119, 120, 121, 122, 124, 132, 133, 137.

Longpré (mademoiselle de), 50.

Louis XV, 9, 10, 1, 12, 13, 15, 17, 18, 22, 23, 24, 29, 35, 40, 41, 43, 46, 48, 49, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 69, 71, 72, 78, 79, 87, 88, 89, 91, 98, 104, 110, 123, 124, 127 31 132, 133, 135, 136, 137 138, 39, 142, 143, 145, 148, 149, 150 153, 158, 160, 162, 164, 165, 167 169, 170, 172, 180, 186, 188, 192, 194, 195, 196, 197 198, 204, 207 209, 211 216, 232, 233, 234, 249, 256, 257 267 274, 282, 286, 290, 298, 300, 302, 306, 310.

Louis XVI, 153, 175.

Louis, Dauphin de France, fils de Louis XV, 11, 18, 38, 67, 68, 71, 72, 88, 89, 135, 146, 187, 192, 195, 235, 289.

Lowendal (le maréchal de), 33.

Luc (le comte du), fils de Louis XV et de madame de Vintimille, 40, 41, 175.

Lujac (M. de), 167.

Lully, 112.

Lutzelbourg (madame de), 11, 65, 134, 135, 140, 142, 149, 217, 260, 270.

Luxembourg (M. de), 23, 64, 89, 90, 132, 133, 137, 143, 158.

Luynes (le duc de), 22, 27, 64, 89, 97, 149, 169, 205.

Luynes (la duchesse de), 10, 20, 21, 22, 64, 89, 128, 135, 294.

Machault (M. de), contrôleur général, puis garde des sceaux, 36, 68, 137, 148, 178, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 197, 260.

Maillebois (le comte de), 81, 90, 95, 98, 99, 119, 121, 123, 124, 132, 139.

Mailly (madame de), maîtresse de Louis XV, 5, 153, 185, 306.

Malesherbes (M. de), 276.

Marbeuf (M. de), 67.

Marchais (madame de), plus tard madame d'Angivilliers, 79, 81, 99, 101, 102, 105, 106, 107, 108, 112, 114, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 138, 145.

Marchand, musicien, 84.

Marie Leckzinska, 10, 17, 18, 20, 22, 23, 24, 43, 67, 103, 107, 112, 114, 139, 140, 148, 187, 256, 286, 292, 294, 306, 307.

Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne, 202, 203, 204, 208, 229.

Marigny (le marquis de), 35, 36, 37, 38, 39, 135, 194, 221, 302, 303, 308, 310. — Catalogue de ses objets d'art, 331. — *Voyez* Vandières (le marquis de), et Poisson (Abel-François).

Marigny (mademoiselle Filleul, marquise de), 310.

Marlière, musicien, 84.

Marmontel, 30, 36, 81, 162, 271, 277, 278, 279, 297.

Marquise (mademoiselle), danseuse, 85.

Massiac (M. de), lieutenant général des armées navales, 220.

Matha, dame de Baillon (Marie-Anne), deuxième femme de M. le Normant d'Étiolles, 308.

Maulevrier (M. de), 32.

Maupeou (le premier président), 186, 235.

Maupertuis, 8.

Maurepas (M. de), 59, 98, 137, 178, 179, 180, 181, 184, 185, 186, 187, 189.

Mayer, musicien, 84.

Melfort (le comte de), 85, 119, 124, 145.

Mériotte, tailleur, 85.

Mesdames, filles de Louis XV, 65, 67, 68, 89, 148, 149, 150, 187, 269.

Meuse (M. de), 87, 96, 101, 107.

Mirepoix (le maréchal de), 204, 207.

Mirepoix (la maréchale de), 61, 70, 87, 173, 175, 192, 194, 276, 304.

Molière, 87, 95.

Moncrif ou Montcrif, 83, 94, 99, 103, 105, 107, 145.

Mondonville, musicien, 79, 84, 89, 145.

Monet, 37.

Montauban (la princesse de), 158.
Montcalm (le marquis de), 228.
Montesquieu, 8, 280.
Montigny (M. de), 8.
Montmorency (le baron de), 45, 46, 73.
Montmorency-Laval (M. de), 186.
Moras (M. de), ministre d'Etat, 135, 197.
Mouret, compositeur de musique, 100, 102.
Murphy (mademoiselle), maîtresse de Louis XV, 166, 167, 168, 211.

Nivernois (le duc de), 8, 81, 87, 88, 92, 94, 95, 97, 98, 99, 101, 120, 137.
Noailles (le maréchal de), 87, 88, 89, 191.
Noailles (le comte de), 87, 88, 89, 132.
Notrelle, perruquier, 85, 101.

Ogier (le président), 87.
Orléans (le duc d'), 81. — *Voyez* Chartres (le duc de).
Orry, contrôleur général, 179, 280.
Oudry, peintre, 141.

Palaprat, auteur dramatique, 121.
Palissot, auteur dramatique, 299.
Paris de Montmartel, 4.
Paris-Duverney, 210, 211, 259, 260, 262, 263.
Patu, notaire à Paris, 168.
Paulmy (le marquis de), 197, 198, 211, 220.
Penthièvre (le duc de), 65, 132.
Penthièvre (la duchesse de), 65.
Périgord (madame de), 157.
Pérot, peintre décorateur, 85.
Perret, notaire à Paris, 7.
Perronnet, dessinateur de costumes, 85, 94.
Pérusseau (le P.), 295.
Petit (M. de), 25.
Picquigny (M. de), fils du duc de Chaulnes, 42.
Pierre, peintre, 38, 141.
Pierre III, czar de Russie, 229.
Piffet, danseur, 85.
Pigalle, sculpteur, 38, 141, 153.
Piron, 280.
Poirier, choriste, 84.
Poisson (François), père de madame de Pompadour, 1, 2, 3, 4, 6, 25, 26, 27, 28.
Poisson (Madeleine de la Motte, femme), mère de madame de Pompadour, 1, 3, 4, 5, 6, 24.
Poisson (Jeanne-Antoinette), 1, 4, 5, 6, 7. — *Voyez* le Normant d'Étiolles (madame), et Pompadour (la marquise de).
Poisson (Abel-François), frère de madame de Pompadour, 4, 28, 29. — *Voyez* Vandières (marquis de).
Poisson de Malvoisin (M.), 48, 49, 302, 304, 310.
Pompadour (le marquis de), 15.
Pompadour (l'abbé de), 15.
Pompadour (la marquise de), 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et suivantes. — Charités qu'elle faisait, 50. — Ses portraits, 54. — État de sa maison, 76. — Théâtre des petits cabinets, 78 et 413. — Ses diverses propriétés, 126. — Ses rivales, 157. — Elle gouverne la France, 176. — Sa conversation avec M. de Meinières, 237. — Elle établit en France une manufacture de porcelaine, 254. — Elle fonde l'École militaire, 259. — Ses relations avec les gens de lettres et les artistes, 265. — Détails de son œuvre gravé, 283. — L'opinion publique sur elle, 288. — Elle est nommée duchesse, 291. — Dame du palais, 294. — Sa note au Saint-Père, 294 et suiv. — Sa maladie, 298. — Son testament, 301. — Sa mort, 305. — Indifférence du Roi, 306. — On l'enterre, 307. — Épitaphes, 307, 308. — Sa bibliothèque, 309. — Opinions sur elle, 312. — Conclusion, 313. — Catalogue de ses tableaux vendus après sa mort, 319.
Pons (M. de), 119, 120, 121, 122, 123, 124, 133.
Pons (madame de), 81, 87, 88, 89, 90, 95, 97, 98, 99, 120, 121, 124, 137.

Pont de Veyle, 101.
Provence (le comte de), petit-fils de Louis XV, 302.
Puisieux ou Puysieulx (le marquis de), 132, 133, 137, 179, 191, 210.
Puvigné (mademoiselle), danseuse, 85, 124.

Quesnay, médecin de madame de Pompadour, 38, 61, 62, 63, 160, 162, 163, 221, 298, 301.
Quinault, auteur dramatique, 101, 112, 144.
Quitry (mademoiselle de), 147.

Rameau, compositeur de musique, 266.
Rebel, *petit violon*, 84, 91, 108, 116, 138, 145.
Rem (mademoiselle), danseuse, 293, 308.
Renaud, médecin, 298.
Renaudin, tailleur, 85.
Ressé guier (le chevalier de), 187.
Richelieu (le duc de), 8, 13, 41, 59, 64, 109, 110, 111, 112, 132, 143, 144, 159, 184, 188, 206, 207, 210, 211, 212, 213, 217.
Richer, choriste, 84.
Robecq (la princesse de), 158.
Robert (mademoiselle), petite fille du Parc-aux-Cerfs, 169.
Rochechouart (madame de), 11.
Rohan (la princesse de), 158, 198.
Rohan (le vicomte de), 67, 79, 101, 105, 106, 108, 109, 112, 114, 116, 119, 120, 122.
Romans (mademoiselle de), 172, 173, 174, 175.
Rommin, tailleur, 85.
Rosselly, artiste dramatique, 98.
Rouillé (M.), ministre d'Etat, 188, 190, 191, 192.
Roure (madame du), 59, 87, 137, 304.
Rousseau, danseur, 85.
Rousseau (Jean-Jacques), 145, 146, 274, 275, 276.
Roy, auteur dramatique, 102, 120, 269.
Royer, 99.

Sacy (le P. de), 291, 292, 295, 296.
Saint-Contest (M. de), 191.
Saint-Florentin (M. de), 36, 132, 133, 137, 192.
Saint-Florentin (madame de), 189, 191.
Saint-Germain (M. de), 31.
Saint-Severin (M. de), 183, 191, 210.
Sainte-Beuve (M.), 54.
Sainte-Foix, 99.
Sainte-Perpétue (madame de), supérieure des Ursulines de Poissy, 50.
Saissac (madame de), 3, 18.
Salaberry (l'abbé), 3.
Sallé, secrétaire de M. de Maurepas, 186, 187.
Sassenage (M. de), 68.
Sassenage (madame de), 23, 59, 64, 81, 87.
Saulx (M. de), 137.
Sauvé (madame), dame attachée au service du duc de Bourgogne, 189.
Savalette (M. de), 4, 13.
Saxe (le maréchal de), 87, 89, 188.
Saxe-Hildburghausen (le prince de), 214, 215.
Séchelles (M. de), contrôleur général, 190.
Ségur (M. de), 133.
Ségur (madame de), 70.
Senac, médecin de Louis XV, 42.
Sigorgne (l'abbé), 182.
Sponheim (M. de), 133.
Soubise (M. de), 23, 29, 59, 64, 132, 133, 137, 143, 167, 210, 211, 214, 215, 216, 217, 221, 222, 224, 225, 226, 227, 293, 302, 303, 304.
Soubise (mademoiselle de), 40.
Soufflot, 30, 37.
Sourches (M. de), 84, 101, 114, 132, 133.
Souvré (M. de), 69, 215.
Stahrenberg (M. de), 204.
Stainville (M. de), plus tard duc de Choiseul, 164, 165. — *Voyez* Choiseul (le duc de).
Supplis, tailleur, 85.
Sylvestre, maître de dessin du Dauphin, 68.

Tallard (madame de), 42.
Talmont (la princesse de), 307.
Tavannes (M. de), archevêque de Rouen, 131, 132.
Tencin (madame de), 11.
Tercier, l'un des correspondants secrets de Louis XV, 209.
Thianges (le commandeur de), 2.
Thormont (lord), 133.
Thurot (le capitaine), 228.
Traversier, choriste, 85.
Tremblin, machiniste, 85.
Tribou, maître à chanter de la marquise, 118, 122.
Trivulce (la princesse), 32.
Trusson (madame), 79, 81, 94, 100, 101, 102, 112, 114, 115, 120, 121, 122, 138, 166.
Turenne (M. de), 133.

Vallet, huissier au Châtelet, 168.
Vamblemont (madame de), 305.
Vandières (le marquis de), 29, 30, 33, 34, 35, 59, 64, 68, 87, 132, 263, 279. — *Voyez* Marigny (le marquis de).
Vanloo, peintre, 31, 38, 141, 282, 312.
Vaudreuil (le marquis de), 228.
Verbeck, sculpteur, 141.
Vernet, peintre, 31, 141.
Vien, peintre, 283 et suiv.
Villars (madame de), 23, 134, 150, 185.
Villemur (madame de), 8.
Villeroi (le duc de), 88, 90, 132, 133.
Vintimille (madame de), 40, 153, 306.
Voltaire, 8, 15, 16, 71, 95, 123, 201, 265, 266, 267, 269, 270, 271, 272, 273, 282, 297, 299.
Voyer (le marquis de), fils du comte d'Argenson, 96, 97, 121.

Wurtemberg (le prince de), 117.

Ysembourg (le prince d'), 221.
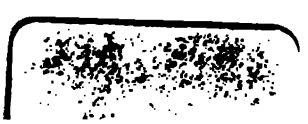
FIN DE L'INDEX ALPHABÉTIQUE.